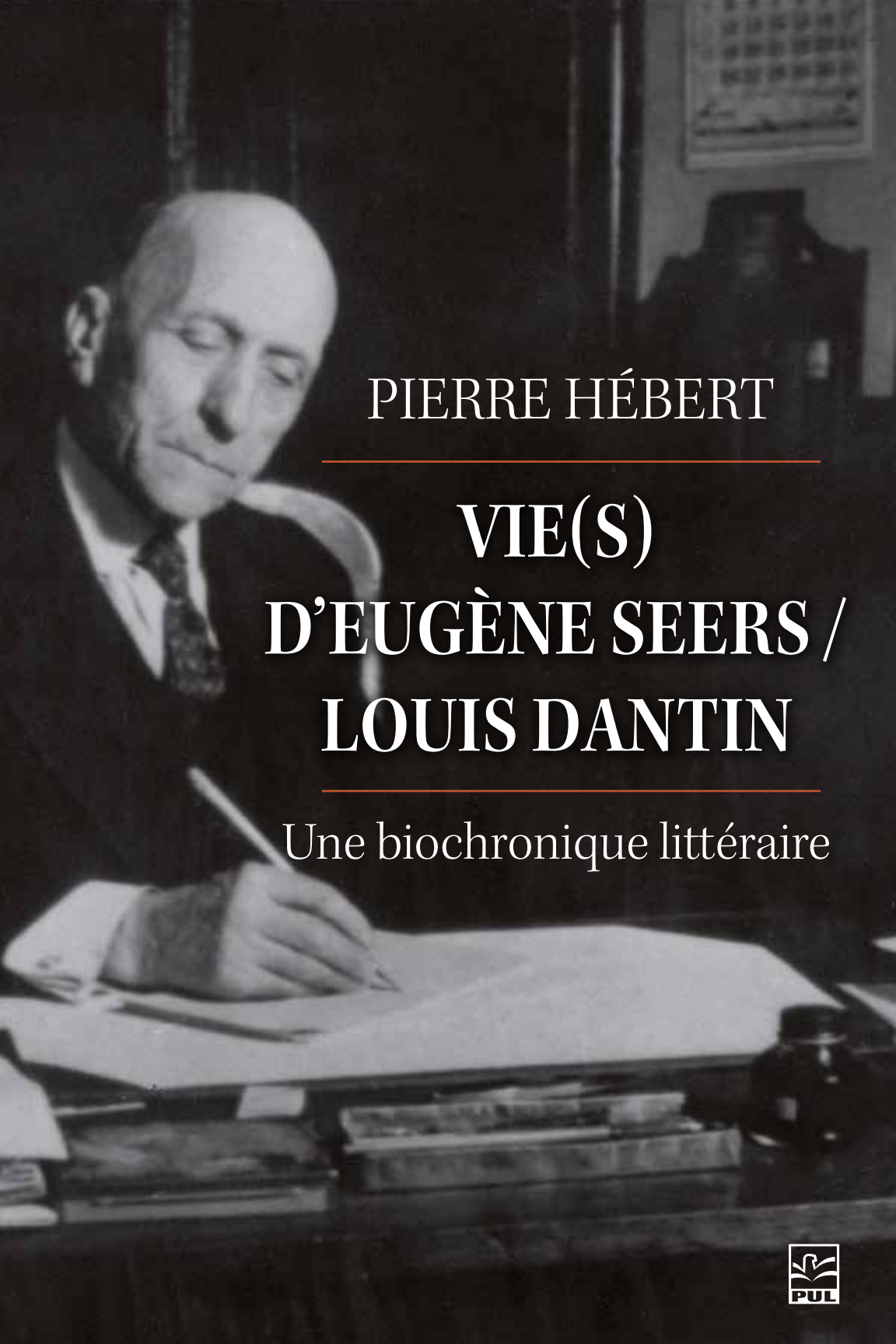

PIERRE HÉBERT

VIE(S) D'EUGÈNE SEERS / LOUIS DANTIN

Une biochronique littéraire

PUL

VIE(S) D'EUGÈNE SEERS / LOUIS DANTIN

PIERRE HÉBERT

VIE(S) D'EUGÈNE SEERS / LOUIS DANTIN

Une biochronique littéraire

PUL
Presses de l'Université Laval

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.

We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.

Conseil des arts du Canada
Canada Council for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC Québec

Mise en pages : Emmanuel Gagnon
Maquette de couverture : Laurie Patry

© Les Presses de l'Université Laval 2021
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal 2e trimestre 2021

ISBN 978-2-7637-4995-2
PDF 9782763749969

Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Sommaire

INTRODUCTION – Une figuration de soi 1

CHAPITRE 1 – 1865-1894 : La vie religieuse européenne 21

CHAPITRE 2 – 1894-1903 : La vie religieuse montréalaise 57

CHAPITRE 3 – 1903-1919 : Quinze ans de solitude – ou presque 131

CHAPITRE 4 – 1919-1923 : La (re)naissance du critique 161

CHAPITRE 5 – 1922-1928 : « L'art et la morale », entre Fanny, Rose et Charlotte 195

CHAPITRE 6 – 1928-1932 : L'avènement du critique 223

CHAPITRE 7 – 1930-1932 : Les trois « Chansons » et *Le coffret de Crusoé* 279

CHAPITRE 8 – 1932-1937 : D'une vague projet à des péripéties littéraires : la traduction de Walt Whitman - les dernières publications 309

CHAPITRE 9 – 1938 : L'année des polémiques littéraires : De Montigny, Bloy et Nelligan 347

CHAPITRE 10 – 1938-1942 : Dans *Le Jour* de Jean-Charles Harvey : polémiques politiques et littérature américaine 385

CHAPITRE 11 – 1942-1945 : Les dernières années – « le Grand Sahara d'la mort » 423

CHAPITRE 12 – 1951 : *Les enfances de Fanny* : un roman américain, écrit en français 433

CHAPITRE 13 – 1945-1968 : L'œuvre du docteur Gabriel Nadeau et censures post-mortem 453

CONCLUSION – « Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie » 471

Introduction

Une figuration de soi

> « Ce qui se passe dans l'intime de nous-mêmes, comme les sursauts d'une conscience agitée, les aspirations toujours refoulées d'un cœur inassouvi, peut-il avoir le même intérêt étrange et palpitant que les événements sensibles qui forment la trame ordinaire de notre existence ? Puisse l'histoire de ma vie, si calme et si terne, mais au fond si agitée, servir de solution à ce problème. »
>
> Louis Dantin, « Autobiographie[1] »

Louis Dantin, de son vrai nom Eugène Seers, me fascine depuis longtemps en raison d'une vie étonnante remplie d'imprévus et de revirements, de la modernité de sa pensée sociale et religieuse, de son esprit critique acéré et, bien sûr, du rôle prédominant qu'il a joué dans les lettres québécoises[2] des années 1930. J'entreprends d'explorer les arcanes

1. Extrait de l'« autobiographie » de Louis Dantin, dans Gabriel Nadeau, *Louis Dantin. Sa vie et son œuvre*, p. 10. Dantin avait en effet commencé une « Autobiographie », non datée et inachevée, composée de 12 feuillets et de quelques notes (FGN, 83). Elle a été rédigée en anglais et, ici, la traduction est de Gabriel Nadeau. Elle était destinée, semble-t-il, à *True Confessions* ou à *True Story*, revues qui ont connu un grand succès (Annette Hayward, « Louis Dantin et l'écriture autobiographique », p. 26).

2. Je recourrai au terme « québécoise » dans cette étude, sachant que le terme de l'époque est plutôt « canadienne-française », voire encore « canadienne », pour désigner la

de cette vie, qui s'étale de 1865 à 1945, en alliant ses deux versants inséparables : d'une part, ses épisodes marquants (sacerdoce, défroque, exil, vie amoureuse, entre autres) et, d'autre part, son œuvre (poésie, contes, roman, critique littéraire, correspondance). À terme, si jamais ma fascination[3] n'est pas partagée, j'espère que la lectrice, le lecteur découvrira à tout le moins l'exceptionnalité de cette existence, de cette œuvre. Nous en parcourrons les méandres dans les prochaines pages ; toutefois, je crois opportun de planter dès à présent un cadre général retraçant les événements marquants de la vie d'Eugène Seers / Louis Dantin, esquisse qui sera reprise par le menu dans les prochains chapitres.

UNE SUCCINCTE PRÉSENTATION BIOGRAPHIQUE

Eugène Seers est né à Beauharnois, près de Montréal, le 28 novembre 1865. Élève exceptionnellement brillant, il est séduit par la prêtrise, mais son père, juge de profession, aurait préféré que son fils suivît ses propres traces ; il lui propose un séjour en Europe, question d'élargir ses horizons, voire de l'amener à abandonner son projet. Lors de ce voyage outre-Atlantique, à l'été 1883, se produit un événement qui marquera toute l'existence du jeune Eugène, âgé de 17 ans. Il se rend chez les Pères du Très-Saint-Sacrement, à Bruxelles, pour y rencontrer des confrères de classe montréalais, et il commence même une retraite le mardi soir du 24 juillet. « Le soir du mercredi 25, écrit-il dans son "Carnet de retraite", j'étais décidé à être religieux du St-Sacrement[4]. » Il prononcera ses vœux triennaux[5] le 29 septembre 1884 et, le 29 septembre 1887, ses vœux perpétuels. *Alea jacta est* – il a franchi le Rubicon du profane au religieux, mais pour son plus grand malheur.

Car l'orage gronde... Le jeune Eugène se sent-il véritablement appelé à cette vie contemplative qui exige de « bien faire [ses] trois heures

littérature du Québec.

3. Il paraît que le « chercheur » doit garder une distance vis-à-vis de son objet ; tout dépend de ce que l'on cherche. Je ne m'en fais pas trop scrupule : cette fascination dont je parle, elle a pour objet Louis Dantin, mais surtout la complexité humaine que cette vie dévoilera.

4. Eugène Seers, « Carnet du P. Eugène Seers », [1881-1888], f. 4, FES, APPTSS-Qc, bte 1.

5. J'expliquerai le moment venu les termes religieux peu communs aujourd'hui.

d'adoration » du Saint-Sacrement, d'attacher son regard sur l'ostensoir qui contient l'hostie, symbole du Christ présent en substance ? Il appert que la réponse divine a été impénétrable, car Eugène vit sans cesse un débat intime entre sa volonté de se donner au Seigneur et son impuissance à réaliser « cette belle vie d'immolation ».

Puis l'orage éclate. Il faut noter, avant de le suivre dans sa descente… aux enfers, ou presque, que le père Seers n'est pas un quidam dans sa communauté. Il a fait un doctorat à Rome, soutenu avec les plus grands honneurs. Dès le mois de janvier 1888, on lui confie la responsabilité de la revue de la Congrégation, *Le Messager du Très-Saint-Sacrement*, jusqu'en 1893 ; il est à ce moment à Paris, mais il est nommé à Bruxelles maître des novices en 1890, tout en continuant à s'occuper à distance de la revue.

Bruxelles : là où tout s'écroule… Au début des années 1890, une jeune fille de 15 ans, Charlotte Beaufaux, vient rendre visite à son frère Alphonse, au couvent. Elle et Eugène –– il a 28 ans –– se voient à l'extérieur des murs à partir de 1893. Ce dernier souhaite quitter la communauté et se réfugie même dans la famille de Charlotte avant de revenir chez les Pères. En octobre 1894, le père Estèvenon, supérieur de la congrégation montréalaise, se rend à Bruxelles afin de ramener, presque de force, la brebis égarée à Montréal. Après quelques péripéties, le Père Seers revient précipitamment (et définitivement) à Montréal, ayant perdu la foi et sa jeune Charlotte à tout jamais[6]. Il restera néanmoins dans les ordres jusqu'en 1903, mais non sans d'autres complications.

À partir de 1894, mort-vivant dans le couvent des Pères du Très-Saint-Sacrement à Montréal, il se fait discret dans sa pratique religieuse et survit dans la communauté grâce à sa tâche de responsable des travaux d'imprimerie. Il concentre tous ses efforts à la fondation, à la rédaction et à l'impression de la revue *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* à partir de 1898, revue qui connaît un grand succès et dans laquelle il publie ses propres poésies, de même que celles du jeune poète Émile Nelligan, avec qui il s'est lié d'amitié. Après l'internement de ce dernier, en 1899, il commence, toujours dans sa communauté, l'impression des

6. À tout jamais ? Pas vraiment : on verra qu'ils renoueront un lien épistolaire en 1928, jusqu'à la mort de Dantin.

poèmes de Nelligan, qui paraîtront en 1904, accompagnés d'une longue préface marquante dans l'histoire de la critique. Son nom sera désormais inséparable de celui d'Émile Nelligan.

Le soir, il mène une vie de bohème et rencontre une femme, Clotilde Lacroix. Situation à nouveau intenable, qui le conduit à défroquer, à « s'exiler[7] » à la fin de février ou au début de mars 1903 aux États-Unis, à Boston plus précisément, avec Clotilde et sa fille Eugénie[8], quittant définitivement les Pères du Très-Saint-Sacrement.

Après un long silence presque ininterrompu entre 1904 et 1919, Dantin renoue avec la littérature en 1920 dans *La Revue moderne* et deviendra le plus important critique des lettres québécoises des années 1930. Il signera quelque 400 articles entre 1920 et 1942 ; et, sur le plan privé, il échangera environ 2500 lettres avec plus d'une centaine de correspondants, du Québec et de l'étranger, tout cela de Boston où il résidera jusqu'à sa mort, en 1945. Il fera paraître ses poésies et ses critiques dans des recueils, de même que ses contes ; enfin, son unique roman, posthume, *Les enfances de Fanny*, sera livré au public en 1951. Toute cette œuvre commence quand Dantin est âgé de 55 ans : à cette âme bien née, la valeur a attendu le nombre des années…

J'arrête ici cette brève présentation, laissant Louis Dantin au seuil de cette seconde « entrée en littérature » à la fin des années 1920, période faste qui sera étudiée attentivement plus tard. Voici les grands repères jusqu'en 1927 :

7. *Stricto sensu*, Louis Dantin est plus un expatrié qu'un exilé ; je me permettrai cependant de parler d'exil. Les critiques y recourent presque toujours ; mais surtout, ce départ d'Eugène Seers résulte de beaucoup de pressions mises sur lui. On le verra nettement dans sa correspondance avec le Père Leblond, au chapitre 3.

8. Eugénie, fille de Clotilde ? Elle est née le 30 janvier 1903, un mois avant leur départ pour les États-Unis. Eugénie serait-elle la fille de Clotilde *et* d'Eugène ? On spéculera sur cette question dans un prochain chapitre.

1883 : à Bruxelles, Eugène Seers décide de devenir Père du Très-Saint-Sacrement ;

1884 : début des études à Rome ;

1888 : à Paris, il s'occupe de la revue *Le Messager du Très-Saint-Sacrement* ;

1888 : prononce ses vœux perpétuels ;

1889 : on lui confie de nouvelles responsabilités à Bruxelles ;

1892 : première rencontre avec Charlotte Beaufaux ;

1894 : quitte définitivement l'Europe et rentre au Canada ;

1896 : voit pour la première fois Émile Nelligan[9] ;

1898 : commence à s'occuper de la revue *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* ;

1900 : parution de *Franges d'autel* ;

1903 : quitte définitivement le Québec pour les États-Unis avec Clotilde Lacroix ;

1904 : parution d'*Émile Nelligan et son œuvre* ;

1909 : début de la correspondance avec Germain Beaulieu ;

1919 : typographe, jusqu'en 1938, à la Harvard University Press ;

1920 : début de la correspondance avec Olivar Asselin ; retour à la critique à *La Revue moderne* ;

1922 : fait la connaissance de Fanny Johnston ;

1923 : début de la correspondance avec Jules-Édouard Prévost ;

1927 et suivantes : outre celle avec Beaulieu, début des grandes correspondances avec Robert Choquette, Rosaire Dion-Lévesque, Alfred DesRochers (1928), etc.

9. Cette date fait cependant l'objet d'hésitations, que nous verrons plus loin.

Ces grandes lignes posées, revenons aux visées de cette « biochronique littéraire », qui soulève l'inévitable question de la possibilité même de la biographie ou, en tout cas, des conditions de sa vérité. Mon but n'est pas candidement d'élucider cet insondable problème, mais plutôt de préciser la « prémisse majeure » – et non l'a priori, j'espère – des pages qui vont suivre.

ILLUSION BIOGRAPHIQUE ?

Il n'y a guère d'originalité à reconnaître que « le doute sur la possibilité même de la biographie est un facteur récurrent[10] ». Levi Giovanni pose en ces termes les tensions biographiques :

> Nous vivons aujourd'hui une phase intermédiaire : plus que jamais la biographie se trouve au cœur des préoccupations des historiens, mais elle accuse clairement ses ambiguïtés. Dans certains cas on y recourt afin de souligner l'irréductibilité des individus et de leurs comportements à des systèmes normatifs généraux au nom de l'expérience vécue ; dans d'autres, en revanche, elle est perçue comme le lieu idéal où éprouver la validité des hypothèses scientifiques concernant les pratiques et le fonctionnement effectif des lois et des règles sociales[11].

L'illusion biographique consisterait à succomber au mensonge de la construction, au leurre de l'individu souverain, selon Pierre Bourdieu :

> Essayer de comprendre une vie comme une série unique et en soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un « sujet » dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre compte d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations[12].

10. Levi Giovanni, « Les usages de la biographie », p. 1326.
11. *Id.*, p. 1325.
12. Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », p. 71, dans Nathalie Heinich, « Pour en finir avec l'"illusion biographique" », p. 423. Elle en explique bien les limites.

Métaphore séduisante, certes ; mais sans doute le sociologue Raymond Boudon, à l'opposé du spectre, rétorquerait-il à Bourdieu que le passager peut tout de même décider, à tel ou tel moment, d'arrêter sa course, de prendre une correspondance. Si le sujet est « transporté en commun », il règle aussi son itinéraire personnel.

Holisme bourdieusien ou *individualisme méthodologique* boudonnien ? Sans la nommer, Raymond Boudon oppose la théorie bourdieusienne du holisme à la sienne, l'individualisme méthodologique. Dans le cas du holisme, « les causes d'un phénomène social sont censées résider dans ces forces [psychologiques, biologiques ou culturelles], qui ne font que traverser l'individu[13] ». Au contraire, l'individualisme méthodologique se fonde sur trois postulats principaux : 1) « seuls les individus humains sont le siège de croyances, de désirs, d'intentions » ; 2) ces actions, croyances, etc., peuvent être comprises et 3) elles « sont principalement le produit de raisons ». (19-21) Ces trois postulats se qualifient respectivement d'*ontologique*, de *compréhension* et de *rationalité*. Le sujet reprend du galon, si je puis dire : le sens de ses croyances, de ses actes « réside dans les raisons qu'il a de les adopter ». (52) Boudon précise par ailleurs trois distinctions utiles pour rendre en quelque sorte la rationalité opératoire : « La rationalité cognitive vise à produire des croyances vraies. La rationalité évaluative vise à faire une évaluation correcte. La rationalité pratique vise à poursuivre de façon effective des objectifs appropriés[14]. » Prenons le cas d'un Louis Dantin qui croit que ses œuvres littéraires feront presque toujours l'objet d'une certaine forme de censure et qui, pour cette raison, signe sous divers pseudonymes, quand il ne refuse pas carrément de signer, comme pour les trois « Chansons », entre 1930 et 1932 que l'on étudiera au septième chapitre. A-t-il *raison* ? Son évaluation est-elle bonne ? Et son comportement est-il adéquat ? Telles sont des questions qui seront examinées le moment venu.

Au-delà de cet exemple, je veux surtout faire ressortir que la *possibilité* d'une biographie semble légitime si le sujet est pris en compte non pas comme « étant agi », mais aussi agissant, et que son action peut être

13. Raymond Boudon, *Raison, bonnes raisons*, p. 25.

14. Boudon cite ici le philosophe N. Resher, p. 51.

rationnellement, herméneutiquement et téléologiquement compréhensible. En d'autres mots, que l'on peut la décrire, l'interpréter et la justifier dans ses fins. Ce point de vue ne discrédite en rien les normes exogènes ou les forces sociales, et le débat entre ces deux positions me paraît « scientifiquement » insoluble ; peut-être est-ce une bonne chose dans la mesure où, du moins je le crois, les deux positions ne sont pas exclusives. Je me reconnais toutefois, sans gêne aucune, un penchant pour l'autonomie du sujet, relative certes, mais suffisante pour que ses « raisons d'agir » méritent de figurer au premier plan. Sans doute mon inclination procède-t-elle d'un a priori, en fin de compte, qui est l'importance que j'accorde, presque sans discussion, au sujet et à la liberté humaine, acceptation d'un sens à l'origine de l'action. En bref, donc : l'acteur adhère à une croyance parce qu'elle a du sens pour lui, et son agir procède, le plus possible en tout cas, de cette rationalité. Autrement dit, la rationalité du sujet doit être prise en compte dans la compréhension de l'agir. Cette position, qui peut sembler bien théorique, trouvera une application concrète dans le débat Dantin-Nelligan, comme on le verra.

Il faut dire que, en sus, le « cas Dantin » pose un problème inédit : il brouille les paramètres du champ littéraire en raison de la « télécritique », de la critique à distance, puisque Dantin réalise toute son œuvre à partir de Boston. En guise de conclusion, je traiterai de l'écrivain paratopique selon Dominique Maingueneau, de l'écrivain qui n'a pas « lieu d'être », c'est-à-dire qui ne trouve ni raison d'être ni lieu où ancrer son discours. Dantin est non seulement l'écrivain, mais aussi le critique paratopique qui déjoue les lieux d'être sociologiques. Il est en partie hors champ littéraire, en marge du réseau du métro bourdieusien…

PLAIDOYER PRO DOMO POUR UNE « LECTURE AUTOBIOGRAPHIQUE » : LA FIGURATION DE SOI

Avant de commencer cette « biochronique littéraire », genre hybride que j'expliquerai plus loin, je souhaite faire une mise au point au sujet de ma « lecture autobiographique » de l'œuvre dantinienne.

J'ai fait mes classes : je sais qu'il faut distinguer l'auteur du narrateur et de ses personnages, au risque des pires châtiments épistémologiques.

Cette séparation des tâches est normale et nécessaire afin de conserver à la fiction à la fois son autonomie et son pouvoir. Dans *La chute*, Jean-Baptiste Clamence affirme : « Pour être connu, il suffit en somme de tuer sa concierge. Malheureusement, il s'agit d'une réputation éphémère, tant il y a de concierges qui méritent et reçoivent le couteau. » On ne peut faire de ce propos une incitation au meurtre de la part de Clamence / Camus… S'agissant de personnages, Camus disait d'ailleurs : « je les suis tous », et que ses préférés étaient ceux qui représentaient ses tentations.

Par contre, je ne crois pas que doivent être mis dos à dos auteur et œuvre ; une telle séparation, excessive, s'apparente à une position de principe boiteuse. Paul Ricœur a beaucoup insisté sur la dialectique entre l'expérience humaine et sa mise en récit : « Comme l'analyse littéraire de l'autobiographie le vérifie, l'histoire d'une vie ne cesse d'être refigurée par toutes les histoires véridiques ou fictives qu'un sujet raconte sur lui-même. Cette refiguration fait de la vie elle-même un tissu d'histoires racontées[15]. » Plutôt que de les traiter isolément, il me semble donc plus juste de circuler dans cette dialectique du factuel et du fictionnel.

S'ajoute d'ailleurs à cette discussion ce que j'appellerai volontiers la « poétique de l'auteur », c'est-à-dire son propre recours, intentionnel, à une forme de discours de soi. Or Dantin est sans équivoque un cryptographe de lui-même, un *cryptautobiographe*, disons-le ainsi. Gabriel Nadeau, s'il n'est pas un théoricien de la littérature[16], possède néanmoins une connaissance intime à la fois de l'œuvre et de son auteur ; et il affirme péremptoirement : « Toute crise chez Dantin, toute émotion forte finit par devenir littérature et passer dans son œuvre[17]. »

Dantin lui-même a évoqué les rapports entre l'expression de soi et le texte, mais en termes « non théoriques », bien sûr. Il a plutôt déploré nombre de fois de ne pas *pouvoir se dire lui-même* complètement, tant

15. Paul Ricœur, *Temps et récit*, p. 356, cité dans Anne-Marie Ganster, « *Le Premier Homme* d'Albert Camus : l'individu de l'autofiction et de la Méditerranée », p. 200.

16. C'est à lui, médecin et ami de Dantin, que ce dernier confiera ses archives quelques années avant sa mort. Je donnerai plus de détails à son sujet au chapitre 13.

17. Gabriel Nadeau, *Dantin parmi les nègres* […], p. 78.

ses idées étaient à l'opposé de celles de ses contemporains. C'est à Alfred DesRochers qu'il se confie le plus à ce propos, puisque les trois « Chansons » sont au cœur de leur correspondance. À propos de sa *Chanson javanaise*, par exemple, il écrit, le 19 avril 1929 : « Peut-être, vous qui êtes jeune, verrez-vous le jour où des peintures sincères, et avec des dessous sérieux, comme je crois qu'est celle-ci, n'effaroucheront plus la conscience publique. » Ne pouvant, d'ailleurs, inclure ses trois « Chansons » dans son recueil *Le coffret de Crusoé* (1932), Dantin déplore que cet ouvrage « se ressentira, comme tout ce que j'ai écrit pour le public, de cette compression externe qui m'empêche de m'exprimer librement et de livrer ce qu'il y a en moi de personnel et de meilleur[18]… »

Dans la même lettre, il rappelle à son interlocuteur qu'il a signé Louis Danet le poème « Pour des cheveux » (1928) : « À quoi bon scandaliser les "braves gens", quand on peut simplement les mystifier un peu ?… » Ces « cheveux » nous réserveront des surprises quand nous en saurons davantage grâce à la correspondance de Florence Crawford, sa femme de ménage, avec Gabriel Nadeau.

Un dernier exemple… Le conte « Sympathies », paru en 1922, est celui où Dantin s'est le plus livré : « […] dans rien de ce que j'écris je ne puis être pleinement moi-même, ni montrer autre chose de ma pensée qu'une insignifiante surface. Dans "Sympathies" seulement, sous la figure d'un autre, je montre un peu le bout de l'oreille, mais si peu ! » (À DesRochers, 10 janvier 1931)

Il n'empêche que, malgré ce bâillon qu'il semble s'imposer, Dantin s'est très souvent *dit*, mis en scène dans ses contes comme dans sa poésie, fût-ce partiellement. Toutefois, il ne s'agira pas ici de décrypter l'une et l'autre pour éclairer mutuellement l'œuvre et l'homme et faire en sorte qu'ils se compléteraient naïvement. L'œuvre est création, elle a son autonomie ; par contre, et particulièrement dans le cas de Dantin, elle ne peut être appréciée avec justesse si plusieurs aspects de sa vie demeurent méconnus, voire inconnus. Le long poème *Chanson javanaise* (1930) ressemble simplement à une évocation d'amours exotiques si l'on ignore

18. Louis Dantin à Alfred DesRochers, 12 août 1931.

l'épisode amoureux entre Dantin et Fanny Johnston, une Noire ; un autre poème, *Chanson citadine* (1931), prend tout son sens à la lumière de la relation entretenue avec Rose Carfagno, à partir de 1928 – Rose avait alors 13 ans – jusqu'à la mort de Dantin en 1945.

Annette Hayward, dans « Louis Dantin et l'écriture autobiographique », a bien montré que Dantin occupe « l'espace autobiographique » avec nombre de ses textes : prose, poésie et même préface, comme celle qu'il signe sur la traduction de Walt Whitman par Rosaire Dion-Lévesque, et dans laquelle il est clair qu'il se dépeint lui-même dans la description du poète américain. Depuis le début, j'ai utilisé le mot *lecture autobiographie* pour nommer ce régime particulier de discours ; mais je retiendrais plutôt le concept de « *figuration de soi* ». Comme le note Laurent Jenny, « étudier la figuration de soi, c'est se donner un champ plus vaste que l'*autobiographie* (qui a été beaucoup étudiée ces dernières années), ou même que l'*écriture du moi* (pour reprendre une expression du critique Georges Gusdorf)[19] ». Autrement dit, les textes de Dantin impliquant la figuration de soi résultent d'« un choix dans un répertoire de possibilités discursives » : poésie, autobiographie, correspondance, textes de critique, préfaces, qui épellent tous ce moi.

UNE BIOCHRONIQUE LITTÉRAIRE

L'idée d'une chronique m'est venue de la *Chronique du mouvement automatiste* de François-Marc Gagnon. J'aimais cette manière qui consiste à suivre (à peu près) chronologiquement ce mouvement artistique, mais avec une latitude adaptée aux situations. J'appréciais aussi cette facilité à se repérer en indiquant clairement, presque prosaïquement, les repères temporels. En conséquence, dans le magma de la biographie, il est à souhaiter que la lectrice, le lecteur puisse prendre son pied avec plus d'aisance dans ce flux temporel grâce au scansions chronologiques.

Comme il ne s'agit pas ici d'un mouvement, mais d'une individualité, le terme *biochronique* s'explique par lui-même, chronique des événements d'une vie. Une biochronique *littéraire* ? Oui, dans la mesure où il s'agit

19. Laurent Jenny, « La figuration de soi », n. p.

d'appuyer cette quête du sens sur une dialectique entre le biographique et l'œuvre, en raison d'une perméabilité entre eux. Cette confidence de Dantin à DesRochers appelle un tel déchiffrage du sens : « […] je crois vraiment que mon rôle en ce monde est de poursuivre jusqu'au bout la vie enclose que m'a assignée le destin, et de ne communiquer avec le monde que par signes télépathiques. » (7 juillet 1931) Nous nous exercerons à ce décryptage dans les prochaines pages. Cela étant dit sans prétention, chaque auteur a ses hiéroglyphes que des Champollion tentent de percer ; et je ne suis pas le premier à m'aventurer dans ce maquis existentiel.

Au départ, j'avais structuré de manière « thématique » cette entreprise de la narration d'une vie. Ainsi, certains chapitres s'imposaient de soi : la vie religieuse, le critique littéraire, la censure, les polémiques, les contes, la poésie, etc. Mais j'avais l'impression de formater l'inénarrable en l'enclosant dans de telles cases ; c'est ce qui explique ce choix de la biochronique. Mais cette option ne comporte pas que des avantages. Ce qui était structuré dans la première manière, prenons l'exemple de la censure, se trouve dispersé dans la chronologie d'une vie, plutôt que de faire l'objet d'un chapitre. C'est ainsi.

QUELQUES PRÉDÉCESSEURS

Si, présentement, nous ne disposons pas de biographie *stricto sensu* de Louis Dantin, nous ne sommes pas indigents pour autant : ont paru, chronologiquement, les ouvrages suivants[20]. En 1948, Gabriel Nadeau publie sous forme de volume une série d'articles signés durant les trois années précédentes dans *Le Travailleur* de Worcester, Massachusetts, sous le titre *Louis Dantin. Sa vie et son œuvre*. On y trouve de nombreuses indications biographiques, lancées dès le début par cette autobiographie que Dantin avait esquissée, et plusieurs extraits de sa correspondance. L'approche de Nadeau est volontairement souple, à mi-chemin entre la biographie et l'essai, et les références aux lettres citées ne sont pas

20. Aux titres qui vont suivre, il faut ajouter la *Généalogie de la famille Seers* […] de Jean-Jacques Lefebvre, dans les « Cahiers Louis Dantin ».

données. Néanmoins, les renseignements y sont précieux, et ils l'étaient encore plus au milieu des années 1940, époque où cette correspondance en était à sa phase de constitution[21]. Il n'est pas anodin de signaler, cependant, que Nadeau s'est censuré dans cette « biographie[22] ».

En 1957 et 1960, Yves Garon a déposé un mémoire, puis une thèse à l'Université Laval, qui demeurent des sources majeures sur les plans biographique et bibliographique[23] ; la thèse n'a cependant pu faire l'objet d'une publication en raison du veto des Pères du Très-Saint-Sacrement, comme on le verra au dernier chapitre. Placide Gaboury a ensuite fait paraître, en 1973, *Louis Dantin et la critique d'identification*[24]. Cet essai apporte quelques éléments biographiques additionnels mais, comme le souligne lui-même Gaboury, ils sont « largement empruntés aux travaux de Yves Garon » (9). Par ailleurs, sans être nommément des biographies, signalons deux ouvrages parus dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde », les éditions critiques de Réjean Robidoux et d'Yvette Francoli, respectivement *Émile Nelligan et son œuvre* et *Essais critiques I* et *II*, et qui offrent des introductions riches de renseignements[25]. Bien sûr, Robidoux met l'accent sur le Dantin du tournant du siècle ; Francoli

21. Quelques années avant la mort de Dantin, Nadeau lui écrit régulièrement afin de recueillir manuscrits et volumes et lui demander plusieurs renseignements d'ordre biographique. « Je crois vous avoir dit, écrit-il à Liliane Beaulieu, la fille de Germain Beaulieu, que Louis Dantin m'avait donné toute sa correspondance et ses papiers avant de mourir, et confié la tâche d'écrire sa vie » (Gabriel Nadeau à Liliane Beaulieu, 4 août 1946, FGN, 76). À cette époque, Nadeau écrit d'ailleurs à plusieurs correspondants, dont Alfred DesRochers le 23 mars 1946 (FGN, 78), pour reconstituer les échanges auxquels manqueraient certaines pièces.

22. Gabriel Nadeau à Robert Dickner, 18 janvier 1968 : « À vrai dire, c'est une biographie qui n'en est pas une. Il y avait trop de secrets dans sa vie et j'ai dû parler à mots couverts la plupart du temps. » (FGN, 89)

23. Yves Garon, « Louis Dantin, sa vie et son œuvre », Mémoire (D.É.S.), Québec, Université Laval, 1957, 156 f. ; « Louis Dantin, sa vie et son œuvre », Thèse (Ph. D.), Québec, Université Laval, 1960, 641 f. et un recueil de photographies.

24. Placide Gaboury, *Louis Dantin et la critique d'identification*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Reconnaissances », 1973, 263 p.

25. Louis Dantin, *Émile Nelligan et son œuvre*, édition critique par Réjean Robidoux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1997, 293 p. ; Louis Dantin, *Essais critiques*, édition critique par Yvette Francoli, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 2002, 2 vol., 1012 p.

couvre plus large et offre des perspectives nouvelles, entre autres sur les pseudonymes utilisés par Dantin – sujet que j'aborderai d'ailleurs avec plus de prudence que l'auteure.

Je signale enfin un imposant essai signé par Yvette Francoli, paru en 2013 : *Le naufragé du vaisseau d'or. Les vies secrètes de Louis Dantin*[26] : « Cette biographie fait état de documents jusqu'ici mal connus, ignorés ou simplement écartés ou restés inédits. Si je me suis strictement interdit de rien inventer, en revanche, je n'ai pas fait faute d'interpréter. » (31) La connaissance de Dantin dont fait preuve Francoli est remarquable ; toutefois, le bât blesse en plusieurs endroits. La première lacune réside dans le manque de références pour nombre de citations ou d'observations majeures. En outre, l'ouvrage se prétend biographique mais, en vérité, il est mâtiné d'analyses de textes et, surtout, d'une thèse qui devient l'objet principal du livre : Dantin et Nelligan « ne forment qu'une seule et même personne » (421), au profit de Dantin. On aura l'occasion de voir que mon idée, là-dessus, diffère passablement[27]. Il se trouve toutefois ce point que nous partageons entièrement et dont j'ai fait grand état plus haut : « Nous ne connaissons dans toute la littérature canadienne-française, œuvre qui, plus que la sienne, exige pour être lue correctement, l'évocation de son auteur. » (29)

DEUX LIMITES (POSITIVES…)

Gérard Genette rappelle, dans *Figures III*, les deux pôles du spectre narratif : *diégésis* et *mimésis*, remontant à Platon. Dans le cas de la *diégésis*, le narrateur retranche le plus d'éléments référentiels possible, surtout de nature spatio-temporelle, pour ne conserver que l'ossature narrative ; au contraire, dans la *mimésis*, le récit livre nombre de détails pour donner l'illusion du réel. Le degré d'intervention du narrateur distingue ces deux modes narratifs : dans le premier cas, il ne sélectionne que les éléments

26. Yvette Francoli, *Le naufragé du vaisseau d'or. Les vies secrètes de Louis Dantin*, Montréal, Del Busso, 2013, 456 p.

27. L'essai de Francoli a mérité plusieurs prix, mais il s'est aussi attiré une critique sévère et très fouillée par Annette Hayward et Christian Vandendorpe : « *Dantin et Nelligan au piège de la fiction : Le naufragé du vaisseau d'or* d'Yvette Francoli ».

essentiels de la trame narrative tandis que dans le second, comme le peintre face au décor, il se tient à une distance telle qu'elle lui permet de voir l'ensemble du paysage et, ainsi, il sélectionne minimalement.

D'emblée, la biographie jouit d'un prestige mimétique, et sans doute avec raison ; peut-être même cette autorité mimétique combat-elle l'illusion biographique. Or je ne porte pas une telle ambition pour deux raisons, la première tenant aux travaux antérieurs sur Dantin et la seconde, à l'ampleur de sa correspondance. Mes « ambitions mimétiques » sont limitées par ces deux faits objectifs.

Des biographies mobilisables

La biographie de Nadeau (1948), les thèses de Garon (1957 et 1960) et l'ouvrage de Francoli (2014) sont tous, chacun à sa manière, des biographies, quoique ces sources ne soient pas toutes disponibles au même degré. Le livre de Nadeau a été tiré à 200 exemplaires et les thèses de Garon n'ont pas été publiées et ne sont pas en ligne ; seul l'essai de Francoli a fait l'objet d'une publication. Ce fonds d'informations me permettra néanmoins d'accélérer le pas au moment d'aborder certains épisodes ou encore, carrément, de « faire ellipse » sur certains autres. Voici deux exemples.

Francoli s'attarde longuement sur l'époque du collège d'Eugène Seers, plus particulièrement sur la vie quotidienne dans cette institution ; c'est là un épisode que je traiterai beaucoup plus rapidement, mis à part ce qui touche la littérature, tel son premier poème « Joies du ciel ». Par ailleurs, une biographie « mimétique » suivrait Dantin dans ses multiples déménagements à Boston, ce qui ne sera pas fait ici. Bref, le « narrateur diégétique » que je suis ne retiendra, par exemple, que ce lieu significatif habité par Dantin au début des années 1920, c'est-à-dire la proximité du quartier noir, en raison de l'histoire de Dantin et de Fanny Johnston.

Pour tout dire, donc, la distance narrative sera ici variable et, ce faisant, renoncera en effet au « prestige mimétique ». Ce choix, toutefois, ne repose pas sur l'humeur du narrateur ou sur la direction du vent. Il est gouverné par deux tracés de fond, présentés dans la dernière section de cette introduction et repris en détails lors de la conclusion. Mais avant, il

faut dire quelques mots sur la volumineuse correspondance de Dantin, et sur la manière dont elle sera intégrée dans cette biochronique littéraire.

DU BON USAGE DES CORRESPONDANCES

Le second estompement de « l'effet de réel » découle de l'abondance de la correspondance. Sa seule description suffit à convaincre de la nécessité, ici, d'un bon usage des milliers de lettres.

Cette correspondance s'étale de 1909 à 1944[28]. La première lettre est de Dantin lui-même à Germain Beaulieu, le 1er février 1909. Le déclencheur est la revue *Le Terroir*, qui vient d'être fondée et à propos de laquelle Dantin veut obtenir des renseignements. Ce départ épistolaire est fulgurant, Dantin y racontant par la suite à Beaulieu, et ce, presque sans filtre, sa vie chez les Pères du Très-Saint-Sacrement, puis son départ pour les États-Unis. Puis, un hiatus de quelques années n'empêchera pas ces échanges de se poursuivre jusqu'au 18 décembre 1941, deux ans et demi avant la mort de Beaulieu[29]. Cette correspondance, la plus étalée dans le temps, compte 174 lettres ; mais elle est loin d'être complète, toutes les lettres de Beaulieu de la première période (la plus volumineuse) étant manquantes, entre autres. Elle comprend 114 lettres de Dantin et 60 de Beaulieu (dont l'une a été rédigée par sa fille Paule).

Beaulieu est le seul correspondant entre 1909 et 1920 ; puis arrive Olivar Asselin, par l'entremise de Beaulieu. Ce deuxième temps marque véritablement le début de la carrière de critique de Dantin ; l'on verra ensuite comment entre en scène Jules-Édouard Prévost et l'amorce d'une correspondance de 217 lettres ; c'est dans le journal de ce politicien, *L'Avenir du Nord*, que Dantin fait paraître le plus grand nombre de critiques littéraires sur le Québec. De plus, Prévost sera un véritable agent littéraire pour son critique, suivant de près contrats et redevances.

28. J'exclus de ce décompte les correspondances religieuses, non littéraires, jusqu'en 1904, mais qui seront néanmoins prises en compte dans la biochronique.

29. Germain Beaulieu décède le 18 juin 1944.

Nombre d'écrivains ont correspondu avec le critique de Boston, en particulier ceux de la « génération de 1925 » ou les « Individualistes de 1925 », comme les a nommés Alfred DesRochers[30], s'incluant lui-même dans ce groupe : Robert Choquette, Éva Senécal, Jovette Bernier, Simone Routier, Alice Lemieux et Rosaire Dion-Lévesque. Ce mentorat désignera un temps fort dans la vie de Dantin. Et au total, ce sont plus de 2000 lettres qui portent ce témoignage littéraire et personnel.

Il est manifestement impossible d'analyser intégralement un tel foisonnement de lettres dans cette biochronique littéraire. Par exemple, la correspondance Dantin-DesRochers compte 253 lettres[31] ; une étude complète obligerait à traiter des échanges de manuscrits, des discussions sur la langue littéraire, le socialisme, la politique américaine, etc. Cette correspondance, comme toutes les autres qui ont quelque ampleur, représente un univers en soi. Quelle sera alors leur « valeur d'usage » dans ce livre ?

Clairement, elles ne seront pas décrites pour elles-mêmes, mais plutôt enchâssées dans la biochronique. Si ce rôle ancillaire ne livre pas toute la richesse d'une correspondance singulière, une consolation pourra être apportée, avec un peu de patience, dans le projet des publications en éditions critiques, à raison d'un tome par année, des correspondances avec les Individualistes de 1925, de même que celles d'Albert Pelletier et d'Albert Lévesque (en 2021) ; la correspondance avec Germain Beaulieu (en 2022) et, enfin, celle avec Rosaire Dion-Lévesque (en 2023).

« TON CORPS EST LA CHAPELLE OÙ J'ADORE ET JE PRIE »…

S'agissant de lire une œuvre littéraire, l'image antérieure d'un Champollion décryptant des hiéroglyphes est assurément sympathique, mais fausse en son fondement même. Le texte, cette « œuvre ouverte » se prêtant à de perpétuelles compréhensions, n'est jamais déchiffré une

30. Alfred DesRochers, « Les "individualistes" de 1925 », *Le Devoir*, 25 novembre 1951, p. 9.

31. Pierre Hébert [*et al.*], *La correspondance Louis Dantin–Alfred DesRochers : une émulation littéraire (1928-1939).*

fois pour toutes ; c'est dans cet incessant discours que je situe maintenant mon point de vue.

Il y a plus, beaucoup plus, dans les annales d'une vie que la succession des événements, succession souventes fois synonyme de dispersion. Le quotidien est une centrifugeuse qui éparpille les morceaux d'être ; l'autobiographie, les mémoires, voire le journal intime sont une résistance contre un tel émiettement. Nul ne veut être un oignon que l'on pèle sans jamais en trouver le centre, ou le sens ; chacun cherche à se *recueillir*, comme l'a si bien dit le philosophe Gabriel Marcel, à rassembler les granules de son existence fragmentée. Au seuil de cette étude, il n'en va pas autrement : j'estime que l'on ne peut saisir la trame profonde de l'œuvre de Dantin, œuvre entendue ici dans le sens le plus large possible, que si l'on accorde au premier chef une importance primordiale aux deux faits suivants, fondements de son rapport au monde.

En premier lieu, la prégnance de la vie religieuse. Eugène Seers a été Père du Très-Saint-Sacrement pendant deux décennies, en Belgique et à Montréal, une congrégation de pères adorateurs de l'Eucharistie. Il passera de nombreuses heures devant l'hostie en adoration ou, en tout cas, en s'y efforçant malgré les distractions qui l'assaillent. Peut-on rester ainsi, prostré, sans que s'imprègne une marque dans l'être, dans l'imaginaire ? C'est, en tout cas, la prétention de François Hébert dans « L'hostie de Dantin », que je partage entièrement[32] : un Dantin « coincé entre *la poésie de l'hostie*, une manière d'adoration esthétisée, et *l'hostie de la poésie*, une manière de poétique sacrificielle ». Mais pourquoi s'arrêter à cette figure ? Poussons plus loin, ce que fait à l'occasion François Hébert : de cette vie *en religion*, spirituelle, mystique même en ses débuts, Dantin a gardé intacte une figure centrale, celle du Christ, malgré toutes les aberrations de l'Église :

> Toi, quand même resté mon maître et mon ami,
> Le plus doux des rêveurs, le plus grand des rebelles[33].

32. François Hébert, « *L'Hostie* de Dantin », p. 28.

33. *Chanson intellectuelle*, p. 7.

Il y a chez Dantin une persistance, une rémanence du religieux qui est structurante dans son œuvre autant que dans ses options politiques : voilà un premier scénario de vie que j'espère avoir dégagé au terme de cette biochronique. Mais le but n'est pas cette « sainteté sans Dieu » du docteur Rieux, dans *La Peste* de Camus ; car ce lien à la figure du Christ en tant qu'axe de lecture ne livre qu'une partie de Dantin, la seconde étant beaucoup plus profane…

L'autre versant de cette existence duelle confine presque à l'idolâtrie : « Femme, ton ventre soit béni[34] ! » Ainsi se termine le long poème « Litanie-symbole ». Outre ses distractions lors de l'adoration du Saint-Sacrement, Eugène Seers, on le verra dans son carnet, se sent faible vis-à-vis d'une tentation – celle de la chair, comme on disait à l'époque. Plus tard, il y aura la jeune Charlotte Beaufaux puis, à Montréal, une amante, Clotilde Lacroix, avec laquelle il s'enfuira aux États-Unis. À Boston, ce seront Florence Crawford, Fanny Johnston et Rose Carfagno. Des photos de femmes nues étaient suspendues à son mur : « […] he knew so many women… », écrira de lui son ancienne ménagère Florence Crawford[35]. Pourquoi cette énumération ? Parce que ce culte du corps féminin traverse aussi son œuvre au point de constituer le second axe qui la configure, cohabitant avec le religieux.

« Deus absconditus » : « Dieu caché », titre d'un poème de Dantin. Du « groupe social » que constitue en l'occurrence la congrégation des Pères du Très-Saint-Sacrement découle l'expérience religieuse de Dantin ; mais la singularité de ce cas réside dans le fait que, même si Dantin n'y a passé que deux décennies, qu'il a défroqué et rejeté l'institution ecclésiale, la présence du Dieu caché, de la figure du Christ traverse cette vie et son expression. Et il y a aussi « Dea abscondita », déesse cachée… d'abord cachée par sa vie religieuse, ensuite « possédée » plusieurs fois, mais toujours pour un court laps de temps. Eugène Seers / Louis Dantin cherchera toute sa vie la femme fuyante :

34. « Litanie-symbole », *Poèmes d'outre-tombe*, p. 77.

35. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 1er décembre 1961, FGN, 93.

Alors à tous il dit adieu
Et repartit seul avec Dieu.

Il s'en retourna vers la mer
Il y lança son cœur amer.

Mais le cœur, à pein' quitté le bord
De fatigue et d'angoisse est mort.

Et parmi les flots tourmentés
Il roul' pendant l'éternité[36].

Ces deux axes ne doivent évidemment pas faire illusion : ils ne prétendent point livrer la somme totale d'une existence. Cette étude, sur Louis Dantin certes, engage aussi à une méditation sur l'infinie complexité de l'être humain : « Il y a quelque apparence [de raison] de faire un jugement d'un homme par les plus communs traits de sa vie », a écrit Montaigne, sensible à la difficulté « d'assortir les pièces » pour ramener l'homme à l'unité. Les bons auteurs même s'entêtent et « choisissent un air universel et, suivant cette image, vont rangeant et interprétant toutes les actions d'un personnage, et, s'ils ne les peuvent assez tordre, les vont renvoyant à la dissimulation[37] ». Suivons les préventions du sage Bordelais et n'essayons pas ici de ramener Dantin à une unité factice qui pécherait autant par surcharge que par dissimulation des faits.

« Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie[38] » : sans qu'il faille chercher à tous les instants les traces de la femme et du religieux, ce vers devrait néanmoins structurer la double charpente de cette étude.

36. Louis Dantin, « La complainte du cœur noyé », *Le coffret de Crusoé*, p. 74.
37. Montaigne, *Essais*, Livre second, chapitre 1.
38. « Stance païenne », *Poèmes d'outre-tombe*, p. 68.

Chapitre 1

1865-1894
La vie religieuse européenne

1865-1883 : élève prodige et cours classique erratique

> « Il fut un enfant prodige, un de ceux qui n'aboutissent jamais à rien[1]. »

Eugène Seers est un être particulièrement doué, chez qui tout réussit, intellectuellement du moins. Il fera un doctorat, à Rome : « […] de tous les religieux s.s.s.[2] qui prirent leur doctorat à Rome, Eugène Seers fut le seul à subir la soutenance publique annuelle[3] ». Il parlera plusieurs langues, dont le latin, l'anglais et l'italien ; il se verra confier très jeune des tâches importantes chez les Pères du Très-Saint-Sacrement ; il est plutôt bon

1. FGN-χr, 1866. Pour l'explication des sigles et des renvois, voir « Sigles utilisés », p. 545.
2. Pour *Societas Sanctissimi Sacramenti*, identification des Pères du Très-Saint-Sacrement.
3. Aimé Côté [à Raoul Ullens], 5 mai 1950, APTSS-Lommel, Seers.

musicien, organiste et pianiste en l'occurrence. Et cette aisance dans les choses intellectuelles, elle apparaît dès sa prime éducation.

Le jeune Eugène « ne fréquente pas l'école primaire. Ses parents lui firent la classe[4]. » Élève brillant, il amorce ensuite son cours classique en 1875 au Collège de Montréal, chez les Sulpiciens, puis poursuit ses études au Séminaire en 1881, en première année de Philosophie, la septième année de ce cours[5]. C'est à ce moment – il a 16 ans – que se précise chez lui l'idée de devenir prêtre[6], intention qu'il annonce l'année suivante (en 1882) à son père Louis-Alexandre. Notons aussi qu'il apprend la musique pendant deux ou trois ans au Collège de Montréal[7], musique qui sera importante dans sa vie personnelle et littéraire.

Eugène accepte de terminer son année de Philosophie chez les Sulpiciens à Issy-les-Moulineaux, en France, sur la proposition de son père qui, semble-t-il, aurait été déçu qu'il ne devienne pas avocat comme lui. Dantin écrira, dans son début d'autobiographie : « Avec des vues plus larges sur le monde, des connaissances plus étendues, je serais mieux en

4. FGN-χr, 1866.

5. Dans l'ordre, les années du cours classique étaient : Éléments latins, Syntaxe, Méthode, Versification, Belles-lettres, Rhétorique, Philosophie I et Philosophie II. Ses Belles-lettres et Rhétorique furent « les meilleures années » (FGN-χr, 1865). Qu'à 17 ans Louis Dantin termine sa première année de Philosophie indique un élève particulièrement doué (qui est inscrit « en Syntaxe, à dix ans, et se classe tout de suite parmi les meilleurs élèves » – Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 38). Garon écrit pour sa part, dans son mémoire (1957) : « Très intelligent, très appliqué et apparemment persévérant, il a remporté des succès dont il pourrait avec de justes raisons être fier. Nous notons seulement qu'il ne semble pas avoir de facilité pour les mathématiques et, chose à noter, il n'a jamais obtenu que deux accessits en religion pendant tout son cours » (p. 14). Et FGN-χr, 1873 : « À huit ans, Dantin est présenté au Collège de Montréal, mais refusé parce que trop jeune, "un bébé" ; le directeur dit : "Mais ce n'est qu'un enfant !" Il n'avait que huit ans. La règle était de ne prendre les élèves qu'à l'âge de 10 ans ; confié alors à un professeur particulier (à Montréal, sans doute). Pendant un an. Puis entre en méthode ; Dantin étudie sous un précepteur particulier ; refusé en septembre 1873, Dantin dut rester à Montréal et être placé sous un précepteur. »

6. Selon Yves Garon (1957), « Louis Dantin […] », f. 19. En mars 1881, il avait fait un devoir littéraire sous forme de conférence ou de sermon, sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (FGN-χr, 1881). Les Pères du Très-Saint-Sacrement l'intéressent sûrement déjà dès 1881 : « Pendant son année de philosophie, "inondé" de pamphlets et prospectus sur la communauté des PP du SS. » (FGN-χr, 1881)

7. FGN-χr, 1879.

mesure, pensait-il, de faire à mon retour le choix définitif d'une vocation[8]. » C'est ainsi que, durant l'été 1883, l'adolescent de 17 ans voyage en Italie, en France, en Suisse. Or, à la suite de ce séjour survient un événement qui gravera sa vie à tout jamais, déjouant les calculs de son père…

1883 (juillet) : du coup de foudre religieux à la foi foudroyée

> « J'ai commencé cette retraite mardi soir 24 juillet 1883. Le soir du mercredi 25 j'étais décidé à être religieux du Saint-Sacrement. Le 1er août, entrée au postulat. Le 29 septembre, prise d'habit. »

> « On dirait que je n'ai pas la foi ! » (22 septembre 1883)

Après son périple européen et une fois rendu à Issy-les-Moulineaux, en France, Eugène croise à nouveau Arthur Letellier de Saint-Just (qui avait lui aussi étudié à Montréal, au Séminaire, de 1880 à 1882) : « Je n'avais encore passé qu'une nuit à Issy, où je comptais me loger pendant les vacances, lorsque Mr Letellier, celui que tu as connu à Montréal et que j'ai rencontré à Paris, me proposa un tour en Belgique […][9]. » Le 21 juillet 1883[10], il se rend chez les Pères du Très-Saint-Sacrement à Bruxelles, où se trouvent aussi d'anciens amis, dont Damase Pitre, pour lequel Seers aura durant toute sa vie une très haute estime. Le 24 juillet, Eugène commence une retraite empreinte de ferveur mystique et dont les conséquences sont fulgurantes : « J'ai commencé cette retraite mardi soir 24 juillet 1883. Le soir du mercredi 25 j'étais décidé à être religieux du St-Sacrement. Le 1er août, entrée au postulat. Le 29 septembre,

8. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 13. Nadeau cite un extrait de l'« autobiographie » (FGN, 83) que Dantin a laissée inachevée, en anglais à l'origine. Francoli (*Le naufragé* […], p. 66-73) allègue toutefois que les parents d'Eugène ont plutôt cédé devant son insistance d'aller rejoindre son ami Arthur Letellier, ne croyant pas à cette rencontre inopinée entre eux deux qui surviendra dans un train en route vers Paris – dont je parlerai plus avant. Je pencherais plutôt vers la version que donne Dantin sur les raisons de son départ dans son autobiographie.

9. Lettre à Louis-Hector Filiatreault, 31 août 1883, FYG. Cette fort intéressante lettre sera examinée de près un peu plus loin.

10. Selon le FES, APTSS-Qc, bte 3.

prise d'habit[11]. » C'est d'ailleurs ce 1er août 1883 qu'il écrit à « Mon très Révérend Père[12] » : « Vous avez sans doute appris qu'étant à voyage à Bruxelles et ayant reçu l'hospitalité dans la maison du S. Sacrement, je m'y suis trouvé si bien que j'ai demandé à n'en plus sortir. » Il ajoute : « Je vous écris aujourd'hui pour vous demander de commencer mon postulat et de le faire dater d'aujourd'hui même[13]. »

De madame Vauquier dans *Le Père Goriot*, Balzac dit, dans cette phrase clé de l'esthétique réaliste : « […] toute sa personne explique la pension, comme la pension implique sa personne. » À ce stade de la vie du futur « Père Seers », et sans en faire un déterminisme, je crois opportun, pour que l'on comprenne bien l'engagement qu'il s'apprête à faire, de préciser la nature de cette congrégation, les Pères du Très-Saint-Sacrement. Toute sa personne trouve écho dans la congrégation, comme la congrégation éclaire sur sa personne.

La Congrégation des Pères du Très-Saint-Sacrement a été fondée par Pierre-Julien Eymard (1811-1868) à Paris, en 1856. Mais elle migre par nécessité en Belgique :

> Bientôt, comme toutes les congrégations françaises, elle doit faire face à la crise de la réforme scolaire des années 1880, à la loi sur le service militaire de 1889 et aux politiques gouvernementales menées par Émile Combes […]. Contrainte de mettre un terme aux activités de ses maisons en France, elle regroupe ses religieux en Belgique, où elle reconstitue ses maisons de formation[14].

Le centre d'archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, à Lommel, en Belgique. À l'avant-plan, l'ouvrage dactylographié de plus de 1000 pages du père Raoul

---

11. Eugène Seers, « Carnet du P. Eugène Seers », f. 4. Cette note chronologique a été ajoutée plus tard par Seers, puisqu'elle retrace les grandes étapes de sa vie jusqu'en 1888, année de son ordination.
12. FES, APTSS-Qc, bte 1. Je n'ai pu identifier le destinataire ; il s'agit peut-être d'une simple lettre interne, formelle, par laquelle Eugène Seers demande officiellement de commencer son postulat.
13. FES, APTSS-Qc, bte 3.
14. Chantal Poulin, *En mémoire de Lui.* […], p. 25. La fondation de la maison de Montréal, en 1890, n'est évidemment pas étrangère à cette situation.

Ullens, s.s.s, « Les religieux du T. S. Sacrement à Bruxelles ». À l'arrière-plan, buste du fondateur, le père Julien Eymard (1811-1868).

Les Pères du Très-Saint-Sacrement sont un ordre religieux contemplatif visant à faire rayonner l'Eucharistie. Qu'est-ce à dire ? Son but premier est d'« adorer de façon perpétuelle le Saint-Sacrement[15] ». Eucharistie, Saint-Sacrement, ostensoir : trois termes liés à la présence réelle du Christ dans l'hostie. D'abord l'Eucharistie. Le Christ a dit : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », lors de la dernière cène ; à l'occasion de la messe, le prêtre reprend ces paroles en tenant l'hostie bien haut, affirmant par là que cette hostie est bien le sang et le corps du Christ. C'est d'ailleurs ce transfert de substance dans l'hostie que l'Église catholique nomme la transsubstantiation : « […] transformation mystérieuse des éléments de l'Eucharistie qui en fait, en vertu de la parole du Christ qui nous les propose, son propre corps et son propre sang[16]. »

15. Chantal Poulin, *En mémoire de Lui*, p. 24.

16. L. Bouyer, *Dictionnaire théologique*, p. 628.

L'hostie, présence réelle du Christ, est donc l'objet de l'adoration, adoration du Saint-Sacrement. Et cette hostie consacrée est présentée dans l'ostensoir, véritable pièce d'orfèvrerie, dans la lunule au centre, plus précisément.

La personne d'Eugène Seers trouve écho dans cette congrégation. Eugène est un mystique, et cette présence totale du Christ répond à son besoin d'absolu. Mais cette congrégation, elle, nous éclaire-t-elle sur sa personne ? Oui, certes, mais d'une manière paradoxale, voire dissonante. Car le mysticisme du père Seers trouvera rapidement une limite dans la théologie de saint Thomas d'Aquin, somme d'arguties qui le frapperont frontalement à Rome, en 1884 ; le contemplatif préférerait disputer. Mais n'anticipons pas et revenons à cette fracassante révélation vocationnelle.

1883 (31 AOÛT) : « NOTRE SEIGNEUR EST LÀ ! » UNE LONGUE LETTRE EXALTÉE

De Bruxelles, le 31 août 1883, Eugène Seers écrit une longue lettre de 14 feuillets à son « cher ami » de Montréal, Louis-Hector Filiatreault[17], lettre qui nous donne des indications saisissantes sur sa « vocation ».

« Tu as bien dû me croire mort », dit-il d'emblée, tellement il y a longtemps qu'ils ne se seraient pas écrit. Il enchaîne : « Si tu savais quel tour j'ai fait ! » Et Seers d'énumérer les endroits qu'il a visités : toute l'Italie, une partie de la France, Paris, Lyon, Marseille, Gênes, Florence et le Vatican, entre autres. Mais il saute à l'essentiel : « […] je suis, depuis un mois, postulant du Saint-Sacrement… ». Croyant découvrir l'Europe, Eugène a plutôt découvert Dieu, au point de s'écrier à son destinataire : « Oh ! comme il est bien plus beau Notre-Seigneur, que toutes les villes, que tous les monuments du monde ! […] Ah ! si je L'avais connu, en

17. Dans FYG ; les citations qui suivent proviennent de cette lettre. Une note de Garon indique simplement « lettre à Filiatreault ». Selon Francoli (*Le naufragé* […], p. 66), il s'agit de Louis-Hector Filiatreault, un ancien camarade de collège. Il sera ordonné prêtre le 6 septembre 1885 (J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, p. 222).

partant du Canada, comme je Le connais à présent, je n'aurais pas pris le temps de passer à travers tant de chandelles pour arriver au Soleil. »

Il raconte les circonstances qui l'ont amené chez les Pères, en Belgique, dont sa rencontre avec Letellier. Mais le jeune Eugène ne se dirigeait pas totalement vers l'inconnu en allant chez les sacramentins. Il allait y revoir le père Damase Pitre, un de ses excellents amis à Montréal à l'époque du collège[18], qui jouera un rôle important plus tard, quand nous scruterons les tenants et aboutissants des rencontres entre Seers et Émile Nelligan. Par ailleurs, depuis ses études à Montréal, il connaît la communauté du Saint-Sacrement, « qui nous avait inondés toute mon année de Séminaire de ses pamphlets et de ses prospectus ».

Le soir de leur arrivée à Bruxelles, le 21 juillet, les Pères leur font faire une courte visite à la chapelle, où se trouvent l'ostensoir et l'hostie, visite qui laisse chez Eugène « quelque chose d'inconscient et d'inexprimable… » C'est le lendemain, en y retournant, qu'il a le choc : « Notre-Seigneur est là ! » L'extase « sans fin des élus […], le bonheur sans limite qui nous attend au ciel »… Jésus-Christ est là, dans cette hostie, « dans la plénitude de son être. C'est Lui, son corps et son âme, en chair et en os !... »

Notre jeune mystique trouve bénis ceux qui peuvent consacrer leur vie en cette présence constante du Seigneur. Il est hanté, ne dort pas de la nuit ; « le lendemain, toute la journée, ce fut pire encore ». Il lui semble entendre l'hostie qui lui parle, qui l'appelle, littéralement : il en reproduit des extraits dans sa lettre. La seconde nuit est encore plus troublée : « J'en étais à un point que j'avais peur de devenir fou, tant ma tête était bouleversée. » Le geste décisif doit être posé : il va voir le supérieur, le père Tesnière, « à 9h du soir, et à 9h et demie, j'étais décidé à être religieux du St-Sacrement ». La lettre à Filiatreault se termine ainsi : « Dis-moi que tu me comprends, que tu vois la beauté de la vocation. » C'est signé « Eugène Seers (Fr. Pierre) » puisque, pour un court laps de temps encore, les postulants ne prendront pas leur véritable nom.

18. FGN-χr, 1874. Damase Nap. Pitre (Saint-Isidore de Laprairie 1859–Montréal 1933), est entré chez les Pères du Très-Saint-Sacrement à Bruxelles en 1881 (APTSS-Lommel, Pitre).

Que voilà une lettre aussi exaltée qu'énigmatique…[19] Eugène Seers entre-t-il dans la famille des Pascal, Claudel, qui ont connu ces subites révélations ? Non, car dans le cas d'Eugène Seers, cette illumination passera rapidement de subite à subie. Son carnet nous révélera une foi chancelante dès les mois suivants, qui suivra un decrescendo irréfrénable. Comment alors expliquer cette fulgurante conversion, si jamais de tels phénomènes peuvent livrer quelque sens rationnel ?

Le phénomène de la conversion a été abondamment étudié, surtout depuis *The Varieties of Religious Experience* (1902), par William James. S'il ne m'appartient pas de m'aventurer dans ce domaine complexe de la philosophie et de la sociologie, je tiens néanmoins à relever trois traits qui, dans sa lettre à Filiatreault, semblent assez communs à la conversion[20] : son apparence involontaire, sa préparation et sa fonction.

« Le caractère involontaire de la conversion est ici exprimé non seulement par la soudaineté de l'expérience, mais également par son caractère passif : le sujet subit un processus extraordinaire de transformation de soi, dont il ne semble pas être l'auteur […][21]. » Eugène a en effet entendu un appel irrésistible : « […] c'est la douce Hostie toute seule et sans mon concours qui m'a retenu à ses pieds ». « Je me suis donné, livré, abandonné, abdiqué entre ses [Jésus] mains. » Tout s'est passé comme si Eugène « était agi » ; c'est alors que, « n'y tenant plus et n'ayant pas envie de passer une troisième nuit sans dormir », il va voir le père Tesnière.

19. Une telle exaltation était peut-être usuelle à l'époque. Le père Eugène Prévost, par exemple, n'est pas en reste. En mai 1881, il écrit au père Durand : « Encore trois mois, et je serai novice du Très Saint Sacrement ! Cette seule pensée me fait verser des larmes de repentir et de reconnaissance. / J'ai soif de la vie d'adoration ; là se portent tous mes désirs. Aller passer ma vie au pied du Tabernacle ! Devenir l'habitant de ce ciel sur la terre, ne plus vivre que d'amour pour ce Prisonnier d'amour ; prier sans cesse pour l'Église et la conversion des pécheurs, demander à ce Dieu Sauveur des prêtres de feu, comme en voulait le Père Eymard, réparer les outrages faits à Jésus dans son Sacrement adorable, Oh ! quelle vie ! » (Dans Côté, *Le Livre de famille* […], p. 22.) Il faut tout de même mentionner que Prévost était reconnu pour son ardeur, voire son prosélytisme.

20. Sans ouvrir un long débat sémantique, je prends « conversion » dans son sens premier : *cum, vertere*, se tourner vers, avec.

21. Stéphane Madelrieux, « La conversion sans la religion », p. 5 (page consultée le 14 novembre 2019).

Sans donner à cette situation une portée exagérée, on peut dire qu'elle contient en creux une attitude qui suivra Dantin toute sa vie, celle de ne pas être vraiment maître de sa destinée, au point de ne pas prendre de décisions. Voyons-en deux exemples, à la faveur d'un saut avant dans la chronologie.

Au plus fidèle de ses correspondants, Germain Beaulieu, Dantin explique par ce « fatalisme mystique » l'impéritie qui l'a tenu (trop) longtemps dans les ordres, à Bruxelles :

> J'étais un religieux assez exemplaire pour qu'on me confiât la direction d'un noviciat, puis celle d'une maison d'exercice ; et, comme un automate, je prêchais, je dirigeais les âmes, j'écrivais pour la défense de ma vocation, espérant toujours que ma bonne volonté extérieure me rendrait la paix au-dedans, et, par une espèce de fatalisme mystique, mettant mon état sur le compte de la Providence et me soumettant en aveugle à tous les dégoûts, à toutes les ténèbres[22].

Cette passivité bloque toute action importante, telle – second exemple – l'offre que lui fera son ami Alfred DesRochers. Le 29 juillet 1929, ce dernier écrit à Dantin que Florian Fortin, le directeur du journal *La Tribune* à Sherbrooke, aimerait l'embaucher comme « directeur littéraire du journal ». Le 15 août, Dantin répond à son correspondant que cette « bienveillante suggestion » le « tenterait par bien des côtés ». Mais surtout…

> Mais surtout une chose me ferait hésiter à prendre l'initiative d'une démarche. Je suis de ces fatalistes qui se laissent guider par leur sort au lieu d'entreprendre de le diriger. Il me semble toujours qu'un effort que je fais moi-même met des bâtons dans les roues du destin et m'entraîne dans des voies risquées. J'attends toujours que des circonstances s'arrangent d'elles-mêmes, que des voies s'ouvrent toutes seules, que des pressions extérieures me poussent, avant d'agir résolument en quoi que ce soit.

22. Louis Dantin à Germain Beaulieu, 19 avril 1909.

Cette phrase tirée de son autobiographie règle la question : « J'ai toujours été cruellement puni, chaque fois que j'ai pris en mains les rênes de ma destinée[23]. »

Revenons à la conversion, au deuxième point plus précisément, la « préparation de la conversion », qui semble par ailleurs contredire son aspect à la fois subit et subi ; mais tel n'est pas le cas si l'on déconstruit son caractère involontaire. Pierre-Yves Brandt souscrit à la position de William James :

> Cherchant à modéliser, il y a plus d'un siècle maintenant, le processus psychologique de la conversion religieuse, William James a mis l'accent sur la préparation subconsciente du changement. Le futur converti serait plus actif qu'il ne le croit, mais en soubassement. L'impression de rupture résulterait d'une prise de conscience soudaine au moment où tout est prêt pour apparaître à la conscience[24].

Et il est vrai que la conversion de Seers n'est pas à ce point un retournement *ex nihilo* ; son début d'autobiographie montre clairement « qu'il n'y a jamais de conversion absolument subite, qu'elles sont toutes préparées graduellement (même si la transformation peut être subite) et ne se situent jamais hors contexte[25] […] ». Retournons à Eugène au temps du collège, à Montréal :

> Sous les influences des enseignements chrétiens, des pratiques religieuses emplissaient mon existence, mon âme était hantée des visions d'un monde régnant par delà [*sic*] les espaces terrestres. Dans cette région surnaturelle, les secrets de la vérité divine, la pureté retrouvée, la paix dans l'immolation de soi-même devaient faire de l'âme un temple consacré au service du Seigneur, une demeure céleste où se goûteraient de suprêmes délices. […] Ma vie serait consacrée tout entière à la poursuite d'idéals élevés ; le

23. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 14. La version originale anglaise est moins sévère : « It has never paid me to take the lead of my own fate. »

24. Pierre-Yves Brandt, « La conversion, retournement ou changement d'appartenance ? […] », p. 4 (page consultée le 23 février 2020).

25. Stéphane Madelrieux, « La conversion sans la religion », p. 20.

> culte de Dieu et son service, la recherche des vérités éternelles, le renoncement aux plaisirs de la terre me feraient atteindre cette perfection morale que je rêvais[26].

Il n'est dès lors guère surprenant de lire, dans sa lettre à Filiatreault : « […] comme j'avais dans le cœur depuis longtemps un désir immense de me donner à Dieu, et de ne vivre que pour Dieu, il y avait déjà une idée qui pointait imperceptiblement ». La vision de l'ostensoir, de l'hostie a été, somme toute, un déclencheur, un lien puissant entre le passé et l'avenir.

Entre le passé et l'avenir… Cette troisième et dernière caractéristique de la conversion embrasse la totalité du moi : « Ce sont des expériences de transformation, qui impliquent un avant et un après, la situation transformée venant répondre au problème qui se posait dans la situation initiale[27]. » Ce qui confère à la conversion son sens, c'est un nouveau rapport au monde, une nouvelle conduite qui émousse la conduite antérieure, non désirable.

Toujours au collège, le jeune Eugène, emporté par l'idée de se consacrer au Seigneur, était en même temps hanté par la faute, sans objet précis, qui se nourrit de la culpabilité même[28] :

> Ma conscience devint bientôt d'une sensibilité extrême, d'une sensibilité maladive. La moindre faute, réelle ou imaginaire, m'obsédait sans fin ; mon directeur, compatissant à mes scrupules, écoutait avec patience les bagatelles dont je m'accusais comme des crimes et calmait les folles inquiétudes qui me tourmentaient sur mon salut éternel[29].

Seers décharge son âme auprès de Filiatreault sur cette culpabilité qui ne cesse de croître, prenant même une dimension universelle : comment se fait-il que les hommes ne pensent pas davantage à Dieu ? Comment se fait-il qu'on le laisse ainsi seul, dans le tabernacle, que l'on n'ait pas « envers

---

26. Traduction de son « Autobiographie » (Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 13).
27. Stéphane Madelrieux, « La conversion sans la religion », p. 15.
28. Il faut se reporter à cette époque où la culpabilité et la faute hantaient l'existence du catholique. Le péché originel définissait au départ tout être humain et induisait d'emblée une nature peccamineuse qui pouvait confiner à l'obsession.
29. Dans Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 13.

Dieu la politesse qu'on a envers le dernier des hommes, de lui tenir au moins compagnie ?... » Eugène entend l'hostie : « Vois ces hommes qui ne vivent que pour me combattre et détruire mon règne »… Une vie nouvelle s'ouvre grâce à laquelle le néophyte va rétablir la situation, contribuer à ce passage du désordre à l'ordre : « Et si j'étais appelé, moi, à réparer ces crimes par le don de ma vie à l'adoration et au service de N. S. ? »

Dieu, par jambages tors, écrit droit, disait Claudel. Dans cette courbe majeure de sa vie, Eugène Seers croit en effet que Dieu écrit droit, qu'il lui a indiqué sa voie dans cette vie de contemplation, réparation du désordre du monde. Cette lettre jaculatoire à Filiatreault imprègne à tout jamais dans la psychè d'Eugène deux figures immarcescibles : celle de l'hostie et la vision pure, idéalisée du Christ, figures qui graveront sa vie entière en dépit de tous ses aléas. Dorénavant, pour prendre la mesure de cette vie, de cette œuvre, il faudra l'éclairer par ces deux feux. J'ai dit « immarcescibles », infrangibles. Ce serait simple, trop simple… Ces figures vont bientôt se dissoudre devant les doutes intérieurs, accentués par le psittacisme de la scolastique, cet enseignement religieux desséché, lors du séjour d'études à Rome ; toutefois, et cela ne doit pas être oublié, leur essence, en l'occurrence l'hostie, cette forme ronde de la perfection[30], et la figure du Christ comme « le plus grand des rebelles[31] », à la manière une basse obstinée, hanteront Seers jusqu'à la fin. Mais, pour le moment, revenons à leur décristallisation imminente.

1883-1884 : LE « CARNET NOIR » DE LA VOCATION

La promptitude de cette décision de devenir père du Très-Saint-Sacrement pourrait laisser supposer une vocation ferme, assurée ; il n'en est rien, pourtant. Le jeune Eugène – il a tout juste 18 ans – a tenu à cette époque un « Carnet » de retraite, de réflexions où son âme tourmentée se

30. Le cercle comme figure de la perfection remonte à la nuit des temps ou, en tout cas, à l'aube de la philosophie : « L'être se parfaisant aux limites dernières / Il est tel que la masse arrondie de la sphère / Où du centre, un rayon, se propage en tout sens / N'admettant, ça ou là, plus ou moins de distance. » (Parménide d'Élée, *Fragments II*)

31. Dans son poème *Chanson intellectuelle*, sur lequel je reviendrai et qui occupe une importance considérable chez Dantin.

sent le plus souvent indigne de son Dieu. Ce « Carnet » compte 121 feuillets ; il couvre les années 1883 et 1884 puis, à la page 93, fait un bond en 1887 et, dès ce moment, comporte beaucoup de passages en latin. Ces pages sont riches d'enseignements de tous ordres : des interrogations sur sa vocation, un sentiment d'échec à la vivre pleinement, surtout durant les heures d'adoration, et un doute profond sur sa capacité à vraiment aimer son Dieu. En vérité, il est raisonnable de croire que le théâtre intime d'Eugène Seers s'y joue d'ores et déjà ; voyons quelques-unes des ombres qui s'y agitent.

Ce « Carnet » s'ouvre sur un texte de deux pages signé « Eugène Seers », comme s'il s'agissait d'un pacte, d'un moment solennel où une vie se joue, une décision se prend par laquelle l'être s'enfouit, s'enfuit peut-être aussi, en Jésus-Christ. Prenons toute la mesure de cette ardeur mystique en citant au complet cette supplique au sujet de sa *vocation* qui signifie, rappelons-le, l'*action d'appeler* :

> Mon Dieu ! Je me prosterne devant vous dans la simplicité, la soumission, le dévouement les plus absolus[32]. Je viens demander de me dire s'il est vrai que vous m'auriez donné cette vocation sublime de m'immoler corps et âme, nuit et jour. Toute ma vie devant l'ostensoir où vous êtes dans la réalité de votre être dans l'immensité de votre amour. Vous me connaissez ô mon Dieu ! Vous savez donc que ma volonté est indifférente et qu'elle n'attend qu'un mot de vous pour partir de suite où vous l'appellerez. Dites-moi donc, ô mon Dieu, si vous voulez que je quitte tout dès à présent pour embrasser le culte et l'amour de votre Hostie, et je n'hésiterai pas une seconde à commencer la belle vie d'immolation et de mort que vous m'avez désignée. Ste-Vierge, je sens d'avance que vous ferez tourner cette retraite à mon plus grand bien et à la plus grande gloire de Jésus. (3[33])

32. Avec beaucoup de nuances, certes, ce passage rappelle le « Mémorial » de Pascal, ce moment d'illumination, cette « Nuit de feu » pendant laquelle se produit une conversion fulgurante. « Soumission totale à Jésus-Christ », écrit Pascal ; Seers a aussi connu, on l'a vu dans sa lettre à Filiatreault, plusieurs « nuits de feu ». Toutefois, et la nuance est sensible, le doute imprègne toute cette recherche d'Eugène.

33. Ce chiffre et ceux qui suivent renvoient aux feuillets du carnet.

L'adolescent se croit-il véritablement appelé à cette vie contemplative qui exige de « bien faire [ses] trois heures d'adoration » (20) du Saint-Sacrement, d'attacher son regard sur l'ostensoir qui contient l'hostie, symbole du Christ présent en substance ?

La réponse divine est insondable, car Eugène vit sans cesse un divorce entre sa volonté de se donner au Seigneur et son impuissance à réaliser « cette belle vie d'immolation ». Les nombreux témoignages de ce déficit, surtout durant les heures d'adoration, apparaissent crûment dès le 22 septembre 1883 : « J'ai aussi compris combien c'était une chose indigne d'avoir autant de distractions devant Notre Seigneur. On dirait que je n'ai pas la foi ! […] Ô misères, ô contradictions de ma pauvre âme ! […] Vouloir et cependant faillir toujours devant cet ennemi qui est en elle […]. Oh ! je veux absolument arriver à ne pas être distrait à l'adoration. » (8) *Être distrait*, de *distrahere*, « être tiré de plusieurs côtés » : le mot traduit bien ce que sera la vie d'Eugène… Nombre de pages qui suivent, dans son carnet, font état de diverses résolutions du postulant pour tenter, souvent en vain, de réduire cette distance qui l'empêche de se donner à la contemplation ; et « la première résolution à prendre, celle qui résume toutes les autres, c'est de bien faire mes trois heures d'adoration ». (20) « Pour cela, je prends la résolution d'être bien *recueilli* en la présence de Jésus Hostie, d'y penser souvent, de Lui offrir tout ce que je fais. » (21) Eugène souligne le mot *recueilli*, sachant, oui, qu'il lui faut cueillir ces morceaux d'être *distraits*, éparpillés, et les recentrer sur l'adoration. Mais l'échec est toujours possible : « Toutes les fois que j'aurai manqué de préparer mon adoration, je dirai un "Pater" et un "Ave" les bras en croix. » (22)

La retraite de janvier 1884 – rappelons qu'Eugène a pris l'habit le 29 septembre 1883 – alourdit ses doutes d'atteindre son idéal vocationnel : « Où en suis-je ? Mon Dieu, qu'est-ce que je suis venu faire ici et qu'est-ce que j'y fais ?... / C'est une chose certaine que je sers horriblement mal Notre Seigneur… et que je ne suis pas du tout dans l'esprit de ma vocation… » (46) Pire encore, ce constat implacable : « […] je m'ennuie en sa présence […] ». (47) Distraction, manque de recueillement, ennui : apparemment, le postulant risque de perdre le combat…

Puis, en février, le carnet pousse le même soupir profond : « Ô Jésus, pourquoi tardez-vous tant ? » (61) et la même volonté, ou velléité peut-être : « Je m'appliquerai donc spécialement pendant ce mois à l'*humilité d'esprit* ; à soumettre mon esprit et les lumières de ma raison, à la lumière de la foi et de la grâce de Jésus quelque répugnante qu'elle me soit. » (68 ; Seers souligne)

L'humilité d'esprit, le rejet du péché ne semblent pas aisés pour Eugène Seers. Tout juste avant ses vœux triennaux, prévus pour le 29 septembre 1884, il commence une retraite le 19 de ce même mois. Son carnet relate ses péchés, en particulier celui-ci, que la vie de Seers / Dantin éclairera d'une manière toute particulière, on le verra : « Impureté. Mon Dieu ! Que d'infidélité sur ce point ! » (86) Impureté, obsession de l'époque, cette impureté de l'adolescent qui sent d'irrépressibles pulsions qu'il ne peut sans doute satisfaire que par lui-même, éprouvant la culpabilité à chaque occasion de plaisir ; plus tard, Louis Dantin s'évadera complètement de cette prohibition de sa sexualité.

La transgression intellectuelle semble toutefois beaucoup plus assumée que les écarts sexuels ou les tergiversations religieuses, car cette âme qui doute de sa vocation doute beaucoup moins de son esprit critique : « Désobéissance. Antipathies contre mes supérieurs, jugements téméraires portés sur eux, disposition préconçue de trouver à redire à tout ce qu'ils commandent. » (91) À l'importance de la sexualité, qui sera centrale dans la vie de Louis Dantin, ajoutons dès à présent l'impératif de l'esprit critique, source de plusieurs polémiques à venir.

« Voilà le but de notre vocation : procurer la gloire de Dieu en *consacrant* l'Hostie, en *offrant* l'Hostie, en *s'unissant* à l'Hostie. » (91 ; Seers souligne) Quand, à partir du mois de juin 1899 dans la revue qu'il dirigera, *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*, ce père à la foi valétudinaire signera, sous le pseudonyme de Serge Usène, le long poème narratif « L'hostie du maléfice », c'est bien plutôt une désagrégation de l'Hostie qu'il y évoquera.

Ce « Carnet », en plus de révéler l'agonie secrète d'Eugène Seers, dessine déjà les contours contradictoires d'une vie : une âme tourmentée pourtant en quête de quiétude ; un esprit critique qui détestera néanmoins la polémique ; un mystique qui a besoin d'étancher sa soif du corps. Une

note éparse dans ses papiers[34], rédigée sur un carton de petit format, dit bien ces contradictions : « Un esprit d'une audace sans borne avec une volonté timide ; un caractère farouchement individuel avec des instincts sociaux ; le besoin d'aimer sans mesure avec l'incapacité de m'asservir[35]. » Mais il faudra d'abord avoir traversé plusieurs années de l'existence d'Eugène Seers / Louis Dantin pour en prendre la pleine mesure, la question de fond se posant en ces termes : toutes ces années de vie religieuse, qui s'interrompront sèchement en 1903, ont-elles marqué la vie, l'œuvre de Louis Dantin ? Quelle empreinte, le cas échéant, y auront-elles déposée ? Poursuivre cette chronique d'une vie obligera à demeurer attentif, entre autres, aux formes de rémanence du religieux chez ce futur défroqué, dans l'intention de les comprendre un peu mieux au terme du parcours.

Concluons par ce que Gabriel Nadeau qualifie d'un cas d'« autoscopie » à partir de ce passage du carnet d'Eugène : « J'ai été pendant quelques jours dans un état d'éblouissement tel qu'il m'était absolument impossible de penser à Dieu sans avoir en *même temps* une autre pensée qui me disait que j'y pensais, et une troisième par laquelle je m'apercevais que je pensais penser à Dieu. » (65 ; Seers souligne) Nadeau attribue cette autoscopie à du surmenage mental : « Trois heures d'adoration devant l'autel ; deux heures encore, même trois, à la chapelle pour les offices ; […] en cellule, défense de s'appliquer à toute lecture autre que celle d'ouvrages permis par la règle ; […] examens de conscience faits montre à la main[36] », etc. Il s'agit selon Nadeau d'une réelle maladie, que Seers qualifie d'ailleurs lui-même ainsi : « J'ai compris que cette maladie était une punition de ma persistance à m'examiner moi-même. » (65) Nadeau se demande même si le silence qui suit, dans son cahier, pour l'année 1884, ne serait pas l'indicateur d'un épuisement nerveux. Quoi qu'il en soit, cette fragilité sera le lot de Dantin jusqu'à la fin de ses jours – et, dans la nouvelle « Sympathies » (1922), il mettra en scène un personnage qui s'analyse à outrance…

34. « Autobiographie et notes », FGN, 83.

35. *Id.* Le texte est donné ici in extenso.

36. Gabriel Nadeau, « Un cas d'autoscopie […] », p. 119.

1884-1888 : études à Rome, responsabilités à Paris

Le 29 septembre 1884, donc, Eugène Seers prononce ses vœux triennaux (signifiant qu'après ces trois ans, l'on peut « retourner dans le siècle[37] »). Puis, le 6 octobre, il part pour Rome afin de faire des études de philosophie à l'Université Grégorienne et amorce ainsi « trois nouvelles années de la scolastique la plus arriérée, la plus vide et la plus desséchée qui se puisse concevoir ». (À Germain Beaulieu, 19 avril 1909) Ce contact avec la scolastique, amalgame de la philosophie et de la théologie, lui déplaît profondément : « […] je passai ces trois années à contredire intérieurement tout ce qu'on m'enseignait[38] ». La révulsion persistera : « […] mépris et haine de la scolastique qui ne finiront qu'avec mes jours ». (*Id.*) Affadissement accru de sa foi déjà vacillante ? Affaissement, plutôt ; conscience d'une dérive religieuse, non pas tant la sienne que celle de toutes ces ratiocinations, ces distinguos excessifs où, en fin de compte, la raison devient une trahison, une ennemie de la foi authentique. Dans une remarquable lettre à DesRochers, le 29 décembre 1929, où il fustige le dogmatisme religieux et explique son départ de l'Église catholique, il écrit néanmoins : « Je subirais toutes les misères et toutes les avanies que je croirais encore avoir gagné à secouer ce joug, qui est très loin, d'ailleurs, d'être celui du Christ… »

Et pourtant ! Eugène Seers obtient avec succès son doctorat en philosophie[39] : « Dantin fut un des plus brillants sujets des P.P. à Rome et à Paris. À Rome, les divers collèges organisaient des "disputationes" devant les cardinaux et le pape Léon XIII. On choisissait la crème des collèges. Dantin prit part plusieurs fois à ces "disputationes" devant le

37. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1960, f. 25-26.

38. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 19.

39. Il passe son examen de doctorat le 5 juillet 1887, avec la mention « Optima cum laude » (FGN-χr, 1887), nouvelle qui se rend au Québec. « Un nouveau docteur », tel est le titre d'un entrefilet : « Nous apprenons de Rome que M. Eugène Seers, de la communauté du Très Saint Sacrement, […] a été reçu docteur. » L'on signale qu'il est le fils « de notre distingué concitoyen L. A. Seers ». (*L'Étendard*, 24 août 1887 ; *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 25 août 1887) « À cette époque, écrit Garon (« Louis Dantin […] », 1957, f. 35), la licence en philosophie s'obtenait après la deuxième année, et le doctorat, sans thèse, après la troisième. » Il devait ensuite commencer ses études en théologie, mais « ses Supérieurs l'appelèrent à Paris » (Garon, 1957, f. 38).

pape et les cardinaux[40]. » Le père Seers prononce ses vœux perpétuels à l'église Saint-Claude de Rome le 29 septembre 1887[41], et il est ordonné sous-diacre le 17 décembre. On le réclame rapidement pour des tâches importantes : dès le lendemain, sa congrégation l'appelle à Paris pour devenir secrétaire du général de la congrégation, avec le père Tesnière, et pour s'occuper de la revue de la communauté, *Le Messager du Très-Saint-Sacrement*, responsabilité qui entraînera une continuation majeure, lorsque le père Seers devra retourner au Québec, six années plus tard. Le jeune sacramentin prend donc en charge la revue dès le numéro 8, en janvier 1888, signant E. S. une note à cet effet, « À nos lecteurs » ; il s'occupera de la revue jusqu'en 1893, sa dernière note bibliographique se trouvant dans le numéro de juillet.

L'ORDINATION (22 DÉCEMBRE) : D'UN SUICIDE RATÉ À UN « HOLOCAUSTE IMBÉCILE » ?

Dans son chapitre « Les dernières confidences », Gabriel Nadeau évoque ses souvenirs lors de ses visites à un Dantin considérablement affaibli ; en particulier, lors de la visite du 30 septembre 1944, il a entendu cette phrase du malade : « La pensée du suicide ne m'est jamais venue, même au milieu de mes plus grands découragements[42]. » La scène suivante tient-elle alors d'une bravade, d'une simple expérience des limites ou si, au contraire, sans l'intervention d'un collègue, la vie d'Eugène Seers se serait arrêtée le 21 décembre 1888, la veille de son ordination ?

La pièce à conviction, si je puis dire, se trouve dans les archives des Pères du Très-Saint-Sacrement à Québec. Le « Dossier Seers » contient une lettre du 9 septembre 1996 du père F. Roberge au père Malo, à Houston, le remerciant au sujet d'informations portant sur l'incident Seers-Fidry ; voici cet incident…

Le père Fidry était en prière au troisième étage du couvent. « Passe à ses côtés le diacre Seers vers les portes ouvertes, sans parapets… Déjà il avait

40. Notes de Nadeau : « Boismenu, le P. Léo », 19 mars 1946, FGN, 87.

41. Yves Garon, « Louis Dantin […], » 1957, f. 38.

42. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 247.

le pied dans le vide quand le Père Fidry retira le malheureux, tous deux tombant sur le dos, vu l'effort du sauvetage. Dit le Père Fidry : le diacre Seers semblait un zombie, et il quitta les lieux sans dire mot. C'était le jour avant l'ordination ». Un dessin des lieux accompagne cette lettre.

Alea jacta est : toujours vivant, du moins physiquement, Eugène Seers est ordonné prêtre le 22 décembre 1888 à l'église de Saint-Sulpice, à Paris ; il s'est engouffré dans une vie de laquelle il ne s'extirpera qu'à grand-peine en 1903. Quatre décennies plus tard (le 19 octobre 1929), il confessera à Alfred DesRochers cette erreur d'être resté trop longtemps dans sa communauté, cet « holocauste » personnel :

> Eussé-je été assez faible, assez hypocrite pour rester, cela m'eût simplement rendu méprisable, cela n'eût pas restauré ma foi. Je suis resté, en fait, beaucoup trop longtemps, grâce à ce compromis qui vous résume mon caractère ; qui m'a démontré *faible*, mais *non jusqu'à l'hypocrisie*. Cela n'en fut pas moins la grande faute de ma vie, un holocauste imbécile que j'imaginais héroïque, voué à une finale débâcle après avoir fracassé tout mon avenir. (Seers souligne)

1888 : premier conte, et première polémique

Conte de Noël et figure de l'hostie

C'est dans la revue *Le Messager du Très-Saint-Sacrement* qu'il publie un premier texte de fiction, en l'occurrence une « légende », « Le froment de Bethléem », qui sera repris dix ans plus tard dans la revue montréalaise *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*[43]. Dans le premier cas, elle est signée E. S. (Eugène Seers, évidemment), et elle est anonyme dans le second.

Cette « légende » est fondée sur l'Évangile selon saint Jean : « En vérité, en vérité je vous le dis: si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté dans la terre, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de

43. E. S., « Le froment de Bethléem. Légende », *MTSS*, XIVe année, n° 6, décembre 1889, p. 475-478 ; anonyme, *PMTSS*, janvier 1899, p. 22-25. Francoli (*Le naufragé* […], p. 90) signale que le conte serait aussi paru dans *L'Univers*, en 1889, mais en donnant la référence du *MTSS*. Je n'ai pu retrouver ce conte dans *L'Univers*.

fruit. » (Jn 12.24) Dans le récit de « E. S. », un épi de froment s'est mêlé à la paille, dans la crèche de Bethléem ; or la famille sainte, fuyant Hérode, rencontre l'Israélite Amaléel, qui aperçoit l'épi de froment et le jette en terre. Beaucoup plus tard, préparant la Pâque et ce qui sera la dernière cène, Jésus demande à ses disciples de lui apporter du pain, entre autres. Bien sûr, il s'agit de ce « froment devenu pain » et qui se transformera maintenant en corps du Christ : « Ainsi je souhaite être anéanti en ma substance et transformé en votre substance glorieuse », « en son cœur chantait le froment » (478), une immolation que le père Seers n'arrive pas à accomplir en lui-même…

Cette légende inaugure l'œuvre littéraire publique – dans un sens très large, évidemment – du futur Louis Dantin. Yves Garon fait une appréciation des plus positives, un peu trop à mon avis, de ce premier essai :

> Ce conte est très court, quatre pages à peine. C'est le plus court de tous ceux de notre auteur. C'est un récit pur et simple auquel ne se mêlent ni descriptions ni réflexions. Le conte est d'une sobriété toute classique. L'auteur, et c'est l'unique fois dans son œuvre, utilise le verset. Celui-ci est de longueur variable et il est assez nettement et agréablement rythmé. La langue, qui ne se veut ancienne, est excellente et vraisemblable. L'ensemble, sans être très ému, est délicat et aimable[44].

Jugeons donc ; voici quelques versets de la fin :

> Et après la Cène, Jésus prit le pain sans levain et rendit grâces à son Père, car l'heure de son amour était venue.
>
> Or, à ce moment-là, en son cœur chantait le froment devenu pain : Grâces à vous, Ô Seigneur de bonté grande, qui avez exaucé ma prière et daigné m'élire en nourriture de votre saint Corps.
>
> […]
>
> Et maintenant, tout mon désir est d'être broyé pour vous et uni à vous.

44. Yves Garon, « Louis Dantin aux premiers temps de l'École littéraire de Montréal », p. 261.

> Ainsi je souhaite être anéanti en ma substance et transformé en votre substance glorieuse, et vous être un agréable sacrifice : ainsi soit-il.
>
> […]
>
> Or, n'en doutez pas, ainsi fut fait à l'instant même ; car ceux qui disent au contraire font menteuse la bouche de la vérité[45].

Mais « Le froment de Bethléem » mérite-t-il pour autant encore une certaine attention ? Oui, pour deux raisons.

En premier lieu, cette histoire est chère aux Pères du Très-Saint-Sacrement, puisqu'elle pose toute l'importance du mystère eucharistique, de la présence réelle du Christ dans l'hostie, objet de l'exposition et de l'adoration du Saint-Sacrement. D'ailleurs, le fondateur de la communauté, le père Pierre-Julien Eymard, avait lui-même signé « Noël et l'Eucharistie » en 1884, où il reprenait la parabole du grain de froment : « Chantons donc Noël comme nos vieux pères ; aimons cette gracieuse étable du Tabernacle devenue le rendez-vous du ciel et de la terre[46]. » En outre, ce texte d'Eymard (signé cette fois P. E.) sera repris en 1898 dans la revue québécoise *Le Rosaire et les autres dévotions dominicaines*[47]. La figure de l'hostie est centrale dans ce récit.

En second lieu pour ce qui est de son importance, cette légende ouvre un « genre » qui deviendra très fréquenté par Dantin (et ses contemporains) : le conte de Noël[48]. Prenons garde, toutefois, car ledit genre perdra chez lui de son aura religieuse, servant parfois à faire une critique de la Noël,

---

45. *PMTSS*, janvier 1899, p. 25.

46. Père Eymard, « Histoires », dans abbé G. Allegre, *Le quart d'heure pour le Saint-Sacrement*, p. 270-273 (page consultée le 8 juillet 2019). Il s'agit de divers morceaux empruntés à des auteurs. Les références n'étant pas données, il est impossible de savoir si ce texte du père Eymard a paru précédemment.

47. P. E., « Noël et l'Eucharistie », *Le Rosaire et les autres dévotions dominicaines*, janvier 1898, p. 4-7.

48. Durant la période allant de 1895 à 1918, la publication des contes de Noël dans les périodiques devient une pratique saisonnière très populaire : « Si l'on additionne les récits couronnés par *La Patrie* à ceux gagnant du concours de *La Presse*, en 1910, on peut trouver plus de 200 contes de Noël publiés dans les quotidiens de la période. » (Denis Saint-Jacques et Maurice Lemire (dir.), *VLQ V* (1895-1918), p. 395)

comme on le verra plus loin. Par exemple, le 27 décembre 1935, Dantin écrira à Louvigny de Montigny :

> Non, je n'ai pas écrit de Conte de Noël cette année ; et ce n'est pas [Albert] Pelletier qui m'en empêche, mais, outre une envahissante paresse, c'est un peu que j'avais en tête un conte où le père Noël se serait fait dire de dures vérités[49] ; et j'ai cru que cela troublerait la paix enfantine de l'« âme canadienne ». J'ai résolu de n'écrire désormais que quand je pourrai dire entièrement ce que je pense ; et comme je pense toujours tout de travers, à l'encontre de la saine opinion et de ses guides, cela me condamne au silence définitif.

Silence définitif ? Voilà une lamentation que l'on n'a pas fini d'entendre, et n'allons surtout pas croire Dantin quand il semble renoncer à l'écriture ; il y revient constamment…

EUGÈNE SEERS EN POLÉMISTE

Le père Eugène Prévost[50], qui a convaincu Eugène Seers que sa place était avec les Pères du Très-Saint-Sacrement[51], y est lui-même depuis 1883. Mais le jeune Eugène, Seers celui-là, n'a rien d'un béni-oui-oui, comme on l'a vu dans son cahier, ce que Prévost reconnaîtra dans ses souvenirs : « Le Père Seers avait un très grand talent ; il manifestait beaucoup de qualités ; venu à Rome pour finir ses études, il y a brillé. Mais il avait ses idées à lui et nous avions des discussions. Il rejetait l'autorité de saint Thomas et ne soumettait pas ses pensées personnelles[52]. »

La première trace écrite d'un Seers polémiste se trouve dans *Le Messager du Très-Saint-Sacrement* ; je dis *première trace* puisque, de 1925 jusqu'au début des années 1940, le débat public conscrira régulièrement notre

---

49. En 1929, Dantin avait déjà écrit « La comète », critique de l'aspect commercial de la fête de Noël ; ce conte sera repris dans son recueil *Contes de Noël*, en 1936.

50. Il est le frère de Jules-Édouard Prévost, qui jouera un rôle majeur dans la vie littéraire de Dantin à partir du début des années 1920. Voir la note 67.

51. Jean Hamelin, *Le Père Eugène Prévost (1860-1946)*, p. 56.

52. Père Raoul Ullens, *Eugène Seers, 1865-1945*, dans Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 36.

écrivain. « Cette polémique avait débuté en 1887 par une lettre du père Dom Couturier […] et s'en prenait à une retraite prêchée par le père Tesnière[53]. » En 1890, le père Seers écrit une série de huit très longs articles sur « L'exposition du Saint-Sacrement[54] », avec l'appui du père Tesnière, articles « qui vaudront au Père Seers quelques lettres des Bénédictins auxquelles il répondra[55] ». Cette sacramentelle polémique, dont l'objet est la nature liturgique ou non de l'Exposition du Saint-Sacrement, donnera lieu à une lettre du père Dom Fromage et, surtout, à une longue réplique de Seers[56] : « Nous avons parlé, il est vrai, de l'*Année liturgique* [revue du père Fromage] et combattu une de ses théories » (855) ; mais Seers met les choses au clair en disant qu'il attaquait en fait Dom Couturier, qui s'en prenait à l'exposition et à l'adoration du Saint-Sacrement. » (p. 856)

L'objet du contentieux porte en vérité sur une querelle de pouvoir où l'Ordre de saint Benoît revendique « la supériorité du culte divin, sur les Instituts voués à l'Exposition et à l'Adoration perpétuelles » (857). Je n'insisterai pas sur ces questions, bien qu'elles ne soient pas anodines, mettant en cause l'importance des Pères du Très-Saint-Sacrement en regard des autres communautés, en l'occurrence les Bénédictins. Seers conclut en disant que ses observations « n'ont été dictées par aucune pensée de ressentiment ou aucune aigreur contre l'Ordre de saint Benoît ni contre aucun de ses membres. Nous avons défendu, avec vivacité peut-être, ce que nous croyions être la vérité […]. Pour nous, il n'y a ici qu'une thèse, sans aucune question de rivalité ni de personnes ». (864-865) Il faut souligner ici le centre du propos, une cause indisputable pour le polémiste : « Nous demandons seulement qu'on accorde à notre humble Institut ce qui lui appartient en droit », de ne pas amoindrir « une forme de culte qu'il pratique sans nuire aux autres, et qui est la fin essentielle de sa vocation ». (865)

53. *Id.*, f. 42.

54. Mars, mai, juillet et septembre 1890 ; novembre 1891 ; février, juin et novembre 1892. Ces articles comptent parfois plus de 20 pages.

55. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 42.

56. Eug. Seers, « Lettre du R. P. Dom Fromage au sujet des articles sur l'"Exposition du Saint-Sacrement". Réponse de la *Revue* », *MTSS*, juin 1890, p. 854-865.

Je conviens qu'il ne s'agit pas là d'une polémique enlevante ; mais n'y a-t-il pas une ou deux leçons à en tirer ? On ne manquera pas de relever, en tout cas, que le père Seers a la réplique facile : sa réponse à Dom Fromage fait plus de dix pages, en caractères très serrés. Cette remarque du père Ullens, dans son *Histoire de la maison*[57], prend toute son importance pour ce qui est de la suite : « Au moment où il prenait le supériorat chez nous, le Père Seers terminait à Paris la grande polémique que, sous la direction du Père Tesnière, il avait engagée contre Dom Couturier […]. Eugène Seers se plaisait à ces batailles théologiques. » En outre, il est étonnant que celui qui a fustigé la scolastique s'engage à ce point dans pareil débat. Comment comprendre cette algarade ? Cette conduite traversera toute sa vie : le père Seers prend la défense d'un plus faible, d'un « humble Institut ». On aura amplement l'occasion de voir plus loin que ce parti pris pour la défense du plus faible gouvernera toute sa pensée politique ; que toute forme d'oppression, toute restriction indue de la liberté constitue un « appel aux armes » pour Seers/Dantin.

Tirons avantage de cette première polémique pour donner un aperçu de celles qui suivront, et que l'on traitera le moment venu :

- 1900 : contre la guerre des Boers et le colonialisme, dans *Les Débats* ;
- 1921 : contre Marguerite Taschereau (exploitation patronale) et Lionel Groulx (régime seigneurial), dans *La Revue moderne* ;
- 1926-1928 : avec Edmond Léo sur l'art et la morale, dans *L'Avenir du Nord*, *Le Devoir* et *La Revue moderne* ;
- 1930 : avec Claude-Henri Grignon sur l'existence d'une littérature canadienne, dans *L'Avenir du Nord* ;
- 1933 : une lettre à *L'Avenir du Nord* approuvant l'article du « sénateur Dandurand aux Jeune-Canada, [qui] expose et dénonce admirablement l'étroitesse de geste de ces fanatiques en herbe, au sujet des événements d'Allemagne, et pose la "*question juive*" [en gras dans le texte] sur le seul terrain où des hommes conscients de la

57. Père Raoul Ullens, *Histoire de la maison*, f. 270, note 1. Il s'agit d'un ouvrage tapuscrit de 403 feuilles qui se trouve à APTSS-Lommel.

fraternité humaine, et des Chrétiens, puissent la placer ». (19 mai 1933) L'article de Dandurand, paru le 28 avril[58], avait été publié préalablement dans *Le Devoir*, le 25 : « M. le sénateur Dandurand tance vertement, et de toute son autorité, quelques jeunes emballés. »

- 1937-1938 : avec Claude-Henri Grignon et d'autres à propos de Léon Bloy, dans *Hebdo-Laval*, *Le Canada français*, *Les Pamphlets de Valdombre*, *L'Événement*, *En avant !*, *L'Action catholique*, *Le Jour*, etc. ;
- 1938-1939 : avec « J'en assure » sur le communisme, dans *Le Travailleur* et *Les Idées* ;
- 1938 : avec Claude-Henri Grignon sur Nelligan, dans *Les Pamphlets de Valdombre*, *Les Idées* et *L'Avenir du Nord*[59] ;
- 1938-1940 : quatre polémiques avec Bruno Jeannotte (juillet 1938), Paul Riverin (octobre-novembre 1938), Édouard LeDoret (mai-juillet 1939) et Jean-Charles Harvey (déc. 1939-janvier 1940) sur la défense de l'ouvrier, le socialisme, dans *Le Jour*.

Comme on peut le constater, nous aurons fort à faire pour suivre ce Dantin polémiste, lui qui prétend la détester…

1890-1891 : Paris, Bruxelles, Montréal. Le père Seers en éclaireur

À partir du 15 juin 1889 s'amorce une série d'allers-retours entre Paris et Bruxelles pour le père Seers. D'abord la Belgique : « […] dès le 24, il assiste au Conseil de la maison et en est nommé secrétaire, charge qu'occupait avant lui le Père Pitre[60] ». Le 22 septembre 1890, il est nommé supérieur et maître des novices[61] à la maison de Bruxelles, poste de confiance, en remplacement du père Pitre ; il continue cependant de s'occuper du

58. Je donne ces quelques détails parce que je ne reviendrai plus sur cette question, une seule lettre de Dantin exprimant sa position sur les Jeune-Canada. Mais celle-ci se devait d'être relevée.

59. Notons que Dantin n'intervient sur cette question que dans sa correspondance.

60. Père Raoul Ullens, *Histoire de la maison*, f. 257.

61. P. Fr. Stalmans à Yvette Francoli, 23 juin 1996, APTSS-Lommel, Seers.

Messager du Très-Saint-Sacrement. « On voit par le journal de la maison que le Père Seers, supérieur, était fidèle à donner lui-même chaque mois à ses religieux l'instruction de la récollection mensuelle. […] Le texte de la conférence de février [1892] est parvenu jusqu'à nous. Elle a pour titre "La Vigilance"[62]. » Le début de ce texte, pour le moins ironique, oblige à se demander jusqu'à quel point le prédicateur n'a pas déjà amorcé cette habitude de parler de lui à mots couverts : « Ce serait une grave erreur de croire que la perfection spirituelle consiste dans un acte une fois posé, où l'on s'est donné de tout son cœur, de toute son âme à Notre Seigneur. […] Non, la perfection ne consiste que dans les actes répétés, repris toujours avec plus de générosité et de ferveur… En effet, l'expérience prouve que la nature cherche sans cesse à se reprendre, qu'il y a des chutes, des revers, des faiblesses[63]. »

Le père Seers sera supérieur jusqu'au mois d'août 1893 pour être ensuite nommé « assistant général, avec résidence à Paris[64] ». Il revient à Bruxelles en décembre « visiter son ancienne communauté pour y donner aux religieux les exercices de la retraite annuelle[65] ».

S'ouvre en 1890 un intermède montréalais qui s'avérera déterminant : « Le 24 février 1890, le Conseil général peut enfin envisager une implantation en sol québécois », d'autant plus que « le Père Eugène Seers accepte que son père cède à la congrégation sa part d'héritage de 25 000 francs pour la réalisation d'une fondation au Canada[66] ». Le 8 mai, le père général Tesnière et le père Eugène Prévost[67] – le frère de Jules-Édouard,

62. Père Raoul Ullens, *Histoire de la maison*, f. 24.

63. APTSS-Lommel, Seers.

64. Père Raoul Ullens, *Histoire de la maison*, f. 327.

65. *Id.*

66. Chantal Poulin, *En mémoire de Lui*, p. 58. En outre, le père d'Eugène Seers « aurait fait don du terrain de Montréal dans le but de faire revenir son fils d'Europe. Selon Ariane Seers, confidence à Garon » (FGN-χr, 1890). L'on a toujours prétendu qu'Eugène aurait été déshérité par son père, puisqu'il n'apparaît pas dans son testament ; peut-être est-ce plutôt en raison de cette renonciation – même si Nadeau croit qu'il a effectivement été déshérité, comme on le verra plus loin.

67. « Né à Saint-Jérôme, Canada, le 21 novembre 1871 […]. Entré au Collège de Montréal, en 1885 où il a fait ses études jusqu'à sa rhétorique exclusivement. A connu la congrégation par son frère le Père Prévost, et désirait depuis longtemps y entrer. A passé 10 mois à la maison de Montréal, avant d'arriver à Bruxelles

qui jouera un rôle majeur dans la vie de Dantin – partent en bateau vers Montréal. Là, l'archevêque Mgr Fabre accueille favorablement le projet d'implantation. La communauté acquiert au mois de juin la maison du marchand de vin Joseph Barré, au 514, avenue Mont-Royal Est (à l'angle de Saint-Hubert, qui « ne se rend pas encore à l'avenue du Mont-Royal[68] ») ; le Saint-Sacrement y est exposé pour la première fois le 21 novembre 1890, et le père Louis Estévenon est le premier Supérieur de la maison montréalaise[69].

Le 2 juillet 1891, le père Seers, accompagné du père Pitre, est ensuite envoyé à son tour au Canada comme visiteur extraordinaire, pour donner un avis sur la construction d'une chapelle ; le 8 septembre 1891, c'est le retour à Bruxelles : « Il se montre bien heureux de nous retrouver et manifeste son contentement de retrouver la maison en bonnes dispositions[70]. »

Cet « intermède montréalais » n'a rien d'anodin quand on sait que le père Seers reviendra définitivement dans la communauté montréalaise en 1894 et qu'y adviendront ses premières rencontres avec Émile Nelligan. Mais qu'est-ce qui provoquera ce retour au pays ? Disons que, depuis qu'il est à Bruxelles, le père Seers a pris une voie qui n'a rien d'orthodoxe…

---

le 9 juillet 1892. Entré au noviciat le 15 août suivant. Première profession, le 15 août 1894. D'après le journal de la maison, il a été ramené d'Amérique par le Père Durand revenant du Canada, en même temps que Pauzé et Giasson. Ils prennent l'habit le 15 août 1892 […]. » (APTSS-Lommel, « Liste complète des Canadiens recensés dans les registres du noviciat de Bruxelles », dossiers de la communauté, 1625) Il aurait eu Dantin comme maître des novices et, à partir de 1923, Jules-Édouard Prévost jouera un grand rôle comme correspondant de Dantin, comme « agent littéraire » et comme propriétaire de *L'Avenir du Nord*, où Dantin écrira son plus grand nombre de critiques consacrées à la littérature du Québec.

68. Chantal Poulin, *En mémoire de Lui*, p. 59.

69. Une chapelle distincte sera inaugurée le 18 décembre 1892.

70. P. Fr. Stalmans à Yvette Francoli, 23 juin 1996, APTSS-Lommel, Seers.

1892-1894 : LA « JEUNE AMIE BELGE »

Eugène Seers a peut-être vu pour la première fois en 1892[71] sa « jeune amie belge », Charlotte Beaufaux (elle est née le 6 avril 1877[72]), sœur du novice Alphonse Beaufaux, et avec qui il partagera une forte inclination amoureuse. Charlotte rend visite régulièrement à son frère au parloir du couvent, et Eugène est même reçu chez les Beaufaux[73]. S'amorcent des relations familières avec eux et, surtout, c'est le début des « littéraires et romanesques amours[74] » entre Charlotte et Eugène.

Plusieurs allers-retours Paris-Marseille-Rome l'éloignent temporairement de Bruxelles… Ses supérieurs ont grande confiance en lui : le père Seers est nommé Supérieur de la Maison de Paris au mois de juillet 1893 : « […] il a brillé à Paris[75] ». Il se rend à Marseille, sans doute au mois d'août ou peut-être à la fin de juillet, où il prêche une retraite ; au retour il s'arrête à Saint-Étienne, où les Pères du Très-Saint-Sacrement veulent fonder un juvénat. Il est finalement de retour à Bruxelles le 28 novembre, jusqu'au 9 décembre, pour y prêcher la retraite annuelle, puis il retourne à Paris[76].

À partir du 28 mars 1894, le père Seers est en visite canonique à la maison montréalaise de sa communauté ; il rend visite à sa famille, baptise son

71. « Dimanche : visite dominicale de Charlotte au parloir. » « Charlotte Beaufaux allait voir Dantin tous les dimanches matins, au parloir. Dantin examinait son bulletin de classe. Il lui donnait des bonbons ou des parfums. » (FGN-χr, 1892) Plus loin, Nadeau donne le 6 avril 1892 comme date de leur première rencontre. Charlotte Beaufaux est ainsi nommée, « jeune amie » dans une note, sans doute du père Ullens, avec des guillemets : « l'amie du P. Seers ». Une autre note dans le même dossier : Charlotte « fut "l'amie" qui fit perdre la vocation au Père Seers » (APTSS-Lommel, Beaufaux). Dans une lettre à DesRochers, Seers allègue que c'est plutôt par la brèche de sa foi délabrée que l'amour s'est infiltré.

72. « Sais-tu que le 6 avril j'aurai 52 ans ! et toi 63 ! », écrit-elle à Dantin, le 28 mars 1929. » (FGN-corr.) Elle épousera Fernand Henrion et décédera le 25 décembre 1945.

73. Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 42.

74. I*d.*, p. 43. Voir le poème de Dantin « La complainte du cœur noyé », *Le coffret de Crusoé*, p. 67-74.

75. Notes du père Prévost, dans P. Fr. Stalmans à Yvette Francoli, 23 juin 1996, APTSS-Lommel, Seers.

76. FGN-χr, 1893.

neveu Joseph-Eugène Laurendeau et prêche la retraite du 21 au 29 avril[77]. Il revient ensuite à Paris, mais… en passant par la Belgique. Il écrit de Bruxelles au Supérieur de Paris, le 27 mai : « J'ai vu que je ne m'allongeais presque pas en passant par Bruxelles, et j'y suis arrivé depuis ce matin, dans l'intention de jeter un coup d'œil en passant sur l'état du noviciat. » Et surtout… voir Charlotte : « Charlotte et sa mère s'étaient rendues à Ostende pour le recevoir[78]. » Sa priorité semble claire, puisqu'il passe deux jours dans la famille Beaufaux « au lieu d'aller au couvent[79] » ! Il retourne ensuite à Paris le 29 mai, où Charlotte lui rend visite avec sa sœur Émilie, en juillet[80]. Cet été 1894, de toute évidence, est témoin de « la crise religieuse et sentimentale chez le prêtre désemparé[81] ».

1894 : *ANNUS HORRIBILIS*, ET *AUTOMNUS MAGIS HORRIBILIS*

> « Les lambeaux qui en subsistaient n'étaient qu'un débris de naufrage où je m'accrochais sans espoir. »

Vers la mi-août, en séance du Conseil, il donne sa démission au T. R. P. Audibert, nouveau Supérieur général, « manifestant un manque de confiance absolu, non seulement en ses forces physiques, mais aussi en son énergie morale. Il conçoit même des doutes sur sa vocation[82] » ; il retire toutefois cette démission huit jours plus tard. Puis, autre revirement, le 5 septembre 1894, une lettre surprise, rédigée à Paris, sans doute adressée au Supérieur général le père Audibert, annonce à nouveau sa sortie des ordres : « Je me suis résolu à quitter la Congrégation. » Il n'est pas le seul, car à cette même époque, le frère de Charlotte, Alphonse, doute lui aussi de sa vocation.

---

77. APTSS-Qc, 08, Maison de Montréal, « Journal 1 1892-1901 » ; Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 46.
78. FGN-χr, 1894.
79. *Id.*
80. Yvette Francoli, *Le naufragé* […], p. 82.
81. Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 43.
82. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 47, citant Ullens, p. 8.

Alphonse Beaufaux était lié d'une grande amitié avec Eugène Seers, qui avait été son maître des novices à Bruxelles. Tandis qu'il se débattait encore dans ses idées de quitter la congrégation, Seers lui écrit de Paris le 30 août 1894, pour lui annoncer sa prochaine défection et, pour ne pas nuire à sa propre cause, il invite Alphonse à attendre que lui-même soit sorti pour avancer sa demande[83].

Revenons à la lettre de démission à Audibert. Le père Seers ne fait nullement état d'une crise religieuse ; il évoque plutôt des tâches qui dépassent ses forces de même que des dissensions internes dans la communauté. Mais surtout, ces tergiversations montrent bien l'état d'âme instable de l'hérétique[84] en puissance :

> Quand, en plus des écrasantes difficultés que présente le gouvernement quotidien de tout l'Institut, on est en butte à la malveillance, à l'antipathie, à l'opposition sourde et systématique des trois quarts de ceux que l'on a à conduire, il faut une âme plus fortement trempée que la mienne pour supporter longtemps, et pour supporter *seul*, cette accumulation des fardeaux. (Seers souligne)

Cette situation serait due principalement au père Tesnière, « le plus grand obstacle » à l'harmonie dans la communauté[85]. Celui qui se dérobe maintenant à ses tâches demande au père Audibert d'expliquer la délicate situation à ses parents. Et pour la suite des choses, Eugène Seers n'a nullement l'intention de rentrer au Canada : « […] mon intention est de rester en Europe pour couper court à tous les cancans que susciterait ma rentrée au Canada… » Je dis Eugène, car la lettre à Audibert est simplement signée : Eugène Seers. Fin du s.s.s. ?

---

83. Note dactylographiée, fort probablement par le père Ullens, APTSS-Lommel, Beaufaux. « Cette lettre était tellement "machiavélique" que l'archiviste général de l'institut en refusa communication au Père Ullens. » (FGN-χr, 1894) En fin de compte, Alphonse sera ordonné prêtre le 21 décembre 1899 et ne quittera pas la communauté. Né le 19 mars 1872, il décédera le 18 novembre 1928 (APTSS-Lommel, Beaufaux).

84. C'est le mot que Dantin emploiera pour se décrire dans une lettre à Alfred DesRochers (15 septembre 1929).

85. Je n'ai pas trouvé de source expliquant ce rôle nocif du père Tesnière.

Assailli de doutes sur sa vocation, le père Seers n'a plus confiance en ses forces physiques et morales, écrit le père Garon[86]. Ce dernier a raison en ce qui concerne son épuisement, mais jamais, dans ses lettres d'explication, le père Seers ne laisse entendre un effondrement de sa foi ; un tel silence ne peut qu'étonner. Simple stratégie rhétorique pour ne pas entrer dans un espace de discussion où Seers eût été, assurément, redoutable ? Commodité de sortie fournie par une conjoncture éprouvante dans la communauté ? Il est impossible de donner une réponse définitive à ces questions. Mais, surtout, que penser du non-dit de ces échanges, la présence de Charlotte dans la vie d'Eugène ? Quelle importance joue-t-elle dans la décision du sacramentin ? Pour en bien comprendre le sens, il faut faire un bond en 1929, quand Alfred DesRochers et Dantin abordent le rôle qu'aurait joué la rencontre de Charlotte Beaufaux dans cette décision.

Le 11 octobre 1929, Alfred DesRochers complimente Dantin « pour ce poème que vous m'avez fait voir, par l'entremise de Jovette [Bernier]». Il s'agit d'une copie manuscrite[87] de « La complainte du cœur noyé », qui évoque l'épisode de Charlotte Beaufaux et ses conséquences sur sa vie religieuse :

> Un soir, il vit, du haut d'sa tour
> Une fille qu'était belle comm' le jour
> Ses ch'veux étaient d'or rayonnant
> Ses yeux bleus comm' le firmament[88]

Le poète « fut trouver son saint abbé / Disant : Père, vous m'avez trompé » (70). Mais DesRochers, lui, ne s'y trompe pas sur la transparence du poème, écrivant à Dantin : « Ce sont vos créations qui vous révèlent tout entier. » Mais là où il erre, c'est quand il estime que si la « belle blonde » n'avait pas croisé son chemin à cette époque, il serait resté prêtre :

86. « Louis Dantin […] », 1957, f. 47.

87. Le poème paraîtra dans *Le coffret de Crusoé*, en 1932.

88. Louis Dantin, *Le coffret de Crusoé*, p. 69.

> Mais l'esprit, si prompt qu'il soit, est mobile et vous seriez probablement retourné aux amours séraphiques des *Franges d'autel*[89], si cette belle blonde n'était pas venue… À moins que cette blonde ne figure que l'*idée* de Vérité que vous chantez si magistralement dans vos *Processions*[90]. Sans elle, vous auriez retrouvé la Foi, ou vous auriez continué à douter, tout en présentant un dehors loyal, comme tant d'autres.

Dantin s'empresse de le contredire, dès la lettre suivante (19 octobre 1929), car c'est le contraire qui s'est produit, l'amour s'étant immiscé dans la brèche de sa foi :

> Mais vous en concluez trop tôt à la justesse de vos théories sur les causes qui détruisent la foi… Il se trouve, en l'espèce, que ma jeune amie belge n'a rien eu à faire à cela. Ma foi était perdue avant qu'elle, ou qu'aucune autre femme, ne passe dans ma vie. Ma foi s'était évaporée en quatre ans d'études scolastiques à Rome, où l'on s'était obstiné à provoquer ma raison à l'examen, au syllogisme, alors que la foi m'attirait par son seul côté mystique. Les lambeaux qui en subsistaient n'étaient qu'un débris de naufrage où je m'accrochais sans espoir.

Voilà qui est clair : sa foi « s'était évaporée » et « c'est l'amour qui est entré par la brèche de ma foi ruinée ».

Seers a décidé de s'en tenir aux dissensions internes de la communauté au sujet de sa « démission », dans cette lettre déjà citée du 5 septembre 1894. Mais la suivante, du 10 septembre, écrite elle aussi de Paris à « Mon Révérendissime Père », brouille les cartes, si vraiment Dantin a perdu la foi : car, inconséquence totale, il voudrait tout de même « rester en religion »… Dans cette seconde missive, il fait à nouveau état des « difficultés toujours croissantes de la direction de la Congrégation » et, surtout, de l'impossibilité pour lui de contribuer positivement « au véritable bien de l'œuvre qui m'est confiée… » Il ajoute : « Je me suis enfin décidé à

89. *Franges d'autel*, un recueil non paginé de 79 pages, est un collectif de poésies publié par le père Seers en août 1900, et dont on verra l'importance au prochain chapitre.

90. Il s'agit d'un poème paru dans *Franges d'autel*, et qui sera le début de « Chanson intellectuelle » (1932).

partir, et décidé irrévocablement. » Toutefois, il a résolu de se « retirer sans bruit » : « Quand vous lirez cette lettre, mon Révérend Père, j'aurai donc déjà quitté la communauté. » Mais, se demande-t-il, « que va devenir ma pauvre vie ? » C'est ici que les scénarios étonnent, pour quelqu'un qui aurait perdu la foi : « J'entrerai sans doute dans un ordre religieux où, étant assuré de n'être jamais bien, je pourrai espérer enfin un peu de tranquillité. […] Peut-être retournerai-je dans ma famille, si éprouvée depuis quelque temps… » Ce sont tout de même là, ajoute-t-il, « des suppositions qui ne reposent sur aucune base précise ». Il a déposé cette missive et les clés de sa chambre dans la boîte aux lettres. La lecture de ce message propulse le Supérieur général à l'hôtel où loge Seers, mais il n'est pas reçu par le fugueur ; il se résout alors à écrire à son tour une réponse.

Le 11 septembre, Eugène Seers tient dans ses mains cette réponse du Supérieur ; malheureusement, nous ne l'avons pas, mais on peut en déduire le contenu par cette suite, un télégramme qu'il a transmis au « Rév. P. Jos. Audibert » : « Et pourtant, il m'est impossible d'accéder à votre désir : jamais je n'oserai retourner à la communauté après ce que j'ai fait. » Il suggère, pour aplanir les choses, que l'on y raconte que, « ayant depuis quelque temps des doutes sur ma vocation, je suis allé, avec votre permission, faire une retraite ». Dans une autre lettre non datée, mais au même Père Audibert qu'il remercie de lui avoir transmis les 300 francs demandés dans sa lettre antérieure, Seers ajoute un éclairage sur sa sortie : « Par ailleurs, il est bien possible que les religieux ne soient pas aussi surpris qu'on pourrait croire… Mon irrégularité aux exercices depuis qq. temps avait été remarquée de tout le monde et avait dû donner l'éveil… » Puis, retour à Bruxelles : vers la mi-septembre jusqu'au 1er octobre, Eugène Seers se retire chez les Beaufaux[91].

Ces tergiversations en disent long sur cette « crise religieuse » : « À la mi-septembre [le 19] on reçut une circulaire sensationnelle du très Révérend Père annonçant que l'ancien supérieur et Maître des novices de Bruxelles, le Père Seers, Assistant général, avait décidé de quitter la Congrégation[92]. » Rien n'est simple, cependant : quinze jours plus tard,

91. FGN-χr, 1894.

92. Père Raoul Ullens, « Histoire de la maison », f. 333.

> la nouvelle devait être démentie, ou du moins camouflée : le Père Seers, dit-on, ne nous quitte pas, mais va partir sous peu pour Montréal où il prendra dans sa famille un repos bien nécessaire. Il était alors « en séjour » à Bruxelles et ne manqua pas de venir faire une visite à son ancienne résidence. On savait là, depuis longtemps déjà, à quoi s'en tenir[93] !

Cette « circulaire sensationnelle » se comprend encore mieux quand on sait quelles hautes fonctions l'insoumis a cumulées et avec quelle ardeur il semble avoir accompli ses nombreuses tâches.

UN ACTEUR AUSSI INCISIF QU'INATTENDU : LE PÈRE D'EUGÈNE, LOUIS-ALEXANDRE

Les relations entre Eugène et son père, on le verra crûment en 1909, ont toujours été éprouvantes. Louis-Alexandre Seers était affligé, du moins jusqu'à un certain point, que son fils eût été attiré par la vie religieuse ; on se rappellera ce voyage proposé en Europe dans le but de lui permettre de prendre une certaine distance en regard de son choix de vie. Il est aisé d'imaginer, quelque dix années après ce voyage qui a précipité Eugène dans les ordres, la déconvenue du père devant ce fils maintenant désireux de quitter les Pères du Très-Saint-Sacrement, voire de ne plus jamais revenir au Québec. Puisque nous disposons de peu de lettres du père, celle qui suit, en cette tempête intime de l'automne 1894, acquiert une valeur de témoignage accru.

De Beauharnois, donc, parvient le 13 septembre 1894[94] cette lettre signée « Ton père très affectueux » à « Mon bien cher Eugène »… Louis-Alexandre Seers vient tout juste de recevoir la dernière missive de son fils, « qui a été pour nous un véritable coup de foudre » : « Nous n'aurions jamais supposé un instant aucune des misères et des difficultés qui te rendaient l'existence si malheureuse, car si nous en avions eu la moindre idée, nous aurions sans hésitation conseillé la ligne de conduite que tu

93. *Id.*

94. APTSS-Qc.

viens d'adopter[95]. » Le mécontentement du père aurait pu malgré tout trouver consolation à l'idée qu'Eugène lui fût revenu, « en remplacement de notre cher bien-aimé Delvecchio[96] » ; mais « la détermination que tu sembles avoir prise de rester loin de nous » ajoute à son accablement :

> Pourquoi, mon cher enfant, si comme tu le dis, tu nous aimes encore, nous briser le cœur et nous faire mourir de chagrin en nous disant que tu ne veux plus revenir au pays, que partant tu ne veux pas consoler nos derniers jours, et cela sous le prétexte peu digne de notre affection et de notre amour pour toi que tu veux nous *éviter la gêne, presque le déshonneur de ton retour.* (Seers souligne)

Trêve de questions, le ton du père monte d'un cran : « Si j'ai encore sur toi quelque autorité, si tu as encore pour moi et ta pauvre mère quelque respect et quelque affection, tu nous reviendras sans retard. Je te le commande même, au nom de Dieu dont je suis le représentant à ton égard. » Puis le ton s'adoucit. Le père lui envoie de l'argent pour son retour : « Reviens, bien-aimé Eugène, reviens-nous immédiatement, nous mourrons de tristesse si tu ne reviens pas. » Avec cet appel se clôt l'injonction du père d'Eugène.

Eugène Seers reviendra à Montréal, certes ; mais rien, encore une fois, ne sera simple…

95. Je fais des corrections grammaticales.

96. Il s'agit du frère d'Eugène, né en 1875 et décédé le 2 août 1894 de la diphtérie.

Chapitre 2

1894-1903
La vie religieuse montréalaise

1894 (octobre) : un retour chaotique à Montréal

> « 19 7bre au 16 8bre. Voyage en Europe du R. Père Supérieur [Estèvenon] pour affaires[1]. »

Le chapitre précédent s'est clos par l'intercession du père d'Eugène. Six jours après cette lettre, le 19 septembre 1894 donc, le père Estèvenon[2] quitte Montréal ; il arrive le 1er octobre à Bruxelles. Cette allusion sibylline dans le « Journal » des Pères de Montréal, que le père était parti « pour affaires », ne trompe pas : « Il venait chercher Seers pour essayer de le ramener au Canada[3]. »

1. APTSS-Qc, « Journal du Cénacle de Montréal I », du 26 octobre 1892 au 6 novembre 1901. Dans l'Antiquité, le mois de septembre était le septième mois de l'année.
2. Le Supérieur Louis Estèvenon, Saint-Sauveur de Peyres, 1851-Rome, 1912 (APTSS-Lommel, Estèvenon).
3. P. Fr. Stalmans à Yvette Francoli, 23 juin 1996, APTSS-Lommel, Seers.

Mission accomplie ? Oui, de prime abord : de Bruxelles, Eugène Seers (c'est ainsi qu'il signe sa lettre) écrit au père Jarlan qu'il « s'embarque le 6 octobre prochain pour le Canada ». Le mandaté de Montréal aurait-il convaincu le désemparé, avec l'appui de ses parents, de se laisser ramener au pays natal ? Non… Car, cette fois encore, rien ne sera simple pour Eugène : rendu au port, il fait faux bond à son accompagnateur, le père Estèvenon, dont une longue lettre raconte cette rocambolesque mésaventure.

Revenu bredouille au Québec, le Supérieur général, dépité, fait – sans doute au père Jarlan, de Paris – le bilan de ce désastreux voyage, traversée de surcroît physiquement éprouvante, dans une lettre datée du 19 octobre : « Mais le plus triste, c'est que je n'ai pu ramener avec moi le pauvre Père Seers. » Il s'est pourtant présenté au Havre, comme convenu, « il a même pris possession de sa cabine et malgré cela il m'a échappé ». En effet, rendu sur le pont, Seers lui fait part de son intention de ne pas rentrer à Montréal. Car une fois rentré au pays, comme tout le monde le lui a conseillé, il lui aurait fallu retourner dans la communauté, et « il ne se sentait pas pour le moment le courage de renoncer à la liberté qu'il venait de conquérir au prix de si grands sacrifices ». Il demande à Estèvenon « de mettre son père au courant de ses dispositions ». Estèvenon est pourtant persuadé, puisque le navire est en rade, que Seers n'a plus d'autre choix que de faire la traversée ; mais c'était sans compter sur ce remorqueur qui ramène des personnes au port après l'appareillage et qu'Eugène prend pour s'évader de cette navigation tant redoutée : « Quelle ne fut pas ma surprise lorsque sur le remorqueur […] j'aperçus le pauvre Père ! Nos regards se rencontrèrent et il tira son chapeau pour me saluer. Je vous laisse à deviner ma stupéfaction. On m'aurait donné un coup de poignard que je n'aurais rien senti. »

Mais alors, au retour, que dire à Louis-Alexandre, ce père impétueux ? Il fut décidé de mettre « Mr Seers exactement au courant de la situation ». Estèvenon, le père Letellier, messieurs Brisset père et fils partent en délégation à Beauharnois porter « la triste nouvelle » : « Le pauvre Mr Seers a été foudroyé en m'entendant. Il a avoué qu'il appréhendait toutefois cela, car dans ses dernières lettres son fils lui disait tout en substance, mais à mots couverts. » Pour comble, Louis-Alexandre Seers blâme les Pères : « Il cherche à s'excuser en nous accusant. »

Les suites de cette rencontre à Beauharnois seront décisives pour Eugène. La même lettre du père Estèvenon au père Jarlan : « À la suite d'une attaque nerveuse qui nous a fait craindre pour les jours de Mr Seers nous avons câblé à son fils dans ces termes : père très mal, venez vite. Le Père Seers a répondu de Bruxelles : pars aussitôt. Nous l'attendons donc ici pour lundi prochain. » Le père Estèvenon est par ailleurs au courant des liens d'Eugène avec la « triste famille Beaufaux », où il « avait l'intention de rester pensionnaire », et soupçonne « qu'il doit y avoir en dessous une question de femme ».

Dans le « Journal du Cénacle de Montréal », une inscription lapidaire de cette rentrée au pays suffit pour fixer un destin : « 31 octobre. Arrivée d'Europe du R. P. Seers. » Ce mois d'octobre 1894 est à marquer d'une pierre non pas blanche, mais noire dans la vie d'Eugène Seers.

L'enfant prodige et prodigue (de ses talents) a-t-il plié sous les pressions, pour qu'il en vienne à s'abîmer chez les Pères du Très-Saint-Sacrement de Montréal, plutôt que de « retourner dans le siècle » ? Car c'est bien ce qu'il fait, s'établir dans la nouvelle communauté montréalaise. Gabriel Nadeau, on le verra, a été très près de Dantin, surtout durant la dernière année, en 1944. Dans son fonds se trouvent consignées des notes intitulées : « Les dernières confidences. Notes non utilisées[4] ». Ce qui suit est très révélateur des pressions exercées sur Eugène, une fois rentré chez lui :

> À Beauharnois il s'enferme dans sa chambre et passe quelques jours de réflexion. Il voudrait rester à Beauharnois, il s'occuperait de la maison, se trouverait un emploi quelque part. On ne veut rien entendre de ces projets. Il faut qu'il parte de la maison et au plus tôt : L'honneur de la famille est déjà trop compromis. Le curé vient le voir et le chapitrer. Des religieux du SS. sont continuellement en voyage à Beauharnois, ou bien c'est son père qui se rend chez eux à Montréal. Toute la famille le boude, sauf sa sœur Berthe. Son père lui parle seulement pour lui dire des choses dures. Enfin on lui fait part de la décision de la famille : retour au couvent ou bien bannissement pour toujours de la maison paternelle. S'il retourne

4. FGN, 88.

> au couvent, on lui pardonnera et on essaiera d'oublier. Sinon, qu'il aille son chemin et qu'il vive sa vie comme il l'entendra.

Eugène Seers « choisira » le couvent… Il se confiera d'ailleurs en ces termes à Germain Beaulieu, le 19 avril 1909 :

> Je repris à Montréal la vie religieuse, et alors commença pour moi une nouvelle décade de compression intime et d'ennui […]. Concevez-vous combien dix années de cette vie ont dû m'être longues et lourdes ? – Le pire de tout, c'est que je n'arrivais nullement de la sorte à satisfaire mes parents, pour qui seuls j'acceptais cette captivité.

Une captivité enchevêtrée de contrition, due à ce perpétuel fatalisme, sans doute, qui écrasera, mais peut-être aussi servira Eugène Seers durant toute sa vie. À ce propos, le 25 août 1910, il s'ouvrira encore à Germain Beaulieu :

> À force d'être sans cesse contrarié, contredit, humilié et vaincu, j'en arrive à des profondeurs de dégoût presque insondables, et à une indifférence générale à tout, pire que le dégoût même. Il y a malgré tout au fond de moi une force de résistance, un stoïcisme tout passif, qui m'étonne parfois : est-ce le pli formé de mon ancienne résignation chrétienne, ou l'attitude normale de mon fatalisme présent ?

Ce contexte de pressions affadit le repentir des lettres suivantes, où il demande d'être réintégré dans la communauté. D'abord cette première[5] au père Estèvenon, à la Toussaint 1894 :

> Mon Révérendissime Père. / Je viens me jeter à vos pieds et vous demander pardon à vous et à la Congrégation toute [*sic*] entière, de la grande faute que j'ai commise en abandonnant ma sainte vocation, et en me rendant par là infidèle à mes engagements sacrés. Je regrette du fond du cœur l'illusion qui m'a porté à cette témérité coupable, et, quoique je sois indigne d'être admis de nouveau au nombre de vos enfants, j'ose demander humblement cette faveur à votre bonté paternelle avec la confiance qu'elle ne me sera pas refusée. […] Puissé-je réparer par mon repentir le mal que j'ai

5. APTSS-Qc, dossier 4.

> causé, et puissent tous ceux qui ont gémi sur ma faute y trouver maintenant une leçon de fidélité et de persévérance…!

Et il signe non pas de son seul nom, mais « Eug. Seers de la Cong. du T. S. Sacrement ». Le 4 novembre, s'adressant cette fois à « Mon Très Révérend et très cher Père », fort probablement le père Audibert, à Paris, il le remercie de sa lettre paternelle, lui demande pardon et s'excuse auprès du père Couet, avec qui il avait eu un solide différend. Puis, le 8 novembre, au père Jarlan, reconnaissant son « erreur funeste » et le remerciant de l'aide qu'il lui a apportée. « Je ne demande à présent qu'une chose, ajoute-t-il : c'est de passer le reste de ma vie dans la soumission à la volonté divine et la fidélité à mes obligations au prix de tous les sacrifices. » Vraiment ?

Il nous faut dorénavant nous représenter le père Seers installé à la nouvelle maison des Pères du Très-Saint-Sacrement, rue Mont-Royal, mais qui « vit à l'écart des exercices communs, ne prenant part qu'aux repas[6] ». À Alfred DesRochers, il résumera en ces termes cette reddition, le 19 octobre 1929 :

> Après avoir quitté ma communauté, j'y fus de suite ramené de force (car il y a des pressions morales plus violentes que des chaînes) et, ayant fait mon second deuil de toute liberté, de tout amour humain, je n'ai pas pour cela retrouvé la foi. Vous serez surpris de savoir que, pendant dix autres années, par lassitude, par fatalisme, pour faire plaisir à mes parents et à mes confrères, j'ai résidé dans le couvent, mais en qualité d'hôte, sans partager en rien les exercices communs et sans même entrer à l'église : arrangement que tout le monde avait reconnu nécessaire si on voulait me garder absolument.

« Une nouvelle décade de compression intime et d'ennui », écrivait plus haut Dantin à Beaulieu, ennui heureusement trompé par ce qui deviendra central dans sa vie : Dantin est chargé de l'imprimerie de sa congrégation et, dès l'hiver 1895, une presse est installée qui produira le journal du bazar de la communauté, *Le Tout Petit*.

---

6. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 49. Il est tout de même étonnant de noter qu'il continue aussi à donner des sermons. Ainsi, au Gésu, le 25 mai, a lieu une cérémonie soulignant le 70e anniversaire d'ordination du père Point, s.j. Mgr Fabre officia, et « le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Seers, de la congrégation du St. Sacrement » (« Au Gésu », *La Presse*, 26 mai 1896, p. 8). C'était même un sermon sur… la perpétuité du sacerdoce dans l'Église (*La Semaine religieuse*, 31 mai 1896).

1 - Le couvent des Pères du Très-Saint-Sacrement, en 1898.

« 1896. À l'extrême gauche : l'Imprimerie. À gauche : la maison Barré. La Chapelle. Le Noviciat, à droite. » (Dans Aimé Côté, « Le livre de famille ») Le couvent est toujours à l'angle des rues Mont-Royal et Berri, à Montréal. C'est à la maison Barré que les Pères se sont installés à leur arrivée.

1895 : UNE « GROSSE PRESSE » QUI INFLÉCHIRA LE DESTIN DU PÈRE SEERS

> Un après-midi de février 1895, les religieux sont rassemblés dans un petit local de la maison. La joie est palpable. Ils viennent de recevoir une grosse presse et du matériel d'impression […]. Le Père Seers, qui a déjà travaillé avec l'équipe d'impression parisienne, est désigné pour assumer la direction des publications québécoises […][7].

Le « Journal du Cénacle » est plus précis : « 8 février. Un ami de la maison nous fait cadeau d'un matériel d'imprimerie ayant servi autrefois à la

7. Chantal Poulin, *En mémoire de Lui* […], p. 206. Poulin dit que cette presse a coûté 200 $ et Nadeau (FGN-χr, 1895), qu'elle est le don d'un ami des Pères du Très-Saint-Sacrement.

composition d'un journal et qui pourra nous être utile pour les divers imprimés de nos œuvres. » L'espace exigu[8] n'empêche pas la dissémination de ces nouveaux imprimés.

Trois semaines plus tard, ce même « Journal » relate ce qui suit : « 1er mars. Notre petite imprimerie produit son premier ouvrage sous la forme de la feuille ci-dessous, qui doit être distribuée aux fidèles de notre chapelle pour les engager à chanter aux processions du T. S. Sacrement. » Ledit feuillet d'une page est collé sur la page du « Journal » ; l'imprimé reproduit les cinq premiers vers de l'hymne de Thomas d'Aquin, *Pange lingua gloriósi corpóris mystérium* (*Chante, ô ma langue, le mystère de ce corps très glorieux*). Le scribe du « Journal » suit de près ces activités ; son attention n'étonne pas, puisque l'écriture semble être celle du père Seers lui-même, du moins jusqu'en 1896.

1896 (6 au 25 avril) : le bazar des Pères du Très-Saint-Sacrement et *Le Tout Petit*. Initiation au métier d'imprimeur et… peut-être une première rencontre avec un jeune poète, Émile Nelligan

Le premier bazar organisé par les Pères du Très-Saint-Sacrement avait eu lieu le 26 mars 1894[9]. Cet événement de collecte de fonds, courant à l'époque, est d'importance ; à propos du bazar du 6 avril 1896 dont il sera question ici[10], tenu au 365, avenue Mont-Royal, Françoise (pseudonyme de Robertine Barry) écrit : « Il n'y a que quatre grands sujets en vogue en ce moment », dont « le bazar des Pères du St-Sacrement[11]. » Le journal *La Presse* l'annonce en ces termes : « Ce bazar a été organisé

8. Ce ne sera qu'en 1899 que commenceront les travaux afin de créer un espace distinct pour les œuvres d'imprimerie (Chantal Poulin, *En mémoire de Lui* […], p. 206).

9. Voir *La Presse*, « Le bazar du St. Sacrement », 27 mars 1894, p. 6. Selon Nadeau, Dantin aurait assisté à ce bazar (note dans le dossier FGN, 95).

10. « Ouverture du bazar des P. du T. S. Sacrement », *La Presse*, 6 avril 1896, p. 6. Et si l'on croit que l'on n'y vendait que des chapelets et images pieuses, qu'on se détrompe : les « généreux donateurs » ont offert un piano, une machine à coudre, un « poney écossais » et une voiture, un voyage à New York, etc.

11. Françoise, *Chroniques du lundi*, s. l. n. é., [1896?], p. 202.

sous la présidence de Mme juge Pagnuelo, secondé par Mmes Landry et Fitzpatrick, pour venir en aide à la communauté des religieux du T. S. Sacrement, dont la fondation, encore récente, a trouvé dans notre communauté chrétienne, tant de dévouement et de sympathies[12]. » « Parmi les Dames directrices du bazar se retrouve une dame Nelligan. Est-ce la mère du poète ? », se demande Gabriel Nadeau[13]. Car on y entendra des chants et récitals de poésie où figure le nom d'un jeune homme, « Nelligan ». Il est question plus précisément de cette « déclamation, par Émile Nelligan », dans *Le Tout Petit* du 17 avril[14] ; il s'agit du poème « Le retour », de Pamphile Le May[15]. Mais qu'est-ce, ce *Tout Petit* ?

La Presse du 8 avril annonce et surtout vante la parution du journal *Le Tout Petit*, qui vivra l'espace d'un bazar, puisqu'il en est « l'organe officiel[16] », « un journal de progrès ». Ce journal témoigne surtout des débuts du père Seers comme imprimeur et, sans doute, en est-il unique rédacteur[17], comme ce sera le cas, à de rares exceptions près, deux ans plus tard pour la revue *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* : « "*Le Tout Petit*". Journal quotidien, format minuscule, papier rosé. Organe du bazar des PP du SS. Publié par Dantin pendant les deux semaines du bazar. Imprimé sur presses nouvelles des PP, données aux PP par un ami[18]. »

À quoi ressemble un numéro du *Tout Petit* ? Il s'ouvre le plus souvent par un compte rendu de « La journée d'hier ». Il peut ensuite décrire quelques objets que l'on peut se procurer au bazar, inclut beaucoup de publicité et, à l'occasion, une facétie, tels « Les dix commandements du bazar ». Mais on retiendra surtout un conte, « La maladie de Jeannette », signé par

12. Anonyme, « Grand bazar au profit de l'œuvre des religieux du T. S. Sacrement », *La Presse*, 4 avril 1896, p. 12.
13. FGN-χr, 1896.
14. P. 3.
15. Nadeau dit que cette déclamation eut lieu le 16 avril, mais le compte rendu de *La Presse* ne fait nullement état de Nelligan.
16. P. 1. C'est aussi ce 8 avril que les Pères du Très-Saint-Sacrement achètent « la presse Scott proposée au P. Seers » (APTSS-Qc, Maison de Montréal, 10, Conseil 1890-1907).
17. Selon le père Galtier à Yves Garon, FGN, 89.
18. FGN-χr, 1896.

Lucius, c'est-à-dire le père Seers lui-même[19]. Il s'agit d'un conte de circonstance, mièvre : l'amie de Jeannette est allée au bazar et en est revenue avec plusieurs beaux objets. Le lendemain, Jeannette est malade ; son état empire et les médecins sont de plus en plus pessimistes. Jeannette finit par révéler à sa mère que le bazar la guérira ; elles y vont et l'enfant, en effet, en revient transformée. Le seul intérêt de ce conte, somme toute, c'est la première utilisation par Eugène Seers d'un pseudonyme ; on verra plus loin sa créativité en la matière.

La rencontre déterminante d'Émile Nelligan

Ce bazar conduit le père Seers vers une nouvelle rencontre, celle d'Émile Nelligan. Il s'agit, on le sait aujourd'hui, d'un événement majeur qui marquera l'histoire littéraire du Québec pour au moins deux raisons. D'une part, Nelligan rendra de nombreuses visites au père Seers au parloir de la communauté afin de lui montrer ses poèmes, d'en discuter ; et quand Nelligan sera interné, en 1899, le père Seers se chargera de l'édition de plusieurs de ces poésies, accompagnée d'une célèbre préface. D'autre part, et cela à partir d'une allégation de Claude-Henri Grignon en 1938 puis d'un essai d'Yvette Francoli en 2013, où elle affirme que Seers et Nelligan ne sont qu'« une seule et même personne[20] », la part réelle de Seers dans la poésie nelliganienne varie entre mentor, influence directe, voire imposture, les poèmes de Nelligan étant en vérité ceux d'Eugène Seers selon les interprétations les plus radicales. Reprenons le fil des premières rencontres puis, au fur et à mesure de cette biochronique, nous tenterons d'instruire ce dossier controversé au sujet du véritable « commerce poétique » entre Émile et Eugène.

Il est difficile de situer avec exactitude le moment de leur première rencontre. Le père Seers a peut-être vu pour la première fois Nelligan au

19. Dans le numéro 8 du 14 avril. Le 28 septembre 1956, le père Aimé Côté écrit à Yves Garon : « *Le Tout Petit* n'a pas manqué de rapporter à ses lecteurs cette revue de presse [élogieuse]. Or, l'un des commentaires laisse entendre que Lucius est le Père Seers. Et comme *Le Tout Petit* reproduit sans broncher… il faut croire que l'affirmation est exacte. » (FYG, Lettres diverses)

20. Yvette Francoli, *Le naufragé* […], p. 421.

printemps 1896. On se rappelle que le nom de Nelligan est apparu dans la liste des invités du bazar : « Chaque soir, un nouveau programme de gala était présenté deux fois. Les meilleurs artistes canadiens y prirent part, d'Émile Nelligan qui déclama "Le retour", de Pamphile Lemay [*sic*] à Jehin Prume dont on interpréta plusieurs de ses compositions[21]. » Eugène Seers n'aurait cependant commencé des relations suivies avec Nelligan qu'à l'hiver 1897-1898[22] ; ce dernier a été admis à l'École littéraire de Montréal au mois de février 1897[23]. Et la dernière visite de Nelligan serait peut-être survenue en mai ou en juin 1899 : « Rencontre de Dantin et de Nelligan. Nelligan apporte *Les Communiantes* pour le *Petit Messager*. Parut page 168 [du numéro de juin] ; peut-être la dernière rencontre dont parle Dantin[24]. » Voici d'ailleurs ce qu'écrira Dantin à Germain Beaulieu, le 30 avril 1938, au sujet de ses relations avec Nelligan :

> Certainement, j'ai connu, et bien connu, Émile Nelligan avant la catastrophe : au moins deux ans avant, peut-être davantage. Je le dis d'ailleurs expressément tout au début de ma préface. Je ne sais plus guère à quelle occasion précise nous nous rencontrâmes d'abord. Je crois qu'il vint m'apporter une pièce de vers pour une petite revue religieuse que je dirigeais alors : j'étais encore dans cette communauté que vous savez. Je m'intéressai tout de suite à son talent manifeste, et l'invitai à revenir me voir. Nous fûmes depuis lors très bons amis, et je ne crois pas qu'il ait composé rien sans venir me le lire. Cette pièce, « Les déicides », qui figure dans ses œuvres, c'est à ma suggestion qu'il la composa ; bien plus, en compétition avec moi. Je la lui demandai pour mon *Messager* en lui en traçant le sujet ; mais je m'essayai, en attendant, à la faire moi-même, décidé à

21. Aimé Côté, *Le Livre de famille* […], f. 111. Il s'agit d'un « document maison » par Côté, s.s.s., archiviste, qui veut « contribuer à une future histoire de "La Maison de Montréal" ». Outre l'historique des années 1881-1900, le document contient des photographies originales, dont l'une qui montre Dantin en compagnie d'autres Pères du Très-Saint-Sacrement (FYG ; PTSS-Lommel). *La Presse* du 17 avril 1896 fait état d'« une déclamation, par Émile Nelligan », mais, je le rappelle, sans en donner de titre.

22. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 50 ; Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 45.

23. Sur Dantin, Nelligan et l'École littéraire de Montréal, voir Yves Garon, « Louis Dantin aux premiers temps de l'École littéraire de Montréal », p. 257-270.

24. FGN-χr, 1899.

> choisir la meilleure des deux. Quand je les comparai, la mienne me parut si pâle que je la jetai d'emblée au panier[25]. Pas tout-à-fait [*sic*] d'emblée, car je consultai d'abord J.-B. Lagacé[26], qui fut pleinement de mon avis, et qui s'en souviendrait peut-être. Je crois être un des derniers qu'ait visité Nelligan avant le choc qui le terrassa, et je me rappelle l'émotion que j'en ressentis.

On verra plus loin la polémique, en 1938, au sujet du rôle réel qu'aurait joué Eugène Seers dans la poésie de Nelligan ; Valdombre (Claude-Henri Grignon) prétendra que « ses plus beaux vers ne sont pas de lui ». Trois quarts de siècle plus tard, en 2013, Yvette Francoli sera encore plus péremptoire, et je cite de nouveau : « S'il est impossible de départager Dantin de Nelligan, c'est parce qu'ils ne forment qu'une seule et même personne[27]. » Quels étaient les rapports réels entre Nelligan et Dantin ?

Les visites de Nelligan au parloir des Pères du Très-Saint-Sacrement : que s'y passait-il réellement ?

Correcteur ou usurpateur d'identité? La correspondance des principaux acteurs de l'époque devrait permettre de situer le véritable rôle du célèbre préfacier d'*Émile Nelligan et son œuvre*. Le père Seers recevait le jeune poète au parloir des Pères du Très-Saint-Sacrement, rue Mont-Royal, mais surtout, semble-t-il, à l'imprimerie[28]. Que se passait-il lors de ces visites?

Des acteurs de l'époque qui peuvent nous éclairer, le principal c'est le père Pitre[29], proche de Dantin et présent à quelques rencontres avec

---

25. Selon Garon, la mémoire de Dantin lui fait défaut, en 1938. Ce n'est pas « Les déicides » dont il serait question, mais plutôt, dans le cas de Nelligan, « La réponse du crucifix » et, de Dantin, « Les trente deniers ». La comparaison des deux « révèle des similitudes étonnantes » (Garon à Nadeau, 26 avril 1967, FGN, 90). Nadeau est enclin à lui donner raison.

26. Jean-Baptiste Lagacé sera l'illustrateur du *PMTSS*.

27. Yvette Francoli, *Le Naufragé* [...], p. 421.

28. FGN-χr, 1898.

29. Le père Léo Boismenu lui ayant appris la mort du père Pitre, Dantin lui répond, le 27 novembre 1933, que celui-ci a été « dès nos années communes de Collège, un de mes excellents amis » (APTSS-Qc). Quant à Boismenu, il a sans doute croisé les

Nelligan. Comment sait-on cela ? Par deux autres intermédiaires : le père Boismenu, s.s.s. (né et décédé à Montréal, 1891-1981), qui a raconté ses souvenirs du père Pitre au docteur Gabriel Nadeau, et cela au début des années 1970. Ce dernier, Nadeau, a pris beaucoup de notes, déposées dans son fonds. Pitre à Boismenu à Nadeau : tentons de comprendre le déroulement « typique » d'une rencontre entre Nelligan et le père Seers à partir de cette transmission de témoignages.

Le père Pitre, affirme Gabriel Nadeau, « est un témoin sûr et fiable des rencontres de ces deux poètes ». Souhaitons que l'intermédiaire Boismenu le soit aussi, ce qui semble probable. Or le père Pitre

> a assisté à 2 ou 3 visites de N. au parloir avec Dantin. Nelligan lui disait avoir fait un rêve ; D. lui disait « Mets donc ça en vers ». Un jour ou deux plus tard, N. revenait et lisait ce qu'il avait composé. Dantin faisait des corrections ou proposait des changements. Durant l'affaire Valdombre, le Père Pitre a failli s'engager pour donner raison en partie à V.[30].

En effet, Nelligan

> arrivait au parloir, se rappelle Boismenu [...]. Tout ébouriffé et exalté. Monté à plein comme un cadran. C'est le mot de Pitre, pour dire que Nelligan était sous tension. Il sortait un papier de sa poche et lisait un poème. Dantin et Pitre l'écoutaient. Dantin disait : « Relis ça. » Il lisait un vers ou deux. Dantin l'arrêtait : « Faute de grammaire » ou « pas français. » Ou bien, lui indiquait des vers sur le papier : « Reprends ça, c'est pas de la poésie. »

« Le P. Pitre a toujours dit que Dantin *touchait* le poème de N. C'est le mot qu'il employait. » (Nadeau souligne) Dans une lettre à Nadeau, Boismenu écrit que le P. Pitre, « à plusieurs reprises, s'est dit convaincu que la part de Dantin dans la facture des vers de Nelligan n'est pas mince, sans qu'il

---

pères Pitre et Seers vers 1900 : « Boismenu fréquente la chapelle de l'avenue Mont-Royal. Il est enfant de chœur. Les enfants de chœur étaient sous la direction du P. Pitre. » (FGN-χr, 1899)

30. Notes de Nadeau, 1970-12, FGN, 87. Comme je l'ai mentionné déjà, je reviendrai sur l'allégation de Valdombre en 1938 ; mais la question posée, ici, est bien celle du « degré d'intervention » de Dantin à l'époque.

soit facile toutefois de la délimiter exactement[31] ». Le père Boismenu lui-même allait apporter des preuves, écrire un texte ; il ne l'a jamais fait « publiquement ». Toutefois, il existe dans les archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, à Québec, un court texte de quatre feuillets de Boismenu et intitulé « Dantin et Nelligan. Un témoignage », daté de l'été 1974.

Boismenu y reprend les propos du P. Pitre : « Je pense au *Vaisseau d'or* et à la *Romance du vin*. Ces textes, me disait le P. Pitre, Dantin les admirait, les commentait avec l'auteur, les perfectionnait par des suggestions, des ajouts… » Il poursuit en disant que Dantin était capable de « travailler » les textes de Nelligan, « sans en altérer la valeur originale et personnelle. Par probité intellectuelle, il ne s'est jamais substitué à son protégé ». Et suit cette affirmation ô combien juste : « Dantin a sûrement créé un problème de critique littéraire presque insoluble. » Pour conclure, Boismenu parle d'une « influence littéraire […] réelle, profonde ».

Par ailleurs, il appert qu'Eugène Seers assistait aux séances publiques de l'École littéraire de Montréal. Cette École, apparue en 1895, eut comme premier président Germain Beaulieu et Jean Charbonneau comme secrétaire : « Dantin dut rencontrer Lucien Rainier[32] lors de ces séances (Nelligan l'avait présenté à Dantin). » Mais peut-être l'avait-il rencontré au journal *Les Débats*, ajoute Nadeau, auquel Seers collaborera[33]. Et toujours Nadeau : « Vendredi [26 mai] : Quatrième séance publique de l'École Littéraire. […] Dantin et Nelligan sont présents. La séance eut lieu au Château Ramezay ; Nelligan apparaît pour la deuxième séance de l'École ; Nelligan y lit sa *Romance du vin* ; "J'ai vu un soir Nelligan en pleine gloire"...[34] »

Je laisse ici en plan ce « problème insoluble » de l'influence dantinienne sur Nelligan, mais pour y revenir en deux autres occasions : lors d'un projet de réédition de ses poèmes pour la France par Asselin au début des années

31. Le 11 novembre 1972, FGN, 87.

32. Celui-ci collaborera à *Franges d'autel*, comme on le verra plus loin. Son véritable nom est (l'abbé) Joseph-Marie Melançon (1877-1956).

33. FGN-χr, 1899.

34. « Dantin me disait qu'il assistait aux séances de l'École (séance publique). » (FGN-χr, 1898 décembre)

1920 puis, bien évidemment, à l'occasion de la polémique engendrée par Valdombre en 1938. Renouons plutôt avec les circonstances qui mèneront Dantin à l'édition des poèmes de Nelligan entre 1900 et 1903 ; or, ce sont deux « épreuves qualifiantes[35] » qui vont l'y préparer, en l'occurrence les publications du *Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* et de *Franges d'autel*, entreprises indissociables.

1898-1900 : DU *PETIT MESSAGER DU TRÈS-SAINT-SACREMENT* À *FRANGES D'AUTEL*, UNE « ENTRÉE EN LITTÉRATURE »

> *Franges d'autel* : « véritablement, à tous les points de vue, une première œuvre de fiction mâtinée de projet anthologique, où il a fait l'impossible pour entrer enfin, à trente-cinq ans, en littérature[36] ».

Le père Seers a été longtemps responsable du *Messager du Très-Saint-Sacrement*, à Paris ; il s'est aussi chargé du *Tout Petit*, le journal du bazar de 1896, à Montréal. Fort de ces expériences, il est à préparer, durant les années où il rencontre Nelligan, le lancement de la revue de la communauté, *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*, « édité uniquement et entièrement[37] » par ses soins, et dont le premier numéro paraît en janvier 1898.

Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement connaît un véritable succès. Le « Journal » de la Congrégation s'en réjouira sans ménagement après deux années d'existence, le 6 janvier 1900 : « *Le Petit Messager*, sous la direction savante du R. P. Seers, entre dans sa 3e année ; de magnifiques photogravures, et d'autres gravures dans le corps du *Messager*, lui donne [*sic*] le premier rang parmi toutes les revues publiées au Canada […]. » L'entrée du 11 janvier 1902 souligne l'importance des tirages : « Le *Petit Messager* entre dans sa 5e année d'existence. / Il s'imprimait à 3 000 en 1898 ; à 6 000 en 1899, à 10 000 en 1900 et aujourd'hui le tirage est de *18 000*[38]. »

35. Dans la sémiotique greimassienne, l'épreuve qualifiante distingue le personnage des autres comme Sujet de la quête, comme « héros ».
36. Réjean Robidoux, *Franges d'autel*, p. 10.
37. FGN-χr, 1898-1899.
38. APTSS-Qc, souligné dans l'original.

Sommaire du Numero de Janvier 1898.

A nos lecteurs canadiens. — Pensée dominante pour le mois de Janvier ; *L'esprit de foi.* — Programme du *Petit Messager.* —L'Enfant et l'Hostie. — Récits eucharistiques des missions du Nord-Ouest. — Apparition de l'Enfant-Jésus dans l'Hostie. — La génuflexion devant le Très Saint Sacrement. — Une cérémonie de réparation à Saint Sulpice. — Perles eucharistiques. — L'apôtre de l'Eucharistie, le vénéré Père Eymard *(gravure)* — Cantique : Loué soit Jésus au Saint Sacrement. — Au Cénacle de Montréal. — Adieux eucharistiques, ou la dernière Hostie du ciboire. — Obéissance récompensée. — Quand Jésus glana : Poésie.

A NOS LECTEURS CANADIENS

Le " Petit Messager du Très Saint Sacrement " se présente aujourd'hui à ses amis du Canada avec une nouvelle toilette, une nouvelle rédaction, une nouvelle nationalité, tout un ensemble qui en fait un être nouveau....

C'est une surprise qu'il leur a réservée pour le commencement de l'année, cette époque féconde en surprises, comptant les réjouir par cette étrenne pieuse, et resserrer ainsi les liens d'amitié et de mutuel concours qui l'unissent à eux depuis l'origine.

Pour parler sans figure, chers et dévoués lecteurs, le Petit Messager, à dater de ce jour, aura son *édition canadienne*, spécialement rédigée pour vous, à votre intention et à votre point de vue ; il vous parlera de l'adorable Eucharistie dans un

2 - Le premier numéro du Petit Messager du Très-Saint-Sacrement (janvier 1898)

Cette revue, première « présence littéraire de Seers », intéresse ici pour trois raisons, en plus d'ouvrir la voie à *Émile Nelligan et son œuvre* : la signification fondatrice des poèmes qui y paraissent dans l'œuvre à venir de Dantin ; le livre qui en découle en 1900, *Franges d'autel* ; enfin, l'usage de la pseudonymie.

DIX POÈMES D'EUGÈNE SEERS/SERGE USÈNE DANS *LE PETIT MESSAGER DU TRÈS-SAINT-SACREMENT*

Le programme du *Petit Messager* le dit clairement : on publiera chaque mois « une Poésie, qui s'essaie à redire dans un langage inspiré et gracieux les sublimes beautés et les divines grandeurs du Mystère d'amour » (juin 1898, p. 5). On ne peut saisir l'importance de ces premières poésies d'Eugène Seers sans relier le *Petit Messager* à *Franges d'autel*, où seront reproduits tous les poèmes parus dans la revue, certains même repris dans *Le coffret de Crusoé*, en 1932. Le tableau suivant retrace, depuis *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* :

– Les 11 textes[39] parus dans le *Petit Messager*,

– Les 10 poèmes repris dans *Franges d'autel*,

– Les 5 repris jusqu'au *Coffret de Crusoé* (1932),

de même que le jeu des signatures (ou de leur absence) lors de chacune des « versions ».

Titre	***PMTSS*: date**	***PMTSS*: signature**	***Franges d'autel*: signature**	***Coffret de Crusoé*: Signature**

39. Le tableau inclut onze textes, dont dix poésies. Car « Le froment de Bethléem », on se le rappellera, est un conte paru précédemment dans *Le Messager du Très-Saint-Sacrement*. De plus, bien que je l'inclue dans le tableau par acquit de conscience, je ne tiens toutefois pas compte du poème « Le Pélican » comme étant de Seers : « En fait les 29 premiers vers du poème sont empruntés à "La nuit de mai" d'Alfred de Musset et sont ici simplement "convertis" dans un sens eucharistique. Dans *Franges d'autel*, en note, S[erge] U[sène] les restitue à leur auteur et reconnaît implicitement qu'il a commis les autres » (Réjean Robidoux, *Franges d'autel*, p. 122), en l'occurrence les 20 vers suivants. S. U. écrit, à la fin du poème : « On a cru ne pas trop faire injure à la poésie du Maître en lui donnant un sens symbolique différent de celui qu'il avait voulu exprimer. » En effet, le pélican devient la figure du Christ qui offre sa chair et son sang.

1) Le pélican	Avril 1898	Anonyme	[Musset] et S. U.	Non reproduit
2) *Deus absconditus*	Juin 1898	Anonyme	Serge Usène	Non reproduit
3) Paysage	Juillet 1898	Anonyme	Serge Usène	Non reproduit
4) Le nénuphar[40]	Août 1898	Serge Usène	Serge Usène	Louis Dantin
5) Les étoiles[41]	Novembre 1898	Serge Usène	Serge Usène	Louis Dantin
6) Le froment de Bethléem[42]	Janvier 1899	Anonyme	Non reproduit	Non reproduit
7) *Imma summis*[43]	Févier 1899	Serge Usène	Serge Usène	Non reproduit
8) Soleil d'hiver	Mars 1899	Serge Usène	Serge Usène	Louis Dantin
9) *Mysterium fidei*	Avril 1899	Serge Usène	Serge Usène	Non reproduit
10) Le voile	Mai 1899	Serge Usène	Serge Usène	Louis Dantin
11) L'hostie du maléfice	Juin à décembre 1899	Serge Usène	Serge Usène	Louis Dantin

Yves Garon est aussi sévère pour ces poésies qu'il a été positif, plus tôt, à l'endroit du conte « Le froment de Bethléem » : ces poèmes sont « en général médiocres, quelques-uns même mauvais[44] ». Les termes sont « généraux, banals, abstraits » et l'expression est « artificielle, incolore et quelquefois diffuse ». La critique d'Alphonse Leclaire, on le verra, sera à l'avenant, lors de leur parution dans *Franges d'autel*.

« L'hostie du maléfice », ou le maléfice de l'hostie ?

Il faut mettre à part, toujours provenant du *Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*, le long poème « L'hostie du maléfice », qui paraîtra aussi dans *Franges d'autel* et dans *Le coffret de Crusoé*. Par ce poème de 129 strophes et 645 vers, Serge Usène se lance dans une entreprise d'envergure. Mais d'abord, pourquoi un tel sujet ? Retraçons-en l'origine lointaine. Yves Garon écrit à Gabriel Nadeau, le 10 mars 1962 :

> La légende qui a quelque rapport avec « L'Hostie du maléfice » est le conte moral du Moyen Âge intitulé « Le Chevalier au Barizel ». / Les deux vers sur Aristote font certainement allusion non à des vers

40. Paraîtra aussi dans *La Revue moderne*, en 1922.
41. A aussi paru dans *Le Journal*, en 1901.
42. A paru déjà en 1889 dans *MTSS*, signé E. S.
43. Ce poème avait d'abord été intitulé « Eucharistie » (voir *Poèmes d'outre-tombe*, p. 161).
44. Yves Garon, « Louis Dantin aux premiers temps de l'École littéraire de Montréal », p. 264.

de Villon, mais à un autre fabliau célèbre au Moyen Âge, « Le lai d'Aristote » par Henri d'Andeli[45].

Ce conte du début du XIIIe siècle illustre la valeur des larmes et, plus généralement, du repentir sincère. Condamné à une pénitence qui consiste à remplir d'eau un petit tonneau (ledit barisel), pénitence apparemment facile, un chevalier orgueilleux n'y parvient pas. Beaucoup plus tard, seule une larme échappée de son cœur endurci, signe d'un vrai repentir, emplira le baril.

Dans le poème de Serge Usène, le seigneur Guido, comte d'Ysel, pleure la mort imminente de « Berthe, [son] seul amour, l'épouse de [son] cœur ». Prêt à tout pour la sauver, il s'écrie : « Pour le prix de son salut, […] qui veut ma foi ? » Satan lui propose un pacte : préparer une médecine dont Guido récoltera les plantes pendant trois jours. Puis, lorsque le prêtre veut donner la communion à la mourante, Guido s'empare de l'hostie et retrouve Satan : « J'ai, pour tes sombres rites / Qui parent ton autel / Tes plantes favorites […]. » « Mais, surtout, don plus digne / De ton regard ami, / J'ai ce mystère insigne / Qui porte sous un signe / Jésus, ton ennemi. » L'hostie est alors profanée, détruite en morceaux. Berthe, connaissant ce pacte diabolique, mourra, mais non sans avoir dit à Guido que la seule manière pour lui d'obtenir le pardon est de recueillir tous les fragments de l'hostie qui ont été dispersés. Pendant vingt ans, sans verser une seule larme, Guido cherchera les fragments de l'hostie ; puis, un jour, il verse une larme, puis une autre, larmes qui ne tombent pas par terre mais qui s'envolent vers les cieux puis reviennent à lui en parcelles de l'hostie recherchée. Guido est enfin pardonné et sent « sa lèvre caressée / Au suprême baiser du Symbole d'amour ».

C'est lors de sa troisième « parution », dans *Le coffret de Crusoé* en 1932, que « L'hostie du maléfice » recevra quelque attention critique. L'avis de l'écrivain français Gaston Picard[46] est fort positif. Ce dernier écrit à Simone Routier, le 1er octobre 1932 :

45. FGN, 89.

46. L'œuvre de Dantin ne lui est pas inconnue. Il a signé, l'année précédente, un compte rendu sur *La vie en rêve* : « *La vie en rêve. Critique littéraire* », *Le Canada*, 10 mars 1931, p. 4.

> Je suis *enthousiasmé* par la lecture de l'*Hostie du Maléfice*, le poème de Louis Dantin, dans le *Coffret de Crusoé*. L'idée et la forme sont heureuses, excellentes. Louis Dantin bon conteur est un grand poète. […] Je suis tout ruisselant de la Beauté répandue dans ce poème. Les autres valent à des titres divers. Mais celui-là est un splendide morceau. Merci de me l'avoir fait connaître en me remettant le *Coffret de Crusoé*[47].

Rosaire Dion-Lévesque abonde dans le même sens, le 10 août 1932 : « […] j'ai relu avec plaisir la "Triste Histoire de Li Hung Fong". Mais je crois que mes préférences vont à votre superbe complainte du "Cœur Noyé", et à la légende de "l'Hostie du Maléfice". »

De telles appréciations positives, de l'ordre du privé, représentent cependant l'exception. Albert Pelletier, dans *Le Canada*, est ravageur ; pour lui, « L'hostie du maléfice » est l'exemple parfait de la manière de Dantin : « […] il étend son sujet sur le papier, il l'étire, et presque toujours le disloque[48] ». Jean Bruchési parle de « sujet délayé[49] », Camille Roy, de « récit trop prolongé[50] ». On s'accordera pour dire que l'intérêt de « L'hostie du maléfice » n'est pas dans sa forme, et son fond reprend une légende du Moyen Âge. Pourquoi s'y arrêter, alors ? En raison, bien sûr, de la centralité de la figure de l'hostie à la fois dans la vie religieuse des sacramentins et dans l'arène intime d'Eugène Seers.

Certains critiques ont bien compris la valeur morale de ce poème ; mais ils ne l'ont pas tous perçue de la même manière. Ainsi, Hermas Bastien et Carmel Brouillard tirent de ce drame spirituel deux points de vue opposés. Bastien relève, comme en d'autres poèmes, « une franche hardiesse d'expression sur l'histoire intime d'une âme ravagée par le scepticisme. On y sent vibrer une émotion profonde, produite par un drame que l'on n'a pas l'habitude de voir s'étaler dans notre littérature. Nos

---

47. Extrait de « Louis Dantin – Simone Routier. Correspondance 1929 à 1941 », *ÉCF*, p. 263.
48. Albert Pelletier, « *Le coffret de Crusoé* », *Le Canada*, 27 août 1932, p. 2.
49. Jean Bruchési, « *Le coffret de Crusoé* », *La Revue moderne*, octobre 1932, p. 8.
50. Camille Roy, « *Le coffret de Crusoé* », *L'Enseignement secondaire au Canada*, octobre 1932, p. 22.

lettres sont pudibondes au possible[51] ». Le franciscain Carmel Brouillard voit les choses tout autrement :

> « L'Hostie du maléfice » reconnaît la médiation de Marie, la justice inaltérable de Dieu, la puissance du repentir et la nécessité de l'expiation ; mais ce poème, longuement rimé, abondamment chevillé, distraitement imagé, abuse à la Hugo du satanisme chrétien. […] C'est une interprétation esthétique moyenne qui relègue à l'arrière-plan la compromission du sacrilège de Guido et fausse les vraies perspectives[52].

De ce poème, Gabriel Nadeau écrit qu'il « contient un sens caché qu'il suffit d'indiquer ici : le seigneur Guido d'Ysel, c'est lui [Dantin] et Berthe, l'amour familial perdu[53] ». Soit ; mais l'interprétation est tout de même un peu courte.

Revenons en 1899, année de la première parution de « L'hostie du maléfice ». Malgré les propos peu charitables des « Essais de critique catholique » dans *Le Petit Messager* du père Carmel Brouillard, reconnaissons avec le franciscain que la trame principale du poème est en effet le « sacrilège de Guido ». Mais aucun lecteur, en cette fin de XIXe siècle, ne pouvait lire dans l'éclatement de l'hostie le délitement de la foi chez Eugène Seers, adoration de cette hostie à laquelle, pourtant, il avait décidé de consacrer sa vie tout entière. Serge Usène a porté sur un plan religieux la légende profane du Moyen Âge, transfert qui, dans les circonstances, lui permet de matérialiser par ce récit poétique l'effritement de sa propre foi.

Bien sûr, les larmes semblent indiquer un repentir, la chose était prévisible, surtout avec la prégnance de l'intertexte moyenâgeux. Mais en 1899, Eugène Seers, camouflé en Serge Usène, met en poème son drame personnel et se joue de ses lecteurs, pour peu qu'il en ait eu, car qui, dans la revue *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*, a lu au complet les six livraisons[54] de « L'hostie du sacrifice » ? Imaginons néanmoins le

51. Hermas Bastien, « Louis Dantin », *Témoignages, études et profils littéraires*, p. 123.
52. Carmel Brouillard, *Sous le signe des muses* […], p. 193.
53. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 43.
54. De juin à décembre 1899 ; il n'y en eut pas au mois de novembre.

contentement de son auteur : le père Seers épelle son désarroi à grand renfort d'imageries religieuses plutôt habilement pétries.

Certes, il ne s'agit pas ici de décrypter l'une et l'autre pour éclairer mutuellement l'œuvre et l'homme et faire en sorte qu'ils se compléteraient. L'œuvre est création, elle a son autonomie ; par contre, « L'hostie du maléfice » nous introduit dans ce registre « d'expression littéraire de soi dantinien » ; et ce n'est là qu'un début.

Pourtant, Dantin lui-même semble me donner tort… Dans la virulente polémique autour de Léon Bloy, en 1938, Claude-Henri Grignon attaquera Dantin en citant des vers sacrilèges de « L'hostie du maléfice » ; et il conclura que ce personnage blasphémateur, Guido, « n'est autre que M. Dantin lui-même ». « Et aujourd'hui il s'attaque à Léon Bloy, écrivain catholique ! On s'explique maintenant pourquoi[55] », conclut-il. Or Dantin s'inscrit en faux contre cet amalgame. Il écrit à Rosaire Dion-Lévesque : « […] il m'appelle aussi *Guido Dantin*, parce que, dans mon "Coffret" je fais parler le héros de *l'Hostie du maléfice* en termes impies et blasphématoires. Et il cite ces termes, et conclut : "Guido, c'est Dantin." Alors si j'avais fait parler le diable (comme Milton) je serais le diable lui-même[56] !... »

Dantin se défend d'être Guido… mais il avait affirmé le contraire dans une lettre à Alfred DesRochers, mettant de l'avant le sens personnel du poème : « Vous avez voulu connaître cette "Légende", mon premier essai poétique, ou à peu près, écrite, non pas sans quelque pulsation intime, mais d'une âme déjà arrachée pourtant à ses anciennes croyances et n'en gardant que des reflets vagues de beauté[57]. »

55. Claude-Henri Grignon, « Bataille autour de Léon Bloy », *Les Pamphlets de Valdombre*, mai 1938, p. 275.

56. Louis Dantin à Rosaire Dion-Lévesque, 7 juillet 1938. Dantin souligne.

57. Louis Dantin à Alfred DesRochers, 2 août 1931.

FRANGES D'AUTEL, « PETIT RECUEIL EXCENTRIQUEMENT COLLECTIF[58] »

> « Poésie et sacré sont amalgamés dans les *Franges d'autel* : la démarche est consciente, systématique, sensationnelle. […] Elle crée un brouillage, efface la frontière entre le sacré et le littéraire, a quelque chose d'imperceptiblement pervers[59]. »

La deuxième source d'intérêt du *Petit Messager* se situe dans son prolongement littéraire. Les numéros des première et deuxième années de la revue, en 1898 et 1899 donc, hébergent neuf poèmes de Seers qui seront tous repris dans *Franges d'autel*, en 1900 ; portons nos regards sur cette curieuse publication qu'est *Franges d'autel*.

Au mois d'août 1900 paraît ce petit livre que Dantin a préparé sur les presses de sa communauté et pour lequel il a recueilli 26 poèmes de

- Serge Usène (anagramme d'Eugène Seers, avec un « e » additionnel) : 10 poèmes ;
- Émile Nelligan : 5 poèmes ;
- Lucien Renier[60] : 3 poèmes ;
- Arthur de Bussières : 3 poèmes ;
- Louis Dantin : 1 poème ;
- et, avec un poème chacun, Louis Fréchette[61], Albert Ferland, Amédée Gélinas et Jean-Baptiste Lagacé (aussi créateur des nombreuses illustrations pour cet opuscule et pour la revue).

Seers (Usène / Dantin) lui-même occupe la part la plus importante avec ses 11 poèmes ; de plus, la moitié de l'ouvrage est envahie par le long texte « L'hostie du maléfice ». Dix poésies sont signées « Serge Usène » sauf une,

58. Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 9.

59. François Hébert, « L'hostie de Dantin », p. 15.

60. Pseudonyme de Joseph-Marie Melançon, qui sera ordonné prêtre la même année et recourra plus tard au pseudonyme de Lucien Rainier.

61. Réjean Robidoux parle avec raison de ce cas « très particulier de "La Première nuit d'exposition dans la Nouvelle-France", tiré de *La légende d'un peuple* ». Robidoux note que ce poème a paru dans PMTSS, en février 1898 ; ajoutons à cela qu'il a d'abord paru dans MTSS, 14e année (juillet 1889 à juillet 1890), p. 620 sq.

Illustré de 18 grandes compositions
et de 26 dessins de Lagacé.

Franges
d'Autel

. . . POESIES DE . . .
Serge Usène, Emile Nelligan, Lucien Renier,
Arthur de Bussières, Albert Ferland,
J.-B. Lagacé, Amédée Gélinas,
Louis Dantin, etc.

MONTRÉAL
1900

3 - Page couverture de Franges d'autel.

« Processions », signée « Louis Dantin », qui sera reprise en 1932 comme début de la « Chanson intellectuelle », poème majeur que l'on croisera plus loin. Émile Nelligan est aussi en vedette, avec cinq poèmes. Cette parution a été « pour Eugène Seers une entrée plus ou moins larvée en littérature. C'était surtout la répétition générale du prochain *Émile Nelligan et son œuvre*, que préparait désormais le poète et futur critique Louis Dantin[62] ».

La plaquette de 77 pages paraît sans nom d'éditeur. On ne manquera pas de noter, aussi, l'absence d'une mention de *nihil obstat* et d'*imprimatur* ; car rappelons que tout religieux qui publiait sur quelque sujet que ce soit devait, en vertu des lois de l'Index, soumettre son manuscrit au comité de censure diocésain. Le père Seers aurait-il profité de son absence d'identité dans le recueil pour se faufiler au poste-frontière clérical ? Car son nom n'apparaît nulle part : ni dans la seule annonce de la plaquette dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*[63], ni dans la préface signée « Les auteurs », ni pour aucun des poèmes de son cru. En revanche, comme il se doit, *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* porte, lui, à la fin des numéros, une mention d'autorisation de publication « de l'ordinaire » ou de « Mgr l'Archevêque de Montréal ». « L'éditeur » de *Franges d'autel*, opuscule préparé de surcroît sur les presses mêmes de la communauté, a posé un geste qui sent le soufre en se dérobant aux nécessités de la censure préalable. Le lui a-t-on reproché ? Je n'ai trouvé aucune trace à cet effet ; mais si cela s'est produit, ce fut sans doute privément, comme c'était plutôt l'usage[64]. Quoi qu'il en soit, cette contravention a bien pu s'ajouter aux objets de contentieux qui conduiront au départ du futur défroqué, en 1903.

---

62. Réjean Robidoux, *Franges d'autel*, p. 20. Ouvrage publié plus ou moins clandestinement, sans doute, *Franges d'autel* paraît à une époque où Dantin est de plus en plus éloigné de sa communauté ; il sort même en habit de laïc.

63. Novembre 1900, p. 348.

64. Lionel Groulx a esquivé lui aussi les impératifs de la censure préalable avec son roman *L'appel de la race* (1922). « En demandant l'*imprimatur* à Olivier Maurault pour son manuscrit *Au Cap Blomidon*, il avoue candidement, dans une lettre du 6 septembre 1932 : "Je ne sais si un ouvrage publié sous pseudonyme [Alonié de Lestres] a besoin d'un *imprimatur*. Quand j'ai publié *L'appel de la race*, deux graves canonistes m'ont soutenu que la chose n'était point nécessaire. Mais je tiens à me mettre en règle." » « L'angoisse de Groulx s'attise et la menace se précise lorsque, le 18 janvier 1923, il affirme à Rodrigue Villeneuve "[…] que les jésuites irlandais intriguent à Rome pour y obtenir à tout le moins un *monitum* [avertissement], à l'adresse d'Alonié de Lestres." » Marie-Pier Luneau, *DCQ*, p. 42-43.

Comment se développe la continuité éditoriale du *Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* à *Franges d'autel* ? Notons que 19 des 26 poèmes de cet opuscule ont déjà paru dans la revue eucharistique. Yves Garon relève quelques particularités : ces poèmes ont la même facture que dans la revue ; « L'hostie du maléfice », qui a paru en six livraisons dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*, y est reproduit de la même manière discontinue ; enfin, « un examen du brochage révèle que ce petit volume est simplement composé de vingt feuilles pliées en deux pour former quatre-vingts pages et qu'ainsi il n'était imprimé que deux pages à la fois[65] ». Garon en conclut que

> [l]'éditeur a imprimé sur feuilles – sorte de tirés à part – les poèmes au fur et à mesure de leur parution dans *Le Petit Messager*, et cela à partir de *Deus absconditus* seulement (*Petit Messager*, juin 1898), les poèmes parus antérieurement présentant de légers changements dans le recueil. Après quoi les formes étaient décomposées. Au printemps ou au début de l'été 1900, l'éditeur recomposa les poèmes parus avant *Deus absconditus*, ajouta les autres poèmes et *Franges d'autel* fut ainsi complet.

Le titre du recueil, selon Garon et Nadeau, pourrait avoir été inspiré par ce vers de Nelligan, « Devant les grands autels à franges », tiré du poème « Chapelle dans les bois ». À propos de ce poème, Paul Wyczynski écrit :

> Le poème *Chapelle dans les bois* nous introduit au cœur de l'amitié Nelligan-Dantin. Cette amitié n'avait pas uniquement pour but des rencontres au cours desquelles on causait art et poésie ; c'étaient aussi des recueillements communs et des méditations. Avec le culte de l'hostie s'épanouissait alors à Montréal le culte de la chapelle. […] D'autre part, on pourrait aussi supposer que ce poème contient le souvenir de quelque visite de Nelligan et de Dantin à une chapelle de Montréal ou, peut-être, à celle des Pères du Très-Saint-Sacrement[66].

L'exergue, signé « Les auteurs », mais qui est de Seers selon Nadeau, se lit ainsi :

> Au Dieu caché sous la nuée du Sacrement, – à Celui qui est la suprême Poésie, étant la substance de l'Idéal et l'absolu du Mystère,

65. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1960, p. 262.

66. Paul Wyczynski, *Émile Nelligan* […], p. 130.

> – ces pages sont vouées et offertes. – Elles voudraient être une fumée d'encensoir sur son Trône, – un chant où vibrerait quelque chose de ses harmonieuses Beautés, – ou bien, pour l'autel de son sacrifice, une frange où l'or mêlerait l'étincellement de ses paillettes au dessin délicat et capricieux de la dentelle.

Ajoutons une iconographie importante due au dessinateur ami Jean-Baptiste Lagacé, responsable depuis le début des illustrations du *Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*.

La parution de *Franges d'autel* est signalée dans *Les Débats* du 9 septembre 1900[67] : « Bravo à nos collaborateurs […] d'avoir enfin montré à nos compatriotes qu'il est possible de faire autre chose qu'un livre idiot sur des sujets dévots. » Le volume « sera probablement bientôt mis en vente » et, comme « avant-goût », cette critique se clôt avec le poème d'Émile Nelligan « La réponse du crucifix ». On y annonce un autre article à venir de Jos. Saint-Hilaire[68], mais qui ne parut point, sans doute en raison des problèmes au journal – j'y reviendrai. La seule critique détaillée, et quelque peu sévère, fut celle d'Alphonse Leclaire dans la *Revue canadienne*[69]. Leclaire déplore tout d'abord l'anonymat de l'éditeur : « […] nous aimerions à connaître celui que nous aimons à louer. » Tout en notant que « la religion de ces jeunes poètes n'est pas toujours très précise », Leclaire convient qu'il y a « dans les *Franges d'autel* beaucoup de talent » ; toutefois, il déplore un trop grand souci du « mot rare », « trop de mièvrerie ». Il cite toutefois « Petit vitrail » de Nelligan comme pièce réussie ; par contre, il se demande ce que le poème de Fréchette fait dans le recueil[70]… Notons qu'il ne dit mot du long poème « L'hostie du maléfice ».

---

67. Anonyme, « Viennent de paraître », p. 8.

68. « Pseud. collectif d'Olivar Asselin, Gustave Comte, Jean Charbonneau, Germain Beaulieu, Henri-Gaston et Louvigny de Montigny, qui ont ainsi signé tour à tour dans *Les Débats*, M[ontréal], en 1899-1900, une série de critiques littéraires. » (Bernard Vinet, *Pseudonymes québécois*, p. 220-221)

69. « À travers les livres et les revues », novembre 1900, p. 396-397. Elle est signée A. S. ; comme le souligne Robidoux (*Émile Nelligan et son œuvre*, p. 19), il s'agit d'Alphonse Leclaire, directeur du périodique.

70. Voir à ce sujet la note 59 : le poème de Fréchette avait paru non seulement dans le *Petit Messager* mais, aussi, dans le *Messager* parisien.

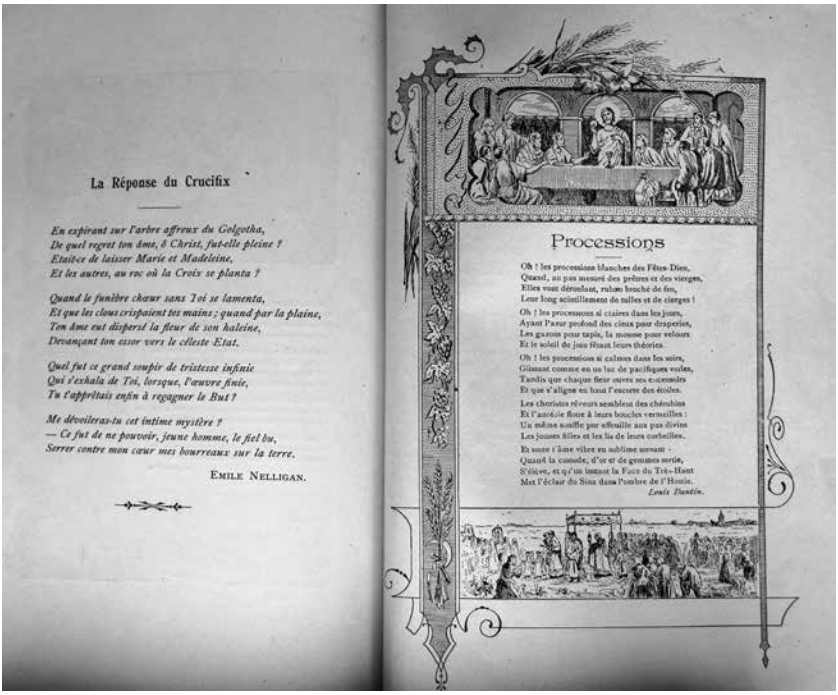

La Réponse du Crucifix

En expirant sur l'arbre affreux du Golgotha,
De quel regret ton âme, ô Christ, fut-elle pleine ?
Etait-ce de laisser Marie et Madeleine,
Et les autres, au roc où la Croix se planta ?

Quand le funèbre chœur sans Toi se lamenta,
Et que les clous crispaient tes mains ; quand par la plaine,
Ton âme eut dispersé la fleur de son haleine,
Devançant ton essor vers le céleste Etat.

Quel fut ce grand soupir de tristesse infinie
Qui s'exhala de Toi, lorsque, l'œuvre finie,
Tu t'apprêtais enfin à regagner le But ?

Me dévoileras-tu cet intime mystère ?
— Ce fut de ne pouvoir, jeune homme, le fiel bu,
Serrer contre mon cœur mes bourreaux sur la terre.

Emile Nelligan.

Processions

Oh ! les processions blanches des Fêtes-Dieu,
Quand, au pas mesuré des prêtres et des vierges,
Elles vont déroulant, ruban bouché de feu,
Leur long scintillement de tulles et de cierges !

Oh ! les processions si claires dans les jours,
Ayant l'azur profond des cieux pour draperies,
Les gazons pour tapis, la mousse pour velours
Et le soleil de juin frôlant leurs théories.

Oh ! les processions si calmes dans les soirs,
Glissant comme en un lac de pacifiques voiles,
Tandis que chaque fleur ouvre ses encensoirs
Et que s'allègent au haut l'encore des étoiles.

Les chorèges rêveurs semblent des chérubins
Et l'auréole floue à leurs boucles vermeilles :
Un même souffle pur effeuille aux pas divins
Les jeunes filles et les lis de leurs corbeilles.

Et toute l'âme vibre en sublime unisson :
Quand la cassole, d'or et de gemmes sertie,
S'élève, et qu'un instant la Face du Très-Haut
Met l'éclair du Sina dans l'ombre de l'Hostie.

Louis Dantin.

4 - Franges d'autel : Nelligan et Dantin côte à côte…

L'utilisation de pseudonymes

En troisième et dernier lieu, l'intérêt du *Petit Messager* repose sur un sujet majeur pour l'époque et en particulier dans la vie d'Eugène Seers : le recours aux pseudonymes. Seers en a utilisé plusieurs et, pour lui attribuer avec une certitude raisonnable certains textes, un décryptage rigoureux s'impose. Cependant, pour mieux comprendre l'usage particulier du pseudonyme chez Eugène Seers, voyons brièvement son contexte d'utilisation en ce tournant du XIXe siècle.

Marie-Pier Luneau, dans ses nombreuses recherches sur les pseudonymes, a repéré, « des origines à 1979, 1264 publications parues sous une signature d'emprunt, transparente ou non[71] ». Or, la période durant laquelle Seers tâte divers pseudonymes, surtout entre 1898 et 1909, est

71. Marie-Pier Luneau, « Le nom supposé comme outil de transgression […] », p. 41.

particulièrement intéressante en ce qu'elle désigne une époque de transition : « L'auteur entre en scène (1880-1919) », c'est ainsi que la résume Luneau[72]. En effet, d'une part, le nom, plutôt que l'anonymat, permet d'« établir plus facilement ses droits de propriété s'il y a contrefaçon[73] », à une époque où cette pratique était plus que courante ; d'autre part, « le choix d'un pseudonyme permanent peut signifier que, dans le monde des lettres, la signature sert maintenant à établir une distinction entre l'individu social et l'image de l'auteur[74] ». Le champ littéraire lance ses premiers signes d'autonomie, processus de « clôture progressive » qui marquera les années 1920.

« Pseudonyme » : le terme est commode, mais plus complexe qu'il n'y paraît. L'auteur qui se cherche un travestissement onomastique peut prendre le nom de quelqu'un d'autre (allonyme) ou simplement en inventer un. Cette invention peut être double : soit celle d'un hétéronyme (qui laisse croire que l'écrivain est une autre personne), soit celle d'un cryptonyme (anagramme, apocope – autrement dit, une appellation qui peut être décryptée). Par ailleurs, si le nom réel « reçoit la caution d'une autorité publique, il devient alors un orthonyme[75] ». Seers a recouru au cryptonyme dans quelques-uns de ses premiers écrits, tel Serge Usène ; et, d'hétéronyme à orthonyme, tel est le trajet de la signature propre à « Louis Dantin ».

S'il est un auteur qui a toutes les raisons de se protéger avec un pseudonyme, c'est bien Eugène Seers… La crise religieuse est laissée à « l'individu social » Eugène, et la quête distincte du statut d'auteur appartient aux multiples identités qui se déploient en quelques années à peine ; voyons-les une à une, ou presque, puisque ce carrousel onomastique se joue principalement entre 1898 et 1902. Que l'on me pardonne de traiter avec minutie de cette question, pour une raison ayant un avers et un envers. L'avers, positif, est l'importance qu'accorde Eugène Seers à ses multiples

72. Marie-Pier Luneau, « L'auteur en quête de sa figure […] », p. 20 ; https://doi.org/10.7202/009886ar (page consultée le 31 mars 2020).

73. *Id.*, p. 21.

74. *Id.*

75. Voir Marie-Pier Luneau, « L'auteur en quête de sa figure […] », p. 15-16, qui résume par ailleurs les propos de Jeandillou dans *Esthétique de la mystification*.

avatars onomastiques ; l'envers, ce sont les erreurs ou les approximations qui ont circulé à ce sujet. Hayward et Vandendorpe en imputent la responsabilité à Yvette Francoli dans *Le naufragé du vaisseau d'or* :

> Elle attribue à Dantin de nombreux pseudonymes qui ne lui ont jamais été attribués par des chercheurs sérieux et qui ne sont guère défendables. Mais elle le fait avec une telle assurance que le lecteur non prévenu risque fort d'assimiler et de tenir pour démontrées ces informations, qui ont aussi pour résultat de fausser gravement le portrait moral de Dantin[76].

L'importance de cette question exige donc un traitement approfondi.

Eugène Voyant/Vayant

À quand remonte la première utilisation par Seers d'un pseudonyme ? Selon Garon[77] et Francoli[78], ce serait dans *Le Messager du Très-Saint-Sacrement*, en 1888[79]. Il s'agit de « [l]a *Somme de la prédication eucharistique* », compte rendu d'ouvrage du père Tesnière, supérieur des Pères du Très-Saint-Sacrement, et signé Eugène Voyant, docteur en philosophie. Ce compte rendu est repris dans *L'Univers*[80], signé cette fois « L'abbé Eugène Vayant, Docteur en philosophie ». Deux raisons militent pour ce pseudonyme. Bien sûr, la plus évidente, c'est le prénom, Eugène, et Voyant, aisément inspiré par le nom anglais Seers. Mais pourquoi Vayant dans *L'Univers* ? Simple erreur typographique ? Quant à la seconde raison qui mène au père Seers, on la trouve dans le texte lui-même, plus précisément dans la conception qu'Eugène Voyant se fait de l'écriture : « […] la beauté de la forme n'est que l'éclat et l'épanouissement de l'idée elle-même. » Telle sera l'un des axiomes de la pensée du critique Louis Dantin.

---

76. Annette Hayward et Christian Vandendorpe, « Dantin et Nelligan au piège de la fiction […] », p. 234.
77. « Louis Dantin […] », 1957, f. 41.
78. Essais critiques I, p. 70.
79. Août, p. 138-142.
80. 31 août 1888, n. p.

Dans son fonds, le père Garon a constitué un index des articles du père Seers dans *Le Messager* parisien ; mais il y a rayé « [l]a *Somme de la prédication eucharistique* », inscrivant « faux » au bout de la référence. A-t-il douté, en fin de compte, que malgré la tentation d'attribuer à Eugène Seers ce pseudonyme, le rapprochement était risqué ? Francoli[81] allègue par ailleurs que le contenu laudatif d'un ouvrage de la congrégation même de l'auteur du compte rendu paraissait plus crédible affublé d'un pseudonyme. La question est définitivement tranchée dans *L'Histoire* […] du Père Ullens, intronisant Eugène Voyant au temple des pseudonymes :

> Nos anciens, le Père Fidry en particulier, ont rappelé plus d'une fois telle autre polémique qu'il [le père Seers] avait menée contre un certain Eugène Voyant, qui n'était autre que lui-même ; défendant ainsi les deux thèses opposées avec une ardeur qui n'avait d'égal que le scepticisme total de l'auteur. Il ne devait, hélas ! le traduire que trop cruellement dans la pratique de sa vie, quelques années plus tard[82].

MARJIOTTA

Cette fois, nous ne sommes plus à Paris, mais à Montréal neuf ans plus tard, en 1897[83]. Il s'agit ici du pseudonyme de Marjiotta, qui disparaîtra tout de suite après son unique utilisation. Mais est-il bien d'Eugène Seers ?

Le prétexte en est l'affaire, en France, « Diana Vaughan », une supercherie fort complexe mise au point par Léo Taxil, de son vrai nom Marie Joseph Gabriel Antoine Jogand-Pagès, dans le but de discréditer la franc-maçonnerie. Jules-Paul Tardivel, journaliste et romancier, ardent défenseur de Diana Vaughan, est tombé dans le piège, au point de se rendre à Paris :

> En 1897, au cours d'une conférence largement publicisée, Taxil admit enfin la supercherie et expliqua que son intention n'avait été que d'exploiter la crédulité des catholiques. Tardivel, qui avait diffusé avec enthousiasme dans *La Vérité* les déclarations de Diana Vaughan et qui avait défendu celle-ci avec vigueur contre ses

81. *Le naufragé* […], p. 90.

82. F. 270, note 1.

83. Je rappelle qu'il y a eu, en 1896, le conte « La maladie de Jeannette », dans *Le Tout Petit*.

> détracteurs, avait jugé bon de traverser l'Atlantique pour assister à la conférence parisienne de Taxil – dont il fut ainsi dupe jusqu'à la dernière minute[84].

Tardivel a été vilipendé par Marjiotta dans *La Presse*[85] : « Il n'est pas satisfait de l'avoir défendue désespérément, envers et contre tous, en deça [*sic*] de l'Atlantique. […] Il sera là flamberge au poing, représentant tous les chevaliers canadiens qui tiennent encore pour la réalité du mythe de la rue Étienne Marcel. »

Francoli attribue ce pseudonyme à Seers, sans donner de justification[86]. Par contre, Yves Garon est plus prudent : rien ne s'oppose, écrit-il à Gabriel Nadeau[87], à ce que ce le soit, mais il n'est pas tout à fait convaincu, disant que « ce serait » un pseudonyme de Seers[88]. Je le suis encore moins, doutant de l'opportunité, pour le père Seers, de s'immiscer dans cette histoire. De plus, quoi qu'en dise Garon, le ton sarcastique ne me paraît pas couler de la plume du père Seers. La « faute » en revient peut-être à Marcel Mercier, dans sa *Bibliographie de Louis Dantin*, qui comporte beaucoup d'erreurs : il signale de Seers, dans *La Presse* en 1894 environ [*sic*], « un article, signé d'un pseudonyme, sur la mystification de Léo Taxil », pseudonyme qu'il n'identifie pas comme tel[89]. Soyons prudent : *exit* Marjiotta.

Après Voyant et Marjiotta arrive cette période faste en mystifications où Eugène Seers circule entre l'anonymat, Serge Usène et Louis Dantin, dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*. À la même époque, mais dans d'autres périodiques, le père Seers continuerait de brouiller les pistes avec Marie Aymong, Edmond Dyonnet, Serge D'Antan et Pierre Vieuxtemps. Poursuivons ce décryptage.

---

84. Jean-Christian Pleau, « Les lectures honnêtes de Jules-Paul Tardivel », p. 78.
85. 30 mars 1897, p. 5.
86. *Essais critiques I*, p. 11.
87. Le 14 décembre 1958, FGN, 89.
88. Yves Garon, « Louis Dantin aux premiers temps de l'École littéraire de Montréal », p. 257, n. 1.
89. Marcel Mercier, *Bibliographie de Louis Dantin*, p. 57.

MARIE AYMONG

D'abord, Marie Aymong. Seule Francoli[90] attribue ce pseudonyme à Eugène Seers. Marie Aymong signe 39 courts textes historiques, « Fleurs eucharistiques de la Nouvelle-France », dans *Le Petit Messager*. Les preuves circonstancielles seraient doubles. D'une part, outre les collaborations clairement externes, Dantin rédigeait apparemment tout dans « sa » revue ; de plus, ajoute Francoli, cette chronique cesse après le départ du père Seers, au début de 1903.

Or non seulement Marie Aymong (1878-1938) n'est pas un pseudonyme, mais elle a bel et bien existé et, en plus des articles dans *Le Petit Messager*, elle en a signé une trentaine d'autres, entre autres dans *Le Peuple*, de Montmagny (3), *La Défense*, de Chicoutimi (9), *Le Monde illustré*, de Montréal (6) ; ce dernier journal publie même une photo d'elle, le 30 décembre 1899. Francoli affirme d'ailleurs qu'Aymong disparaît en même temps que le père Seers quitte la communauté ; or ce n'est pas le cas, puisqu'elle signe encore une série de trois textes aux mois de juin, d'octobre et de novembre 1903 – Seers n'y est plus depuis le mois de février. *Exit* Marie Aymong.

JOS. SAINT-HILAIRE ET SILVIO-SYLVIO

Nous avons croisé le nom de Jos. Saint-Hilaire un peu plus haut : *Les Débats* annonçait le 9 septembre 1900 un article sur *Franges d'autel*, qui ne parut pas[91]. Or quatre mois plus tôt, le 6 mai, Jos. Saint-Hilaire avait signé une critique des poèmes de Nelligan parus dans *Les Soirées du Château de Ramezay*. Francoli[92] attribue cet article (et les autres au sujet du volume de l'École littéraire de Montréal) à Dantin. Elle en veut pour « preuve » des rapprochements lexicaux entre le texte de Saint-Hilaire et la préface de Dantin : « Le seul qui eût pu lire dans la pensée de Nelligan comme dans la sienne, c'est celui qui préparait en secret l'"hommage posthume au cher défunt". » (391)

90. *Essais critiques I*, p. 13.

91. Et je rappelle que Vinet en fait un pseudonyme collectif (note 66).

92. *Le naufragé* […], p. 389-391.

Hayward et Vandendorpe récusent ce rapprochement avec de nombreux exemples, que je ne reprendrai pas tous ici[93]. Toutefois, le plaidoyer est convaincant et la « méthodologie » a été exhibée précédemment :

> Sa méthodologie fait aussi un usage massif des rapprochements lexicaux, qu'elle enfile dans des séries étourdissantes, sans aucun souci de la logique, de la pertinence contextuelle ou des anachronismes, comme si l'emploi d'un même mot chez deux auteurs suffisait à établir leur identité. Elle peut ainsi donner libre cours à un réel talent pour une méthode d'« interprétation artistique » (p. 31) qu'elle revendique et dont elle use abondamment. À titre d'exemple, Joseph Saint-Hilaire et un auteur anonyme ayant utilisé en 1900 l'expression « rime *millionnaire* », l'une à propos de Nelligan et l'autre à propos de Bussières, Francoli rapproche cet adjectif d'une phrase où Dantin évoque « l'inaccessible *million* de la gloire » (p. 394) – dans une lettre écrite plus de trente ans plus tard – afin d'insinuer une identité entre les auteurs de ces trois textes. (p. 237)

Ajoutons à ces propos quelques autres incongruités. Tout d'abord, les articles de Saint-Hilaire ne sont pas au nombre de cinq, parus entre le 15 avril et le 13 mai 1900, mais bien de sept, jusqu'au 27 mai. Notons que cette dernière critique, qui clôt l'ensemble sur le recueil de l'École littéraire de Montréal, est d'une dureté telle à l'endroit de Wilfrid Larose que nul n'y reconnaîtrait la « manière Dantin » ; et l'article du 13 mai parle de Germain Beaulieu d'un ton à ce point personnel que l'auteur n'a pu être Dantin. Quand ce dernier amorce sa correspondance avec Beaulieu, il ne connaît guère L'École littéraire et « aucun de ses membres » :

> J'ai été fort surpris d'apprendre que l'historique de l'École Littéraire contenue dans ma préface n'était qu'un tissu d'erreurs. J'ai écrit tout cela de la meilleure foi du monde. Personnellement, je ne savais rien de l'École, et, hormis Nelligan, ne connaissais aucun de ses membres – J'ignorais le premier mot de vos origines et de vos progrès – Tout ce que j'ai dit là-dessus, je l'ai appris dans une conversation d'une demi-heure avec Louvigny de Montigny, et j'ai répété en simple perroquet tous les détails qu'il m'a fournis… (12 avril 1909)

93. « Dantin et Nelligan au piège de la fiction […] », p. 265-269.

Quant à Silvio-Sylvio, aussi attribué à Dantin par Francoli, il est « d'une extrême importance pour son projet et constitue le premier maillon d'une chaîne pseudonymique qui lui permettra de placer Dantin aux prémices de l'œuvre poétique de Nelligan en faisant de Silvio-Dantin l'auteur des poèmes signés Émile Kovar, ainsi qu'on le verra plus loin[94] ». Ici encore, la démonstration convaincante par Hayward et Vandendorpe de cette fausse attribution m'épargne de m'y attarder (p. 239-243). Leur exposé des preuves se termine ainsi : « Ignorant systématiquement tout élément susceptible d'infirmer sa thèse, Francoli ne fait nulle mention de ces faits incompatibles avec une identité Dantin-Silvio. Une telle méthodologie est évidemment à l'épreuve des faits et susceptible de démontrer n'importe quelle thèse. » (242)

EDMOND DYONNET

Le cas d'Edmond Dyonnet est assurément le plus complexe ; il s'agit de deux articles parus dans *Les Débats*, les 30 septembre et 7 octobre 1900, intitulés « Artistes », signés E. Dyonnet. Dans le premier article, Dyonnet raconte une balade à bicyclette vers Lachine avec son « ami Louis Dantin », et non Eugène Seers, notons-le, dont il raconte brièvement le séjour en Europe. Ils s'arrêtent au lac Saint-Louis et, voyant un artiste peintre, entament une discussion sur l'art. Ils rentrent ensuite à Montréal pour aller dîner chez Reber. Là se trouvent plusieurs artistes : « À notre entrée dans la salle tout le monde s'était tu pour acclamer Dantin », qui confie par la même occasion à Dyonnet qu'il aurait aimé être peintre.

Ils se donnent rendez-vous la semaine suivante (second article). À la suite d'une longue discussion sur l'art, sur la peinture, ils conviennent de se retrouver à l'église Notre-Dame, pour y admirer les peintures. Il n'y aura pas de troisième article, cependant, en raison du conflit dans lequel se retrouve le journal.

E. Dyonnet n'a rien d'un pseudonyme. Il s'agit de l'artiste peintre et professeur d'art Edmond Dyonnet (Crest, France, 1859 – Montréal, 1954), qui

94. Hayward et Vandendorpe, « Dantin et Nelligan au piège de la fiction […] », p. 239.

> arrive à Montréal en 1875 et s'inscrit à l'école du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec. Déçu par l'enseignement artistique qu'on y donne, il s'empresse de retourner en Europe. Il séjourne pendant quatre ans en Italie et étudie, entre autres, à la Scuola Libéra et à l'Académie de France. Quelques années après son retour à Montréal, il enseignera à l'école du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec de 1891 à 1922, à l'École Polytechnique de 1907 à 1923 ainsi qu'à l'École des Beaux-Arts de 1922 à 1925[95].

Que l'interlocuteur de Dyonnet porte le nom de Louis Dantin étonne peu. C'est trois mois plus tôt, le 10 juin plus précisément, que pour la première fois la signature « Louis Dantin » est apparue, en l'occurrence à la suite du poème « Âme-Univers », et dans les *Débats*, justement ; Nadeau estime d'ailleurs qu'il était ami de Dyonnet[96]. Dyonnet savait qui se cache derrière « Louis Dantin ». Et la question, ici, est de savoir qui a écrit cet article : Dyonnet ou Dantin ?

Pourquoi Dyonnet aurait-il mis en scène ces situations avec son ami Louis Dantin, auquel il donne le premier plan avec ses discours sur l'art, en particulier la peinture ? Est-ce certain que l'article est de la plume Dyonnet ? Gaboury ne semble pas en douter, prenant le récit comme un témoignage sur la personnalité de Dantin[97]. Par contre, Francoli propose l'interprétation inverse, c'est-à-dire que « Dyonnet s'était prêté de bonne grâce au canular monté de toutes pièces par Dantin[98] » : « Toujours partagé entre le désir d'être connu et l'obligation de se cacher, il faisait, sous le masque d'un ami complaisant sa propre publicité. » (p. 162) En somme, qui parle… et de qui, dans ce texte ? Dyonnet, de Dantin, ou Dantin, de lui-même par la voix de Dyonnet ?

Un regard sur le contenu de ces deux articles devrait nous guider ; mais l'on y trouve sur Dantin autant des propos éclairants que des affirmations discutables ou incongrues.

---

95. Céline Larivière-Derome, « Inventaire des documents Edmond Dyonnet », CRCCF, document de travail nº 5, 1976, p. 1.
96. FGN-χr, 1900.
97. *Louis Dantin* […], p. 65-66.
98. *Le naufragé* […], p. 163.

En premier lieu, cette balade, cette scène tout entière a-t-elle vraiment eu lieu ? est-ce une affabulation ? Le récit commence ainsi : « Vous savez s'il a fait beau samedi dernier. » Une journée « point très chaude, tempérée d'une petite brise qui nous invitait à aller chercher un peu de fraîcheur »… L'article est daté du 30 septembre. Or le samedi 29, il a fait un maximum de 16,1 degrés, et sont tombés 31,2 mm de pluie… Et si ce « samedi dernier » était plutôt le précédent, le 22, guère mieux : 17,2 degrés, et 4,6 mm de pluie. Le 15 septembre, point de pluie, mais une température maximale de 15 degrés[99]. Il n'y avait pas de quoi « enfourcher nos bicyclettes » et encore moins s'allonger « dans l'herbe haute et moelleuse sur le bord du lac ».

Remarques oiseuses ? Je ne crois pas, dans la mesure où elles inscrivent le texte dans un régime qui a toutes les apparences d'être fictionnel, et non factuel. L'énonciateur du récit demeure une énigme, certes, mais on sera moins étonné d'un contenu qui prend des libertés ; en voici quelques exemples.

- Dyonnet et Dantin enfourchent leur bicyclette : Dantin n'est probablement pas en habit religieux.
- Dyonnet a usé ses « fonds de culotte sur les bancs de la même école » : selon Nadeau[100], ils auraient été amis, mais Dyonnet ne serait pas allé au Collège de Montréal.
- Dantin a les cheveux longs : certainement pas d'après la photo du « Cénacle de Montréal » de 1900.
- Une phrase énigmatique : « Mais aujourd'hui que l'indépendance dont il jouit depuis la mort de son père[101] lui permet d'orienter sa vie à sa guise, vous savez s'il en aligne des vers, sans cependant cesser de faire fondre ses revenus en désœuvré à qui la rêverie suffit. » Que d'incongruités… Quelle indépendance ? son père n'est pas mort : serait-ce une

99. Gouvernement du Canada, *Environnement et ressources naturelles (Données climatiques historiques)* [En ligne], <http://climat.meteo.gc.ca/climate_data/daily_data> (page consultée le 14 décembre 2019).

100. FGN-χr, 1875.

101. Yvette Francoli (*Essais critiques II*, p. 840) remplace sans justification « depuis la mort de son père » par des points de suspension.

mort symbolique ? quels revenus ? désœuvré, notre sacramentin ? À peu près rien dans ce portrait ne renvoie à Dantin.

– « Dès notre sortie de collège », Dantin va en Europe et Dyonnet se « cas[e] immédiatement » pour « gagner son existence ». Ou ils n'ont pas été confrères de collège, ou ils n'en sont pas sortis en même temps, en raison de leur différence d'âge. Et s'il est vrai que Dantin est allé en Europe, Dyonnet, lui aussi, y est allé en 1882 au lieu de « se caser ».

– À son retour d'Europe, Dyonnet constate que Dantin « n'avait pas flâné durant son séjour » : l'absence de précision est pleine d'ironie, ici…

– Dantin est « sans occupation régulière, sans vocation spéciale, sans but déterminé, sans ambition ». Vraiment ?

– Ils ont fait plusieurs randonnées à bicyclette pendant lesquelles Dantin a abordé des sujets, en l'occurrence sur l'art, sur la peinture « qui étaient loin de m'être familières », écrit Dyonnet. N'est-ce pas plutôt l'inverse, Dyonnet étant professeur d'art et Dantin, amateur ?

– Ils vont au restaurant Réber où, quand ils entrent, tout le monde se tait « pour acclamer Dantin ». Il aurait fallu que Dantin menât toute une vie marginale pour qu'il fût ainsi acclamé ; et cette posture n'est certes pas inscrite dans son tempérament.

– Dantin : « […] j'ai gâté mon existence et […] moi aussi j'aurais pu être peintre ». Dantin aurait signé un tableau dans sa vie, dont on n'a que la photographie ; mais c'est, me semble-t-il, beaucoup plus les lettres qui l'appellent, voire la musique s'il faut lui attribuer une autre inclination artistique.

– « Dantin, sensible comme une femme ». Trait fort juste : « J'ai toujours cru avoir été loti de plus de traits féminins que d'autres », dira-t-il à Alfred DesRochers (29 décembre 1929).

– La semaine suivante, Dyonnet se rend « chez lui », chez Dantin : certainement pas au couvent des Pères du Très-Saint-Sacrement. Où, alors ?

– Le second article dans *Les Débats* est un cours sur l'art, tout professoral, digne d'un Dyonnet fort bien renseigné. Il parle aussi d'une exposition qui aura lieu au printemps 1901. De fait, le 8 mars 1901

s'ouvrira l'exposition « organisée, chaque année, par la Société des Arts de Montréal[102] ». Y exposeront presque tous les artistes que Dyonnet énumère dans l'article des *Débats* : Franchère, Joseph Saint-Charles, Henri Beau, Charles Gill et… lui-même : presque un article publicitaire de sa part.

– Enfin, le texte se clôt sur la fierté comme compatriotes que nous devrions avoir de nos artistes, valeur ajoutée à l'art qui me semble très peu dantinienne…

Cette longue énumération, si elle appelle quelque indulgence du lecteur, était inévitable pour tenter d'identifier le narrateur réel de ce texte : Dyonnet ou Dantin ?

Gabriel Nadeau et Yves Garon se perdent en conjectures à propos d'« Artistes »… Nadeau écrit que Dantin « dut rencontrer Edmond Dyonnet […] aux bureaux du journal » *Les Débats*[103] ; et il affichait son statut de religieux, comme en a témoigné de Louvigny de Montigny : « De Montigny racontait à Lacourcière qu'un jour, il vit arriver un ecclésiastique, plutôt gêné, qui venait offrir de la copie au journal[104]. » Nadeau examine attentivement l'article des *Débats* et demeure avec beaucoup d'interrogations. Ainsi, Dantin qui est acclamé : « Ce passage détonne », comme celui où Dyonnet dit ne rien entendre à la peinture. Il ne comprend pas aussi que, dans l'article, Dantin fume. Quant à Garon, il est tout aussi perplexe. Il a découvert cet article de Dyonnet en 1963, à propos duquel il écrit à Nadeau : « Son contenu m'a fait me poser plus d'une question[105]. » À son tour, Nadeau (à Garon, 7 juillet) se demande si l'article est vrai, ou si Dyonnet a inventé cette promenade pour exprimer ses opinions sur l'art, ou si tout a été carrément inventé. Et où ont-ils bien pu changer de vêtements ? Certainement pas chez les Pères du Très-Saint-Sacrement. Chez Dyonnet ? « Évidemment, il ne sera pas facile, lui répond Garon le 24 juillet, de démêler la part de fiction dans l'article de Dyonnet. » Nadeau est toutefois « porté à croire qu'il y a beaucoup de vrai

102. Anonyme, « Le Salon », *La Presse*, 9 mars 1901, p. 18.

103. FGN-χr, 1900.

104. *Id.*

105. 3 juillet 1963, FGN, 89.

dans cet article. 1900, c'est l'année de la syphilis, du conte presque licencieux de Pauline » (14 août) ; je crois toutefois que le lien qu'il fait avec ces deux événements a peu à voir avec cette simple sortie de Dyonnet et Dantin.

Il faut reconnaître l'impossibilité de trancher définitivement. Le cas semblait à ce point intéressant que Nadeau a pensé en faire un des « Cahiers Louis Dantin ». Disons, pour conclure, que l'on ne peut affirmer que Dantin en soit l'auteur – ni avec certitude que ce soit Dyonnet, encore qu'il en connaissait le contenu étant donné les informations livrées sur l'exposition à venir en 1901. Je penche vers cette seconde interprétation, celle qu'avance Nadeau selon laquelle Dyonnet aurait en partie inventé cet article pour y étaler ses conceptions sur l'art. Mais pourquoi avoir mis en scène cette balade, et en particulier avec Louis Dantin ? On peut à cette fin

> voir l'article de Dyonnet comme un service que celui-ci rend à Dantin en attestant de l'existence d'un personnage réel derrière le pseudonyme récemment adopté et en lui donnant une certaine épaisseur mystérieuse. Dantin, en effet, jusqu'alors pratiquement inconnu sur la scène littéraire montréalaise, entendait désormais y jouer un rôle[106].

Serge D'Antan

Enfin, dira-t-on, un cas simple et évident : « Serge D'Antan », signature d'un poème d'Eugène Seers, « Évocation pour *Le Journal*. Légende de notre dessin frontispice[107] ». Le même poème sera repris, mais avec la signature Louis Dantin dans *Le coffret de Crusoé* (p. 23-24). Peu de temps avant, l'anagramme Serge Usène, que l'on connaît bien comme signataire de « L'hostie du maléfice », avait accompagné « Les étoiles » dans le même journal[108], poème qui a déjà paru, rappelons-le, dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* et dans *Franges d'autel*, et qui sera signé Louis Dantin dans *Le coffret de Crusoé* (p. 11-12).

---

106. Hayward et Vandendorpe, « Dantin et Nelligan au piège de la fiction […] », p. 257.
107. *Le Journal*, 24 juin 1901, p. 4.
108. 1er juin 1901, p. 5.

PIERRE VIEUXTEMPS

Le dernier des pseudonymes de cette période est Pierre Vieuxtemps, qui pose problème lui aussi. Il clôt un article paru dans *Les Débats*[109] intitulé « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! », en juillet 1902, que Francoli attribue à Eugène Seers, réminiscence du nom que Seers a porté peu de temps après son entrée en religion, frère Pierre, et clin d'œil par le passage de Serge « D'Antan » à Vieuxtemps[110].

Le pseudonyme est parfois fondé sur des preuves circonstancielles que les faits démolissent : ainsi, Vieuxtemps est un pseudonyme auquel Asselin a recouru dans *L'Avenir du Nord*[111]. À l'occasion de son décès, Jules-Édouard Prévost se rappelle ce fait : « Olivar Asselin fut il y a longtemps un collaborateur de *L'Avenir du Nord* où il écrivait sous le pseudonyme de Vieuxtemps[112]. » Asselin corrobore le fait dans une lettre à Prévost, le 24 décembre 1901 : « Veuillez donc changer la signature de mon article sur Chapleau et Dansereau en celle de Pierre Vieuxtemps[113]. » De plus, deux articles dudit Pierre Vieuxtemps ont paru dans *Les Débats* un an plus tard, et quelque deux semaines après que Dantin eut été rendu aux États-Unis[114]. *Exit* Pierre Vieuxtemps.

ET « LOUIS DANTIN » ?

Le lecteur sagace aura remarqué que je n'ai pas traité ici du pseudonyme le plus important : Louis Dantin. Il se passe de confirmation : il est avéré qu'il s'agit du père Seers, et ce pseudonyme deviendra une signature transparente, un nom de plume durant les années 1920 et 1930. Sans

---

109. 13 juillet 1902, p. 4. Francoli (*Essais critiques I*, p. 13) donne par erreur la date du 23 juillet.

110. *Essais critiques I*, p. 13.

111. « Nous voulons notre part », 23 janvier 1902, p. 1. Dans cet article, il écrit bel et bien le pseudonyme en deux mots.

112. Jules-Édouard Prévost, « La mort de M. Olivar Asselin », *L'Avenir du Nord*, 23 avril 1937, p. 1.

113. Archives de la Ville de Montréal, fonds Olivar Asselin. Et cette fois, comme Prévost, il l'écrit en un seul mot.

114. Les 22 et 29 mars 1903 : « À propos de Dreyfus », p. 1, et « L'ami du peuple », p. 1.

proposer d'explication définitive à ce choix de la part d'Eugène Seers, je l'examinerai plus loin, à la suite de l'analyse du conte « Pauline », central pour « comprendre Dantin ».

1900-1903 : Dantin aux *Débats*, à *L'Avenir* et à *La Semaine*

> « Tout ce que j'ai jamais écrit dans ma vie, je l'ai fait durant le court espace de temps qu'ont vécu *Les Débats*. »
>
> Dantin à Germain Beaulieu, 20 juin 1909

L'année 1900 s'impose comme une date charnière. Le père Seers a publié plusieurs poèmes dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* en 1898 et 1899 ; en 1900, il fait paraître *Franges d'autel* et entreprend de « sauver » l'œuvre de Nelligan. De plus, ce tournant du siècle témoigne des tâtonnements onomastiques qui vont finir par établir « Louis Dantin » comme pseudonyme. Sur un plan plus personnel, Seers / Dantin mène une double vie : le soir, la nuit peut-être, une vie de bohème. C'est d'ailleurs cette année-là qu'il s'autodiagnostique la syphilis et qu'il se soigne avec « un onguent mercuriel[115] ». Robidoux caractérise ainsi cette année 1900 : « Sur les entrefaites le père Estèvenon devient supérieur à New York et est remplacé à Montréal par le père Henri Leblond. À partir de cette date, Seers-Dantin semble avoir la bride lâchée[116]. » Notons l'appellation Seers-Dantin, qui prendra tout son sens avec l'analyse à venir du conte « Pauline ».

Le père Seers continue-t-il ses activités proprement religieuses ? Il écrira à Alfred DesRochers : « […] j'ai résidé dans le couvent, mais en qualité d'hôte, sans partager en rien les exercices communs et sans même entrer à l'église : arrangement que tout le monde avait reconnu nécessaire si on voulait me garder absolument ». (19 octobre 1929) Nadeau

115. FGN-χr, 1900.

116. Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 48.

prétend pourtant qu'il « fait un peu de ministère[117] ». Il a prêché quelques retraites ; il confesse, également : Ariane Seers, sa cousine, a confié à Yves Garon qu'Eugène Seers aurait été « débauché par une femme au confessionnal », fort certainement Clotilde Lacroix, avec qui il partira en février ou tout début mars 1903 pour les États-Unis, et qu'il semble avoir connue à l'automne 1902 : « Et pas une femme en vue pendant tout ce temps ! Sauf les derniers six mois [avant le départ aux États-Unis], où une brune me donna un prétexte cherché et voulu pour une évasion définitive, cette fois sans enthousiasme et *sans amour*, par simple dégoût débordant pour un tel avatar de vie… » (À DesRochers, 19 octobre 1929 ; Dantin souligne).

Quoi qu'il en soit, la période de Dantin au journal *Les Débats* est riche : 13 textes entre 1900 et 1902, incluant son étude en sept livraisons sur Émile Nelligan. Avant de les parcourir, disons quelques mots sur ce journal ; quelques mots, en effet, puisque cette histoire est assez bien documentée.

Fondé par Paul Lemoyne de Martigny et Louvigny Testard de Montigny, *Les Débats* apparaît sur la scène journalistique montréalaise au mois de décembre 1899, et dure jusqu'en octobre 1903. Dans le contexte de la guerre des Boers, le journal affirme sa position nettement anti-impérialiste. « Notre journal n'est vendu et ne sera jamais vendu à aucune coterie », claironne le numéro liminaire. Était-ce là l'effet d'une prémonition ? Car le propriétaire, Alexandre Duclos, va vendre le journal à *La Patrie* d'Israël Tarte. Le journal monnaie ainsi sa liberté politique si bien que, en octobre 1900, De Montigny démissionne et lance *Les Vrais Débats*, qui s'appellera en fait *L'Avenir*, qui durera à peine quelques mois (du 21 octobre 1900 au 27 janvier 1901) ; Dantin y publiera d'ailleurs quatre autres textes, tous en 1900. De Montigny va alors au *Journal*. Quant aux *Débats*, il continue à paraître et, contrairement à ce que craignait De Montigny, il garde sa couleur libérale. C'est d'ailleurs un différend avec Mgr Bruchési, en 1903[118], qui détermine le changement de

117. FGN-χr, 1900. La congrégation ne l'a tout de même pas encore caviardé : il a bel et bien son nom parmi les Pères, dans l'immense ouvrage *Le diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1900, p. 419.

118. Voir à ce propos Véronique Laporte, « *Les Débats* », *DCQ*, p. 171-173.

nom, stratégie tout de même assez commune dans le cas de périodiques visés par la censure : *Les Débats* devient le très éphémère *Combat*.

Louvigny de Montigny se rappelle en ces termes sa première rencontre avec Dantin : « Je l'ai personnellement connu depuis 1899, alors qu'il apportait à notre petit journal dominical *Les Débats*, des poèmes et des contes qui, si je ne me trompe, ont pour la première fois révélé au public le nom de Louis Dantin. » (À Nadeau, 2 février 1946, FGN, 81) *Les Débats*, *L'Avenir*, *Le Journal* : cette chaotique filiation devait donc être rappelée, car Dantin, entre 1900 et 1903, publie 17 textes[119] dans ces trois périodiques. Il ira même jusqu'à écrire à Germain Beaulieu, le 20 juin 1909 :

> Vous m'avez demandé récemment si j'avais beaucoup de poésies dans mes cartons – Non, très peu – Tout ce que j'ai jamais écrit dans ma vie, je l'ai fait durant le court espace de temps qu'ont vécu « *Les Débats* ». J'aimais cette feuille pour sa jeunesse et son franc-parler, et, à la lire, j'avais senti bouillir en moi le vieux levain de mes attraits littéraires, toujours contredits. Quand les *Débats* sont morts, ma littérature s'est enterrée avec eux – Il n'y a pas dix ans de cela, et pourtant, comme je me sens plus vieux et moins capable d'écrire qu'alors ! Chaque malheur qui s'accumule sur nous émousse quelque chose de notre âme, et nous laisse plus incapable de sensibilité et d'action. Comme il plaira à Dieu ! Pour que ma vie soit logique, il faut que rien n'y soit achevé, en littérature comme en tout le reste.

Le tableau qui suit établit par ordre chronologique et par genre (P : poésie ; C : conte ; A : autre) ces 17 articles de Dantin. L'astérisque indique que ce texte sera repris plus tard, soit dans une autre revue, soit dans un recueil.

119. Je n'ai pas inclus dans ce nombre les deux articles de Dyonnet, dont j'ai traité plus haut. Je signale par la même occasion un très curieux article, « En flânant », signé Jean Gamelin, un collaborateur occasionnel au journal. Curieux, en effet, parce qu'il relate une conversation sur l'art, sur la beauté, où c'est Gamelin qui fait la leçon à Louis Dantin, qu'il tutoie par ailleurs (*Les Débats*, 27 janvier 1901, p. 2)

	Date	Journal	Titre	Genre	Signature
1.	1900-juin	Débats	Âme-Univers*	P	Louis Dantin
2.	1900-juillet	Débats	Sympathie astrale*	P	Louis Dantin
3.	1900- juillet	Débats	Pauline	C	Louis Dantin
4.	1900-juillet	Débats	Chamberlain sur la sellette	A	Louis Dantin
5.	1900-août	Débats	Retour de chasse*	P	Louis Dantin
6.	1900-août	Débats	Rose-Anne – Nouvelle cacounaise*	C	Louis Dantin
7.	1900-août	Débats	Haute trahison	A	Louis Dantin
8.	1900-sept.	Débats	Optimisme*	P	Louis Dantin
9.	1900-sept.	Débats	Les trente deniers	P	Louis Dantin
10.	1900-oct.	Avenir	L'avenir- Actualité de Louis Dantin	P	Louis Dantin
11.	1900-oct.	Avenir	Les berceaux*	P	Louis Dantin
12.	1900-nov.	Avenir	La locomotive*	C	Louis Dantin
13.	1900-déc.	Avenir	Noël intime*	P	Louis Dantin
14.	1901-juin	Journal	Les étoiles*[120]	P	Serge Usène
15.	1901-juin	Journal	Évocation pour *Le Journal*. Légende de notre dessin frontispice*	P	Serge d'Antan
16.	1902-juillet	Débats	Le risque*	C	Louis Dantin
17.	1902-août-sept.	Débats	Émile Nelligan et son œuvre*	A	Louis Dantin

Mis à part les sept articles qui formeront la préface d'*Émile Nelligan et son œuvre*, on peut classer ces 16 textes en quatre catégories :

1. Textes de circonstance : 4, 5, 7, 9, 10, 15 ;
2. Religieux : 14, 16 ;
3. Art : 8 ;
4. Textes autobiographiques : 1, 2, 3, 6, 11, 12, 13.

Traversons-les à vitesse variable, selon leur importance.

120. C'est le seul texte qui ne soit pas inédit, ayant paru précédemment dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*.

Textes de circonstance sur l'anti-impérialisme : « Chamberlain sur la sellette », « Haute trahison », « Retour de chasse »

Ces trois textes partagent un thème commun, l'anti-impérialisme ; de manière plus générale, ils témoignent de la part de Seers d'une *politicisation* – pour prendre un terme plus contemporain, qui colorera, par exemple, sa correspondance avec Alfred DesRochers[121], ou encore qui l'opposera à Jean-Charles Harvey lorsque nous en serons rendus à la collaboration au *Jour*, à la fin des années 1930.

Dans « Chamberlain sur la sellette », Dantin évoque la motion de Wilfrid Lawson, qui a proposé aux Communes anglaises « la réduction du salaire de M. Jos. Chamberlain, ministre des colonies, en protestation contre le rôle odieux joué par lui dans la guerre sud-africaine ». Dantin insiste surtout sur le fait que personne n'a empêché le politicien de parler, qu'une motion d'ajournement de la proposition a été rejetée et que 52 membres l'ont appuyée. Il soutient ainsi, en le nommant d'ailleurs, la position anti-impérialiste d'Henri Bourassa qui, lui, a vu rejetée une telle motion le 13 mars 1900[122]. Cet appui de Dantin se complète par un camouflet aux Canadiens français :

> Mais c'est à nous surtout, Canadiens français, qu'il donne une leçon de franchise et de courage. Si nos députés, à Ottawa, avaient eu la même indépendance que leurs frères de Westminster, s'ils avaient dédaigné comme eux les criailleries des roquets du jingoïsme, croyez-vous que la motion Bourassa, qui exprimait pourtant leur pensée intime, se serait perdue sans soulever un écho ? Et notre vaillant compatriote eût-il été réduit à s'escrimer, seul contre tous, pour la cause du droit et de la faiblesse, comme un paladin héroïque et désespéré ?

Le deuxième texte, « Haute trahison », se veut plutôt ironique. Dantin fait état de deux soldats canadiens-anglais coupables de trafic d'armes en Afrique du Sud et condamnés à dix ans de travaux forcés : « Quoi qu'il en soit, nos chers amis d'Ontario n'auront pas la consolation de faire peser ce nouveau méfait sur la race canadienne-française. Les deux traîtres

121. Voir à ce sujet Richard Giguère, « Les années de la Crise […] », p. 84-107.

122. Rolando Gomes, « Henri Bourassa et l'impérialisme britannique », p. 161 sq.

sont bien des leurs : ce sont deux fils de Toronto, deux purs *British to the core*, deux lecteurs du *Globe* probablement. » Même le château fort du loyalisme britannique produit des judas ! Et Dantin d'ajouter, à propos de ces deux soldats du *Royal Canadian Rifles* : « Mais aussi que ne restaient-ils à Toronto, à casser du sucre ou à mesurer de la flanelle ? »

Un mot sur son poème « Retour de chasse », paru tout à côté de « Haute trahison ». Il y a là comme un écho, celui du sarcasme. Le poème s'ouvre sur la présentation de John Bull qui, « […] sanglé d'un jacket excentrique / le monocle sur l'œil, la lorgnette de côté / Et de livres sterling abondamment lesté / S'embarqua pour le Sud-Afrique. » Il part à la chasse… mais rien ne va : « À guetter le gibier il a pris la colique, / Et ces goddam lions, avec leur rêve fou / De prétendre garder leur tête sur leur cou, / Ont fait son front mélancolique. » John Bull revient maigri, affamé (« son teint rose s'en est allé »). Pour conclure :

> Et, pour le museum de Hyde Park, il a
> Recueilli des morceaux de roche granitique,
> Fûts écroulés, stèles rompus [*sic*], – débris antique
> D'une liberté qui fut là.

La résistance de Dantin à l'impérialisme britannique et sa défense indirecte des Boers n'étonnent guère : le journal *Les Débats* a été fondé « pour condamner d'abord la participation des Canadiens à la guerre des Boers[123] », guerre qui oppose la position britannique des Canadiens anglais au nationalisme canadien de Henri Bourassa. Dantin prend une position vigoureuse contre les « mange-Canayens », terme déjà usité au début du siècle… Mais, de manière plus générale, on se rappellera cette défense du plus faible qui a pointé dans la polémique de 1890 dans *Le Messager du Très-Saint-Sacrement*, où Dantin s'était fait l'avocat des Sacramentins, regardés de haut par les Dominicains.

123. *VLQ, V*, p. 197.

Trois autres textes de circonstance (sur les journaux) : « Les trente deniers », « *L'Avenir* » et « Évocation pour le *Journal* »

« Les trente deniers », « *L'Avenir* » et « Évocation pour le *Journal* » portent sur les tribulations des trois journaux dans lesquels Dantin a publié.

« Évocation pour le *Journal* » voit réapparaître un pseudonyme que nous connaissions bien, Serge D'Antan. Le sous-titre de « Légende de notre dessin frontispice » indique le but du poème, qui est d'accompagner ledit dessin de Jean-Baptiste Lagacé, « Je me souviens ». Serge D'Antan évoque « La procession des ancêtres » : « Marins, femmes, soldats ou prêtres ». Autrement intéressants sont les deux poèmes suivants.

« Les trente deniers » peut sembler un poème religieux, puisqu'il porte sur la trahison de Judas. Le poète s'identifie au Christ en croix : « Comme toi j'ai goûté l'amertume du fiel ; / Mon front, comme le tien, a saigné sous l'épine. » Car tous deux ont été trahis, si bien que la dernière parole du Christ se lit ainsi : « Mais enlève au moins l'ignoble flétrissure / Dont Judas a souillé ma lèvre en la baisant ! » Sous le titre du poème est écrit, entre parenthèses : *Actualité*. Un lecteur des *Débats* saisit bien cette actualité, cette trahison, celle de la vente du journal à Israël Tarte. Insistons toutefois sur l'identification que fait le « je » du poème avec le Christ, car il a goûté comme lui « l'amertume du fiel » : cette alliance christique prendra de plus en plus d'importance dans l'œuvre dantinienne, au point de s'imposer plus tard comme une des conclusions à notre investigation.

Enfin, le poème « *L'Avenir* », qui porte aussi le sous-titre « Actualité de Louis Dantin », est accompagné de la transcription de la musique de Frédéric Pelletier. Celui-ci écrit : « Notre fugue devant l'invasion du tartisme n'a pas seulement inspiré des sympathies, mais aussi des vers : ce qui est bien plus beau. Nos lecteurs y verront une nouvelle raison de lire une poésie de Louis Dantin le long de laquelle je me suis permis de défiler de la musique. » Dantin célèbre ces « gais chevaliers de la pensée » des *Débats* ; mais « L'or, un matin, avec mystère / Vint faire luire ses appâts. » Cinq huitains retracent cette résistance avec, comme refrain :

> Fils ! l'avenir vous tend les bras
> Si la patrie ingrate vous affame ;

Car toujours l'avenir acclame
L'esprit vaillant qui ne se vend pas.

TEXTES RELIGIEUX : « LES ÉTOILES », « LE RISQUE »

Que Serge Usène fasse paraître « Les étoiles » dans *Le Journal* peut étonner. Déjà paru dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* et dans *Franges d'autel*, ce poème y est reproduit tel quel. Le premier sonnet exalte des étoiles, symboles d'espérance, d'amour infini ; le second les ramène à Jésus, à la figure de l'hostie. Peut-être Serge Usène peut-il encore supporter en 1900 le second quatrain ; mais quand Dantin inclura ce même poème dans *Le coffret de Crusoé*, trente ans plus tard, célébrer les vertus profanes des étoiles lui suffira, puisque le second quatrain aura complètement disparu…

Il est plus ardu de classer le conte « Le risque » dans la catégorie du religieux – dans n'importe quelle catégorie, en fait.

« Le risque » est l'histoire d'un agriculteur de Saint-Joseph-de-Beauce, le Père Bastien, qui, à la fin de sa vie, laisse à ses quatre fils un riche héritage : « […] deux terres tout agreyées, douze chevaux, quarante bêtes à cornes, et trois mille cinq cents piastres prêtées sur bons billets ». Or, sur son lit de mort, pris de peur plus que de remords, il fait venir le curé pour lui confesser un « secret » : la deuxième terre fut acquise à la suite d'un long procès contre un agriculteur voisin grâce à un « faux témoignage » qui mena le voisin à la ruine et le força à s'exiler aux États-Unis. À l'agonie, le père Bastien demande à ses fils, par l'entremise du curé, que le « gain injuste » soit remis à l'agriculteur spolié. Le prêtre explique donc aux quatre fils que c'est leur « devoir » de « renoncer de vous-mêmes, par un écrit que vous signerez, à la terre en question », c'est-à-dire à la terre et aux « fruits qui en ont été perçus », ce qui représente, « en seize ans, une valeur d'au moins quatre mille piastres ». Après de longues minutes de délibération intense, les quatre fils demeurent divisés sur la conduite à suivre, hésitant entre le devoir – le « sacrifice » demandé par leur père – et l'héritage tant attendu qui leur permettra de mettre la main sur la deuxième terre et les « trois mille cinq cents piastres prêtées sur bons billets ».

À la question posée par un des fils au curé : « Supposition qu'on garderait tout l'héritage, c'est il sûr et certain qu'poupa timberait dans l'enfer, ou s'i pourrait encore s'en réchapper ? », le prêtre ne peut que répondre : « Il ne m'appartient pas […] d'anticiper sur la sentence divine. D'un côté, votre père ne saurait être responsable de la mauvaise volonté d'autrui ; de l'autre, le crime du bien mal acquis le poursuivra certainement tant qu'une réparation restera à faire […]. Voudriez-vous exposer votre père à la damnation pour un misérable profit terrestre ? » Après une dernière discussion, les fils annoncent leur décision : « M'sieu l'curé, on a jonglé su' toutes vos explications rapport à poupa, su l'à propos de c't'affaire. Eh ben, monsieur l'curé, on est convint qu'i coure sa chance : ON VA L'RISQUER COMME ÇA… » (les majuscules sont de Dantin)

Si le récit peut être qualifié de « religieux », ce n'est certes pas en raison de son orthodoxie… Il se situe dans la lignée à venir des contes de Noël qui exploreront la zone grise entre le sacré et le profane. Ajoutons, pour le menu fait vrai, cette confidence de Robert Choquette : « Un jour, je fis à Dantin la surprise de lire sa nouvelle : *Le Risque* au poste de radio CKAC[124]. »

Poème sur l'art : « Optimisme »

Ce poème connaîtra une histoire à la fois longue et mouvementée. Outre sa parution dans *Les Débats*, on le retrouvera dans *La Revue moderne*, en 1922, et dans *Le coffret de Crusoé*. Dans une lettre à Germain Beaulieu, qu'il cherche à consoler de la souffrance humaine, Eugène Seers (car c'est ainsi qu'il la signe) écrit :

> L'Art est un grand consolateur, et c'est un bon secret pour adoucir l'amertume d'un cœur poussé à bout, que de s'en distraire par le spectacle de la Beauté. Il y a même une douceur mélancolique à exprimer en artiste sa propre souffrance et à faire « De ses grandes douleurs de petites chansons ».

124. *ÉCF*, p. 169. On notera l'usage de la « langue canadienne » – à laquelle Dantin n'était pas à ce point rébarbatif, contrairement à ce qu'allégueront plus tard DesRochers et Albert Pelletier. Ce résumé du conte est tiré de *CDD*, p. 239.

Et il ajoute tout de suite après : « J'ai composé jadis, dans des dispositions pareilles aux vôtres, un sonnet que je vous transcris. Je l'ai intitulé "Optimisme", et ma foi, je pense qu'il est d'une philosophie assez haute et assez vraie » (28 avril 1909). Comme la petite polémique qu'il a soulevée s'est produite en 1932, lors de la parution du *Coffret de Crusoé*, je la traiterai à ce moment.

LES TEXTES « AUTOBIOGRAPHIQUES »

Six des sept textes que j'ai retenus comme autobiographiques paraîtront tous plus tard soit dans *Le coffret de Crusoé*, soit dans *La vie en rêve* ; plusieurs soulèveront quelques difficultés qu'on verra au moment de leur publication, le plus souvent en raison de réticences de l'éditeur Albert Lévesque.

Il en est un, cependant, qui ne reviendra pas, ne paraissant qu'en 1900 dans *Les Débats* : « Pauline ». Il mérite un examen fouillé en raison du drame, crypté certes, de la vie d'Eugène Seers qui se joue dans un combat entre deux chats. Pour tout dire, ce conte me paraît à la fois l'un des plus réussis et assurément le plus éclairant sur Eugène Seers / Louis Dantin.

« PAULINE », UN CONTE ESSENTIEL

Le conte s'ouvre ainsi : « Il était une heure de la nuit, quand je fus réveillé en sursaut par l'explosion d'un cri aigu et sauvage dont l'accent fit passer jusque dans mes moëlles [*sic*] un frisson d'effroi. » Le narrateur se lève pour regarder à la fenêtre : « Mes yeux tombèrent sur deux formes indécises, campées l'une en face de l'autre », deux chats prêts à se battre. L'un est un chat d'égout, de « profil étique, l'air canaille, lamentable et décavé ». Le narrateur, toutefois, est « stupéfait de reconnaître Pauline », « la chatte de la maison », engagée dans cette altercation : « C'était bien la faiblesse charmante et désarmée en présence de la force hideuse. » Le narrateur décrit l'attitude du matou, faite de séduction et de menace, et la vulnérabilité de Pauline : et si elle acceptait l'aventure et « se livrait à cet étranger ? » Mais elle refuse de se donner ; et alors commence « une course échevelée et fantasque : je ne distinguais plus ni le chat jaune, ni

Pauline ; je ne voyais plus de chats : j'avais la vision confuse et éblouie de la Passion donnant la chasse à la Terreur ». Tout ce boucan réveille d'autres personnes, et quelqu'un lance un vase du balcon ; les chats effarouchés s'enfuient alors dans la nuit.

Francoli s'attarde avec raison sur l'importance de cette « licencieuse histoire de chats en rut[125] ». Elle fait de Pauline la « doublure féminine et féline » de l'auteur (208) et, du récit lui-même, le témoin « de ces brutales ivresses nocturnes auxquelles il s'était livré à Montréal » (238), « assumant son masque nocturne et cherchant dans la débauche à engourdir sa sensibilité souffrante » (239).

Le conte évoque en effet cette période de mœurs libertines chez Eugène Seers ; mais je crois qu'il y a plus, beaucoup plus en ce sens que « Pauline » met en récit le drame intime du père Seers. « Dantin, c'est le bogue de l'an 1900 : c'est l'effondrement de tout un système de valeurs, qu'il sent venir et qu'il vit dans sa tête, dans son corps même. Sa terre tremble, car le ciel se met à lui manquer[126]. » Dieu se meurt, certes, mais dans le théâtre intérieur de Seers se battent, tels deux chats, deux phases du moi : le moi présent, féminin, Pauline, et l'autre moi, mâle, ténébreux, le matou jaune. Au risque de leur enlever un peu de magie, plaçons-les dans deux paradigmes :

Chat jaune	**Pauline : robe grise, reflets métalliques**
Un chat d'égout, d'aucune race connue Ne se montre que la nuit ; fauve revenu à la barbarie Bohème en rupture de ban avec la société Queue dressée, obsession d'un désir intense	Aristocratique et distinguée, élevée dans les bons principes ; modèle de réserve et de dignité Chat de la maison Subit le charme brutal, faiblit ; mais résiste

« Ce qu'il y a de plus horrible dans l'homme… c'est le chat ! » Sur cette maxime se termine *Pauline*, scénographie personnelle de Seers / Dantin. Le chat ? *Les* chats, devrait-on lire… Mais cette dualité féline serait un peu courte si elle se réduisait à deux paradigmes antagonistes ; leur

125. Yvette Francoli, *Le naufragé* […], p. 158.

126. François Hébert, « *L'Hostie* de Dantin », p. 12.

rapport trouble se déploie dans les coulisses du narrateur qui non seulement les observe, mais aussi est décontenancé par leur relation.

Jamais, écrit-il, « je n'eusse imaginé Pauline engagée dans pareille aventure ». Non, Eugène Seers, élevé comme Pauline « dans les bons principes », n'aurait jamais cru, « au mépris de toutes les convenances, [courir] les rendez-vous nocturnes en compagnie de ce chat sans nom ». À la question du narrateur : « Que signifiait donc cette lutte étrange ? », la réponse est on ne peut plus claire : « […] je devinai un drame tout autre et tout autrement *intime* que celui d'une dispute vulgaire ». (Je souligne) C'est à ce moment que le chat sans nom dresse la queue, « l'obsession d'un désir intense », queue qui « roulait, abaissait, redressait sans repos ses anneaux nerveux », « escarboucles étranges », rouges, donc, luisant d'un amour « féroce et fou ». Pauline peut bien résister à cette tentation, mais le combat est inégal. Le matou profite de ce qu'« aucune loi, aucun préjugé, aucune convention sociale ne le gênait » ; « rien à craindre des congénères plus civilisés qui fussent intervenus peut-être ; rien surtout de l'homme, l'ennemi détesté entre tous ».

La conventionnelle[127] Pauline hésite : « De sourds appels montaient-ils des profondeurs de ses sens ? » La tentation prend le pas sur ces scrupules, elle songe à « céder de bon gré à la nécessité fatale ». « Elle s'était jusqu'ici assez imposé de contraintes » ! Sur le point d'abandonner, de se livrer à son autre moi plus sombre, Pauline résiste : « […] que diraient ses maîtres en la voyant, ô déshonneur ! » C'est à ce moment que s'engage ce combat, intérieur on l'aura compris, et si hautement symbolique. Mais il n'y aura point de gagnant, en cette année 1900. C'est d'ailleurs « l'ennemi détesté entre tous », l'homme, un autre observateur, qui intervient : « Ce scandale ne pouvait durer. » Cet observateur lance « un vase de nuit », et les chats s'arrêtent net, « stupéfiés par cette soudaine irruption de la société dans leur querelle privée, ignorant quelle justice terrible les menaçait ». Le lendemain, le narrateur revoit Pauline, pour qui l'incident n'est pas clos : « On sentait qu'un cauchemar intime l'obsédait, et qu'à travers la distance et les heures écoulées, ce chat de malheur la tenait encore sous sa tyrannie. »

127. Ou conventuelle ? Car Nadeau se risque : « Il doit s'agir de la chatte du monastère. » (Xr, 1900)

La « conclusion » est amère. C'est un vase de nuit, de déjections qui clôt ce déconcertant ballet sinon amoureux, du moins sexuel. Une intervention extérieure crache son fiel sur les deux chats. Et que dire de cette hantise nocturne du narrateur, après cette scène spectaculaire : « […] toute la nuit, je vis évoluer deux chats sinistres, ailés comme des dragons, jetant la flamme par tous les poils, avec des queues terminées en têtes de reptiles, se tordant en des élans et des enlacements fantastiques, et qui me crevaient les yeux en passant[128] ». Par ce duo redoutable, le narrateur, Seers / Dantin osé-je dire, a-t-il mis en scène son propre écartèlement ? L'avenir le confirmera.

Pauline et le matou : ici, les voies se séparent

On se rappellera cette manie, voire cette maladie selon Nadeau, qu'avait le père Seers de s'observer, de s'observer s'observant, etc., ce singulier cas d'autoscopie. Dans le conte « Sympathies » (1922), le personnage Georges Hamel n'aura pas perdu cette obsession : « […] il s'analyse, il s'analyse ! » « Pauline » met en récit cette analyse : le narrateur observe les deux phases antagonistes de son moi, le bon et la brute, la raison et la passion, la culture et la nature. Cependant, cette confrontation n'est pas un débat d'idées : elle se noue autour de la bienséance et de la sexualité.

Il y aurait donc deux Eugène Seers ou plutôt deux « chats » dans le même être, Eugène Seers et Louis Dantin : Eugène, le cultivé, le religieux, et Louis, le pulsionnel, le rude.

D'abord Eugène. Rappelons cette question posée, à l'occasion de sa vie religieuse : toutes ces années d'adoration ont-elles marqué la vie, l'œuvre de Louis Dantin ? Quelle empreinte, le cas échéant, y ont-elles déposée ? Cette rémanence du religieux, nous n'avons pas fini de la circonscrire, et ce sera la « pensée politique » de Dantin qui la révélera le plus clairement. « Pauline », ce chat de la maison, du couvent, c'est Eugène Seers ; mais Eugène Seers n'épuise pas la complexité de l'être (et de l'œuvre) que nous traquons depuis le début de cette enquête. L'autre moitié, c'est

128. Les yeux crevés relèvent sans doute la portée morale du récit, sa marche entre le bien et le mal.

Louis Dantin. Mais qu'est-ce à dire ? Pure fabulation que de couper aussi brutalement « notre personnage » en deux ?

C'est le moment de le signaler, voire d'insister : l'œuvre dantinienne aussi est duelle. Depuis longtemps, je suis frappé par ces deux grands « registres », particulièrement de sa poésie : des poèmes religieux, voire christiques, et une poésie sensuelle, érotique. Quand je parle de poèmes religieux, je ne renvoie pas seulement aux œuvres de la période du prêtre, mais aussi à des textes postérieurs qui disent cette persistance du sentiment religieux, voire du divin. L'exemple le plus probant, qui sera examiné en détail, est la *Chanson intellectuelle*, qui se termine par une apologie du Christ. En outre, et cela apparaîtra dans ses articles « socialistes » de la fin des années 1930, Dantin voit dans la première communauté des disciples du Christ la réalisation du vrai socialisme. Je souhaite que ces traits de la dualité dantinienne deviennent aussi essentiels qu'évidents au fur et à mesure de cette biochronique.

Le volet sensuel est moins connu parce qu'il n'a pas, ou presque pas été publié du vivant de l'auteur ; on retrouve la plupart de ces poèmes dans *Poèmes d'outre-tombe* (1962), dans la section « Poèmes pour Aphrodite », qui comprend « À une belle masseuse », « Stance païenne » et « Litanie-symbole ». Ce dernier poème, particulièrement intéressant, se compose de 75 diptyques, chacun célébrant le ventre féminin, dont voici quelques exemples :

> Force d'attraction souveraine
> Qui fait tourner la sphère humaine ;
>
> Conque fine aux teintes rosées
> Parmi les algues irisées ;
>
> Isis, que mainte langue humaine
> Loue en aphoniques antiennes ;

Puis ce dernier diptyque, qui dit l'objet du chant :

> Cycle où tout commence et tout finit,
> Femme, que ton ventre soit béni !

Les deux chats dans « Pauline » ont soulevé de telles considérations en raison de cet écartèlement entre deux *persona*, Eugène Seers et Louis Dantin, route duelle qui s'ouvre devant toute l'œuvre à venir. Dans cette biochronique, nous sommes en 1900 ; mais, au prochain chapitre, plus précisément en 1916, nous prendrons connaissance d'un témoignage étonnant de Florence Crawford sur Eugène Seers / Louis Dantin ; et ce témoignage complétera cette lecture du conte « Pauline ». Plus encore : dans sa lettre du 26 avril 1964, Florence racontera même une scène sexuelle en tous points pareille au conte « Pauline », d'abord entre deux chats puis entre Dantin et elle, en position de levrette.

1900 : le pseudonyme « Louis Dantin »

L'examen de plusieurs pseudonymes d'Eugène Seers fait précédemment a mis en touche le plus important, Louis Dantin, qui deviendra son nom de plume. Quelques critiques se sont lancés dans des conjectures au sujet de ce choix, sans pouvoir trancher de manière assurée. Je propose ici une piste, avant d'aborder la grande réalisation du premier Dantin, *Émile Nelligan et son œuvre*.

Pourquoi avoir finalement choisi ce pseudonyme en particulier ? La question se pose en deux volets : d'une part, pourquoi « Louis Dantin » ou, autrement dit, ce pseudonyme porte-t-il un sens *en lui-même* ? d'autre part, pourquoi avoir choisi ce pseudonyme en particulier, au détriment de tous les autres qui ont été utilisés ?

« Louis Dantin » apparaît pour la première fois en juin 1900, signature du poème « Âme-Univers », et il accompagnera les neuf publications parues dans *Les Débats* cette année-là. Possède-t-il un sens *per se* ? On a souvent rapproché Dantin de Dante, mais encore ? « Pauline » livre un bon indice : ces docteur Jekyll et monsieur Hyde, ce voyage entre le ciel et l'enfer rappelle *La Divine comédie*. Et si l'on opte pour ce rapprochement Dante-Dantin, on pourra ajouter alors que le meilleur ami de Dante était Guido Cavalcanti, Guido étant, on se le rappellera, le personnage du poème « L'hostie du maléfice », ce Guido qui fait une sorte de voyage dantesque. Si cette hypothèse vaut quelque chose, elle signifie alors qu'Eugène entretenait depuis quelque temps des accointances…

dantesques, Seers contemplant le ciel et Dantin, l'enfer – cela dit sans connotations morales.

Quant à avoir arrêté son choix sur ce pseudonyme en particulier, il est plus que probable qu'Eugène Seers, s'étant « fait un nom », c'est le cas de le dire, d'abord avec ses articles dans *Les Débats* et *L'Avenir*, puis grâce à son étude-préface sur Nelligan, a choisi de s'y tenir pour toutes ses œuvres futures à une exception près : Lucien Danet, pour les poèmes « Bienvenue à la semaine » (*La Semaine*, 1909[129]) et Louis Danet « Pour des cheveux » (*La Revue moderne*, 1928). Ce tableau donne en condensé la fréquence des signatures d'Eugène Seers à partir de 1898, à partir du *Petit Messager*, donc[130] :

- 1898 : Serge Usène (2) ; anonyme[131] (2) ;
- 1899 : Serge Usène (5) ; anonyme[132] (1) ;
- 1900 : Louis Dantin (13) ;
- 1901 : Serge Usène (1) ; Serge d'Antan (1) ;
- 1902 : Louis Dantin (2, dont les 7 articles de son étude sur Nelligan) ;
- 1903 : Louis Dantin (1) ;

129. Au sujet du poème à paraître dans *Le Terroir*, Dantin écrit à Germain Beaulieu : « Si vous croyez que le "Billet doux du carabin" puisse dérider un instant les lecteurs du *Terroir*, je veux bien que vous le publiiez, et je serai même très flatté de cet honneur fait à mes rimes. Je désire seulement rester anonyme, et je vous serai personnellement obligé de vouloir bien laisser ma pauvre personne dans l'ombre où elle se complaît. Vous pourrez me donner comme nom de plume Jules Paty [*sic*] ou Lucien Lefranc, ou encore John Smith, ou n'importe quoi. » (29 mars 1909) De plus, le poème posthume *Un manuscrit trouvé à Kor-el-Fantin*, dans les *Cahiers Louis Dantin*, sera signé Saint-Linoud et le personnage principal des *Enfances de Fanny* se nommera Donat Sylvain. Or Gabriel Nadeau signale « dans les papiers personnels d'Eugène Seers une liste manuscrite des doubles anagrammatiques de Louis Dantin. D'une écriture tremblante et maladroite, Dantin, alors quasi aveugle, avait écrit : "Tildon Aunis, Danil Tousin, Donat Silvin, Donat Sylvain et Saint-Linoud" ». (Yvette Francoli, *Le naufragé* […], p. 14)

130. J'exclus *Franges d'autel* de ce bilan, sauf pour « Processions », le seul poème de Dantin qui ne soit pas une reprise.

131. Ces poèmes sont « *Deus absconditus* » et « Paysage ». Ils seront repris dans *Franges d'autel* avec la signature Srege Usène.

132. Il s'agit du *Froment de Bethléem*, signé E. S. en 1889.

– 1909 : Louis Dantin (2) ; Lucien Danet (1) ; puis Louis Dantin pour tous les autres textes qui suivront, à l'exception de « Pour des cheveux » en 1928 dans *La Revue moderne* (Louis Danet). Notons que « Les ouvriers et l'autocratie », « Travail et secours direct », « Le président Roosevelt […] » et « Aux États-Unis. L'état des esprits », sont simplement signés L. D. dans *L'Avenir du nord* (1938-1940).

1900-1903 : la publication d'*Émile Nelligan et son œuvre*

Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement, *Franges d'autel*, *Les Débats*… Dantin écrit régulièrement, surtout des poèmes et quelques contes ; mais durant ce temps, il voit régulièrement Émile Nelligan. Arrive ce qui sera pour celui-ci un drame et, pour celui-là, une de ses plus éminentes contributions aux lettres du Québec – ou canadiennes-françaises, si l'on préfère.

Émile Nelligan est interné au mois d'août 1899 à Saint-Benoît Labre. « On sait de source sûre que le père Seers a été autorisé à visiter Nelligan à son asile, mais il est impossible de dire à quelle date au juste », si ce n'est que cette rencontre eut lieu à l'automne de la même année[133]. Cette visite détermine sans doute Dantin à recueillir les poèmes de Nelligan et à préparer son étude « Émile Nelligan », future préface du recueil qui paraîtra d'abord dans *Les Débats* :

> De tous ses amis Dantin fut […] le dernier à le revoir. […] La folie de Nelligan frappa Dantin comme un deuil personnel. Il résolut de faire connaître son œuvre et de sauver son nom de l'oubli. Il alla voir la mère du poète. Renfermée dans son chagrin, elle ne voulut d'abord rien entendre ; mais elle finit par se rendre aux prières de Dantin. Les manuscrits lui furent confiés. Il trouva des poèmes inachevés, d'autres simplement ébauchés ; il les mit de côté. Parmi le reste il fit un choix sévère[134].

133. Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 46.

134. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 237.

La mère de Nelligan lui aurait confié les manuscrits ? Probablement, mais un message holographe de Dantin à Asselin introduit un peu d'ambiguïté à ce propos, message dont fait état Francoli[135] : il y est question non pas de manuscrits, mais de *livres*. En effet, Dantin se rend au bureau d'Asselin en janvier 1902 pour obtenir lesdits manuscrits ; Asselin étant absent, il lui écrit cette note : « Pourriez-vous me faire parvenir au plus tôt les deux ou trois premiers livres au moins du manuscrit de Nelligan[136] ? », car Seers – telle est la signature de cette note – a « engagé un typographe surnuméraire pour ce livre ».

Cette question de *livres* et de *manuscrit* s'explique peut-être ainsi. Que la mère de Nelligan lui ait remis les manuscrits est attesté par Dantin lui-même : « Les manuscrits de Nelligan doivent être aux mains de sa famille, qui me les avait confiés pour l'édition des *Œuvres*, et à laquelle je les avais rendus », écrira-t-il à Alfred DesRochers le 12 août 1931. Mais, on le verra bientôt, il devra interrompre cette publication en raison de son départ des Pères du Très-Saint-Sacrement, au mois de février 1903 : « […] ne pouvant dès lors m'occuper du volume, je fis transporter les feuillets déjà imprimés chez Mme Nelligan, mère d'Émile, et lui remis le reste du manuscrit (que j'avais d'avance colligé des multiples cahiers du jeune homme) et ce fut elle qui se chargea de faire terminer le volume ». (Louis Dantin à Gabriel Nadeau, 8 février 1942)

Manuscrit, cahiers, feuillets : simples synonymes ? Pas du tout. Dantin avait colligé son manuscrit à partir des cahiers de Nelligan. Il avait aussi en main, semble-t-il, des « feuilles volantes de divers types[137] ». Ce sont sans doute ces cahiers, que Dantin nomme « livres », qu'il demande à Asselin. Mais que vient faire Asselin dans cette galère ?

---

135. Cet épisode est raconté par Francoli (*Le naufragé* […], p. 204 sq, et la note est reproduite en fac-similé, p. 440). Toutefois, elle situe l'épisode « en janvier 1900 » (p. 204). Rien ne permet de justifier cette date, d'autant plus que, dans le fonds Olivar Asselin, dans le coin supérieur gauche de ladite note est inscrite la mention, ajoutée postérieurement comme c'est le cas pour nombre de ces documents : « c 1902 ». Cette date est d'ailleurs plus plausible : on peut alors croire que les articles de la préface et l'élaboration du livre ont été à peu près concomitants. Le mois de janvier 1900 serait d'ailleurs trop tôt pour que, comme le mentionne la note, Dantin ait engagé un typographe surnuméraire pour cette entreprise.

136. Yvette Francoli, *Le naufragé* […], p. 440.

137. Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 11.

C'est que Dantin a demandé l'avis d'Asselin quant au choix des poèmes. Ce dernier de rappeler ce fait, en 1919 :

> […] consulté par son éditeur et préfacier Louis Dantin, j'avais réussi à faire écarter de l'édition un certain nombre d'essais d'écolier [de Nelligan] dont le manuscrit, s'il était resté en possession du préfacier, montreraient qu'ils auraient probablement suffi à faire tomber sous les sifflets d'une critique plus lourde qu'éclairante une œuvre d'ailleurs admirable[138].

Déduisons de ces propos que, ayant en main les cahiers et peut-être quelques autres manuscrits du poète, Dantin a fait une sélection pour créer « son » propre manuscrit ; et qu'Asselin avait d'abord proposé son choix de poèmes à partir de ces cahiers. Asselin écrit même qu'ils ont « lu ensemble le manuscrit de Nelligan[139] ». Dans la querelle autour du véritable rôle de Dantin à l'endroit de Nelligan, voilà une information qui a son poids : Asselin, qui aurait confié à Grignon que Nelligan n'est pas l'auteur de ses vers, comme on le verra en 1938, a pourtant vu ces poèmes, il les a lus, les a même sélectionnés.

Semblent s'être faites en concomitance l'écriture de la préface et l'impression du volume. En effet, l'étude sur la poésie du jeune auteur, rappelons-le, paraît en sept livraisons dans le journal *Les Débats*[140] en 1902, et elle deviendra la préface du livre en 1903[141]. Pourtant, la septième livraison des *Débats*, le 28 septembre 1902, se termine d'une manière telle que son signataire, Dantin bien sûr, feint de ne pas savoir qui sera le futur éditeur de Nelligan. Il y travaille, c'est clair, mais l'ouvrage en cours était loin d'être achevé, car, on le verra, l'édition n'en était rendue

138. Olivar Asselin, « Quelques livres canadiens, *La Revue moderne*, 15 novembre 1919, p. 17.

139. Olivar Asselin à Louvigny de Montigny, 20 avril 1903 ; cité dans Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps, I* […], p. 233.

140. Les sept livraisons parues en 1902 : 17 août, p. 2 ; 24 août, p. 2 ; 31 août, p. 2 ; 7 septembre, p. 2 ; 14 septembre, p. 2 ; 21 septembre, p. 3 ; 28 septembre, p. 3. Dans l'édition originale, cette préface occupe les pages I-XXXIV.

141. Le 12 août 1931, Dantin écrit à Alfred DesRochers : « À propos, savez-vous l'histoire vraie de cette édition des Poésies ? Savez-vous que le premier tiers du volume fut imprimé sous ma surveillance à la communauté dont je faisais partie ? »

qu'à la page 70 quand il quittera le Canada. Voici la fin de ce septième article, en 1902 :

> L'œuvre de Nelligan est inédite, ou dispersée dans les pages de journaux lointains ; il serait digne d'un ami des lettres de la sauver de l'oubli définitif. Un choix intelligent de ces poésies formerait un livre assez court, mais d'une valeur et d'un intérêt puissants. Les muses nationales béniront l'homme de cœur et de goût qui fera ce livre.

Puis, dans l'édition du volume, Dantin ajoute cette note en « Post-scriptum » à sa préface à propos de « l'homme de cœur et de goût qui fera ce livre » : « Les circonstances et le vœu des amis de Nelligan veulent que j'essaie d'être cet homme. » (107) Mais, à la parution d'*Émile Nelligan et son œuvre*, en mars 1904, cet homme résidera depuis un an à Boston…

Scrutons maintenant cette préface, pour ensuite revenir aux affres qui vont entourer la parution du livre.

LA PRÉFACE

> « La préface de Dantin, premièrement, est une œuvre en soi. Ce texte peut être qualifié de "fondateur", autant du point de vue de l'histoire de la critique littéraire québécoise que du point de vue de la réception de l'œuvre de Nelligan, qu'elle a marquée pendant longtemps de son empreinte[142]. »

Les années 1901 et 1902 sont pour une bonne part consacrées à Émile Nelligan : comme le relève Réjean Robidoux, Dantin ne publie rien après le poème « Noël intime », paru le 23 décembre 1900. Il faudrait toutefois dire « ne publie *presque* rien », car paraissent dans *Le Journal*, signé Serge d'Antan, « Évocation pour *Le Journal*. Légende de notre dessin frontispice », le 24 juin 1901, et « Le risque », dans *Les Débats* du 27 juillet 1902. Mais c'est en effet bien peu en comparaison de la production des années 1898-1900.

142. Dominique Garand, « Émile Nelligan et son œuvre », *University of Toronto Quarterly*, 70, 1, 2000/2001, p. 134.

« Tout porte à croire que Dantin a d'abord envisagé d'accomplir le travail en trois étapes : lire attentivement tous les manuscrits de Nelligan, les évaluer et séparer le moins bon du meilleur[143]. » Il a recopié les poèmes, « des copies exactes », écrira-t-il plus tard à Germain Beaulieu[144].

Beaucoup a été écrit sur cette préface qui fait date dans l'histoire littéraire en ce qui concerne la critique nelliganienne et, aussi, le statut de Dantin. Mais ce statut a une limite : si le Québec « découvre » Émile Nelligan, à peu près tout le monde ignore toutefois qui est le signataire de la préface à cette œuvre, préface dont la qualité aura pour effet d'« épuis[er] pour un demi-siècle tout ce qu'on pouvait écrire sur elle[145] », c'est-à-dire sur l'œuvre du poète interné. Et selon DesRochers, la « préface-étude » de Dantin serait même à l'origine de la vocation littéraire de René Chopin, Guy Delahaye, Paul Morin, et influença Marthe de Serres et Léo d'Yril[146]. Quand Jules-Édouard Prévost peut, pour la première fois, compter son ancien confrère comme collaborateur à son journal *L'Avenir du Nord*, il écrit dès sa première lettre, le 9 janvier 1923, vingt ans après cette préface, donc : « Depuis 1903, ce qui veut dire, vous le devinez depuis la préface du recueil de vers de Nelligan, j'admire la pensée et le style de Louis Dantin. » Robert Choquette, de qui Dantin vient de critiquer *À travers les vents*, amorce sa correspondance avec la même admiration : « Je me souviens de l'émotion que m'avait causée la lecture de votre préface au livre de Nelligan : je me disais intérieurement : "Est-ce qu'un jour viendra, qui sera mon jour ?" » (3 février 1927)

Plusieurs excellentes études ont paru sur cette préface[147]. Pour ne pas m'éloigner de cette « biochronique », je retracerai plutôt quelques-uns

143. Paul Wyczynski, *Nelligan 1879-1941. Biographie*, p. 357.

144. Louis Dantin à Germain Beaulieu, 24 mars 1909. Dantin a néanmoins fait quelques changements mineurs de correction, de ponctuation (Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 15).

145. Jacques Michon, « La réception de l'œuvre de Nelligan, 1904-1949 », p. 78.

146. Alfred DesRochers, « Louis Dantin et la "génération perdue" », p. 120-127.

147. Entre autres : Luc Bonenfant, « Se préfacer, dans l'oubli de soi-même », p. 33-47 ; Pascal Brissette, « Nelligan poète maudit […] », dans Micheline Cambron (dir.), *La vie culturelle à Montréal vers 1900*, p. 257-268 ; et « De Dantin à Larose […] », *Nelligan dans tous ses états. Un mythe national*, p. 35-140 ; Placide Gaboury, *Louis Dantin et la critique d'identification*, 263 p.

des commentaires qui l'ont suivie, tant de manière immédiate que lointaine, afin de rappeler à quel point ce texte est à l'origine des multiples avatars du « mythe Nelligan[148] » et du statut d'auteur de Louis Dantin. Mais avant ce « méta-discours » sur ce texte célèbre, quelques mots sur la nature et la fonction de la préface[149] éclaireront non seulement celle-ci, mais les six autres[150] que Dantin signera dans sa carrière littéraire.

La préface fait partie, on le sait, des « seuils » genettiens, un seuil que j'apparente en plusieurs points, de manière figurée certes, au seuil comme chronotope que Bakhtine a abondamment utilisé. Le seuil préfaciel est, dans le roman, un chronotope de haute densité, un lieu où le temps risque de changer, ou des décisions seront prises, des ruptures consommées ; ce segment de texte est un *espace* où le lecteur est en dialogue avec le préfacier, un *moment* où il s'apprête – ou non, à entrer *en lecture*. Par la préface, deux interlocuteurs sont là, sur le seuil, un lecteur destinataire, mais, surtout, un préfacier maître de l'espace-temps. Voilà tout le pouvoir de la préface, « trou noir » qui « absorbe et recycle des échanges passés, d'autres textes, ses propres états antérieurs, la parole des grands auteurs[151] ».

Certes, la préface de Dantin n'est pas commune, prenant surtout la forme d'une analyse substantielle de l'œuvre couvrant les pages I-XXXII dans l'édition originale. Elle se divise physiquement en six parties non titrées, qui touchent les aspects suivants :

148. Je ne vais pas suivre *Nelligan dans tous ses états*, comme l'a si bien fait Pascal Brissette ; ce n'est point là mon propos. Je relèverai plutôt les « usages » de Dantin qui ont été faits en parallèle au mythe nelliganien.

149. Nous avons déjà traité ces questions, Marie-Pier Luneau et moi-même : « "J'ai bien hâte aussi de vous dire […] », avec Marie-Pier Luneau, p. 71-83. Et surtout, au sujet de cet usage de Bakhtine, avec Stéphanie Bernier : « La préface comme chronotope [...] », dans Marie-Pier Luneau et Denis Saint-Amand (dir.), *Jeux et enjeux de la préface*, p. 53-67.

150. Outre les préfaces à ces propres œuvres (comme dans le cas de *Poètes de l'Amérique française*), Louis Dantin a préfacé *Tout n'est pas dit* (Jovette Bernier, 1928), *Les bois qui chantent* (Gonzalve Desaulniers, 1930), *Ceux qui seront* (Simone Routier, 1931), *Walt Whitman* (1933), *L'École littéraire de Montréal* (Jean Charbonneau, 1935) et *Je me souviens* (Georges A. Boucher, 1937).

151. Maxime Leroy, « La préface de roman comme système communicationnel », f. 17.

I. le caractère physique et moral du poète ;

II. la physionomie de l'œuvre ; l'idée centrale ;

III. la vision du monde propre à l'œuvre ;

IV. la forme et l'image ;

V. la place de Nelligan parmi ses contemporains ;

VI. conclusion[152].

Le cœur de l'étude est bien évidemment l'œuvre de Nelligan ; mais le discours préfaciel proprement dit et les seuils qu'il pose réalisent pleinement le « genre » et ses diverses facettes.

L'incipit a longtemps résonné à travers le temps : « Émile Nelligan est mort. » Voilà au départ une première phrase « si percutamment significative pourtant dans son inopportunité même[153] », « métaphore nodale[154] » à laquelle Dantin recourt pour fonder tout son raisonnement : « Je viens offrir à notre cher défunt mon hommage posthume » (III). Or, « si Nelligan mérite de revivre, c'est en tant que génie mort pour la poésie[155] ». Cette phrase initiale, ce seuil aussi métaphorique que dramatique vient de construire le socle où s'épanouira le mythe de la victime, du génie inné, du poète maudit, que Brissette décrit abondamment. Si de cette manière Dantin se donne les coudées franches pour présenter le poète, il n'en évoque pas moins, dans cette première partie, « l'intéressante figure du poète lui-même », « ce type extraordinaire et curieux que fut Émile Nelligan ». La figuration chronotopique, ici, est celle (d'ailleurs décrite par Bakhtine) d'un espace-temps biographique, le temps et l'espace de la vie du poète. Mais d'entrée de jeu, le préfacier vient de brouiller ce chronotope biographique en déclarant la mort symbolique du poète. Le seuil *chrono*topique, qui est celui d'un avant et d'un après, vient d'être posé brutalement par cette mort symbolique.

152. Ces divisions sont ainsi titrées par Placide Gaboury, *Louis Dantin* […], p. 75.

153. Réjean Robidoux, « Émile Nelligan et Louis Dantin », p. 321.

154. Pascal Brissette, *Nelligan dans tous ses états* […], p. 43.

155. Pascal Brissette, *Nelligan dans tous ses états* […], p. 44.

Ce chronotope biographique s'inscrit dans ce que Bakhtine a appelé un chronotope réel, celui de la place publique, de l'agora, de la « vie littéraire » de l'époque, dirons-nous de nos jours. À ce chapitre, Dantin ne manque pas de placer Nelligan en regard de la critique, du « vrai poète » et, surtout, de la vie littéraire de son temps.

D'abord la critique : « Notre Canada est assez pauvre en gloires littéraires pour que nous recueillions les moindres miettes de génies tombées de notre table. » Puis, le « vrai poète » : Dantin distingue deux types, ceux pour qui « la poésie n'est qu'un délassement délicat », poésie « à fleur de peau » et « sans danger » ; et « les vrais, les seuls poètes », pour qui la poésie « c'est l'être entier qu'elle étreint et possède ». Ce seuil est posé et l'avertissement, donné : que les faux poètes se tiennent à l'écart du « papillon [qui] s'est brûlé à la flamme de son rêve ». En ce pays, nous pourrions « nous prôner un peu plus les uns les autres ». Enfin, et la partie V s'y consacre tout entière, la vie littéraire de l'École littéraire de Montréal : « […] nous y voyions le signal attendu de notre réveil artistique, l'aube d'une renaissance littéraire dans notre pays[156] ».

Les chronotopes, seuils du biographique et de l'espace public littéraire, rendent possible une métamorphose, un avant et un après. En fin de compte, et j'insiste sur ce point, la préface traite de l'œuvre, certes, surtout quand elle se donne comme « étude », mais elle déclare avant tout ce que cette œuvre signifie dans l'espace et le temps biographiques et littéraires.

LA RÉCEPTION DE LA PRÉFACE

Les premiers à avoir encensé – car les propos seront tous laudatifs – cette « […] magistrale et si complète étude qui commence le volume » sont Albert Laberge et Madeleine. « Dans cette admirable préface, signée Louis Dantin, un mystérieux pseudonyme, que je n'ai pas pu pénétrer – le talent de Nelligan se trouve étudié sous toutes ses faces[157]. » Puis

156. Dantin déplorera l'étiolement de l'École, mais corrigera cette affirmation dans le « Post-scriptum ».

157. Albert Laberge, « Émile Nelligan et son œuvre », *La Presse*, 20e année, nº 98, 27 février 1904, p. 2.

Madeleine, qui cite de larges extraits de la préface : « M. Louis Dantin, un écrivain brillant, a admirablement analysé Nelligan et son œuvre dans sa remarquable étude dont chaque phrase mérite d'être lue, pour la pensée qu'elle exprime et pour le charme qui s'en dégage[158]. »

Charles Gill détecte l'importance critique de la préface-étude : « L'œuvre est précédée d'une magistrale étude par Louis Dantin. Voilà certes la critique littéraire la plus impartiale, la plus complète et la plus juste qu'un Canadien ait faite de poésies canadiennes. » « Cette critique est d'une lecture si agréable, que je l'ai parcourue trois fois, avec un égal plaisir. Mais voyez quel vilain tour cela m'a joué ! Je ne saurais vous parler des poésies de Nelligan sans redire à peu près ce qui a été dit[159]. » Albert Lozeau renchérit sur l'idée d'impartialité : « Louis Dantin, un artiste impeccable, ayant intimement connu Émile Nelligan, nous l'explique avec une fraternelle sympathie et une impartialité jusqu'à ce jour inconnue en critique[160]. » Françoise, qui se targue de ce que « [p]resque toutes les poésies que contient le livre d'Émile Nelligan, je les ai entendues de sa bouche », se réjouit de « la plus belle préface qui puisse accompagner une œuvre[161] ». Trois ans plus tard, en 1907, le Français Charles Ab der Halden écrira : « Contrairement à ce qui se passe trop souvent au Canada, l'introduction de L. Dantin est pleine de remarques judicieuses qui témoignent d'un sens critique aiguisé en même temps que d'une réelle érudition poétique[162]. » « Reconnaissons que la préface de Louis Dantin ne nous a plus laissé qu'à glaner, tant elle est complète. »

Le temps n'altérera guère le brio de cette étude. Ainsi Hermas Bastien, en 1969, allègue que ce n'est pas de ses poèmes parus à l'époque, « en général médiocres », « mais de l'étude qui préface en 1902, l'œuvre de son jeune

158. Madeleine, « L'œuvre d'Émile Nelligan », *La Patrie*, 27 février 1904, p. 22. Madeleine est le pseudonyme d'Anne-Marie Gleason ; on la retrouvera quand Dantin entrera à *La Revue moderne*, en 1920.

159. Charles Gill, « Émile Nelligan », *Le Nationaliste*, 6 mars 1904, p. 4.

160. Albert Lozeau, « Émile Nelligan et l'art canadien », *Le Nationaliste*, 18 mars 1904, p. 4.

161. Françoise, *Le Journal de Françoise*, 2 avril 1904, p. 1-2. Les extraits se situent en page 1.

162. Charles Ab der Halden, *Nouvelles études de littérature canadienne-française*, p. 347.

ami que date la réputation d'écrivain de Louis Dantin[163] ». Laissons le dernier jugement au spécialiste de Nelligan, Paul Wyczynski :

> À l'époque, il n'existait rien de comparable à l'étude de Dantin, marquée d'une fine sensibilité et d'une érudition authentique. Le critique applique au sujet traité une technique qui tient à la fois de l'analyse thématique, du commentaire esthétique, de la biographie et des influences littéraires. Il sait mettre en relief les aspects particuliers du lyrisme et de la forme ; il connaît et commente les goûts littéraires de Nelligan ; il n'hésite pas à confronter les mérites et les défauts de cette poésie créée en pleine effervescence juvénile ; il nuance ses analyses et les étoffe d'abondantes citations. Sa grande culture littéraire rattache de bien des façons l'œuvre poétique de Nelligan aux tendances esthétiques de son époque[164].

NOTORIÉTÉ DANTINIENNE ET MYTHE NELLIGANIEN

Ce texte liminaire d'*Émile Nelligan et son œuvre* a contribué à la notoriété de Dantin ; or il s'agit dans ce cas d'une inversion du rôle usuel de la préface. André Patient Bokiba écrit : « […] c'est l'auteur candidat à la notoriété qui, par la reconnaissance qu'implique son choix, crée la légitimité de son préfacier. Solliciter une préface est à la fois un acte d'allégeance, d'élection et d'habilitation[165] ». Mais ici, rien de tel puisque, bien sûr, cette préface n'a pas été sollicitée par Nelligan ; de plus, le préfacier a gagné en légitimité au moins autant que le préfacé… Usuellement, la préface d'un protecteur profite à l'auteur, échange symbolique entre préfacier et préfacé. Le bénéfice inverse, c'est-à-dire une préface qui profite essentiellement au préfacier, plus rare, mérite d'être relevé, car « c'est alors l'acte de préfacer qui construit le préfacier en tant qu'auteur dans

163. Hermas Bastien, « Louis Dantin », *Ces écrivains qui nous habitent*, p. 114.

164. Paul Wyczynski, « *Émile Nelligan et son œuvre* », dans *DOLQ II*, p. 408.

165. André Patient Bokiba, « Le discours préfaciel, instance de légitimation littéraire », p. 78.

le sens où il tire son existence dans le champ littéraire de sa capacité à produire des préfaces pour d'autres[166] ».

Mais n'allons pas trop vite au sujet de « champ littéraire ». Car Dantin, plutôt que de s'y ancrer, prendra la clé des… champs ! Introniser ce texte de Dantin comme emblème inaugural de son statut d'auteur oblige cependant à anticiper sur la suite immédiate des choses : le père Seers quittera sa communauté au mois de février 1903 et laissera interrompue l'impression d'*Émile Nelligan et son œuvre*. Il faudra attendre le début des années 1920 pour que les fils de son identité auctoriale se renouent, de ce Dantin qui en 1903 est à mille lieues de soupçonner à l'époque que, dans l'histoire littéraire, cette préface accolera son nom peut-être à tout jamais à celui du grand poète Émile Nelligan. Il ne lui déplaira pas, plus tard, d'accepter le rôle de « découvreur » : « J'aime assez le rôle de lanceur de mérites incompris. J'ai "lancé" jadis Nelligan ; puis Alphonse Beauregard ; un peu, je crois, Mlle Le Franc. Je serais enchanté d'avoir une part quelconque à vous faire remarquer et reconnaître », écrira-t-il au tout jeune poète Alfred DesRochers le 22 juillet 1929.

*La publication d'*Émile Nelligan et son œuvre, *« ce livre incertain[167] »*

Dantin aurait donc engagé un typographe pour préparer l'édition des poésies d'Émile Nelligan sur les presses des Pères du Très-Saint-Sacrement[168]. La *Revue canadienne* lance une souscription, au début de 1903[169] : « Sous ce titre [*Émile Nelligan et son œuvre*] paraîtront bientôt en volume les poésies d'un compatriote, dont le talent et la malheureuse destinée attirent

166. Dozo, B.-O. « Structure de l'espace relationnel […] », dans Marie-Pier Luneau et Josée Vincent (dir.), *La fabrication de l'auteur*, p. 189.

167. Réjean Robidoux, *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 29.

168. Ici, reconnaissons que nous sommes en pleine contradiction. Plusieurs ont avancé que Dantin a imprimé clandestinement Nelligan : « Dantin travaillait le soir, quand tout le monde était couché, à l'impression de la préface et des œuvres de N. Comment l'affaire fut-elle découverte ? ne le sait pas. A entendu dire que c'étaient des Frères employés à l'imprimerie qui auraient "parlé trop". » (Notes de Nadeau, visite du père Léo Boismenu chez lui, le 29 juin 1971 ; FGN, 87)

169. *Revue canadienne*, 1903, p. 277-282. L'expression « enfant sublime » est à la page 278.

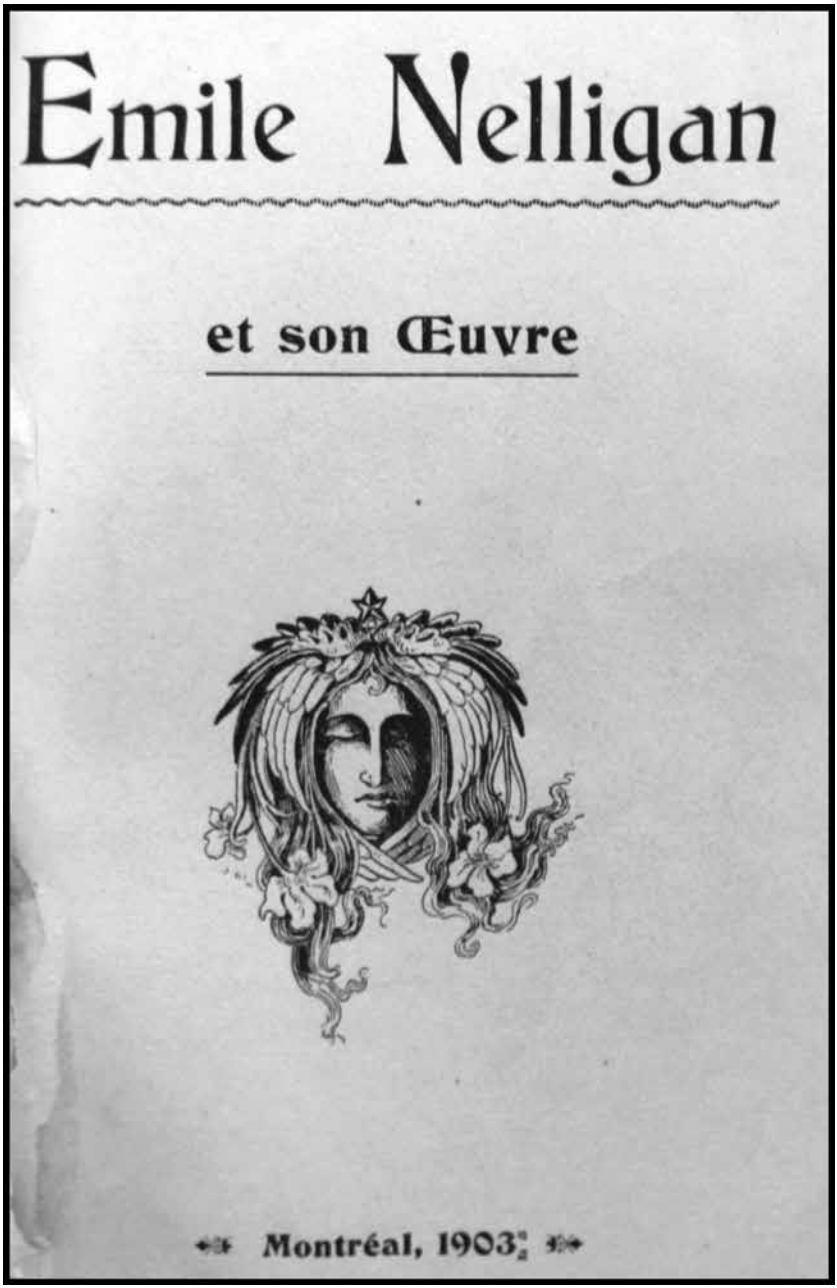

*5 - Page titre de l'édition originale d'*Émile Nelligan et son œuvre

également la sympathie. » (277) Après une brève présentation de Nelligan, la revue livre quelques poèmes, dont « Le vaisseau d'or »[170]. Cette annonce dans la *Revue canadienne* ne laisse en rien présager qu'un mois plus tard le père Seers quittera sa communauté et, cette fois, sans retour aucun. Il interrompt son travail d'édition, tel qu'il l'expliquera à Alfred DesRochers :

> À propos, savez-vous l'histoire vraie de cette édition des *Poésies* ? Savez-vous que le premier tiers du volume fut imprimé sous ma surveillance à la communauté dont je faisais partie ? Que ce fut juste à cette époque que je quittai cette communauté, et qu'alors je remis à Mme Nelligan, non seulement tous les cahiers de son fils, mais la sélection que j'en avais faite, et tous les feuillets déjà imprimés du volume ? Ce ne fut que l'année suivante que Beauchemin[171] en finit l'impression, sans que j'eusse plus rien à y voir ; et cela explique en partie qu'il se soit glissé dans le livre beaucoup de malheureuses coquilles. Que dites-vous de celle-ci, par exemple :
>
> Mais c'est mainte offre nouveau-née
> Dans l'infernale cheminée,
> Au lieu de « mainte affre » ? etc. (12 août 1931)

Et à Gabriel Nadeau, en 1942, il ajoute ces précisions :

> À propos de la première édition des *Poèmes* chez Beauchemin, il pourrait vous intéresser de savoir que j'en ai moi-même surveillé l'impression jusqu'à la moitié du volume, ou plutôt jusqu'à la page 70, et que cette impression se faisait *sur les presses de la Communauté dont je faisais partie*. Ce fut juste à ce point que je partis pour les États-Unis ; et, ne pouvant dès lors m'occuper du volume, je fis transporter les feuillets déjà imprimés chez Mme Nelligan, mère d'Émile,

170. *Les Débats* avait déjà d'ailleurs annoncé en 1902 la parution à venir : « Échos : L'œuvre d'Émile Nelligan. Un fin lettré, ami dévoué du jeune poète, a entrepris de publier les œuvres d'Émile Nelligan. Nous attendons avec impatience l'apparition du volume. Il sera accueilli avec enthousiasme, nous en avons la certitude, par ceux qui ont lu la magistrale étude publiée dans *Les Débats*, sous la signature de notre éminent collaborateur Louis Dantin. »

171. Les Pères du Très-Saint-Sacrement avaient déjà des liens avec Beauchemin, responsable du journal *The Sentinel* en 1901 : « L'imprimerie Beauchemin fait l'impression du texte ; le P. Seers se charge des couvertures et des photogravures. » (APTSS-Québec, « Journal », 14 janvier 1901)

> et lui remis le reste du manuscrit (que j'avais d'avance colligé des multiples cahiers du jeune homme) et ce fut elle qui se chargea de faire terminer le volume. *Habent sua fata libelli* [Les livres ont leur propre destin]. Vous remarquerez qu'à partir de p. 70, les faux-titres introduisant les différentes parties sont dans un caractère différent de celui des sections précédentes ; que les en-têtes illuminés sont d'un autre style ; et que la p. 71 porte au bas la signature 1, quand ce serait régulièrement la cinquième ou sixième. Notez aussi qu'à partir de ce point, hélas ! les erreurs typographiques se multiplient dans le volume, affectant parfois très malheureusement le sens ou le rythme des vers. J'ai une liste complète de ces erreurs, que j'eusse voulu transmettre à quiconque aurait entrepris une seconde édition ; mais je ne fus pas averti de cette lancée par les dominicains, et elle a gardé la plupart des coquilles primitives. J'ai bien peur que ces bourdes se transmettent maintenant à la postérité. Vous voyez en tout cas à quel point les vicissitudes du livre se sont mêlées à celles de l'existence de Louis Dantin ! (Louis Dantin à Gabriel Nadeau, 8 février 1942. Dantin souligne.)

Toujours cette insistante question : jusqu'à quel point Dantin est-il intervenu dans les manuscrits de Nelligan ? Il écrira à Asselin, au moment du projet d'une édition pour la France : « Vous désirez savoir si les sous-titres du volume sont de Nelligan ou de moi : ils sont tous de Nelligan, à l'exception du premier : *L'âme du Poète*, où j'ai réuni quelques morceaux jetant un jour plus intime sur sa personnalité[172]. »

1903 (FÉVRIER) : « DÉPART DU P. SEERS. »

> « Quand on est sorti, on est séparé et c'est fini »[173].
>
> « Que j'aie passé vingt ans dans une communauté religieuse et que j'en sois sorti après de cruelles luttes mentales, convaincu de

172. Louis Dantin à Olivar Asselin, 13 mai 1920. Cette section comprend trois pièces (fonds Olivar Asselin, Ville de Montréal).

173. L'archiviste général Henri Evers à Raoul Ullens, 20 décembre 1949, APTSS-Lommel, Seers, et cité au début de Raoul Ullens, « Eugène Seers, 1865-1945 », lui disant de « ne pas répandre votre notice sur le Père Seers, ni sur aucun des religieux sortis » (APTSS-Lommel, Seers).

> m'être trompé dans un choix juvénile et trop peu mûri, cela ne devrait, semble-t-il, regarder que moi-même ; mais c'est, d'après nos conventions, l'affaire de tout le monde ; cela suffit à faire se froncer les sourcils, et même se dresser les cheveux, de la majorité de notre public »[174].

Le « Journal » des Pères du Très-Saint-Sacrement est pour le moins laconique à propos de ce départ : « 25 février 1903. Départ du P. Seers. » Rien de plus. Mais qu'est-ce qui explique ce départ subit ? Et quand est-il parti à Boston ?

Ce 25 février, Eugène Seers tourne le dos une fois pour toutes à la vie religieuse, muni d'un mot de recommandation de ses supérieurs : « Mr. Eug. Seers was in charge of our printing office for the past seven years and we were quite satisfied during that time with his cleverness and reliability[175] », lettre signée par « A. Pelletier, Treas., H. Leblond, Sup. of the Com. of the Bl. Sacr. ». L'on n'aura pas manqué de noter que cette lettre est rédigée en anglais ; la ville de Boston était peut-être déjà dans la mire puisque, selon Nadeau, « sa maîtresse y avait déjà une sœur[176] » ; et nous croiserons bientôt le père Leblond, qui a cosigné la recommandation, comme correspondant de Dantin, une fois que celui-ci sera établi à Boston. Le défroqué part avec son amante, Clotilde Lacroix, et la fille de celle-ci, Eugénie.

Eugénie, la fille de Clotilde Lacroix Lamarre ? À moins qu'Eugénie ne soit l'enfant de Dantin et de Clotilde ? C'est, en tout cas, ce qu'allègue Jean Morency. Eugénie est née le 30 janvier 1903, environ un mois avant le départ vers les États-Unis. Cette naissance aurait donc provoqué leur « fuite précipitée[177] » ? Eugénie se mariera à 16 ans, le 4 décembre 1919, à Alfred Rossier ; le certificat indique comme nom du père Arthur Lamarre, époux de Clotilde. Quant à Louis-Philippe Gagnon, archiviste au Palais de justice de Montréal, il a cherché en vain l'acte de naissance d'Eugénie : « Il est possible qu'elle soit inscrite comme née d'un père

174. Louis Dantin à Gabriel Nadeau, 14 janvier 1942.

175. FYG.

176. FGN-χr, 1903.

177. Jean Morency, « *Les enfances de Fanny* […] », p. 61.

inconnu[178]. » Pour sa part, Georges Boucher écrit à Nadeau : « il est un point dans la vie de Dantin sur lequel je n'ai aucun doute : c'est qu'il n'eut qu'un enfant, le fils qu'il m'a présenté lui-même, et que j'ai souvent rencontré chez lui. Il m'a toujours parlé de la fille de Mme Marie [Clotilde, qui épousera plus tard Jules Marie] comme d'une parente quelconque[179] ». Pour compliquer le dossier, réinterprétons l'extrait de cette lettre citée plus haut à DesRochers : « Sauf les derniers six mois, où une brune me donna un prétexte cherché et voulu pour une évasion définitive »… Cette « évasion » ayant eu lieu à la fin de février ou au début de mars 1903, Eugène aurait rencontré Clotilde au mois de septembre 1902 ; Eugénie étant née le 30 janvier, une telle chronologie exclut la paternité d'Eugène. C'est dire où l'on en est rendu dans les spéculations ! Et pourtant, dans une lettre à Nadeau que l'on croisera à la fin de la vie de Dantin, elle nomme Eugène Seers « *Dad* »…

Mais quand est-il parti pour Boston ? Et pourquoi ?

Plusieurs croient qu'il est parti à l'automne[180]. Côté dit qu'il a quitté Montréal en mars[181] ; d'ailleurs, Asselin le cherche en ce même mois de mars[182] et Nadeau croit enfin que c'est le 15 mars qu'il commence son emploi chez l'imprimeur Caustic & Claffin (jusqu'en 1919), car il prend sa retraite le 15 mars 1938. On verra bientôt que, dès le 8 mars, il écrit de Boston au père Leblond, à Montréal : il a hors de tout doute quitté Montréal à la fin du mois de février, ou au tout début de mars 1903.

L'heure de la rupture définitive était venue. En tout cas, c'est ce qu'il écrira à Germain Beaulieu, le 20 avril 1938 :

> Croiriez-vous que même cette scission avec tout mon passé religieux, qui eût pu être tragique et violente, s'est effectuée sans une crise, par un dernier glissement sur une pente qui m'y avait conduit sans choc et insensiblement ? Je me suis levé un matin en me disant :

178. À Gabriel Nadeau, 21 mars 1945, FGN, 88.
179. Notes de Nadeau, 14 mars 1945, FGN, 88.
180. Dont Francoli, *Le naufragé* […], p. 253, et Paul Wyczynski, *Émile Nelligan*, p. 181.
181. Aimé Côté, « Le livre de famille […] », f. 102.
182. Dans Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps, I* […], p. 233.

> c'est l'heure ; et cette heure s'avançait, minute par minute, depuis le jour où j'avais appris à penser.

Cette dernière confidence nous laisse toutefois indécis en ce qui concerne la ou les raisons de son départ. Était-il volontaire ? ou au contraire les Pères du Très-Saint-Sacrement l'ont-ils sommé de quitter les ordres ?

Abusons de l'extrait de la lettre citée plus haut : « Sauf les derniers six mois, où une brune me donna un prétexte cherché et voulu pour une évasion définitive, cette fois sans enthousiasme et *sans amour*, par simple dégoût débordant pour un tel avatar de vie… » Vie religieuse marginale, fréquentations ouvertes d'une femme, pressions de la famille, autant de raisons valables, auxquelles s'en ajouterait une dernière : sa préparation du volume des poèmes de Nelligan. En effet, une note de Gabriel Nadeau dans son fonds indique que ses supérieurs désapprouvaient son édition de Nelligan, « une des causes de son départ[183] ». Une chose est certaine, c'est que les raisons ne manquaient pas… Toutefois, dans la correspondance dont on prendra connaissance au chapitre suivant, avec le père Leblond, correspondance qui est demeurée jusqu'à présent inconnue, on verra ce qui a finalement déterminé le père Seers à larguer les amarres, s'enfouissant ainsi dans un espace étranger, ainsi que dans une longue période de silence.

183. « Lacourcière à moi », FGN, 73.

Chapitre 3

1903-1919
Quinze ans de solitude – ou presque

> « De la première période [1903-1909] nous ne savons à peu près rien[1]. »

En effet, nous ne savons presque rien de Dantin, désormais et pour toujours établi à Boston. Il n'empêche que le début de l'année 1904 est doublement faste : le 4 février naît son fils, Adéodat Joseph[2] et, à la fin de ce même mois, paraît *Émile Nelligan et son œuvre*. Mais que nous ne sachions « à peu près rien » de cette vie entre 1903 et 1909 ne provient pas d'un manque de sources ; ce vide, il *est* sa vie :

> Il y a cinq ans que je suis à Boston, et depuis ce temps je n'ai correspondance avec personne ni écrit une seule ligne de prose ou de vers. C'est une atrophie mentale dont je souffre beaucoup, mais il me faut l'excitant, le coup de fouet, pour retrouver mes facultés littéraires, et, du matin au soir, je ne fais qu'assembler des lettres pour des annonces de tailleurs et de charlatans : c'est peu suggestif !... (À Beaulieu, 19 avril 1909)

---

1. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 54.
2. La correspondance d'Eugène Seers avec son fils sera en partie publiée dans le nº 2 des *Cahiers Louis Dantin : Les sentiments d'un père affectueux*, en 1963.

Toutes les « biographies » sautent alors à l'année 1909, reprise éphémère de l'activité littéraire, mais, surtout, début de la plus longue et la plus personnelle de toutes les correspondances de Dantin, en l'occurrence avec Germain Beaulieu. Cependant sommeillait une autre correspondance dans les archives des Pères du Très-Saint-Sacrement qui est un témoignage inédit et touchant de la première année de Dantin à Boston.

1903-1904 : UN TÉMOIGNAGE UNIQUE, LA CORRESPONDANCE AVEC LE PÈRE HENRI LEBLOND

Ce nom, le père Henri Leblond, est apparu furtivement quelques lignes plus haut : c'était le successeur du père Estèvenon comme Supérieur à Montréal et l'un des deux signataires du « mot de recommandation » en anglais, lors du départ du père Seers de sa communauté, en février 1903. Henri Leblond envoie mensuellement une « pension » à Eugène Seers dès le mois de mars[3]. Or cet argent donne lieu à un échange épistolaire comptant 14 lettres, du 8 mars 1903 au 3 juin 1904[4]. Cette correspondance à une seule voix en dit long sur les circonstances du départ du père Seers, la force de sa résolution et la manière dont il est perçu par « les siens ».

Dès le 8 mars 1903, Eug. Seers – c'est ainsi qu'il signe sa lettre – écrit au père Leblond, du Merrils' Hotel, rue Cambridge : « Trois jours après mon arrivée, j'ai trouvé de l'emploi comme typographe. » Surtout, cette première lettre touche deux sujets sensibles : l'allocation reçue et l'attitude de sa communauté en ce qui a trait à son départ.

En effet, Seers recevra une somme hebdomadaire de 6 $... mais de qui ? Là réside une question litigieuse. « Étant donné que la pension qu'on veut bien me servir, et à laquelle, je l'avoue, je n'ai aucun droit rigoureux, m'est

3. Il semble que cette pension lui sera versée jusqu'à la fin de ses jours. Son fils Adéodat écrit ce qui suit au père Hébert, de la congrégation des Pères du Très-Saint-Sacrement à New York, le 24 janvier 1945, c'est-à-dire sept jours après le décès de son père : « Would you be kind enough to advise me of the status of the account under which he received checks from you every three months. » (APTSS-Québec, Seers)

4. APTSS-Québec, « Lettres du P. Seers au P. Leblond », dossier 4. Ce fonds ne comporte que les lettres de Seers ; et le fonds Gabriel Nadeau ne comprend aucun dossier « Leblond ».

donnée par mes parents, et non pas par la maison de Montréal, je ne vois pas pourquoi je reste l'obligé de celle-ci. » Car, second sujet d'échanges, le père Seers déplore le traitement de la communauté à son endroit : « […] la manière dont la communauté m'a traité en ces derniers temps m'enlève le devoir de la remercier ». Voilà qui est clair ! Si la communauté a agi « *fortiter in re et in modo*[5] », cette attitude a eu l'avantage de faire cesser, poursuit-il, « un malentendu pénible et qui durait depuis 10 ans ». Des propos aussi énergiques seront rares chez celui qui, tout au cours de sa vie, évitera d'infléchir le cours de son destin. Le défroqué poursuit : « Je sens renaître en moi, avec les difficultés, de nouvelles réserves d'énergie, et par-dessus tout, j'ai l'incroyable soulagement de n'être plus à charge de personne. » Deux semaines plus tard, le 22 mars, Seers donne sa nouvelle adresse et aurait bien aimé recevoir un mot de Leblond « en réponse à ma précédente lettre. J'avoue qu'elle n'était pas fort aimable, mais elle était écrite dans des circonstances qui l'étaient encore moins ». Que le père Leblond trouve peu agréable de correspondre avec lui, Seers le comprend ; mais il recevra de ses nouvelles « avec un véritable plaisir ».

Le 5 avril, Seers est rassuré grâce à une lettre d'une « bienveillance » dont il le remercie ; et s'il n'a jamais « cessé de l'aimer de tout cœur », « la Providence a voulu que chez moi l'esprit fût toute ma vie au travers du cœur ». Quant à la pension, le père Leblond l'assure qu'elle provient de sa communauté[6], mais Seers évoque une discussion avant son départ avec le père Pelletier, le trésorier : ses parents seraient au contraire à l'origine de ces envois pécuniaires. Quoi qu'il en soit, l'exilé accepte de recevoir cet argent, sans doute par nécessité car, comme typographe débutant, « les gages sont petits » (8 mars). Ces « conditions de vie » posées, la suite de la correspondance Seers-Leblond prend une tournure des plus éclairantes tant en ce qui concerne l'état d'esprit d'Eugène en regard de son nouveau choix de vie que la perception qui lui collera à tout jamais, celle de paria…

5. Dans sa lettre, Seers détourne volontairement l'expression *fortiter in re et suaviter in modo* : fort dans la matière, délicat dans la manière.

6. Ce qui semble juste. Note de Nadeau lors d'une visite du père Boismenu : « La Congrégation a toujours payé une pension à Dantin, d'abord parce que la famille Seers avait beaucoup fait pour la fondation de la communauté au Canada, aussi dans le secret espoir que ce lien avec la communauté le ramènerait peut-être un jour au bercail. » (19 mars 1946, FGN, 87)

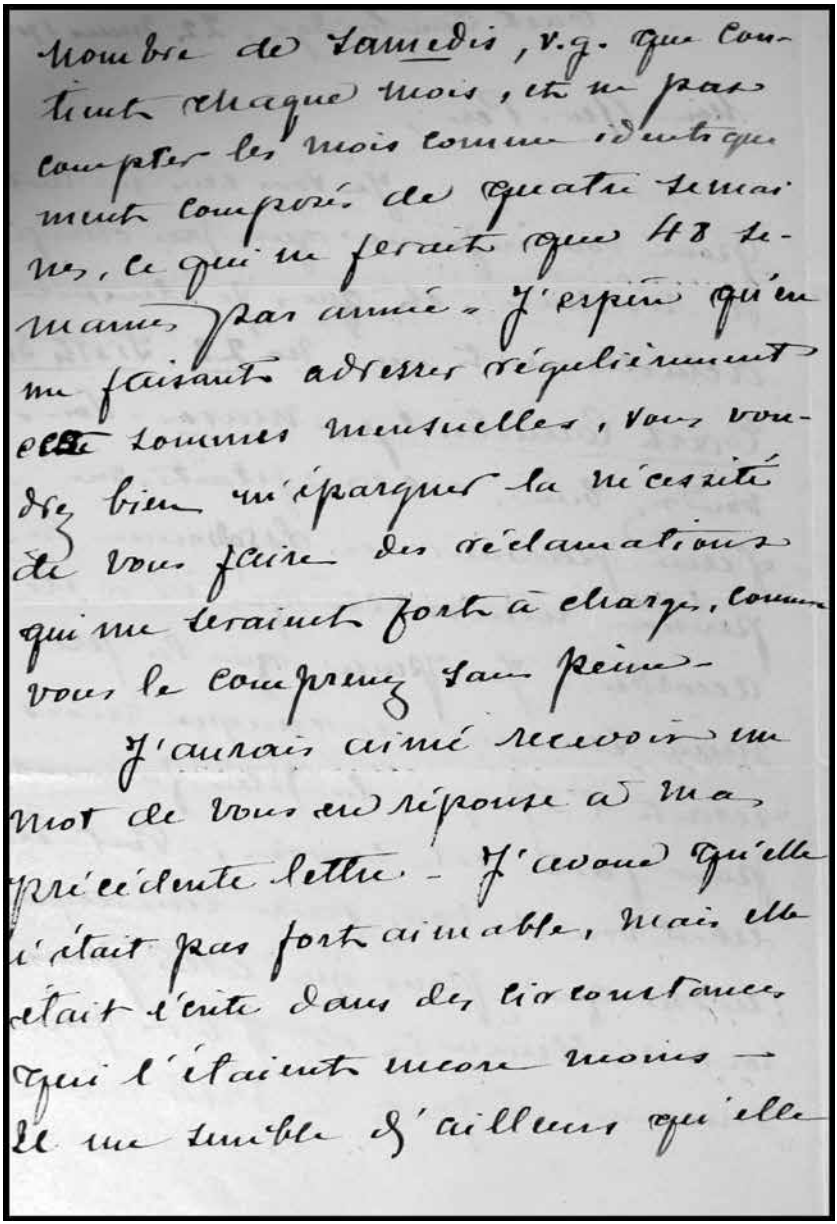

nombre de samedis, v.g. que contient chaque mois, et ne pas compter les mois comme identiquement composés de quatre semaines, ce qui ne ferait que 48 semaines par année. J'espère qu'en me faisant adresser régulièrement cette sommes mensuelles, vous voudrez bien m'épargner la nécessité de vous faire des réclamations qui me seraient fort à charge, comme vous le comprenez sans peine.

J'aurais aimé recevoir un mot de vous en réponse à ma précédente lettre. – J'avoue qu'elle n'était pas fort aimable, mais elle était écrite dans des circonstances qui l'étaient encore moins – Il me semble d'ailleurs qu'elle

1 – Feuillet de la lettre de Dantin au père Leblond, 22 mars 1903 :

« J'aurais aimé recevoir un mot de vous en réponse à ma précédente lettre. J'avoue qu'elle n'était pas fort aimable, mais elle était écrite dans des circonstances qui l'étaient encore moins. »

Le père Leblond lui a demandé s'il jouissait « d'une plus grande tranquillité d'esprit dans [sa] situation nouvelle ». La réponse est persuasive :

> Assurément, sous bien des rapports. Aussi, malgré la pauvreté réelle dans laquelle je vis ; malgré la dépendance et le travail incessants auxquels je suis voué, et qui ne me laissent aucun loisir, pour aucun travail d'esprit, ni même pour aucun délassement du corps ; malgré l'œuvre de charité et de dévouement que j'ai entreprise et que je poursuis de mon mieux au prix de bien des sacrifices ; quoiqu'en somme ma vie actuelle soit beaucoup plus rude que celle que j'ai jamais menée en religion, et que je ne voie aucun terme ici-bas aux multiples renoncements qu'elle m'impose ; toutefois je vous assure que jamais dans mon cœur l'ennui ou l'inquiétude ne se changent en regrets ou en remords. (27 avril 1903)

Et il y a plus, beaucoup plus : la pensée sociale, socialiste en fait, de Seers s'est assurément formée en ces premières années du prolétaire :

> Tout ce que je désire et espère, c'est assez de courage pour rester jusqu'à la fin le pauvre ouvrier typographe que je suis. J'apprends en outre dans cette expérience personnelle beaucoup de leçons sociales et autres qui ajoutent considérablement à ma science de la vie et au peu de philosophie que je possède.

Quant au bonheur, « on n'en parle pas » : cette chose-là, conclut-il, « n'est pas à mon usage »… Et il y a toujours ce livre sur Nelligan ! « Vous me feriez plaisir si, quand il aura paru, vous demandiez à Mme Nelligan pour moi et aviez la bonté de m'expédier un ou deux exemplaires. »

Mais la sollicitude du père Leblond a ses limites. Ses « paroles de bienveillance » (3 juin) n'empêchent pas Eugène Seers de demeurer un paria : « Je déplore, il est vrai, que votre conscience vous oblige de me considérer comme un aveugle, un criminel, et qu'ainsi votre amitié pour moi se mêle d'une si forte dose de mépris. »

J'ai dit que cette correspondance comptait 14 lettres, du 8 mars 1903 au 3 juin 1904. Nous voici à mi-chemin avec la lettre du 5 juillet ; et celle-ci est, de loin, la plus importante. Les liens entre Seers et Leblond soufflent le chaud et le froid ; dorénavant, ils se dégraderont. Ce 5 juillet, Eugène répond à une lettre encore empreinte de réprobation de la part

du supérieur de la communauté ; et en fait, ce n'est pas tant une réponse, ici, que Leblond reçoit, qu'une véritable *fulmination*, ce terme religieux étant employé ici à escient. Il se trouve, dans l'immense correspondance de Dantin, quelques lettres majeures, essentielles, comme celles qui ont été livrées in extenso dans deux numéros de la revue *Voix et Images*[7]. Celle-ci du 5 juillet doit s'ajouter à ce florilège en raison de sa valeur de témoignage dans le temps (1903) et des thèmes abordés. C'est pourquoi l'on est convié à la lire en entier, en annexe, tellement « Seers/Dantin » s'y retrouve tel qu'en lui-même : suivre sa conscience comme guide, le refus des préjugés, l'obsolescence d'une certaine foi religieuse, etc. Ainsi ce passage sur la droiture de la conscience et l'étroitesse religieuse :

> Il me suffit que ma conscience soit ferme dans la voie qu'elle a choisie et qu'elle sache avoir agi dans la plénitude de son droit. Les jugements des hommes sont vacillants et exposés à l'erreur, et mes compagnons de jadis sont des hommes. Je ne prétends à aucune absolution exceptionnelle et mystique que je me donnerais à l'encontre du sens commun et de la notion humaine de devoir. Mais je sais que je serais facilement absous à tout tribunal où ne siégeraient pas le préjugé et le parti-pris [*sic*]. Le temps n'est plus où les conséquences les plus absurdes et les plus cruelles d'une foi religieuse étroitement comprise étaient acceptées comme la règle du droit et du bien.

Ou encore sur l'abandon… : « Mes parents, à qui j'ai écrit des lettres pleines de filial respect, ont déjà cessé de m'écrire ; il est juste de croire que l'abandon de mes anciens amis n'est plus qu'une question de jours. » L'abandon : voilà un thème majeur qui sera récurrent dans la vie de Dantin, au point de devenir constitutif de sa manière « d'être au monde ». Il faudra tirer toutes les conséquences de ces mises en quarantaine qu'il a subies. Mais revenons sur la ou les causes de son départ, laissées en plan avec quelques hypothèses insatisfaisantes et sur lesquelles cette lettre projette un nouvel éclairage.

7. Il s'agit de la lettre à Alfred DesRochers du 29 décembre 1929, présentée par Richard Giguère, dans *Voix et Images*, 1998 : *La censure 1920-1960*, et de la lettre à Germain Beaulieu du 19 avril 1909, dans *Voix et Images*, hiver 2013 : *Louis Dantin*.

Eugène Seers semble en avoir gros sur le cœur en raison de mois, voire d'années de secrète réprobation à son endroit pendant qu'il était au couvent :

> […] si, par une insigne maladresse, alors que le P. Estèvenon et vous étiez au courant de la situation, vous n'aviez pas tardé des mois et des mois à m'en avertir, et, quand vous l'avez fait, si vous l'aviez fait franchement, à cœur ouvert, et non pas avec mille formules secrètes et mystérieuses qui ne pouvaient amener aucun dénouement satisfaisant. Dès que vous m'auriez démontré qu'il y avait péril pour la maison, il y a six mois, il y a un an, j'aurais agi comme je l'ai fait plus tard, mais trop tard : je vous aurais débarrassé de ma présence, et vous auriez ignoré jusqu'à la menace d'un déshonneur aux yeux du public. J'ai fait d'ailleurs, et je le fais tous les jours mon possible pour vous éviter tout embarras. C'est dans ce seul but que je me suis exilé et condamné à un travail où toutes mes aptitudes sont réduites à néant…

Depuis longtemps, « on » parlait donc en catimini de l'effet délétère du père Seers dans la communauté ; cette funeste situation gâtait l'atmosphère conventuelle. Lorsqu'il a compris le « péril pour la maison », le sacramentin aurait alors pris l'ultime décision. Cette lettre, si elle n'est pas claire concernant la motivation du départ, nous renseigne à tout le moins sur un fait : la « situation » durait depuis longtemps. Cette situation est presque assurément la vie dissolue du père Seers. Mais pourquoi alors ne pas avoir placé ce dernier devant un ultimatum ? Il ne faut pas oublier que le père d'Eugène a été un généreux donateur ; que les relations entre lui et la communauté ont été tendues lors du retour du père Seers au Canada ; que la peur du scandale a peut-être tamisé toute intervention intempestive dans ce délicat contexte. Quoi qu'il en soit, en 1903, la communauté n'en pouvait plus d'héberger à la fois Pauline et l'indigne matou jaune.

Restent sept lettres avant la fin de cette correspondance[8]. Deux sujets y seront abordés : les relations de Dantin avec ses parents et, surtout, la

8. Entre le 2 août 1903 et le 6 décembre, il n'y a aucun échange épistolaire. Ce hiatus tient sans doute au fait que Leblond fait un voyage en Europe. À ce propos, Seers lui écrit (6 août) : « Là-bas, je pense qu'on vous parlera passablement de moi. Vous pourrez dire à mes anciens confrères que je regrette de leur société tout, excepté ce qui était incompatible avec mes convictions et ma conscience. »

visite que le père Leblond prévoit faire à Boston au défroqué, ô combien révélatrice de son statut d'« intouchable ».

S'agissant de ses parents, Eugène écrit, le 6 décembre : « Bien que mes parents me considèrent comme un étranger et moins que cela encore, j'ai gardé pour eux les mêmes sentiments qu'autrefois, et j'aime beaucoup les savoir heureux. » Le 29 décembre, le ton se fait plus déchiré, avec en toile de fond une critique de leurs œillères religieuses :

> Les nouvelles que vous me donnez de mes parents me navrent le cœur : j'y vois la suite du plan bien défini de la Providence à mon égard, qui est de couper, dans quelque situation que je me trouve, toutes les avenues du bonheur. […] Je voudrais qu'ils fissent un peu plus large la part de Dieu dans ce qui m'arriva. Je crois qu'ils seraient en cela beaucoup plus proches de la vérité et de l'esprit chrétien. Laissez-moi vous dire, mon Révérend Père, que si je croyais que le christianisme obligeait mes parents à concevoir de moi, de mon avenir, l'idée qu'ils en ont, à éprouver pour ma situation l'espèce de désespoir que vous me peignez, je me pourrais m'empêcher de haïr la religion étroite et barbare qui créerait un tel état d'âme et qui en ferait un devoir. Elle me semblerait un monstre sans yeux et sans cœur. Mais mes parents s'illusionnent ; ils se font une théologie fausse qui les torture sans raison ; et cela même est encore un malheur dans le malheur. Pour moi, tout ce que je pourrais pour les consoler, je le ferais, oui, excepté ce qui est impossible, d'altérer le définitif, et de réparer l'irréparable. […] L'idée ne me vient pas que je puisse revenir en arrière et reprendre la vie que j'ai quittée.

La lettre suivante nous porte au 1er mars 1904 ; le père Leblond lui a écrit cette fois de New York. Seers de lui proposer alors de venir lui rendre visite à Boston : « Je ne sais s'il y a des obstacles insurmontables à ce que vous me rendiez cette visite de simple cordialité, d'où toute idée de zèle et d'apostolat serait absente[9]… » Le 12 avril, Leblond consent à voir Eugène Seers, mais pas dans sa maison ! De telles conditions, répond le paria, « sont

9. Par la même occasion, il confirme la réception de deux exemplaires « du livre de Nelligan, ce qui m'a été bien agréable ». Le volume « fourmille de fautes typographiques dans sa deuxième partie, mais c'est égal, tel qu'il est il méritait de voir le jour et je me flatte d'avoir été pour quelque chose dans sa publication. »

un peu humiliantes pour moi ; mais (laissez-moi vous le dire sans malice) vos principes vous obligent à vous croire désormais d'une race ou d'une catégorie morale tellement supérieure à la mienne qu'un seul contact trop intime suffirait à vous contaminer ». Malgré ce *sermonnage*, Seers consent à le voir où il voudra…

La dernière lettre, le 3 juin, tire le rideau sur une note négative. Leblond, en fin de compte, n'est pas allé voir son hôte, alléguant que son passage à New York avait été plus rapide que prévu ; mais Seers n'y croit goutte, cette raison faisant office selon lui de prétexte. En effet, Leblond n'a pas aimé la lettre précédente, où son interlocuteur trouvait les conditions de leur rencontre « humiliantes ». « Je n'ai d'ailleurs pas écrit ni laissé entendre que vous aviez l'*intention* de m'humilier », lui répond le souffre-douleur ; « vous avez préféré voir dans mes paroles le sens blessant qui n'y était pas ». La relation se ternit : « […] je perds seulement les dernières illusions que j'entretenais au sujet de certaines amitiés ». Car, « quand on a été traité comme je l'ai été pendant les dix derniers jours de mon séjour à Montréal[10], il est vraiment plus que naïf de se croire l'objet d'une amitié quelconque… » Le ton des quinze prochaines années qui attendent Eugène Seers est en quelque sorte donné : « L'isolement où je resterai, j'y suis fait depuis plus d'un an déjà, et, grâce à Dieu, il n'a pas abattu mon courage. » Rejet, abandon certes, mais aussi joie de la liberté retrouvée contre toutes les avanies subies ; et non pas un rejet de la religion, mais la critique d'une « théologie fausse » : les armatures du moi sont plus que jamais définies et solides.

1904-1909 : la solitude…

Seers exerce donc son pénible métier de typographe tout en vivant avec Clotilde Lacroix, pénible à sa manière :

> Son ancienne maîtresse – la mère de son fils – vit encore. Elle fut une harpie et le blâma toute sa vie de l'avoir rendue malheureuse, comme si elle eût été une vierge innocente quand ils décidèrent

10. Ces derniers moments n'ont certes pas été faciles : « Après 1903, chez les PP. deux partis ou groupes : ceux qui refusaient de blâmer Dantin ; ceux qui le blâmaient. » (Notes de Nadeau, visite du père Léo Boismenu chez lui, le 29 juin 1971 ; FGN 87)

> tous les deux de partir de Montréal ! Elle se remaria vers 1910 [le 26 janvier, à Jules Marie] et fut pour son mari ce qu'elle avait été pour Dantin : une mégère, une folle mesquine et persécutrice. Elle était à l'enterrement et ne versa pas une seule larme. (Gabriel Nadeau à Liliane Beaulieu, 15 septembre 1945)

Le premier conjoint apparemment malmené est un peu plus nuancé : « Par un dernier don-quichottisme j'ai adopté une femme excellente, mais que je n'aimais pas, pour la tirer de la misère, et je reste fidèle à cette bonne œuvre, fermant ainsi à mon cœur ses dernières [mot illisible]… » (À Germain Beaulieu, 19 avril 1909).

Cette tristesse et cette solitude eussent pu être trompées si Eugène avait reçu à cette époque les lettres de Charlotte, sa « jeune amie » belge… Car celle-ci lui révélera, le 20 janvier 1928 – plus d'un quart de siècle plus tard ! – avoir tenté d'entrer en contact avec lui dès 1902 : « Avant mon mariage en 1902 je t'ai écrit plusieurs fois et mes lettres sont restées sans réponse. Je voulais te l'annoncer et que tu me dises que tu en étais content. On m'a dit à ce moment que tu étais marié et que tu habitais Washington avec ta femme et ton fils[11]. » Mais on brûlait ses lettres, dira-t-elle beaucoup plus tard. À l'instar d'Eugène, il faudra donc patienter jusqu'en 1928 pour parcourir cette correspondance.

1909 : TROIS PETITS TOURS ET PUIS S'EN VA…

LA REVUE *LE TERROIR* ET LA CORRESPONDANCE AVEC GERMAIN BEAULIEU

En janvier 1909 paraît le premier numéro de la revue *Le Terroir*, « Revue mensuelle publiée par l'École littéraire ». Dans l'article liminaire « Notre revue », Charles Gill déplore que la littérature rétrograde, que « le niveau intellectuel n'est plus le même » (2). Et pourtant, « la littérature est aux nations ce que la parole est aux hommes » (2). La revue poursuit l'œuvre de l'École littéraire de Montréal, fondée en 1895 ; les « nouveaux » membres sont entre autres Jean Charbonneau, Albert Ferland et Charles Gill ; et elle a comme président Germain Beaulieu.

11. Charlotte Beaufaux à Louis Dantin, 20 janvier 1929. Dans le fonds Nadeau, ce dossier est classé à Henrion, du nom du mari de Charlotte.

Cette publication dont Dantin a eu vent pique sa curiosité, d'autant plus que le nom de Nelligan apparaît dans la liste des membres… Grâce à cet intérêt s'amorce une correspondance avec Germain Beaulieu qui, la plus longue de toutes, s'étalera du 1er février 1909 au 18 décembre 1941, et comprendra 174 lettres[12]. Si, avec Alfred DesRochers, Dantin se livrera à plusieurs confidences, ici les échanges avec Beaulieu, de la même génération que Dantin (1870-1944), témoignent d'une confiance, d'une amitié immédiate et, pour les deux épistoliers, des plus précieuses. Comme je l'ai mentionné dans l'introduction, il est impossible de consacrer à chaque correspondance une analyse détaillée ; heureusement, quelques-unes feront l'objet d'une édition critique. On pourra dès lors s'y référer et, ici, je me limiterai à retracer quelques temps forts ou trames de cet échange qui éclairent cette biochronique. Par exemple, nous croiserons leurs propos lors de « l'affaire Valdombre » à propos de Nelligan en 1938 ; leurs échanges au sujet de la foi seront par ailleurs précieux, en conclusion.

C'est « Eug. Cyr » qui démarre cette correspondance, et voici la lettre in extenso :

Cambridge, 1er février 1909

Cher Monsieur,

Voudriez-vous m'adresser un numéro échantillon de votre nouvelle revue : « *Le Terroir* », et m'indiquer en même temps le prix de l'abonnement annuel ? Je suis, sans que vous vous en doutiez, un ancien ami de l'École Littéraire, et je me reprocherais de ne pas vous donner tout l'encouragement que je puis dans une œuvre si intéressante pour les lettres canadiennes.

12. « Les deux tiers des lettres sont de Dantin, car celles de Beaulieu d'avant 1924 – soit au moins une cinquantaine – ont été perdues. Si nous avons accès aux lettres manuscrites de Dantin jusqu'en 1932, c'est parce qu'en décembre 1941, Germain Beaulieu, se disant "conscient de l'importance de ces lettres pour l'histoire de la littérature québécoise", a renvoyé à Dantin celles qu'il avait reçues entre 1909 et 1932, avec l'idée que, après un certain tri, elles pourraient être confiées à une bibliothèque (4 décembre 1941). » (Annette Hayward, « Du silence […] », p. 23.)

> Je vois dans la *Presse* le nom d'Émile Nelligan parmi les sociétaires actuels[13]. Est-ce que le malheureux poète aurait été rendu à la vie intellectuelle, ou cette mention n'est-elle qu'un hommage à son génie éteint ? Je serais heureux d'un mot de réponse à cette question. Merci d'avance, et veuillez me croire.
>
> Votre cordialement dévoué,
>
> Eug. Cyr

Cette correspondance sera majeure à tous égards pour Dantin ; mais son retour à la littérature qui en découle, lui, se fera bien modeste – du moins pour le moment, car en 1920 la renaissance sera définitive. Il soumettra deux pièces à la revue de Beaulieu : « Le billet doux du Carabin », en mai 1909[14], et « La mort de Champlain », en juin 1909[15], signées Louis Dantin[16]. Si ces deux poèmes ne méritent guère que l'on s'y attarde trop longtemps, le cas du « billet doux du Carabin » intéresse tout de même par le fait que Dantin « montre un peu le bout de l'oreille, mais si peu[17] ! ». Une ambiguïté parcourt ce poème au sujet du poète se

13. J'ai dit plus haut que le nom de Nelligan faisait partie de la liste des membres de l'École littéraire, en deuxième de couverture du premier numéro de la revue. Mais cela, Dantin ne pouvait le savoir, n'ayant pas en main ce numéro quand il écrit à Beaulieu. Mais c'est peut-être dans *La Presse* du 20 novembre 1908 (p. 5) qu'il a vu le nom de Nelligan à l'occasion d'un discours du juge Émery Robidoux, qui entre autres rend hommage aux membres de l'École littéraire de Montréal et mentionne Nelligan.

14. Ce poème sera repris dans *L'Avenir du Nord*, 15 juin 1923, p. 1 ; *Le coffret de Crusoé*, p. 126-127.

15. Repris dans *Le coffret de Crusoé*, p. 25-27.

16. Au sujet de la signature de ces deux poèmes, il écrit à Beaulieu, le 29 mars 1909 : « Si vous croyez que le "Billet doux du carabin" puisse dérider un instant les lecteurs du *Terroir,* je veux bien que vous le publiiez, et je serai même très flatté de cet honneur fait à mes rimes. Je désire seulement rester anonyme, et je vous serai personnellement obligé de vouloir bien laisser ma pauvre personne dans l'ombre où elle se complaît. Vous pourrez me donner comme nom de plume *Jules Paty* ou *Lucien Lefranc*, ou encore *John Smith*, ou n'importe quoi. » Notons que dans cette même lettre, il se montre ouvert à rédiger un article qui fera état des corrections à apporter au *Émile Nelligan* de 1904, projet qui n'aura pas de suite. Dans la lettre suivante, il accepte la signature « Louis Dantin », assuré de la discrétion de Beaulieu.

17. Cette remarque concerne en vérité le conte « Sympathies » (à DesRochers, 10 janvier 1931) ; mais elle s'applique à tellement d'œuvres de Dantin qu'elle pourrait être citée régulièrement.

croyant « Par miracle d'antisepsie,/Immunisé du mal d'amour » jusqu'à ce qu'il rencontre la « blonde Lucie ». La maladie d'amour trouve dans le texte des termes explicites : bacille morbide, symptôme qui pullule, redoutables vibrions, mille fièvres, microbes délicieux. Les lecteurs du *Terroir*, lisant ce poème, pouvaient-ils s'imaginer devoir prendre le mal d'amour au sens littéral ?... en l'occurrence la syphilis qu'a contractée Seers vers 1900[18] :

> Et ma lèvre, au repli sonore
> De ton baiser contagieux
> Sent un fourmillement éclore
> De microbes délicieux.

Peu de lecteurs de 1909 ont dû faire une telle lecture du poème, encore que le « Carabin », du paradigme médical (étudiant en médecine), eût pu les amener vers cette interprétation.

Le second poème, « La mort de Champlain », apparaît comme un écrit de circonstances ; encore nous aurait-il fallu trouver lesquelles. Je propose une autre piste de lecture : l'identification que fait le poète avec ce héros exilé « dans un pays perdu ». Seul au seuil de la mort, « nulle femme ne lui murmure un cher adieu » et son pays « La France est par delà [*sic*], si loin, à mille lieues ! » Sa gloire sera posthume.

Rappelons que nous sommes en 1909 ; le poème est paru en juin. Deux mois plus tôt, Beaulieu avait offert son amitié à celui qui se perçoit comme un raté sans avenir :

> Vous aurez donc pour ami, cher Monsieur Beaulieu, un membre de la grande famille des ratés, de ceux dont la vie se passe à regretter le passé, et à barbouiller le présent, sans aucune perspective d'avenir… Mais qu'importe ? on est un peu fataliste, et on essaie d'être stoïque : cela fait supporter bien des choses. Et puis, quelles qu'aient été les ruines de l'âme, on sent qu'on est encore un homme, qu'on aime la beauté et la justice, et que l'on a un cœur capable de comprendre la fraternité et la pitié humaines : cela donne un

18. Francoli (*Le naufragé* […], p. 238) relie aussi ce poème à la maladie de Dantin.

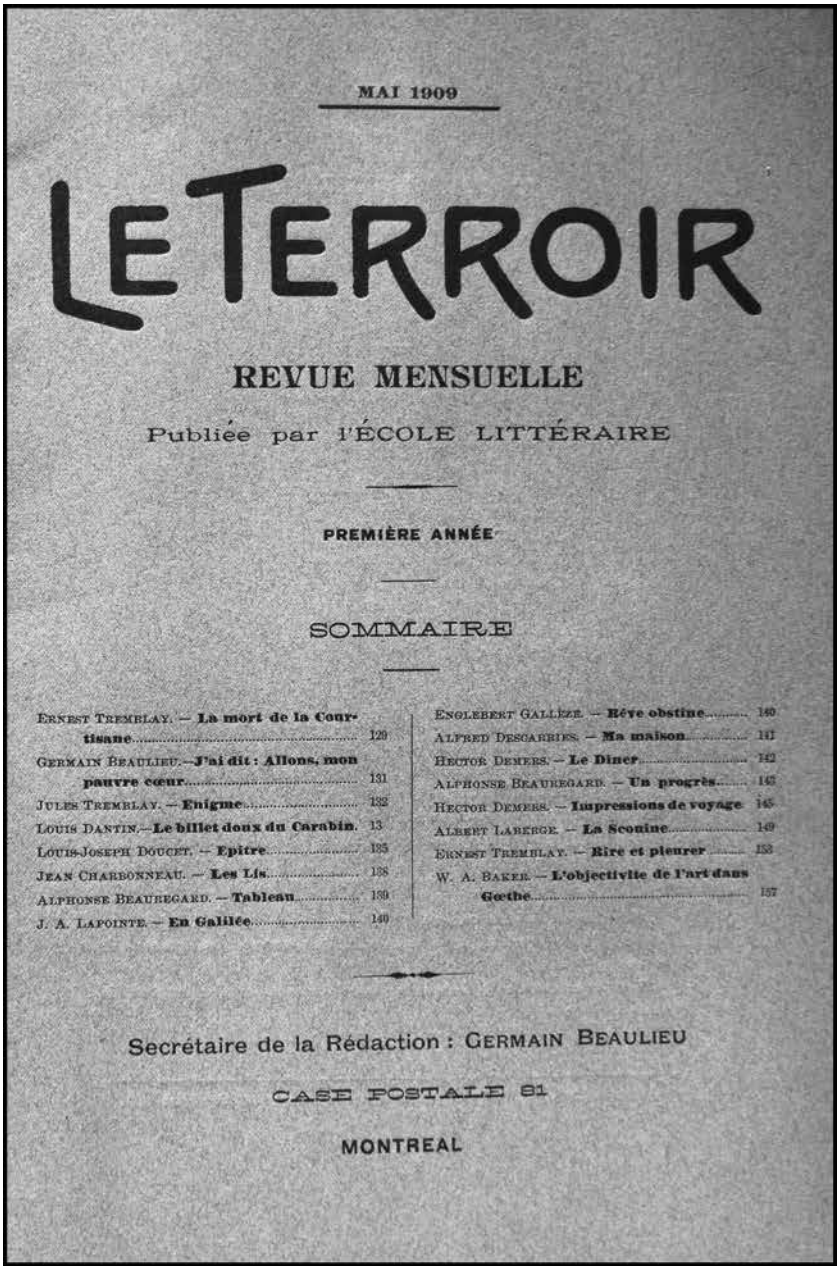

MAI 1909

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE

Publiée par l'ÉCOLE LITTÉRAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

SOMMAIRE

ERNEST TREMBLAY. — **La mort de la Courtisane** 129
GERMAIN BEAULIEU. — **J'ai dit : Allons, mon pauvre cœur** 131
JULES TREMBLAY. — **Enigme** 132
LOUIS DANTIN. — **Le billet doux du Carabin.** 13
LOUIS-JOSEPH DOUCET. — **Epitre** 135
JEAN CHARBONNEAU. — **Les Lis** 138
ALPHONSE BEAUREGARD. — **Tableau** 139
J. A. LAPOINTE. — **En Galilée** 140
ENGLEBERT GALLÈZE. — **Rêve obstine** 140
ALFRED DESCARRIES. — **Ma maison** 141
HECTOR DEMERS. — **Le Diner** 142
ALPHONSE BEAUREGARD. — **Un progrès** 143
HECTOR DEMERS. — **Impressions de voyage** 145
ALBERT LABERGE. — **La Scouine** 149
ERNEST TREMBLAY. — **Rire et pleurer** 153
W. A. BAKER. — **L'objectivite de l'art dans Gœthe** 157

Secrétaire de la Rédaction : GERMAIN BEAULIEU

CASE POSTALE 81

MONTREAL

2 – Le Terroir*, mai 1909 :*
« Le billet doux du Carabin », premier poème publié par Louis Dantin depuis 1902.

> invincible espoir de n'avoir pas quitté les voies de la lumière, et d'avoir pour frères invisibles tous les amis de la vérité… Si vous êtes assez peu difficile pour vous contenter de cela, et assez large d'idées pour me tolérer tel que je suis, je ne vois pas ce qui nous empêcherait d'être vraiment de très bons amis… (12 avril 1909)

Sans exagérer l'identification, partielle certes, de Dantin avec Samuel de Champlain, il n'en demeure pas moins qu'en cette année 1909 la solitude et le sentiment d'exil sont prégnantes. Une lecture délinquante en ferait même un texte prémonitoire : à peine trois mois plus tard, Eugène Seers sera abandonné deux fois en quelques jours.

1909 (août) : le père et la conjointe en allés

« Je compte toujours partir pour Montréal samedi ou lundi prochain », écrit Dantin à Beaulieu, le 4 août. Il refuse toutefois son hospitalité, car ses parents sont avertis de son voyage,

> et je leur ai demandé de venir me rendre visite à l'hôtel où je descendrai. Comme ils auraient peut-être objection à me rencontrer chez une tierce personne, je crois préférable de rester effectivement à l'hôtel jusqu'au moment où je les aurai vus, et, vous le comprenez, ma résidence ultérieure dépendra largement de l'accueil qu'ils m'auront fait. Si (ce que je ne prévois nullement, hélas !) ils m'invitaient à passer chez eux tout ou partie de mes vacances, il me serait moralement impossible de refuser sans mettre en péril la réconciliation à laquelle je tiens tant. J'ai bien peur toutefois que leur bon accueil n'aille pas jusque-là, et dans ce cas, cher ami, c'est à vous que j'irai demander l'hospitalité, et dans votre amitié, un dédommagement pour la froideur des miens.

Son optimisme anéantira Eugène : il ne s'attendait pas à ce que son père lui pose d'insoutenables conditions en vue de sa réconciliation avec sa famille. Le 9 août, éploré, il se confie douloureusement à Beaulieu du Waldorf Hotel :

> Je vous écris le cœur navré : j'ai eu une scène terrible avec mon père, et je crains que mon voyage, bien loin d'avoir réussi, ait brisé le dernier lien qui me rattachait à ma famille. On m'a sommé, avant

> toute espèce de négociations, d'avoir à me séparer de ma compagne. J'ai répondu que j'irais jusque-là, mais seulement dans des conditions compatibles avec l'honneur, qu'on ne me ferait sous aucun prétexte, jeter à la rue, comme un chien, la mère de mon enfant. La concession que j'offris n'a fait que m'attirer de plus sanglants reproches, qu'en fin de compte je n'ai pu supporter patiemment. Mon père m'a quitté brusquement, après m'avoir dit qu'il n'aurait à l'avenir aucun rapport avec moi. […] Ceci m'a tellement bouleversé qu'il me serait, je crois, impossible de rester à Montréal une journée de plus ; et puis, je vous avouerai franchement que je n'aurais plus l'argent nécessaire pour suffire à mes dépenses même pour une journée. Ainsi, à mon grand regret, je ne vous reverrai pas comme je me l'étais promis[19]. […] Ma vie sera, plus que jamais, une longue patience […]. Je pars demain matin à 8 heures, et c'est pourquoi je n'aurai pas le temps d'aller vous voir. Je demeure votre profondément affectionné et cordialement dévoué,
>
> Eug. Seers

Un malheur n'arrive jamais seul : proverbe ô combien juste en l'occurrence ! Le 18 octobre, Eugène confie à Beaulieu que s'est ajoutée, tout de suite après la rupture familiale, la rupture conjugale :

> Figurez-vous, mon cher ami, qu'au lendemain même de la terrible épreuve qu'avait été pour moi la rupture définitive avec ma famille, la compagne de ma vie et la mère de mon enfant m'a annoncé son intention de me quitter, donnant pour raison une divergence d'idées et de caractère[20], dont je croyais pourtant avoir eu à souffrir au moins autant qu'elle. Alors est venue une longue et navrante période de préparatifs de départ.

Elle est partie « jeudi dernier », c'est-à-dire le 14 octobre, et

---

19. Ils s'étaient en effet rencontrés avant ce 9 août, car Beaulieu lui écrira, le 21 avril 1937 : « Je me sens aussi jeune, aussi actif et aussi plein d'illusions que lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois. Vous vous souvenez, c'était en août 1909, dans mon petit bureau des Artisans que je me préparais à quitter à la suite de ma scandaleuse campagne en faveur de la réforme scolaire. »

20. « La maîtresse de Dantin commence à le tricher bien avant qu'il ne s'en aperçût. » (« Souvenirs de William Arsenault sur Louis Dantin », 29 juin 1950, FGN, 93)

> depuis lors j'erre comme une âme en peine dans ma maison vide. Je ne me suis, bien entendu, pas séparé de mon enfant. […] Ce soir, je vous écris dans une chambre qui est à la fois ma cuisine, mon salon, mon réfectoire et mon dortoir, et je ne sais si vraiment on peut être plus isolé dans le monde que je ne le suis.

Il n'écrira à Beaulieu que deux mois plus tard : « […] je sors d'une période de véritable hébétement moral, d'une sorte de coma d'esprit et de cœur qui m'a tenu renfermé en moi-même comme dans un désert, sans communication avec âme qui vive[21] ».

1916 : FLORENCE CRAWFORD RÉVÈLE EUGÈNE *JEKYLL* ET LOUIS *HYDE*

> « Dantin était un vieux maque. Oui, un vieux maq, comme on dit en France. Un vieux matou enfin, vous me comprenez. »
>
> Irène Boucher[22]

J'ai déjà cité Garon : « De la première période [1903-1909] nous ne savons à peu près rien[23]. » Heureusement, la correspondance avec le père Leblond a déchiffré les dernières années du père Seers dans la communauté, de même que les années 1903-1904 à Boston ; suit la détresse conjugale et paternelle en 1909. Or cette fois, il est bien vrai que de la vie de Seers nous ne savions rien aussi entre 1909 et 1918 ; même sa correspondance avec Beaulieu s'interrompt, pour reprendre en novembre 1918. Mais j'ai bien écrit *savions*, car c'était avant que Gabriel Nadeau ne prenne contact, en 1961, avec Florence Crawford (1877-1964). On se rappellera le conte « Pauline », en 1900, et la dualité qu'il a mise en scène

21. Le 11 décembre 1909. Dans cette lettre, il raconte les fréquentations entre Clotilde et Jules Marie pendant qu'ils étaient encore ensemble, que Seers acceptait, mais dont il n'avait pas prévu qu'elles iraient si loin. On comprendra sa philosophie très libérale de l'amour dans le conte « Sympathies ».

22. Elle est la fille du docteur Georges Boucher, de qui il préfacera *Je me souviens*, 2e éd., Montréal, Beauchemin, 1937. Il s'agit de notes prises par Nadeau, lors de sa visite chez Boucher, le 14 octobre 1945 (FGN, 87).

23. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 54.

(si je puis me citer moi-même) : « Il y aurait donc deux Louis Dantin ou, plutôt, deux "chats" dans le même être, Eugène Seers et Louis Dantin : Eugène, le cultivé, le religieux, et Louis, le pulsionnel, le rude. »

Pour comprendre cette dualité Seers/Dantin non seulement dans la fiction, mais aussi dans sa (leur ?) vie même, épions la relation entre Florence Crawford (puis Peabody et Washburn[24]) avec Eugène Seers, en ses qualités de ménagère… puis d'amante, à partir du milieu des années 1910 ; cette relation nous est connue grâce à une correspondance entre elle et Gabriel Nadeau.

Le 14 novembre 1961, Nadeau écrit une première lettre[25] à « Mrs. George Washburn ». Le 17 novembre, elle lui répond : « Your letter […] released such a torrent of Memories that I feel myself drowning in them! » Ainsi s'amorce cette longue correspondance entre lui et Florence Crawford. Les échanges s'étaleront jusqu'au 24 mai 1964 et, après un début formel, prendront une tournure très personnelle, cette relation ayant pour résultat que Florence Crawford est celle, avec Rose Carfagno, qui fournira le plus de détails sur la vie amoureuse, voire sexuelle d'Eugène Seers. Mais surtout, c'est elle qui a été la plus explicite au sujet de la dualité de notre personnage…

Nadeau lui demande comment elle a connu Eugène Seers. On sait que Seers est à Boston depuis 1903. Or en 1916 elle a placé une annonce dans un journal de Boston, annonce à laquelle Eugène a répondu ; elle est entrée à son service cette année-là et y demeurera, mais par intermittence, jusqu'en 1922. Elle y retournera aussi occasionnellement, en 1923 et en 1924. Car en 1923, elle épouse Daniel Peabody ; toutefois, celui-ci étant beaucoup plus âgé qu'elle (elle a 45 ans, lui, 81), il a dû s'installer au *Veteran's Home*, au New Hampshire. Florence est alors retournée « to keep home for Eugène and Joe, until I could locate a home where I could

24. C'est que Florence a épousé Daniel Peabody le 13 novembre 1923, qui décède en 1925 ; c'était son deuxième mariage. Ensuite, elle épouse George Washburn en 1943, qui meurt en 1950.

25. Le 19 août 1960, Gabriel Nadeau avait écrit une première lettre à « Miss Florence C. Peabody » ; mais l'adresse manquait de précision. C'est le fils de Dantin qui lui a maintenant donné la bonne adresse.

look after Daniel ». Ce dernier la rejoindra dans leur nouveau lieu, au 97, Walden, en septembre 1924. Daniel meurt au mois de décembre 1925.

Florence Crawford, témoin important de cette période de la vie de Seers, livre le plus pénétrant témoignage sur la complexité de cet être, complexité qui a affleuré dans le conte « Pauline ». Il faut dire que c'est sans doute elle qui en a connu les extrêmes. Tous deux font des sorties dès la première année de leur rencontre. De toute évidence, Eugène ressent une forte inclination pour cette femme qui a en commun avec lui, entre autres, l'amour de la poésie[26], femme qu'il appelait « the woman with beautiful buttocks[27] ». Eugène la demandera même en mariage, à l'automne 1922, mais elle refuse. Pourquoi ? Le conte « Sympathies », paru cette année-là justement et que nous analyserons plus loin, met en récit la raison de ce refus : « […] he was too […] democratic about women[28] ». La réponse de Nadeau à cette affirmation est plus qu'instructive : « You say "democratic about women"! That is surely the understatement of the year. What could I tell you! I have his collection of nudes and the erotic poems he composed. I believe the son knows absolutely nothing about this phase or aspect of his father's life. » (Gabriel Nadeau à Florence Crawford, 21 novembre 1961)

Ici s'établit ce lien déjà évoqué entre le conte « Pauline » et une lettre de Florence à Nadeau, un lien qui approfondit la nature duelle de l'œuvre et de la personnalité d'Eugène Seers/Louis Dantin.

> L. D., écrit Florence Crawford[29], was fond of cats. I remember one Sunday afternoon as he and I were disrobing in my room preparatory to enjoying a communion [illisible] sexual, we heard alley cats [illisible]. L. D. went to the window and evidently saw something very interesting, and as he watched he spread his legs wide apart and began to caress his "cockadoodle". And as I joined him at the

26. Dans sa correspondance avec Nadeau, elle lui transmet plusieurs de ses propres poèmes, manuscrits ou publiés dans des journaux.
27. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 1er décembre 1961.
28. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 17 novembre 1961.
29. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 26 avril 1964.

> window, I saw a big Tom cat grab a small she-cat by her neck with his teeth and none too gently!

Devant cette scène, Florence s'installe sur le tapis, « on my hands and knees, which I spread as wide apart as possible. […] No Tom cat ever had a warmer invitation! » Florence décrit la suite de cette relation « animalière », ajoutant que « L. D. was, like someone else I know, somewhat sadistic when "erupting" ». Cette sensation est encore très présente : « Last night I awakened to a feeling that his tongue was lapping and his lips sucking my vulva in the same old way! »

L. D., Louis Dantin… Mais pourquoi ne l'appelle-t-elle pas Eugène, comme elle le fait à l'occasion dans d'autres lettres ? Voici la clé à ces méandres du discours de Florence qui, dans sa correspondance, parle tantôt de Louis, tantôt d'Eugène dans la même lettre : appellations qui varient non par inattention, mais en raison du comportement de l'un ou de l'autre, d'Eugène ou de Louis, de Pauline ou du Matou… « Two men in one frail body! A Mr Hyde, kind, prosaic in his daily life, a modified version of the other self[30]. »

La lettre du 3 décembre 1961 intensifie l'éclairage sur « […] your [Nadeau] desire to learn more of the vicissitudes of his turbulent life – as "Louis", and the dull routine that was "Eugène"'s for the greater part, the hampering routine. » Florence y pousse la dichotomie au point de mettre dos à dos « Louis Dantin and his "half brother" Eugène Seers ». Dans ses relations avec lui – avec *eux* ? – Florence dit même aimer les deux de manière différente : elle éprouvait a « mild interest for Eugène's amorous advances » et une « wild passion for Louis's » : « I was the only woman who knew both of these men[31]. » Le poème « Pour des cheveux », en particulier les circonstances qui l'ont engendré, montrera plus loin jusqu'où pouvait aller cette « wild passion ».

« Deux hommes dans un même corps frêle », deux trames de vie et d'écriture : Pauline et le matou, Eugène et Louis, le sacré et le profane, l'amour du Christ et de la femme, mais sans arrière-pensée de hiérarchie. Le

30. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 24 novembre 1961.

31. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 18 janvier 1962.

premier vers de « Stance païenne » commence à révéler ses secrets : « Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie »…

1918 : reprise de la correspondance avec Germain Beaulieu. Une première « critique intime »

La correspondance entre Dantin et Beaulieu semble s'être complètement interrompue entre le 27 octobre 1910 et le 9 novembre 1918. À cette dernière date où reprend le dialogue, Dantin exhibe des velléités littéraires :

> Croiriez-vous que, parfois encore il m'arrive de sentir bourdonner les rimes et d'en capturer au passage quelques-unes, à mon propre étonnement ? Rien de grand ou de sérieux, par exemple : il faut pour cela avoir gardé l'enthousiasme. Mais de ces quatrains en vers de huit pieds qui semblent faits exprès pour le sentiment à fleur de peau, l'humour et l'ironie légère. Je suis sûr que si les *Débats* existaient encore, je serais tenté de les leur envoyer […].

Plus encore, la lettre suivante (16 novembre) inclut une strophe sur « la femme idéale », car son auteur n'a « jamais été plus loin que le quatrain suivant, qui n'est même pas fini »[32]… De son côté, Beaulieu lui a promis de lui transmettre un manuscrit « composé d'une de [ses] expériences intimes où tragédie et comédie se sont mêlées ». D'importantes leçons se dégagent, dans la prochaine lettre[33], de cette appréciation du manuscrit effectivement transmis par son correspondant.

D'une part apparaissent les prémices de ce qui deviendra un véritable mentorat de la part de Louis Dantin. Car, au tournant des années 1930, ce seront les DesRochers, Choquette, Bernier, Senécal et tutti quanti qui solliciteront ses conseils ou des révisions de manuscrits. À ce propos, Stéphanie Bernier affirme « que l'essentiel de la critique "d'identification" qui distinguera Dantin du lot des critiques de l'époque se forme

32. Ce poème ne paraîtra que dans *Poèmes d'outre-tombe*, p. 83-85. Cette femme idéale, cette « idole est une trinité », Marthe, Monique et Madeleine : « Marthe a la beauté sans esprit ; / Madeleine a l'esprit sans charmes,/ Et Monique, ardente péri,/ Est commune à tirer les larmes. »

33. 24 novembre 1918.

avec plus de netteté au tournant des années 1930 par le contact soutenu avec l'œuvre des Individualistes[34] ». Cette « critique intime » exercée dans le privé de la correspondance commence toutefois dès à présent à germer.

D'autre part, le « style critique » de Dantin s'y déploie pour une première fois, si l'on excepte Nelligan, bien sûr. Ce commentaire à Beaulieu mérite d'être reproduit presque au long – encore une fois ! – en tant que texte en quelque sorte fondateur de la critique dantinienne :

> […] j'emploie une partie de mon dimanche à vous dire combien ce que j'ai lu de votre manuscrit m'a intéressé, et surtout, laissez-moi vous le dire, parce que c'est l'histoire intime d'une année de votre âme et de votre cœur. Le fait que vous me l'aviez confié n'est pas seulement, je le sens, un recours à mon jugement littéraire, mais un témoignage de bonne et franche amitié… Il est plein de choses si personnelles, d'impressions et d'émotions si secrètes, que vraiment ce serait une sorte de sacrilège, à mon avis, de le produire au delà [*sic*] d'un cercle très-restreint et très sûr… Je n'y trouve pas, comme récit, les éléments d'une *œuvre littéraire* parce que c'est simplement une histoire humaine et vécue, tirant toute sa valeur des vibrations qu'elle a produites, et qui sont trop subtiles pour être aisément traduisibles… Il eût fallu, pour en faire un *livre*, l'écrire après que le cœur eut retrouvé toute sa paix, laissant à l'esprit la matière seulement d'une œuvre d'art. Vous souvenez-vous que dans *La Dame aux Camélias*, dans la préface, je crois, Dumas se pose cette question : « Comment l'auteur a-t-il pu survivre aux angoisses, aux lancinants souvenirs d'une telle aventure ? [»] Et il répond, ou à peu près : « Un cœur est bien près d'être guéri de sa souffrance quand il peut la réduire en phrases »… Le vôtre n'était pas guéri, et c'est pourquoi il a plutôt gémi sa peine qu'il ne l'a exprimée… Votre récit me montre, à moi, la noblesse d'un cœur encore capable, après avoir vécu, d'un amour simple, idéal et pur, mais que dirait-il à des indifférents, à des étrangers ? Ils l'entendraient avec la même curiosité légère que les « amies » de votre héroïne, et sans plus de vraie sympathie… Et, à ce sujet, il me semble que le fait d'exposer en détail, dans une réunion d'amies, toutes les intimités de cette

34. Stéphanie Bernier, « Au-delà de l'influence […] », f. 433.

> affaire de cœur, y joignant l'expression de regrets, au moment où le « mari » est attendu d'un moment à l'autre est, de la part de Mignonne, une bien énorme indiscrétion. Je comprends que c'est un lieu imaginé pour unir ensemble les documents du livre, mais combien, à mon sens, un *journal intime* écrit par la dame eût laissé plus d'air et d'envolée aux épanchements !... Somme toute, cher ami, votre cahier renferme un de ces souvenirs qu'un seul cœur, où deux peut-être, conservent et chérissent comme un trésor, mais dont le parfum risque à se perdre en se répandant. Ce que j'en dis pourtant ne concerne que le récit et les lettres, car il y a, au travers de votre volume des poésies que j'aime beaucoup, et qui, je ne sais pour quelle raison, me paraissent dominer de très haut la partie en prose. Vous étiez jusqu'ici pour moi l'auteur de la « Libellule » ; vous pourriez bien être à présent le poète de « l'Adieu » et d'une douzaine d'autres pièces toutes charmantes, toutes ruisselantes de pensées délicates, de sentiments à la fois tendres et subtils. C'est dans ces poésies que vous atteignez vraiment au style et à l'art ; et j'ai l'air de contredire ma théorie de tout-à-l'heure [*sic*] sur la « littérature à froid », mais au fond il n'en est rien. Il est impossible voyez-vous, quand on écrit en vers, de laisser « parler le cœur tout seul », comme on le peut en prose : il faut que l'esprit, le goût, l'imagination pure interviennent et tiennent la plume. Un amoureux peut bien produire une lettre, mais un artiste seul peut agencer un poème… Et ainsi vous avez pu faire de beaux vers tout en étant très-amoureux, mais un peu malgré cela… Je vous assure que ces pensées, ou la plupart, mériteraient d'être publiées, et feraient deviner tout le reste du livre, et en livreraient toute l'essence…

Affleure ici l'exigence critique de Dantin : l'auteur doit faire œuvre *littéraire*, ancrée dans le réel, certes, mais qui le « théâtralise ». Or, puisque s'amorcera bientôt sa longue carrière de critique, le moment paraît opportun de faire état d'une pièce d'archive qui permet d'ores et déjà de cerner le credo critique de Louis Dantin.

CREDO CRITIQUE

Un document de trois feuillets[35] intitulé « Idées générales sur la critique », non daté, décrit en trois temps successifs sa « méthode » critique ; y apparaissent systématiquement les priorités du critique dans l'appréciation des œuvres. On voudra bien l'appliquer à Beaulieu, ici.

> La première question que je me pose après la lecture d'un volume, c'est celle-ci : « ce livre eût-il pu être écrit par le premier venu ? »/Si je me réponds oui, c'est inutile d'aller plus loin : l'ouvrage est nul. L'auteur a seulement puisé au fonds commun de la pensée, sans l'enrichir en rien, sans le transformer d'aucune sorte. Il a ressassé une fois de plus ce que d'autres avaient dit, ou répété d'avance ce que d'autres diront. Son livre est une réédition, un décalque, un de ces disques phonographiques qu'on reproduit à l'infini et qui tous rejouent le même air : c'est tout ce qu'on voudra, excepté une œuvre.

Le manuscrit de Beaulieu semble passer le premier test : cette « histoire intime d'une année de votre âme et de votre cœur » présente une touche personnelle. Mais est-ce suffisant ? Passons à la seconde question que pose Dantin à un texte.

> *Seconde question* : ce livre, écrit par tel auteur, eût-il pu être écrit par *un autre* ? mettons un autre du même talent, d'une habileté égale. /Sinon, voici non plus seulement une figure, mais une personne. Le livre a un caractère, une âme. L'auteur y a reflété son être à lui, intime, unique et incommunicable. Il y pose des concepts qui n'appartiennent qu'à lui, des sentiments que nul autre n'éprouve de la même façon : il le scelle à son cachet propre. Voici une œuvre originale. Et si elle l'est d'idée, elle le sera de style, car l'empreinte de l'âme, forte et accentuée, se transmettra au mot.

« Il est plein de choses si personnelles, d'impressions et d'émotions si secrètes, que vraiment ce serait une sorte de sacrilège, à mon avis, de le produire au delà [*sic*] d'un cercle très-restreint et très sûr… » : si Dantin accorde à Beaulieu la singularité des sentiments, pourquoi ce bémol, cette hésitation à produire ce manuscrit « au delà d'un cercle très-restreint et

35. Non daté, FGN, 83. Placide Gaboury (*Louis Dantin* […]) en fait aussi grand état, p. 122 sq.

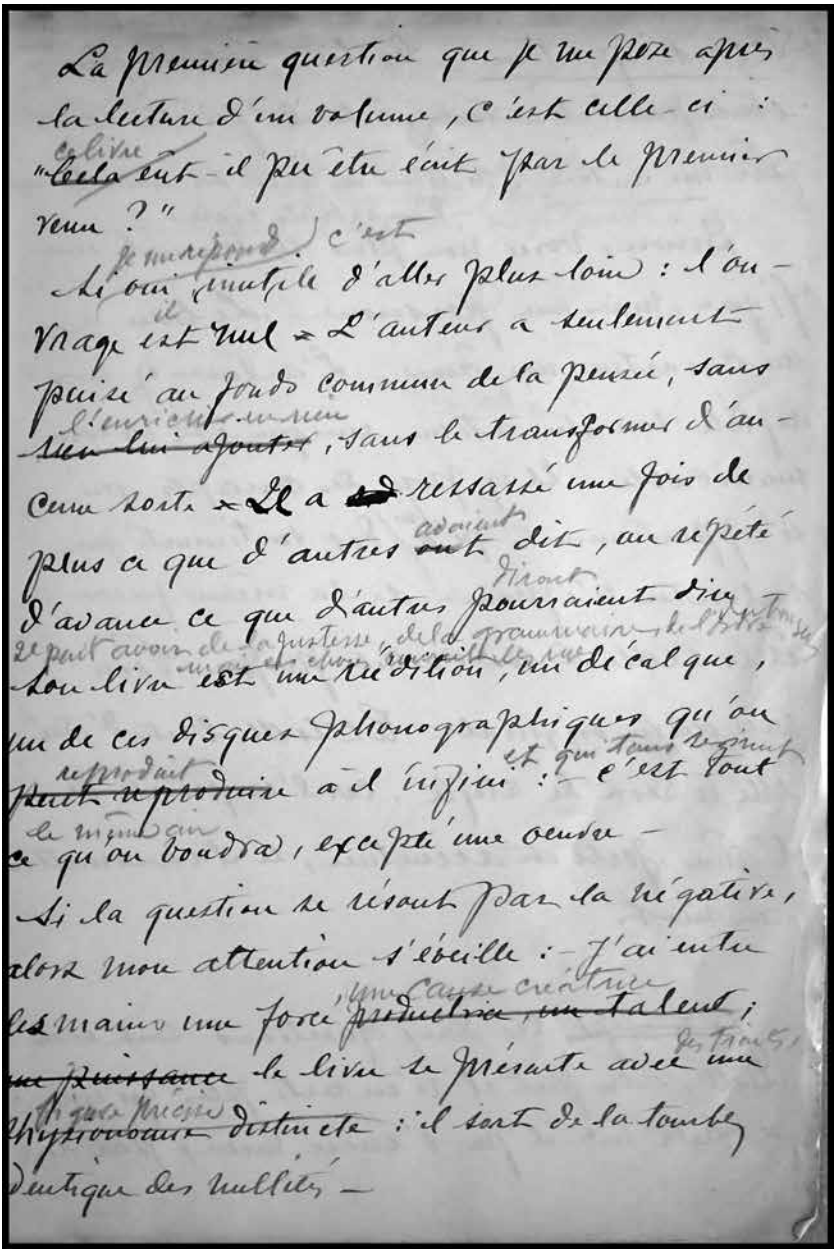

La première question que je me pose après la lecture d'un volume, c'est celle-ci : "~~Cela~~ Celui-ci eût-il pu être écrit par le premier venu ?"

Si oui, je me réponds c'est inutile d'aller plus loin : l'ouvrage ~~est~~ il est nul. L'auteur a seulement puisé au fonds commun de la pensée, sans ~~lui ajouter~~ l'enrichir en rien, sans le transformer d'aucune sorte. Il a ~~ressassé~~ ressassé une fois de plus ce que d'autres ~~ont~~ avaient dit, ou répété d'avance ce que d'autres pourraient dire ~~ou~~ disent. Il peut avoir de la justesse, de la grâce, de la grandeur, de la force, mais son livre est une réédition, un décalque, un de ces disques phonographiques qu'on ~~peut reproduire~~ reproduit à l'infini : et qu'ils ~~seront~~ sont ce qu'on voudra, excepté une œuvre — le même qu'on

Si la question se résout par la négative, alors mon attention s'éveille : — J'ai entre les mains une force ~~productrice, un talent~~ une cause créatrice ; ~~une puissance~~ le livre se présente avec des traits ~~distincts~~ nettement marqués : il sort de la tombe antique des nullités —

3 – « Idées générales sur la critique », non daté :

« La première question que je me pose après la lecture d'un volume, c'est celle-ci : "[…] ce livre eût-il pu être écrit par le premier venu ?" »

très sûr » ? C'est que le texte n'a pas atteint son caractère propre, celui de l'œuvre d'art : « Un amoureux peut bien produire une lettre, mais un artiste seul peut agencer un poème… »

Après l'originalité de l'artiste et celle de l'œuvre, reste une troisième et dernière question du credo, celle de la qualité de l'écriture : « Cela eût-il pu s'écrire mieux par la même personne ? Et cette question, des trois, est la moins importante. Sa réponse dévoilera des imperfections, des faiblesses, mais laissera intact le mérite de fond, l'intérêt substantiel de l'œuvre. » Or le manuscrit de Beaulieu semble composite : récit, lettres et poésie. C'est la poésie de Beaulieu qui répond le mieux au credo triptyque de Dantin, qui encourage son correspondant à se concentrer sur ce genre…

Beaulieu, estimant déjà la finesse critique de Dantin, sollicite ses services pour une revue littéraire qu'il prévoit fonder.

1918-1920 : VERS L'ENTRÉE À *LA REVUE MODERNE* EN DEUX ACTES

Louis Dantin, et cette fois de manière définitive, reviendra à la critique de même qu'à la poésie et au conte. Ce retour, grâce à Germain Beaulieu, mais surtout Olivar Asselin, s'accomplit dans *La Revue moderne*, collaboration qui se poursuivra jusqu'en 1934. Toutefois, l'essentiel qu'y publie Dantin se situe dans les trois premières années (1920-1923) : 22 articles, contre sept entre 1924 et 1934. De plus, et encore là par l'entremise d'Asselin, commencera à *L'Avenir du Nord* en 1923 la plus prolifique des collaborations de Dantin, avec celle au *Jour* de Harvey, en 1938.

Cette biochronique littéraire, en plus de mettre au jour l'activité critique de Dantin, entend bien sûr traiter de ses œuvres littéraires et de ses critiques – mais pas de toutes, il va sans dire. Autrement dit, je choisirai les textes les plus significatifs en regard de leur contenu – tel un texte qui aborde des questions littéraires sensibles pour l'époque – ou encore en ce qui concerne l'effet qu'ils ont produit, engendrant par exemple une

polémique. Dès lors, des 29 articles[36] de *La Revue moderne*, je m'arrêterai au prochain chapitre sur six de ceux-ci, parus entre 1920 et 1928. Cette revue, l'ancêtre de *Châtelaine*, s'inscrit dans les prémices de la modernité des années 1930 par son éclectisme et par la place des femmes qu'elle accorde :

> Durant l'entre-deux-guerres se met en place un régime médiatique de la modernité au Québec. Les médias, d'abord la presse, puis la radio, rythment la vie littéraire, artistique et culturelle canadienne-française, dans le même temps qu'ils participent à la transformation de l'espace public. C'est également au sortir de la Première Guerre mondiale que le magazine, périodique mensuel largement pourvu en illustrations et en fictions, connaît un essor sans précédent. Particulièrement, *La Revue moderne*, fondée en 1919 par la journaliste Madeleine (pseudonyme d'Anne-Marie Gleason), joue un rôle crucial dans le développement du magazine féminin[37].

Premier acte : Germain Beaulieu veut fonder une revue

Le 21 décembre 1918, Dantin félicite Beaulieu : « […] de tout cœur j'applaudis à votre projet de *Revue critique.* » Et il ajoute :

> Votre offre de me compter parmi vos collaborateurs me flatte grandement, et, de ce côté aussi, je me sens tout disposé à vous donner mon plus cordial appui – C'est à une condition seulement : qu'en me remettant au travail je constaterai que ma plume n'est pas tout-à-fait [*sic*] rouillée, que mon imagination et mon style n'ont pas irrémédiablement péri dans la débâcle des années. J'ai de grands doutes à ce sujet, et ne pourrai les tirer au clair que par une épreuve pratique. En tout cas je dois vous dire que j'ai le travail plutôt lent, et vous demande de me laisser tout le loisir possible pour les petites tâches que vous m'imposerez. J'aimerais assez tenter une étude sur Lozeau […].

36. En consultant la bibliographie, on verra que quatre de ces articles ont paru précédemment, entre 1900 et 1902 : « La locomotive 318 », « Rose-Anne », « Le risque » et « Jardin du poète. Noël intime ».

37. Adrien Rannaud, « De la *Revue moderne* à *Châtelaine* […] », p. 7.

Le 16 janvier 1919, Dantin se réjouit que « ce projet [soit] en voie de se réaliser, et, écrit-il, j'attends avec beaucoup d'intérêt le premier numéro de cette nouvelle création ». Mais il attendra en vain : le projet de Beaulieu fera long feu. Ainsi, un an et demi plus tard, le 11 juillet 1920 : « […] vous m'aviez parlé d'un article à faire pour une revue que vous aviez alors l'intention de fonder. Le projet n'a pas eu de suite, que je sache […] ».

Mais pourquoi faire état de ce projet de revue avorté de Beaulieu avant l'entrée de Dantin à *La Revue moderne* ? C'est en raison de la critique d'un livre d'Alphonse Beauregard commencé par Dantin pour cette revue fantôme, et qui se retrouvera dans *La Revue moderne*. Mais avant, il faut parler d'Olivar Asselin et du projet d'une édition de Nelligan pour le public français, car tous ces faits sont reliés et font revenir en scène l'impétueux journaliste.

SECOND ACTE : AVEC L'AIDE D'ASSELIN, RÉÉDITER NELLIGAN

La correspondance entre Asselin et Dantin s'amorce au printemps 1920. Dans sa lettre du 2 mai 1920, Dantin écrit à Beaulieu :

> J'ai bien reçu la lettre de Mr. Asselin que vous avez eu l'obligeance de me transmettre, et, un peu plus tard, une brochure que vous m'avez envoyée de sa part. Pardonnez-moi d'avoir tardé à vous en remercier. Je suis entré depuis en correspondance avec Mr. Asselin, dont j'avais déjà fait la connaissance à Montréal il y a quelques années. Il ne m'a encore rien communiqué, toutefois, de ce projet d'*Anthologie*[38] auquel vous m'avez dit qu'il travaille […].

La première trace d'une réédition souhaitée de Nelligan apparaît le 30 avril 1920. Eugène Seers – car c'est ainsi qu'il signe –, Eugène Seers, donc, rassure Asselin[39] : quand il aura reçu de lui son exemplaire de

38. Beaulieu a servi d'intermédiaire entre Dantin et Asselin pour le projet d'anthologie : *Anthologie des poètes canadiens*, préface d'Olivar Asselin, Montréal, s. é., 1920 ; 3e éd., 1933. Y paraîtront « Noël intime », « Optimisme », « Petit nuage » et « Sagesse », dans l'une ou l'autre de la première et de la troisième édition.

39. Nous n'avons pas cette lettre. Je rappelle que la correspondance Asselin-Dantin est disponible en ligne aux Archives de la Ville de Montréal : <https://archivesdemontreal.ica-atom.org/correspondance-ca-1890-2-fevrier-1890-14-mars-1940-20-avril-1962>.

Nelligan, il y notera « les corrections typographiques qui s'imposeraient dans une nouvelle édition ». Puis, deux jours plus tard (2 mai 1920), Dantin lui renvoie le volume annoté. « La deuxième partie du livre surtout est pleine d'erreurs étourdissantes. Je me demande qui en avait surveillé l'impression. »

Incidemment apparaît à nouveau le degré d'intervention de Dantin sur le manuscrit original, toujours dans le but d'étoffer le controversé dossier « Nelligan-Dantin » ; cette fois, c'est Dantin lui-même qui soulève la question auprès d'Asselin en faisant état d'un changement qu'il a apporté au texte nelliganien. En effet, il croit utile d'insister sur un cas, le poème « Le puits hanté ». Nelligan avait y écrit « prêtre fou », que Dantin a substitué par « amant » : « Mais l'éditeur, et c'était moi, avait à ménager dans son entourage des susceptibilités aiguës ; l'œuvre elle-même était imprimée dans la communauté dont je faisais partie. » Ne manquons pas de relever que si Dantin avait usurpé l'identité de Nelligan, ce serait alors de son propre poème qu'il parlerait à Asselin, de telle sorte qu'il n'aurait assurément pas exprimé un tel scrupule. La situation était difficile : s'il écrit prêtre[40], il devient anticlérical ! Il ajoute : « […] je m'étais fait une règle de n'imprimer que des morceaux présentables *dans leur ensemble* ». On pourrait même enlever « une demi-douzaine d'autres pièces, peut-être, dont l'absence parerait le volume au lieu de l'amoindrir. Nelligan lui-même les eût retranchées, j'en suis sûr, s'il eût vécu assez pour acquérir autant de goût qu'il avait de talent ».

Plus tard (13 mai), le « découvreur » de Nelligan dit à Asselin n'avoir rien à ajouter pour une nouvelle préface ; que, aussi, tous les sous-titres sont de Nelligan, sauf le premier, « L'âme du poète » – nous l'avons vu précédemment. Mais il a parfois transféré des poèmes « d'un compartiment à l'autre ». Il lui a enfin indiqué ce qui pourrait être retranché. L'entreprise d'une deuxième édition n'aura toutefois pas de suite : « Je suppose que

Se trouvent aussi à BAnQ (FGN, 76) nombre de lettres échangées entre ces deux mêmes épistoliers. Il y a plusieurs doublons, mais aussi des lettres qui sont uniques à chacun des deux fonds.

40. « Amant » demeurera dans les trois éditions parues du vivant de Dantin. Robidoux, dans son édition critique *Émile Nelligan et son œuvre*, en donne la version originale.

votre édition parisienne de Nelligan est en préparation active ? » (21 juin 1920) Après quoi, plus aucune trace de ce projet…

Deux projets avortés, donc : la revue de Beaulieu et l'édition parisienne de Nelligan. Fallait-il y faire grand cas ? Oui, car ces nobles intentions auront eu chacune son mérite pour paver l'entrée à *La Revue moderne* pour Dantin : le pousser à écrire une critique, en l'occurrence sur *Les Forces* d'Alphonse Beauregard pour la revue projetée de Beaulieu, et établir un contact suivi avec Olivar Asselin, responsable de la critique littéraire à la revue de Madeleine. Sont maintenant entrouvertes les portes du prochain chapitre, d'un livre comme d'une vie, celui de la véritable « entrée en littérature » de Louis Dantin.

Chapitre 4

1919-1923
La (re)naissance du critique

La Revue moderne et *L'Avenir du Nord*

Au moment où il envisageait de fonder une revue, en 1918, Germain Beaulieu a proposé à Dantin la rédaction d'un article sur Alphonse Beauregard. Le 16 février 1919, Dantin lui répond :

> Vous m'avez, dites-vous, « gobé » Lozeau et m'offrez Beauregard en échange pour une étude dans la future *Revue*. Comme je ne connais ni l'un ni l'autre, je n'en suis pas grandement fâché… Tâchez pourtant de m'envoyer quelque chose qui ne nécessite pas un éreintement pur et simple. Je hais la critique purement négative, et s'il n'y a rien dans une œuvre que je puisse louer, j'aime mieux ne pas en parler du tout. J'ai peine à croire que Lozeau lui-même soit tombé si bas qu'il faille le sauver de ma mansuétude critique. Mais encore une fois, va pour Beauregard et *Les Forces*, et quand vous voudrez m'envoyer le livre, je ferai de mon mieux pour en faire une étude à la fois bienveillante et sincère.

On sait que le projet de Beaulieu, même s'il ne se réalisera pas, a néanmoins relancé l'écriture chez Dantin. C'est pourquoi, presque un an et

demi plus tard (11 juillet 1920), le critique en lente résurrection écrit à son ami, au sujet de ce « conditionnel article » :

> En m'envoyant, il y a fort longtemps déjà, le livre d'Alphonse Beauregard, *Les Forces*, vous m'aviez parlé d'un article à faire pour une revue que vous aviez alors l'intention de fonder. Le projet n'a pas eu de suite, que je sache, et l'article n'a pas été écrit. Ces jours-ci, il m'est venu un scrupule de garder plus longtemps le volume, et j'étais sur le point de vous l'adresser, quand la fantaisie m'est venue, avant de m'en dessaisir, d'imaginer un peu quel plan j'aurais donné à l'article, si… Puis, de fil en aiguille, et pour mon plaisir personnel, j'ai écrit des phrases, puis des pages, du même conditionnel article. Si bien que, au train dont je vais, je suis en passe de faire une critique aussi longue et verbeuse que celle d'Émile Nelligan. Comme cela n'a pas le sens commun d'écrire sans aucun but, ayez donc l'obligeance de me dire, après avoir consulté Mr. Beauregard lui-même, s'il y aurait quelque utilité à faire paraître cette étude, une fois terminée, soit sérialement dans un journal comme a paru celle de Nelligan, ou bien en une seule fois ou deux dans une revue littéraire. Si vous me dites que non, vous me délivrerez de l'obsession qui m'a poussé à m'embarquer dans cette galère sans rames.

Dans une lettre suivante, il annonce qu'Asselin lui a proposé de faire paraître son article dans *La Revue moderne*, événement décisif qui se réalisera au mois d'octobre. Et pourtant Asselin n'a-t-il pas écrit à Dantin : « J'abhorre cette revue à certains égards, mais je la trouve commode pour la latitude qu'elle accorde à ses collaborateurs » (16 juin 1920). Il y écrit, ajoute-t-il, par « gratitude personnelle envers les Huguenin[1] ». Très bientôt, il cédera justement sa place à son correspondant.

1. « En novembre 1919, Madeleine [pseudonyme d'Anne-Marie Gleason, 1875-1943, épouse du docteur Wilfrid-A. Huguenin], femme de lettres connue du grand public, et notamment des lecteurs et lectrices du quotidien *La Patrie*, où elle agit à titre de directrice des pages féminines, fait paraître le premier numéro d'une nouvelle revue aux objectifs ambitieux. Sous le motto "Littérature, politique, arts", *La Revue moderne* a pour vocation de "développer le goût des arts et de la littérature", comme l'écrit la directrice dans son premier éditorial, mais aussi de "diffuser des idées, de promouvoir des progrès, et d'orienter des mouvements" ». (Adrien Rannaud, « De *La Revue moderne* à *Châtelaine* », p. 7)

À partir de cet été-là, dès juin 1920, Asselin commence à transmettre des livres à Dantin, sans doute des ouvrages qu'il a reçus à *La Revue moderne*, tels *La naissance d'une race*, de Lionel Groulx, et *La Scouine*, d'Albert Laberge. En retour, Dantin fait part à Asselin, dans leur correspondance, de son avis critique sur ces œuvres. Par exemple, du roman de Laberge, qu'il trouve décousu, il se livre à une assez longue critique[2] : « Mais il faut que toute audace ait sa justification artistique et fasse corps avec un ensemble qui se tienne debout. Or, pour Laberge, le brutal semble être une fin en lui-même. » (26 juin 1920) Le 4 juillet, il dit avoir apprécié Chauvin et Nolin[3] ; il propose même de faire des critiques sur les traductions d'œuvres anglaises ou américaines, projet qui devra attendre en 1938 pour que soit traitée la littérature des États-Unis.

1920 (octobre) : entrée à *La Revue moderne*

Le 22 juillet 1920, Dantin reçoit la « grande demande », celle de remplacer Asselin à la revue. Le défroqué, celui qui se voit – encore ! – comme un paria, hésite, craignant de porter préjudice au périodique de Madeleine et d'enlever sa place à son correspondant : « En ce cas seulement, et bien que me sentant très rouillé après tant d'années d'inaction, j'avoue que je serais tenté d'essayer. » Il lui propose l'article en dormance sur Alphonse Beauregard. Toutefois, il veille à signaler qu'il n'est pas nécessaire de dactylographier ses articles, car personne ne reconnaîtrait sa graphie ; par contre, ajoute-t-il, « […] si je signe Louis Dantin, mon incognito sera toujours cousu de fil blanc ». Doutant de ses capacités (28 juillet 1920), il accepte néanmoins de remplacer Asselin et transmettra l'article sur Beauregard (8 août).

2. Dantin ne fera pas paraître de critique sur ce roman.

3. Il s'agit des recueils *Figurines* d'Édouard Chauvin (« Le Devoir », 1918) et *Les Cailloux* de Jean Nolin (« Le Devoir », 1919). Dantin critiquera *Figurines* et surtout *Vivre !* de Chauvin dans *La Revue moderne* (15 juin 1921, p. 15). De *Figurines* il écrit que ce livre ouvrait « une voie neuve dans notre littérature, qui toujours s'était prise terriblement au sérieux ». Sur le rôle du *Devoir* comme « éditeur littéraire » à l'époque, voir *HÉLQ I*, p. 78-85.

Reste pourtant la « réputation » de Dantin, peut-être dommageable pour la revue… Asselin, servant d'entremetteur vers Madeleine, écrit à Dantin : « Sur la lettre que je communique à Madame la directrice, j'ai rayé à la plume votre adresse. À l'avenir, vous pourrez supprimer l'adresse vous-même, ce qui préviendrait toute indiscrétion, même involontaire. » (13 août) Mais Dantin n'a pas objection

> à ce qu'elle connût mon adresse, surtout si les envois étaient faits sous mon nom d'emprunt. L'adresse pourrait s'écrire comme suit : Louis Dantin / c/o Jos. D. Seers / 97 Walden St, etc. Et même, *si Mme Huguenin était déjà au courant de mon identité réelle*, elle pourrait simplement se servir de mon nom. Vous savez mieux que moi à quoi vous en tenir, là-dessus. Si elle ne connaît rien de mon histoire, peut-être vaut-il mieux la laisser dans l'ignorance. Ma ligne de conduite est celle-ci : je veux bien, et je préfère m'effacer, mais non jusqu'à me cacher pourtant comme le ferait un criminel. (14 août ; Dantin souligne)

L'auteur dissimulé derrière ce pseudonyme préoccupe moins Madeleine que le fait que ce nouveau collaborateur soit peu connu du lectorat, sur le plan littéraire, et de son choix de sujet pour sa première chronique : « Si calé et merveilleux que soit votre remplaçant mon cher ami, il n'a pas de public. Beaucoup de gens achètent *La Revue moderne* pour vous seul. Vous constituez une clientèle. Lui devra s'en faire une, et il y arrivera, j'en suis certaine, mais pas en se préoccupant outre mesure de Alphonse Beauregard et autres illustres inconnus. » (À Asselin, 15 août 1920) D'ailleurs, elle connaît l'identité de ce Dantin, témoin cette lettre d'Asselin à Madeleine, le 16 août :

> Quand je vous ai dit ne pouvoir révéler l'identité de votre nouveau collaborateur, vous avez répondu : *Je la connais*. Je vous assure que ce n'est pas pour le plaisir de servir d'intermédiaire que j'ai gardé le secret ; je sais trop combien ce rôle est ennuyeux. […] Je vous donnerais bien moi-même son nom et son adresse, mais il a des raisons particulières pour ne pas se faire connaître, et je ne voudrais pas prendre la responsabilité des ennuis que pourraient lui valoir des indiscrétions même involontaires.

Quelle que soit la porte par laquelle il y est entré, voici le critique Louis Dantin installé à la revue. Ainsi émerge (à nouveau) celui qui deviendra l'un des critiques majeurs des années 1930 : « Vous savez que votre opinion compte plus que celle de Mgr Camille Roy même, au Canada », lui écrira Alfred DesRochers le 26 décembre 1929.

Le moment est venu de faire état de six des articles de ce nouveau collaborateur, chacun choisi pour son intérêt particulier ; cinq de ceux-ci ont paru entre 1920 et 1922, mais le dernier anticipera sur la chronologie de notre parcours, nous portant en 1928 pour des raisons que l'on comprendra. Un septième, sur l'art et la morale, majeur dans l'œuvre dantinienne, sera traité au prochain chapitre.

Dans *La Revue moderne*	**Intérêt de l'article**
1 « Chronique littéraire. M. Alphonse Beauregard », vol. 1, nº 12, 15 octobre 1920, p. 12-16.	Le « grand retour » à la critique
2. « L'*Anthologie haïtienne des poètes contemporains* », vol. 2, nº 2, 15 décembre 1920, p. 23-27.	Sympathies envers la communauté noire
3. « Chronique littéraire. *Chez nos ancêtres* », vol. 2, nº 10, 15 août 1921, p. 10-13.	Polémique : le régime seigneurial
4. « À propos de philosophie [Marguerite Taschereau, *Études* ; Louis-Georges Godin, *Dicts du passant*] », vol. 3, nº 1, 15 novembre 1921, p. 10-12.	Polémique : capitalisme et sort des ouvriers
5. « Sympathies », vol. 3, nº 5, 15 mars 1922, p. 12-15.	Une mise en scène de soi
6. Louis Danet, « Pour des cheveux », vol. 9, nº 12, 15 octobre 1928, p. 12.	Docteur Seers et Monsieur Dantin…

1920 (octobre) : le retour à la critique – « *Chronique littéraire. M. Alphonse Beauregard* »

> « *La Revue moderne* nous présente un nouveau collaborateur : M. Louis Dantin, l'auteur de la fameuse préface d'Émile Nelligan, préface que personne n'a oubliée[4]. »

4. Anonyme, *L'Étoile du Nord*, 14 octobre 1920, p. 1.

Cet article inaugural, fouillé, couvre cinq pages dans la revue. La critique est très positive ; on ne s'en étonnera pas, puisque son signataire tient sur l'œuvre des propos qu'il aurait pu s'appliquer à lui-même. Ainsi, la philosophie de Beauregard « se révèle dès l'abord soucieuse de raison et un peu férue de mysticisme ». On se rappellera le credo critique de Dantin : l'œuvre est digne de mention quand l'auteur « y pose des concepts qui n'appartiennent qu'à lui, des sentiments que nul autre n'éprouve de la même façon ». Il aime que Beauregard « ait gardé l'enthousiasme, mais en stoïque, malgré la vie, pour les rêves qu'elle détruit et les biens qu'elle refuse » ; ce stoïcisme « lui inspire […] des pièces d'une très craintive mélancolie ». Et, ce qui n'est pas pour déplaire à son critique, Beauregard a « des aperçus de justice sociale », des idées « empreintes du culte de la dignité et de l'égalité humaines ». Raison, stoïcisme, justice sociale : une trinité constitutive de la pensée dantinienne.

LA REVUE MODERNE

LITTÉRATURE, POLITIQUE, ARTS PRIX : 25 SOUS

12 LA REVUE MODERNE 15 octobre 192

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

M. ALPHONSE BEAUREGARD

Par LOUIS DANTIN

Je m'étonne que notre public littéraire ne remarque pas davantage ce poète délicat et subtil qu'est Alphonse Beauregard. Son unique volume, *Les Forces*, vieux de quelques années déjà, n'est guère connu que d'une élite : il mériterait l'attention sérieuse de quiconque s'intéresse à voir notre littérature, délaissant un peu ses traditions étroites, s'engager dans des voies neuves et élargies.

Nous avons eu depuis Fréchette un renouveau poétique intense d'où sont germés des genres, des inspirations, des formes d'art encore insoupçonnés chez nous. Nos auteurs, par timidité sans doute, s'étaient tenus comme par la main ; ils ont désormais choisi leur route, celle de leur personnalité et de leur talent ; ils se sont crus capables de parler leur propre langage. De nouveaux groupes se sont formés au gré des attraits : nous avons eu nos parnassiens et nos symbolistes. D'autres, mieux encore, sont restés isolés, cherchant en eux-mêmes et en dehors de toute école des sources d'exaltation et de beauté : tels Loiseau, Doucet, Gallière, et ce charmant dilettante, Benjamin Michaud. Alphonse Beauregard est de ces derniers ; malgré certaines parentés lointaines et inévitables, il ne relève clairement d'aucune tribu ; on ne peut guère l'étiqueter sous un genre quelconque. C'est par là-même, étant donné son grand talent, qu'il se révèle très intéressant et d'une originalité unique.

philosophie pure, où il entre en lutte avec Lucrèce et Sully-Prud'homme dans l'exposé d'une métaphysique subtile, mais une philosophie latente en pénètre toutes les pages, envahissant la fantaisie, le sentiment, même le paysage. Il y règne partout une psychologie délicée qui voit l'âme jusque dedans et se résout en analyses des actes et des motifs humains ; ou bien, c'est de l'observation sociale délicate et juste. Et vous voyez déjà la personnalité de M. Beauregard se dégager dans son isolement parmi tous nos autres artistes. Il représente chez nous la poésie de l'idée ; connaissez-vous un autre de nos rimeurs qui ait eu l'ambition de présenter des théories, d'exprimer des pensées hautes et profondes sur des sujets sérieux, d'enfermer dans des strophes une conception de l'âme, de la société, de la vie ? Ils ont peint l'âme, sans doute, mais sous l'angle restreint de leurs expériences intimes, non dans ses éléments et ses instincts universels. Ils n'ont retracé de la vie que les effets, esquivant le mystère des causes. Or c'est ce mystère que Beauregard est surtout hanté. Son livre s'intitule *Les Forces*, titre qui siérait aussi bien à l'œuvre d'un chimiste, et désigne clairement l'idéal poursuivi. Ceci le place, non au-dessus des autres, mais sûrement à part, et le laisse sans égal dans un domaine qui est bien à lui.

Sa philosophie, qu'est-elle ? Plutôt une attitude sociale

1 – La Revue moderne*, 15 octobre 1920*

Page de couverture et début de l'article de Louis Dantin sur Les forces *d'Alphonse Beauregard. Ce texte marque le retour définitif de Dantin à la critique littéraire.*

La conclusion pose enfin les grandes croyances de Dantin : dire l'universel de manière singulière, avec la langue française plutôt que canadienne :

> Il a repris les grands problèmes qui de tout temps ont inquiété l'âme humaine, les grandes illusions qui l'ont bercée, et a trouvé pour les redire des phrases suffisamment nouvelles. Il a prouvé qu'un

> Canadien, aussi bien qu'un autre, pouvait, dans un français de France, s'attaquer aux idées générales, captiver l'harmonie secrète des choses, ausculter et noter les pulsations intimes du cœur. Par là, et sans préjudice au mérite de ses devanciers, il nous fait bien mesurer tout le chemin parcouru par notre poésie depuis Crémazie et Fréchette.

Ces fleurs lancent une courte correspondance entre Dantin et Beauregard, le 24 octobre 1920[5], sous le signe de la reconnaissance : « J'ai lu avec grand plaisir votre étude sur mon bouquin, dans *La Revue moderne*, et vous devez comprendre que je vous en suis très reconnaissant. L'effet autour de moi a été prodigieux[6]. » Il poursuit : « Toute la matière de mon prochain volume qui s'appellera *Les alternances*, est dans mes tiroirs excepté quatre ou cinq pièces. » Il transmet à Dantin ce manuscrit, devenant après Beaulieu le deuxième auteur à solliciter une « critique intime » ; et Beauregard fait justement état des commentaires reçus dans les lettres du 21 décembre 1920, du 13 février 1921 et d'autres qui suivent : « Vous êtes diablement chatouilleux pour les rimes » (13 février) ; « vous mordez dur quand il s'agit de grammaire » ! (4 mai 1921) Le nouveau poète lui remettra son recueil publié le 26 décembre 1921. Notons que Beauregard a par ailleurs rendu visite à Dantin, à Cambridge (lettre du 18 octobre 1921).

---

5. Cette correspondance comprendra 14 lettres, jusqu'au 25 décembre 1923. Nous n'avons que les lettres de Beauregard. En effet, le 4 février 1946, Gabriel Nadeau écrit au sénateur Élie Beauregard, le frère d'Alphonse, lui demandant si les lettres de Dantin ont été conservées. Le 7 février, celui-ci lui annonce que tous les documents « concernant la littérature […] ont été remis à Monsieur Lionel Léveillé, c.r., Palais de Justice, Montréal » (FGN, 76). Toutefois, Nadeau ayant écrit à Léveillé le 17 avril 1946 (FGN, 81), ce dernier dit qu'il y a erreur et qu'il ne sait pas précisément où se trouvent ces lettres – peut-être chez Charbonneau ou Beaulieu. Fin de l'histoire…

6. Beauregard ajoute : « J'ai commencé à écrire à 25 ans, subitement, sans aucune autre préparation. […] J'ai publié *Les Forces* à l'âge de 31 ans. » (À Dantin, 24 octobre 1920) Beauregard décédera accidentellement le 15 janvier 1924 : « J'ai regretté beaucoup la mort d'Alphonse Beauregard : c'était, sous des apparences un peu rustiques, un esprit très ferme et très affiné, et probablement le poète le plus complètement original de tout notre Parnasse présent et passé. Je mets de côté Marie Lefranc, [*sic*] un autre phénomène d'indépendance et d'inspiration spontanée, parce qu'en fait elle ne nous appartient guère. Mais c'est elle, avec Beauregard, qui tenait le haut du pavé comme vraie personnalité poétique : n'est-ce pas aussi votre avis ?... » (Louis Dantin à Germain Beaulieu, 17 novembre 1924)

Mais les textes circulent dans les deux sens… Dantin lui a fait lire le poème « Mon cœur » (13 février 1921), qui ne paraîtra qu'en 1932 dans *Le coffret de Crusoé*, de même que sa « machine arabe » (4 mai 1921), en l'occurrence le poème « Chanson arabe[7] ». Mais le plus intéressant est le banc d'essai pour le poème « Pour des cheveux » ; j'y reviendrai plus loin, à l'occasion de sa parution dans *La Revue moderne*, en 1928.

1920 (DÉCEMBRE) : UN ARTICLE ANNONCIATEUR – « *L'ANTHOLOGIE HAÏTIENNE DES POÈTES CONTEMPORAINS* »

Le 6 septembre 1920, Dantin dit à Asselin avoir reçu

> une *Anthologie des poètes haïtiens* parue depuis peu, et qui est épatante sous plus d'un rapport. Toute une poésie française transposée en noir ! Et certaines de ces pièces sont nègres jusqu'à la moelle sous leur moelle française ; d'autres sont du français le plus absolu, et gardent pourtant le cachet intérieur d'un autre esprit, d'une autre race […].

Assurément, voici l'une des plus enthousiastes de toutes les critiques de Louis Dantin que celle-ci, portant sur 59 poètes de Haïti. Il tient à ce que ses lecteurs partagent avec lui sa découverte de la poésie haïtienne : « On tombe d'ébahissement ; on se demande : où est la tradition des rimeurs faméliques et pelés ? » Il ne manque pas de noter : « […] ces poètes sont presque tous premiers ministres ». Telle pièce de Damoclès Vieux « est comme trempée de ces longues pluies qui noient en même temps la terre et le cœur ». Le poème « Fiat lux », d'Edgar Numa, est « peut-être le plus beau du livre, parce qu'on n'a jamais, que je sache, aux Antilles ou ailleurs, sérénadé le matin d'un chant plus exalté, plus joyeux et plus fraîchement matinal ». Le reste est à l'avenant. Mais ce n'est pas tout : « On s'étonne de voir la culture féministe portée si loin dans la société

7. « Chanson arabe » s'intitulera « Le désert » dans *Le coffret de Crusoé* (p. 139-146). Ce poème paraîtra d'abord dans *La Revue moderne* du 15 mai 1921 (p. 16-17). « Alors vous voyez, écrit-il à Asselin, comme l'idée du désert exprime bien ma situation. » (15 décembre 1923, dans *ÉCF*, p. 138)

haïtienne », représentée par deux poétesses. La finale lance un avertissement amical aux poètes canadiens :

> […] nos artistes en syllabes auront à compter désormais avec de sérieux rivaux ; c'est qu'ils devront secouer leur indolence et leur crinière, et faire œuvre de leurs dix doigts, s'ils veulent être bien sûr, même en terre d'Amérique, de faire chanter le mieux et sonner le plus haut la lyre française.

Cette critique annonciatrice, de laquelle l'on a fait trop peu de cas[8], occupe une place distinctive dans l'œuvre de Dantin : il s'agit de son premier contact – officiel du moins – avec la communauté noire, à deux ans de distance de sa rencontre avec Stanley et Frances Fields-Johnston (Fanny) ; de plus, ce texte connaîtra une résonance étonnante dans la communauté haïtienne.

Dantin habitait à cette époque rue Walden, à Cambridge, rue qui « comprenait beaucoup de familles noires[9] ». Toujours selon Nadeau, il loue l'étage supérieur de sa demeure aux Shields, une famille afro-américaine ; il a d'ailleurs imprimé *Unpolished Truths*, d'Anna Shields, sans doute en 1919[10]. Car, en plus de travailler pour les Presses de l'Université Harvard, il imprime sur une presse personnelle divers textes, des prospectus pour les gens de son quartier, dont le révérend Weems, un pasteur noir. À l'époque, plusieurs employés des presses de Harvard avaient des presses personnelles, mais « Dantin était plus ambitieux. Il imprimait des petites brochures en anglais et en français. Il s'était acheté des accents pour imprimer en français[11] ».

Les suites de cette critique des poètes haïtiens, parue en décembre 1920, sont étonnantes. Le 10 janvier 1921, Louis Morpeaux, le compilateur de

---

8. Dans *Essais critiques I* (p. 144-158), contrairement à d'autres articles de Dantin, Francoli ne l'accompagne d'aucune explication.

9. Entrevue de Gabriel Nadeau avec Stanley Fields-Johnston, le 19 juin 1961 (FGN, 90).

10. « Impression de *Unpolished Thruths* [*sic*], Anna Shields placé arbitrairement cette année-là ; la GN Ideal Press, propriété de Jos-A. Seers. D. comme membre de l'Union n'avait pas le droit d'avoir une presse particulière. JDS un prête-nom pour son père ? » (FGN-χr, 1919)

11. « Souvenirs de William Arsenault sur Louis Dantin », 29 juin 1950, FGN, 93. Arsenault a été pendant 15 ans un confrère de travail de Dantin, à partir de 1923.

cette anthologie, écrit à madame Madeleine G. Huguenin : « Les poètes de Port-au-Prince réunis dans les salons ont acclamé *La Revue moderne* et ont enlevé les numéros reçus par vos agents. » Dans une lettre à Dantin, il dit avoir distribué des copies de son article à Paris, Bruxelles, New York, Genève[12] ; et, pour la revue, « j'ai trouvé, à moi seul, 20 abonnés, ce mois-ci » (11 avril 1921). L'on mitigera la réserve antérieure de Madeleine : « Si calé et merveilleux que soit votre remplaçant mon cher ami, il n'a pas de public. » CQFD, de la part de Dantin…

Par ailleurs, l'article produit un effet performatif pour le moins inattendu. Le 5 février 1921, Morpeaux écrit à Madeleine : « Je me permets de vous demander d'être mon interprète auprès de Mr Louis Dantin pour lui offrir de devenir Consul honoraire d'Haïti à Montréal […] » ! Mais Morpeaux, ignorant à ce moment que Dantin habitait aux États-Unis, est contraint de renoncer au projet, écrivant cette fois directement au principal intéressé, le 9 mars : « Mon chagrin est grand de ne pouvoir donner suite au projet de vous faire nommer Consul honoraire à Montréal, puisque, malencontreusement, vous habitez Cambridge. »

Une seule réponse de Dantin a été sauvée de l'oubli grâce au journal haïtien *Le Matin*[13]. Le 11 avril 1921[14], Morpeaux a transmis à Dantin une conférence de Paul Reboux sur la « question noire », de même que le devoir de l'un de ses élèves, sans doute sur le même sujet. Dantin se montre critique vis-à-vis de la conférence de Reboux, critique qui plaît tellement à Morpeaux qu'il reproduit la lettre-réponse de Dantin du 25 avril dans *Le Matin*. Le Bostonnais y déplore que Reboux choisisse de se placer « sur un terrain beaucoup trop étroit que de plaider les circonstances atténuantes pour les Noirs en comparant leurs défauts à ceux des Blancs, que de réclamer la cessation des atrocités du lynch, etc. » L'analyse de cette situation sociale devrait être au contraire positive, tout droit sortie des Lumières[15] :

12. Morpeaux citera aussi un extrait de cette critique de Dantin dans le *Mercure de France*, 1er juillet 1922, p. 224 (« Lettres haïtiennes », p. 219-224).

13. « Mr Louis Dantin et la question noire », 9 juin 1921, p. 2.

14. Ou peut-être le 19 : la graphie est impossible à déchiffrer avec certitude.

15. C'est moi qui fais ici allusion aux Lumières, de manière fondée, je crois. En tout cas, c'est ce que je propose dans « Les critiques littéraires de Louis Dantin.

> Pourquoi ne pas affirmer le grand principe de l'égalité des hommes, et montrer ce qu'il y a de puéril, de philosophiquement nul, dans ces gradations sociales basées sur la teinte d'un pigment ? Pourquoi ne pas réclamer la justice pour les Noirs par la justice même ? J'avoue pour ma part que j'ai toujours été au-dessus de tout préjugé de race.

Anticipons. Il a été impossible de nommer le critique de Boston consul honoraire ? Qu'à cela ne tienne ! Deux ans après la mort de Dantin, en 1947 donc, Gabriel Nadeau prend contact avec le frère de Louis Morpeaux, Pierre-Moravioah, dans le but de retrouver les lettres adressées à l'époque par Dantin[16]. Ce dernier amorce sa missive sans ambages :

> Votre lettre vient sous un signe qui m'enchante : il s'agit de l'amitié Haitiane-Canadienne [*sic*] dont l'ère fut vraiment ouverte par deux esprits qui nous sont chers à bien des titres : Louis-M. Morpeaux et Louis Dantin. On n'a pas à aller chercher midi à quatorze heures pour noter et retenir qu'à partir du moment où Louis Dantin […] publia son impressionnante étude […], la curiosité canadienne était éveillée […]. La correspondance s'établit à partir de ce moment-là, non seulement entre Louis Morpeaux et Louis Dantin, mais entre les intellectuels haïtiens et canadiens grâce à ce trophée dressé à la plus grande gloire d'Haïti […]. (22 février 1947)

Dantin recevra même un hommage posthume… Le 16 avril, « La garde d'honneur du Libertador et du Civisme » le nomme « Officier Croix d'or » « en reconnaissance des services rendus à la philanthropie, au civisme, à l'éducation, aux œuvres sociales, culturelles, à l'idéal d'interconnaissance et d'harmonie des peuples ». Et Pierre-Moravioah d'ajouter à l'endroit de Nadeau : « Et c'est à vous de sa lignée spirituelle qu'est remis son diplôme avec prière d'annoncer la nouvelle à sa famille de chair et d'esprit[17]. »

L'appartenance aux Lumières comme lecture du monde », dans Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Une culture de transition* […], p. 139-152.

16. Lettres qui ne sont pas dans les archives ; pourtant, le 18 avril 1947, Pierre-Moraviah Morpeaux dit les lui transmettre sous ce pli. (FGN, 81)

17. Une copie de ce diplôme se trouve dans le fonds Nadeau.

1921 (AOÛT) : EN RAISON DE SON CONTENU POLITICO-HISTORIQUE – « CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *CHEZ NOS ANCÊTRES* »

> « Et j'ai une foi robuste et joyeuse au progrès social sous toutes ses formes. Je crois voir qu'il y a dans le monde plus de justice, et surtout plus d'aspiration vers la justice, plus de bienveillance et de vraie fraternité qu'à aucune autre époque. Et j'oublie mes propres maux pour me réjouir des congrès de la paix, et de l'émancipation ouvrière, et de la télégraphie sans fil, et des victoires de l'aviation. »

Dantin à Germain Beaulieu, 25 août 1910

On se doute bien que Groulx et Dantin n'ont guère en commun et, au mieux, ne peuvent que se saluer d'un rivage à l'autre ; il n'empêche que Dantin s'est penché sur l'essai *Chez nos ancêtres*, paru en 1920, seul ouvrage du chanoine qu'il ait critiqué.

Le critique lui reconnaît de belles qualités : « C'est une joie de faire sous sa conduite le tour de la vieille "paroisse" canadienne » ; « l'auteur masse en faisceaux des traits significatifs et de pittoresques détails dont l'ensemble se meut et atteint par degrés une vraie puissance d'évocation ». Dantin convient que, pour « l'effet artistique, peut-être pour des fins de propagande, l'auteur idéalise un peu ». Mais lorsque l'historien, même dans cet ouvrage de vulgarisation, magnifie même le régime féodal, le critique Dantin s'insurge et l'entraîne à l'écart pour le fustiger durant plus de la moitié de son article ! Contrairement à ce que prétend le futur auteur de *L'appel de la race* – que Dantin ne critiquera pas, soit dit en passant – le régime féodal a été « odieux en principe comme tout servage ». Ce régime d'asservissement du paysan a donné lieu à des persécutions mesquines entre les mains de maîtres avides et hargneux. Mais ce qui ne tombe pas sous le sens et doit être relevé, c'est l'inédit de tels griefs contre le régime seigneurial, qui ne sera critiqué qu'à partir des années 1940[18].

Surtout, notons-le, Dantin porte le débat sur un autre plan, celui du temps et de l'histoire. Car cette interprétation idéalisée, faussée donc, du

18. Voir à ce sujet Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*.

régime seigneurial est le symptôme d'un problème encore plus important. Groulx prétend-il « nous faire regretter des formes mortes et des moules à jamais brisés ? ». « Nous murer dans le cloître des souvenirs, ce serait, ajoute-t-il, fuir la vie, rester immobiles. » Et pour terminer, même si la chose n'est ainsi pas nommée – ce propos sur le *progrès*[19] :

> Ce ne sont pas seulement les chemins de fer et les cheminées d'usine qui rendent ce rêve illusoire, c'est tout un monde d'institutions et d'idées surgi depuis lors : c'est Rousseau, Karl Marx, et Auguste Comte ; c'est une douzaine de révolutions dont chacune a déteint sur nous ; c'est le système parlementaire et le féminisme […].

D'où l'on voit une sorte de *manière politique* de lire les critiques de Dantin. C'est d'ailleurs ce que se propose Albert Pelletier : il annonce à Dantin (3 octobre 1931) qu'il fera une critique de *Gloses critiques*, qui reproduit cet article sur Groulx. Mais il présentera sa critique en deux parties, afin de se dissocier de ces propos sur le régime seigneurial :

> C'est dans cet esprit que je vais faire l'appréciation de vos *Gloses critiques*, appréciation assez élogieuse puisque je trouve votre dernier ouvrage supérieur à votre premier, écrit dans un style mieux nourri et plus vivant que celui des *Poètes de l'Amérique française*. Je suis même prêt à écrire deux articles au sujet de votre livre ; mais pour le second, je demande votre permission. Il serait une critique de votre point de vue – qui est, je crois, le point de vue américain – sur la colonisation de notre pays par le moyen du régime seigneurial (chapitre sur l'abbé Groulx). Mes conclusions seraient presque absolument contraires aux vôtres, mais je peux vous promettre que cet article n'aura rien d'acerbe pour vous. Il me semble même que ce coup double ferait ressortir la valeur de votre livre.

Pelletier n'écrira en fin de compte qu'un seul article, où il traitera à peine du point de vue de Dantin sur Lionel Groulx. Mais, comme on

19. L'idée de progrès traversera toute sa critique (très positive) de *L'Homme qui va…* de Jean-Charles Harvey (*Le Soleil*, 20 avril 1929). Il en ira de même pour l'article dans *L'Avenir du Nord* « Pour la Société des Nations », 9 décembre 1932 : « Il faut croire que l'esprit humain, qui s'asservit toute la nature, peut trouver le secret de régir la sienne propre […]. »

le verra plus loin[20], ce qu'il vient d'appeler une « appréciation assez élogieuse » sera en réalité une attaque personnelle qui marquera leur chaotique relation.

Le prochain article dans la revue de Madeleine sera encore plus incisif sur le plan politique.

1921 (NOVEMBRE) : DANTIN, *INTERPRÈTE* DISSIDENT – « À PROPOS DE PHILOSOPHIE [MARGUERITE TASCHEREAU, *ÉTUDES*[21]] »

Marguerite Taschereau a fait paraître, en 1921, à la Bibliothèque de l'Action française (dirigée par Groulx), un recueil de courts essais philosophiques : « L'attention », « La sérénité », « Ernest Hello », etc., sous le titre d'*Études*. Ces réflexions personnelles reçurent un « accueil chaleureux[22] » et ont même mérité à son auteure, à l'état de manuscrit comme il se doit, le prix d'Action intellectuelle de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Toutefois, une voix discordante rompt l'harmonie, et l'on devine de qui elle vient.

Dans son article intitulé « À propos de philosophie », Dantin salue cette entrée des femmes en philosophie. « La femme alors, écrit-il, ajoutant la maîtrise de l'intelligence […] à la suprématie politique qu'elle est en train de conquérir, sera la reine incontestée de cette planète. » Il critique toutefois une certaine superficialité de pensée chez Marguerite Taschereau et, surtout, attaque le premier chapitre du recueil, intitulé « L'attention » (p. 11-18). Sujet apparemment anodin, Marguerite Taschereau fait de l'attention une « faculté fondamentale qui fait vivre l'intelligence » (11). Par exemple, dit-elle, il faut bien observer la nature, telle l'araignée nous apprenant des choses en tissant sa toile : « Le souci de l'ordre, le respect de la hiérarchie, la scrupuleuse honnêteté dans la répartition du travail,

20. Chapitre 6, « 1931-1932 : un combat de coqs ? Les critiques Albert Pelletier et Louis Dantin ».

21. Marguerite Taschereau, *Études*, [Montréal], Bibliothèque de l'Action française, [1921], 97 p.

22. Colette Lemoine, « Études », dans *DOLQ II*, p. 471.

ont développé chez les insectes une justice plus intransigeante que celle des humains » (14). Les insectes, ajoute-t-elle, comprennent « *la nécessité de la subordination* » (en italique dans le texte).

Et voilà que l'auteure en déduit une vision de classes : ce modèle « devrait être proposé comme un modèle à toute vie humaine, surtout devant les revendications grandissantes des classes ouvrières » (14). La pensée sociale de Dantin, en particulier sur les sujets du « juste salaire », du droit au travail et à un revenu minimum garanti, donnera lieu à des polémiques vigoureuses dans le journal de Jean-Charles Harvey *Le Jour*, entre 1938 et 1940. Mais cette défense de la classe ouvrière est présente depuis qu'il est à Boston[23], si bien qu'il se fait un devoir de rabrouer Taschereau : « Mais c'est surtout dans ses opinions sociales que l'auteur se livre à de fantastiques échappées. » Car Taschereau a aussi écrit : « Travaille ou meurs, telle doit être la devise de ce monde de travailleurs. » Les démagogues ont inventé « le peuple roi », se plaint-elle…! Dantin n'en revient pas : « Ce qu'il y a de chrétien dans ces idées est imperceptible : on y respire, par contre, un relent germanique bien prononcé ; on y entend l'écho de Nietzsche et de Bernardi. » Comment expliquer que Dantin fut le seul *interprète* de son temps à infliger une telle critique à Taschereau et à son ouvrage primé ?

Je me permets de qualifier dans le cas présent Louis Dantin d'interprète plutôt que de critique ; interprète des lettres, de la politique, interprète culturel, donc. Sa partition d'interprète, ce sont les années 1920-1930. Mais il n'est pas le seul à s'exercer à cet art, et les interprètes disposent en principe d'une possibilité d'exécution *ad libitum*. Certes, la plupart vont produire l'exécution convenue, celle, par exemple, dans le domaine des lettres, jouant les partitions des Camille Roy et des Lionel Groulx : une littérature catholique, française et régionaliste. Même exécution sur le plan politique : capitalisme modéré, corporatisme, mais certainement pas des sonorités socialistes. Clairement, dans le cas de Marguerite

23. Je rappelle cet extrait de lettre au père Leblond, daté du 27 avril 1903 : « Tout ce que je désire et espère, c'est assez de courage pour rester jusqu'à la fin le pauvre ouvrier typographe que je suis. J'apprends en outre dans cette expérience personnelle beaucoup de leçons sociales et autres qui ajoutent considérablement à ma science de la vie et au peu de philosophie que je possède. »

Taschereau, Dantin joue un autre air, son exécution d'interprète s'éloignant de tous les critiques de cette œuvre. Apparaît alors la question de fond : à quoi cet écart tient-il ? Cette marginalité du propos, en l'occurrence dans les cas de Groulx et de Taschereau, renvoie-t-elle à un ensemble de valeurs préalables ?

Entre l'interprète culturel, la partition et son exécution ; autrement dit, entre Louis Dantin, la doxa et le discours marginal se trouve un chaînon décisif : l'interprétant[24]. Prenons, en guise d'exemple a contrario, *Refus global*, en 1948 : la majorité des interprètes de l'époque ne disposaient pas de l'interprétant adéquat pour faire sens de cet essai collectif. Autrement dit, la culture, comme système sémiotique, produit aussi la non-culture : *Refus global* a séjourné longtemps à l'extérieur de la culture dominante. Ce n'est qu'au début des années 1960 que s'est constitué un interprétant apte à faire de *Refus global* un objet culturel reconnu.

Se situant dans la tradition peircéenne, l'interprétant n'est pas ici qu'un changement d'appellation. Il se situe dans une logique signifiante, dans un processus de sémiose : « […] le renouvellement des valeurs passe toujours, nécessairement, par un renvoi des acquis de culture au niveau du fondement, à leur relativisation, à leur pluralisation, en somme, à la relance de la sémiose[25] ».

« C'est à l'interprétant que revient la charge de percevoir et signifier cette intention : il correspond à ce moment de la sémiose où l'interprète saisit le signe asserté[26]. » Le signe asserté, c'est en l'occurrence *Études*, de Taschereau. Il ne s'agit pas seulement d'un livre, d'un objet matériel, d'une chose en soi, indifférenciée ; l'œuvre devient signe dans l'esprit de

24. Le choix de ce mot réfère à la triade de Charles Peirce, qui donne lieu au processus de sémiose : un phénomène (qu'il appelle *représentamen*), par l'intermédiaire d'un *interprétant* (qui n'est pas l'interprète), engendre un sens (*l'objet*, toujours chez Peirce). La sémiose peircéenne est d'une grande simplicité, du moins à la base. Un exemple : si je dis « grenade », ce representamen ne peut engendrer un processus signifiant, une sémiose, car l'interprétant fait défaut. Mais, dans la description d'un combat, le destinataire dispose alors de l'interprétant nécessaire pour compléter le processus de sémiose de grenade : ni un fruit, ni une ville, mais bien un explosif.

25. Jean Fisette, « Le rythme, le sens, la sémiose […] », p. 19.

26. Joëlle Rhétoré, « La pensée triadique du phénomène de communication *according to* Peirce », paragr. 15.

l'interprète en tant qu'appel de sens, ce processus de sémiose s'activant par le recours à l'interprétant. Ainsi, *Études* a été primé par l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, et l'essai a obtenu une audience presque unanimement favorable. On peut présumer que ces interprètes partageaient le même interprétant : primat de l'ordre, de la hiérarchie, respect de ce que l'auteure appelle les « ouvriers-patrons ». Mais arrive ici notre interprète déviationniste, qui s'indigne de ce que – je cite Dantin – « la question ouvrière [soit] pour Mlle Taschereau d'une enfantine simplicité ». Il faut dire que Mlle Taschereau, en effet, estime que les ouvriers-patrons devraient écraser, et ce sont ses mots, « sous leurs talons les frelons de leurs usines ». Ce à quoi Dantin rétorque que ces frelons pullulent, que leur masse noire recouvre le sol et qu'ils pourraient fort bien résister à l'écrasement : « On se demande, écrit-il, combien il faudrait de chaussures fines et de souliers de satin pour les écraser tous. » Cet écrasement de la classe ouvrière, c'est, ajoute-t-il, du « bolchévisme à rebours ».

Le cœur de la question n'est pas l'interprète, mais l'interprétant ; une histoire de la culture est une histoire des interprétants, de leur succession, de leurs contradictions et contrariétés. *Quid* alors de Dantin ? Socialiste, il est sensible à la classe ouvrière – dont il fait partie, ayant exercé toute sa vie le métier de typographe. Mais encore ? Si Marguerite Taschereau s'est servie de la nature pour conforter sa compréhension de la société, où Dantin, lui, s'abreuve-t-il ? Sur quoi s'appuie le sens qu'il attribue aux faits, faits sociaux dans ce cas ? Ses polémiques au *Jour* permettront de voir toute sa pensée sur ces questions et, tirant parti de l'article sur Taschereau, j'ai voulu d'ores et déjà poser en quelque sorte les bases conceptuelles de la place de Dantin comme « lecteur culturel » de son temps.

L'essai de Groulx a emporté le critique dans un véritable réquisitoire contre le régime seigneurial ; ce sont maintenant les relations patrons-ouvriers vues par Taschereau qui – le mot n'est pas trop fort – horripilent Dantin. Ces deux textes dans *La Revue moderne* partagent une même particularité : le critique fait halte sur ces deux points qu'il traite de manière disproportionnée, en l'occurrence environ la moitié de son article dans le cas de Groulx, et le quart pour ce qui est de Taschereau. Le grief contre les deux auteurs est identique : le mépris du faible, de l'opprimé. En vérité, Dantin, mû par des convictions socialistes dans

le sens le plus large du terme, répugne à la compétition à outrance et appelle plutôt à l'entraide : « […] the "Little Danti" was always trying to help someone[27] ». Ces choix dantiniens ont appelé un arrêt sur image : ils procèdent d'une même pensée, transmise de manière *oblique*.

Cette manière que je qualifie d'*oblique*, c'est justement ce même Harvey qui la remarquera, lorsqu'il sollicitera sa collaboration pour son journal : « Ce que j'aurais aimé de vous, ç'aurait été une série de critiques littéraires ou artistiques. Je sais que vous avez l'art *d'émailler ces critiques de considérations personnelles et d'une certaine philosophie, qui font la valeur de ses articles* » (23 juillet 1938 ; je souligne). Des *considérations personnelles*, une *certaine philosophie* : Harvey avait manifestement flairé une caractéristique distinctive dans les critiques littéraires de son aîné, un lien entre ses appréciations et ses critiques sociales ou autres. Nombre de ses critiques dites littéraires servent de manière souterraine, latérale, à l'élaboration d'un discours social, voire philosophique, cohérent ; ce sera au moment de la collaboration au journal de Harvey (1938-1942) que ce discours se déploiera pleinement.

1922 (MARS) : EN RAISON DE SA TENEUR AUTOBIOGRAPHIQUE – « SYMPATHIES » : « NOUS ÉTIONS SÉPARÉS PAR L'ÉPAISSEUR DU MONDE. »

Le conte « Sympathies » et le poème « Pour des cheveux » renvoient à des événements qui se sont passés en 1921 et, dans les deux cas, ne peuvent être pleinement compris sans la connaissance desdits événements. D'abord, quelques mots sur « Sympathies ».

Avec « Pauline », paru dans *Les Débats* en 1900, « Sympathies » est le conte où Dantin s'est le plus révélé. On se rappellera que « Pauline » plaçait en face à face deux chats ou, si l'on préfère, l'envers et l'endroit d'un même chat, un côté brutal, sexuel, et l'autre, raffiné, mesuré. Pour ce qui est de « Sympathies », deux thèmes s'y succèdent : la conception

27. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 17 novembre 1961, FGN, 93. Elle n'explique pas cette expression « *Little Danti* ».

de l'amour selon Georges Hamel et la déception amoureuse du contact réel après une sympathie à distance.

« Nous causions, Georges Hamel et moi »… Ainsi s'ouvre ce conte par un narrateur dont l'identité demeurera inconnue : « Vous vous demandez qui est Georges Hamel, naturellement » (repris dans *La vie en rêve*, p. 73). Il importe de le connaître, en effet, car pour nous, il est la figuration littéraire de Louis Dantin. Ce dernier n'écrira-t-il pas à son correspondant de Sherbrooke, DesRochers : « Dans "Sympathies" seulement, sous la figure d'un autre, je montre un peu le bout de l'oreille, mais si peu[28] ! » En vérité, il s'y montre beaucoup plus qu'il ne le prétend.

Le narrateur consacre la première partie du récit (73-78) à décrire son ami, ce singulier Georges Hamel ; non pas tellement la description au physique, mais plutôt sa vie amoureuse ou, plus précisément, l'impossibilité pour lui d'en entretenir une : « Ce cœur a cherché toute sa vie le beau papillon de l'amour, et n'a trouvé que des chenilles. » Pourtant, « la beauté féminine concentre pour lui toute la splendeur du monde ». Mais, à l'âge de trente-cinq ans[29], il n'a « encore allumé nulle part la flamme glorieuse ». Comment expliquer un tel insuccès ?

Ce ne sont, en tout cas, ni l'intelligence ni la culture qui font défaut. Ce « charmant homme et délicieux ami » « cause de tout avec un singulier mélange de philosophie et de poésie ». Il possède une vaste culture littéraire et ses opinions sociales sont « celles de Tolstoï amalgamées à celles de Lénine ». Comment se fait-il « qu'il reste ainsi muré dans son exil intime et dans son ennui ? » Et ce n'est pas faute d'y avoir réfléchi, car ce Georges Hamel, « il s'analyse, il s'analyse ! » Un cas d'autoscopie…

Georges Hamel n'a pas de stratégie amoureuse. Mais surtout, sa conception de l'amour, pétrie d'un « fatalisme timide », est vouée à l'insuccès. Nul effort de conquête, nulle volonté de combat chez lui : « Les deux êtres "touchés" convergent l'un vers l'autre sans plus d'effort que des tiges aimantées. Si l'un des deux résiste, c'est simplement le signe d'une

28. Louis Dantin à Alfred DesRochers, 10 janvier 1931.

29. « Dans toutes ses histoires autobiographiques, Dantin se donne 35 ans (*Les enfances* [*de Fanny*]). » (FGN-χr, 1901)

polarité contraire, cela prouve qu'il relève d'un autre rayon d'influence, et alors c'est folie de s'insurger. »

Enfin, cet infortuné Georges Hamel « a une manie qui lui est fatale : il s'imagine qu'on peut concilier la liberté avec l'amour ». « Il caresse la notion d'un attachement absolu, total, qui n'entraînerait aucune servitude, qui n'aurait, si l'on veut, d'autre chaîne que lui-même. »

« Et nous en étions à scruter, au fil de l'idée, ce monde des sympathies humaines » : à ce moment se tait le narrateur pour laisser la parole à Georges Hamel (p. 78-85), qui développera sa conception de la « sympathie » entre les êtres : elle ne surgit pas nécessairement de la similitude des pensées, des goûts, étant plutôt « l'adaptation, l'harmonie, les tons se complétant l'un l'autre, la vibration synchronisée et formant un accord ». Hamel en prend pur témoin certaines lectures, comme celle d'Augustin, dont *Les Confessions* l'ont touché et dans lesquelles il se reconnaît intimement ; par contre, il est certain qu'il n'aurait pas pu « vivre dix minutes avec l'Augustin en chair et en os ». Voilà l'écart posé entre l'être de discours et l'être réel, essentiel au dénouement du conte.

Notre personnage étaye sa pensée avec le récit de sa « relation » avec Adrienne (85-93). Hamel raconte avoir entrepris un contact épistolaire avec elle, à la suite d'une annonce dans une revue de la part de cette femme qui, comme son correspondant, souffre de solitude et cherche un interlocuteur « qui n'eût pas les idées de tout le monde ». Après des mois de correspondance heureuse, ils décident de se rencontrer. Mais quand Georges la voit au loin, il est frappé par une physionomie qui « portait le symbole, le destin écrit d'une divergence totale avec [son] moi le plus profond ». Il décide néanmoins de se présenter à elle, lui demandant si elle est la personne qui doit rencontrer Georges Hamel. « Ce fut comme le contact de deux fluides contraires » : « Non, monsieur, vous vous êtes trompé. » Ils ne se sont plus jamais écrit : « Nous étions séparés par l'épaisseur du monde. »

« Ce conte est autobiographique […][30]. » Jamais, il est vrai, Dantin ne s'est-il livré aussi directement dans un de ces récits, même en ce qui

30. FGN-χr, 1921, « Dantin à moi – Confidences ».

concerne la manière de rencontrer Adrienne. Il répondait lui-même, à l'époque, à des demandes de rencontres parues dans des journaux ou des revues ; c'est ainsi qu'il fera la connaissance de Fanny Johnston à l'automne 1922. Or, quarante ans plus tard, interviewant Stanley, le fils de Fanny, Gabriel Nadeau note à propos de Dantin un épisode similaire au conte « Sympathies » : « Avait correspondu avec cette blanche par l'entremise d'une autre revue. "This affair had left him sorely disappointed. She cut him dead at their first meeting."[31] » Outre ce fait, Georges Hamel est un alter ego de Dantin : « il a tout lu », il s'analyse sans fin. Comme Augustin il est celui que tenaille « à la fois l'amour de Dieu et l'amour de la femme » (80). Georges Hamel reconnaît d'ailleurs qu'Augustin, c'est lui, sauf « qu'il a eu toute sa sainteté à la fin, et moi au commencement » (81) ! Au demeurant, cette période 1921-1922 est plutôt difficile pour Dantin. Il y a ce rendez-vous avorté à la suite d'une annonce ; c'est à cette époque, aussi, qu'il est amoureux, très amoureux de sa femme de ménage, Florence Crawford. Celle-ci refusera sa demande en mariage, vraisemblablement à l'automne 1922[32]. Ce sera aussi cet automne-là qu'il rencontrera Fanny – mais n'anticipons pas sur cette autre histoire belle et douloureuse à la fois.

En dernière analyse, le conte « Sympathies » traite d'une seule réalité : les affres de la vie amoureuse d'Eugène Seers. Mais une « leçon » incidente s'en dégage, celle d'une véritable obsession à la fois pour l'amour et le corps féminin. À mon avis, les meilleurs poèmes de Dantin sont ses pièces érotiques[33] ou, à tout le moins, qui célèbrent, voire divinisent le corps féminin, et qui se trouvent pour plusieurs dans *Poèmes d'outre-tombe*. Ainsi Jeanne, dans « À une belle masseuse » :

> Ah ! du moins je viendrai, dans ces mains de douceur,
> Déposer mes soucis comme en de calmes vases,
> Et, livré tout entier à leur charme berceur,
> J'implorerai de toi d'édéniques extases. (67)

31. Selon Nadeau, 19 juin 1961, FGN, 90.
32. Selon Nadeau, FGN-χr, 1922.
33. On se rappellera à ce propos « Litanie-symbole ».

Si j'ai utilisé plus haut l'expression « diviniser le corps féminin », ce n'est pas par emportement, bien au contraire. Il se dessine, dans cette association, une trame constante dans la vie (et l'œuvre) de Dantin, « que tenaillait l'amour de Dieu et l'amour de la femme », faut-il le répéter. Cette mise en couple divinité-féminité, sur laquelle je m'attarderai en conclusion, se dit explicitement dans certaines strophes :

> Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie,
> Nef secrète où s'agenouillent mes pensées

« Stance païenne »

> Buisson dont la ramure ardente
> Marque la Déité présente

« Litanie-symbole »

> Il s'éveille et frémit à cet archet vainqueur
> Et tout mon être vibre en musiques divines.

« À une belle masseuse »

On n'abandonnera pas ici Georges Hamel sans noter sa réapparition dans le conte de Noël « Réri » (1931) en tant que narrateur et personnage[34]. Dans ce conte, une jeune fille nommée Réri est atteinte de la lèpre à l'âge de neuf ans et dépérit d'année en année jusqu'à l'âge de quinze ans. Pour la consoler, ses parents lui achètent une belle poupée avec laquelle Réri et ses amies, à bonne distance d'elle toutefois, peuvent jouer. Devenue une jeune adolescente, Réri trouve sa poupée beaucoup trop petite ; ne reculant devant rien pour plaire à leur fille, ses parents font venir de France une magnifique poupée de luxe qui a presque la taille de leur fille. C'est alors que survient l'acte de sorcellerie, ou le miracle, car Réri déteste cette nouvelle poupée. En désespoir de cause, ses parents font appel à une vieille sorcière du nom de Tétua. Celle-ci pratique un rite qui, s'il réussit, consiste à transférer la maladie de la lèpre de la jeune fille à la poupée grandeur nature, et cela, précisément la veille de Noël. Mais en même temps, ses parents, chrétiens convertis, obéissent aussi à

34. *L'Avenir du Nord*, 18 décembre 1931, p. 1-2.

la consigne du père missionnaire qui demande de « faire une neuvaine d'ici Noël » et de « faire brûler un cierge à la Mère de Jésus » pour obtenir « un miracle » (2). Or, l'acte de sorcellerie – ou le miracle ? – produit le résultat escompté : la jeune fille est guérie et pourra mener une vie normale. Mais, comme l'écrit Dantin dans la conclusion de « Réri » : « On ne saura jamais si c'est Dieu ou le diable… » (2)

Je fais état de ce conte non pas tant en raison de la présence du même personnage que pour relever une nouvelle dualité qui n'est pas si éloignée du binôme Dieu-femme, celle de Dieu-diable ou, plus justement, du sacré et du profane. Il ne s'agit pas d'établir un paradigme femme-diable-profane, que nenni !, mais de faire ressortir encore une fois la polarité initiale du conte « Pauline », ce chat emblématique dont le narrateur découvre la dualité opposant le côté policé, « bien élevé » du régime diurne au régime ténébreux, voire bestial de la nuit. L'unité se trouverait dans une *théophilie* charnelle, ou une *gynophilie* divinisée, dans le corps mystique féminin.

Mais, dans le prochain poème, « qui veut faire l'ange fait la bête »…

1928 (octobre) : « Pour des cheveux » et Florence Crawford – Mister Hyde et sa furie nocturne

La connaissance de Florence Crawford, abordée au chapitre précédent, projette un éclairage indispensable sur un poème de cette époque : « Pour des cheveux », toujours dans *La Revue moderne*.

Il pourra en outre sembler étrange de traiter ici d'un poème publié en 1928, et de le lier à Florence. En vérité, c'est que « Pour des cheveux », écrit aux environs de 1921, ne se comprend qu'en lien avec des événements qui se sont produits à l'automne 1916[35], événements que Florence consent à dévoiler à Gabriel Nadeau quelque 45 ans plus tard : « Your question # 7, about the poem "Pour des cheveux". I have decided to accede to your request that I tell you about that weird experience with passion gone mad that still has the power to thrill every secret part of me after all these years! » (2 décembre 1961) Mais avant de voir quelle fut

35. Selon FGN-χr, 1916.

cette « weird experience with passion gone mad », portons nos regards sur le poème lui-même.

Il s'ouvre ainsi : « En docile et gentille amante […] / Tu m'as remis hier, charmante, / Une mèche de tes cheveux. » Le poète, « goulûment », plonge sa lèvre « Dans la molle et douce toison ». L'effet est fort : « Un parfum qui trouble et grise / M'est monté tout droit au cerveau. » Il avait auparavant « humé leur senteur douce », mais jamais ce « duvet soyeux » n'avait produit cet effet digne du « diadème de Vénus ». Mais, demande le poète en terminant, lui apprendra-t-elle un jour « Le mystère de ces cheveux ? ».

L'on ne peut manquer de relever une certaine ambiguïté en ce qui concerne les cheveux. Comment le narrateur peut-il y plonger sa lèvre ? Que comprendre de « toison », de l'allusion au « diadème de Vénus » ? Voyons aussi cette strophe :

> Cet arôme riche et bizarre,
> Câlin, pénétrant et subtil,
> Comme un orchis splendide et rare
> Parfois en porte à son pistil […]

L'orchidée est souvent symbole de la volupté, mais aussi de la virilité – son étymologie renvoie d'ailleurs à « testicule ». Et, dans la strophe suivante, il est question de « fourneaux étranges » avec leurs mélanges « D'invraisemblables alcools ». Ces cheveux semblent se transformer, prendre une teneur érotique… L'événement qui est à l'origine de ce poème y projette une lumière crue.

Retournons en 1916. Eugène et Florence reviennent du « picture house[36] », lorsqu'une remarque de Florence à propos d'un acteur rend « Eugène […] very angry ». Suit cette scène, où « Eugène Jekyll » se métamorphose en « Louis Hyde » :

> […] I was about ready to go to my bedroom when Louis suddenly seized me – grabbed a pair of scissors from a near-by table and then threw me so violently on the couch that I fell to the floor with him

36. Florence Crawford à Gabriel Nadeau, 18 janvier 1962.

> with him astride me. His eyes were dilated so that they seemed twice their normal size and he was muttering incoherently. But all the while he was taking my clothes […] I couldn't get away from him […]. But when he reached my Mt of Venus he used the scissors to cut from it almost all of its luxuriant growth. He showed no gentelness during the process of denuding my little mountain and when he finished the double raping there was blood […][37].

Sa propre passion augmente, poursuit Florence et, quand Dantin embrasse « my little "tree" less mountain », il se met à pleurer en voyant le sang.

Relevons cette étrange affirmation à la toute fin de l'extrait : « double raping ». Elle ne se comprend, encore une fois, qu'en fonction de cette vision qu'a Florence d'Eugène/Louis, cette vision de bipolarité : « Eugène was awkward at love making – Louis was not[38]. » Dans cette même lettre, Florence lance cette intéressante remarque : « Eugène started as a "barber" – trying to be Louis and only succeeded in being rough – Louis came to my aid with just enough of everything ! Two men raped – but only one raped a full harvest… » Par ailleurs, l'énonciateur du poème se donne le beau rôle : *tu m'as remis une mèche de tes cheveux…* La violence est gommée, comme si Eugène pouvait écrire « Pour des cheveux » en prenant congé de Louis.

La fraude sémantique du poème, si je puis dire, ne touche pas que l'ambiguïté desdits « cheveux », ou encore de la pseudo agentivité de Florence qui aurait consenti à les donner. Sa parution tardive, en 1928 je le rappelle, alors que l'événement s'est passé en 1916, est due à son aspect risqué, si bien qu'à une publication différée dans le temps s'ajoute le recours, rarissime pour l'auteur à cette époque, d'un pseudonyme : Louis Danet[39].

Les craintes du poète nous ramènent à Alphonse Beauregard, dont le recueil a fait l'objet de la première critique de Dantin dans *La Revue*

37. *Idem*, 2 décembre 1961.

38. *Idem*, 18 janvier 1962.

39. Il avait déjà signé du nom de Lucien Danet « Bienvenue à *La Semaine* », *La Semaine*, 24 juillet 1909.

moderne. Le jeune auteur, on se le rappelle, a écrit à Dantin en octobre 1920 afin de le remercier de sa critique. Cette courte correspondance[40], qui se clôt en décembre 1923, a été suffisamment personnelle pour que Dantin mette son poème « Pour des cheveux » à l'épreuve de la lecture en se servant de son correspondant. Car Beauregard lui écrit :

> J'ai essayé votre pièce à clef sur trois littérateurs, Beaulieu, Léveillé et le Dr. Laurent et aucun d'eux n'y a vu autre chose que… des cheveux. Que voulez-vous ! Dans tous les vers d'amour où il s'agit de bouche on pourrait substituer un autre mot et ce ne serait pas différent. Alors vos vers ont été lus de manière ordinaire et je suis content de dire que tous ensemble nous les avons trouvés très bien. J'ai présenté la chose comme étant d'un amateur distingué et Léveillé principalement m'a enjoint de la présenter à l'École littéraire, car il le trouvait « fichument avancé »[41].

La composition de ce poème remonte dès lors au moins à 1921 ; mais pourquoi a-t-il paru seulement en 1928 ?

Une réponse assurée ne peut être apportée à cette question. Il se peut que Dantin ait tenté de faire paraître « Pour des cheveux » entre 1921 et 1928. Ce que nous savons, en tout cas, c'est qu'il écrit à Robert Choquette de *La Revue moderne* le 31 juillet 1928 :

> Vous me demandez des vers inédits. J'ai fait très peu de vers, et encore moins des vers *sérieux*. Les « gazettes » auxquelles je me suis amusé parfois valent à peine qu'on les recueille. En voici un spécimen que je vous envoie, à titre de curiosité. Il est trop léger, probablement, pour être imprimé dans votre revue : mais, si vous l'imprimez, je voudrais que ce fût sous un pseudonyme, « Louis Danet », par exemple ; car pourquoi étonner le très scandalizable [*sic*] public canadien ?

Remarque paradoxale, de la part de Dantin, que de vouloir publier sous pseudonyme des vers « trop légers »… D'ailleurs, l'année suivante, Dantin

40. Je rappelle que nous n'avons que les lettres de Beauregard.

41. Beauregard à Dantin, 23 mai 1921. Toutefois, Léveillé croit que c'est le frère de Beauregard qui en est l'auteur, si bien qu'il a gardé « un silence calculé qui fait que maintenant mon frère porte toute la responsabilité de tout ce "poil" ».

écrira à DesRochers : « J'ai déjà, pour une pièce bien moins "scabreuse" (*Pour des cheveux*), qu'a imprimée l'an passé la *Revue moderne*, modifié mon pseudonyme en celui de Louis Danet. À quoi bon scandaliser les "braves gens", quand on peut simplement les mystifier un peu[42] ? » Un demi-siècle plus tard, Robert Choquette s'interrogera encore sur cette audace : « Je me demande encore comment j'ai pu risquer ce madrigal dans la *Revue Moderne*, mais surtout comment il a échappé à la surveillance de l'archevêché. […] Ou bien nos abonnés avaient sauté des pages ou bien on avait lu sans mettre de lunettes[43]. »

Fermons cette histoire somme toute scabreuse avec une anecdote post mortem... Le 29 juin 1963, Gabriel Nadeau écrit à Yves Garon :

> J'ai été revoir le 24 Montgomery. Rien n'a changé. Vous ai-je raconté que quelque temps après la mort de Dantin, Déodat et Sue [sa conjointe], avec Florence Crawford, ancienne maîtresse de D., se rendirent à 24 M. pour examiner les effets laissés par Dantin et que le concierge avait mis en boîte ? Dantin avait toujours gardé précieusement des boucles de « cheveux » de Florence et Florence le savait. Et à chaque moment, elle s'attendait à voir le concierge tirer de cette boîte un sachet parfumé encore et marqué à son nom ! Mais il n'y trouva rien de cette nature.

L'on aura apprécié les guillemets, au mot cheveux[44]…

Dans la préface de l'*Anthologie des poètes canadiens* de Jules Fournier, Asselin écrit de Dantin : « Disparu aussi mystérieusement qu'apparu. » On pourrait maintenant, en 1920, écrire « apparu aussi mystérieusement que disparu », quoique nous sachions par quelles entremises il est ressurgi. En effet, l'année 1920 aura été une résurrection, et cela contre toute attente. Aux âmes bien nées, la valeur est prête à attendre le nombre des années : Dantin est âgé de 55 ans. L'année précédente, il a commencé à travailler aux Presses de l'Université d'Harvard ; il y restera jusqu'en

42. 19 avril 1929.

43. « Un dialogue littéraire sous le signe de l'amitié », *ÉCF*, p. 156.

44. Il serait tentant de supposer que le poème « À une dame de Florence » (*La Revue moderne*, 15 septembre 1922) soit au sujet de Florence Crawford ; mais celle-ci, dans une lettre à Gabriel Nadeau (11 novembre 1961), doute que ce soit le cas.

1938[45]. Il possède une petite presse à la maison et effectue de menus travaux ; il songe même à imprimer une plaquette qui contiendrait quelques-uns de ses poèmes[46]. Toutefois, faste en ses débuts, le passage à *La Revue moderne* perdra du lustre, et la vie amoureuse de Dantin connaîtra un revers difficile. L'année 1922 s'annonce éprouvante.

1922 : ANNÉE D'ABATTEMENT

La fin de l'année 1921 et le début de 1922 sont une période de déconvenue. Dantin a demandé à sa femme de ménage Florence Crawford de l'épouser, vers la fin de l'été ou au début de l'automne 1921, mais elle refuse. La chose mérite d'être signalée, car « un lien charnel les a toujours unis[47] ». Et, dès le mois de novembre, il parle de *La Revue moderne* au passé à Asselin : « J'avais cru un moment que la *Revue Moderne* me mettrait en communication avec mes semblables, mais c'est un moi tout artificiel qu'il a extériorisé momentanément, une simple écorce de moi-même polie et teinte pour l'exportation[48]. » Peut-être n'a-t-il pas goûté non plus la demande suivante de Madeleine, dont lui fait part le poète Alphone Beauregard.

On se rappellera que Beauregard avait transmis les poèmes de son futur recueil *Alternances* à Dantin en 1921, pour un avis privé. Une fois paru, Dantin en prépare une critique pour *La Revue moderne* ; mais à quel moment, impossible de le savoir. Quoi qu'il en soit, Beauregard écrit à Dantin, le 23 février 1922 : « Je ne sais pas où vous en êtes de votre article sur mon livre […], mais la petite histoire qui suit peut éclairer certains

45. Le 22 février 1938, Dantin écrit à Louvigny de Montigny : « Il est survenu dans ma vie, en ces derniers jours, un événement de haute importance : j'ai été mis à pied par l'Université Harvard, pour laquelle je travaillais depuis 19 ans. Raison : j'ai atteint et dépassé l'âge régulier de la retraite. On m'accorde une pension de $ 6.00 par semaine. Songez aux luxueux repos que je vais pouvoir me payer !... J'ai une pension à peu près égale que me paiera mon Union Typographique. Avec ça, malgré tout, j'arriverai à vivre, et à vivre *sans rien faire* !... »

46. FGN-χr, 1920.

47. Gabriel Nadeau, *Dantin parmi les Nègres* […], p. 44 et 51.

48. Louis Dantin à Olivar Asselin, 4 novembre 1921. Dans cette même lettre, il se plaint encore de n'avoir pu exprimer ses « théories intimes », ses « énormes hérésies »…

points obscurs. » Beauregard se dit étonné que le numéro de janvier « ne disait pas un mot des *Alternances*[49] ». Or il a appris, en téléphonant à Madame Huguenin, qu'il fallait appartenir à la société des Auteurs pour être publié ; elle déclara faire de la propagande pour cette société et qu'elle annoncerait de préférence les écrivains qui y appartenaient. Alors, de peur que l'article de Dantin « ne fût remis aux calendes grecques », Beauregard fait les démarches nécessaires pour appartenir à la Société. « Je parierais que ceci va vous éclairer certaines petites choses. » Sans doute ce genre d'attitude a-t-il ajouté aux contrariétés accumulées par le critique envers cette revue.

Cette année aride ne va pas en s'améliorant. À son ami le plus proche, Germain Beaulieu, il confie que sa « vie littéraire » est terminée (encore une fois, serions-nous tenté de dire…) :

> Ne soyez pas surpris de mon très long silence – Je passe parfois par des périodes où ma vie entière se rétrécit, s'annule, perd contact avec le monde extérieur et s'évapore dans le néant, où tout se concentre pour moi dans la tâche brutale de chaque jour, sans qu'une seule pensée, un seul acte intellectuel parvienne à surgir de ce désert. Je n'oublie pas pour tout cela, quoique j'en aie l'air, mais je me tais et je me cache, surtout mon impuissance complète d'intéresser qui que ce soit au monde.
>
> Inutile de vous dire que je n'ai rien fait, rien écrit, depuis un temps indéterminé… J'ai composé et mis en pages, du matin au soir, le travail des autres… Je vais vous confier en secret que je crois ma vie littéraire bien finie… finie avant de commencer, ou peu s'en faut. Je suis beaucoup trop épuisé par le travail matériel pour songer à toute autre espèce de labeur… Et puis, j'ai des épreuves de cœur prolongées et cruelles, de celles qui abattent et anéantissent l'âme tout entière… Vous savez ce que c'est, j'en suis sûr, et quelles réactions délétères ce cœur malade exerce sur le cerveau. (18 octobre 1922)

« Divers événements ayant bouleversé le rouage de la *Revue moderne*, Dantin avait repris son mutisme », se rappelle Alfred DesRochers[50]. Si

49. La critique paraîtra le 15 avril 1922.

50. « Louis Dantin et la "génération perdue" », *Les Carnets viatoriens*, octobre 1952, p. 121.

mutisme est exagéré, une *baisse significative* décrit certes la production de Dantin à partir de 1922-1923 ; la reprise de 1928 marquera d'ailleurs une autre « résurrection » de notre critique aux neuf vies. Car, tous supports et genres confondus (poésie, critique, conte), de 1920 à 1928, Dantin publie annuellement le nombre de textes suivants, chiffres qui d'accordent au rythme de sa vie personnelle :

1920	**1921**	**1922**	**1923**	**1924**	**1925**	**1926**	**1927**	**1928**
4	13	7	5	1	0	1	8	14

1922-1923 : APRÈS *LA REVUE MODERNE*, *L'AVENIR DU NORD*

L'on sait maintenant le rôle déterminant de *La Revue moderne* dans ce retour public de Dantin, mais suivi d'un étiolement rapide. Cependant, dès 1923, un journal mis à la disposition du critique, *L'Avenir du Nord*, puis *Le Canada* trois ans plus tard, dans les deux cas sous les incitations de Jules-Édouard Prévost, empêchent le nouvel élan de 1920 de s'écraser complètement en regard de sa production totale[51] :

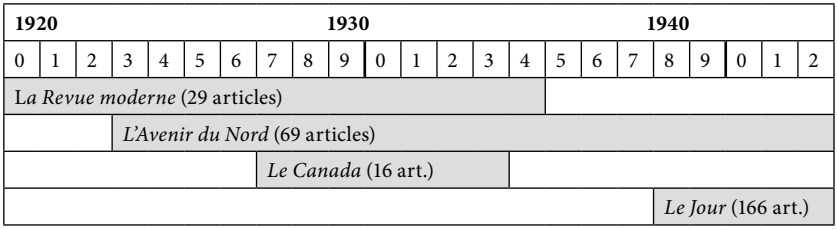

Suivons dès lors presque pas à pas le rôle d'abord, et encore une fois, d'Olivar Asselin, puis l'accueil plus qu'enthousiaste de Jules-Édouard Prévost dans ce segment majeur, puisqu'il sera à l'origine de plus de 20 % des articles signés par Louis Dantin.

51. Ce tableau ne rend pas compte de tous les périodiques dans lesquels a écrit Dantin, dont *La Tribune* (5 articles) ; *Les Idées* (3) ; *Le Soleil* (3) ; *Le Travailleur* (2). Cependant, même en les prenant tous en compte, les années 1935-1937 sont véritablement une période creuse, comme on le verra plus loin.

1923 (janvier) : entrée à *L'Avenir du Nord*

Jules-Édouard Prévost (1871-1943) ne nous est pas totalement inconnu. Il est le frère d'Eugène Prévost, un contemporain de Dantin en Belgique, et Jules-Édouard a lui-même été au couvent des Pères du Très-Saint-Sacrement en même temps que Seers, sans toutefois entrer dans les ordres. Il a été principalement journaliste et politicien : journaliste à *L'Avenir du Nord* à partir de 1897, l'hebdomadaire de Saint-Jérôme, qu'il achètera en 1902 et dirigera jusqu'à son décès, et politicien au fédéral, comme député du Parti libéral durant quatre mandats, de 1917 à 1926. Il sera nommé sénateur en 1930.

Commençons par l'entrée du Bostonnais au journal de Prévost, en janvier 1923, pour ensuite refaire la chaîne qui l'y a conduit, amorcée deux mois plus tôt, le 31 octobre 1922, par Asselin.

Déjà fervent admirateur de Dantin, Prévost écrit cette lettre à son « cher ami » (9 janvier 1923) :

> L'un de mes rêves se réalise aujourd'hui : M. Olivar Asselin me transmet pour l'*Avenir du Nord* un article de Louis Dantin. / Depuis 1903, ce qui veut dire, vous le devinez depuis la préface du recueil de vers de Nelligan, j'admire la pensée et le style de Louis Dantin. / En certains milieux, on m'avait dit que Louis Dantin était le pseudonyme d'Eugène Seers. Je n'en ai plus douté après la publication de l'*Anthologie* de Jules Fournier où je compris mieux que bien d'autres, j'en suis sûr, les notes biographiques qui y concernent Louis Dantin.

Et il ajoute d'emblée :

> Depuis longtemps je désirais obtenir votre collaboration. Voulez-vous me l'accorder ? […] / Ajoutons donc aux surprises qui ont parsemé votre route, celle-ci : Eugène Seers collaborant au journal de Jules-Édouard Prévost ! Donnons-nous ce plaisir, qui en vaut bien d'autres, de nous rencontrer dans le monde des idées, d'établir entre nous cette liaison spirituelle qui se rit des entraves conventionnelles parce qu'elle leur échappe, aussi bien que des distances du temps et de l'espace parce qu'elle les efface. / Je mets l'*Avenir du Nord* à votre disposition. De cette tribune modeste, mais bien entourée, parlez du Cœur [?] et de l'Art à votre manière qui est elle-même tout un art. Formez l'opinion, du moins éclairez-la sur les œuvres intellectuelles

> de vos compatriotes. La saine critique nous manque. Pourtant, elle est nécessaire à celui qui lit comme à celui qui écrit.

Un mois plus tard, plus précisément le 2 février, paraît l'article tant espéré. Puis, le 14 février, Prévost s'en réjouit :

> Votre intéressante critique de Paul Morin a été publiée dans l'*Avenir du Nord* en pleine lutte. Elle est apparue comme une oasis dans ce numéro envahi par les sujets politiques. / Athanase David, secrétaire provincial et député de Terrebonne à l'Assemblée législative, est un cultivé, un intellectuel dans le sens vrai du mot. D'ailleurs, il n'est certainement pas un inconnu pour vous. / Il a lu votre article et a été charmé par votre talent, qu'il connaissait déjà, mais dont il a admiré une fois de plus la souplesse. / Il regrette, comme moi et comme bien d'autres, que vous habitiez loin de votre pays de [illisible] et que vous ne puissiez produire plus souvent votre beau talent d'écrivain et de critique littéraire.

Retournons maintenant deux mois en arrière et suivons cet étonnant parcours qui ne s'annonçait en rien aussi fertile.

Le 31 octobre 1922, Olivar Asselin transmet à Dantin *Poèmes de cendre et d'or*, de Paul Morin, suscitant l'enthousiasme du destinataire : « Comme je vous suis reconnaissant de m'avoir envoyé les *Poèmes* de Paul Morin ! Je les trouve d'une inspiration brillante et d'une très grande habileté. » (4 novembre 1922) Suit une « critique » de trois feuillets. Voilà Asselin mobilisé : « Nous pourrions faire beaucoup de bien à Paul Morin en publiant l'appréciation que vous avez faite de son dernier livre dans une de vos lettres. Auriez-vous objection à cette publication ? » (1er décembre 1922) Dès le lendemain, Dantin accepte, mais il regrette que son improvisation critique montrait surtout les défaillances de l'ouvrage ; cette nouvelle lettre lui permet d'ajouter un paragraphe positif pour rétablir « l'équilibre du jugement ». Une semaine plus tard, Asselin fait part de son intervention : « Voici rassemblées par les soins de votre serviteur, vos observations sur le livre de P. Morin. Mettez-y aimablement votre visa et j'essaierai de faire publier dans quelque feuille, même éphémère, qui ne compte pas trop de cochons parmi ses lecteurs. » (8 décembre 1922)

Or il se trouve que deux jours plus tôt, en l'occurrence le 6 décembre, Germain Beaulieu avait écrit à son ami de Boston :

> Monsieur Prévost est resté votre bon ami et depuis est devenu un grand admirateur. Vos articles de critique littéraire vous ont acquis en ces dernières années une renommée que vous ignorez peut-être, mais qui fait que votre nom est désormais intimement lié à l'histoire littéraire du pays. / Monsieur Jules-Édouard publie à St. Jérôme, Co de Terrebonne, un journal hebdomadaire intitulé *L'Avenir du Nord*. [C]e journal est très répandu dans la classe lettrée. Prévost désirait avoir pour un prochain numéro une critique signée par vous sur le livre de Paul Morin. Il vous paiera, nécessairement, ce que vous lui demanderez, sachant, son journal ne lui rapportant pas le pactole que vous lui demanderez un prix raisonnable et si la chose vous agréait, vous pourriez vous entendre avec notre ami Prévost, pour une collaboration régulière. […] Il est bien entendu n'est-ce pas que vous signerez vos articles de votre nom de plume bien connu[52].

Que voilà, certes, une étrange coïncidence… Répondant à la lettre d'Asselin du 8 décembre dans laquelle ce dernier avait inclus le « texte rassemblé » de la critique sur Morin, et à nouveau y incluant quelques ajouts sur des poèmes, il lui retourne le texte. Surtout, il aimerait que la critique soit publiée dans *L'Avenir du Nord*, faisant état de la requête de Beaulieu ; le 22 décembre, Asselin exécute les volontés de Dantin : « Voici, copié en duplicata, votre article. Relisez et corrigez une dernière fois, et je m'empresserai ensuite de faire votre commission à *L'Avenir du Nord*. / Je suis heureux du bien que vous pensez de Jules-Édouard Prévost. Il a du mérite de faire un journal propre dans un trou comme Saint-Jérôme. » Enfin, ayant encore ajouté quatre autres pages à son texte (31 décembre), Dantin conclut : « Merci, encore une fois, de vouloir bien transmettre ceci au directeur de *L'Avenir* : c'est bien à vous qu'il devra chaque ligne de cette critique que vous avez provoquée, suggérée et tirée par morceaux du fond de mes entrailles. »

Asselin a vraiment été un ressuscitateur, ouvrant les portes de *La Revue moderne* puis, à un moindre degré certes, de *L'Avenir du Nord* à Dantin. Ses interventions ont permis au critique de revenir dans l'espace public et d'amorcer ici une collaboration avec Prévost dont le journal ne cédera,

52. Je fais quelques corrections grammaticales.

en termes de quantité, qu'aux contributions de Dantin dans *Le Jour*. Mais nous comparons ici des objets de nature différente : tandis que la grande majorité des articles dans *Le Jour* porteront sur la littérature américaine, ceux de *L'Avenir du Nord* seront plus variés : 34 sur des œuvres canadiennes-françaises, 9 contes, 6 poésies personnelles, 8 sur la politique américaine et 12 sur divers sujets.

De plus, anticipant de quelques années sur la chronologie, il nous faut abouter *L'Avenir du Nord* au journal *Le Canada*, avec comme point commun ce même Prévost.

JULES-ÉDOUARD PRÉVOST, « AGENT LITTÉRAIRE » PAR CORRESPONDANCE

En 1923 s'amorce une importante et abondante correspondance entre Prévost et Dantin. Du 9 janvier 1923 au 7 septembre 1943, ils se seront échangé 217 lettres ; et il en manque plusieurs, puisque nous ne disposons de celles de Dantin qu'à compter de 1933 et que, à partir de 1935, ce sont celles de Prévost qui manquent la plupart du temps. Ce n'est pas ici le seul cas de correspondance à une voix, en totalité ou en partie ; par exemple nous manquent les missives de Dantin avec Jovette Bernier, Albert Lévesque et Albert Pelletier. On y reviendra, surtout dans le cas de Pelletier, fort intéressant sur le plan littéraire.

Les échanges Prévost-Dantin se distinguent de toutes les autres correspondances. Certes, tout au long de cette amitié qui se noue, les épistoliers parlent de la vie, de la guerre, de la vieillesse… Mais le rôle joué par le journaliste-politicien est véritablement celui d'un agent littéraire pour le compte de son ami. En effet, Prévost s'occupe des contrats, des contacts avec les éditeurs, des redevances, de l'achat de ses volumes par le gouvernement, en l'occurrence par le secrétaire de la province, Athanase David. L'édition des contes *La vie en rêve* (1930) illustrera bien ces diverses fonctions. Mais nous voici trop emportés par le temps ! Au prochain chapitre, nous retrouverons le début des années 1920, plus précisément en 1922, quand survient un épisode aussi bouleversant qu'imprévu, et qui aura même des prolongements posthumes.

Chapitre 5

1922-1928 « L'art et la morale », entre Fanny, Rose et Charlotte

1922-1924 : Fanny – amitié, amour et littérature

> « If, in some future years, human, racial, and class prejudices should disappear from our surroundings, then this work could be dug from its grave and put to life again, provided otherwise it should prove worth living[1]. »
>
> Louis Dantin, 11 mars 1944

Depuis 1903, Louis Dantin mène une « vie américaine[2] » qui connaîtra maintenant un tournant majeur. En 1922, il habite rue Walden, à

1. Cette lettre de Louis Dantin à Gabriel Nadeau est en anglais, car Dantin, presque aveugle à ce moment, dictait ses lettres. Par « this work », il parle de son roman manuscrit *Les enfances de Fanny*.

2. Cette « expérience » américaine de Dantin a été abordée par Patricia Godbout (« Louis Dantin's American Life », 2010) et Jean Morency (« L'exil américain de Louis Dantin : un intellectuel au carrefour des cultures », 2006 ; « *Les enfances de Fanny* : un roman américain », 2013) dans des études montrant un Dantin profondément

Cambridge, rue qui, nous a déjà rappelé Nadeau, « comprenait beaucoup de familles noires ». À partir de ce moment, il amorce des relations suivies avec Stanley Fields-Johnston de même qu'avec sa mère Frances Fields-Johnston, relation qui deviendra amoureuse. Stanley avait en premier quitté la Virginie pour s'installer le 5 septembre 1916 à Boston, « suivant en cela l'exemple de milliers de Nègres qui fuyaient le Sud[3] » ; sa mère Frances l'a rejoint le 4 avril 1917. L'éclairage sur cet épisode est projeté par la correspondance entre Dantin, Frances et Stanley, de même qu'entre Gabriel Nadeau et Stanley ; de plus, Nadeau a pris plusieurs notes à l'occasion de rencontres qu'il a eues avec Stanley au début des années 1960. Enfin, il a publié en 1968 *Dantin parmi les Nègres* […], hors-série dans ses « Cahiers Louis Dantin[4] ».

JUIN 1922 : DANTIN FAIT LA CONNAISSANCE DE STANLEY FIELDS-JOHNSTON[5]

La famille Johnston est originaire de la Virginie. Frederick Douglass Johnston et Frances Maria Fields ont eu cinq garçons et l'aîné, Stanley, est le premier à quitter le foyer familial. Le 5 septembre 1916, il s'installe à

influencé par son nouvel environnement « dont il connaît non seulement le tissu social, mais aussi la culture et la littérature », en adhérant, entre autres, « aux idées socialistes et égalitaires, en vogue dans les années 1930 » (Morency, « *Les enfances de Fanny* […] », p. 59). Selon Morency, « Son exil de plus de 40 ans dans la ville universitaire de Cambridge a non seulement facilité l'expression de sa liberté d'esprit, mais lui a aussi permis d'entrer progressivement en contact avec une autre culture, qu'il a pu saisir dans certaines de ses plus hautes expressions ou manifestations. » (« L'exil américain de Louis Dantin », p. 252) Patricia Godbout fait d'ailleurs remarquer dans « Louis Dantin's American Life » que « Dantin's own literary work also contains some traces of his "American life." Of course, in many of his tales, the action takes place in the province of Quebec and the characters wrestle with their various problems and moral dilemmas. However, in some texts, it appears that Dantin was beginning to let himself be influenced by American themes and even the narrative style » (p. 211).

3. Gabriel Nadeau, *Dantin parmi les Nègres* […], p. 17.

4. Ces « Cahiers » seront abordés au chapitre 13.

5. Cette section sur les liens entre Dantin et Stanley Fields-Johnston est tirée de l'article suivant (remanié), cosigné avec Mélanie Aubé : « J'ai vécu des années dans la proximité des Noirs : Louis Dantin, Stanley et Frances Fields-Johnston – amitié, amour et littérature », *Québec Studies*, juin 2019, p. 73-92. Je la remercie de m'avoir autorisé à l'inclure dans cette biochronique.

Roxbury, quartier noir de Boston, où il est rejoint par sa mère en 1917, et par certains de ses frères dans les années qui suivent. En 1920, Stanley fonde le « Universal Service Bureau », un établissement qui se veut « à la fois un cabinet de lecture et un magasin pour collectionneurs et échangistes[6] », et une revue matrimoniale dont le premier numéro, paru en octobre 1921, décrit ainsi le but du périodique : « *The Universal Bureau* is a paper for all kinds of personal correspondence, educational topics, exchange of ideas on various subjects, study of languages, friendship, business opportunities, matrimonial, missing heirs, etc. It is the paper of all nations, all races, all religions[7]. » Afin de trouver des souscripteurs, Stanley, profitant de son emploi au bureau de poste, prend en note des adresses pour y envoyer de la publicité. Or deux de ses clients « étaient des agents de la *Watch and Ward Society*[8] », qui s'attaquait à l'obscénité, à la prostitution, à l'homosexualité, et dont la mission est la « répression de l'érotisme dans les lettres et dans les arts, au théâtre et au cinéma[9] ». À titre d'exemple, elle a « jadis fait condamner *Leaves of Grass*[10] » de Walt Whitman pour outrage à la morale, que Dantin préfacera en 1933 ! Stanley est alors arrêté, mais reconnu non coupable.

Or, ce démêlé avec la justice provoque la rencontre entre Stanley et Louis Dantin : « He came to see me as a sympathizer, écrit Stanley, because of what he had read in the papers about me[11]. » Ce jour-là, Dantin lui prête également cinquante dollars, montant que Stanley lui rembourse périodiquement dans les mois qui suivent. Par la suite, au cours des huit années de vie de la revue, Dantin apporte de temps à autre son aide financière et devient même traducteur occasionnel pour les correspondances en français, en anglais et en italien.

La rencontre entre Louis Dantin et Stanley Fields-Johnston se situerait le 24 juin 1922, date inscrite sur le prêt de cinquante dollars qu'offre Dantin à Stanley. À travers la lecture de la sporadique correspondance entre les deux hommes, qui débute le 26 juin 1922 et se termine le 4 septembre

6. Gabriel Nadeau, *Dantin parmi les Nègres* […], p. 21.
7. *Id.*, p. 24.
8. *Id.*, p. 27.
9. *Id.*, p. 28.
10. *Id.*
11. *Id.*, p. 48.

1940, et à l'aide des notes de Gabriel Nadeau, un portrait se dessine de cette relation de plus de quinze ans : une solidarité d'abord professionnelle, puis fraternelle.

Les premiers échanges commencent avec l'implication de Dantin dans le *Universal Bureau* de Stanley. C'est dans sa missive du 10 novembre 1922 que Dantin s'engage encore davantage dans le projet et se propose comme traducteur. En bref, les lettres échangées entre 1922 et 1924 comportent surtout des mots d'encouragement et des remerciements, parsemées ici et là de quelques conseils, telle cette lettre à Stanley, le 26 février 1923 :

> I am sorry that you have been unable so far to find a suitable partner to take an active interest in the work of the *Bureau*. […] [B]ut, on the other hand, of course, you have not to divide any profits. If all my time was not so much absorbed by my own daily work, you may be sure I would be glad to offer my own services[12].

L'intérêt de Dantin pour le travail de Stanley dépasse cette revue. Beaucoup plus tard, le 26 juin 1933, il promettra également d'envoyer de l'argent, malgré « [his] present poverty », et assurera Stanley que ce montant « *would not be as a loan*, but as a willing contribution to [his] new work ». Le 30 juin de la même année, il lui envoie cinq dollars et réitère son désir de ne pas être remboursé. Dantin a été souscripteur d'au moins deux des revues de Stanley, soit *The Universal Bureau*, puis *Echoes* en 1940. L'appui et la contribution de Dantin aux entreprises journalistiques de Stanley transparaissent à travers l'entièreté de la correspondance des deux hommes, de la première à la dernière lettre ; et cette relation, aux allures d'abord professionnelles, s'ouvrira sur un caractère plus personnel au cours des années.

12. FGN, 96. Sauf indication contraire, leur correspondance provient de ce fonds, de même que celle de Dantin avec Frances.

Octobre 1922 : « My beloved brown girl » – Un amour qui rime avec… court

> « Il y a bien d'autres secrets dans la vie de Dantin, vous savez. Sa maîtresse noire, par exemple. Je possède la collection des lettres qu'il lui écrivit. Mais impossible de les publier pour le moment. Pourtant, sans cette correspondance, impossible de comprendre son roman *Les enfances de Fanny*. Dans mon livre, je n'ai pas osé dire que Donat Sylvain était Louis Dantin. »
>
> Gabriel Nadeau à Paul Beaulieu, 24 avril 1964[13]

L'on se rappelle que Dantin traverse une période difficile durant l'année 1922, en raison d'une carence amoureuse et d'un vacuum littéraire. Qu'à cela ne tienne : à la faveur de ses liens avec Stanley et le *Universal Bureau*, il lance une bouteille à la mer en octobre 1922, profitant de ce « journal de rencontres » : « A French gentleman of middle age, single, of fine education and habits […] would like to correspond with a Colored or Mulatto lady, 25 to 35[14] ». Ce *French gentleman* ne se doute nullement que celle qui se présentera chez lui le 7 octobre, à la suite de cette annonce, sera la mère de Stanley, Frances Fields-Johnston – pas plus qu'elle ne sait elle-même qui elle s'apprête à rencontrer !

Frances, veuve depuis 1921, avait pris connaissance de cette requête lorsqu'elle aidait son fils à expédier les numéros de la revue. Dès leur première rencontre, Dantin est presque subjugué : « The only thing I can say is that the person who so unexpectedly turned out to wish my acquaintance has won from the first my admiration and respect to a degree I would not have thought possible » (à Stanley, 25 octobre 1922). Ainsi, d'octobre 1922 à la mort de Frances en avril 1924, tous deux entretiennent une relation amoureuse : « Auprès de cette femme il découvre ce deuxième monde qu'il avait ignoré jusque-là et une grande compassion s'empare de lui[15]. »

---

13. Fonds Paul Beaulieu, BAnQ Vieux-Montréal, MSS 234, P853, S1, SS 1, D16.
14. Gabriel Nadeau, *Dantin parmi les Nègres* […], p. 54. Pourquoi Dantin cherche-t-il une correspondante de couleur ? Ce fait me paraît difficile à expliquer. Certes Dantin a déjà des liens avec les Noirs ; mais pourquoi cette requête explicite ?
15. *Id.*, p. 12.

Or, peu de temps après leur première rencontre, au mois de décembre plus précisément, Frances s'est foulé une cheville ; heureuse blessure pour les traces de leur relation, car Dantin lui écrit, sans doute à défaut de la voir plus souvent. Il étale des sentiments sans équivoque : intensément amoureux. La première lettre est datée du 28 décembre 1922 : « I intend to see you Saturday, dear sweetheart, and hear more about you, and tell you more about my feelings. In the meantime all the sweet caresses I could not give you last night I give you now in spirit, and send you a thousand kisses on every spot of your dear body. » Et il signe « Eugène ». Leur correspondance se poursuit, puisque Dantin, au début de 1923, est lui-même trop grippé pour aller la voir, et qu'elle-même ne marchera que « in a couple of weeks » (9 janvier 1923). Il peine à aller au travail, a besoin de tout le sommeil possible : « And you know we don't sleep when we are together, and I can't decide to leave you until the hour is rather late. » Il l'appelle « my beloved brown girl » : retenons ce détail, *brown*, qui n'est pas anodin, comme on le verra dans le chapitre consacré au roman *Les enfances de Fanny*.

Le fils de Dantin, Adéodat, a-t-il connu Frances ? Oui, selon la lettre du 28 janvier ; la veille, tous les trois se seraient vus, et Adéodat aurait eu une réaction plutôt négative. Dantin écrit à son amoureuse: « My boy has not kept the defiant attitude he had taken, […] he sees that I am not disposed to let him interfere to that extent in my private affairs. » Par ailleurs, les relations entre Frances et la femme de ménage de Dantin, Florence Crawford, semblent très cordiales ; elles ont même chanté ensemble (7 juin 1923). Nous disposons par contre d'une seule lettre de Frances : le 5 novembre 1922, elle transmet à Eugène ses remerciements « in taking me to the show », et fait suivre une quasi-déclaration d'amour. Il y eut toutefois d'autres lettres d'elle, qui ne se trouvent pas dans le fonds. En effet, le 15 janvier 1923, Dantin lui écrit: « I just got your loving letter ».

Mais Frances est depuis longtemps souffrante, douleur sourde qui va la conduire au tombeau. Une fois par mois, elle est hors d'elle-même, fait des scènes : Nadeau – n'oublions pas qu'il est médecin – écrit dans ses notes: « Douleurs sans doute dues à sa tumeur[16] ». Elle sera hospitalisée

16. FGN, 90.

et aura une opération le 29 mars 1924, « very difficult », lit-on dans son dossier médical. Toujours dans ce dossier, le 4 avril, la mort de Frances est ainsi décrite: « It was suggested to the p[atien]t yesterday that she submit to an operation allowing an enterostomy being done. Pt refused. Pt steadily growing worse. Pt died at 5:45 AM Monday ». Selon les souvenirs de Stanley, Dantin était présent au moment de sa mort, absent aux funérailles, mais présent à l'enterrement : « Mr. Seers, Mrs. Annie E. Shields, Elizabeth Fielding and her son Edward, my brother Clarendon Carlisle Johnston and myself were the only persons to go to the burial of my mother's body, after the funeral. »

Bien après la mort de celle – mère et amante – qui les unissait, Dantin et Stanley continueront leur correspondance. Le décès de Frances entraînera d'ailleurs un changement dans la teneur des échanges. Au mois d'août 1924, un homme se présente chez Dantin et lui demande de payer une partie des funérailles de Frances, car il croit que la famille de la défunte ne les remboursera jamais. Dantin écrit alors à Stanley le 18 août pour lui apprendre qu'il a offert quinze dollars afin de couvrir une partie des frais, mais sans intention de se faire rembourser ; cette contribution lui fait plaisir, en l'honneur de la « dear mother » de Stanley.

Cette lettre, comme toutes les autres de l'année 1924, parle entre autres de Frances. Dantin se confie sur son amour et sur le deuil qu'il vit. Il se sent rapproché de Stanley par cette perte, par la douleur partagée. Dans la lettre du 26 février 1925, Dantin avoue qu'il « feel more than ever like a real friend and an *elder brother* to [Stanley] ». De plus, après s'être confié sur ses problèmes personnels et sa grande solitude, il ouvre la porte à une relation plus profonde : « I know that we can be of real help to each other in sharing each other's trials ; and I can assure you, dear friend, that I will always be ready to rejoice or sympathize with your good or bad fortunes, and to render you, if you should need it, any practical service in my power. » Un attachement fraternel se dégage à la lecture de leur correspondance ; Dantin lui offre des conseils professionnels et personnels, en plus d'appuyer financièrement Stanley dans ses projets et de le soutenir dans les difficultés de la vie.

1924-1925 : INTERMÈDE

Fanny est morte le 4 avril 1924. L'unique correspondant intime de Dantin est toujours Germain Beaulieu. Ce dernier, après un long silence, lui écrit (12 novembre 1924) : « Bien des choses se sont passées depuis ma dernière lettre. Ma profession est devenue tyrannique, à ce point qu'elle ne me laisse presque plus de loisir. À cette tyrannie est venue s'ajouter une demi-infirmité : il ne m'est plus possible de lire et ce n'est qu'avec de grandes difficultés que mes yeux me permettent d'écrire. / Dites-moi un peu comment vous êtes ? Ce que vous faites et ouvrez-moi, comme autrefois, le fond de votre âme. » Et un Dantin en deuil d'ouvrir en effet son âme abyssale, le 17 novembre :

> J'ai, de mon côté, un empêchement analogue, mais du fait d'impuissance due à un affaiblissement nerveux. La fatigue du travail matériel qui m'est imposé a pris le dessus sur mes forces, et m'a forcé d'abandonner, comme vous avez pu le constater, tout travail littéraire, et même la plus grande partie de la correspondance que j'entretenais avec mes amis. Cela veut dire que, comme vous, le destin m'isole peu à peu et me force à vivre en moi-même. Il vous reste au moins une famille, sans compter tout un cercle de camarades ; mais pour moi, c'est la vie érémitique dans toute sa simplicité.

Abandonner tout travail littéraire ? Cette fois, c'est bien vrai… ou à peu près. Rappelons qu'entre 1924 et 1926 il n'aura signé que trois articles ; à croire, en effet, que « tout travail littéraire » est éteint. À Asselin qui lui écrit avec l'intention de lui rendre visite, il répond, le 1er janvier 1926 : « Vous trouverez un homme épuisé et vieilli, aux ressorts détendus »… Pourtant, notre désespéré de l'écriture en est à peine à ses débuts, comme l'a montré le tableau donné au moment de son entrée à *L'Avenir du Nord* ; et l'année 1926 annonce la période la plus faste de critiques journalistiques, de livres, de correspondances avec « ce damnable article sur "L'Art et la morale"[17] ».

17. 1er février 1930.

1926-1928 : UN DÉBAT MAJEUR SUR L'AUTONOMIE DE L'ART

« Cher ami, / Que devenez-vous ? Je n'entends ni ne lis plus rien de vous depuis bien longtemps… » Par ces mots, le 24 octobre 1926, Jules-Édouard Prévost ranime son correspondant :

> J'espère que votre santé s'est améliorée et que vous continuez à vous intéresser à la marche des événements du monde, avec votre fine et profonde observation. Je veux croire surtout que vous suivez les faits, les œuvres et les phases de la vie littéraire, spécialement au Canada. / C'est pourquoi je vous envoie un livre récemment paru : *À travers les Vents* par Robert Choquette. / Si je ne m'abuse, l'auteur a beaucoup de talent. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est jeune ; hier encore il n'était qu'un écolier. / Cela paraît et apparaît dans plus d'une page de son livre. / Sans être bon juge dans la matière, il me semble, toutefois, que ce jeune poète a du souffle, de l'inspiration et une réelle valeur.
>
> Je tiens beaucoup à savoir ce que vous pensez de lui.
>
> Pourquoi ne me donneriez-vous pas votre opinion sur ses vers ainsi que sur les idées de son *Avant-Propos* ?
>
> Si vous voulez bien faire ce plaisir et cet honneur aux lecteurs de l'*Avenir du Nord*, en leur nom et au mien je ferai mieux que vous en remercier.
>
> Si votre santé et vos loisirs vous le permettent, je serai très heureux de faire un arrangement avec vous pour une collaboration régulière.

Prévost ne pouvait se douter qu'il venait non seulement de sortir son correspondant de sa tanière, mais surtout d'amorcer avec sa proposition ce qui sera, entre 1926 et 1928, un débat majeur dans la vie de Dantin et plutôt inédit dans ce Québec où la morale primait l'art, l'*enfermait*, aurait dit Dantin, débat qui va le confronter à Edmond Léo (pseudonyme du jésuite Armand Chossegros). La réplique de Dantin représente l'une des prises de position les plus fermes de l'époque en faveur d'une critique littéraire qui se veut émancipée de la morale. Elle s'écarte résolument de

la doxa des années 1920, soutenue entre autres par Mgr Louis-Adolphe Pâquet dans « Les déviations de l'art » en 1924[18]. Voici les événements.

NOVEMBRE 1926 : DANTIN CRITIQUE LA POSITION ARTISTIQUE DE ROBERT CHOQUETTE

Robert Choquette fait paraître en 1925 *À travers les vents*, un recueil qui se démarque nettement du terroir et du régionalisme triomphants. L'ouvrage est bien accueilli ; Louis Dantin est de ceux qui se sont plu à la lecture de ce recueil, bien qu'il y relève, avec son habituelle délicatesse, des maladresses et des facilités. Mais Choquette a inséré un avant-propos qui, selon Dantin, entre en contradiction avec l'ensemble de l'œuvre : « Les poètes doivent pousser le peuple vers le bien, développer chez lui l'esprit national, l'animer du fervent idéal qu'ils réchauffent dans leur poitrine. Les prêtres mènent à la Vérité par la vertu, les poètes y conduisent par la beauté. » (N. p.). Dantin s'inscrit en faux contre une telle thèse : « […] la thèse littéraire de M. Choquette n'exerce aucune influence sur son œuvre, pour l'excellente raison que lui-même en viole tous les principes[19] ». Le critique ramène le débat à l'essentiel et à son infrangible croyance, c'est-à-dire à l'art comme seul critère d'appréciation de l'art, position hétérodoxe pour l'époque :

> Cette préface arbore toute une théorie littéraire qui prêterait à une longue discussion. Ce serait en partie la vieille escarmouche de l'art pour l'art, c'est-à-dire pour le beau, avec l'art pour le vrai, la vertu, la patrie, et une foule d'autres saintes causes. Mais on peut sauter à pieds joints par-dessus cette dispute en notant simplement ceci : pour que l'art serve une cause quelconque, *il faut d'abord que ce*

18. De nombreux articles décrivent le point de vue de l'Église catholique sur l'art ; mais celui de Mgr Louis-Adolphe Pâquet (1859-1942), « Les déviations de l'art », mérite une place de choix, car il offre une synthèse remarquable, voire unique, des principes religieux qui entendent gouverner les activités artistiques. L'artiste comprend ainsi la nécessité de la censure, car « la volonté de Dieu, les lois de l'ordre moral, les nécessités du salut, exigent de l'art le sacrifice de certaines hardiesses, de certaines crudités, de certaines peintures voluptueuses et fascinatrices, le sacrifice de ce qui captive l'imagination, mais ravale l'esprit [...] ». (*Le Canada français*, XI, 10, juin-juillet-août 1924, p. 757-779. Voir aussi *DCQ*, p. 53-55.)

19. *L'Avenir du Nord*, 26 novembre 1926.

> *soit de l'art*. Et alors on en revient au premier principe : pour être de l'art, il faut que ce soit achevé. La grandeur de la cause peut être un mobile pour l'art, elle ne peut lui servir d'excuse. L'art reste distinct, indépendant, soumis à ses lois intimes et doit être jugé à sa mesure propre.

Dantin se dresse contre le cortège des critiques « moraux » ; il ajoute même cette phrase qui courroucera un membre du clergé : « Il y a des péchés lyriquement beaux, des chutes morales dramatiquement superbes. Il y a des bandits pittoresques et de belles courtisanes. » Trop, c'est trop, et voilà qu'entre en éruption Edmond Léo, dans une réplique parue dans *Le Devoir* du 19 février 1927, et dont le titre touche au cœur de la question : « L'art et la morale ».

FÉVRIER 1927 : LA RÉPLIQUE D'EDMOND LÉO

Edmond Léo – le jésuite Armand Chaussegros – ne nomme ni Dantin, ni *L'Avenir du Nord*. Mais, pour le reste, il est clair : « Dans un journal canadien s'étalaient naguère des théories spécieuses sur l'art et la morale, théories de nature à induire en erreur les artistes qui s'y laisseraient prendre. » Sa position est péremptoire : l'œuvre d'art doit respecter la morale, si bien que l'écrivain « est responsable devant Dieu et devant les hommes des péchés et des crimes dont il sera la cause naturelle ». Dès lors, l'art ne peut rien offrir qui conteste radicalement certaines vérités sociales, religieuses, idéologiques ; il est au contraire soumis à la loi morale et aux enseignements de l'Église. L'étalon de Léo pour jauger la responsabilité de l'écrivain est le crime, indicateur culturel majeur. En cela il a raison, même s'il ne le justifie pas : car le crime, le meurtre en particulier, est la représentation la plus vive de l'émancipation par rapport à la loi, et pour cette raison l'une des thématiques les plus importantes pour estimer l'autonomie du littéraire relativement à la morale[20]. La connivence entre l'art et la morale pose une similarité entre le crime réel et le crime littéraire et, de là, confère aux représentations textuelles une influence sur le comportement, dans une relation de cause à effet. Nombreuses sont les censures,

20. Nombreuses sont les études sur le sujet, mais je renvoie en particulier à Jacques Soulillou, *L'impunité de l'art*, Paris, Seuil, 1995.

dans l'histoire, qui s'appuient sur une vision perlocutoire du littéraire : écrire ce n'est pas seulement faire, mais faire faire. Croyant régler son compte à Dantin, Edmond Léo tente l'estocade : « Il faut répondre qu'il n'y a pas de péchés lyriquement beaux, qu'il n'y a pas de beaux crimes. Ce qui est laid moralement reste laid esthétiquement, c'est la loi essentielle des choses. » Cette *loi essentielle*, censoriale, précède et fonde la loi juridique et gouverne les représentations artistiques.

Il en passera du temps, un an et demi en fait, avant la réponse de Dantin. Ce dernier écrit à Robert Choquette, un mois après la réfutation d'Edmond Léo :

> Je venais de recevoir un article du *Devoir* dans lequel certaines idées de mon étude sur votre volume étaient attaquées, et j'étais à élaborer une réponse. Je viens de l'adresser au *Devoir*, et si vous surveillez les prochains numéros, vous pourrez, je pense, l'y lire quelque jour, car je ne présume pas que M. Bourassa me refuse son insertion. Vous n'êtes nullement en cause, naturellement, dans cette polémique, mais elle vous intéressera sans doute par son objet même, parce qu'elle débat des principes de la première importance pour l'artiste qui veut savoir ce qu'il fait et où il va. (1er mars 1927)

Comme l'écrira beaucoup plus tard Choquette, « *Le Devoir*, sous divers prétextes, ne publia pas la réponse de Dantin et il n'en fut plus question entre lui et moi jusqu'à juillet 1928. Dans l'entretemps, j'avais écrit un roman, tâté du journalisme à la *Gazette*, réalisé une exposition de manuscrits de nos auteurs vivants et trépassés, et maintenant j'étais directeur littéraire de la *Revue moderne*[21]. » En quête d'articles pour ladite revue, c'est lui qui relance Dantin :

> L'autre jour, dans la rue, je me suis souvenu tout à coup de votre article sur la *Morale + la Beauté*. Pardonnez une faiblesse à ma mémoire, mais qu'est-il advenu de cet article ? Ma revue lui tend les bras, s'il n'a pas encore vu le jour. S'il a été publié, me diriez-vous dans quelle feuille ? Ce travail compte sûrement parmi vos meilleurs. S'il est impossible, pour une raison ou pour une autre,

21. ÉCF, p. 152.

> que nous publiions ce travail, n'auriez-vous rien d'autre dans vos cartons ? (13 juillet 1928)

La réponse ne se fait pas attendre :

> Est-ce que vraiment vous publierez l'article sur l'*Art et la morale*, vous exposant ainsi aux mines sévères des puritains ? Si vous l'osez, je vous en donne ma permission, et vous inclus l'article, avec trois mots préliminaires qu'il conviendrait de lui ajouter. Notez bien que ma thèse est non seulement juste, comme l'admettra bien tout artiste, mais *techniquement orthodoxe*, et qu'elle a les réserves et les distinctions qui la feraient passer devant l'Inquisition elle-même – c'est pour cela, en somme, que je vous la confie : si elle était vraiment hérétique, je ne voudrais pas vous attirer des tracas, peut-être des foudres. Malgré tout, elle va bien plus loin que nos petits esprits ne voudraient admettre, ou dire tout haut tout en l'admettant. (15 juillet 1938)

« L'envoi de votre article sur l'*Art et la Morale* m'a fait danser toute une soirée » (29 juillet 1928). Choquette ajoute qu'Edmond Léo est entretemps décédé, et qu'il faudra faire quelques ajustements à l'article.

SEPTEMBRE 1928 : LA RÉPONSE DE DANTIN

Dantin réplique à feu Léo / Chaussegros, sans le nommer, dans un article reprenant le titre « L'art et la morale » (*La Revue moderne*, 15 septembre 1928).

Il n'est pas question pour Dantin de reculer sur ses principes. « Un article récent[22] que le *Devoir* a publié attaque certains passages de mon étude critique sur les poèmes de Robert Choquette. Il le fait avec dignité, mesure et apparence de raisonnement, ce qui est agréable à constater. » Mais la position demeure ferme : la beauté morale ne doit pas être le critère unique de toute beauté. Dantin persiste à séparer la beauté esthétique de la beauté morale : « Des tortures qu'il implique, de la plainte cruelle

22. Dantin aurait certes pu enlever le mot « récent ». Toutefois, son article est accompagné d'un encadré faisant allusion à la « mule légendaire de Daudet [qui] garda son coup de pied sept ans ; j'ai dû, bien à regret, garder le mien plus d'une année, un journal qui m'avait attaqué ayant refusé ma réponse ».

qu'il exhale, l'art tirera un frisson esthétique [...]. » Quoi qu'on en dise, il y a des péchés lyriquement beaux.

Dantin va même jusqu'à prétendre que la censure catholique, que l'Index reconnaît la beauté artistique du laid. Supposons un orfèvre, dit-il, qui cisèle un crapaud dans l'or d'un vase. La laideur, le mal se voient alors « transfigurés au prisme de l'art[23] ». « Autrement, pourquoi les mauvais livres seraient-ils dangereux ? Pourquoi tant de chefs-d'œuvre de la littérature française seraient-ils à l'*Index* ? » C'est par là reconnaître qu'il y a de beaux vices. Se plaçant, comme il le fera toute sa vie, « sur le pur terrain esthétique », Dantin conclut :

> Ainsi, il ne s'agit pas de savoir si la morale est au-dessus de l'art, si elle a la mission de le guider, de le régenter, de le soumettre à la censure ; si l'artiste est tenu de la servir, en lui sacrifiant au besoin ses conceptions les plus brillantes ; s'il faut arborer la maxime : « L'art pour le bien », ou cette autre : « Périsse l'art plutôt que la morale ». Je n'ai voulu ni fait cette enquête ; je la laisse à débattre aux moralistes. Mais par contre, de grâce, quand il s'agit de définir et de délimiter le beau, que les moralistes nous laissent tranquilles.

Quelles ont été les suites de cet article ? Le 17 octobre 1928, Choquette les décrit ainsi à Dantin :

> Votre article de l'*Art + la Morale* a causé quelque bruit + de vives discussions dans plusieurs cercles. Les journaux, par contre, ont fait les morts. J'ai reçu des félicitations de M. [Oswald] Mayrand (*La Presse*) + de deux personnages du *Canada*. *Le Devoir* que j'aurais voulu aiguillonner n'a pas soufflé un mot. C'est moi-même qui suis allé présenter les premiers exemplaires avec mes compliments, au directeur de ce journal. La démarche m'amusait.

Le polémiste s'en réjouit :

> Depuis que vous avez imprimé cet essai « dangereux » sur l'Art et la Morale, j'ai été curieux de savoir quelle réaction il avait produite, et j'ai eu l'intention de vous le demander. Votre lettre m'a donc fort

23. Cette position se traduira dans ce vers du poème « Optimisme » : « Et toute fange est d'or quand le soleil se lève », qui donnera lieu à une petite polémique, présentée au chapitre 7.

> intéressé en me le disant. Il est excellent qu'il ait soulevé des discussions : les idées ne percent et ne s'élargissent qu'à ce prix. Mais après tout, comme je l'avais prévu, il ne vous [a] attiré, n'est-ce pas, aucune foudre ? C'est que j'étais sûr, à force de *distinguos*, d'y être resté orthodoxe, tout en frisant nombre d'hérésies. Et le *Devoir* n'a rien répondu parce que, au fond, je crois, il n'y avait rien à répondre. N'est-ce pas un bon point gagné pour l'art que de l'avoir dégagé de cette servitude envers un élément qui lui est étranger, d'avoir prouvé son indépendance au moins intrinsèque de tout ce qui n'est pas, purement et simplement, le Beau ?... (20 octobre 1928)

Mais le rideau n'est pas pour autant tiré sur la question. Cet article hantera Dantin jusque dans les années 1930. On verra au prochain chapitre les tribulations éditoriales de son volume de critiques, que l'éditeur Louis Carrier finit par abandonner pour des motifs pécuniaires. Dantin écrit alors à Alfred DesRochers, en février 1930, que son article sur l'art et la morale, qui en fait partie, aggrave les difficultés à trouver un éditeur :

> Et mon bon ami Jules-Édouard Prévost va devoir colporter le manuscrit parmi les autres éditeurs, qui n'en voudront probablement pas à cause de ce damnable article sur « l'Art et la morale » qui en fait partie. Carrier lui-même voulait faire deux éditions, l'une *avec*, l'autre *sans* l'article !... Toute cette peur pour un exposé non seulement très modéré, mais *strictement orthodoxe*, et que j'ai offert de soumettre à l'abbé Maurault pour bien élucider ce point ! Mais il ne suffit pas de satisfaire l'orthodoxie ; il faut calmer encore la bigoterie puritaine.

Alfred DesRochers confirme des peurs semblables chez Albert Lévesque, mais surtout pour les contes et en particulier « Le Risque », et à cause du fait que l'éditeur est déjà lui-même surveillé par les autorités religieuses: « […] il est constamment menacé d'une dénonciation ». (17 mai 1930) Lévesque acceptera toutefois la publication du recueil *Gloses critiques* en 1931, sans y retrancher ni l'article incriminable ni « Le risque ».

Cette prééminence de la morale sur l'art sera fondement de la future revue *Lectures* (1946-1966) des Éditions Fides, réitérée dans *La morale amie de l'art* (1948), d'Eugène Lefebvre. L'art ne s'affranchira véritablement de la morale catholique qu'à la fin des années 1950 ; on assistera alors à une

judiciarisation du littéraire au moyen de la loi sur l'obscénité (1959[24]). Mais surtout, au milieu des années 1920, Louis Dantin demeure l'un des rares critiques à avoir revendiqué aussi ouvertement la nécessité d'un art libre, porteur des exigences de l'art pour l'art du *Nigog* (1918) et champion de l'autonomisation à venir des lettres à l'égard du pouvoir clérical.

1927 (15 MAI) : LA MORT DU PÈRE

Louis-Alexandre Seers « était un homme tout d'une pièce, intransigeant, à cheval sur ses principes et rancunier[25] ». Ce portrait n'étonne pas, après sa réaction aux frasques religieuses d'Eugène en Belgique et, surtout, la rencontre catastrophique entre lui et son fils, en 1909. Il peut arriver, sans doute, que la mort d'un parent soit une libération partielle, pour quelque raison que ce soit ; dans le cas présent, il est permis de le soupçonner.

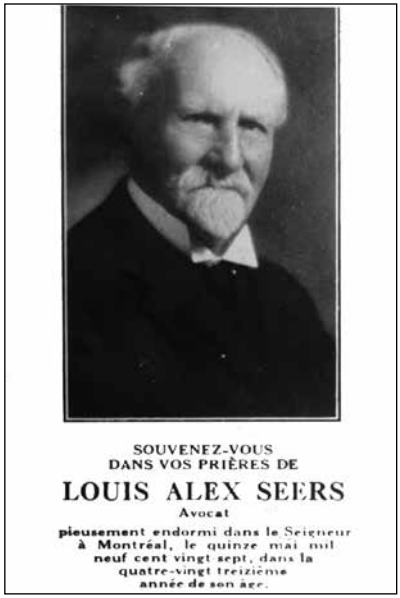

1 – Carte mortuaire de Louis-Alexandre Seers

Tout d'abord, cette mort, le 15 mai 1927, confirme, comme s'il le fallait davantage, l'abysse qui sépare le père du fils. Rappelons-nous qu'Eugène Seers avait accepté que son père cédât à la congrégation sa part d'héritage pour l'établissement de la communauté au Canada. Pourtant, ce très riche père aurait pu à sa mort donner à Eugène, en tant qu'un des trois enfants vivants, une part de beaucoup supérieure que ce qui a été calculé en 1890.

24. Pierre Hébert, « De la soutane étouffante à la toge libératrice ? […] », p. 93-122.

25. Notes de Nadeau, « Boismenu, le P. Léo », 19 mars 1946, FGN, 87. L'on ne m'en voudra pas de peu faire état de la mort de la mère, Héloïse, en 1917. La résonance de cette disparition n'a pas le même effet chez Eugène Seers que cette absence du père, et elle correspond à une année sans traces épistolaires chez Dantin.

Gabriel Nadeau maintient la version plus radicale, selon laquelle le fils aurait été déshérité : Eugène Seers « was more or less ostracized by his family. They were ashamed of him ! His father left a fortune estimated at $ 200.000 and all of it went to the two sisters. When his father died in 1927, Mr. Seers discovered that he had been disinherited[26] ».

Dans ce qui est presque assurément la dernière lettre d'Eugène à son père, on perçoit néanmoins de la part du fils une certaine bienveillance à l'endroit du nonagénaire – Louis-Alexandre est né en 1834. Mais pourquoi cette dernière lettre ? Il n'est pas impossible qu'elle soit consécutive à une ultime visite d'Eugène pour voir son père, et si tel est le cas selon le témoignage suivant de Robert Dickner, elle aurait eu lieu en décembre 1926. Le fils se serait heurté à un ultime refus, refus même de le voir : « Mon oncle maintient que Dantin est venu à Beauharnois, il ne peut dire l'année exacte, c'était la veille des Fêtes ; le vieux Seers était remarié et habitait dans la maison de John Elliot, il a refusé de voir son fils, le traitant de misérable[27]. » Ce rejet expliquerait pourquoi Eugène aurait reçu un peu plus tard une médaille religieuse du père :

> Je vous remercie de la médaille que vous m'envoyez. Je ne crois pas, cher père, vous avoir jamais refusé ce qui était vraiment en mon pouvoir de faire sur votre requête ; et ainsi je me ferai un devoir de porter cette médaille comme vous le désirez ; et j'ajoute volontiers et de tout cœur que si, par son influence ou toute autre cause, la Vérité m'était montrée autre qu'elle m'apparaît aujourd'hui, je ne lui offrirais pas un cœur obstiné et ne serais retenu par aucun orgueil de me mettre à sa suite en reconnaissant mon erreur. C'est la vérité que je veux avant tout, et que j'ai cherchée toute ma vie[28].

26. Gabriel Nadeau à Louis Crestin, 31 janvier 1963, FGN, 87. Du testament de Seers : « Je lègue à mes deux filles Berthe et Eugénie, tous mes biens meubles et immeubles sans exception […]. » (FGN, 87)

27. Robert Dickner à Gabriel Nadeau, 29 septembre 1968, FGN, 89. John Elliot était un de ses confrères avocats, dont il a épousé la veuve, Corine Pelletier, en 1917. Quant à Robert Dickner, de Beauharnois, il est le neveu de René Mayer, fils du notaire Joseph Mayer ; il entretient une correspondance d'une centaine de lettres et photos avec Nadeau jusqu'en 1976.

28. Eugène Seers à son père, 7 avril 1927. Lettre transcrite par Yves Garon, FGN, 82.

La *vérité*… maître-mot dans la vie du fils *non grata* ! Anticipons de deux années pour insister sur cette idée cardinale. Alfred DesRochers projetait d'écrire un drame, en 1929, sur Charles Chiniquy[29]. Dantin, qui partage une certaine affinité avec ce schismatique, sait combien le sujet est délicat :

> Et ce drame sur *Chiniquy* ! En voilà un sujet scabreux, et, comme dit l'anglais, *controversial* ! Il vous sera tout à fait impossible de ne pas prendre parti, et votre résumé me dit déjà que vous l'avez fait. Mais prendre parti (si du moins l'on veut faire une œuvre d'histoire et de justice) comme c'est difficile et risqué ! Allez-vous tout d'abord nier, dans les avatars de sa vie, la *bonne foi* de votre héros ? Si vous le faites, tout esprit impartial vous demandera de quel droit. Sans compter l'intrusion dans l'intime d'une âme que cela présuppose, il vous faut reconnaître que les preuves manquent complètement. (15 septembre 1929)

Il en profite pour mettre au cœur de sa vie cette recherche de la vérité qui se nourrit de doutes plutôt que de dogmes :

> Pour ma part, étant moi-même un hérétique, ma sympathie va à d'autres hérétiques ; sachant que j'ai moi-même pu perdre la foi en gardant entière ma bonne foi, ou plutôt à cause d'elle, je sais que la même aventure put arriver à d'autres ; je me demande où est l'orgueil, entre ceux qui doutent, se reconnaissant incapables de saisir la pleine vérité, et ceux qui se croient uniques et exclusifs dépositaires de vérités certaines… [J]'ai la confiance assurée, sinon d'avoir atteint le vrai, du moins d'apprendre mieux chaque jour *ce qu'il n'est pas*, et c'est la grande consolation qui reste à mon âme sincère.

29. « Charles Chiniquy est né le 30 juillet 1809 à Kamouraska. […] En 1851, il émigre dans l'État de l'Illinois pour veiller au salut des âmes d'une communauté canadienne-française installée là-bas, dans le comté de Kankakee. À Chicago, en 1856, même si son évêque interdit Charles Chiniquy, celui-ci continue à dispenser les sacrements dans son église. Puis il devient ministre presbytérien en 1859 et se marie avec Euphémie Allard. Après s'être brouillé avec son évêque, il quitte la prêtrise en 1860 et, avec certains de ses anciens paroissiens, fonde une nouvelle église. Il publie quantité de livres et écrits pamphlétaires contre l'Église catholique […], et prononce des conférences à travers les États-Unis, l'Europe et jusqu'en Australie pour dénoncer les maux du catholicisme. Il meurt à Montréal le 16 janvier 1899. » (*CDD*, p. 116)

L'ultime lettre à Louis-Alexandre Seers a peut-être avivé auprès du père un peu d'espoir ; et le fils était assurément sincère, qui écrira deux ans plus tard à DesRochers : « je respecte, j'admire même quiconque, croyant à l'Église et à son autorité, se fait un devoir de lui obéir. Être logique avec sa propre conscience, c'est, en somme, la moralité, l'honnêteté pratique pour chaque être individuel… » (29 décembre 1929)

« Quand le père de Dantin mourut, les PP du SS invitèrent Dantin au service que la Congrégation faisait chanter. Dantin remercia le supérieur, mais lui dit qu'il n'irait pas. D'ailleurs son père l'avait rejeté loin de lui, il y avait longtemps[30]. »

Et ainsi disparaît le Père. Le Père, oui, avec une majuscule, cette absence du Père, père divin, père biologique, dans une relation où l'on ne sait trop qui a abandonné qui, même si le Père devrait être là pour son enfant, cet enfant qui somme toute n'a fait que suivre sa conscience. Il faudra, en fin de parcours, prendre la juste mesure de cette « épaisseur du monde[31] » qui sépare les êtres, qui inflige l'abandon et l'exil, en particulier ce reniement du Père.

Coïncidence, peut-être, mais il n'en est pas moins intéressant de lire le conte « Printemps », paru le 24 juin 1927 dans *L'Avenir du Nord*, dans le contexte de cette année de deuil paternel. Il s'agit de l'un des très rares textes de Dantin où « tout va bien », entièrement euphorique. Arthur Limoges, en une belle journée de printemps, « pénétré de cette exubérance de vie », décide de ne pas entrer au travail à la fabrique d'allumettes, travail aliénant. Au moment de prendre le tramway, il croise Angélina Clément ; elle aussi décide de ne pas aller travailler et tous deux se baladent allègrement dans la ville, toute la journée durant. On s'attendrait à un conflit quand Angélina croise inopinément son patron ; mais celui-ci s'est aussi permis une escapade ! Plus encore, à la recherche d'un jardinier et d'une ménagère, il les embauche tous les deux : « eux ne savaient plus à présent si c'était le printemps qui chantait en eux, ou leur amour, ou leur jeunesse ». (43)

30. Notes de Nadeau, « Boismenu, le P. Léo », 19 mars 1946, FGN, 87.

31. Dans le conte « Sympathies », p. 91.

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que la mort du Père est un printemps... Mais il est fort intéressant de remarquer que le patron, que la figure d'autorité, au lieu de condamner, accueille les deux jeunes, et en particulier son employée Angélina, non seulement en ayant fait une escapade comme eux, mais aussi en les prenant sous son aile. Une telle bienveillance n'est pas si commune dans l'œuvre de Dantin[32], et elle exprime peut-être en creux le fantasme du Père absent/présent.

1928 : ROSE CARFAGNO, « FILLE BRUNE AUX FRÊLES APPAS »

> « Dr. Nadeau if there is a book to be written abour Mr. Seers and I, etc., write it now so I can enjoy reading it. Please don't wait till I'm deceased from this world. »
>
> Rose Carfagno à Gabriel Nadeau, 8 octobre 1961

Pour Fanny, *Chanson javanaise* (1930) ; et pour Rose Carfagno, *Chanson citadine* (1931) : nous aurons le loisir de découvrir ces poèmes bientôt. Mais à nouveau, voyons les événements qui ont conduit Dantin à créer cette deuxième de trois « chansons », *Chanson citadine*.

Rosaire Dion-Lévesque connaissait Rose Carfagno (1915-1970), l'ayant rencontrée « une ou deux fois[33] » chez Dantin. C'est à sa suggestion que le père Garon, à l'époque de son mémoire de maîtrise, écrit à Rose pour avoir « first hand information concerning Mr. Eugène Seers, on whom I am actually doing scholarly research in view of a book » (3 avril 1956[34]). Garon lui rend visite, rappelle Nadeau : « N'a pas retourné et n'a jamais écrit, même pour la remercier. Son premier mot, en arrivant,

32. Le conte « Tu tousses ? » fait aussi belle figure d'exception, véritable utopie humaniste (*La Revue moderne*, 15 septembre 1921, p. 11-14).

33. Louis Dantin à Rosaire Dion-Lévesque, 16 juin 1941 : « Un petit changement est survenu récemment dans mon existence. Un cours imprévu de circonstances m'a procuré *une ménagère*, ou plutôt une hôtesse ! et je vous donne en mille de deviner qui elle peut être : mon ancienne amie Rose, que vous avez une ou deux fois entrevue, si je ne me trompe ! » D'où l'on voit que Rose Carfagno aura été présente, en fin de compte, dans toute la vie de Dantin à partir de 1928…

34. Toutes les références au sujet de Rose Carfagno, sauf exception, proviennent de FGN, 88.

fut [à Rose] : "Vous pouvez tout me dire. C'est strictement confidentiel". Elle fut si surprise par cette entrée en matière qu'elle répondit tout juste à ses questions[35]. » Garon devait savoir à tout le moins que Rose et Eugène Seers avaient entretenu quelque relation ; mais il en ignorait assurément toute la hardiesse. Cette liaison ne sera entièrement dévoilée que grâce à la correspondance entretenue entre Rose et Nadeau du 8 juin 1961 jusqu'au 1er juillet 1969, comme ce fut le cas pour Florence Crawford, à la faveur ici d'un échange de quelque 85 lettres, plusieurs comptant quatre ou cinq feuillets[36]. Le 10 janvier 1970, Rose entrera dans un « semi-coma » à la suite d'un cancer et, si je n'ai pu retrouver la date exacte de son décès, il n'est pas imprudent de dire que ce fut en janvier ou en février 1970[37].

2 – Rose Carfagno

Au dos, par Gabriel Nadeau : « Photo prise avant son mariage. À 18 ans. (Don de Rose C. 20 juin 1961.) »

Florence Crawford parlait d'Eugène et de Louis tels Docteur Jekyll et Monsieur Hyde. Rose, elle, ne fait pas cette dichotomie ; toutefois, c'est Monsieur Hyde qu'elle a surtout connu, elle aussi, dans la mesure où, comme le disait Florence, c'est Louis qui lui procurait du plaisir, bien loin du banal Eugène.

35. Nadeau, notes, 20 juin 1961. Dans le FGN, 88, se trouvent 1) des certificats concernant Rose Carfagno ; 2) des photographies ; 3) une correspondance entre Rose et Nadeau ; 4) des notes, comme ici, prises par Nadeau à la suite de visites chez Rose Carfagno. La date indique celle de la visite. Rose a détruit les lettres de Nadeau. (20 avril 1961)

36. À l'époque, Rose a aussi vu Nadeau : « I have seen you quite a few times on Montgomery St. I do recall. I would be sitting on the couch, while you and Mr Seers would be talking in French. » (19 février 1962)

37. George Saughnessy à Gabriel Nadeau, 28 janvier 1970.

« Le 23 juin, une fillette se présente chez lui dans la veillée pour vendre des billets de loterie. Elle n'a que 13 ans ; son nom est Rose. Cette enfant grandira et deviendra femme sous ses yeux, et l'accompagnera jusqu'à la tombe[38]. » Cette première rencontre entre *Mr. Seers*, comme elle le nomme dans ses lettres, et Rose Carfagno a en effet eu lieu un samedi du mois de juin 1928. La très jeune adolescente frappe à la porte de Dantin. Ils s'assoient, causent : « When I first met Mr. Seers he asked me to visit him. » (12 août 1961) « I met him on a Saturday night, and I went there about three times a week » (9 août 1961), « after dark » (12 août 1961). Mais jamais le dimanche… Leur premier contact sexuel a lieu dès la deuxième visite ; et Rose n'est pas une ingénue, ayant déjà eu des relations sexuelles dès l'âge de dix ans[39].

Leurs liens dureront jusqu'à la mort de Dantin : « I continued to see him through my married life and till death took him. » (12 août 1961) Son amant, on le sait déjà, « seemed to have a passion of caressing women » (24 juillet 1961) : ton corps est la chapelle… Je dis « amant », même si leurs relations ne comportaient ni masturbation ni pénétration (12 août 1961) ; que des caresses de toutes sortes. Et Rose de le reconnaître : « I must say I enjoyed every minute of it » ; (9 août 1961) « I never refused him from there » (12 août 1961). « I wanted more of it. » (20 avril 1961) Ils sortent ensemble, vont au théâtre : « I went eveywhere with him before my marriage[40] and continued on while I was still married. » (9 septembre 1961) *Still married* : le plus parlant des événements qui révèle autant la singularité que la durée de la relation entre Rose et Seers est le suivant. Pour Noël 1937, Eugène ira dîner dans la famille de Rose, avec mari et enfant. Il écrit ce qui suit à Germain Beaulieu, le 22 décembre :

> En attendant, ma vie n'est pas sans distractions, et même sans aventures, qui l'empêchent de verser dans le prosaïsme total. Vous ne soupçonnez guère en moi un élément bohème qui pourtant s'est fait jour dans toute mon existence ; même si tard il ne parvient pas à

38. Gabriel Nadeau, *Dantin parmi les Nègres* […], p. 89.

39. « I had sex when I was ten years old. » (12 août 1961)

40. Elle se marie en 1934 (20 avril) et a une fille en août de la même année (16 décembre 1961).

> s'endormir complètement : il rêve du moins qu'il veille, et, sans que je le cherche, presque malgré moi, il m'entoure de figures intéressantes et curieuses. Ainsi, vous ne croiriez jamais que la petite héroïne de ma *Chanson citadine*, restée pour moi une gentille amie depuis des années ; mariée depuis heureusement, et ayant fait entrer dans mon amitié son mari et toute sa famille, m'invite demain, Noël, à dîner, et que d'avance je suis sûr d'une très charmante réunion, où tout le monde me fera fête, y compris la petite fille de l'originale petite fille qui, elle aussi, m'aime beaucoup !... Voilà de ces choses, il me semble, qui ont une poésie et qui n'arrivent pas tous les jours.

Rose sait que Louis Dantin a écrit pour elle *Chanson citadine*, mais le contenu lui demeure inconnu : « Yes I would appreciate a copy of *Song of the City*, écrit-elle à Nadeau. He never did translate it for me. He said that it would shock me. »

J'évoque cet épisode parce qu'il est essentiel pour comprendre cette *Chanson citadine*, qui sera publiée en 1931 ; et aussi, certes, parce qu'il ajoute à l'importance de la femme dans la vie de Louis Dantin. D'ailleurs, la même année que Rose réapparaît Charlotte…

1928 (15 NOVEMBRE) : LE RETOUR ÉPISTOLAIRE DE CHARLOTTE BEAUFAUX

À Bruxelles, au début des années 1890, Charlotte allait voir son frère Alphonse, et c'est ainsi que le père Seers était jadis « entré dans la famille ». Le prétexte de Charlotte, si l'on peut dire, pour écrire à Eugène Seers trois décennies plus tard est l'état de santé délabré de son frère : « son cas est désespéré » (15 novembre 1928). Croyant Eugène toujours à Montréal, à ce que lui a dit Alphonse, elle écrit au couvent de l'avenue Mont-Royal. Elle ajoute, dans cette même lettre : « Et vous, mon plus fidèle et mon meilleur ami, je serais si heureux [*sic*] d'avoir de vos nouvelles. » Elle lui rappelle ces vers qu'il a écrits dans son album, le 30 avril 1893 :

> Le monde est un lac agité
> Où par tous les vents emportés
> Tout s'efface, comme un mirage

> Tout hormis l'amitié
> Éternel défi des orages.

Alphonse décède le 18 novembre, et c'est seulement le 20 janvier 1929 que s'amorce la touchante correspondance entre Lotte – ainsi signe Charlotte – et Eugène, correspondance composée de quelque 45 lettres substantielles, de cartes postales et de photographies[41]. La joie des retrouvailles scripturaires est débordante :

> Mon grand aimé !
>
> J'ai reçu à 9 heures cette chère lettre si impatiemment attendue. Avec quel bonheur je l'ai dévorée et combien je l'ai relue et embrassée, après tant d'années ! Une lettre de toi ! Ce cher portrait, je l'ai couvert de baisers et de larmes ! Jamais, mon Eugène, je n'ai oublié l'ami le plus sûr de ma jeunesse…

Avant son mariage en 1902, elle a tenté en vain de lui écrire. Elle recevait de lui *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* et dévorait les « poésies signées Serge Usène ». Et maintenant, cette première lettre de lui, elle l'a lue à son mari qui connaît leur histoire ; plus encore, s'il veut venir à Bruxelles, ils l'accueilleront à bras ouverts. Heureuse dans son mariage, Charlotte écrit pourtant : « malgré mon mariage et mes enfants j'ai toujours vécu en pensée avec toi ». Elle signe « Ta petite Lotte »… Dans la lettre suivante (21 janvier 1929), elle réitère l'invitation de venir à Bruxelles. Plus encore : son mari joint une courte lettre à la sienne, s'adressant à Eugène par « Mon cher ami », et lui fait la même proposition, « notre logis vous est ouvert ».

Si les lettres de Charlotte ne se sont pas rendues, après le départ d'Eugène pour le Canada, c'est qu'« on les brûlait sans te les avoir données en riant peut-être de moi » (22 janvier 1929). À l'époque, en 1894 donc, on avait dit à Charlotte que Seers allait voir son père mourant « et que tu reviendrais dans quelques mois ». On se rappellera avoir croisé le père Jarlan, qui était à Paris à ce moment : « Le Père Jarlan (Dieu ait son âme) avait écrit une lettre terrible à maman pour critiquer notre conduite.

41. Charlotte ayant épousé Fernand Henrion en 1902, c'est à ce nom que se trouve cette correspondance à BAnQ. Nous n'avons pas les lettres d'Eugène.

Ensuite nous avons reçu une lettre de lui nous disant qu'il valait mieux que tu restes là-bas […]. » C'est dans sa lettre du 21 février qu'elle dit sa déception de ce que, finalement, il ne revienne pas en Belgique[42].

« CHANSON FUNÉRAIRE » : LES FEMMES DANS LA VIE D'EUGÈNE SEERS/ LOUIS DANTIN

> « Lately, I have set in a sort of dirge the story of my inner life, and given the title: "Funeral song"[43]. »

Des nombreuses relations amoureuses que Louis Dantin a connues dans sa vie, trois se démarquent nettement : avec Charlotte Beaufaux, en 1894 ; avec Fanny, de 1922 à 1924 ; et avec Rose Carfagno, de 1928 jusqu'à sa mort, survenue en 1945. Il les pleure toutes les trois dans le poème « Chanson funéraire », que je n'ai pu dater, outre ce qui est dit dans cette lettre du 2 juillet 1936 à Stanley ; le poème a paru dans *Poèmes d'outre-tombe*[44].

D'abord Charlotte:

> Fraîche fille de Wallonie,
> Dont le rire perlait comme une symphonie,
> Et par qui je connus, grisé,
> La douceur du premier baiser:
> En gestes innocents
> Tu me jetais l'appas de tes seize ans,
> Et sous ton jeune amour
> Craquaient les murs de ma funèbre tour.

Puis Fanny:

> Hormis toi, fatalement unique,
> Brune almée, chaude fleur d'Afrique,

42. Dans le reste de la correspondance, Charlotte raconte divers événements de sa vie à Eugène.

43. Dantin à Stanley Fields-Johnston, 2 juillet 1936, FGN, 96.

44. *Poèmes d'outre-tombe*, p. 56-61.

Qui fis passer un court midi
Sur mes jours engourdis.
Tu as franchi l'ultime porte,
Vraiment, ah! vraiment morte,
Et je m'enveloppe de ton linceul,
Te gardant à moi seul.
Au grand silence où tu reposes
Se penche la prière des roses
Et tu sens, sur ton lit étroit,
Mon cœur mort serré près de toi.

Enfin Rose:

Troublante troublante enfant,
Dont je n'ai pas bien su vraiment
Si j'étais le père ou l'amant,
Mais dont l'œil noir et les demi-caresses,
Passés, lancinent ma détresse.

Mais ne nous y trompons pas : il n'est pas seulement question des amours féminines dans ce très beau poème. C'est toute une vie qui s'y exprime, « Toutes ces morts qu'il faut mourir ! » :

Toutes ces tiges saccagées,
Chacune un battement, une pensée,
Un amour, un jet de notre être,
Broyées sous les verglas épais,
S'obstinant à renaître
Pour un printemps qui ne luira jamais ! (56)

« Et l'on s'exile de ceux qu'on aime tendrement, / Pour avancer vers la mince lumière » (58).

Dans son analyse de « L'œuvre poétique de Louis Dantin », Paul Beaulieu décrit avec grande perspicacité ce poème :

> je ne sais rien de plus puissant et de plus personnel que « Chanson funéraire » dans laquelle se déroule une évocation vibrante de l'expérience douloureuse de Dantin. Une nature affective se trouve aux prises avec le conflit qui oppose deux tendances, l'une de fidélité à un idéal et l'autre animée par l'attirance irrésistible de la passion charnelle. Ces deux forces, en apparence contradictoires, qui auraient dû se compléter, sont tour à tour victorieuses, sans que jamais l'une ne réussisse à dominer l'autre d'une façon décisive ni à s'intégrer harmonieusement. C'est ce dualisme qui est au nœud du problème de Dantin. Combien pathétique est cet appel à la mort, dans l'espoir qu'elle lui apportera peut-être la paix. Après un sursaut de révolte contre le sort qui a désorienté toute sa jeunesse […][45].

Cette appréciation esquisse la ligne de force de cette biochronique : une tension non résolue – mais doit-elle l'être ? – entre Pauline et le matou, entre Eugène et Louis, entre le mysticisme de la Vérité et celui du corps. Mais je n'y vois pas tant un problème qu'un nœud gordien qui, malgré sa complexité, n'appelle pas à être dénoué ; il attache Dantin à la vie.

Plus aucune femme ne prendra autant de place que les trois évoquées dans « Chanson funéraire » ; et, sans pour autant y voir un rapport de cause à effet, Louis Dantin sera happé à partir de la fin des années 1920 par de nombreuses correspondances, articles de critique et ouvrages (poésie, critiques, contes), sans parler de son roman *Les enfances de Fanny*, qu'il commencera à écrire au milieu des années 1930. En outre, nous le savons, Florence restera dans les parages de manière sporadique ; Rose accompagnera « Mr. Seers » jusqu'à la fin ; et voici que Charlotte, pour sa part, est réapparue presque inopinément en 1928 à la faveur d'une correspondance qui durera jusqu'au 8 janvier 1945… *Chanson javanaise* (1930) et *Chanson citadine* (1931), pour Fannie et Rose, solenniseront ces amours, de manière à peine cryptée, pour un lectorat choisi. Mais avant cette nouvelle décennie, Louis Dantin s'installe plus que jamais, et de manière définitive, dans une forme de vie publique, à l'âge de 65 ans. Aux âmes bien nées, la valeur attend parfois le nombre des années.

45. Paul Beaulieu, « L'œuvre poétique de Louis Dantin », p. 91.

Chapitre 6

1928-1932
L'avènement du critique

Yves Garon a bien raison de relever, au tournant des années 1930, « l'intérêt que suscitait Dantin au Canada littéraire[1] ». Nombre d'écrivains commencent à lui soumettre régulièrement qui des projets, qui des manuscrits. Dantin a déjà signé, de 1898 à 1929, 101 textes dans des journaux et revues du Québec : 15 contes, 32 poésies et 54 articles de critique, en plus des préfaces à *Émile Nelligan et son œuvre* et à Jovette Bernier, *Tout n'est pas dit* ; il en reste encore plus à venir. Son nom est reconnu, et il le sera encore plus : s'ajoutera une production soutenue de neuf livres et de cinq brochures entre 1926 et 1936, de quelque 300 articles de même que plusieurs nouvelles correspondances importantes.

En ces années fastes, le parcours éditorial tortueux qui mènera Dantin chez le principal éditeur littéraire du début des années 1930, Albert Lévesque, vaut d'être examiné de près, en raison entre autres de la position délicate dans laquelle cet éditeur se trouvera en publiant un auteur souvent peu orthodoxe. Ces années productives en ouvrages le sont aussi en nouvelles correspondances ; Dantin est plus que jamais le critique recherché, en particulier pour sa « critique intime », ce que l'on

1. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 75.

examinera en second lieu. Mais la visibilité vient avec ses problèmes : Claude-Henri Grignon aura maille à partir avec Dantin autour du sujet de l'existence ou non d'une littérature canadienne. C'est aussi durant ces quelques années que certains tentent – en vain – de le ramener au Canada : Louvigny de Montigny, Alfred DesRochers et Athanase David, aidés de Jules-Édouard Prévost[2]. Mais, au moins, plusieurs ont l'occasion de rencontrer Dantin lors de sa première visite à Sherbrooke, le samedi 30 août 1930 ; il fera une seconde visite le 18 juillet 1931. Enfin, après Grignon, c'est avec Albert Pelletier que les escarmouches se suivront ; cette relation avec Pelletier est d'ailleurs des plus paradoxales.

1928-1930 : TRIBULATIONS ÉDITORIALES, DE CARRIER À BEAUCHEMIN À ALBERT LÉVESQUE

1928 : UN PREMIER LIVRE DEPUIS 1904. LES TERGIVERSATIONS DE L'ÉDITEUR CARRIER

J'ai fait état des nombreux livres et brochures publiés par Dantin entre 1926 et 1936. Voici la mesure de ces années productives :

- 1926, la 2e édition d'*Émile Nelligan et son œuvre*, à l'insu de Dantin
- 1928, *Poètes de l'Amérique française,* 1re série*
- 1930, *La vie en rêve** ; *Chanson javanaise* et la brochure *Le mouvement littéraire dans les Cantons de l'Est*
- 1931, *Gloses critiques** ; *Chanson Citadine*
- 1932, *Le coffret de Crusoé** ; *Chanson intellectuelle* (et, bien sûr, la 3e édition d'*Émile Nelligan et son œuvre*, également à son insu)
- 1934, *Poètes de l'Amérique française**, 2e série
- 1935, *Gloses critiques**, 2e série
- 1936, *Contes de Noël** ; la brochure *L'invitée. Conte de Noël.*

*: indique des recueils.

2. Voir Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 75-77.

Depuis *Émile Nelligan et son œuvre*, le premier livre publié par Dantin est donc *Poètes de l'Amérique française – Études critiques*, chez Louis Carrier & cie / Éditions du Mercure en 1928. Il rassemble 16 critiques, dont quelques-unes ont été abordées ici : sur Alphonse Beauregard, Paul Morin, Robert Choquette et l'*Anthologie des poètes haïtiens*, entre autres. L'année suivante, le 27 février 1929 plus précisément, Prévost écrit : « Je compte bien que vous recevrez sous peu un rapport de la vente de votre livre. Ne manquez pas de me tenir au courant, car, au besoin, je verrai M. Carrier lui-même. » Mais c'est un éditeur en déclin qui tergiverse ainsi[3]. De plus, un deuxième volume se prépare, de critique sur des œuvres en prose cette fois, ce qui réjouit Prévost : « Je suis tout heureux que vous pensiez à publier un autre volume de critiques », ajoutant que « [s]i la maison Carrier ne peut vous éditer, nous verrons ailleurs ». (23 avril 1929) Puis tout semble s'arranger : « M. Carrier m'a écrit qu'il était prêt à conclure un arrangement avec vous pour la publication d'un autre volume de critique. J'en suis heureux, car vous m'avez écrit que tel était votre désir. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis à votre entière disposition pour vous servir d'intermédiaire et vous faciliter de toutes manières la conclusion d'un contrat avantageux. » (20 mai 1929) Cependant, les redevances pour *Poètes de l'Amérique française* tardent : « Le 1er juin, M. Jean Chauvin m'a écrit qu'il regrettait le retard apporté dans le rapport de la vente de votre livre. Il ajoutait que si je ne l'avais pas reçu dans une quinzaine, il m'avisait d'écrire directement, à ce sujet, à M. Paul Gouin, le président de la maison Carrier. J'écris donc à M. Gouin aujourd'hui même. » (17 juin 1929)

L'auteur reçoit une bien minime somme, mais tout de même :

> M. Gouin m'a envoyé une copie du fameux rapport de la vente de votre livre. / Comme vous je trouve la souris bien petite… / Toutefois, la vente de votre livre est loin d'être un insuccès. 657 exemplaires vendus en 3 mois[4], c'est beau, chez nous. / Mais le pourcentage est si léger sur le fruit de la vente ! / M. Gouin me dit qu'il attend le manuscrit de votre prochain livre. / Je vous répète que je suis à votre

3. *HELQ I*, p. 298.

4. Sur un tirage de 3000 (*HÉLQ I*, p. 298).

> disposition pour surveiller et conclure en votre nom un nouveau contrat avec la maison Carrier. / Ce retard me paraît étrange et me désappointe. (Prévost à Dantin, 23 août 1929)

La procrastination éditoriale se poursuit néanmoins en ce qui concerne le prochain volume de critiques : « Malgré plusieurs tentatives, je n'ai pu rejoindre ni M. Carrier ni M. Paul Gouin au sujet de votre nouveau contrat. Le temps du [illisible] est maintenant fini et j'espère rencontrer bientôt l'un ou l'autre de ces messieurs. / Les études que vous m'avez envoyées formeront un volume fort intéressant. Je suis absolument de votre avis touchant l'*Art et la Morale*[5]. J'en causerai sérieusement avec les éditeurs. » Les tergiversations se poursuivent : « J'ai revu M. Louis Carrier, il y a quelques jours. Il m'a répété ce que je vous ai déjà écrit : qu'il sera plus avantageux de publier votre volume au cours de l'hiver plutôt qu'à l'automne, car un autre livre de critiques littéraires est en ce moment publié par la maison Carrier. » (9 octobre 1929) Puis, le 9 novembre : « J'irai voir Carrier prochainement. Il est à New York depuis deux ou trois semaines. Je veux conclure le contrat qui vous concerne, avant la fin de l'année. »

1929-1930 : DE CARRIER À (PEUT-ÊTRE) BEAUCHEMIN

Le 28 décembre 1929, Prévost semble désormais avoir l'heure juste sur la situation de Carrier : « Je n'ai pas de bonnes nouvelles à vous donner de la maison Carrier. Au cours de relations que j'ai eues avec cette maison en vue de la publication d'une vie du curé Labelle, j'ai été trompé dans mon attente. Je crois que cette maison a une situation financière embrouillée. » L'« agent littéraire » explore donc une nouvelle avenue : « Nous faisons éditer la *Vie du curé Labelle* par la librairie Beauchemin, les éditeurs pourraient peut-être publier votre livre s'il est définitif que la maison Carrier ne le fera pas. » Puis, le 17 janvier 1930 :

> Puisque vous n'y voyez pas d'objection, je soumettrai le manuscrit de votre volume projeté à la librairie Beauchemin. Si cette maison

5. Cet ouvrage est *Gloses critiques*, qui paraîtra en 1931 ; quant à ce chapitre sur « L'art et la morale », nous savons déjà quelle place problématique il occupe dans l'œuvre.

> refuse de le publier à cause de vos idées sur l'*Art et la Morale*, je me tournerai du côté du *Soleil*, de Québec. Il reste à savoir si l'on pourra publier le volume aux mêmes conditions que Louis Carrier. Sur ce point, j'ai plus d'espoir en la maison Beauchemin qu'au *Soleil*. Car cette librairie a un grand débouché pour écouler les livres qu'elle édite, ce qui la justifierait de se charger de tous les frais de la publication de votre livre.

De son côté, Dantin confie quelques jours plus tard (1er février) ces tribulations éditoriales à DesRochers :

> Ce que j'aimerais faire un jour, si je le pouvais, serait de recueillir ensemble les quelques contes et histoires que j'ai publiés et d'en faire tout un volume[6]. Ainsi ces petits riens se supporteraient les uns les autres. Mais où trouver un éditeur qui prendrait la chose à ses risques ? J'ai à présent un second volume de critiques[7] prêt pour l'impression et que Carrier avait accepté de publier. Mais voici cette maison en je ne sais quelles difficultés, et forcée, paraît-il, de renoncer à l'édition d'œuvres françaises.

DesRochers ne tarde pas à pousser à la roue. Le 3 février :

> Me permettez-vous de faire de mon côté des démarches pour la publication de votre deuxième recueil de critiques ? Je suis à peu près sûr qu'Albert Lévesque, *seul et unique propriétaire immobilier et moral* de l'Action canadienne-française, serait enchanté de lancer *Prosateurs de l'Amérique française* [*Gloses critiques*]. C'est un charmant type, qui s'arrache les cheveux pour trouver des auteurs intéressants à éditer et qui n'en peut trouver, à cause du relent de chapelle qu'a laissé dans l'établissement le groupe des esprits étroits qui fondèrent cette entreprise[8]. […]

6. *La vie en rêve*.
7. *Gloses critiques*.
8. En parlant de « relent de chapelle » et des « esprits étroits qui fondèrent cette entreprise », DesRochers vise Lionel Groulx et ses collaborateurs (Antonio Perrault et le docteur Joseph Gauvreau, entre autres) qui fondèrent la revue *L'Action française* en 1917, la maison d'édition La Bibliothèque de l'Action française en 1918, la Librairie d'Action française en 1919 et enfin la Ligue d'Action française en 1921. Aux yeux de DesRochers, *L'Action française*, revue de combat et de propagande qui se veut un lieu de débats intellectuels, est le véhicule de la doctrine d'un groupe nourri de culture romaine et française. (Voir Pierre Hébert, « Quand éditer c'était agir […] », p. 219-244.)

> Lévesque serait probablement enchanté aussi de publier vos contes, s'ils sont tous d'une moralité aussi irréprochable que celle de ceux que je connais.

Dantin d'accepter immédiatement cette intercession : « Dans mon éloignement du Canada et de ses éditeurs, et mon impuissance à faire moi-même les démarches nécessaires à la publication de mon volume, je vous serais, je vous assure, très obligé d'en causer avec M. Lévesque et de lui demander quelles conditions il pourrait me faire pour cette édition. » (5 février 1930) Mais le critique bostonnais apprend cependant que Prévost a entre-temps pressenti Beauchemin :

> Je ne sais si vous avez vu M. Albert Lévesque au sujet de la publication de mon livre : mais il se trouve, ce que j'ignorais, que J.-É. Prévost avait déjà entamé des négociations avec la maison Beauchemin[9], et que la réponse de cette maison est encore à venir. Dans ces conditions, je regretterais que M. Lévesque eût pu considérer cette proposition comme tout à fait « ferme »… Ce serait au cas seulement que la maison Beauchemin n'entreprendrait pas le travail que je pourrais le lui confier ; ou encore si ses conditions étaient notablement meilleures. Toutefois, si Beauchemin éditait les critiques, M. Lévesque ne voudrait-il pas de ce volume des « Contes », qui attirerait, il me semble, un public pour le moins égal ?… (À DesRochers, 13 février 1930)

DesRochers s'empresse néanmoins d'annoncer à Dantin que Lévesque « est enthousiaste de la proposition d'éditer vos deux livres et demande à voir vos manuscrits au plus tôt ». (14 février 1930) Dantin est bien obligé d'attendre la réponse de Beauchemin pour les futures *Gloses critiques*, mais non pour le recueil de contes : « à mon grand regret, je ne puis l'offrir à M. Lévesque avant de connaître le résultat de cet examen. Mais puisqu'il consentirait aussi à publier les "Contes", nous pourrions nous entendre au moins à ce sujet. » (17 février 1930)

---

9. « Je viens de recevoir votre lettre du 1 courant dans laquelle vous en parlez de M. Alfred DesRochers et de l'idée de faire éditer "Gloses critiques" par la librairie d'Action Canadienne. Or, mardi dernier, j'ai remis le manuscrit de votre volume à la librairie Beauchemin, comme cela avait été convenu entre nous. » (Prévost à Dantin, 9 février 1930)

Prévost, de son côté, n'obtient guère de résultats ni auprès de Carrier ni auprès de Beauchemin. D'abord, la maison Carrier, « qui paraît être devenue sourde et muette » (Prévost à Dantin, 5 mars 1930) ; puis Beauchemin, qui devrait donner une réponse dans une semaine. Un mois plus tard (3 avril), Prévost attend toujours… Ce n'est que le 26 avril que Beauchemin décline la publication d'un tel ouvrage de critique « à ses frais et à ses risques » :

> Pour publier votre livre aux frais de la librairie et sans aucune avance d'argent, le gérant doit classer votre ouvrage dans la catégorie de livres qui se vendent par séries comme livres de récompense dans les écoles. Or, Mr. Valiquette se demande si vos *Études littéraires* pourront entrer dans cette catégorie. Naturellement, la maison Beauchemin serait prête à publier le volume, à ses conditions ordinaires, c'est-à-dire en recevant de l'auteur le payement de ce que contenait l'édition. Mais pour le publier à ses frais et à ses risques, la maison doit compter sur le vaste marché que représentent pour elle les écoles, les commissions scolaires, les collèges, etc.

Ces tribulations éditoriales montrent par quel chemin tortueux Louis Dantin, à partir de 1930, aura été amené à publier tous ses livres avec mention d'éditeur chez Albert Lévesque – et même, on le verra, *Chanson intellectuelle* et le conte *L'Invitée*, sans mention explicite, mais aussi chez Lévesque. Seules *Chanson javanaise*, *Chanson citadine* et la traduction de Walt Whitman, projet que Lévesque refusera – et qui fera l'objet d'un chapitre à venir –, ne sont pas parues chez cet éditeur majeur.

1930 : PUIS VINT ALBERT LÉVESQUE

Beauchemin éliminé, l'agent littéraire Prévost ne perd pas de temps, contactant Lévesque et discutant des conditions :

> Mardi dernier, j'ai porté à M. Lévesque, de la librairie de l'Action can.-française, votre manuscrit de critiques littéraires que m'a remis la maison Beauchemin. Celle-ci ne peut pas publier ce volume à ses seuls frais pour les raisons que je vous ai déjà mentionnées. Je regrette ce retard et cet échec. / Maintenant, M. Lévesque publiera-t-il votre livre ? Il m'y a paru disposé. / Il reste à débattre avec

> lui les conditions définitives du contrat. Il m'a laissé à entendre qu'il se chargerait des frais de l'édition, puis, qu'au lieu de vous accorder un pourcentage de 10 % sur la vente, il vous céderait 200 ou 250 exemplaires de votre volume. / Vous vendrez vous-même ces exemplaires à votre complet bénéfice. Ainsi au cas où le gouvernement de Québec en achèterait 200 exemplaires, – ce que j'espère, – le fruit de cette vente vous reviendrait à vous seul. (Prévost à Dantin, 15 mai 1930)

Le premier titre, *La vie en rêve*, paraît à la fin de 1930[10] à la Librairie d'Action canadienne-française ; ce recueil comprend six nouvelles et cinq contes de Noël, tous parus dans un journal ou une revue entre 1900 et 1930. Le rôle de Jules-Édouard Prévost, puis celui d'Alfred DesRochers ont été essentiels pour inscrire Dantin au catalogue d'Albert Lévesque. DesRochers a bien raison d'écrire à Dantin qu'il a « tout transformé le "*set*" des fournisseurs littéraires de Lévesque » (5 décembre 1930) ; et Dantin au premier rang… Cependant, Albert Lévesque, bien qu'il en ait vu d'autres, ne se doutait peut-être pas jusqu'à quel point le commentaire suivant était annonciateur de difficultés à venir : « Quant à la vente de votre ouvrage, je suis heureux de vous informer qu'au 1er mars il m'en restait 300 exemplaires. La vente est normale, sauf un léger blocus chez les collèges classiques, les communautés et quelques librairies préjugées. Je m'attendais à un achat de la Commission scolaire de Montréal. » (À Dantin, 6 mars 1931) Car on verra bientôt l'importance de la censure : les « douaniers de la pensée et de l'écriture[11] » séviront non seulement pour l'article « L'art et la morale », mais aussi pour les trois *Chansons* et ils émettront des réserves sur les *Contes de Noël* (1936).

Attardons-nous quelque peu sur Prévost, qui joue un rôle essentiel dans la vie littéraire de Dantin. Leur correspondance n'a certes pas l'intimité de celle tenue avec Germain Beaulieu, ni la profondeur de réflexion qui anime les propos partagés avec DesRochers, où il est question de littérature, de politique, de langue canadienne. Mais des échanges avec Prévost se dégagent une estime mutuelle et une admiration du journaliste envers le critique et l'écrivain durant les vingt années de leurs liens

10. Achevé d'imprimé le 29 décembre.

11. Victor Barbeau, « Au fil de l'heure. *Le Terroir* », *La Presse*, 3 juin 1919, p. 2.

épistolaires. Prévost a même tenté, par l'entremise d'Athanase David, de faire revenir l'« exilé » au Québec : « l'honorable Athanase David apprécie tellement votre talent qu'il me disait dernièrement : "Il faut que Louis Dantin revienne au Canada. Croyez-vous qu'une position (aux archives, je crois) lui assurant 2.000 à $ 2.500 par année, l'intéresserait ?" » (À Dantin, 18 septembre 1929) Mais on sait que tous ces projets ne devaient pas se réaliser, le principal intéressé les déclinant[12].

Et, à la fin de leur vie (Prévost meurt en 1943, deux ans avant Dantin), un malheur commun les rapproche encore davantage, une cécité partielle – comme dans le cas de Germain Beaulieu, d'ailleurs. Le 30 septembre 1940, Prévost s'attriste : « Pendant que vous lisez des livres et écrivez des analyses, je continue ma vie ordinaire, mais avec plus de difficulté, car ma vue est très affaiblie : je ne puis presque plus lire les journaux si ce n'est les titres. Je dois me faire lire mon courrier ; ce qui est souvent compliqué. Il va me falloir plus que jamais fermer les yeux sur bien des choses… » Dantin partage cette effeuillaison due à la vieillesse :

> Je déplore l'affaiblissement de votre vue, qui doit vous priver de vos distractions les plus chères, sans compter les obstacles à votre travail. Ce qu'il y a de triste à notre âge, c'est qu'il faut commencer à mourir par degrés et à petits coups : un nerf ou un muscle aujourd'hui, un organe demain ; en sorte que bien longtemps avant d'être mis hors d'usage, nous ne sommes plus que des machines incomplètes. Il est heureux que le cœur soit en nous l'ultimum [illisible] et nous garde jusqu'au bout la chaleur de nos affections. Je sais que, pour ma part, je vieillis en tout, sauf en mes sentiments pour mes anciens amis ; et je vous prie de croire que votre constante bienveillance et vos bons services à mon égard ont toujours la même place en mon souvenir… » (7 novembre 1940)

12. Jusqu'à quel point la révélation suivante de Gabriel Nadeau a-t-elle eu une réelle influence sur la décision de Dantin, c'est difficile à dire : « En 1920, lorsque le fils de Dantin, qui achevait ses études à la Rindge Technical High School, opte pour un cours de quatre ans au Massachusetts Institute of Technology, le père de Dantin et Berthe se sont engagés à payer les frais de ce cours. M. Seers donnera $ 200.00 par année et Berthe, $ 100.00. À une condition expresse cependant : que Dantin reste aux États-Unis et qu'il ne revienne pas au Canada » (Louis Dantin, *Les sentiments d'un père affectueux.* […] », p. 14).

Trois ans plus tard, c'est en anglais que Dantin écrira à son ami, obligé lui-même par un semblable brouillard de dicter ses lettres : « I also am subject now to an eye affliction that prevents me altogether from reading or writing. I do not know whether permanently or not. But that has not made me forget my old friends […]. » (4 septembre 1943) La réponse de Prévost, leur dernière lettre, en anglais, les joint dans ce malheur : « I remain very strongly united to you through our old friendship, which happens to be increased by our common afflictions. » (7 septembre 1943) Un mois plus tard, le 13 octobre, Jules-Édouard Prévost décédait : « For you as for me, "l'ombre descend sur la montagne"… », pressentait-il dans son ultime lettre.

Emportés par le temps et la Faucheuse, revenons à la vie : la « carrière » du découvreur de Nelligan est plus que jamais devant lui.

1928-1930 : L'AMORCE DES GRANDES CORRESPONDANCES ; DEUX EXEMPLES DE « CRITIQUE INTIME »

Au seuil d'un véritable déferlement de lettres, le moment est opportun pour donner un tableau quantitatif et chronologique des principales correspondances. Et si l'on y porte attention, on voit que deux s'amorcent en 1927 (Choquette et Bernier), que dix commencent en 1928 et 1929 et que, bien sûr, celles de Beaulieu et de Prévost se poursuivent jusqu'au début des années 1940.

Correspondant	**Début**	**Fin**	**Nombre de lettres**[13]
Germain Beaulieu	1909 (1er févr.)	1941 (18 déc.)	+++
Marie Le Franc	1921 (10 avril)	1928 (8 mars)	+
Alphonse Beauregard	1920 (24 oct.)	1923 (25 déc.)	+
Olivar Asselin	1920 (1er nov.)	1932 (24 déc.)	+
Jules-Édouard Prévost	1923 (9 janv.)	1943 (7 sept.)	+++
Robert Choquette	1927 (3 févr.)	1933 (6 févr.)	++
Jovette Bernier	1927 (10 mai)	1934 (17 sept.)	++
Jean Charbonneau	1928 (30 oct.)	1935 (25 mars)	+

13. Sigles : +, moins de 30 lettres ; ++, entre 30 et 100 lettres ; +++, plus de 100 lettres.

Gonzalve Desaulniers	1928 (3 nov.)	1932 (oct.)	+
Charlotte Beaufaux	1928 (15 nov.)	1945 (8 janv.)	++
Rosaire Dion-Lévesque	1928 (30 nov.)	1944 (22 nov.)	+++
Alfred DesRochers	1928 (9 déc.)	1939 (3 déc.)	+++
Jean-Charles Harvey	1929 (19 janv.)	1942 (24 févr.)	++
Éva Senécal	1929 (27 mars)	1932 (26 août)	+
Simone Routier	1929 (6 avr.)	1933 (6 nov.)	++
Alice Lemieux	1929 (16 sept.)	1931 (Pâques)	+
Louvigny de Montigny	1929 (22 oct.)	1943 (26 févr.)	++
Harry Bernard	1930 (27 janv.)	1941 (16 juin)	+
Jean Bruchési	1930 (5 mars)	1942 (23 oct.)	++
Albert Lévesque	1930 (8 mars)	1936 (20 avril)	++
Albert Pelletier	1931 (13 janv.)	1938 (29 oct.)	+
Marcel Dugas	1933 (18 sept)	1942 (3 mars)	+

Pour affiner ce portrait, Paul Beaulieu propose un découpage générationnel fort intéressant des correspondants de Dantin :

1. Les correspondants de la génération de Dantin. À Prévost, Beaulieu et Asselin s'ajoutent Alphonse Beauregard et Louvigny de Montigny. Avec eux, Dantin « s'est laissé entraîner à des confidences plus personnelles, exprimant à cœur ouvert ses doutes, ses révoltes, ses aspirations[14] ».

2. Les jeunes écrivains des années 1920-1930, ceux qu'Alfred DesRochers appellera « les individualistes de 1925 » : Robert Choquette, Rosaire Dion-Lévesque, Alice Lemieux, Jovette Bernier, Simone Routier, Éva Senécal et, bien sûr, DesRochers lui-même. Là, les échanges sont moins intimes, mais laissent plus de place « aux problèmes relatifs à la littérature et à la création artistique ». (p. 28)

3. Un groupe « qu'on pourrait qualifier la génération intermédiaire » (p. 28) : Albert Pelletier, Albert Lévesque, Michelle Le Normand, Léo-Paul Desrosiers, Marcel Dugas, Marie Le Franc, Marine Leland.

14. *ÉCF*, p. 27.

Correspondances moins suivies, parfois incomplètes, et qui abordent des sujets variés.

4. Enfin, des correspondances plus orientées sur « la question sociale et les circonstances de la vie politique », tels les échanges avec Jean Bruchési et Jean-Charles Harvey.

5. Enfin, sa correspondance plus personnelle, plus « familiale », avec son fils, ses sœurs, et celle qui témoigne en 1928 de la reprise des relations avec Charlotte Beaufaux.

S'il n'épuise pas le répertoire des correspondants de Dantin, ce classement en montre toute l'ampleur et la diversité. Au portrait générationnel de Beaulieu j'ajoute un découpage chronologique en trois périodes distinctes.

1. La *première période* va de 1909 à 1927. Elle compte peu de correspondances littéraires : Marie-Le Franc et Alphonse Beauregard, Olivar Asselin à la rigueur. Ces années se signalent plutôt par les deux grandes correspondances que l'on sait : l'une marquée par l'amitié, avec Germain Beaulieu[15]*, et l'autre par l'aide, avec Jules-Édouard Prévost.

2. La *période faste*, littéraire, s'enclenche durant les années 1928-1933 : Jean Charbonneau, Gonzalve Desaulniers, Rosaire Dion-Lévesque*, Alfred DesRochers*, Jean-Charles Harvey, Jovette Bernier*, Éva Senécal*, Simone Routier*, Alice Lemieux*, Louvigny de Montigny, Harry Bernard, Jean Bruchési, Robert Choquette*, Albert Lévesque* et Albert Pelletier*.

3. *Correspondances au long cours*, au-delà de 1934. Ce sont surtout les correspondances amorcées souvent dans les années 1920 qui persisteront : Beaulieu (jusqu'en 1941), Prévost (1943), Beaufaux (1945), Dion-Lévesque (1944), DesRochers (1939), Harvey (1942), Bruchési (1942), De Montigny (1943).

15. Les astérisques indiquent des correspondances qui feront l'objet des éditions critiques à venir, outre celle avec DesRochers, déjà parue.

Le mentorat de Dantin, particulièrement actif durant la deuxième période, se manifeste entre autres par la « critique intime » que permet la correspondance grâce à ces échanges de manuscrits et de commentaires littéraires. On se rappellera que Germain Beaulieu et Alphonse Beauregard ont tous deux profité des conseils littéraires de Dantin ; mais avec Choquette s'amorce, à la suite d'une demande précise de sa part, cette discussion privée sur un manuscrit qui s'étendra à d'autres auteurs.

Le 3 février 1927, Choquette fait explicitement la demande :

> Cher Monsieur Dantin, je suis à préparer un volume de vers pour mon éditeur de Paris, qui m'a écrit à ce sujet. Seulement, je tiens à n'offrir qu'un manuscrit de premier ordre, non pas comme celui d'*À travers les vents*, fait sur les bancs de collège. […] Si je ne m'abuse pas, vous allez m'aider dans tout cela : je vous enverrai mes pièces de vers une à une, à mesure qu'elles seraient passables, et vous serez sévère tant que vous voudrez, même vous les corrigerez quand vous serez dans vos heures de mauvaise humeur.

Cinq jours plus tard, Dantin accepte volontiers et qualifie lui-même cette critique d'« intime » :

> Je me réjouis de vous savoir déjà reconnu par les éditeurs de France et en passe de lancer un nouveau volume. Je ne me reconnais pas l'autorité de revoir vos poèmes, encore moins de les corriger ; mais si vous croyez que mon opinion vous aiderait à les rendre aussi achevés que possible, je vous rendrai volontiers le petit service de vous dire mon avis sur ceux qu'il vous plaira de m'envoyer, pour autant que ma santé et mes très minimes loisirs me le permettront. […] En tout cas, la « critique intime[16] » que vous me demandez réclamerait, naturellement, moins de temps et d'efforts… (8 février 1926)

Voyons deux exemples de cette critique, dans le cas d'œuvres majeures : *À l'ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers, et *Metropolitan Museum* de Robert Choquette.

16. Dans une lettre à DesRochers (9 janvier 1930), Dantin parlera aussi de « critique préventive ».

1929 : À *L'OMBRE DE L'ORFORD*

Ce recueil est certes le plus connu de DesRochers. Il a remporté le prix d'Action intellectuelle en 1930 et, *ex æquo* avec *Metropolitan Museum*, le prix David en 1932. Le contact avec Dantin s'ouvre avec cette lettre du 9 décembre 1928, dans laquelle le jeune poète de 27 ans transmet à son aîné, qui a plus du double de son âge, son premier recueil paru le mois précédent, *L'offrande aux vierges folles*. Il doit à sa collègue au journal *La Tribune*, Jovette Bernier, les coordonnées de Dantin, elle qui correspond avec lui depuis le mois de mai 1927.

Dès le 30 janvier 1929, DesRochers annonce son prochain projet d'écriture :

> je veux faire du « terroirisme » brutal, comme l'est ma race, en général. [Nérée] Beauchemin, qu'on porte aux nues et que j'admire très fort, moi-même, représente peut-être la mentalité « professionnelle » canadienne, vis-à-vis la terre, mais ce n'est pas celle des « habitants », dont je descends et à qui je suis allié encore. Je me propose donc d'écrire un volume de vers intitulé : « Ma province, aux noms exotiques » et dans les trois cycles (cycle des bois et des champs ; cycle des demeures et des routes, et cycle des villes) qu'il contiendra, de décrire les aspects de mon pays et de ma race qu'on n'a pas encore touchés.

« Les 28 sonnets du "Cycle des bois et des champs" constitueront la majeure partie des 33 poèmes d'*À l'ombre de l'Orford*, alors que ni le "Cycle des demeures et des routes", ni le "Cycle des villes" (ou "Cycle des églises et des villes") ne verront le jour[17]. » C'est sur le poème « Hymne au vent du Nord » que Dantin intervient le plus, qu'il « considère comme une œuvre lyrique de premier ordre, en dépit de ceci ou cela qui pourrait être du second. Elle se tient par son envolée, son enthousiasme, et mieux encore, par sa *pensée* ; par ses symboles ingénieux, par ses observations fines ou profondes qui saisissent et occupent l'esprit. Et un lyrisme qui pense et qui fait réfléchir, comme c'est rare !… » (3 février 1929). L'illustration suivante montre les interventions manuscrites de Dantin sur ce tapuscrit de DesRochers[18].

17. *CDD*, p. 66.

18. FAD. Pour un aperçu complet des notes et des suggestions de Dantin sur « Hymne au vent du Nord », voir l'édition critique de Richard Giguère, *À l'ombre de l'Orford*, p. 211-218.

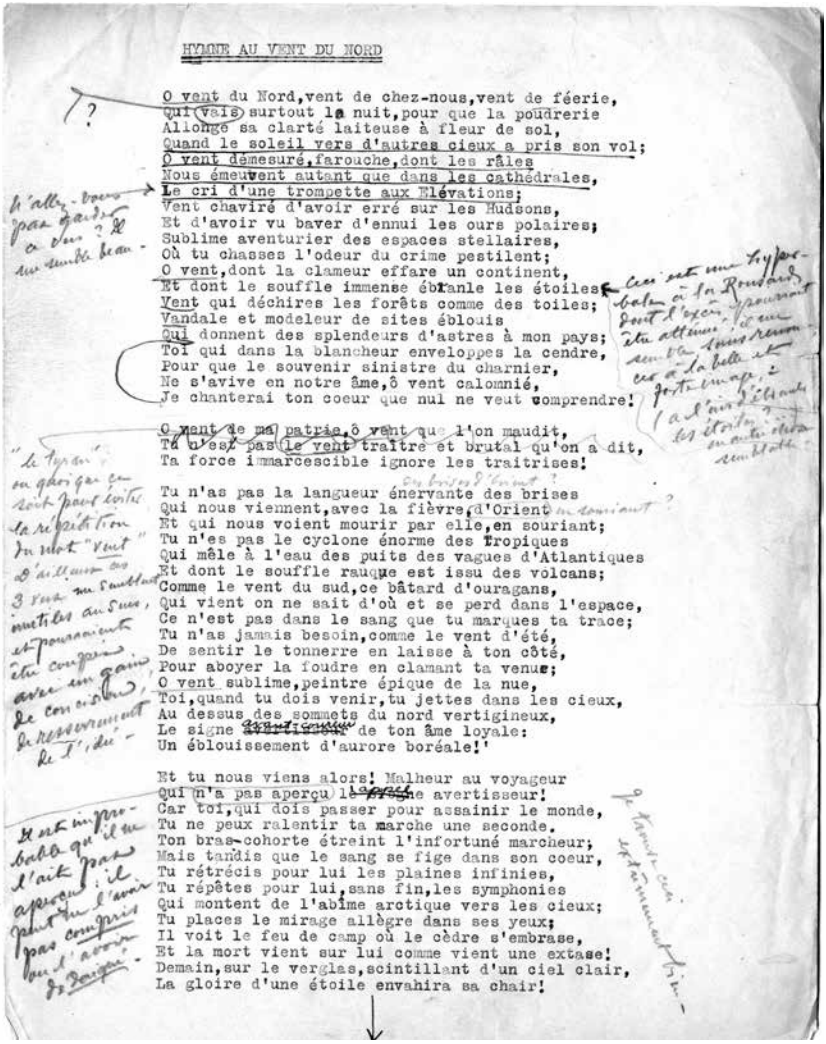

HYMNE AU VENT DU NORD

O vent du Nord, vent de chez-nous, vent de féerie,
Qui vais surtout la nuit, pour que la poudrerie
Allongé sa clarté laiteuse à fleur de sol,
Quand le soleil vers d'autres cieux a pris son vol;
O vent démesuré, farouche, dont les râles
Nous émeuvent autant que dans les cathédrales,
Le cri d'une trompette aux Elévations;
Vent chaviré d'avoir erré sur les Hudsons,
Et d'avoir vu baver d'ennui les ours polaires;
Sublime aventurier des espaces stellaires,
Où tu chasses l'odeur du crime pestilent;
O vent, dont la clameur effare un continent,
Et dont le souffle immense ébranle les étoiles;
Vent qui déchires les forêts comme des toiles;
Vandale et modeleur de sites éblouis
Qui donnent des splendeurs d'astres à mon pays;
Toi qui dans la blancheur enveloppes la cendre,
Pour que le souvenir sinistre du charnier,
Ne s'avive en notre âme, ô vent calomnié,
Je chanterai ton coeur que nul ne veut comprendre!

O vent de ma patrie, ô vent que l'on maudit,
Tu n'es pas le vent traître et brutal qu'on a dit,
Ta force immarcescible ignore les traitrises!

Tu n'as pas la langueur énervante des brises
Qui nous viennent, avec la fièvre, d'Orient
Et qui nous voient mourir par elle, en souriant;
Tu n'es pas le cyclone énorme des tropiques
Qui mêle à l'eau des puits des vagues d'Atlantiques
Et dont le souffle rauque est issu des volcans;
Comme le vent du sud, ce bâtard d'ouragans,
Qui vient on ne sait d'où et se perd dans l'espace,
Ce n'est pas dans le sang que tu marques ta trace;
Tu n'as jamais besoin, comme le vent d'été,
De sentir le tonnerre en laisse à ton côté,
Pour aboyer la foudre en clamant ta venue;
O vent sublime, peintre épique de la nue,
Toi, quand tu dois venir, tu jettes dans les cieux,
Au dessus des sommets du nord vertigineux,
Le signe de ton âme loyale:
Un éblouissement d'aurore boréale!'

Et tu nous viens alors! Malheur au voyageur
Qui n'a pas aperçu le ~~signe~~ avertisseur!
Car toi, qui dois passer pour assainir le monde,
Tu ne peux ralentir ta marche une seconde.
Ton bras-cohorte étreint l'infortuné marcheur;
Mais tandis que le sang se fige dans son coeur,
Tu rétrécis pour lui les plaines infinies,
Tu répètes pour lui, sans fin, les symphonies
Qui montent de l'abîme arctique vers les cieux;
Tu places le mirage allègre dans ses yeux;
Il voit le feu de camp où le cèdre s'embrase,
Et la mort vient sur lui comme vient une extase!
Demain, sur le verglas, scintillant d'un ciel clair,
La gloire d'une étoile envahira sa chair!

1 – Manuscrit du poème de DesRochers « Hymne au vent du Nord », annoté par Dantin

Une autre des interventions majeures de Dantin va porter sur le poème « Ma province aux noms exotiques » qui, dans l'intention de DesRochers, devait aussi donner son nom au recueil tout entier. Ce poème ne trouve pas grâce aux yeux du critique. Le 6 avril 1929, Dantin l'éreinte :

> Et puisque vous ne voulez pas que je vous dise « trop de bien » de vos vers, j'avouerai que « Ma province aux noms exotiques[19] », en dehors des trois dernières strophes, me déroute un peu par le fait que les seuls « noms exotiques » à trouver chez nous sont, il me semble, des noms anglais, et que je ne puis voir qu'il y ait lieu de s'en vanter. Kingscroft, Wotton, Stokes, Winslow, cela vous dit vraiment quelque chose ? Passe pour Mégantic, Massawippi : mais ce ne sont pas là des noms exotiques : ce sont les noms primitifs, indigènes, rivés aux origines de nos forêts, de nos rivières. Moins exotiques encore pour nous sont les noms apportés de France, et alors ?... Et comment, en tout cas, des noms anglais peuvent-ils vous rappeler
>
> … la force
>
> D'une race de conquérants,
>
> vous rendre fier de votre descendance ? Je croirais plutôt qu'ils évoqueraient la faiblesse d'un peuple vaincu ?... J'ai bien moi-même un nom anglais, mais je ne suis pas plus fier que cela !... Bref, il me semble que la pièce gagnerait à voir remplacer ces noms anglais, ou la plupart d'entre eux, par d'autres simplement hurons ou montagnais, et alors il faudrait lui trouver un autre titre, et trouver une autre étiquette à tout le volume, qui était d'ailleurs, à mon avis, désigné très imparfaitement par celle-ci… Voilà de quoi satisfaire votre goût pour les choses désagréables !

De janvier à octobre 1929, les poèmes de DesRochers et les corrections et les suggestions de Dantin voyageront à un rythme soutenu : en moyenne, « deux lettres par mois, de chaque correspondant[20] ». Dantin n'est pas convaincu de la valeur du projet, auquel il préfère toujours *L'offrande aux vierges folles* :

---

19. « À la suite du commentaire très critique de Dantin dans sa lettre du 6 avril 1929, le poète de l'Orford supprime ce texte qui devait aussi servir de titre à son deuxième recueil, et il fait même disparaître de son fonds d'archives toute trace du poème. Et DesRochers ne perd pas de temps pour passer à l'action puisqu'à la deuxième rencontre de l'année 1929 de la Société des poètes canadiens-français tenue à Saint-Jean (Île d'Orléans), le 6 octobre, le menu du "Dîner des poètes" annonce un potage aux légumes nommé humoristiquement "Ma province… oh ! non exotiques [*sic*]". » (*CDD*, p. 83 ; voir le « Menu » plus bas)

20. Richard Giguère, *À l'ombre de l'Orford*, p. 17.

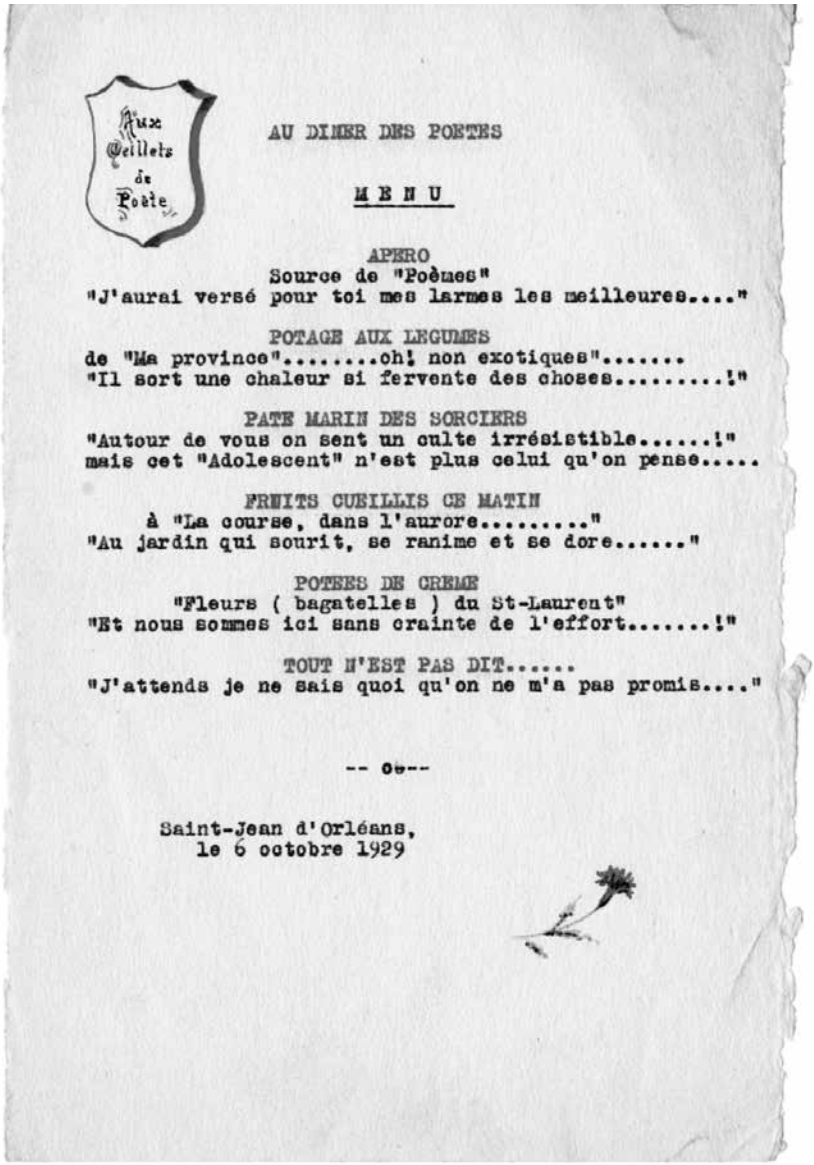

Aux Oeillets de Poète

AU DINER DES POETES

MENU

APERO
Source de "Poèmes"
"J'aurai versé pour toi mes larmes les meilleures...."

POTAGE AUX LEGUMES
de "Ma province".....oh! non exotiques".....
"Il sort une chaleur si fervente des choses.....!"

PATE MARIN DES SORCIERS
"Autour de vous on sent un culte irrésistible.....!"
mais cet "Adolescent" n'est plus celui qu'on pense.....

FRUITS CUEILLIS CE MATIN
à "La course, dans l'aurore....."
"Au jardin qui sourit, se ranime et se dore....."

POTEES DE CREME
"Fleurs (bagatelles) du St-Laurent"
"Et nous sommes ici sans crainte de l'effort.....!"

TOUT N'EST PAS DIT.....
"J'attends je ne sais quoi qu'on ne m'a pas promis...."

-- oo--

Saint-Jean d'Orléans,
le 6 octobre 1929

2 – Menu humoristique de la Société des poètes canadiens-français

Nombreuses allusions aux poétesses et poètes du temps (Senécal, Bernier, etc.) et clin d'œil au titre avorté d'À l'ombre de l'Orford *(« Ma province aux noms exotiques »)*

> l'on dirait un peu que vos bûcherons coupent des arbres sur le Parnasse. Je vous donne mon impression pour ce qu'elle vaut ; mais, si vous changez d'objectif, et si, au lieu des tracés élevés, subtils, de vos *Vierges folles*, vous adoptez la peinture rustique, la chanson paysanne, il faudrait aussi quelque peu changer de manière, donner plus de liberté à vos rythmes, nous faire sentir que « ç'ui qu'a composé la chanson » est lui-même poète-paysan. Tout dépend, cependant, de l'intention que vous avez : si vous voulez précisément rehausser votre plèbe d'une parure distinguée et aristocratique, mettez de l'artifice dans cette nature vulgaire, vous créez peut-être par là un autre effet d'art et compensez la vérité par la plastique. (22 juillet)

« Sur les conseils de Dantin, il a décidé de changer le titre de son livre, qui s'intitulera *À l'ombre de l'Orford* et portera comme sous-titre *Le cycle des bois et des champs*[21]. » En définitive, « [l]e rôle de Dantin comme conseiller de DesRochers et comme correcteur des poèmes d'*À l'ombre de l'Orford* est sans aucun doute important, mais DesRochers tient à ses idées[22] ». Yves Garon, cependant, apporte quelque nuance : « sur le manuscrit d'*À l'ombre de l'Orford*, le critique a inscrit quatorze annotations[23] ». Et DesRochers va tenir compte de plusieurs remarques, dont la répétition du mot « vent » et la suppression de vers inutiles.

1931 : *METROPOLITAN MUSEUM*

> « Si vous n'arrivez pas à faire de mon avis *le vôtre*, ignorez-le complètement et allez de l'avant à votre façon. »
>
> Louis Dantin à Robert Choquette, 6 mars 1927[24]

21. *Id.*, p. 21.
22. *Id.*, p. 22. Il n'en va pas de même pour Rosaire Dion-Lévesque, qui « est peut-être le poète qui a le plus bénéficié de cette "critique préventive" ; mais nous possédons très peu de traces écrites de cette direction. C'est qu'elle se fit presque exclusivement de vive voix […]. » (Yves Garon, « Louis Dantin et la "critique intime" », p. 521)
23. Yves Garon, « Louis Dantin et la "critique intime" », p. 527.
24. À propos de deux poèmes que Choquette lui a transmis, « Aurore » et « Offrande à la nature ».

Ce recueil est exceptionnel. Il est « publié en 1931 à compte d'auteur, dans un format non standard, comprenant 13 illustrations d'Edwin H. Holgate[25] ». Il est généralement considéré comme le premier livre d'artiste au Québec[26].

La correspondance entre Dantin et Choquette s'est amorcée en 1927, à la suite de la critique d'*À travers les vents*, on se le rappelle ; en juillet 1929, Choquette ira à Cambridge. C'est d'ailleurs avec Louvigny de Montigny qu'en vain il le pressent en vue d'un retour au Canada. D'importants extraits de lettres vont témoigner des échanges entre Dantin et Robert Choquette à propos de son grand poème. Ce dernier solennise plus tard leurs échanges en termes de grande reconnaissance : « Mon poème *Metropolitan Museum* fut l'objet de deux lettres de Dantin que je considère parmi les plus importantes qu'il m'ait écrites[27]. » Garon précise à juste titre que Dantin « cherchait aussi à aider l'écrivain à s'orienter dans les différents genres auxquels il s'essayait[28] ». L'effort du mentor, ici, consiste dès 1927 à éloigner Choquette de toute poésie philosophique :

> Je suis sûr qu'en vous restreignant pour le moment à des pièces relativement brèves, vous êtes dans la bonne voie, celle qui vous mènera plus tard à de plus importantes entreprises. Le *développement* philosophique réclame une fermeté de conception et une sûreté de logique qui sont distincts de la poésie elle-même, et qu'il faut acquérir séparément par la réflexion et l'expérience, deux choses qui mûrissent avec les années. Mais *une idée* philosophique peut frapper l'esprit isolément et devenir la matière d'un jet spontané et expressif. Et ce n'est certes pas mon but de

25. Renée Legris, « Robert Choquette, *Metropolitan Museum*. Poésie et bois gravés », *Livres québécois remarquables du XXe siècle*, p. 53.

26. Dantin parle à Rosaire Dion-Lévesque, le 28 janvier 1932, de « la superbe édition d'un superbe poème de Robert Choquette, que vous connaissez peut-être déjà : *Metropolitan Museum*. Typographie de luxe, bois gravés, etc., rien ne manque au volume de ce qui peut rehausser une poésie parfois admirable et toujours d'un lyrisme élevé et ardent. Mais cela n'a que 29 pages et cela coûte $5.00. Ouf !... »

27. *ÉCF*, p. 166.

28. Yves Garon, « Louis Dantin et la "critique intime" », p. 428.

> vous détourner de la pensée sérieuse, de celle qui s'attaque aux problèmes de l'âme et de la vie ; j'ai seulement voulu vous mettre en garde contre des exposés diffus et dilués de ces problèmes. Le jour où vous aurez conçu une *suite d'idées* liées d'un enchaînement nécessaire, formant une unité serrée et indissoluble, menant tout droit au but une affirmation originale et forte, je ne me plaindrai pas, veuillez le croire, de l'expansion qu'elles prendront dans vos vers. (25 avril 1927)

C'est n'est pas dans l'épique ou dans le philosophique que Choquette excelle, tient-il à lui faire comprendre : « Votre tempérament […] est essentiellement lyrique. » (25 mars 1928)

Revenons à *Metropolitan Museum*. Le 14 janvier 1931, Choquette écrit à Dantin : « J'ai traversé, pour ma part, + traverse encore une grande fièvre de création : j'ai terminé ma longue machine : "*Metropolitan Museum*", dont je vous prépare une copie. » Dantin lui transmet ensuite cet avis très fouillé :

> J'ai relu attentivement votre poème, dont j'avais déjà goûté plusieurs parties, et, comme impression générale, je puis vous dire que je trouve cela extrêmement fort. Vous êtes, je crois, le seul de nos poètes qui eût pu écrire une machine aussi étendue, aussi ambitieuse, en y gardant constamment un ton aussi élevé et une diction aussi brillante. Que la mode de ces longs poèmes soit un peu passée, et s'accommode peut-être mal à l'âme pressée de nos contemporains, il n'en reste pas moins qu'ils dénotent une puissance, un souffle soutenu, qui sont en eux-mêmes un achèvement d'art, et dont peu d'esprits sont capables. L'œuvre, dans son entier, est loin d'être commune, et certaines parties en sont tout-à-fait [*sic*] remarquables. (22 février)

La versification de Choquette mérite tous les éloges :

> J'ai fort peu à redire cette fois à vos vers comme « individus » ; sauf quelques hémistiches obscurs, quelques associations de métaphores inconsistantes, je trouve la forme de vos strophes, non seulement sans défaut notable, mais supérieure par la beauté des locutions et des images. Je n'y découvre même pas de ces répétitions et de ces

> longueurs que je vous reprochais jadis : un seul passage vers la fin me semble alourdir votre élan de considérations trop générales et déjà impliquées dans le sujet même.

Par contre, l'unité même du poème soulève d'importantes réserves :

> Mes réserves s'adressent à l'œuvre considérée comme *tout*, visent sa conception et sa composition générales, et s'appuient, comme toujours, de la haute idée que je me fais de *l'unité* et de la *proportion* dans un poème. À ce point de vue, vraiment, mon esprit n'est pas pleinement satisfait. Dans la première partie, malgré le développement donné à certaines suggestions de votre musée, j'ai l'impression d'un tableau tout-à-fait [*sic*] fragmentaire et incomplet des civilizations [*sic*] antiques. Je me demande pourquoi Rome, l'Égypte, l'Assyrie, la Grèce, figurent ici, et non pas le Japon, l'Inde, la Chine, la terre biblique, etc. Vous me direz qu'il eût fallu faire un volume ! Mais vous aviez *commencé* à faire le volume : la logique exigeait que vous le finissiez – Ou alors, au lieu de donner tant d'espace à vos quatre spécimens choisis, de leur consacrer à chacun un tableau complet, avec titres distincts ; – vous eussiez pu resserrer davantage les traits qui les concernent, et faire entrer dans votre peinture tout ce que vraiment comportent les siècles passés, tout ce qu'en fait, on voit dans un musée. Par un singulier phénomène, cette première partie est à la fois trop longue et trop courte, entreprend des tracés qu'elle ne poursuit pas, et laisse l'esprit, mon esprit du moins, avec le regret d'une tâche abrégée et inachevée… Puis voici venir la seconde partie : la description du monde moderne, avec une suite de réflexions inspirées par le présent et de questions sur l'avenir : et cette seconde partie se développe si profusément qu'elle prend bientôt l'allure d'un poème indépendant et complet, ayant autant de reliefs et d'importance que le premier, et qui lui est juxtaposé sans grande nécessité logique. Cela crée une dualité qui empêche l'œuvre d'être un *bloc*, une statue coulée d'une seule fonte, qui imprime à l'idée un cours errant et vagabond au lieu de la diriger dans un seul chemin et vers un seul but. Il y a là, à mon avis, deux poèmes au lieu d'un ; et sans nier que le premier ne soit au second un assez bon prétexte, ils n'en restent pas moins *deux* tout de même ; ils divisent l'impression totale, et ne font pas

> surgir cette splendide unité qui est la marque des chefs-d'œuvre… Voilà, me semble-t-il, le principal reproche qu'on vous pourrait faire. Outre cela, je ne vois à reprendre que des détails ; et, si cela compte pour une faute, des valeurs inégales entre les différents morceaux, avec certains d'entre eux bien supérieurs aux autres, sans qu'aucun d'eux soit dénué d'éclat et de mérite. Les quelques griffonnages que j'ai ajoutés à vos vers achèveront peut-être de vous expliquer ma pensée.

Cette longue citation permet de bien saisir toute l'étoffe de la critique privée ou intime de Dantin, qui trouve écho chez le poète :

> Votre bonne + généreuse lettre, qu'accompagnait ma pièce commentée[29], m'a fait réfléchir une partie de la nuit. Vos remarques, que j'accepte en très grande partie, rencontrent à peu près en tous points les réflexions que je me fais depuis un mois. Je sens comme vous que le lien qui réunit la première partie à la seconde est tel qu'il est visible actuellement ténu + disproportionné à la masse respective de ces parties. Je ne me compte pas pour battu, cependant, + je vais me remettre à la tâche. Car, dans ma pensée, cette deuxième partie découlait *naturellement* de la visite au musée. L'idée de l'homme, de sa marche à travers les âges ne doit pas apparaître formulée + fermement assise dès les premiers pas du poème, parce qu'en fait, quand on entre au musée, on ne l'a pas cette idée : elle croît en nous peu à peu, de salle en salle. C'est au moment de sortir (on sort parce « qu'on en a assez », d'ailleurs) que ce passé formidable crie dans le sang.
>
> Aussi bien, ce que j'ai raté, ce sont *les liens entre les fresques*, ce que j'appellerais le mortier des transitions. Une fois tracé mon plan, j'ai fait les fresques d'abord, qui tenaient par elles-mêmes et que j'ai tenté de faire d'une manière objective. Mon intention était de commencer, entre les fresques, de façon ascendante, ce qui deviendrait, développé, la seconde partie.

29. Robert Choquette : « Où s'en sont allées ces copies annotées ? Je les cherche depuis des années. » (*ÉCF*, p. 163)

> Ce qui est arrivé, c'est que j'ai tracé, au cours de la composition des fresques, des liens plus ou moins temporaires, qui sont ceux que vous avez lus. Tel qu'il est, le poème n'est pas, en effet, d'une seule fonte. Je ferai donc ce qui, je crois, le plantera d'un bloc ; ces transitions qui seront déjà la deuxième partie en germe. Les fresques en deviendront même des morceaux incrustés dans *le poème du visiteur*, qu'on sentira fortement présent du début à la fin.
>
> Quant à votre idée : la pensée perd de son éclat pour devenir philosophique + générale, je ne vois pas bien comment je pourrais m'empêcher de philosopher sur l'Homme et l'avenir énigmatique de la famille humaine après avoir feuilleté ainsi, d'époque en époque, son histoire. Ai-je mal compris votre pensée ? Condamnez-vous toute cette dernière partie, au point de vue de *l'abstraction*, s'entend ? Un enfantillage : Savez-vous quelle remarque m'a peut-être fait le plus vif plaisir ? C'est quand vous inscrivez, au bas du morceau sur l'Assyrie le mot « épique ». Je vous ai déjà écrit que je tendais à ce genre, par instinct, + vous avez un peu souri entre les lignes. J'espère vous convaincre tout à fait d'ici quelque temps ! (26 février 1931)

Une fois le recueil paru, en décembre 1931, Choquette revient sur les liens entre les deux parties :

> J'ai le très grand plaisir de vous adresser mon *Metropolitan Museum*[30] dans sa toilette du temps des Fêtes. Je crois être fier à bon droit du travail qu'on m'a fait aux ateliers du Herald Press. Les bois sont bien ce qu'un auteur pouvait désirer de plus achevé. Quant au texte, j'attends avec tremblement et claquement de dents ce que les critiques vont en dire. À la grâce de Dieu !
>
> Si vous vous rappelez le moindrement le texte tel que je vous l'avais soumis, vous constaterez que j'ai placé ailleurs la division entre les deux parties du poème, celle du musée proprement dit et celle de la ville moderne. Telle qu'elle est maintenant, la division me paraît être moins factice, moins extérieure, et méritera moins, peut-être,

30. *Metropolitan Museum* (poésie) [Montréal], [Herald Press], [1931], 20 p. Avec bois de Edwin H. Holgate.

> l'amical reproche que vous faisiez au poème d'être en deux blocs trop distincts. Le geste du visiteur, de se dégager du musée pour reprendre le rythme de la vie contemporaine, part ici dès la première partie ; le visiteur reprend conscience de lui-même *dans* le musée. Sa sortie en devient moins une chose ordinaire, il ne sort pas simplement parce qu'il doit finir par sortir, mais pour secouer cette fatigue d'avoir revécu par la pensée tous ces siècles.
>
> La transition est amenée par l'oiseau, infime en regard de toutes ces civilisations, mais vivant, alors qu'elles sont de la cendre.
>
> Mais je m'arrête. J'ai l'air d'un professeur qui prépare pour l'examen un élève favori ! Du moment que vous ne trouverez pas d'argument trop fort contre le mien… (15 décembre 1931)

Dantin signe une critique très fouillée et élogieuse de *Metropolitan Museum* dans *L'Avenir du Nord*[31]. Il s'agit « d'une œuvre d'art mûre, où presque plus rien ne trahit le tâtonnement ou l'ébauche » ; « l'apprenti a atteint la maîtrise de sa tâche et surpris le secret de la beauté complète ». (1) Le critique termine par cet aveu : « J'ai longtemps cru que M. Choquette ferait mieux de renoncer à ces grandes machines, de s'appliquer à un art moins vaste qui pourrait être plus vital. Après *Metropolitan Museum*, je n'en suis plus si sûr. […] J'en viens presque à souhaiter de lui quelque chanson de geste. » (2) Privément, à DesRochers, cette opinion favorable s'enveloppe toutefois de nuances : « Choquette me fait l'impression d'avoir atteint ce sommet dans plusieurs passages de son œuvre, mais pas partout. Bref, pour exprimer le fond de ma pensée, je vous avouerai que je serais fier d'avoir une pareille œuvre dans mes cartons, mais que, si j'en étais l'auteur, j'aurais essayé de la "calfater" à certains endroits[32]… » (25 mai 1932)

31. 29 avril 1932, p. 1-2.

32. Pour plus de détails, voir *CDD*, p. 406.

1930 : « LITTÉRATURE MORTE » – PREMIERS RUGISSEMENTS DU « LION DU NORD »

Après la critique privée viennent la vie publique et ses affres… Dantin aura son lot de polémique avec Claude-Henri Grignon / Valdombre / Claude Bâcle (deux de ses pseudonymes), aussi aimablement qualifié « Le lion du Nord », croisant le fer avec lui autour de Léon Bloy (1937-1938) et, bien sûr, d'Émile Nelligan (1938). Pour le moment, relevons une escarmouche dont le sujet n'a rien de neuf à l'époque, c'est-à-dire la non-existence d'une littérature canadienne, escarmouche à propos de laquelle Dantin transmettra ce bilan à Alfred DesRochers[33], le 1er février 1930 :

> Vous avez dû voir dans *L'Avenir du Nord* cette réponse à Valdombre-Bâcle… Ma foi, je n'ai pas de moi-même couru aux armes, et j'eusse laissé l'auteur opérer son « enterrement » si on ne m'avait prié de protester la cérémonie : mais je crois vraiment qu'on ne gagne rien à tous ces excès de langage, à ces englobements de choses si diverses, et à ces attitudes princières. Prenez-vous vraiment au sérieux ces critiques absolus, dégoûtés, revenus de tout ? Pour moi, je trouve qu'ils nous immolent à trop peu de frais. Mais l'incident n'est pas fini. Claude Bâcle a écrit une réplique, qui m'a été communiquée d'avance, et qu'on voulait émasculer, dégager de « personnalités » à mon adresse. Mais j'ai prié qu'on l'imprime absolument telle quelle. Cette réplique, à mon sens, bat la campagne autour du sujet, ne fait qu'accentuer l'outrance de la position première, mais c'est l'affaire de son auteur… Par ailleurs, elle est dix fois mieux écrite que le premier article, qui s'exprimait en indicible charabia ; et s'il faut que Valdombre soit sur ses ergots pour parler français, eh bien, je me réjouis de l'y avoir mis. De mon côté, la controverse est terminée… Que répondre à un homme qui vous dit : « J'ai mon opinion, vous avez la vôtre : êtes-vous infaillible ? »

C'était au début du mois de février ; or Grignon et Dantin ont signé quatre articles sur ce sujet entre le 10 janvier et le 7 février 1930, tous dans *L'Avenir du Nord* :

33. Cet extrait est cité in extenso dans Francoli (*Essais critiques I*, p. 495-496) ; elle indique toutefois à tort que le destinataire est Rosaire Dion-Lévesque plutôt que DesRochers.

1. Grignon, « Propos littéraires. Littérature morte », 10 janvier 1930, p. 2 ;
2. Dantin, « Propos littéraires. Notre littérature est-elle morte ? », 24 janvier, p. 2 ;
3. Grignon, « Ma première lettre à Louis Dantin », 7 février, p. 1 et 3, article suivi dans le même numéro par
4. Dantin, lettre à Claude Bâcle précédée d'une note de la direction.

Claude Bâcle signe, dans *L'Avenir du Nord*, « Littérature morte », requiem sur les restes d'une littérature canadienne anémique : « Nous avons beau chercher, nous montrer enthousiastes, il n'y a pas de véritables écrivains chez nous » : l'on imite trop les classiques, ou l'on penche trop « vers les écoles modernes ». Il cite Hémon comme une réussite littéraire, ayant saisi « le côté tragique de la situation et le côté réaliste du milieu ». Ensuite, il démolit à titre d'exemple un roman « qui s'est plié aux exigences de la rhétorique » et un texte émanant du côté de « la rive gauche », œuvre qui, voulant être moderne, tombe dans « l'obscur et le gâchis le plus invraisemblable ». Grignon ne nomme pas ses deux victimes, mais il s'agit du roman *Jean-Paul* du père Paul-Émile Farley (Les Clercs de St-Viateur, 1929), et de « Matins » de Marcel Dugas, paru dans *Flacons à la mer* (Paris, « Les Gémeaux », 1923).

S'il fallait retenir un texte qui témoigne des talents de polémiste de Dantin, je crois que ce serait sa réponse à Grignon, « Notre littérature est-elle morte ? », un morceau de prose aussi incisif qu'ironique[34]. Il s'en prend tout d'abord à tous ceux qui proclament sans autre forme de procès la mort de la littérature canadienne :

34. « Claude Bâcle, sans doute, ne perd rien pour attendre. Votre critique de sa critique est superbe. Personne ne pouvait mieux dire et mieux prouver que la littérature que tue Claude Bâcle se porte bien. De plus en plus, je me rends compte que votre critique s'imposait, car la thèse de Bâcle avait créé une impression fâcheuse chez plusieurs, surtout à Montréal. Je trouve quand même que je n'ai pas eu tort de publier l'attaque puisqu'elle a provoqué une aussi juste riposte. Celle-ci répond non seulement à Claude Bâcle, mais à plusieurs autres qui *affectent* de penser comme lui. » (Prévost à Dantin, 17 janvier 1930)

> Avec un dédain qu'ils jugent de haute mise, ils promènent un monocle sur l'assemblée de nos historiens, de nos romanciers, de nos savants, de nos poètes, imposante au moins par son nombre, et prononcent sans hésitation : « Il n'y a là personne. » Pas même entre les œuvres de gradations, de différences : le néant les fait toutes égales.

Claude Bâcle, déplore Dantin, « est outré plutôt qu'outrecuidant, et poli en autant qu'on peut l'être en traitant les gens d'imbéciles ». Les deux extraits d'œuvres qu'il cite, de Farley et de Dugas, « sont condamnés aux gémonies, l'un pour être vieillot, l'autre pour être moderne ; alors c'est à désespérer de jamais trouver la "formule" ! » « L'erreur fondamentale de cette critique est dans son excès. »

Volcanique devant toute forme de contrainte sur la pensée et l'art, Dantin réfute l'argument de Grignon selon lequel « nous ne savons pas voir », imputant plutôt cette prétendue lacune à une cause autrement plus profonde : car ce n'est pas l'œil qui en est la cause, mais un nerf optique atrophié. Autrement dit, nous ne savons pas voir en raison d'un déficit de liberté : « Ce n'est pas tant, en fait, la vision qui nous manque que l'audace de dire ce que l'on voit. Notre parole se laisse enserrer de tant de lisières, borner de tant de conventions étroites, que son essor en est grandement alourdi. Un peu de liberté mentale, morale et esthétique, c'est ce qu'il nous faudrait surtout. » Avant de porter le coup fatal, Dantin s'en prend au style de Grignon : « Si nos lettres sont mortes, ce n'est pas une telle prose qui les ressuscitera. » Puis cette finale assassine : « Une critique en tout négative, toute faite de dédain et de blâme, c'est là vraiment la critique morte. »

Grignon réplique, on s'y attendait, réplique suivie dans le même numéro d'une lettre de Dantin, en raison de l'intervention de Prévost. Car, ayant reçu la réponse de Grignon, le directeur de *L'Avenir du Nord* écrit à Dantin :

> Il m'arrive aujourd'hui un article de Claude Bâcle qui répond à votre critique. Je sais que vous n'aimez pas la polémique. Vais-je donc regretter, maintenant, d'avoir publié les « Propos littéraires » de Bâcle, que vous avez, à mon sens, si bien relevés ? Je puis difficilement lui refuser le droit de répondre. Toutefois, je m'oppose à

> ce que cette réponse ne soit que du persiflage, abuse de l'ironie et tombe dans les personnalités.
>
> C'est pourquoi, j'ai l'intention de demander à Bâcle de donner un autre ton à son article.
>
> Je vous l'envoie, cependant, tel que je viens de le recevoir afin que vous en preniez au plus tôt connaissance, car, puisque retouché, le fond – qui importe au débat – restera le même.
>
> Dites-moi franchement si vous trouvez opportun de continuer cette polémique. Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'on s'y intéresse grandement à Montréal et ailleurs. (27 janvier 1930)

Mais Dantin souhaite que l'article de Bâcle soit publié tel quel[35]. *L'Avenir du Nord* fait donc paraître, tout de suite après la réponse de Grignon, une lettre de Dantin.

D'abord, la réponse de Grignon, « Ma première lettre à M. Louis Dantin ». Le Lion du Nord se lance dans une sorte de morceau de bravoure. Le tiers de son texte fait état de sa vie heureuse, équilibrée… jusqu'à ce que Dantin réponde à son article : « Et vous avez répondu avec une violence telle que j'en demeure tout étonné. » « Moi qui vous pensais modéré, pondéré, indulgent, conciliant. » (1) Il rappelle, au sujet de l'existence de la littérature canadienne, les propos de Jules Fournier, d'Olivar Asselin, qui lui semblent toujours faire autorité, et il reproche à son contradicteur ce qui suit : « En bon stratégiste de la polémique française (et un peu méchante) vous vous êtes bien gardé de citer les paragraphes qui explicitent clairement ce qu'est, en réalité, une littérature artiste, une littérature vivante » (3), en l'occurrence *Maria Chapdelaine*.

Ensuite, la réponse de Dantin. Il s'agit d'une lettre transmise à Prévost en même temps qu'il demande que l'article soit publié tel quel :

> Votre dernière lettre, lui répond Prévost, me [mot illisible] à publier l'article de Claude Bâcle. Mais j'ai l'intention, à la suite

35. Nous n'avons pas les lettres de Dantin à cette période. On a vu plus haut que c'est dans sa lettre à DesRochers, le 1er février, qu'il donne cet avis de publier la lettre telle quelle.

> de cet article de reproduire votre lettre où vous dites ce que vous en pensez. / J'espère que vous n'y voyez pas d'objection. Sans être une réplique complète à la réplique de Bâcle, l'opinion que vous exprimez intéressera nos lecteurs et les aidera à former la leur. / Si vous vous opposez à la publication de votre lettre, vous avez le temps de me le dire d'ici à jeudi. (3 février 1930)

Dantin, dans cette lettre, dit trouver la réplique de Bâcle intéressante, « dix fois mieux écrite que le premier article ». « Ensuite, le brin d'ironie qu'il me sert ne me semble pas excessif. » Mais Dantin met un frein au débat : « Quant à continuer là-dessus une polémique, ce serait, il me semble, le plus futile des exercices. »

Jules-Édouard Prévost, plus tard, aurait demandé à Grignon de se montrer plus indulgent envers Dantin, qui aurait répondu : « Non. Je ne lâcherai pas Dantin[36]. » Quoi qu'il en soit, ce qui importe ici, ce sont les deux postures opposées des protagonistes : Dantin veut tirer une ligne, Grignon est partisan de l'acharnement. Ce dernier en aura bien l'occasion, avec les polémiques à venir autour de Léon Bloy et d'Émile Nelligan. Par contre, comme on le verra au prochain chapitre, Grignon encensera le prochain poème de Dantin, sa *Chanson javanaise*. Brûler et adorer sont deux actes qui cohabitent dans ce même personnage…

1930-1931 : DEUX VISITES DE DANTIN À SHERBROOKE[37]

Dans sa préface à *L'École littéraire de Montréal*, Louis Dantin écrit : « Ces mouvements ont toujours un chef qui inaugure un courant, une sève esthétique, et qui s'impose par le génie[38]. » Mais il s'empresse, quelques

36. Yvette Francoli, « *Le naufragé* […] », p. 496 : « Un malheureux », manuscrit inédit, BAnQ, fonds Claude-Henri Grignon.

37. Cette section sur la visite de Dantin et le « Mouvement des Écrivains de l'Est » est tirée de l'article suivant (remanié), cosigné avec Stéphanie Bernier : « "Je cours mettre ceci dans la prochaine boîte, par une pluie battante qu'il fait…" : d'une lettre à la poste au mouvement des écrivains de l'Est (1927-1934) », *Mens*, automne 2016 – printemps 2017, p. 107-134. Je la remercie de m'avoir autorisé à l'inclure dans cette biochronique.

38. Louis Dantin, « Préface », dans Jean Charbonneau, *L'École littéraire de Montréal* […], p. 7.

lignes plus loin, de contredire sa propre affirmation : « Rien de pareil ne se constate dans l'origine et dans l'action du cercle d'écrivains dont le présent volume retrace les souvenirs. » Une école, un mouvement littéraire peuvent assurément surgir d'une volonté ou, à l'opposé, être le fruit du hasard, d'une rencontre inopinée.

Voilà posée la question de la genèse d'un *mouvement* littéraire ; et l'un de ceux-ci auquel Louis Dantin a été intimement mêlé est le « Mouvement des Écrivains de l'Est » (MÉE). Ce mouvement, que Joseph Bonenfant situe entre 1927 et 1934, aurait pour départ la fondation de la Société des écrivains de l'Est, par Alfred DesRochers, et quelques publications annonciatrices d'Éva Senécal et d'Henri Myriel Gendreau, suivies de *L'Offrande aux vierges folles*, de DesRochers, en 1928. Et sa fin : 1934, année où « paraissent en effet les derniers écrits des poètes qu'Alfred DesRochers appelle la génération de 1925[39] ». Entre ces deux dates, les années 1930 et 1931 sont particulièrement importantes, en raison de la venue de Dantin à Sherbrooke, de son texte sur « Le mouvement littéraire dans les Cantons de l'Est » (1930) et de sa conférence « La langue française, notre instrument d'expression littéraire » (1931). Circonscrire les conditions et les événements ayant mené à la naissance de ce mouvement littéraire mettra en lumière l'exceptionnalité de ces deux visites.

NAISSANCE DU MÉE : L'IMPORTANCE DE LA LETTRE

De prime abord, on pourrait cependant croire le sujet du MÉE épuisé. En effet, dans l'étude *À l'ombre de DesRochers*[40], parue en 1985, les spécialistes de cette période, dont Richard Giguère, Antoine Sirois et Joseph Bonenfant, cernent ce mouvement sur tous les fronts : histoire culturelle et institutionnelle, études d'œuvres, etc. Et s'agissant de la naissance de cette « constellation d'écrivains », Janine Boynard-Frot souligne qu'elle

39. Jacques Blais, *De l'ordre et de l'aventure* [...], p. 8. Plus explicite encore, DesRochers parle de « génération perdue » : « Louis Dantin et la "génération perdue" », *Les Carnets viatoriens*, octobre 1952.

40. Joseph Bonenfant *et al.*, *À l'ombre de DesRochers*, 381 p.

« ne tient pas du miracle, mais de conditions économiques, sociales et politiques dûment identifiables[41] ».

Et pourtant, ces conditions favorables ne suffisent pas pour créer un mouvement littéraire ; des conditions économiques ou autres ne réunissent pas des auteurs. Qu'est-ce qui a dès lors mobilisé les conditions pour créer un tel regroupement ? Par quel angle aborder la naissance de ce Mouvement des écrivains de l'Est ? La réponse se trouve dans ce que les auteurs d'*À l'ombre de DesRochers* ont sous-évalué ; car, tout en reconnaissant l'importance de la correspondance entre les membres de ce réseau, les auteurs passent outre le rôle même de l'épistolaire en tant que principal facteur de cohésion associative.

S'écrire, c'est faire : l'action de la correspondance dans l'émergence et l'affirmation du MÉE est déterminante. Pour cela, il faut retrouver l'épicentre du mouvement, le lieu de convergence des forces en présence exhaussera les Cantons-de-l'Est de simple « campagne » à pôle d'activité littéraire incontournable au début des années 1930 : la correspondance d'Alfred DesRochers en est comme le lieu cardinal, sorte de « centre des commandes ». En 1930, DesRochers a 29 ans, il a publié ses deux recueils *L'Offrande aux vierges folles* et *À l'ombre de l'Orford*. Il travaille à *La Tribune* de Sherbrooke et, surtout, il entretient une vaste correspondance[42] avec une cinquantaine d'acteurs du milieu littéraire : Éva Senécal, Clément Marchand, Albert Pelletier et, bien sûr, Louis Dantin.

À quel moment peut-on faire remonter l'établissement « reconnu » du MÉE ? La parution de recueils consacrés par la critique et les prix, la première soirée « dantinienne » tenue chez le mécène Florian Fortin le 30 août 1930 ou encore la création du premier supplément littéraire de *La Tribune*, *L'Almanach littéraire de l'Est* le 29 novembre 1930, sont tous des moments significatifs dans l'inscription sociale du mouvement. Ces manifestations publiques du regroupement sont toutefois précédées par une action souterraine : la lettre donne accès à une forme de prégenèse

41. *Id.*, p. 110.

42. Les lettres du fonds DesRochers composent donc l'essentiel des sources.

du mouvement. La correspondance est le lieu d'une écriture dialogique entre un mentor, Alfred DesRochers et ses mentorés[43].

LE CHEF DE FILE

« Ces mouvements ont toujours un chef qui inaugure un courant », avait noté Dantin ; dans le cas présent, DesRochers s'impose comme une évidence.

Dès 1928, Alfred DesRochers avait déjà parlé de tenir des soirées littéraires, dans une lettre à Émile Coderre : « Nous aurons avant longtemps une "soirée littéraire" ici même. Les Cantons de l'Est comptent une dizaine de poètes de plus ou moins d'envergure […][44]. » Le poète lance les invitations pour cette première soirée, en août 1930, à laquelle il conviera Dantin. Ainsi, Rosaire Dion-Lévesque lui écrit : « je suis presque aussi enthousiaste que toi à la perspective de cette soirée que tu veux créer à la fin du mois » (10 août 1930). Claude Henri-Grignon, le 25 août : « Reçu ton invitation réitérée sous forme de parchemin qui m'en impose en Christ. […] J'irai en auto avec Pierre Dansereau[45]. » Dès 1931, le rôle de DesRochers est reconnu ; c'est d'ailleurs l'expression même employée par Clément Marchand, le 24 janvier 1931 : « Vous serez un chef de file », ou encore René Garneau : « Que vous soyez ou non chef de file, cela ne vous regarde pas. Vous le subirez […] » (Garneau à DesRochers, 4 octobre 1931)

43. Le cas le plus intéressant est assurément celui de la poétesse Éva Senécal. « J'ai l'ambition de mettre mes Cantons sur la carte, comme nous disons à l'anglaise, écrit Alfred DesRochers à Louis Dantin le 11 avril 1929. C'est pourquoi j'ai fait tout mon possible pour que Mlle Senécal, qui a la féminité pour elle, devienne un bon poète. » Dans sa correspondance de plus de 80 lettres avec cette poétesse originaire de La Patrie (village à 60 km à l'est de Sherbrooke), DesRochers donne nombre de conseils littéraires.

44. DesRochers à Coderre, 18 novembre 1928. Toute la correspondance de DesRochers citée ici, outre celle avec Dantin, se trouve à BAnQ-Sherbrooke, FAD, F6.

45. Mais en fin de compte, Grignon n'y sera pas, Dansereau n'ayant pu l'y conduire (Grignon à DesRochers, 28 août).

LES SOIRÉES

À ces relations épistolaires s'ajoutent des moments de sociabilité concrets : les soirées des Écrivains de l'Est. La lettre est un moyen de solliciter une invitation à ses soirées. S'agissant de la première venue de Dantin à Sherbrooke, Jean Bruchési écrit à DesRochers :

> J'ai lu dans je ne sais plus quelle revue ou quel journal que « l'élite » des écrivains et des poètes de chez nous s'étaient assemblés à Sherbrooke. Je comprends bien que je n'ai pas le droit d'en faire partie... Et cependant, si jamais on lève l'ambage, vous seriez bien gentil de me fournir l'occasion de connaître, au seul titre de rédacteur d'une revue, le petit groupe si vivant des « lettres sherbrookoises ». (6 novembre 1930)

La volonté d'inclusion des « lettrés » de la métropole est manifeste dans l'organisation de ces événements : en 1930, le carton d'invitation fait figurer les noms des membres des Écrivains de l'Est aux côtés des invités « étrangers » à la région ; en 1931 et 1932, les Écrivains de l'Est lauréats des concours d'Albert Lévesque, de la Société des poètes canadiens-français et du prix David sont à l'honneur, sans toutefois éclipser les auteurs récompensés provenant de l'extérieur des Cantons. Cette mixité géographique répond à la volonté de DesRochers de doter sa région « de ces réunions intimes où des personnes de mêmes goûts et de mêmes connaissances se coudoient et échangent impressions et conseils[46] » ; bref de créer dans les Cantons-de-l'Est un climat propice aux activités littéraires.

LA PREMIÈRE VISITE DE LOUIS DANTIN

Le MÉE convie un éminent parrain en la personne de Louis Dantin. DesRochers réussira à l'extirper de sa tanière bostonienne à deux occasions, le 30 août 1930 et le 18 juillet 1931. C'est d'ailleurs à la suite de sa première présence que Dantin sera invité à écrire son texte consécrateur sur « Le mouvement littéraire dans les Cantons de l'Est » ; celui qui est considéré comme l'un des meilleurs critiques couronne d'une aura le tout jeune MÉE. Robert Choquette se proposera par exemple de consacrer une partie de son émission « Rêvons c'est l'heure » à la « gang de

46. « L'Almanach littéraire », *La Tribune*, 27 août 1932, p. 4.

Sherbrooke » : « J'ai écrit et demandé à Dantin un de ses poèmes inédits : je le joindrais à vous autres » écrit-il à DesRochers (15 janvier 1931).

DesRochers lance l'invitation à Dantin le 2 août 1930 :

> Déjà plus d'un mois que d'abrutissantes occupations m'empêchent de vous écrire. Mais j'arrive enfin. Et avec de bonnes nouvelles. J'ai perdu mes élections, mais vous allez être mon invité samedi soir, 30 août. Et il vous est péremptoirement défendu de vous récuser ! Excusez mon ton cavalier, mais il traduit la réalité même. Les perspectives sont que je ne pourrai pas aller à Cambridge cet automne, alors vous allez venir à Sherbrooke ; car il faut absolument, absolument que je vous connaisse en personne […].

Il poursuit : « Le soir du 30, j'aurai quelques invités qui sont parmi vos débiteurs : Choquette, Jovette, Éva Senécal, Alice Lemieux, et probablement Rosaire Dion et quelques autres jeunes qui vous considèrent comme le directeur spirituel de la littérature canadienne. J'aurai de plus Germain Beaulieu, que vous avez connu autrefois et s'il est quelqu'autre de vos anciens amis que vous aimeriez à revoir, dites-moi son nom et je vous le ferai venir. »

Le 5 août, Dantin accepte l'invitation : « Cette pression amicale venant maintenant de deux côtés me déborde et entraîne mon fatalisme… Mettons donc que, si rien d'imprévu n'arrive d'ici là, je serai avec vous le 30, ou peut-être le 29 au soir ; mais ce sera *venant de Montréal* et non directement de Boston […]. Croyez que le plaisir de cette rencontre sera pour moi tout autant que pour vous, et recevez mes remerciements pour l'excessive obligeance avec laquelle vous m'offrez votre hospitalité et plus encore. » Mais le critique adulé appréhende une telle apparition publique :

> Vous avez l'intention de convoquer toute une assemblée pour cette même journée du 30 : et sans doute ce sera charmant de voir tous ces amis connus et inconnus que depuis des années je n'aime que de loin, et qui veulent bien me garder leur sympathie. Mais je redoute un peu, je l'avoue, le côté social de cette fête. Quand on est resté vingt-cinq ans dans un trou (après vingt années dans un autre)[47], ne parlant même

47. Dantin fait allusion aux 25 ans passés à Boston, précédés de 20 autres à Montréal et en Belgique.

> pas, dans cet intervalle, français dix fois par année, vous concevez que l'élégance, les grâces de société, l'éclat de la conversation en sont réduits au point zéro. Je suis sûr que ces cœurs sympathiques seront désappointés en moi, et que ma vieille tête chauve mêlée à ces jeunesses chevelues ne fera que piteuse figure. S'ils consentent à me prendre pour l'ours mal léché que je suis, ou la momie de ce que j'aurais pu être, sans rien me demander qu'une sympathie timide et bredouillante, ce sera bien. Mais en tout cas, comme il faut que tout rêve s'effondre quelque jour, pourquoi ne pas pulvériser d'un coup le rêve de Louis Dantin ?… Allons-y et vogue la galère !…

Le recto du carton d'invitation à la soirée du 30 août se lit comme suit : « Les Écrivains / de / l'Est / Ont le plaisir de vous inviter à une réunion intime / qui se tiendra en la demeure du Mécène / de ces écrivains / M. Florian Fortin / 46, rue Murray, Sherbrooke-Est / en l'honneur de / M. Louis Dantin / Samedi soir, 30 août 1930 / et comptent que vous daignerez accepter leur invitation[48]. »

C'est donc à Sherbrooke, chez Florian Fortin, que Dantin fait sa première apparition publique depuis sa vie étasunienne en 1903. Puis, une fois revenu à Boston, il remercie DesRochers :

> Me voici de retour, sans incident quelconque ; et l'une de mes premières pensées est de venir vous dire quel souvenir je garde de toutes ces heures charmantes que vous m'avez procurées, de tant

48. Les « Écrivains de l'Est » mentionnés dans ce carton d'invitation sont : « Mlles Jovette Alice Bernier / Françoise Gaudet / Jeanne Grisé / Éva Senécal » et « MM. Alfred DesRochers / Henri-Myriel Gendreau / Aurèle Goyer / Édouard Hains / Louis-Philippe Robidoux ». Quant aux noms des « invités » imprimés dans le même carton d'invitation, ils incluent, en plus des six écrivains déjà mentionnés par DesRochers dans sa lettre : « Mlle Gaëtane Beaulieu, Montréal » et « MM. Émile Coderre, Montréal / Pierre Dansereau, Montréal / Alphonse Désilets, Québec / Claude Grignon, Ste-Adèle / Albert Lévesque, Montréal / Albert Pelletier, Montréal / Aimé Plamondon, Québec » (*CDD*, p. 270 [FAD, P6]). Il est intéressant de noter que 6 des 18 personnes nommées sont des femmes. Dans les faits, « Ce samedi soir, 30 août, étaient présentes les personnes suivantes, en plus de Dantin, de DesRochers et de Florian Fortin : Aurèle Goyer, Denis Tremblay, Jovette Bernier, Jeanne Grisé, Alice Lemieux, Étiennette Mathieu, Éliane Joncas, Yvette Bernier, Éva Senécal, Rosaire Dion, Albert Lévesque, Aimé Plamondon, Irénée Mathieu, Oscar Joncas, H.-M. Gendreau, Louis-Philippe Robidoux, Édouard Hains, Mme Alfred Langlois (de *L'Avenir national*, de Manchester), Mme F. Desparois. Cette liste est donnée par Alfred DesRochers dans "M. Louis Dantin à Sherbrooke", *La Tribune*, 2 septembre 1930, p. 3. » (*CDD*, p. 279)

de figures amies, connues et inconnues, que vous m'avez fait rencontrer, et surtout de la connaissance plus intime que j'ai faite avec vous. J'en aurai pour longtemps, je vous assure, à nourrir mon cœur de toutes ces belles images et substantifiques moelles. J'en remporte une estime plus grande pour vous et pour ce cercle d'amis si intelligents et si chaleureux dont vous vous entourez. Je sais, parce que je le sens, que j'en fais désormais partie et ce sera, et c'est déjà, une merveilleuse diversion à ma solitude.

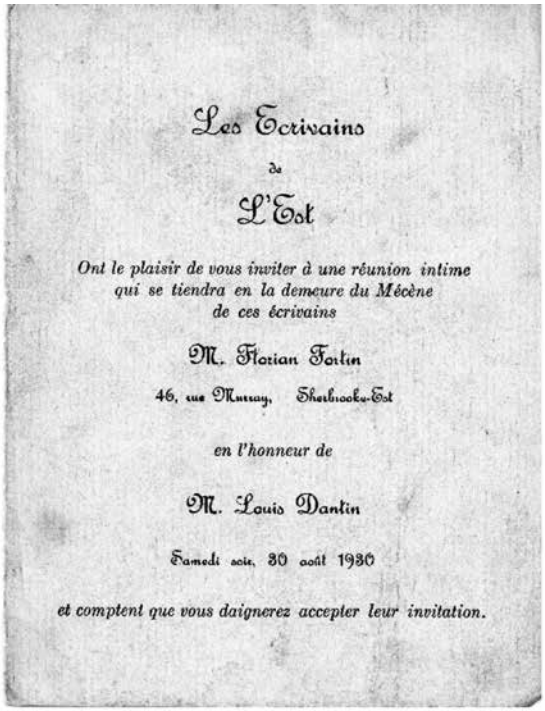
Les Ecrivains
de
L'Est

Ont le plaisir de vous inviter à une réunion intime qui se tiendra en la demeure du Mécène de ces écrivains

M. Florian Fortin

46, rue Murray, Sherbrooke-Est

en l'honneur de

M. Louis Dantin

Samedi soir, 30 août 1930

et comptent que vous daignerez accepter leur invitation.

3 – Carton d'invitation à la première soirée avec Louis Dantin, le 30 août 1930

Des discussions informelles ont émaillé cette soirée qui aura des suites. En effet, le 30 septembre, Dantin fait part à DesRochers d'une requête du président de *La Tribune*, Florian Fortin :

M. Fortin me demande, pour son numéro spécial, une étude sur le mouvement littéraire dans les Cantons de l'Est, et je ne puis décemment la lui refuser. Mais en dehors du groupe même de *La Tribune*,

> je suis assez peu au courant de ce que votre région a pu produire d'œuvres littéraires. Je ne connais que Jules Tremblay et ses *Trouées dans les novales*; y en a-t-il d'autres ? Une simple énumération de noms me suffirait, avec le titre de quelques œuvres. Marie Ratté et Françoise Gaudet en sont-elles ? Est-ce que Drummondville et sa « Parole » sont dans les Cantons ? Et quel est ce nouveau journal fondé par M. Hains ? Et y a-t-il d'autres journaux français que ces trois-là dans la région ? Pour *La Tribune* elle-même, voudriez-vous me donner la liste entière de ses rédacteurs. M. Robidoux est bien, n'est-ce pas, le rédacteur en chef ? Et M. Gendreau est chargé de quel département ? Et y a-t-il d'autres écrivains littéraires ou politiques en dehors d'eux ? Je ne parle pas des reporters. Et c'est bien avec M. Gendreau, n'est-ce pas, que j'ai eu, lors de mon passage à Sherbrooke, une conversation sur la Russie soviétique ?

DesRochers transmettra une longue réponse à ces questions le 2 octobre[49]. L'étude s'intitulera "Le mouvement littéraire des Cantons de l'Est", parue dans le supplément littéraire du numéro souvenir de *La Tribune* publié le 29 novembre 1930 à l'occasion du 20e anniversaire du quotidien de Sherbrooke fondé en février 1910[50].

La seconde visite

Le 3 juillet 1931, DesRochers récidive :

> Cette année, *La Tribune* veut prendre l'initiative d'être le premier journal canadien-français à donner une fête aux écrivains de chez nous, et les préparatifs sont déjà en cours pour que cette réunion se tienne le 18 juillet. Comme cette manifestation servira surtout de publicité à notre journal, M. Fortin tient absolument à ce que les sommités de la littérature au Canada français en soient et il me demande de vous faire l'offre suivante : Vous partirez de Boston le 17 juillet au soir, pour arriver à Sherbrooke samedi matin le 18 et

49. Voir *CDD*, p. 285.

50. *La Tribune*, p. 27-28. Dans ce numéro de 30 pages, le supplément intitulé « Les Cantons de l'Est littéraires » occupe les quatre dernières pages (p. 27-30) et compte 21 textes de 18 auteurs.

> vous pourrez repartir de Sherbrooke dimanche soir pour arriver à Boston, lundi matin, le 20. *La Tribune*, comme c'est elle qui réunit les écrivains, défraiera tous les frais du voyage et la perte que vous subirez en ne travaillant pas samedi et lundi. Tout ce que nous vous demandons, c'est de venir et, s'il y a possibilité, d'offrir aux écrivains réunis une petite causerie ou une « lecture » de cinq à dix minutes au plus, comportant des conseils sur l'art d'écrire.

Dantin accepte la proposition, le 14 juillet : « Je déteste, en principe, les discours aux banquets, et en toute occasion les discours écrits. Je ne puis refuser pourtant à de si bons amis les quelques mots qu'ils me demandent, et, n'osant me fier à ma faconde, qui ne s'est pas exercée depuis trente-cinq ans, je les ai griffonnés à leur intention. Et comme je déteste plus que tout les longs discours, je verrai, soyez sûr, à ce que le mien ne dépasse pas dix minutes. »

« La langue française, notre instrument d'expression littéraire » : tel est le discours présenté par Dantin au « Dîner des Écrivains de l'Est », au tout récent Hôtel Wellington[51] de Sherbrooke, en ce samedi 18 juillet 1931[52]. La proposition de DesRochers à propos de « conseils sur l'art d'écrire » semble plutôt avoir servi de prétexte à Dantin pour débattre d'un sujet important pour lui, et qui l'opposait entre autres à Albert Pelletier et à DesRochers lui-même, le recours à une "langue canadienne" dans les lettres.

Le « canadianisme intégral », note Hayward avec raison, désigne le lieu de leur confrontation la plus « violente ». Yves Garon résume ainsi le fond de la question :

> Dès 1860, nos littérateurs s'étaient faits les promoteurs d'une littérature nationale.
>
> […] Cette théorie connut un regain de vigueur vers 1930. Dantin s'opposa fermement et à maintes reprises à cette conception de la littérature. […] Il était un partisan résolu de la liberté de l'inspiration et déclarait que la seule chose que l'on pouvait exiger d'un

51. Cet hôtel de haute qualité, construit en 1928, est tombé sous le pic des démolisseurs en 2020.

52. Voir *La Tribune*, 20 juillet 1931, « Grande fête de l'art », p. 3, 8.

> écrivain, c'était qu'il parlât de ce qu'il connaissait, qu'il chantât ce qu'il sentait, qu'il fît passer dans son œuvre sa propre vision du monde, qu'il fût en un mot sincère[53].

Ce débat soulevait aussi celui de la langue canadienne, idiome nécessaire, aux dires d'Albert Pelletier et *tutti quanti*, pour assurer l'existence d'une littérature nationale ; position insoutenable, selon Dantin. Le sujet délicat de cette conférence du 18 juillet 1931 s'éclaire avec la correspondance entre Dantin et DesRochers.

PETIT APARTÉ : DANTIN ET DESROCHERS À PROPOS DE LA « LANGUE CANADIENNE »

Trois semaines avant cette conférence, les lettres du 26 et du 27 juin ont porté le sujet de la langue canadienne à son paroxysme. DesRochers donne son point de vue sur le sujet le 26, et Dantin lui répond le lendemain sur sa propre lettre. Dantin a apposé les lettres A à E aux paragraphes de DesRochers, répondant dans le même ordre. Voici, à titre d'exemple, le paragraphe « B » de DesRochers :

> J'envisage aujourd'hui notre position comme suit vis-à-vis de la France : nous devons nous assimiler l'essence de sa culture, mais toutes nos applications doivent être canadiennes. Naturellement, il y a ici beau jeu pour les distinguos et l'on peut me mettre au pilori avec les quelques mauvaises œuvres dont je suis coupable. Pourtant, il me semble que même dans mes vers les moins terroirisants, je suis plus canadien que toute l'école de Québec ; car il me semble que les inquiétudes dont je parle, les aspirations que j'énonce sont essentiellement du tempérament canadien.

Et la réponse de Dantin, sur sa lettre même :

> « Toutes nos applications doivent être canadiennes. » En vérité, pourquoi ? Peut-il y avoir programme plus mesquin, plus étroit ? C'est couper le chemin d'avance à tout ce qu'il y a d'universel, d'humain dans la pensée et dans la littérature, pour l'enfermer dans

53. Yves Garon, « Louis Dantin » [...], 1957, p. 110.

> l'horizon d'une province. C'est nous astreindre à n'occuper jamais qu'[un recoin infime] dans la sphère de l'esprit. […] Défense au génie de sortir des frontières du Québec !… Songez donc comme ces barrières dressées a priori sont arbitraires, sans aucun fondement philosophique ou autre, couper l'essor à une multitude d'inspirations, de formes d'art, d'idées qui peuvent attirer un Canadien tout aussi bien qu'un Allemand ou un Français. Maurois pourra écrire une biographie de Shelley qui sera un chef-d'œuvre, un Canadien ne le pourrait pas !…

DesRochers maintient sa position, le 29 juin : « Cette création d'un esprit national, l'effectuerons-nous en parlant de Flaubert de façon insipide, inodore ou incolore, sans rien qui rattache nos écrits à quelque chose du pays ? Si je puis me mettre en cause, je puis dire que si je suis quelque peu écrivain, c'est que j'ai lu beaucoup d'auteurs français, mais surtout parce que j'ai lu quelques œuvres de critique canadienne, au nombre desquelles sont les vôtres. » Or, avec sa conférence sherbrookoise, Dantin persévère dans ce différend.

À l'occasion de cette rencontre du 18 juillet sont remis plusieurs prix, on l'a déjà relevé, dont les « prix Lévesque » à Éva Senécal pour *Dans les ombres* et à Claude Robillard pour *Dilettante*[54] ; il s'agit d'une rencontre importante, dont la visibilité dépasse de loin celle de l'année précédente. Dans sa conférence, Dantin pose d'entrée de jeu qu'« aucune question n'est aussi opportune, aussi importante pour nos lettres que celle de notre langue littéraire ». Une jeune littérature ne peut se couper de ses racines vives. « Le jour où ce langage se diluera, acceptera un amalgame quelconque, ce sera la fin de notre identité ethnique, et notre survivance tant vantée ne sera plus qu'un souvenir. La langue, la littérature et la race auront péri ensemble. » La langue d'ici évolue certes, mais selon « son instinct » pour demeurer la langue française. Dantin est bien conscient « qu'il y a une langue populaire et une langue littéraire » ; elles se tiennent à distance, sauf « pour les besoins de l'art. » Enfin, une langue française forte est le meilleur rempart contre l'anglais : « Que ceux à qui il faut le canadianisme intégral le réalisent au moyen du français intégral »…

54. Pour en savoir davantage au sujet de ces romanciers de la « Jeune génération », voir le chapitre 8, « Trois leçons finales », et *DCQ*, p. 598-601.

SUPPLÉMENTS LITTÉRAIRES ENCADRÉS PAR LA CORRESPONDANCE

Grâce à cette publicité, grâce à la presse et en particulier à *La Tribune*, les membres du MÉE se perçoivent de plus en plus comme un groupe. Berthe Guertin, absente à la rencontre du 30 août, déplore d'avoir laissé passer l'occasion de faire partie de « la *famille* » (4 décembre 1930 ; elle souligne). On retrouve la métaphore familiale chez Jeanne Grisé, qui se dit la « "sœur gâtée" des écrivains de l'est ! » Cette conscience de contribuer au « destin collectif » se concrétise dans la création des suppléments littéraires de *La Tribune*, supports matériels publics du groupe. Le mouvement s'est créé par la correspondance, le discours public et la presse.

Le journal *La Tribune* est sans contredit l'organe officiel des Écrivains de l'Est. Son rôle de diffuseur par la publication de suppléments littéraires entièrement rédigés par des collaborateurs régionaux – et Dantin – contribue au rayonnement du groupe. Mais l'action seule de ce journal ne suffit pas à faire de cette région « l'une des plus vivantes de la province » (Daviault à DesRochers, 18 août 1932) sur le plan de l'activité littéraire : la correspondance y a joué un rôle essentiel.

Toutefois, ce « merveilleux groupe » s'étiole déjà.

Ferment de sa naissance, l'épistolaire nous fournit aussi des clés sur l'étiolement du MÉE. Le facteur économique entre indéniablement en cause. À Harry Bernard, qui lui demande s'il concrétisera le projet de publier en « brochurette » l'*Almanach* de 1932, DesRochers répond « Les temps sont trop durs, mon cher, pour songer cette année à tirer une brochurette de l'Almanach. […] Mon projet de longue distance, c'est de tirer des Almanachs passés […] les écrits les plus substantiels et de les publier, sous forme de livre. Mais pour cela, il faudra que la prospérité revienne ou que nous nous soyons plus accoutumés à la crise », cette crise qui atteint son sommet en 1933 (30 août 1932). DesRochers lui-même est aux prises avec un surcroît de travail accompagné d'une baisse de salaire.

La correspondance a mis en relief le fait que les rapports centre/périphérie se jouent non pas dans un mouvement d'opposition par rapport au centre culturel dominant, mais par l'affirmation de l'existence d'une activité littéraire en région. Toutefois, sans instances de reconnaissance et de consécration, les Écrivains de l'Est ont quand même besoin du

centre pour être publiés (on pense à Albert Lévesque) ou pour gagner des prix… C'est là sans doute une seconde raison de la disparition du MÉE : le défaut d'institutions locales à cette fin.

Le 4 janvier 1930, DesRochers avait écrit à Dantin : « […] je sais votre temps taxé par une correspondance assez volumineuse […]. Or, les jeunes attendent avec impatience un mot imprimé de vous ». La correspondance laisse des traces, des signes essentiels pour montrer comment des processus sociaux s'inscrivent dans des expériences individuelles, et l'important rôle joué par Dantin chez les écrivains des Cantons de l'Est.

1931-1932 : UN COMBAT DE COQS ? LES CRITIQUES ALBERT PELLETIER ET LOUIS DANTIN

Absent, le critique Albert Pelletier avait cependant été invité à la soirée sherbrookoise de 1930. Or Pelletier, comme Grignon, est un champion des rapports amour-haine. Sa première lettre à Dantin, le 13 janvier 1931, s'ouvre par « Mon très cher maître », mais leurs relations seront plus aigres que douces. Leur correspondance vaut d'être examinée, exemplaire des sujets de débat littéraire en ce début des années 1930.

La « critique intime » abordée plus haut provoquera entre eux une passe d'armes qui ne sera pas toujours édifiante. Cette critique intime ne comporte pas que des vertus : elle peut placer le critique dans une position délicate, s'il fait ensuite une critique publique de la même œuvre, et cela de surcroît s'il a accepté une rémunération pour la première des deux tâches. Le recueil de souvenirs de Vieux Doc[55], *Quarante ans sur le bout du banc* (1932), sera le point d'orgue d'une dispute acrimonieuse entre ces deux critiques bien en vue, Pelletier et Dantin ; point d'orgue, en effet, car la « trame de discorde » entre eux s'est enclenchée un an plus tôt, à l'automne 1931.

55. « Vieux Doc » est le pseudonyme d'Edmond Grignon (1861-1939), médecin et juge de paix. Il avait publié en 1930 des contes fort bien reçus par la critique : *En guettant les ours*.

Pourtant, au mois de mars 1929, Dantin confiait à Robert Choquette voir en Pelletier de belles promesses critiques :

> Cela n'empêche que M. Pelletier sera un jour un excellent critique : cela, je le lui prédis, car j'ai beaucoup aimé sa colonne sur Alfred DesRochers dans la dernière *Revue*, et comptais même vous en écrire. S'il met son ambition à « creuser », lui aussi, à s'imbiber du sens des œuvres, à les juger par le dedans, avec compréhension et sympathie, en dédaignant l'ironie du parti-pris [sic] et la plaisanterie facile, qui ne prouvent rien, il a du reste la subtilité, le goût et le style qu'il faut à un juge littéraire[56].

Mais à peine un mois plus tard, en avril 1929, Albert Pelletier fait une critique du recueil de Dantin *Poètes de l'Amérique française* dans laquelle il se montre très sévère, de surcroît avec des termes vexatoires. La liste des griefs est longue : « chômage de la pensée » ; « joli, mais réel chaos » ; « un aimable dilettante » ; trop d'attention accordée à la forme, au point « parfois d'ignorer totalement la pensée ». Bref, « rien ne reste plus superficiel comme étude documentaire sur une phase de notre littérature[57] ». Robert Choquette, directeur de la revue, écrit à Dantin, le 13 avril 1929 : « Avez-vous reçu le numéro d'avril de la *Revue moderne*, dans lequel paraît l'article sur vous par M. Pelletier ? J'ai hâte de savoir ce que vous en pensez. M. Pelletier aussi, qui estime hautement votre talent. Si l'idée vous prend de lui écrire, voici son adresse […]. »

Cette critique acerbe ne semble pas avoir trop ému Dantin. Il écrit à Asselin :

---

56. Dantin à Choquette, 10 mars 1929.

57. Dans *La Revue moderne* d'avril 1929 (p. 9, 30) ; repris dans *Carquois* (p. 75-93). Il semble s'en être repenti… en attendant de sévir à nouveau. Car DesRochers se portera à la défense de Dantin et de *Poètes de l'Amérique française* dans *La Tribune* du 30 mars 1931. Or, le 6 avril, Pelletier écrit ce qui suit à Dantin : « c'est moi-même qui ai demandé à DesRochers de remettre les choses au point, dans les termes suivants (lettre du 27 février) : "Mais mon chapitre sur Louis Dantin me déplaît encore plus que tout ce que je viens de te signaler parce que, dans ce chapitre, j'ai l'air, excessivement mesquin, de vouloir tomber un concurrent. Je n'étais pas concurrent lorsque je l'ai écrit, et comme tu sais, je n'entendais pas non plus le devenir. C'est ma première critique littéraire, et Lévesque ne me l'a pas laissé corriger. Mais elle est quand même dans mon livre et elle me fait honte. Je te serais reconnaissant de mettre Dantin au premier rang de nos critiques, et à un très haut rang comme littérateur" ».

> Oui, j'ai lu la critique de M. Pelletier, et, tâchant de me mettre au point de vue le plus impersonnel possible, elle ne m'a pas bien convaincu. Si je ne pénètre pas bien « l'âme des œuvres », diantre, ce n'est pas faute de m'y évertuer ! c'est à cela que je pense tout le temps, et les trois quarts de mon volume la cherchent, cette âme et cherchent à l'isoler. Cette chicane sur le *fond* et la forme ne m'atteint pas, parce que je n'ai jamais séparé le fond de la forme, ni prétendu que l'une pouvait se passer de l'autre. (25 avril 1929)

Le critique critiqué, malgré la suggestion de Choquette, ne s'est donc pas précipité pour répondre à Pelletier : la première lettre de l'échange Dantin-Pelletier ne commence que grâce à l'envoi du poème *Chanson citadine*, un an et demi plus tard. À ce sujet, Dantin écrit à DesRochers, le 10 janvier 1931 :

> J'ai déjà envoyé la plaquette à la plupart de ceux qui avaient reçu l'autre, à Valdombre en particulier ; mais non à Albert Pelletier, avec qui je n'ai eu d'autre relation jusqu'ici que l'article grincheux qu'il a écrit sur mes *Poètes*, et à qui par conséquent le titre d'« ami personnel[58] » semble s'appliquer assez mal. Mais ne croyez pas que je veuille faire de mon amitié un cercle où l'on entre par l'admiration. Ainsi je vais envoyer la Chanson à Albert Pelletier, et le compter au nombre de mes amis au moins futurs[59].

La réponse rapide de Pelletier amorce leur correspondance. Trois jours plus tard, le 13 janvier 1931, recourant à la formule emphatique de « Mon très cher maître », il écrit : « Votre *Chanson citadine*, que je viens de déguster en prenant mon souper, aura probablement le même sort que la *Chanson javanaise* : à moins d'amnésie à court terme, je la saurai betôt par cœur. »

Quelques mots, avant d'aller plus loin, sur cette correspondance. Elle commence avec cette lettre du 13 janvier 1931 et se termine le 29 octobre 1938. Mais ces dates ne doivent pas faire illusion : l'ensemble ne compte que 19 lettres, et toutes de Pelletier, celles de Dantin ayant été perdues.

---

58. C'est que la justification du tirage indique : « Tiré à 50 exemplaires, pour les amis personnels de l'auteur ».

59. *CDD*, p. 329.

En outre, elles se divisent en cinq phases ayant des contenus distincts, circonstanciés, le plus souvent séparées de longs hiatus :

A. La langue littéraire : 1931 (6 lettres, du 13 janvier au 3 octobre) ;

B. Affres d'une préface[60] : 1933 (1 lettre, le 26 juillet) ;

C. Critique *ad hominem* : 1934 (5 lettres, du 21 mars au 29 octobre) ;

D. Morale et économie : 1935 (1 lettre, le 3 septembre) ;

E. *Les Idées* politiques : 1938 (6 lettres, du 8 juin au 29 octobre).

On se limitera ici au premier volet de leur correspondance, l'année 1931 ; d'ailleurs, cette séquence de 6 lettres s'interrompt au moment où leur différend atteint une dimension publique. Pourtant, le dialogue s'était amorcé cordialement :

> Personne chez nous n'a exercé une influence aussi décisive que vous sur le sort de notre littérature. […] C'est vous […] qui avez mis fin à ces inépuisables compilations de compliments et d'admirations qui saluaient l'apparition de chaque petit tas de papier imprimé. C'est vous qui le premier avez fait de la critique au sujet de livres canadiens. (8 février 1931)

Mais leur conversation à propos de la langue littéraire, d'une « langue canadienne », les place dos à dos. Dans cette missive à DesRochers, Dantin le reconnaît d'emblée, certain d'avoir raison sur ce point :

> Les *Carquois* [recueil de critiques paru au début de 1931] de Pelletier ont soulevé à nouveau, et dans son excès le plus débordant, la question de la « langue canadienne ». Et si jamais question a été mal posée, embrouillée à plaisir, et résolue lamentablement, c'est bien celle-ci telle que les *Carquois* la présentent. On reste abasourdi de

60. Cette phase B traite de la préface de Dantin au *Walt Whitman* de Dion-Lévesque ; on la verra au chapitre 8. Dans la phase C, Pelletier revient brièvement, à mots couverts, sur leurs différends. En D, un très long commentaire sur les positions politiques de Dantin, après que ce dernier lui eut transmis *Gloses critiques II* ; et en E, discussions politiques à l'occasion de la collaboration de Dantin à la revue de Pelletier, *Les Idées*, où Dantin publie deux poèmes, mais, surtout, « Propriété privée – Plaidoyer pour les idées claires », vol. 8, n° 3, septembre 1938, p. 129-141 (abordé au chapitre 10).

> tant d'erreurs de fait, compliquées de tant d'absurdités de logique. Harvey a relevé les principales ; mais il en reste à revendre, et je n'ai pu m'empêcher d'en signaler plusieurs à l'auteur dans deux longues lettres, qu'il a d'ailleurs accueillies de bonne grâce, et qui, si j'en juge par ses réponses, l'ont amené à fléchir quelque peu de sa position. (24 mars 1931)

Nos deux personnages, malgré leur intérêt commun pour la critique, plus ils s'approchent l'un de l'autre, plus ils engendrent un climat délétère digne des porcs-épics de Schopenhauer[61]. Dans l'exemple suivant, la critique les rapproche, mais ce rapprochement les pique au vif…

Dantin signe coup sur coup deux critiques dans *L'Avenir du Nord* sur des ouvrages qui partagent – selon lui – un même mérite : sortir avec brio du régionalisme, du recours à la « langue canadienne » et ainsi donner tort aux bien-pensants du canadianisme intégral dont, au premier chef, Albert Pelletier. Le premier texte porte sur *Nord-Sud*, de Léo-Paul Desrosiers, le 29 mai, et le second, le 5 juin 1931, sur *Légionnaire !* d'Henri Pouliot, cette « histoire véridique et vécue d'un simple soldat à la Légion étrangère » (sous-titre), qui connut un franc succès. Dantin adhère à ce courant d'approbation, presque d'éloges pour les deux œuvres ; il monte en épingle leur vertu qui est de tourner dos aux injonctions régionalistes. Ainsi, pour *Légionnaire !* : « C'est de l'exotisme passé au tamis d'un esprit canadien doué d'humour et de finesse. Et c'est peut-être aussi intéressant que la chronique de la vache caille : du moins, cela nous change d'elle à propos. »

Passe encore si le critique n'avait fait que fustiger les défenseurs du régionalisme et du canadianisme intégral ; mais, dans chacun des deux

61. « Par une froide journée d'hiver un troupeau de porcs-épics s'était mis en groupe serré pour se garantir mutuellement contre la gelée par leur propre chaleur. Mais tout aussitôt ils ressentirent les atteintes de leurs piquants, ce qui les fit s'écarter les uns des autres. Quand le besoin de se réchauffer les eut rapprochés de nouveau, le même inconvénient se renouvela, de sorte qu'ils étaient ballottés de çà et de là entre les deux maux jusqu'à ce qu'ils eussent fini par trouver une distance moyenne qui leur rendît la situation supportable. Ainsi, le besoin de société, né du vide et de la monotonie de leur vie intérieure, pousse les hommes les uns vers les autres ; mais leurs nombreuses manières d'être antipathiques et leurs insupportables défauts les dispersent de nouveau. » (*Parerga et Paralipomena,* §396) Les pics de Pelletier sont cependant plus acérés, et leur recherche commune d'une distance viable sera difficile à trouver tout au long de leur correspondance et de leurs échanges critiques.

articles, il ne se prive pas de nommer ses partisans, dont « Albert Pelletier qui, tout en se défendant d'être régionaliste, préconise, comme on sait, un patois canadien, précurseur d'une langue nationale : lequel patois, naturellement, nous condamnerait au terroir forcé, et serait bien la forme la plus étroite de régionalisme qu'on puisse concevoir[62]. » Dantin cite même en note *Carquois* et sa défense spécieuse de cette position. Dans sa critique de *Nord-Sud*, le collaborateur de *L'Avenir du Nord* avait été même plus cinglant avec un long paragraphe contre les « canadianisants », qui se terminait aussi par une pique à Pelletier et à « ces thèses fantasques et traîtresses à la cause qu'elles veulent servir[63] ».

Pelletier n'est pas du genre à se tenir coi, voire à refuser le duel… Il écrit à Dantin, le 3 octobre :

> Je n'aurais d'ailleurs pas répondu aux assertions erronées que vous faisiez sur mon compte dans vos appréciations des livres de Desrosiers et de Pouliot, si le *Devoir*[64] n'avait reproduit votre article, – où vous me faites dire exactement le contraire de ce que je prêche en termes pourtant assez sonores, soit dans mon livre, soit dans mes articles de journal, soit dans les lettres que je vous ai écrites au printemps. Mais je ne vois pas qui pourrait y trouver du profit si je tentais de vous « descendre ». […] Il me semble aussi qu'il n'est guère avantageux pour qui que ce soit de vous montrer comme un parfait imbécile sous le futile prétexte que certaines de vos phrases, – j'en trouve dans vos *Gloses*, sont d'un enseignement manifestement faux. C'est dans cet esprit que je vais faire l'appréciation de vos *Gloses critiques*, appréciation assez élogieuse puisque je trouve votre dernier ouvrage supérieur à votre premier, écrit dans un style mieux nourri et plus vivant que celui des *Poètes de l'Amérique française*.

62. « Chronique littéraire. *Légionnaire !* par Henri Pouliot », 5 juin 1931, p. 1. Notons que Dantin ne signera de critique ni de *Carquois* ni d'*Égrappages*, les deux recueils de critique de Pelletier.

63. « Chronique littéraire. *Nord-Sud*, roman canadien par Léo-Paul Desrosiers », 29 mai 1931, p. 1-2.

64. Sur *Nord-Sud*, *Le Devoir*, 5 septembre 1931, p. 7. Je n'ai trouvé aucune critique de *Légionnaire !* dans ce journal.

Deux mois plus tard, il n'éreintera pas Dantin ; pire, il donnera dans la calomnie en ouvrant son appréciation de *Gloses critiques* par cet extrait d'une lettre de Dantin à lui :

> « *Ce que vous direz de mon livre me fera plaisir si c'est élogieux.* » Cette petite phrase, si bien parée d'air d'indépendance qu'on la puisse supposer, révèle un état déplorable de conscience littéraire. Elle veut dire : il n'y a pas lieu que ni vous ni moi accomplissions avec probité notre besogne d'homme de lettres votre sincérité d'écrivain et votre honnêteté envers le public importent moins que ma propre gloriole ; j'ai l'esprit fermé à tout, sauf au progrès de ma vanité[65]. (Je souligne.)

On pourrait rire de cette phrase, poursuit Pelletier, si elle venait d'un quidam. Mais non, elle émane d'« un critique lustré dans son pays d'une réputation qui, par extraordinaire, n'est pas celle d'un authentique crétin », « de notre premier arbitre en littérature » : Louis Dantin.

La « goujaterie[66] » de Pelletier, ici, est de n'avoir cité qu'en partie cet extrait de leur correspondance. Dantin s'en ouvre à DesRochers et donne la phrase au complet :

> Quand vous verrez Albert Pelletier, demandez-lui donc qu'il vous montre la lettre entière d'où il a tiré la demi-phrase criminelle : « Ce que vous direz de mon livre, si c'est élogieux, me fera plaisir » – ou simplement la phrase entière. S'il le fait, vous aurez une mesure de sa bonne foi. Cette lettre, en réponse à une de sa part[67], où il m'avertissait qu'il ne ménagerait pas mes *Gloses*, n'était que de la plus totale indifférence ; et cette phrase, complète, se lisait textuellement ainsi : « Ce que vous direz de mon livre, si c'est élogieux,

65. *Le Canada*, 4 décembre 1931, p.1.

66. Le mot est de Prévost à Dantin, le 13 octobre 1932 : « Je n'oublie pas la goujaterie dont il s'est rendu coupable à votre égard. »

67. « Il me semble aussi qu'il n'est guère avantageux pour qui que ce soit de vous montrer comme un parfait imbécile sous le futile prétexte que certaines de vos phrases, - j'en trouve dans vos *Gloses*, sont d'un enseignement manifestement faux. C'est dans cet esprit que je vais faire l'appréciation de vos *Gloses critiques*, appréciation assez élogieuse puisque je trouve votre dernier ouvrage supérieur à votre premier, écrit dans un style mieux nourri et plus vivant que celui des *Poètes de l'Amérique française*. » (Pelletier à Dantin, 3 octobre 1931)

> me fera plaisir et, si c'est le contraire, ne m'offusquera pas, pourvu que ce soit modérément bien élevé. » Et le reste de la lettre n'était qu'un long conseil de renoncer, en général, à traiter tout le monde de crétin, et se terminait par cette autre phrase textuelle : « Cela viendra, quand vous aurez épuisé vos "carquois" et cessé de voir dans la critique littéraire un tir à la cible. »… Vous voyez avec quelle justice il cherche à faire croire au public que j'ai quémandé ses approbations ! (13 décembre 1931)

Jusqu'à l'automne 1932, cette calomnie n'engendre pas d'autre remous ; mais un second scénario s'amorce qui mettra aux prises les deux mêmes opposants autour de la critique du livre de Vieux Doc, *Quarante ans sur le bout du banc*, auquel j'ai fait allusion au début de cette joute Pelletier-Dantin, et qui fera resurgir tous les objets de contentieux entre eux.

Jules-Édouard Prévost se réjouit de cette critique de Dantin à venir sur Vieux Doc, en contrepoids à celle de Pelletier : « Je suis très content d'apprendre que vous écrivez quelque chose sur le dernier livre de "Vieux Doc". Nous avons tous été si indignés de la critique grossière de Pelletier. / Cet individu devient plus pédant et plus bêtement sévère que jamais. / Il faudra, pourtant, que nous trouvions l'occasion de lui dire ce que pensent de lui ceux qui aiment et veulent une critique saine, loyale, pondérée et utile. » (À Dantin, 13 octobre 1932)

« La critique grossière de Pelletier » : le mot n'est pas trop fort. Le début assassine d'un seul coup l'auteur et l'œuvre : « Certaine pseudo-littérature ne devrait être nuisible que parce qu'elle salit les presses des imprimeurs. Elle relève cependant de la critique lorsque par malheur elle ne pourrit pas sur place, qu'elle arrive jusqu'aux lecteurs pour leur encrasser l'intelligence. » Après avoir donné des exemples de cette ineptie littéraire, il conclut : « Enfin, voici une compilation de farces niaises, tristes, où la trivialité et l'archi-mauvais goût ne nous laissent presque pas de répit[68]. »

« Le grand tort de ce livre, c'est d'en suivre de près un autre qui était une sorte de chef d'œuvre[69]. » La critique de Dantin, amorcée en ces termes, se montre plus tiède à l'endroit de *Quarante ans sur le bout du*

68. *Le Canada*, 6 septembre 1932, p. 2.

69. *L'Avenir du Nord*, 21 octobre 1932, p. 1.

banc, ouvrage qui n'a pas la qualité d'*En guettant les ours*, paru deux ans plus tôt. Toutefois, il ne faut pas, comme certains critiques, appliquer aux œuvres « les mêmes normes et les mêmes mesures ». « Je crois, écrit Dantin, qu'il y a dans l'art, comme dans le paradis, d'innombrables demeures […]. Tout ce qu'on exige de chacune, c'est d'être ce qu'elle promet, ce qu'elle prétend, et rien de plus. » Mesurée à son aune, le livre de Vieux Doc n'est pas « une œuvre sérieuse, mais comme une joyeuse parodie sur un fond secondaire de réalité. Ainsi, s'il me distrait, s'il me donne par instants la grimace bienfaisante du rire, c'est assez pour que je l'approuve et lui pardonne ses propres grimaces. Et je n'en fais pas pour cela, notez-le, l'égal du *Misanthrope* ». Pour conclure : « Consolez-vous, vieux Doc, vous n'avez pas commis un crime, ni profané l'arche de nos lettres : vous avez simplement secoué un peu leur solennité. »

L'histoire en fût sans doute demeurée sans suite si, dans son article, Dantin n'avait pas incidemment attaqué – sans le nommer – Albert Pelletier : « des critiques à l'esprit tout d'une pièce, pour qui les gradations et les nuances n'existent pas, et qui jettent sur leurs livres leurs verdicts comme des pelletées, refusent à celui-ci toute espèce de mérite le traitent même de très haut, avec ce dédain transcendant qui est pour eux le fin du fin de la critique ». Il s'en prend à mots à peine couverts au journal *Le Canada* et à certains de ses collaborateurs : « Avec ce "crétinisme" auquel seul échappe un petit groupe d'esprit d'élite, tous réunis au même journal, je les ai lus [les histoires de procès relatées dans le livre de Vieux Doc] d'un bout à l'autre, non seulement sans y trouver cause d'indignation, mais avec le plaisir béat que j'éprouve encore, à mon âge […]. »

La calomnie précédente de Pelletier – la citation tronquée, s'alourdira maintenant d'une accusation de partialité à l'endroit de Dantin dans sa critique de Vieux Doc, qui l'aurait soudoyé, rien de moins. C'est ici que la « critique intime » devient un sable mouvant, et Pelletier y pousse tout droit son concurrent[70].

70. En effet, on peut interpréter cette guéguerre comme une volonté de Pelletier d'inscrire sa place comme critique à côté de Dantin, voire devant lui…

« Sur deux nouveaux ouvrages canadiens[71] » : si cet article ne concerne nullement Dantin, il s'ouvre pourtant sur une attaque qui s'expliquera plus loin. Pelletier n'a pas du tout aimé *Le rôdeur de minuit* et amorce sa critique de manière plutôt étrange : « Voici du Grand Guignol dont "l'art", si l'on voulait y ajouter, ne fût-ce que pour la rime, un cadeau de cinquante dollars, ravirait sans doute certains de nos critiques les plus estimés. » Un cadeau de cinquante dollars ? Pelletier disant ensuite tout le mal qu'il peut de l'ouvrage de Caron, son lecteur est bien en droit de se demander ce que vient faire cette histoire d'argent qui infléchirait le jugement d'un critique, des plus estimés de surcroît… La réponse arrive un peu plus bas dans son article : « Louis Dantin, qui se montre très exigeant pour les autres, ne pourrait-il pas, lui aussi, étayer de quelque façon ses jugements ? » Lui qui n'a fait aucune critique des « Romans de la jeune génération » ni de *La ferme des pins*, d'Harry Bernard – nous arrivons à sa critique du livre de Vieux Doc : « se met tout à coup à encenser un navet et à ravaler l'art jusqu'à l'ineptie ».

Comment expliquer de tels errements ? Par manque d'intégrité, assène Pelletier : « N'aurait-il pas pu avouer qu'il a pris l'engagement de faire l'éloge des *Quarante ans sur le bout du banc* plutôt que de se donner la peine de corriger les fautes les plus grossières dans le manuscrit, qu'il a accepté cinquante dollars du Vieux Doc et qu'il devait s'évertuer (sur le tard) à gagner son salaire, et que "le fin du fin de la critique", comme il dit, cela devient pour lui la vénalité ? »

Nous sommes le 3 décembre. Or six jours plus tard, le 9 décembre, paraissent deux articles. Le premier, dans *Le Canada*[72], reprend la critique de Dantin sur Vieux Doc, celle-là même que Pelletier vient d'incriminer et qui avait paru dans *L'Avenir du Nord* au mois d'octobre. Le lendemain, 10 décembre, Louvigny de Montigny écrit à son ami Dantin : « Je ne sais vraiment pas quel motif a poussé Asselin à reproduire, dans son *Canada* d'hier, votre critique de *Quarante ans sur le bout du banc*. » À moins que ce ne soit pour accabler encore plus Dantin…

71. *Le Canada*, 3 décembre 1932, p. 2. Ces deux ouvrages sont *Le rôdeur de minuit* de J. R. Caron et *La voix des sillons* d'Anatole Parenteau.

72. *Le Canada*, 9 décembre 1932, p. 2.

Une calomnie fondée sur une phrase tronquée ; puis une médisance à propos d'un critique soudoyé. Par bonheur, Dantin peut compter sur un ardent défenseur : le prochain article, signé par Jérôme Cognard[73], glousse au sujet de ces « deux peccadilles de M. Albert Pelletier ».

Ce Jérôme Cognard / Sinaï Lamarre a du style, un style tout empreint d'ironie. Depuis l'avènement d'Albert Pelletier « à la critique officielle, constate-t-il, nos lettres brillent d'un éclat tout nouveau ». Mais il a tout de même de « petites faiblesses propres à ébranler l'admiration que nous lui vouons. Grâce à Dieu, les errements que nous allons signaler ne sapent guère l'infaillibilité littéraire de M. Pelletier ». On se doute bien quelles sont ces peccadilles que Cognard va gentiment relever.

Il renvoie tout d'abord à cet article du 4 décembre où Pelletier n'a donné qu'une partie de la phrase selon laquelle Dantin voulait bien une critique de son livre, à condition qu'elle soit bonne. Or Cognard de citer la phrase en entier[74] – je la rappelle : « Ce que vous direz de mon livre, si c'est élogieux, me fera plaisir *et, si c'est le contraire, ne m'offusquera pas, pourvu que ce soit modérément bien élevé.* » Les commentaires disgracieux de Pelletier sur Dantin « paraissent, de ce fait, beaucoup moins au point ! ». Mordant, Cognard se demande : « Son prestige de critique en

73. « Deux peccadilles de M. Albert Pelletier », *L'Avenir du Nord*, 9 décembre 1932, p. 1. Prévost (11 janvier 1933) donne à Dantin les renseignements suivants sur le pseudonyme de Jérôme Cognard : « Je dois vous dévoiler qui est Jérôme Cognard. Son nom réel est Sinaï Lamarre. Il est avocat et est marié à ma nièce qui fait aussi du journalisme sous le pseudonyme de Maryse dans *L'Avenir du Nord*. M. Lamarre habite Saint-Jérôme depuis quelques mois. Il est très cultivé et écrit fort bien, comme vous avez pu en juger. Il m'aide grandement dans la rédaction de notre petit journal. Il vous a en très haute estime et les éloges que vous m'avez déjà écrits de l'un de ses articles lui ont causé un grand plaisir. » *L'Avenir du Nord* publiera d'ailleurs une lettre de Dantin, le 19 mai 1933, dans laquelle celui-ci, entre autres, loue les talents de critique de Maryse, à propos de son article (28 avril) sur le roman policier de Pierre Benjamin, pseudonyme de Joseph-Pierre-Alphonse Bourdon, *Trois lettres manquent !*

74. Il l'a connue de Prévost, assurément. Dantin à DesRochers, le 12 décembre 1932 : « Avez-vous lu la dernière malice d'Albert Pelletier à mon égard, m'accusant en toutes lettres d'avoir "vendu" mes opinions, et nommant même la somme que j'ai "acceptée" ? […] Comme les deux ou trois précédentes vilenies de Pelletier, celle-ci m'a amusé plutôt qu'excité. Quelqu'un l'a relevée dans *L'Avenir du Nord*, mais je n'ai eu aucune part à cette réponse. J'avais seulement signalé dans le temps au sénateur Prévost la canaillerie de cette phrase tronquée dans ma lettre : on s'en est servi comme exemple. »

sera-t-il diminué ? Tout dépend de la façon dont on conçoit la droiture et la loyauté dans cet art difficile. »

La deuxième peccadille « est autrement bénigne. Nous ne la narrons que pour ce qu'elle a d'amusant ». Cognard, bien informé, révèle que le manuscrit du livre de Vieux Doc a été soumis non seulement au critique Louis Dantin, mais à un second, qui est nul autre que… Pelletier lui-même. « M. Pelletier, qui est la douceur même, entre dans une colère noire contre Dantin » dans son article du 3 décembre, alléguant qu'il s'est ainsi vendu. C'est vrai, poursuit Cognard, que Vieux Doc a proposé une rémunération à son lecteur, en l'occurrence Dantin, « *sans y être invité* » (en gras dans le texte). Mais Albert Pelletier, lui, n'a-t-il rien reçu ? « Nous sommes curieux de savoir ce qui a bien pu se passer. / Quoi qu'il en soit, M. Pelletier devrait toujours rester lui-même : invulnérable et impassible. »

L'affaire en restera-t-elle à la rémunération qu'aurait reçue Pelletier ? Non – mais il s'agit de la dernière intervention à ce sujet. *Le Canada* reproduit « Une interview de M. Albert Pelletier[75] », à propos de la prise de position de Jérôme Cognard : « vous a-t-il mis hors de combat [?] », lui demande l'intervieweur anonyme. « Cet alter ego de Louis Dantin ne mettra jamais personne hors de combat », répond-il. À propos de Vieux Doc, Pelletier lui a déconseillé pendant deux ans la publication de son livre. Vieux Doc, persistant, lui a demandé tout de même de le réviser, ce qu'il fit pendant trois semaines, mais en acceptant vingt-cinq dollars au lieu des cinquante qu'il lui a offerts. Quant à Dantin, « il ne modifia même pas une virgule ». Autrement dit, Pelletier persiste et ne comprend pas la hargne de Cognard à son endroit.

Quant à l'autre « accusation », la phrase tronquée, Pelletier le reconnaît. Mais il n'a rien à faire « des grâces dont il [Dantin] s'affuble bien attentivement pour de [*sic*] dandiner en public ». Toutefois, quand il reprendra sa critique de *Gloses critiques* dans *Égrappages* (1933), Pelletier supprimera ladite phrase qui, en fin de compte, l'incriminait lui plus que Dantin…

75. Anonyme, 17 décembre 1932, p. 2.

Le mot de la fin (enfin ?) appartient simultanément à Vieux Doc et à Jérôme Cognard. Dans une « Lettre ouverte[76] », tous deux livrent successivement leur jugement ultime de la situation. Grignon, concernant le fait que Dantin aurait été soudoyé : « Or c'est faux, archi-faux : je n'ai jamais rien donné ni promis à Dantin, dans ce but, et il ne m'a jamais rien demandé à cette fin. Je vous défie de prouver vos avancés. » Et Cognard : dans son entrevue, « Pelletier admet avoir, dans le passé, délibérément tronqué une phrase de Louis Dantin », procédé « qui n'est guère à sa louange ». Ce ne sont rien d'autre que « le dépit, l'animosité, la rancune » qui ont inspiré Pelletier, et demeure dès lors « intacte la réputation dont jouit à bon droit Louis Dantin dans le monde des lettres ».

Trois semaines plus tard – nous sommes rendus le 12 janvier 1933 pour cette double histoire qui a commencé à l'automne 1931 ! – Louvigny de Montigny écrit à Dantin : « Remarquez-vous qu'Albert Pelletier n'a rien publié depuis déjà quelque temps ? Asselin a chargé *tous* ses rédacteurs de faire leur révérence aux lecteurs, dans le numéro de la veille du jour de l'an ; et Pelletier y brillait par son absence. Je ne serais pas autrement surpris qu'Asselin en ait assez de l'incident, très fâcheux pour son critique littéraire, de la correspondance du Vieux Doc. »

On se rappellera l'éloge de Pelletier que Dantin avait fait en 1929, comme critique littéraire prometteur. Six ans plus tard, ce dernier ne trouvera plus grâce aux yeux de Dantin, qui écrira à son ami De Montigny :

> Je vais vous faire une confidence que je ne ferais à personne autre, car je courrais le risque de passer pour un rancuneux [*sic*] ou jaloux, ce dont vous m'absolvez, j'espère. J'en suis venu à la conclusion raisonnée et définitive que Pelletier est un imbécile : qu'il n'a ni subtilité, ni logique, ni goût, et qu'en plus il écrit dans le charabia le plus infect. C'est une opinion si énorme que j'en suis effrayé moi-même ; mais c'est ma franche et irrésistible opinion, que je prouverais, s'il le fallait, par une thèse en règle[77].

76. Vieux Doc, Dr Edmond Grignon, et Jérôme Cognard, « Une lettre ouverte », *L'Avenir du Nord*, 23 décembre 1932, p. 1.

77. Dantin à Louvigny de Montigny, 9 novembre [1935]. On verra, au chapitre 13, comment Nadeau a épargné Pelletier dans cet extrait de correspondance, dans son *Louis Dantin* […], en 1948.

Que cherchait Albert Pelletier par ces attaques à la réputation de Dantin ? Jérôme Cognard a peut-être raison : « Nous ne nous étonnons pas, pour notre part, que l'on puisse envier Dantin. Nous ne concevons cependant pas qu'on puisse le haïr jusqu'à la calomnie. » Paul Beaulieu relève avec raison l'immanquable conflit entre les deux critiques : « de tempéraments différents et protagonistes de concepts de la critique littéraire opposés, un affrontement entre les deux écrivains était à prévoir[78] ». Et si l'on croit en avoir fini avec Albert Pelletier, détrompons-nous ; il réapparaîtra bientôt comme éditeur des poésies de Walt Whitman, projet de Rosaire Dion-Lévesque mené avec l'appui de Dantin, en particulier par sa préface à l'ouvrage.

Mais revenons à la poésie, plus précisément aux trois « Chansons » centrales dans la vie et dans l'œuvre de Louis Dantin.

78. *ÉCF*, p. 90.

Chapitre 7

1930-1932
Les trois « Chansons » et *Le coffret de Crusoé*

> « Et je me demande pourquoi il faut qu'un poète ait à supprimer ses expressions les plus personnelles et les plus sincères, pour ne livrer au public que des surfaces et des dehors. »
>
> Dantin à Alfred DesRochers, 25 septembre 1931

En introduction, j'ai déjà dit que je ne ferais pas l'analyse de toutes les œuvres de Dantin – poésies, contes, articles de critique ; que je me limiterais à celles qui me paraissent les plus significatives selon l'époque, et aussi en regard de la piste suivie par cette biochronique : « Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie », en l'occurrence les arcanes complexes, voire contradictoires qui structurent la « vie littéraire » d'Eugène Seers / Louis Dantin. À ce titre, le conte « Pauline » a mis au jour la complexité dantinienne projetée dans les deux chats, « Two men in one frail body ! », a dit Florence Crawford. Eugène, mystique et contemplatif, hanté par la figure de l'Hostie et surtout par celle du Christ ; Louis, idolâtre du corps féminin, en quête constante d'amours terrestres féminines, de cœur ou de corps, mais aussi masculines à l'occasion. Et peut-être, en fin de compte, l'*écrivain* – comment nommer cet équilibriste ? – qui

tente de faire cohabiter les deux, de permettre à Eugène et à Louis de se dire dans la même œuvre.

Les trois longs poèmes qui suivent, que Dantin a intitulés « Chansons », s'inscrivent à des moments cruciaux de sa vie, les deux premiers consacrés respectivement à Fanny et à Rose, et le troisième traçant un véritable portrait de la transformation « religieuse » des trente dernières années.

Chanson javanaise, *Chanson citadine* et *Chanson intellectuelle* ont paru respectivement en 1930, 1931 et 1932, sous forme de brochures. *Chanson javanaise. Journal d'un Canadien errant* compte 13 pages de texte et 485 vers ; *Chanson citadine*, 10 pages et 305 vers ; et *Chanson intellectuelle*, 7 pages et 148 vers.

La première des trois « Chansons », *Chanson javanaise*, pose l'importance de la signature chez Dantin. De plus, elle soulève un choix thématique qui ne doit pas échapper à la lecture de plusieurs œuvres dantiniennes : le recours à l'exotisme. Enfin, elle montre toute l'importance de Fanny, à telle enseigne que l'on pourra plus loin parler d'un « cycle de Fanny ». Quant à la *Chanson citadine*, elle a tout pour inquiéter son auteur en raison de la poétisation de sa relation avec Rose Carfagno. Elle aussi a connu les affres éditoriales, principalement à cause de la réaction tardive, voire tiède, de son dédicataire, Robert Choquette. Enfin, comme le troisième poème, *Chanson intellectuelle*, est plus polysémique que les deux premiers, explicitement ancrés dans deux épisodes amoureux, il méritera une analyse de contenu plus approfondie ; en fait, cette « Chanson » est un texte cardinal pour la connaissance de Seers / Dantin.

Dans chacun des trois cas, la censure s'est manifestée, non pas après, mais avant la publication ; à ce titre, leur diffusion à tirage très limité aura d'intéressants secrets à dévoiler.

1930 : *CHANSON JAVANAISE* ET LE « CYCLE DE FANNY »

> « Savez-vous que votre *Chanson javanaise* est proclamée chef-d'œuvre partout ? Albert Pelletier, à qui j'en ai donné un exemplaire, y voit la première manifestation de vraie littérature au Canada. Il en raffole et en sait de grands bouts par cœur, tout

comme Valdombre, à ce que me dit le même Pelletier, qui est un de ses amis. »

DesRochers à Dantin, 11 mars 1930

Dantin a proposé à Alfred DesRochers quelques extraits de sa *Chanson javanaise* à l'état de manuscrit :

> Je suis heureux que les premiers vers de mon conte en jargon vous aient plu, et cela m'engage à vous adresser le reste. Vous n'y trouverez pas précisément ce que vous attendez, une satire ; mais, du reste, vous avez fort bien deviné que c'est la plainte d'un désabusé et le protêt d'un anarchiste. Le dégoût qui s'y montre est plus profond que celui du satiriste ; ce n'est pas de l'acidité qui en suinte, mais de l'amertume. Et cette amertume prend la forme d'un besoin d'oublier la civilisation cruelle, de la fuir jusqu'au bout du monde, dans des retraites creusées au secret même de la nature, dans la seule société d'êtres primitifs, incultes comme la jungle qu'ils habitent. Satire latente, sans doute ; car le portrait de cette négresse remplissant la vie de mon personnage, faisant de sa hutte un paradis où il trouve la paix, la joie et l'amour, montre assez ce que valent les vernis sociaux pour satisfaire les instincts essentiels et les besoins innés du cœur. Mais il faut extraire cette satire d'un rêve commencé en idylle et qui s'achève en cauchemar. Quant à l'anarchie, elle s'y montre dans le dédain des barrières de races, dans l'omission des « petits papiers » par lesquels l'amour, cette horreur, est magiquement sanctifié, et par certaines façons naïves de raconter toute l'aventure. Je ne présenterai jamais cette pièce, veuillez le croire, à un jury d'hommes « bien-pensants » !… Mais, si elle vous plaît jusqu'au bout, j'ai envie de vous la léguer, satisfait d'avoir un lecteur au moins qui s'y sera un peu reconnu… (6 avril 1929)

Une négresse, la joie et l'amour, une idylle qui s'achève en cauchemar, le dédain des barrières de races… Tels sont quelques-uns des thèmes de cette *Chanson javanaise* qui s'étale sur 17 strophes variant entre 10 et 59 vers chacune ; s'ajoutent 8 refrains de 4 (2 refrains) ou 5 lignes (6 refrains)[1].

1. Toutes les strophes ont des nombres pairs de vers, sauf la seizième ; et tous les vers sont des octosyllabes, sauf un, aussi dans la seizième strophe : « Ah ! misère ! », ce « Ah ! misère ! » amorçant aussi 6 des 8 refrains (sauf un, qui a simplement « Misère ! »).

Chanson javanaise est un poème narratif dont la trame est transparente pour qui connaît l'histoire avec Fannie. « Sur les quais de l'îl' de Java[2] / Oùsqu'un jour mon sort dériva », « j'vis une négresse » : la première strophe dit la rencontre du poète et de « C'te grande fille d'Afrique » qui l'invite chez lui[3]. « Me v'la tout seul au bout du monde » : le narrateur comprend qu'« Un soir à deux ne m'f'ra pas de mal ». Mais « Le soir tombe sur nos confidences », puis… « Cette nuit, ah ! quelle aventure ! ». Elle lui demande de rester, ce qu'il fait : « Sans plus de contrat, nous commençames / L'mécanism' de la vie à deux »… « plus mariés qu'à l'église » !

> I' n'y avait que l'soir, nom d'un nom,
> Quell' s'changeait en p'tit démon.
> […]
> Puis, au sortir de ces extases,
> C'étaient, sous l'ombre de la case,
> Des baisers sans nombre et sans bruit
> […].
> Ah ! pendant seiz' mois, je vous le dis,
> J'ai vécu proch' du paradis

Mais – on se rappellera les douleurs régulières de Fanny – « une fois par mois », « E' m'faisait des scèn's comme une blanche ». La Grande faucheuse n'est pas loin : l'amante est hospitalisée et les interventions tournent mal :

> Et, tout' d'suit', la fièvre, ah ! quell' fièvre !
> Lui met une flamme aux joues, aux lèvres,
> La convulse, la tord en frissons.
> Dans l'délire, ell' dit des chansons,

2. C'est ainsi que commence le texte dans *Poèmes d'outre-tombe*, recueil préparé par Nadeau et paru en 1962. Cependant, l'édition de 1930 débute autrement : « Sur les quais de *Batavia*, / Ousqu'un jour mon sort dériva ».

3. Dans les notes qu'il a prises sur ce poème, Nadeau ne manque pas de relever que dans les faits, c'est Dantin qui a sollicité Fanny (FGN, 88).

Ell' s'agite, ell' geint, elle ahane ;
Elle veut s'lancer vers sa cabane
Avec de grans rir's, et mon nom ;
Puis, ell' r'tombe comme une masse de plomb.

L'endeuillé poursuit son errance et, bien qu'il ait croisé d'autres femmes sur sa route, « une seul' me reprend toujours »… « Toi la première et la dernière ! » :

Longtemps autour de moi ell' rôde,
À pas légers, comme en maraude,
Et j'lui parl'. J'serr' sa main bien fort
Par-dessus le mur de la mort.

Il y a une injustice à présenter un poème de manière aussi prosaïque. Cependant, ce préjudice était nécessaire dans le but de faire apparaître le fil conducteur autobiographique du poème narratif et de montrer la langue employée par Dantin, qu'il qualifie d'« argot » dans une lettre à DesRochers[4]. Le premier point soulève par ailleurs une intéressante question : le petit cénacle de lecteurs de l'époque a-t-il fait ce type de lecture référentielle ? Mais avant, revoyons les affres qu'a connues l'édition de *Chanson javanaise*.

Tribulations d'une édition

Ils se sont à peine échangé 10 lettres que Dantin transmet au poète sherbrookois, le 19 avril 1929, le manuscrit de sa *Chanson javanaise* ; elle est, lui confie-t-il par la même occasion en soulignant le mot, « *impubliable* dans notre pays ». Suivent ces préventions :

> En attendant, je ne puis même vous conseiller de l'imprimer pour distribution privée ; et si vous le faisiez, il faudrait que mon nom (au moins durant ma vie) n'y figurât que par ses initiales. J'ai déjà, pour une pièce bien moins « scabreuse » (« Pour des cheveux »), qu'a imprimée l'an passé la *Revue moderne*, modifié mon pseudonyme

4. Le même style sera utilisé dans « La triste histoire de Li-Hung-Fong ».

> en celui de Louis Danet. À quoi bon scandaliser les « braves gens », quand on peut simplement les mystifier un peu ?…

Le 29 juillet suivant, DesRochers propose à Dantin d'imprimer la *Chanson javanaise*, ce « coffret d'expériences et d'aspirations effrénées », ainsi que l'avait lui-même qualifiée son auteur (22 juillet 1929). Mais au mois d'août, Dantin recule sur ce point que, toute réflexion faite, publier avec ses initiales, c'est déjà trop :

> Si vous pouviez trouver un moyen de garder cet *opus* vraiment anonyme, je n'aurais pas d'objection personnelle à l'édition très limitée que vous projetez : mais il faudrait pour cela beaucoup de précautions. Il faudrait laisser la brochure sans aucun nom d'auteur, pseudonyme ou autre : le titre complet pourrait en être : *Chanson javanaise* : *Journal d'un Canadien errant*. Et je compterais sur votre discrétion absolue pour ne révéler l'auteur à personne : car cela deviendrait très tôt le secret de Polichinelle, et causerait un scandale de tous les diables.

Le poète de l'Orford lui rétorque son étonnement : « Pourquoi, cette peur de signer ? […] C'est que j'ai pour opinion qu'une œuvre qui suscite de la réflexion ne peut être immorale. Or votre *Chanson javanaise* est une source inépuisable de réflexion. » (4 septembre 1929) La réponse, le 15 septembre, clôt toute équivoque : « Mais quant à le [son poème] signer, voyons !… Je suis un homme paisible, et à qui il répugne de scandaliser qui que ce soit. Et je n'ai pas, comme Chiniquy[5], l'instinct de l'apostolat et du martyre !… »

Quinze jours plus tard, devant DesRochers qui persiste : « Vous êtes un *bigre* d'entêté de ne pas vouloir signer une telle œuvre… », Dantin se cabre : « […] je n'aurai plus d'objection à signer quand je ne serai plus là pour voir la grimace des "bonnes âmes"…» (30 septembre 1929). Il en remet même quelques semaines plus tard :

> Tant que l'opinion canadienne en sera à pareil niveau, à quoi bon, je vous le demande, se soumettre à ses jugements ? Imprimer la *Chanson* toute seule, sans aucun nom d'auteur, c'est le plus que

5. Sur lequel DesRochers projette d'écrire un drame : voir chapitre 5, n. 29.

> je puisse permettre, et cela même me fait courir des risques… Le reste, vous le publierez, si vous voulez, après mes funérailles. (19 octobre 1929)

DesRochers cédera, mais avec cette idée saugrenue : « Il m'est venu l'idée de mettre au bas du titre le nom d'une localité de Java comme lieu d'édition : simple fantaisie dont vous ferez ce que vous voudrez, et qui d'ailleurs ne tromperait personne… » (28 novembre 1929) Le poème paraît effectivement au tout début de 1930, à 52 exemplaires, avec, comme lieu d'édition fictif, Samarang (Java)[6].

Et les lecteurs…?

Comment *Chanson javanaise* a-t-elle été accueillie à l'occasion de cette première lecture intime par les « amis personnels de l'auteur » à qui Dantin l'a transmise ? A-t-elle créé ce « scandale de tous les diables » ?

Rosaire Dion-Lévesque n'a pas tardé à exprimer son ravissement, le mois même de la distribution de *Chanson javanaise* :

> Vous me demandez mes impressions à la lecture de ces vers d'« un Canadien errant ». Je ne sais si vous avez vraiment cru que la chose me scandaliserait ! En tout cas je puis vous dire que je n'ai ressenti rien de la sorte ! Au contraire le résultat est une « attraction » invincible, vive ! Je me suis ému à la lecture de ce poème – du premier

6. « Le titre définitif est : *Chanson javanaise. Journal d'un Canadien errant*. Également sur la page de titre : "À Alfred DesRochers, Samarang, Java, 1930". Sur la deuxième de couverture : "Tiré à 40 exemplaires pour les amis personnels de l'auteur." Le poème comprend 15 pages, au lieu des 14 prévues par DesRochers. Dantin avait d'abord intitulé son poème "Un Canadien errant. Chanson hindoue". DesRochers a demandé lui-même cette dédicace d'exemplaire. En ce qui concerne le lieu d'édition, il est évidemment fictif (Samarang est la capitale d'une des quatre provinces de Java, l'une des îles principales de l'archipel indonésien, colonie des Pays-Bas jusqu'en 1949 ; des émeutes y furent réprimées en 1926-1927). En réalité, l'opuscule est imprimé à Sherbrooke, sur les presses de *La Tribune*. Quant au tirage, il a fluctué. Dans sa lettre du 6 novembre 1929, DesRochers précisera : "Mon projet est de la publier à trente exemplaires numérotés, que je vous enverrai en bloc." Le recueil sera en fin de compte imprimé à 40 exemplaires, mais DesRochers écrira plus tard que les "imbéciles de 'pressiers' ont coupé trop de papier et ils en ont imprimé 52 au lieu de 40. Le plus drôle – ou le plus sacrant –, c'est qu'ils ont laissé fonctionner le numéroteur. Il faudra corriger à la plume la justification du tirage." » (*CDD*, p. 122)

au dernier vers ! Loin d'ébranler en moi la conception lyrique, ce poème m'a tellement plu et enthousiasmé, qu'il m'a semblé n'avoir rien lu de si beau et de si lyrique depuis longtemps. En effet quel beau rêve exotique ! Des images superbes qui suscitent, avec leurs mots simples et « du pays », des horizons merveilleux, des paysages insoupçonnés, des émotions profondes et vives ! Une page de vie, enfin, comme j'en rêve !... (28 janvier 1930)

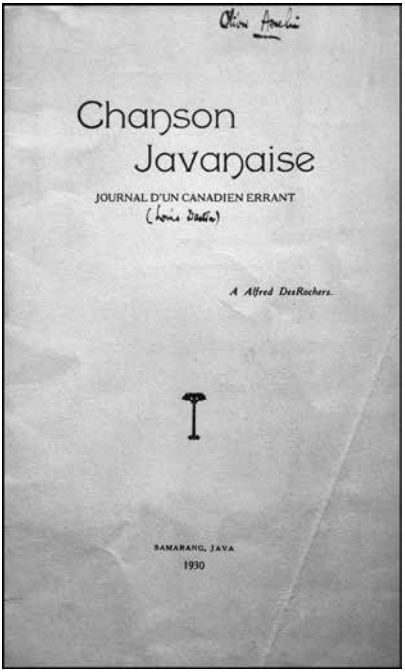

1 – Page de couverture de Chanson javanaise

Exemplaire d'Olivar Asselin (nº 5). Dédicace manuscrite, p. 2 : « À Olivar Asselin / Hommage bien cordial / L. D. »

Un « beau rêve exotique » : il ne vient pas à Dion-Lévesque l'idée qu'il s'agisse plus que d'un rêve, lui qui, comme tous les lecteurs de la *Javanaise*, ne sait rien du fond de l'histoire[7]. Mais c'est la lettre de Dantin

7. La correspondance Dion-Lévesque et Dantin ne commence qu'en 1928, quatre ans après la mort de Fannie. Je rappelle qu'il est un Franco-Américain et que, après cette date, lui et Dantin se verront souvent.

à Germain Beaulieu qui en dit le plus sur la prédominance, chez ses lecteurs, de la facétie sur le sérieux :

> Avez-vous vraiment goûté quelque peu cette *Chanson javanaise* ? Je dois dire que les rares amis auxquels je l'ai communiquée ont paru y trouver une certaine vie, un mélange d'émotion et de blague laissant quelque chose à chercher et à deviner. Même Valdombre, à qui J.-Éd. Prévost en a transmis une copie de ma part, en a semblé enthousiaste et m'en a écrit une très gentille lettre[8]. Si vous avez réussi à y démêler quelques traits artistiques sous la forme vulgaire et bizarre, rassurez mon propre doute en me le disant. Et sinon, dites-le tout de même ; et ce sera le meilleur service que vous puissiez me rendre : je vous en remercie d'avance. (24 février 1930)

Beaulieu lui répondra qu'il y découvre « des beautés », mais qu'il préfère le style « classique » au « genre populaire » (13 avril 1930), ce à quoi Dantin lui répondra :

> Ainsi, à force de la relire, vous avez fini par aimer un peu la *Chanson javanaise* ! Et vous avez compris sans doute que c'est une chanson de révolte, faisant la nique aux conventions, aux artifices de nos vies raffinées, et ramenant le cœur humain à ses instincts naïfs et primordiaux. La langue populaire était pour cela, m'a-t-il semblé, l'instrument le plus naturel, le mieux adapté au sujet. Concevez-vous cette anecdote racontée en langage soigné, avec des tournures et des phrases? Cela serait au plus une autre édition d'*Atala*, et Dieu nous garde, en vérité psychologique, de revenir à Chateaubriand ! À une chanson désenchantée et nihiliste, il fallait un langage brutal, dont la beauté serait toute dans la couleur crue et la force. Peut-être, dans quelque temps, vous ferai-je lire une chanson d'un tout autre genre, écrite encore en langage très simple, mais pourtant correct en grammaire, et que j'appelle *Chanson*

8. Le 13 février 1930, Grignon adresse une lettre de six feuillets à Dantin. Faisant allusion à leur récent différend autour de l'existence d'une littérature canadienne, il écrit : « Mais s'il m'a fallu une telle passe d'armes inutile pour m'approcher de vous, j'en remercie les dieux et les signes de l'alphabet. Autrement, je n'aurais point lu votre "javanaise" […]. Si jamais, M. Dantin, vous restez dans ma mémoire, ce sera pour ce poème, ce roman, cette vie de tropique et d'amour. »

> *citadine*. D'aucuns m'ont déjà dit qu'ils l'aimaient moins que la *Chanson javanaise*, mais je ne serais pas surpris que vous l'aimiez mieux… (13 avril 1930)

Nommer « régime fictif de lecture » la posture adoptée par Dion-Lévesque et Beaulieu se révèle éclairant. Le premier parlait d'un « beau rêve exotique » ; chez Beaulieu, la fiction prime tout énoncé de réalité que ce poème pourrait contenir. Anticipant sur la deuxième chanson, la « *Chanson citadine* » qu'il recevra en juillet, on verra que Beaulieu y trouvera plutôt cette fois « de la réalité », distinguant ainsi la fiction de la première chanson de la référentialité de la seconde :

> Vous me semblez hésiter à la [*Chanson citadine*] publier à cause même de sa nature. Pourtant elle n'est pas plus leste que votre autre chanson. Seulement la *Chanson javanaise* s'impose comme fiction. Celle-ci, moins. On dirait qu'il s'y trouve de la réalité ; cela semble quelque morceau d'une page vécue que l'on a déchirée dans un moment de morne abattement. Et peut-être est-ce pour cela que vous avez peur. Et vous vous trouvez un peu dans la situation du peintre qui n'aurait fait que des tableaux de puritains et qui exposerait un nu aux formes lascives. Les enfants et les dévotes vont se voiler la face et les bonnes âmes hypocrites gloseront, tout en se délectant en imagination dans une vision qui va beaucoup plus loin que les formes simplement lascives…
>
> C'est une œuvre d'art que vous avez faite. Immolez-vous à l'art, après vous être immolé à la vérité. Le Dieu malin aura toujours soif d'holocaustes, et c'est par eux que l'humanité [se] doit de vivre son ascension constante, bien que très lente. (31 juillet 1930)

Beaulieu aurait pu, bien sûr, déceler aussi un « morceau d'une page vécue » dans la *Javanaise* ; mais, comme tous les lecteurs de ce poème, il a mis les lunettes du registre fictionnel.

Le cercle de lecteurs privés se plaît à la lecture de la *Javanaise* : « Nous l'avons lue trois ou quatre fois, votre chanson, DesRochers, Pelletier, quelques copains et moi », écrit Robert Choquette à Dantin, ajoutant que Valdombre « l'admire sans réserve » et que DesRochers leur a avoué qu'à la première lecture, « les larmes lui ont perlé dans l'œil ». (22 avril 1930).

1931 : *Chanson citadine*

> « Vous êtes un poète avec un corps, ce qui me paraît la chose la plus extraordinaire et la plus belle qui soit en littérature. »
>
> Valdombre (Claude-Henri Grignon) à Dantin, 15 janvier 1931

La *Chanson javanaise* à peine parue, le 9 janvier 1930 Dantin écrit à DesRochers : « Puisque j'ai commencé à vider pour vous la corbeille de mes œuvres inédites et inéditables, je compte vous envoyer un de ces jours une autre "chanson", née, elle aussi, d'une des secousses de ma vie errante. "*Chanson citadine*", cela s'appelle, et si c'est écrit en patois, ç'a été, cette fois, malgré moi… » Il ne l'a pas encore transmise le 13 février, se contentant de noter que « c'est une version inédite et terriblement *up-to-date* de *La Tentation de st. Antoine*. C'est bien moins franc, bien moins vulgaire, que l'hymne javanaise… et bien plus risqué ». Il lui fait enfin parvenir une version manuscrite le 6 mars. Et DesRochers d'enclencher immédiatement un autre processus de publication :

> Reçu la « *Chanson citadine* », que j'aime, absolument. Et voici ma proposition : vous m'avez assez « chicané » pour avoir fait imprimer *Chanson javanaise* que je n'ose vous proposer d'en faire autant pour « *Chanson citadine* » ; mais, je vais vous en faire cinquante copies au *Multigraph*. Ça ne me coûtera rien, alors, ça vous va. (11 mars 1930)

Son auteur comprend très bien que l'on puisse préférer l'une ou l'autre chanson :

> ce bon Rosaire Dion, qui vient de me faire une visite, et à qui je l'ai lue, m'a résumé ainsi son impression première : « J'aime encore mieux cela que la *Chanson javanaise* » ! Et je ne serais pas surpris que Robert Choquette en dît autant… Vous avouerez qu'il était bien plus aisé de « penser » l'aventure tropicale que cette autre aventure civilisée, et qu'il fallait à celle-ci une touche délicate et discrète dont l'autre pouvait se passer, sans compter la psychologie raffinée au lieu du sentiment rudimentaire… (15 mars 1930)

Le temps passe… DesRochers est pris par des occupations matérielles et il rédige entre-temps un poème pour le centenaire de La Fontaine, dans l'espoir de remporter le prix de ce concours[9]. Dantin, de son côté, écrit une préface pour le recueil de Gonzalve Desaulniers ; le 1er juin, il confie au poète de l'Orford : « Le fait est que toute ma correspondance a subi depuis des semaines une halte complète. Il me vient de ces périodes de fatigue intense où toute la machinerie intellectuelle s'affaisse en même temps que l'autre, et me laisse purement à végéter à la façon des huîtres. »

Trois mois s'écoulent avant que DesRochers ne relance la possibilité d'imprimer « *Chanson citadine* », avivant les usuelles hésitations de Dantin :

> Vous me demandez si je suis toujours décidé à imprimer la « *Chanson citadine* ». Eh bien, je ne suis pas aussi décidé que je l'étais. Outre que je ne suis pas très sûr de sa valeur comme poésie, je crains, à la fin, avec cette récidive, de scandaliser tout à fait mes compatriotes, que la *Chanson javanaise* a déjà surpris. Sans doute, cette œuvre n'est qu'un sermon, en somme, mais un sermon sur un sujet scabreux, qui semble du domaine d'André Gide, et comme tout ça détonne dans notre atmosphère ! Il me faudra, avant de passer outre, communiquer la pièce à deux ou trois esprits « moyens » et voir la réaction qu'elle leur causera… Si j'étais absolument sûr que la pièce est *belle*, je serais sûr qu'elle est *morale*, mais j'ai des doutes même là-dessus, et cela me fait hésiter en diable. (22 juin 1930)

L'opinion de DesRochers ne rassure pas Dantin :

> Et voici mon opinion sur « *Chanson citadine* ». C'est une belle pièce ; mais, à mon sens, il y a infiniment moins de poésie dans cette pièce que dans *Chanson javanaise*, dont le passage « L'deuxième printemps se l'vait sur l'Inde » est ce que j'ai lu de plus poignant en vers. Et c'est l'opinion de Pelletier, de Valdombre, de Maurice

9. « Je n'ai que quelques instants à moi. Le soir, je travaille à un poème patriotique en l'honneur de sir Louis-Hippolyte La Fontaine, dont je vous enverrai copie, sous peu. D'ici là, dites-vous que j'ai fort à faire et que c'est la cause de mon retard et de mon insignifiance. » (21 avril 1930)

> Hébert et d'Éva Senécal. Mon impression de « *Chanson citadine* », c'est qu'elle est justement trop « pensée » ; mais, Viarge ! comme dirait Valdombre, qu'il y a de beaux passages dans ce poème ! (26 juin 1930)

Dantin persiste dans sa quête d'appuis :

> À propos, votre jugement de la « *Chanson citadine* » m'ayant *sérieusement inquiété*, je l'ai fait lire à Germain Beaulieu, et son opinion me confirme dans cette idée que, dès l'abord, je vous avais exprimée : que les goûts se diviseront sur cette pièce *d'après les tempéraments*, selon que les lecteurs y trouveront des résonnances [*sic*] avec leur âme propre… (5 août 1930)

En fait, l'intention enfin révélée de Dantin est de dédier cette « Chanson » à Robert Choquette, comme il l'explique à ce dernier :

> Je voulais aussi vous faire lire certaine *Chanson citadine* que j'ai quelque idée d'offrir à mes amis à Noël prochain, en édition privée, comme je l'ai fait pour la *Chanson javanaise*, et que j'aurais l'intention de vous dédier, si cela vous faisait plaisir. Je suis réduit à vous l'envoyer ci-incluse, et je vous demanderais de vouloir bien me dire *avec la plus extrême franchise* (vous savez que j'en use à votre égard) l'impression qu'elle a faite sur vous […] et aussi votre avis sur l'opportunité d'imprimer ce poème, même en cette édition restreinte. (1er septembre 1930)

Aussi bien, alors, et les circonstances aidant, y aller directement. Choquette et Dantin se sont vus à Boston, et ce dernier en a profité pour lui lire sa « *Chanson citadine* », ce qu'il confie à DesRochers :

> Je lui ai lu, de mon côté, cette « *Chanson citadine* », qui reste en mon esprit avec un point d'interrogation et sur laquelle j'aime bien à collectionner les suffrages. J'espérais un peu qu'il l'approuverait, et même, par déduction psychologique, qu'elle lui plairait peut-être mieux que son « pendant barbare ». C'est juste ce qui est arrivé. Et n'allez pas croire, au moins, que je lui aie soufflé ce vote !… En tout cas, son avis me décide à peu près à faire imprimer cette machine, et je me permettrai de vous prier bientôt de la transmettre à votre imprimeur, pour un tirage numéroté d'une cinquantaine d'exemplaires, avec le même papier, si possible, et exactement le

> même format que la première *Chanson*. Ma foi, si je vis encore 5 ou 6 ans, je finirai de cette façon par avoir toutes mes rimes imprimées, sinon publiées et j'aurai joué un bon tour à nos trop vertueux censeurs, pour le plaisir de mes intelligents amis. (À DesRochers, 10 septembre 1930)

Mais Choquette poursuit sur sa réserve, témoin ce message laconique du 22 septembre : « J'ai pourtant lu à plusieurs reprises votre "*Chanson citadine*" : je me suis permis de jeter au crayon quelques remarques ("impressions" serait plus juste) que je vous ferai parvenir au plus tôt, dès que j'aurai pu les vérifier bien attentivement. » En quête d'une réponse plus précise de Choquette, Dantin lui écrit de nouveau le 28 septembre 1930 : « [I]l m'est très important, avant de la lancer, même dans le cercle de mes amis, de me rassurer sur sa valeur. Vous m'avez dit, à [la] première lecture, que vous croyiez la préférer à la *Chanson javanaise* : mais il est très possible qu'un examen plus attentif vous ait fait entièrement changer d'avis ; et, dans ce cas, je vous remercierai de me le dire. » Choquette ne donnant toujours pas signe de vie, Dantin revient à la charge avec plus d'insistance :

> Je voudrais seulement vous demander, à ce sujet, à titre d'amical conseil : 1) si vous croyez que l'œuvre n'est pas de nature à trop surprendre, offusquer ou scandaliser le cercle d'amis restreint auquel elle s'adresse […] 2) s'il vous est toujours agréable, au cas où j'imprimerais ce poème, que je vous le dédie. Vous aurez bien le temps, n'est-ce pas, de répondre en deux mots à ces questions, me tirant d'une véritable incertitude. (16 novembre 1930)

Choquette répond enfin et accepte la proposition de Dantin :

> Je vous avais dit, lors de ma visite chez vous, que je mettais votre *Chanson citadine* au-dessus de la *javanaise*. À présent, je dirais que je les mets sur un pied égal, avec ceci que la deuxième a plus de couleur, plus de ramassé également, et, je crois, plus de *sentiment* ; l'autre est davantage une œuvre du cerveau… […] Je crois donc que vous pouvez, sinon en toute confiance, du moins *en en en*voyant [ces trois « en » sont soulignés dans la lettre] quelques-uns au d…, publier votre *Chanson citadine*. Et je ne dis pas ça parce que j'accepte toujours avec autant de reconnaissance et de vif plaisir la dédicace… (25 novembre 1930)

DesRochers a donc le feu vert :

> Et voici que je viens vous charger égoïstement d'un nouveau tracas. Il s'agit de cette « *Chanson citadine* » que je voudrais faire imprimer sur le modèle de la *Chanson javanaise* de façon à pouvoir l'envoyer à mes amis aux environs de Noël ; et je viens vous prier de vouloir bien m'aider dans cette entreprise en vous entendant avec votre imprimeur et surveillant un peu l'impression ? Je souhaiterais le même caractère, le même papier et le même format que pour la première poésie ; et le prix, je suppose, serait à peu près le même[10]. (Dantin à DesRochers, 3 décembre 1930)

Mission accomplie, DesRochers écrivant à Dantin, le 3 janvier 1931 : « Vous devez avoir reçu maintenant les exemplaires de la *Chanson citadine*. »

Il ne paraîtra à ma connaissance qu'une seule critique publique sur ces deux « Chansons », en l'occurrence d'Annette La Salle[11], dans *Le Canada* (30 janvier 1932, p. 1). Cette appréciation fort positive émane d'une lectrice à la fois prudente et espiègle : « J'ose espérer que l'auteur me pardonnera de "dénoncer" au grand public un ouvrage qu'il a lui-même dédié à ses amis personnels, et dont le tirage n'a pas excédé les cinquante exemplaires. On devinera sans peine les raisons d'un choix

10. Le poème sera en effet imprimé par les soins de DesRochers sur les presses de *La Tribune* et paraîtra en janvier 1931 sans nom d'éditeur ni lieu d'édition ; la brochure (13,5 cm × 23 cm) de 14 pages est dédiée « À Robert Choquette » et porte la mention suivante sur la deuxième de couverture : « Tiré à 50 exemplaires / pour les / amis personnels de l'auteur ». DesRochers s'occupera de le faire imprimer sur les presses de *La Tribune* avec les mentions suivantes : « *Chanson citadine* / Janvier 1931 » (première de couverture), « Tiré à 50 exemplaires / pour les / amis personnels de l'auteur » (deuxième de couverture), « À Robert Choquette » (page de garde). Comme dans le cas de la *Chanson javanaise*, il existera toutefois des exemplaires portant un numéro supérieur à 50 ; j'ai personnellement vu le numéro 55, avec une correction à la main de la justification du tirage à 60 exemplaires.

11. « Annette La Salle (1903-1999) […] est une violoniste montréalaise passionnée de littérature qui fréquente les "samedis" d'Albert Pelletier depuis le début des années trente. DesRochers, qui correspond avec elle depuis janvier 1930, lui fait lire en février 1931 *Chanson javanaise* et *Chanson citadine*. Comblée, elle lui écrit, le 14 février 1931 : "J'ai reçu […] votre lettre et les ravissants morceaux de Louis Dantin que je vous ai retournés ce soir" ». (Fonds Alfred DesRochers, P6 ; dans *CDD*, p. 400.)

si restreint, mais comme elles ressortissent plutôt des compétences de l'Abbé Bethléem[12], je n'ai pas à m'en occuper. »

On aurait pu croire Dantin inquiet, voire outré de ce qui peut paraître une indiscrétion à l'endroit de celui qui voulait rester anonyme. Curieusement, il n'en est rien, l'auteur partageant sa satisfaction avec Alfred DesRochers :

> Pouvez-vous me dire comment il se fait que mon volume inexistant soit déjà l'objet d'une critique ? Je lis à l'instant dans *Le Canada* un article, fort gentil ma foi, de Mlle Annette LaSalle, sur « Les Poésies de Louis Dantin », et l'auteur, on le voit, est très au courant de mes rimes, et assez indiscrète pour parler au grand jour de « chansons » censées anonymes. Je me demande, d'abord, qui est Mlle Annette LaSalle : et si j'en devine quelque chose, c'est que c'est peut-être une personne que j'ai vue chez vous à Sherbrooke, et dont le nom me revient vaguement. Je me demande ensuite si c'est bien elle qui a écrit l'article, lequel ne manque pas de pénétration ni de style, mais n'a pas, il me semble, de touche fortement féminine. Si vous pouvez m'éclaircir ce mystère, ma curiosité vous en remerciera. Il est possible qu'Albert Lévesque ait trempé au complot, car il a entre les mains les feuilles du « Coffret de Crusoé », et a voulu peut-être sonder le public à son sujet ?… Qui connaît les secrets de la réclame ? Si vous me dites qu'Annette LaSalle est une femme en chair et en os, et capable de tenir une plume, j'aurai l'envie de la remercier pour ces lignes qui sont presque un acte de courage[13]. (2 février [1932])

12. Grand censeur catholique des lettres. Français, il a eu une importante influence au Québec, en particulier avec *Romans à lire & romans à proscrire*, qui connut de nombreuses éditions. L'étude la plus fouillée sur lui est de Jean-Yves Mollier, *La mise au pas des écrivains : l'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle*, Fayard, 2014, 512 p.

13. DesRochers de lui répondre, le 5 février 1932 : « Annette LaSalle est bien une femme en chair et en os. C'est une artiste du violon qui a séjourné 5 ans à Paris. C'est à mon indiscrétion qu'elle doit de connaître les inédits de Dantin, et de posséder vos *Chansons*. C'est la femme la plus intelligente, au sens qu'un homme donne à ce mot, que j'aie rencontrée. »

1932 : *Le Coffret de Crusoé*, mais privé des « Chansons »

Dès 1930, Jean-Charles Harvey voyait déjà plus loin que la *Chanson javanaise*. Il a encouragé Dantin à publier un recueil :

> Pas un de nos poètes, je crois, ne serait capable, à l'heure actuelle, de nous donner une *Chanson javanaise* comme la vôtre. Même notre ami commun, Alfred DesRochers, ne parviendrait pas à y mettre cette intensité de sentiment, cette simplicité d'expression et cette justesse des mots, qui vous caractérisent. Il n'est pas donné à tous d'avoir, en même temps, de la pensée, de l'art et la connaissance de la langue.
>
> Vous devriez bien publier un volume écrit dans cet esprit, cher Dantin. Notre littérature est si indigente que les écrivains compétents ont pour devoir, il me semble, de lui porter secours. N'ayez pas trop peur des chapelles : les dieux s'en vont. Le jour n'est pas loin où plus rien ne pourra entraver la liberté de l'Art, qui va de pair avec la liberté de penser. (25 janvier 1930)

Harvey verra pourtant, en 1934, avec la censure des *Demi-civilisés*, que la liberté de l'art n'est pas acquise. Et, quoique DesRochers lui ait écrit, le 11 mars 1930, « que [sa] *Chanson javanaise* est proclamée chef-d'œuvre partout », Dantin n'a pas tort de craindre la censure, ou à tout le moins l'opprobre, car chacune de ses *Chansons* fera face à des résistances à l'occasion d'une diffusion élargie. Par exemple, au moment où l'éditeur montréalais Albert Lévesque hésite à publier ses contes, et en particulier « Le risque », Dantin écrit à DesRochers: « Pour achever de le scandaliser, je lui ai envoyé la *Chanson javanaise*, en l'assurant qu'il y avait beaucoup plus de moi dans elle et dans les *Contes* que dans toutes les critiques que j'aie jamais élaborées…» (7 avril 1930)

Néanmoins, en août 1931, Dantin « songe de loin à rassembler [ses] vers *publiables* en quelque volume ou plaquette […] » et, même, à y adjoindre ses « autres machines de longue haleine : la *Chanson intellectuelle*[14], la

14. Il est question dans cette lettre de la *Chanson intellectuelle*, dont je n'ai pas encore parlé. Dantin avait déjà transmis à DesRochers une copie de cette troisième chanson en septembre 1929. Comme elle sera exclue du *Coffret de Crusoé* et publiée à part par Albert Lévesque, j'en traiterai après ces précisions sur *Le coffret de Crusoé*.

Chanson javanaise, etc. » Il accepterait mal une édition éventuellement amputée de ces pièces, et il s'en plaint à DesRochers :

> Vous avez été bien aimable de me faire copier cette longue machine [*L'hostie du maléfice*]. Je la mets de côté pour, peut-être, la faire figurer dans ce volume de vers dont j'ai formé le vague projet. Mais il me reste l'impression bien définie qu'encadrée, seule de son espèce, dans un tas de choses courtes et légères, elle y ferait un contraste exorbitant… Et je me demande pourquoi il faut qu'un poète ait à supprimer ses expressions les plus personnelles et les plus sincères, pour ne livrer au public que des surfaces et des dehors. Il faudrait qu'on pût lire, à côté de cette légende, les trois « chansons » de longue haleine qui lui feraient un contrepoids et montreraient l'auteur sous un jour un peu plus complet. N'y en aurait[-il] pas un, au moins, qui n'effaroucherait pas trop les âmes orthodoxes et puritaines ? La *Chanson citadine*, par exemple ; c'est, après tout, extrêmement moral, un véritable sermon rimé. Croyez-vous que les lecteurs canadiens l'accepteraient sans trop d'esbroufe ? […] Je suppose que « *Chanson intellectuelle* » serait absolument trop fort ; et je suis sûr que la *javanaise* causerait un scandale terrible. Même cette anodine « Complainte du cœur noyé », pourrais-je bien publier cela ? Et ces « Stances païennes » « ton corps est la chapelle, etc. », interdites, elles aussi[15] ! Vous voyez comme c'est enrageant de se voir enserré de tous ces liens. Ce volume de poèmes en deviendra forcément futile, sans proportion et sans logique ; une œuvre d'amateur vidant ses tiroirs de quelques riens. Peut-être serait-il bien plus sage de tout laisser dormir… (25 septembre 1931)

DesRochers insiste, mais avec une réserve pour la *Chanson intellectuelle* : « Naturellement, je sais que les éditeurs seraient plutôt craintifs au sujet de ce livre… C'est le point capital. Mais si j'étais l'auteur de *Chanson citadine* et de *Chanson javanaise*, je n'hésiterais pas, du moins je crois

15. DesRochers a donc en main ces deux poèmes. Le premier vers de « Stance païenne » se retrouve en quatrième de couverture : « Ce poème fait partie de ceux que Dantin "avait réuni[s] dans un cahier, en vue d'une publication éventuelle" sous le titre de *Poésies inédites*. Gabriel Nadeau, remplissant une promesse faite à Dantin avant sa mort de publier ce recueil posthume, inclut "Stance païenne" dans *Poèmes d'outre-tombe* en 1962 (voir la préface de Nadeau, p. 9). » (*CDD*, p. 372)

que je n'hésiterais pas à les publier. *Chanson intellectuelle* est peut-être plus dangereuse. » (27 octobre)

DesRochers se trompe : l'éditeur Albert Lévesque redoute non pas une, mais les trois chansons ! Le 9 mars 1932, il écrit à Dantin : « Au surplus, ne croyez-vous pas que pour concourir au *Prix David*, votre "*Chanson intellectuelle*" paralyserait la sympathie du jury ? » Il ajoute la proposition suivante : il publiera le recueil, « sauf les deux pièces en question, dont l'une a déjà été distribuée à vos amis : la "*Chanson citadine*". Quant à la "*Chanson intellectuelle*", j'en ferais un tiré à part à une quantité limitée, mais suffisante pour vous permettre de la distribuer gracieusement à vos intimes et à vos admirateurs personnels. » Selon la lettre du 28 mars suivant, toujours de l'éditeur (car le fonds ne comprend pas les lettres de Dantin), Dantin a consenti le 15 mars à cette solution. Étonnamment, le 28 mai, Lévesque « ne désespère pas encore » d'inclure ces deux poèmes, la *javanaise* et la *citadine*, et a demandé l'avis d'un « juge fort bien autorisé », dont le nom est évidemment tu[16].

Cette prudence de Lévesque s'explique entre autres par le fait que sa collection « Les romans de la jeune génération » l'a rendu suspect aux yeux du clergé[17]. Le 15 juin, Lévesque transmet à Dantin le verdict du lecteur-censeur sollicité : « Dans la "*Chanson citadine*", l'auteur suppose une sorte de fatalisme par lequel la femme serait nécessairement vouée à la luxure. C'est une erreur. [...] Dans la poésie N° 2 (chant IV) ["*Chanson intellectuelle*"], l'auteur met sur le même pied, comme porteur de vérité, le Christ et tous les philosophes païens et les hérétiques qu'il énumère. » Tout en relevant le grand mérite littéraire des poèmes, le censeur déclare : « C'est pourquoi, après avoir consulté d'autres théologiens, j'en suis venu à la conclusion que ces deux pièces ne peuvent être publiées sans manquer à l'orthodoxie. » À moins de les réécrire : « Assurément, ces poèmes mériteraient d'être retouchés dans le sens catholique. » On n'imagine absolument pas Dantin se plier à une telle pénitence[18]…

16. Selon Gabriel Nadeau, il pourrait s'agir de Mgr Olivier Maurault ou de Mgr Camille Roy. (Gabriel Nadeau à Yves Garon, FYG.)

17. Voir au chapitre suivant : « Trois leçons finales ».

18. Le 21 juin, DesRochers écrira à Dantin : « Ne voulant prendre aucun risque, il [Lévesque] a soumis les poèmes à un censeur ecclésiastique, qui m'a dit que c'était

À cause de cette barrière catholique paraît en juin 1932[19] un *Coffret de Crusoé* privé des trois chansons. Dantin se résout à cette censure, mais sans la comprendre vraiment. Il transmet son recueil à Jean Bruchési, le 30 juillet, avec ce commentaire :

> Je vous l'offre d'autant plus volontiers que les pièces les plus hardies qui eussent offusqué notre bon public en ont finalement été éliminées, non sans blessure à ma vanité d'auteur, qui les imaginait les meilleures de toutes […]. Je veux bien croire que la *Chanson javanaise* était un peu forte en couleur, et je n'ai jamais songé sérieusement à l'offrir aux "Mécènes[20]" de l'Action canadienne-française. Mais l'autre, voyons, n'est-ce pas une étude psychologique sérieuse, avec la moralité d'un sermon ? Et, dans l'une comme dans l'autre, pour quiconque est sorti de nourrice, y a-t-il de quoi fouetter un chat ? Une troisième pièce, *Chanson intellectuelle*, est encore inédite ; mais si elle paraît, comme les autres, en édition privée, je vous l'enverrai également. Et si vous y constatez du doute, vous y verrez aussi de la sincérité et du respect.

Trois mois plus tôt, Dantin avait tenu le même discours lassé à Rosaire Dion-Lévesque : « Albert Lévesque imprime en ce moment une collection de rimes d'amateur que j'ai perpétrées au cours de ma vie, mais dont seront élaguées toutefois celles que tout le monde juge les meilleures : ces *Chansons* qui dépassent, paraît-il, la capacité réceptive de notre public. Songez ce qu'on rirait en France d'une pruderie poussée à cet excès !... » (6 mai 1932)

Le Coffret de Crusoé contient 6 poèmes inédits et 25 qui ont paru précédemment, dont « Les étoiles » et « Le nénuphar » (1898), « Optimisme »

---

la tâche la plus embêtante qu'il ait eu à faire dans sa vie. Il lui était impossible, étant officiellement chargé de le faire par l'archevêché, de ne pas souligner les passages "contraires aux dogmes". Si Lévesque avait tout simplement publié le livre, sans rien dire, le censeur m'a affirmé que l'autorité n'aurait rien dit. Il y aurait probablement eu des "gâte-sauce" dans le clergé mineur pour critiquer, mais les autres auraient pardonné les hérésies en faveur de la beauté du poème. Ce sont à peu près ses paroles. »

19. L'achevé d'imprimé est du 21 juin.

20. Il s'agit sans doute d'une allusion au « Club des mécènes », club d'abonnés fondé par Lévesque. Voir Jacques Michon (dir.), *Albert Lévesque et son temps*, p. 105.

(1900), « La mort de Champlain » (1909) et « Pour des cheveux » (1928). « L'hostie du maléfice » (1899) y est aussi reproduit en entier (p. 31-63). Et ces inédits : « La complainte du cœur noyé », « La guerre de Cuba », « Sur un exemplaire des *Confessions* de Jean-Jacques », « Conseil », « À deux amies » et « Mon cœur ». De tous ces poèmes, connus ou inédits, c'est « Optimisme » qui a soulevé le plus de commentaires, voire engendré un petit débat… moral.

Petit débat moral sur un quatrain

Le quatrain répréhensible est le suivant :

> Rien n'est souffrant ou vil qu'un idéal n'élève
> Et qui n'ait son reflet dans le prisme du Beau :
> L'anémone parfume et fleurit le tombeau
> Et toute fange est d'or quand le soleil se lève.

Ce poème a été créé il y a longtemps. Il est d'abord paru dans *Les Débats* (2 septembre 1900)[21], puis dans *La Revue moderne*, en 1922, avec d'autres poèmes sous le titre « Le coffret de Crusoé » (15 septembre), et d'où l'on voit que le titre du recueil de 1932 date de 1922. En 1909, son auteur avait écrit à Germain Beaulieu : « J'ai composé jadis, dans des dispositions pareilles aux vôtres, un sonnet que je vous transcris, je l'ai intitulé "Optimisme" et, ma foi, je pense qu'il est d'une philosophie assez haute et assez vraie [suit la transcription du poème] » (28 avril).

Dès le début de son article sur *Le coffret de Crusoé*[22], Jean Charbonneau ne manque pas de citer favorablement ce quatrième vers, « Et toute fange… ». Dantin a raison de relever le ton personnel de cette critique, dont cet extrait reflète l'ensemble : « Des raisons de pure esthétique ne peuvent m'arrêter, lorsque je pénètre cette âme profondément méditative, depuis

21. Dans cette première parution, le poème était dédié à Sully Prud'homme [*sic*] et affichait en exergue « Sur un exemplaire des *Fleurs du mal* ». Eu égard au petit débat qui suivra, Dantin a été bien avisé de supprimer la présence de Baudelaire…

22. Jean Charbonneau, « *Le coffret de Crusoé* », *L'Avenir du Nord*, 23 septembre 1932, p. 1-2.

longtemps blessée, inquiète, prostrée, et, à n'en pas douter, à jamais incurable ». (1) Dantin transmet à DesRochers son appréciation : « Avez-vous lu Jean Charbonneau sur *Crusoé* ? N'est-ce pas que c'est curieux ? Voilà de la critique personnelle ou il n'y en a pas ! » (28 septembre 1932)

Qu'y a-t-il dans un vers ? Camille Roy s'arrête lui aussi sur cet alexandrin « Et toute fange est d'or quand le soleil se lève » dans les termes suivants : « Il y a des strophes de poésie pure où l'harmonie des notes s'allie, d'ailleurs, avec celle du rêve ou de la pensée : lisez "Optimisme". Vous y verrez pourquoi rien n'est ici-bas vil ou souffrant, rien de ce qui est humain ou de ce qui est univers, dès que l'idéal vers lui descend, et le relève de son essor[23]. » (21)

Le dominicain Albert Saint-Pierre est pour sa part élogieux : « […] le dernier recueil de M. Louis Dantin nous offre la plus riche vendange qui ait encore été cueillie aux pampres du Parnasse canadien-français[24] ». (582) « Son œuvre littéraire est digne d'admiration. » (585) Pour ce qui est du vers toujours cité, Saint-Pierre commence par noter que le poème « Optimisme » compte « parmi les meilleurs ». Et même, s'inquiétant du pessimisme et de « l'expression trop libre de certaines images » (585), Saint-Pierre ajoute que Dantin « a certainement prévu cette réserve puisqu'il a voulu nous la faire oublier, dès le début de son œuvre, dans un quatrain magnifique », qu'il cite tout entier. Il n'y a rien d'étonnant, donc, à ce que Dantin écrive à DesRochers : « Et voici que m'arrive la *Revue dominicaine* avec un très gentil article du P. St-Pierre, qui me consolerait à lui seul de vingt "pelletées" du *Canada*[25]. Il ose citer comme un modèle le vers aux métaphores proscrites : "Et toute fange est d'or", etc. !… Qui croire, grand Dieu, qui croire ?… » (28 septembre 1932)

---

23. Camille Roy, « Bibliographie canadienne. Poésie. *Le coffret de Crusoé* », *L'enseignement secondaire au Canada*, octobre 1932, p. 21-23.

24. « L'esprit des livres. Louis Dantin. *Le coffret de Crusoé* », *Revue dominicaine*, octobre 1932, p. 582-585. Dans une lettre du 3 octobre, il a transmis à Dantin sa critique : « J'espère que ce topo vous plaira même si vous tenez compte des quelques remarques que je me suis permis de faire, moi un jeune, à l'égard d'un aîné. »

25. Albert Pelletier a en effet signé un article ravageur : « *Le coffret de Crusoé* », *Le Canada*, Montréal, 27 août 1932, p. 2.

Qui croire, en effet… car, un mois plus tard, le « frère ennemi[26] » de Dantin, Jean Bruchési, attaque directement ce vers, qui rappelle le débat sur l'art et la morale[27] entre Dantin et Edmond Léo : y a-t-il « des péchés lyriquement beaux et des laideurs morales esthétiquement belles » ? Dantin a lutté toute sa vie contre la prééminence de la morale sur la littérature, et il s'est plaint des effets délétères de la censure sur son œuvre. Or, au sujet de ce vers, « Et toute fange est d'or quand le soleil se lève », Bruchési écrit : « Comme si la fange, même avec un rayon de soleil, cessait d'être de la fange ; comme si l'enfer pouvait être divinisé par le génie du poète. De là à nier la laideur du péché, le péché lui-même, à ne plus distinguer le bien du mal, il n'y a pas loin[28]. » Bruchési apprécie du poète « l'émotion sincère », « l'artiste généreux, prodigue », mais préfère le prosateur.

Mais il est hors de question que Dantin cède sur ce vers :

> Et pour en revenir au *Coffret*, écrit-il à DesRochers, Bruchési vous a-t-il fait parvenir *La Revue moderne* d'octobre, où se trouve une appréciation de lui ? Ce que je trouve le plus drôle là-dedans, c'est que Pelletier[29] et Bruchési sont d'accord pour condamner le vers : « Et toute fange est d'or quand le soleil se lève… » C'est la preuve irréfutable que le vers est excellent. Ces deux types-là ne semblent pas avoir vu du tout que le sonnet où apparaît ce vers est intitulé optimisme et qu'un tel état d'esprit n'est pas une analyse scientifique. Dieu ! qu'il faudra donc du temps à faire comprendre à nos contemporains que la poésie est quelque chose existant en soi, non soumise à toutes les lois de la morale, de la philosophie, de la science.

---

26. « Dantin, que je suis allé voir deux fois à Boston, m'appelait son "frère ennemi". En dépit de nos divergences d'opinion, nous avions la plus profonde estime l'un pour l'autre. Nos "violentes" querelles d'idées n'ont jamais porté atteinte à notre amitié. » (Bruchési à Gabriel Nadeau, 11 avril 1946, FGN, 77) Leur correspondance s'étend du 5 mars 1930 au 12 janvier 1944, avec plusieurs hiatus ou lettres manquantes.

27. La position de Bruchési à ce sujet est éloignée de celle de Dantin. À propos des deux « chansons », il écrit : « je n'en recommanderais pas la lecture aux jeunes esprits. […] L'écrivain quel qu'il soit, a, d'après moi, une responsabilité morale. Il peut ou non en tenir compte. Si son œuvre est belle artistiquement, le critique est tenu de le proclamer ; mais cela ne lui enlève pas le droit, et souvent le devoir de signaler le danger. »

28. « Dans le monde des lettres. *Le coffret de Crusoé* », *La Revue moderne*, octobre 1932, p. 8.

29. Je n'ai pu trouver où Pelletier condamnait ce vers ; pas dans sa critique dans *Le Canada*, en tout cas.

Et d'Albert Pelletier, dont on sait ce que pense Dantin de lui : « Je ne parle pas de cette métaphore qu'il me reproche aussi[30], et qui est une des plus justes, des plus logiques que j'aie jamais écrites (Toute fange est d'or, etc., cela veut dire que le soleil levant dore toutes choses, même la fange : c'est simple et clair comme de l'eau de roche). Mais c'est en tous les autres verdicts que vous relevez qu'il patauge à souhait comme l'éléphant dans le parterre. » (À DesRochers, 13 septembre 1932) Terminons avec un sourire : le 14 février 1960, le journal *L'Action catholique* fera paraître le poème « Optimisme », dans la section « Mesdames »… *O tempora, o mores* !

En 1934, Dantin songera aux toutes jeunes Éditions du Zodiaque[31], qui le pressentent en vue d'un « *Coffret* de Robinson qui contiendrait tous mes essais poétiques » s'adressant « à un public moins puritain », confie-t-il à DesRochers. (24 novembre ; il souligne) Mais un tel souhait ne se réalisera qu'après sa mort, lorsque Gabriel Nadeau publiera les *Poèmes d'outre-tombe* en 1962 : « Ainsi je songe parfois que si un éditeur français avait la complaisance de rééditer *Le coffret de Crusoé* avec l'addition de mes trois "Chansons" maudites, cela arrondirait mon œuvre et mettrait ma vanité en repos » (À DesRochers, 21 juin 1935). Il aura fallu un « éditeur » franco-américain et imprimeur trifluvien, Clément Marchand au Bien public, pour que ce souhait se réalise…

LA « DÉSACRALISATION » DE QUELQUES POÈMES

On le verra bientôt : Dantin a transformé par ajout de plusieurs strophes un ancien poème, « Processions », qui deviendra sa *Chanson intellectuelle*. Il a fait suivre les cinq strophes de « Processions » de 1900 de 32 autres, pour en séculariser le contenu, sans pour autant faire disparaître la figure du Christ, présente à la fin de l'œuvre. Mais, pour en revenir au *Coffret de Crusoé*, la suppression est la « figure » la plus utilisée par Dantin. Il s'agit de poèmes parus dans *Le Petit Messager* à l'époque où il était père du Très-Saint-Sacrement et, trois décennies plus tard, amputés dans *Le coffret*

30. Je n'ai pu trouver où ce reproche aurait été formulé.

31. Fondées par Eugène Achard. Voir *HÉLQ I*, p. 305-308. Voir aussi *CDD*, p. 516, n. 1 et 2.

de Crusoé de plusieurs strophes qui, *in illo tempore*, élevaient en finale le poème au niveau de la divinité. Prenons à titre d'exemple « Les étoiles » :

> Quand vous montez, la paix pour mon âme commence
> Car je crois, devinant vos mystiques lueurs
> Dans vos yeux infinis lire l'Amour immense.

C'est ainsi que se termine « Les étoiles » en 1932. Mais la version de 1898 du *Petit Messager* contenait quatre strophes additionnelles où les étoiles devenaient des « Hosties, astres divins, sans cesse renaissants […] / Dieu même resplendit en vos humbles croissants […] ». Dieu devra désormais se trouver une autre voie pour resplendir.

Trois autres poèmes parus dans le *Le coffret de Crusoé* ont subi la même amputation formelle et par conséquent, thématique, pour les mêmes raisons : « Le nénuphar » (1898), « Soleil d'hiver » (1899) et « Mosaïque ancienne » (1899, sous le titre « Le voile »). « Le nénuphar », au complet dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* et dans *Franges d'autel*, est amputé en 1932 de quatre strophes où il est question du Christ de l'hostie. « Soleil d'hiver » subira la même ablation, de même que « Mosaïque ancienne ». Ce ne sont point des vides insignifiants : « […] Dantin supprimera le volet spirituel, préférant laisser au symbole la béance sémantique que l'esthétique du vingtième siècle réclame, et aussi que sa foi en loques lui suggère[32] ».

Ce serait insuffisant, toutefois, de ne voir dans ces suppressions qu'un simple rejet du passé religieux. Ce que Dantin repousse, c'est le Christ ancien qu'on lui a inculqué à grand renfort d'arguties théologiques ; et son Christ (philosophe) est beaucoup plus moderne, pénétré de simplicité et de bonté, ainsi que l'exalte *Chanson intellectuelle*.

32. François Hébert, « L'hostie de Dantin », p. 25.

2 – Poème « Les étoiles », dans Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement

*Ici, le poème complet (1898), qui perdra les quatre strophes à droite, dans la version de 1932 (*Le coffret de Crusoé*)*

1932 : DE « PROCESSIONS » À *CHANSON INTELLECTUELLE* – TRANSFIGURATION D'UN POÈME MAJEUR

> « Ma *Chanson intellectuelle* a pu vous faire suivre les transformations de mon âme [...][33]. »
>
> Dantin à Gabriel Nadeau, 14 janvier 1942

La *Chanson intellectuelle* occupe une place à part dans l'œuvre dantinienne. Ses prémices remontent à 1900 ; il la fait connaître à DesRochers dès 1929, et elle est finalement publiée par Albert Lévesque elle aussi à

33. FGN, 81.

petit tirage (200 exemplaires) en 1932[34]. Et, lorsque Dantin transmet à la demande de Gabriel Nadeau des indications biographiques : « Ma *Chanson intellectuelle* a pu vous faire suivre les transformations de mon âme », il ne pouvait dire plus juste.

Les cinq premières strophes ont paru, signées : Louis Dantin, sous le titre « Processions » dans *Franges d'autel*, en juin 1900. Cinq quatrains célèbrent « les processions blanches des Fêtes-Dieu » : poème au-dessus de tout soupçon, étant même repris par Albertine Ferland-Angers dans son *Essai sur la poésie religieuse canadienne* (1923). Ce ne sont évidemment pas ces cinq strophes que craignait l'éditeur Lévesque, mais bien les autres qui devaient s'y ajouter plus tard.

Trente-deux autres strophes augmentent considérablement cette première version, mais surtout, le poème transforme l'adoration du Très-Saint-Sacrement en vénération des grands philosophes de l'humanité, la ferveur divine en culte de la vérité.

Le poème, qui s'appelle désormais « *Chanson intellectuelle* », n'a plus grand-chose en commun avec la version de 1900[35]. Certes, les cinq premières strophes sont inchangées ; mais 32 autres quatrains convertissent la procession eucharistique de la Fête-Dieu en procession de philosophes :

> Aussi, souvent, au vol du Rêve, j'entrevois

34. DesRochers avait proposé de s'occuper de cette édition, comme dans le cas des deux chansons précédentes : « Le 26 août *La Tribune* publiera un troisième "Almanach littéraire de l'Est". J'en suis l'éditeur. Si, d'ici le six août, vous voyez qu'il y a possibilité d'écrire un conte ayant pour local les Cantons de l'Est, *La Tribune* vous imprimera une centaine d'exemplaires de "Chanson intellectuelle" en paiement. Si les loisirs et les dispositions vous manquent d'ici cette date très rapprochée, écrivez un conte de Noël avec *setting* dans l'Est, et nous vous ferons les mêmes conditions. » Dantin de répondre, le 26 juin 1932 : « Je reconnais bien votre bonne amitié dans votre offre d'imprimer à part "Chanson intellectuelle" ; mais M. Lévesque m'a déjà fait cette proposition, comme [illisible] de consolation à l'exclusion de cette pièce du *Coffret de Crusoé*, et c'est chose entendue entre nous. Ainsi je ne puis que vous remercier cordialement de votre attention. »

35. Dantin avait déjà transmis un texte manuscrit de 6 feuillets dans sa lettre du 15 septembre 1929. La future « Chanson intellectuelle » s'appelait alors « Processions intimes ». Le 14 juillet 1931, DesRochers note que Dantin veut la renommer « Chanson intellectuelle ».

> Passer dans le soir gris les processions blanches […].
>
> […]
>
> Ce sont tous les épris du Vrai, tous les penseurs […].

Défilent Socrate, « ébranlant l'arche des anciens dieux » ; Sénèque, « décochant la Raison comme une flèche aiguë » ; « Jean-Jacques, dont le rêve épouvante les rois ; Arouet, dont le rire incendie et délivre ». Cependant, la figure qui clôt la procession surprend :

> Et, parmi ce cortège auguste, j'ai frémi
>
> De te revoir, ô Christ, en des splendeurs plus belles,
>
> Toi, quand même resté mon maître et mon ami,
>
> Le plus doux des rêveurs, le plus grand des rebelles.

Et cette finale, où tous

> Portent la vérité comme une Eucharistie.

Le poème repose sur un transfert et un paradoxe. Le transfert est évident, où Dantin déplace l'Eucharistie vers une représentation de la vérité ; l'adoration est désormais profane. Mais le paradoxe réside dans le fait que si Dantin a gommé les références religieuses dans la reprise de certains de ses poèmes antérieurs, on l'a vu, avec *Le Coffret de Crusoé*, ici, il place néanmoins la figure du Christ au terme de cette singulière procession.

Mais en vérité, est-ce si étonnant ? Le défroqué n'a jamais renié le Christ des origines ; plus encore, il le voit comme le défenseur des pauvres, des opprimés. Cette pensée sociale et politique, elle se profilera un article de la revue de Pelletier *Les Idées*, en 1938, « Propriété privée – Plaidoyer pour les idées claires », et poindra dans plusieurs textes dans *Le Jour* de Harvey, entre 1938 et 1942[36]. L'idéal d'un Christ « primitif », Eugène Seers le porte depuis longtemps ; peut-être depuis que son doctorat a ouvert ce gouffre entre l'humble enseignement de Jésus et le dévoiement séculaire de son message. Témoin cet extrait d'une lettre à DesRochers : « Je subirais toutes les misères et toutes les avanies que je croirais encore

36. Tous ces articles seront traités en détail au chapitre 10.

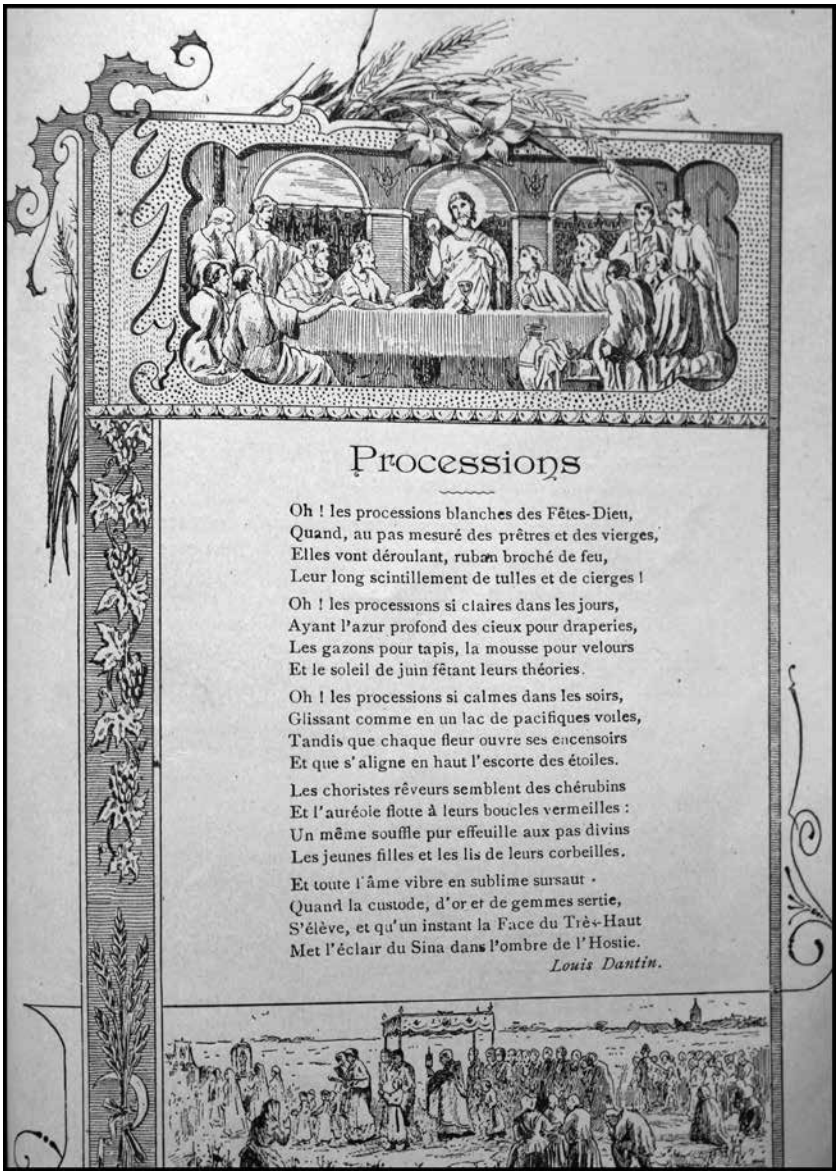

Processions

Oh ! les processions blanches des Fêtes-Dieu,
Quand, au pas mesuré des prêtres et des vierges,
Elles vont déroulant, ruban broché de feu,
Leur long scintillement de tulles et de cierges !

Oh ! les processions si claires dans les jours,
Ayant l'azur profond des cieux pour draperies,
Les gazons pour tapis, la mousse pour velours
Et le soleil de juin fêtant leurs théories.

Oh ! les processions si calmes dans les soirs,
Glissant comme en un lac de pacifiques voiles,
Tandis que chaque fleur ouvre ses encensoirs
Et que s'aligne en haut l'escorte des étoiles.

Les choristes rêveurs semblent des chérubins
Et l'auréole flotte à leurs boucles vermeilles :
Un même souffle pur effeuille aux pas divins
Les jeunes filles et les lis de leurs corbeilles.

Et toute l'âme vibre en sublime sursaut
Quand la custode, d'or et de gemmes sertie,
S'élève, et qu'un instant la Face du Très-Haut
Met l'éclair du Sina dans l'ombre de l'Hostie.

Louis Dantin.

3 – Le poème « Processions » dans Franges d'autel *(1900), qui sera le début de* Chanson intellectuelle *(1932)*

avoir gagné à secouer ce joug, qui est très loin, d'ailleurs, d'être celui du Christ… » (29 décembre 1929[37])

Plus encore, Louis Dantin adopte en maintes occasions une posture christique. Cette identification apparaîtra au prochain chapitre, consacré à l'édition du *Walt Whitman* de Dion-Lévesque : dans sa préface, Dantin fait du poète américain un « Christ plébéien », tout en ajoutant que « sa philosophie ressemble beaucoup à la mienne et qu'ainsi j'entre de plain-pied dans sa pensée intime ». (À DesRochers, 28 novembre 1932)

Certes, cette posture christique, pour importante qu'elle soit, devra être étayée. Voilà pourquoi elle constituera une partie essentielle de la conclusion à cette biochronique.

37. Je citerai cette lettre plus longuement au chapitre 10.

Chapitre 8

1932-1937 D'une vague projet à des péripéties littéraires : la traduction de Walt Whitman - les dernières publications

« Je suis le poète du corps.
Et je suis le poète de l'âme.
Les béatitudes du ciel sont en moi, et les affres
de l'enfer sont en moi ;
Celles-ci je les multiplie en moi, celles-là je les traduis dans un langage nouveau. »

Walt Whitman : ses meilleures pages

1932 (juillet) – Un projet venu de nulle part

De retour depuis trois mois d'un séjour en Europe, le Franco-Américain Rosaire Dion-Lévesque fait part d'un projet de traduction en cours à son ami Louis Dantin, le 16 juillet 1932 :

> En fait de travail poétique je ne fais pas grand-chose. La période de gestation se prolonge. Je me passionne cependant pour les œuvres de Walt Whitman, et je m'amuse à faire des traductions de *Leaves of Grass*. Je voudrai [sic] vous faire voir quelques-unes de ces pièces sous peu. En attendant je voudrais pouvoir publier un recueil de ces traductions pour nos Franco-américains. Que pensez-vous de ce projet ?

À ce moment, Louis Dantin connaît peu ce poète étasunien du dix-neuvième siècle. Il faut attendre trois mois avant de lire dans sa correspondance une première allusion à cette audacieuse entreprise qui, menée avec Dion-Lévesque, deviendra pourtant centrale durant plus d'un an ; mais, pour le moment, Dantin se limite à relever « avec grand intérêt que vous avez repris le travail littéraire et que le grand Whitman captive pour l'heure votre attention » (3 octobre 1932). Cet échange, amorcé à l'été 1932 qui durera jusqu'au début de 1934, amorce un dialogue où il sera question, dans quelque 50 lettres, des aléas de la traduction du célèbre poète américain ; il permet de retracer les intentions initiales de ce projet, le rôle joué par Dantin et, surtout, la signification qu'il a eue dans l'histoire culturelle et, en particulier, dans la pénétration de l'américanité au Québec.

Avant de suivre les méandres de cette traduction dans la correspondance, il convient de dire quelques mots sur les deux figures qui s'entrecroiseront dans ce projet d'édition : Rosaire Dion-Lévesque, mentionné maintes fois depuis le début, et Walt Whitman ; puis, de présenter les appréciations de trois critiques contemporains au sujet de cette traduction : Jean Morency, Patricia Godbout et Delphine Rumeau. Ensuite, nous pourrons traverser les nombreux écueils qu'a frappés ce projet audacieux et, ainsi, jauger l'écart entre les intentions et les réalisations.

UN TRADUCTEUR ET UN POÈTE

Rosaire Dion-Lévesque (de son vrai nom Léo-Albert Lévesque, 1900-1974) entretient une correspondance avec Louis Dantin depuis le 30 novembre 1928, correspondance qui se prolongera jusqu'au 21 avril 1944. Né à Nashua (New Hampshire) de parents canadiens-français qui ont émigré en Nouvelle-Angleterre, Rosaire Dion a passé toute sa vie

dans cette ville, sauf pour la durée d'un baccalauréat ès arts terminé au Séminaire de Sherbrooke. Directeur de la revue *Le Phare* et éditorialiste au journal de sa ville, *L'Impartial*, il est l'un des bons auteurs franco-américains (poète et traducteur) ; il publiera six de ses sept recueils de poèmes au Québec. Dion a par ailleurs fait un long voyage en Europe, du mois d'octobre 1931 au mois d'avril 1932. À cette occasion, à la faveur d'un séjour de deux semaines en Belgique, il a rencontré le poète prolétarien Jean-Louis Vandermaesen, qui lui a sans doute fait découvrir ou apprécier encore davantage Walt Whitman[1] ; il lui dédicacera d'ailleurs l'ouvrage[2].

Walt Whitman est né à West Hills, Long Island, le 31 mai 1819. Il est propriétaire de journaux et rédacteur durant les années 1840. La notice qui ouvre la traduction de Rosaire Dion (sans doute de son cru) relate qu'un « amour malheureux, qui prit dans l'âme de Whitman le caractère d'une tragédie, lui révéla sa vocation poétique : peu de temps après, il commence la rédaction de ses *Brins d'herbe*[3] [*Leaves of Grass*, 1855]. La guerre de Sécession, et ses pénibles exigences, font naître en lui cette philanthropie qui ensuite pénétra toute son œuvre[4]. » Il meurt le 26 mars 1892.

---

1. Jean-Louis Vandermaesen (1886-1950) aura une forte influence sur Dion, si l'on en croit ce que confie Alfred DesRochers à Dantin, le 11 novembre 1932 : « Il semble que notre ami Rosaire Dion soit lui aussi en crise d'évolution. Il m'écrit qu'il se passionne de plus en plus pour Walt Whitman et le mouvement prolétarien. Il est en correspondance suivie avec Vandermaesen, chef ouvrier de Belgique, et je ne serais pas surpris d'apprendre qu'il vient de s'enrégimenter dans un "local socialiste". » On verra d'ailleurs plus loin que Vandermaesen a proposé à Dion de publier son ouvrage, et Dion lui dédicacera – dédicace d'œuvre, non d'exemplaire – sa traduction de Whitman, « en hommage fraternel et affectueux ». (p. 5) Partisan de la paix et de l'humanisme, Vandermaesen a écrit entre autres *Les faces noires – Contes et poèmes sur la vie des mineurs* (1931).
2. Dion-Lévesque avait songé à deux dédicaces d'œuvre, la seconde à… Louis Dantin, le préfacier. Il semble que cette lettre de Pelletier lui ait fait changer d'avis : « Pourquoi lui dédier votre livre puisque c'est lui qui le préface ? […] je suis bien sûr qu'un livre dédié au préfacier, ça se sera vu pour la première fois, et fort probablement pour la dernière, au Canada seulement. » (10 avril 1933, APTSS-QC)
3. À ma connaissance, Dion est le seul à traduire *leaves* par « brins », et non par « feuilles ». Roger Asselineau donne raison à tous les autres traducteurs, au détriment de Rosaire Dion (p. 62).
4. Rosaire Dion-Lévesque, *Walt Whitman* […], p. 10.

Leaves of Grass est reconnu comme son chef-d'œuvre. Delphine Rumeau souligne l'importance littéraire de ce recueil :

> Walt Whitman est une figure dont se réclament avec insistance de nombreux poètes du vingtième siècle, tout particulièrement des poètes du continent américain, qui le considèrent comme le pionnier d'une poésie libérée des carcans esthétiques européens. Avec *Leaves of Grass* (1855), Whitman bouleverse en effet thèmes et formes poétiques en promouvant le vers libre comme seul instrument à la mesure de l'immensité et de la modernité américaines[5].

Cette traduction de poèmes choisis de Whitman que Rosaire Dion annonce à son ami Dantin à l'été 1932 paraîtra au début de l'automne 1933 aux éditions Les Elzévirs, à Montréal[6].

Dion succédera à d'illustres prédécesseurs qui ont traduit Whitman en français, dont Jules Laforgue (1866), Léon Bazalgette (1909) et Valéry Larbaud (1918)[7]. Bazalgette est par ailleurs le premier à avoir donné une traduction intégrale de *Leaves of Grass* ; mais il caviarde les ambiguïtés sexuelles de Whitman. L'anthologie de Larbaud, à laquelle participe André Gide, répond en quelque sorte à cette occultation. Quant à l'anthologie de Dion – on le verra dans le choix des poèmes –, elle prendra une distance par rapport au Whitman homosexuel et socialiste pour faire ressortir chez lui le poète cosmique et panthéiste.

---

5. Delphine Rumeau, « La traduction de Walt Whitman […] », p. 160.

6. L'achevé d'imprimer est le 25 septembre 1933, « avec un caractère d'imprimerie très beau, employé nulle part au Canada ». (Albert Pelletier à Rosaire Dion-Lévesque, 20 mai 1933, APTSS-QC) Ce caractère, « Estienne », a cependant donné bien du souci à l'imprimeur Rioux, parvenant des États-Unis avec beaucoup de lacunes (accents, etc.). (Pelletier à Dion Lévesque, 27 juin 1933, APTSS-QC) *Le répondeur* semble avoir été un autre titre possible pour ce recueil ; et si tel a été le cas, il aurait changé bien tardivement. En effet, le 5 juin 1933, Albert Pelletier écrit à Dion-Lévesque : « Je crois que *Le Répondeur* sortira vers le 20 de ce mois. » (Lettre déposée dans la correspondance entre Dantin et Dion-Lévesque, FGN 79.) Et le 27 juin : « Le changement de titre ne pourrait être onéreux qu'après la mise en page. » (Pelletier à Dion-Lévesque, APTSS-QC.) *Leaves of Grass*, de Whitman, comprend d'ailleurs un poème intitulé « Song of the Answerer » ; peut-être Dion prévoyait-il alors inclure ce poème dans *Ses meilleures pages,* ce qui ne sera finalement pas le cas.

7. Voir Delphine Rumeau, « La traduction de Walt Whitman […] », p. 161.

Le Walt Whitman de Dion vu d'aujourd'hui

Ces trois acteurs posés – Dion, Dantin et Whitman –, quelle a été l'importance de cette traduction ? Quel rôle a-t-elle joué en ce qui concerne la pénétration de l'américanité au Québec, américanité qui marque « les premières décennies du vingtième siècle[8] » ? Avant de tresser le lacis complexe de ce vague projet jusqu'aux péripéties qui lui ont fait obstacle, portons nos regards sur trois critiques qui l'ont jaugé trois quarts de siècle plus tard, dressant de cette manière la table pour revenir aux années 1930.

Les critiques qui ont réfléchi sur cette publication singulière, Jean Morency (2002 et 2006)[9], Patricia Godbout (2010)[10] et Delphine Rumeau (2013)[11], s'accordent sur le fait qu'elle se distingue à la fois par son originalité dans l'histoire de la traduction et par le contenu de l'œuvre traduite, incommensurable en regard de la poésie canadienne-française de l'époque. Son originalité tient à ce qu'il s'agit « d'une des premières tentatives de traduction littéraire destinée directement au public canadien[12] », note Morency. « Les traductions de poètes américains étaient jusqu'alors rares au Québec[13] », ajoute Rumeau, rappelant le cas bien connu et presque isolé de l'*Évangéline* de Longfellow, traduit par Pamphile Le May et paru en 1865 dans son recueil *Essais poétiques*. Quant au contenu de *Leaves of Grass*, il entre en rupture nette avec l'horizon de lecture des années 1930, par sa modernité factuelle (vers libres) et ses thèmes (socialisme, panthéisme, homosexualité). Il faut le reconnaître : traduire ce recueil représentait véritablement une entreprise audacieuse.

Là où les avis des critiques semblent diverger, c'est au sujet de l'importance qui doit être accordée à cet ouvrage dans l'histoire culturelle du Québec. Morency soutient l'interprétation la plus désenchantée : « Né

8. Jean Morency, « L'exil américain de Louis Dantin […] », p. 251.
9. Jean Morency et Joël Boilard, « La filière américaine […] ; Jean Morency, « L'exil américain de Louis Dantin […] ».
10. Patricia Godbout, « Louis Dantin's American Life ».
11. Delphine Rumeau, « La traduction de Walt Whitman […] ».
12. « L'exil américain de Louis Dantin […] », p. 259.
13. Delphine Rumeau, « La traduction de Walt Whitman […] », p. 161.

dans l'enthousiasme, le projet de Rosaire Dion-Lévesque va bientôt se buter aux réticences des éditeurs montréalais, puis à l'indifférence du public canadien[14]. » Godbout insiste sur la singularité du *Whitman* de Dion, et avec raison, mais l'évaluation de son importance reste en partie ouverte. C'est Rumeau qui se montre la plus enthousiaste, alléguant que cette traduction constitue « un moment important dans l'histoire culturelle et poétique du Québec[15] ».

Il n'y a pas que la traduction : Dantin signera une préface substantielle[16] au *Whitman* de Dion, source d'un contentieux avec les éditeurs. Or Rumeau se distingue de Morency et de Godbout par son analyse détaillée de cette préface. Elle estime que ce texte liminaire tend à « désancrer quelque peu *Feuilles d'herbe* pour lui conférer une sorte d'aura universelle[17] » ; autrement dit, à le « désaméricaniser ». « Dantin propose la vision d'un Whitman arraché à son lieu et à son temps[18]. » Plus encore, dans sa préface, Dantin place l'être – dans son sens métaphysique – au centre de la poésie de Whitman. « Autrement dit, la poésie de Whitman est anticléricale : le rejet des intermédiaires est *in fine* rejet des médiateurs religieux pour Dantin[19]. » Quoi qu'il en soit, la parution de cet ouvrage pose des questions qui touchent à la fois le texte et son paratexte (la préface de Dantin), et un problème fort intéressant d'histoire culturelle, pour reprendre l'expression de Rumeau.

J'ai déjà relevé que cette traduction a connu plusieurs aléas ; mais quel est le témoin le plus crédible qui puisse se présenter à cette fin à la barre de l'histoire ? La correspondance se pose comme la source la plus fiable pour *re-tracer* – je reviendrai en conclusion sur la question des *traces* – les trois phases de cette publication : enthousiasme, réticence, indifférence, ainsi que les établit fort justement Jean Morency[20]. Au départ, Dion et

14. « L'exil américain de Louis Dantin […] », p. 259.
15. Delphine Rumeau, « La traduction de Walt Whitman […] », p. 179.
16. « Préface », dans *Walt Whitman – Ses meilleures pages*, traduction de l'anglais par Rosaire Dion-Lévesque, Montréal, Les Elzévirs, 1933, p. 11-17.
17. Delphine Rumeau, « La traduction de Walt Whitman […] », p. 166.
18. *Id.*, p. 167.
19. *Id.*, p. 175.
20. Dans « L'exil américain de Louis Dantin […] ».

Dantin l'envisageaient tous les deux avec enthousiasme. Dans la lettre du 16 juillet 1932 citée au début de cet article, Dion écrit : « j'ai tellement Whitman "dans la peau" qu'il me semble avoir les moyens nécessaires à ce travail. Whitman est encore très peu connu en Amérique ; aussi ai-je été étonné de constater la grande popularité de cet homme en Europe ». Quant à Dantin, il découvrira Whitman grâce à Dion et, par la suite, ne tarira plus de superlatifs pour le décrire. Par exemple, dans une lettre à Louvigny de Montigny, le 25 février 1933, à propos de la pénétration de la poésie de Whitman au Québec, il s'exclame : « L'âme canadienne, nourrie dès le berceau de choses moyennes, atténuées, sursauterait en présence de cette pensée colossale et bouillonnante. Mais comme ce petit saut lui ferait du bien ! »

Cet enthousiasme, toutefois, déclinera devant les quatre obstacles suivants : 1) le refus d'un premier éditeur, Albert Lévesque ; 2) une querelle entre le second éditeur et Dantin, à propos de la préface que ce dernier a proposée ; 3) la nécessité de faire des choix parmi les poèmes en tenant compte de la censure au Québec ; 4) la piètre réception que recevra cette traduction.

Automne 1932 : le refus d'Albert Lévesque

La traduction des poèmes de Whitman, entreprise depuis quatre mois, est fort avancée en novembre 1932, car le 5 de ce mois Dantin dit à Dion-Lévesque avoir lu « attentivement chacune des pièces traduites ». Le 19 novembre, Dion lui fait part de sa quête d'un éditeur ; une dizaine de jours plus tard, à la suite d'une intervention de Dantin[21], Albert Lévesque se montre intéressé, si l'on en croit cette lettre de Dion : « Il semble que vos bonnes recommendations [*sic*] auprès de Lévesque ont porté fruit, puisque ce dernier m'écrit pour me dire qu'il serait excessivement curieux de lire ce manuscrit, et me demandant de lui soumettre le plus tôt possible. » (À Dantin, 30 novembre 1932)

21. Il n'y a aucune trace de cette intervention de Dantin dans sa correspondance avec Lévesque. Il faut dire que les lettres de Dantin ont été perdues par l'éditeur et que nous ne disposons que de celles de Lévesque.

Deux mois d'attente aboutissent à un refus de l'éditeur Lévesque, commenté par Dantin en ces termes dans sa missive du 25 janvier 1933 :

> Le refus de Lévesque d'éditer votre livre ne me surprend qu'à demi. Lévesque a personnellement les idées assez larges, mais il est prisonnier de son entourage, de sa clientèle, il sait qu'en défiant la routine et le préjugé il compromet son gagne-pain, et il ne se sent pas de vocation à ce martyre. Nous piétinerons dans cette ornière tant que n'aura pas surgi une maison d'édition absolument indépendante de toutes les censures et qui les bravera à l'occasion. […] Sans doute votre choix des poèmes de Whitman ménageait les scrupules moralitaires [*sic*], mais il y restait maints défis à l'orthodoxie rigoureuse, aux conceptions vulgaires et bourgeoises, à toutes ces étroitesses que tant de monde regarde comme sacrées. C'était assez pour effaroucher ce qu'on est convenu d'appeler « l'âme canadienne ». Il faut que toute idée neuve et hardie entre chez nous en contrebande, jusqu'au jour où disparaîtront toutes ces douanes mentales qui nous séparent de la vie du genre humain… Votre livre n'est qu'un des produits prohibés à cause d'un pourcentage trop fort d'« esprit », dont on redoute la mousse excitante et active… J'espère, encore une fois, qu'elle percera quand même.

Les « douanes mentales », certes, pèsent dans la décision de Lévesque, mais Dantin ignore d'autres considérations clairement matérielles. Deux mois après son refus, le 15 mars, Albert Lévesque apporte ces précisions auprès de Dantin : « Quant à l'ouvrage de Whitman, je comprends votre surprise devant mon refus à le publier. Mais permettez-moi de vous dire que ma situation financière actuelle ne me permet pas de faire de l'édition un apostolat. » En vérité, « à partir de 1933, Lévesque délaisse le roman pour adultes et se consacre en priorité à la littérature pour la jeunesse qui va représenter près du tiers de son catalogue[22] ». L'heure est encore moins à la poésie, en particulier celle d'un « inconnu » en traduction. S'esquive donc Albert Lévesque ; au prochain Albert, Pelletier, celui-là, d'entrer en lice. Toujours lui…

22. *HÉLQ II*, p. 289.

Printemps 1933 : Albert Pelletier et sa nouvelle maison d'édition ; querelle autour d'une préface

En 1933, malgré les effets de la Crise, la conjoncture semble convenable pour lancer une nouvelle maison d'édition littéraire au Québec. Édouard Garand et Louis Carrier ont certes fermé boutique, et Albert Lévesque ne suffit guère à la demande. Albert Pelletier entre donc en scène ; « c'est le refus des éditeurs québécois de publier le *Walt Whitman* de Rosaire Dion-Lévesque, en plus du peu d'attention qu'ils portaient aux manuscrits de Claude-Henri Grignon et de Medjé Vézina, qui l'ont finalement décidé à se lancer dans l'édition[23] ». Le 17 mars 1933, Dion écrit à Dantin qu'Albert Pelletier lui a demandé son manuscrit de Whitman. Lucien Parizeau et lui « veulent fonder une nouvelle maison d'édition qu'ils appelleront "Les Elzévirs" ». Dion parle de leurs conditions et mentionne qu'ils prévoient tirer à 1000 exemplaires.

Dantin avait proposé à Dion, l'automne précédent, de rédiger une préface à son livre, proposition que le traducteur de Whitman avait accueillie en ces termes : « Je suis très fier de votre offre. Une préface de vous ne saurait qu'ajouter au succès de l'œuvre, et à aider davantage à sa diffusion – ce à quoi je tiens davantage qu'à tout succès personnel. Vous aurez là l'occasion de dire au lecteur que vous partagez mon enthousiasme pour Walt ; et cela ne m'est pas désagréable. » (19 novembre 1932) Puis, après avoir lu cette préface, le 30 novembre, Dion tient à sa présence dans son futur ouvrage :

> Vos données sur Whitman et son œuvre sont magistrales ; en quelques lignes sobres, mais prenantes, vous faites revivre l'homme et vous rendez très vivante son œuvre entière. Je suis très fier d'avoir ces quelques pages pour mon livre, et je suis persuadé qu'il n'en connaîtra que plus de succès. En me présentant seul, le public lecteur eut [*sic*] pu se méfier un peu de mon enthousiasme ; il sera déjà rassuré par la lecture de votre préface, et il lira peut-être mes traductions. (30 novembre 1932)

23. Liette Bergeron, « Les Éditions du Totem (1933-1939) et la revue "Les Idées" […] », f. 28.

Mais cela, c'est avant que la « firme Parizeau-Pelletier » – comme Dantin nommera ces éditeurs dans une lettre à DesRochers (17 avril 1933) – ne saccage cette préface, Parizeau surtout. Ce dernier écrit à Dantin, le 29 mars 1933 : « Votre préface est excellente ; et nous ne croyons pas l'avoir déparée en y joignant quelques remarques auxquelles le lecteur a droit pour la bonne intelligence des poèmes de Whitman[24]. » Quelques remarques ? La préface, désormais mutilée, déclenche l'ire de Dantin.

Louis Dantin est un être paisible, qui fuit le plus souvent les querelles et à qui il répugne d'offenser quiconque. Dans sa correspondance, il ne s'emporte que très rarement, sa sortie la plus connue étant celle qu'il a faite à l'endroit d'Alfred DesRochers à propos de l'Index des livres[25], le 29 décembre 1929. Il y lançait d'ailleurs d'entrée de jeu cette remarque sur son propre caractère, qui éclairera sa réplique à Parizeau :

> J'ai toujours cru avoir été loti de plus de traits féminins que d'autres. […] Et mes dispositions mentales vont vers la douceur, la pitié, la tolérance, vers une sorte de tendresse universelle qu'on associe (bien souvent à tort) avec le cœur féminin. Il n'y a qu'un seul point sur lequel je me suis senti toute ma vie aussi mâle que possible : c'est dans la passion jalouse de ma liberté (d'ailleurs aussi de celle des autres).

Sa longue réponse à Parizeau, le 1er avril 1933[26], participe du même élan, du même souffle que celle adressée à DesRochers sur l'Index. Quelques

24. Albert Pelletier tenait les mêmes propos à Rosaire Dion-Lévesque, le même jour : « Je ne crois pas que Louis Dantin trouve que nous avons déparé son texte. Lucien Parizeau lui écrit d'ailleurs une lettre très complimenteuse de remerciements pour cette préface où les nobles idées sont d'ailleurs de lui. » (APTSS-QC)

25. Dantin avait offert à son ami DesRochers un exemplaire des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. DesRochers avait répondu, le 26 décembre 1929 : « *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau – je vois d'ici votre lèvre inférieure se pincer! –, je ne les ai pas et j'ai l'esprit trop étroit pour les avoir... Vous me comprenez, j'en suis sûr. Mes principes, qui me valent les railleries de mes confrères assez souvent, sont que, tant que je serai catholique, je ne lirai pas de livres nommément à l'Index, sans dispense. » C'est à la suite de ce refus que Dantin lui écrit, le 29 décembre, l'un des réquisitoires les plus vigoureux contre la censure catholique. Cette lettre est reproduite intégralement dans un numéro de la revue *Voix et images* consacré à *La censure, 1920-1960* (1998), précédée d'une présentation de Richard Giguère (p. 224-228).

26. Cette lettre ne figure pas dans la correspondance entre Dantin et Parizeau. Par contre, le 3 avril 1933, Dantin dit à Rosaire Dion-Lévesque qu'il a répondu à Parizeau, lettre qu'il inclut dans son envoi et que je cite ici.

extraits en donnent la pleine mesure : « il faut que vous ayez trouvé ma prose bien pauvrement écrite pour vous être donné la peine d'en remanier presque chaque phrase, allongeant, raccourcissant, changeant les mots, les tournures, de façon à éliminer tous les caractères de mon style pour y substituer le vôtre » ; « vos changements me font l'effet de brouiller au hasard un ordre soigneux, défini et voulu » ; « j'ai horreur de la phrase… », etc. Cette réplique de quelque mille mots culmine avec cet ultimatum : la préface doit rester telle quelle, et « si vous avez des objections fondamentales à sa forme présente, je préfère que vous la supprimiez complètement ». L'ingérence lui paraît tellement grosse que Dantin termine sa lettre en se demandant si toute cette histoire n'est pas… un poisson d'avril. Puis, le 3 avril, Dantin confie à Dion : « Mais je suis moralement sûr que c'est Albert Pelletier qui s'est mis en tête de me passer ainsi au crayon bleu, et je ne m'étonnerais pas du tout qu'il l'eût fait pour m'embêter surtout, et me faire sentir la supériorité que lui donne son nouveau titre d'éditeur… » Il ajoute : « Et peut-être que M. Pelletier ne serait pas fâché de me voir élagué de cette entreprise : cela lui donnerait la chance de vous écrire lui-même une préface ?... » Voilà qui n'est rien pour améliorer leurs relations…

Mais tout était mal qui finit bien. Le 5 avril 1933, Parizeau ramollit : il accepte sa préface et fait 14 suggestions, dont quatre, mineures, seront approuvées par Dantin. Cependant, sur le fond de la question, pourquoi Dantin a-t-il défendu avec tant d'acharnement sa préface ? Je proposerai plus loin une interprétation, par ailleurs liée à la désaméricanisation de Whitman dont a parlé Rumeau.

Whitman passera-t-il la douane censoriale?

Depuis quelques années, un regard nuancé sur l'avènement de la Révolution tranquille met l'accent sur la continuité davantage que sur la rupture[27]. Le personnalisme chrétien, par exemple, aurait permis une posture critique séminale dès le milieu des années 1930, que les chantres de la Révolution tranquille n'ont pu reconnaître. Or cette relecture tend

27. Voir à ce propos, à titre d'exemple, Meunier et Warren, *Sortir de la grande noirceur* […].

à amoindrir l'impact de la censure, à tel point qu'un Gilles Paquet, dans *Oublier la Révolution tranquille*, affirme que son expérience « ne confirme en rien les fables qu'on a construites sur un régime politico-religieux de terreur, sur l'hégémonie de l'Église et sur notre intelligentsia ankylosée[28] ».

Cette vision en continu de l'histoire, pour juste qu'elle soit, se heurte à un écueil, celui de la censure, justement. Quoi qu'en ait dit Paquet, la censure est avant tout une affaire de dogme, dans son fondement religieux, dogme qui n'admet pas de degrés. En cette matière, le « progrès » n'est pas possible, car la censure, c'est tout ou rien (la censure catholique, en tout cas, et telle qu'elle s'est exercée au Québec).

Pour explorer l'antichambre de la censure, entrer dans les arcanes du contrôle, dans son intériorisation même, la correspondance ouvre une porte à nulle autre pareille. Grâce au caractère privé de la lettre, à moins que les missives ne soient ouvertes comme durant la censure de guerre, l'épistolier peut exprimer, presque impunément, ses revendications et ses craintes. Et ici, le cas Whitman montre crûment les préventions de tous les acteurs en cause face à la douane symbolique à laquelle s'apprête à se heurter Whitman.

Le 5 novembre 1932, ayant lu ses traductions, Dantin transmet à Dion ce commentaire sur un poème en particulier : « Vous avez remarqué sans doute que la pièce où Whitman se dit "épris" d'un "athlète" et à la veille d'une "explosion" qu'il n'ose même pas confier à ses vers, etc. ouvre le champ à toutes sortes de suppositions ténébreuses… Mais cela va passer par-dessus la tête des neuf-dixièmes [*sic*] de vos lecteurs, et ne doit pas, je crois, vous inquiéter beaucoup. » Il s'agit du poème « Earth ! my Likeness[29] ! » qui, à terme, n'apparaîtra pas dans la version publiée.

---

28. Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille* […], p. 13.

29. En voici un extrait : « For an athlete is enamour'd of me – and I of him ; / But toward him there is something fierce and terrible in me, eligible to burst forth, / I dare not tell it in words – not even in these songs » (*The Walt Whitman Archive*, consultée le 4 juin 2014). Whitman a travaillé son recueil *Leaves of Grass* toute sa vie ; l'extrait cité ici est tiré de l'édition de 1872. Notons que Rosaire Dion-Lévesque ne signale jamais de quelle édition il s'est servi. Bazalgette traduit ainsi « Terre, mon image » : « Car un athlète est épris de moi, et moi de lui, / Mais à son égard il y a quelque chose de sauvage et de terrible susceptible d'éclater, / Je n'ose le divulguer en mots, pas même dans ces chants » (Whitman, *Feuilles d'herbe*, p. 177-178).

La lettre du 11 novembre exhibe nettement les préoccupations de Dion concernant la censure :

> Vous comprendrez que je me sois efforcé à faire un choix « ad canadianum » (est-ce cela?) des poèmes de Whitman. Je ne voudrais pas risquer d'être à jamais banni de nos lettres, et d'être triplement excommunié, en publiant par exemple des traductions de « A woman waits for me… she contains all, and yet we were lacking if sex were lacking! » ou encore « I Sing the Body Electric »[30]… encore bien que je semble voir en ce dernier poème surtout la meilleure représentation du talent merveilleux, si spécial de Whitman. Malgré mes scrupules je laisse passer bien des choses qui ne manqueront pas de m'attirer des remontrances formidables de la part d'un Père Lamarche[31], etc. Et c'est pourquoi je publierai tel quel le poème « l'athlète » qui pourrait fort bien être interprété comme un symbole plutôt que d'être pris à la lettre[32]. J'aurais voulu publier une traduction intégrale de « Chanson de moi-même » qui résume toutes les croyances, les tendences [*sic*] et l'art de Whitman et qui fait que ses autres poèmes ne sont que le développement des vérités encloses dans ce gigantesque poème. Mais, encore là, j'y trouve des passages que nos Canadiens trouveraient pour le moins scabreux. D'ailleurs je crois avoir fait un assez bon choix des meilleures strophes de cette pièce.

« Chanson de moi-même », « Song of Myself », est un poème de plusieurs dizaines de pages découpé en sections numérotées. Publier les meilleures strophes de cette longue pièce, affirme Dion-Lévesque ? Tout dépend du sens de « meilleures »... À titre d'exemple, un groupe de 24 strophes complètement éliminé de la traduction évoque un Whitman « turbulent, charnel, sensuel, mangeant, buvant et procréant ». Ou encore : « Je crois

30. Qui ne seront pas publiés non plus dans l'édition de Dion.

31. Marc-Antonin Lamarche (1876-1950), critique littéraire, a dirigé la *Revue dominicaine* de 1920 à 1940. Sur son rôle comme « censeur », voir Richard Giguère, « Alfred DesRochers et la critique cléricale de son temps […] ».

32. Mais le 30 novembre, Dion se rangera à l'avis de Dantin : « Le poème *the athlete* est déjà retranché ; je dis comme vous qu'il est futile de s'attirer l'anathème pour ces quelques lignes, et qu'il est aussi bien que le public canadien ignore ce côté de la personnalité complexe de Whitman. Il a déjà matière à s'émerveiller. »

en la chair et les appétits » ; « La senteur de ces aisselles est arôme plus fin que la prière, / Cette tête plus qu'églises, bibles et tous les credos[33] ».

Enfin, comme tout semble aller de mal en pis dans cette « aventure éditoriale », passons à la réception du livre.

LA RÉCEPTION DU WHITMAN À TRAVERS LA CORRESPONDANCE

Il ne s'agit pas ici de faire une étude *stricto sensu* de la réception du *Walt Whitman* par la critique de l'époque, mais plutôt, et toujours à l'aide de la correspondance de Dantin et Dion, de cerner l'appréciation que font ces derniers de cet accueil par leurs contemporains ; et elle se résume en une immense déception. Partageons cette réception/déception à travers leurs échanges épistolaires.

Le 27 octobre 1933, Dantin parle d'un article de Clément Marchand, qu'il trouve « justement élogieux, sans être très supérieurement écrit », mais aussi d'une critique de Parizeau qui « a révolté même son copain Pelletier » et que Dantin qualifiera plus tard de « stupide » (31 octobre). Ces messieurs, note-t-il, « n'arrivent pas à s'entendre entre eux sur les questions les plus élémentaires ». Pis encore, toujours le 31 octobre, Dantin parle d'une critique de Pelletier « plate comme une galette manquée ». Ni Pelletier ni Parizeau, poursuit-il, n'ont compris « le sens intime du génie de Whitman ».

D'ailleurs, le 10 novembre 1933, Dion fait cet aveu à Dantin :

> DesRochers m'écrit pour me dire que mes éditeurs commencent à regretter d'avoir lancé Whitman[34]. Je ne puis concevoir cela. Passe pour Parizeau, mais Pelletier me paraît encore enthousiaste dans

33. Walt Whitman, *Feuilles d'herbe*, t. 1, p. 76. Le poème « Song of Myself » se retrouve sous le titre « Walt Whitman » jusqu'à l'édition de 1871. Dion s'est donc servi de l'édition de 1881 (ou une autre postérieure), mais a conservé le titre « Walt Whitman ». Une analyse plus fouillée mettrait assurément en relief l'importance de l'autocensure dans le choix des poèmes.

34. En fait, Pelletier fera bientôt cavalier seul, poursuivant la même année sous une autre raison sociale : les Éditions du Totem. *Walt Whitman* sera la seule parution aux Elzévirs. C'est le Totem qui publiera *Un homme et son péché* de Claude-Henri Grignon, *Les demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey et *Chaque heure a son visage* de Medjé Vézina, tout cela en 1933 et 1934.

> ses lettres. Alfred me dit, entre autres choses, qu'un certain critique a fait subir un deuxième éreintement à la philosophie whitmanienne […]. Et voilà que je commence à croire fermement que la majorité de nos intellectuels sont bouchés, ou plutôt absolument immunisés contre tout courant extérieur !

À cette charge s'ajoutent quelques extraits d'une lettre de Dantin du 15 novembre 1933 : « Vraiment la critique canadienne fait d'elle-même une bien piteuse exhibition à propos de votre Whitman. » Dantin parle d'Ulric Gingras, qui « ne se comprend pas lui-même » ; de mademoiselle Turcot, « qui au moins a des velléités d'analyse ». « Pour tous les autres Whitman est *hortus conclusus, fons signatus* [un jardin fermé, une fontaine scellée] : ils n'y voient absolument rien et ne trouvent à en rien dire que des platitudes sans nom. » Le sommet de l'irritation revient à Dion qui, reprenant toute l'affaire, s'exclame : « Vraiment ça devient écœurant ! » (2 décembre 1933) Et laissons la dénonciation finale de ces inepties à Alphonse Marius Gossez[35], un Français qui écrit à Dion à propos de sa traduction :

> la littérature franco-canadienne, au Canada, semble totalement échapper à l'influence de Whitman. Ligotés dans une éducation étroitement classique et d'un grand rigorisme catholique, dans une limitation parnassienne souvent assez bornée, les poètes canadiens laissent passer le grand courant du lyrisme cosmique, lui fermant leur porte ; mieux, ils ignorent qu'ils pourraient lui ouvrir et ratiocinent les vieilles formules. […] C'est en quoi ce livre offre aux concitoyens de Rosaire Dion, et rend un grand service encore. Celui de la grande libération des formules étriquées. Il leur insuffle la vie lyrique et l'audace[36]. (15 janvier 1934)

35. Dantin transmettra d'ailleurs à Gossez (1878-1940), quelques années plus tard, des pièces de son propre cru : « Le poème "La femme idéale" m'a paru tout à fait inattendu. J'en ai fait une copie et je l'ai adressée à un journal mensuel […] ; je compte bien qu'il le publiera et je ne manquerai pas de vous en envoyer un exemplaire. » Gossez est par ailleurs au courant d'un « roman en préparation » de Dantin (Gossez à Dantin, 31 août 1938, FGN, 80).

36. Ce texte de Gossez est reproduit dans une lettre de Dion à Dantin du 15 janvier 1934.

Pour que les lecteurs canadiens découvrent Whitman, il aurait au moins fallu que l'ouvrage se vende… Nadeau, après la mort de Dantin, rendra plusieurs fois visite à Rosaire Dion-Lévesque, prenant des notes pour sa biographie en cours. Cette note laconique fut prise lors de leur rencontre du 16 mars 1946, au sujet du *Whitman* : « Après la publication Parizeau lui écrivit pour lui dire que "pas un maudit exemplaire" ne se vendait. »

Arrêtons-nous, pour terminer, sur un événement mondain qui a eu lieu à Lewiston, Maine, le dimanche 1er octobre 1933 : une soirée Whitman, avec Dion-Lévesque et, *in absentia*, Dantin. Pour le « Foyer musical », Dion-Lévesque a fait une conférence sur Walt Whitman et « read several of his translation[37] ». Par la suite, il y eut « the presentation of lyrics written by Louis Dantin and sung by Julien Blain ». Cette partie musicale fut un succès, selon Dion-Lévesque :

> La chanson[38] fut interprétée de manière très artiste par un jeune homme du nom de Blain. Jugez de son succès quand je vous dis que le jeune homme dut répondre à trois rappels ! Beaucoup de gens m'ont prié de vous féliciter. La seule personne à faire preuve d'un peu de réticence dans son appréciation fut mon voisin de droite : un Père Roy, frère de Mgr Camille R. Il avait applaudi chaudement, et quand je lui demandai son opinion de la chanson, il me répondit : « ce jeune homme est vraiment de grand talent. » « Il chante très bien !!!!? » (À Dantin, 2 octobre 1933)

Avant de dégager les leçons de cet échec, je propose de revenir sur ce que j'ai évoqué au début de cette analyse, en l'occurrence la question du lien entre l'histoire culturelle et les *traces* – problème en fin de compte non seulement méthodologique, mais aussi épistémologique.

37. « Fraternity Keynote Whitman's Writings », *Lewiston Evening Journal*, 2 octobre 1933.

38. Il s'agit de « Complainte sur un air ancien », qu'on peut retrouver dans *Poèmes d'outre-tombe*, p. 97-99.

La correspondance comme traces dans l'histoire culturelle

Réfléchissant sur la culture comme mémoire, le sémioticien Louis Francœur pose avec raison que la culture est « la somme totale de ses signes[39] ». Francœur construit ainsi un objet, voire une méthode dans les termes suivants : « L'objet des sciences humaines, celui de l'histoire et celui des études littéraires en particulier, n'est plus dès lors l'être humain, mais plutôt les *traces* que celui-ci nous laisse comme signes de sa réalité[40]. » *Signes de sa réalité* : il y aurait donc là un diptyque inséparable, *réalité* et *signe*, pour comprendre l'histoire culturelle, une réalité de départ et les traces ou les signes qu'elle engendre à sa suite.

C'est dans ce cadre que le *Whitman* de Rosaire Dion soulève un problème particulier d'histoire culturelle. La *réalité*, ici, c'est l'ensemble constitué par la publication de cette traduction, du projet initial de Rosaire Dion jusqu'à sa réception immédiate ; les *signes* ou les *traces*, pour leur part, nous ont été révélés par le discours sur cette « réalité *Whitman* », discours qui l'inscrivait de telle ou telle manière dans l'histoire culturelle. Les propos de Morency, Godbout et Rumeau sur la « réalité *Whitman* » sont des signes de cette réalité : ces critiques représentent les créateurs de ces traces. Je les appellerai ici, empruntant au lexique de Francœur (lui-même redevable à Charles Peirce), des *interprètes* culturels, comme je l'ai fait pour Dantin précédemment. Décrire une *réalité*, pour ensuite la mesurer aux *traces* laissées par ses *interprètes* : voilà somme toute le chemin à suivre pour soupeser la place du *Whitman* dans l'histoire culturelle.

Cette démarche reconnaît évidemment que les interprètes culturels n'ont pas toujours raison ou, en tout cas, qu'ils peuvent proposer des interprétations contradictoires. Car, on se le rappelle, nos interprètes ne repèrent pas la même trace culturelle en ce qui concerne la « réalité *Whitman* ». Par exemple, là où Morency voit un échec, Rumeau, plus positive, discerne un moment important dans l'histoire culturelle. Qui a « raison »? Cette question est importante, car elle concerne le lien entre la réalité et le signe, le *Whitman* et les discours qu'il engendre, à sa place

39. Louis Francœur, « Pour une sémiotique des traces », p. 192.

40. *Id.*

dans l'histoire culturelle ; et le recours aux traces laissées par la correspondance nous permet, à ce propos, de retenir les trois leçons suivantes.

TROIS LEÇONS FINALES

Quelle est l'interprétation culturelle la plus juste possible quant à l'importance de la traduction de Walt Whitman par Rosaire Dion – texte et préface ? La correspondance permet de dégager trois pistes. La première est l'état fragilisé de l'édition à cause de la censure, réelle ou perçue ; la deuxième, la mise au jour des intentions réelles de Dantin dans sa préface ; et la troisième, le faible rôle de cet ouvrage en ce qui concerne la pénétration de l'américanité au Québec.

En dépit de l'idéal de départ qui animait cette volonté de faire connaître Whitman au Québec – « comme ce petit saut lui ferait du bien ! » –, le duo Dion-Dantin avait sous-estimé ce que Dantin a qualifié (je rappelle sa lettre du 25 janvier 1933) de « douanes mentales ». Ces douanes mentales révèlent l'impitoyable écart entre le privé de la lettre (l'enthousiasme, ici) et l'épreuve du réel (les affres de la publication et la piètre réception publique) ; chaque étape de la chaîne du livre a dressé un obstacle à cette publication, de la sélection à la diffusion.

L'éditeur Albert Lévesque représente le maillon faible de cette chaîne en raison de la censure ambiante ; sa « prudence », dans le cas des *Chansons* vues au chapitre précédent, témoigne de la pression censoriale sur l'éditeur littéraire le plus important de cette période. Albert Lévesque a refusé la publication du *Whitman* en raison d'un débordement de publications et de finances précaires, mais aussi parce qu'en 1932, il était déjà devenu suspect aux yeux du clergé à cause de sa collection des « Romans de la jeune génération ». En 1930, il avait créé

> un concours littéraire destiné à recruter de jeunes romanciers représentatifs du renouveau. Le succès obtenu avec ce concours auquel une vingtaine d'ouvrages sont soumis incite l'éditeur à inaugurer une nouvelle collection qu'il baptise « Les Romans de la jeune génération» et à lancer un mouvement littéraire et des œuvres plus audacieuses que celles qu'il avait publiées jusque-là. En quelques mois, de juillet 1931 à janvier 1932, paraissent quatre

> romans signés par de jeunes romanciers qui n'ont pas encore trente ans et qui en sont à leur premier essai : Éva Senécal, *Dans les ombres* (paru en juillet) ; Jovette Bernier, *La chair décevante* (paru en août) ; Claude Robillard, *Dilettante* (paru en novembre) ; et Rex Desmarchais, *L'initiatrice* (paru en janvier)[41].

Cependant, cette collection a fait de lui un éditeur moralement inquiétant. Dantin avait bien dit, en 1933, que le désistement de Lévesque pour le Whitman « ne me surprend qu'à demi. » Peut-être avait-il en mémoire ce que l'éditeur, l'année précédente, lui avait écrit au sujet de ses *Chansons* : « Si les autorités ecclésiastiques de la province n'étaient pas déjà un peu prévenues contre ma maison, depuis la publication des romans de la jeune génération, je craindrais peut-être moins de prendre le risque. Mais déjà les esprits sont un peu inquiets. Cela vous explique pourquoi, après avoir payé d'audace, je veux pendant quelque temps du moins rentrer sous ma tente. » (28 mai 1932)

On peut savoir gré à Parizeau et Pelletier de s'être lancés dans l'édition de ce livre (qu'ils n'ont pourtant pas compris, selon Dantin) ; ils ont tout de même essayé de « mettre Whitman à leur main » – je pense évidemment à la préface, mais ils ont aussi tenté quelques interventions sur les traductions de Dion[42].

La deuxième leçon porte sur la préface de Dantin. Rumeau estime que, dans cette préface, Dantin a « désaméricanisé » Whitman, ce qui, selon un certain angle de lecture, est juste ; or, Dantin a déployé une fermeté peu commune dans sa joute contre Parizeau pour sauvegarder l'intégrité de sa préface. Pourquoi cette rare insistance de sa part ? Pourrait-elle expliquer cette désaméricanisation ? Oui, car Dantin ne tient pas vraiment

---

41. Jacques Michon, « Les romans de la jeune génération », *DCQ*, p. 600.

42. Liette Bergeron décrit les doutes des éditeurs sur quelques traductions de Dion, doutes évoqués dans une lettre de Pelletier au traducteur, en sus de problèmes avec l'imprimeur Rioux (« Les Éditions du Totem (1933-1939) et la revue "Les Idées" », f. 39-41). En vérité, c'est loin d'être l'harmonie entre Pelletier et Parizeau. Pelletier écrit à Dion-Lévesque que Parizeau « semble s'être mis dans la tête de retarder la vente du livre et de l'empêcher le plus possible. » (17 octobre 1933 ; APTSS-QC) Il n'y comprend rien. Le 30 octobre 1933, Dion écrit à Dantin que Pelletier vient de taper sur Parizeau et qu'il « a en mains, pour publication sous le signe des "Éditions du Totem", un roman de Jean-C. Harvey, un autre de Nantel, et les poèmes de Medgé [*sic*] Vézina ».

à inscrire Whitman dans l'américanité, ainsi qu'il le confie à Alfred DesRochers, le 27 mai 1932 : « Poe, Whitman, O'Neil [*sic*] ; mais ce sont les moins américains des Américains, et ils n'ont fait aucune école. » Une autre raison éclaire son angle préfaciel : Dantin s'est à tel point identifié à l'auteur et à la personne de Walt Whitman que c'est lui-même qu'il décrit dans cette préface et qu'il défend face à Parizeau. De nouveau, c'est dans une lettre à DesRochers, le 28 novembre 1932, qu'il confie cette affinité en des termes clairs, affinité pour le meilleur *et* pour le pire :

> Je le relis [Whitman] depuis lors dans l'original, et, tout blasé que je sois après tant de livres, je tombe sur des passages qui me coupent la respiration et, tout ennemi que je sois des superlatifs, je ne trouve que des termes énormes pour le qualifier. C'est, je crois bien, que sa philosophie ressemble beaucoup à la mienne et qu'ainsi j'entre de plain-pied dans sa pensée intime. Mais lui, au moins, a l'audace de s'exprimer, d'affirmer les droits de son âme, et avec quelle liberté splendide. C'est cela surtout que j'admire, parce que c'est un courage que je n'ai jamais eu...

La dernière leçon concerne le rôle que cette traduction a joué dans la pénétration de l'américanité au Québec. La correspondance nous invite à revenir encore ici à la prime intention de ce projet qui, en vérité, n'avait pas pour priorité de faire connaître Whitman au lectorat québécois ; c'est même un peu par défaut que Dion semble s'y résoudre. Le 19 novembre 1932, il confie à Dantin :

> Comme il en est je soumettrai le manuscrit à Lévesque. Alfred [DesRochers] voudrait que je publie à la N.R.F. ou chez Grasset ; mais il oublie que je n'ai pas quatre à cinq cents dollars à verser à ces éditeurs qui se montrent toujours exigeants avec un auteur inconnu. J'ai aussi des offres de publications très alléchantes de la part de Vandermaesen[43]. Mais je crois qu'il faudrait [*sic*] mieux opter

43. Vandermaesen a déjà publié un ouvrage, en 1931, aux Éditions Carrefour, *Les faces noires – Contes et poèmes sur la vie des mineurs*. Or, dans le fonds Alfred DesRochers se trouve une coupure de 1932 (date indiquée à la main) de la revue belge *Carrefour*, qui reproduit un extrait du futur « Hommage » de Dion qui précédera sa traduction ; mais surtout, en note, cette annonce de la revue : « Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre ami Dion-Lévesque se propose d'éditer prochainement aux éditions Carrefour, une traduction des meilleures pages de Walt Whitman. Nous voyons très bien le poème que voici, servir de liminaire à cet ouvrage. »

pour une publication au Canada. Nous en reparlerons quand j'irai vous voir.

D'ailleurs, Dion semblait viser tout autant le public franco-américain : « Whitman est encore très peu connu en Amérique […]. » (16 juillet 1932) Un *Whitman* traduit qui ne s'écoule pas, et un seul exemplaire en langue anglaise disponible à Montréal[44] : malgré le mouvement d'idées des années 1930, il faut convenir qu'une hirondelle ne fait pas l'américanité. Les traces du *Whitman* sont aujourd'hui effacées[45], si tant est qu'elles aient jadis marqué le paysage culturel.

1934-1936 : LES TROIS DERNIERS OUVRAGES

En 1934 et en 1935, le critique septuagénaire publie deux recueils : *Poètes de l'Amérique française*, 2e série, et *Gloses critiques*, 2e série, toujours chez Albert Lévesque.

1934 : *POÈTES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE, 2e SÉRIE*

Dans ce premier recueil se trouvent des critiques que nous avons déjà croisées : sur Alphonse Beauregard, Robert Choquette, Alfred DesRochers, etc. L'ouvrage se clôt par des propos sur *Chaque heure a son visage*, de Medjé Vézina, porté aux nues (et avec raison, si je puis me permettre) : « Medjé Vézina inaugure chez nous une poésie de la passion, a trouvé des cris émouvants du désir, de tourment intérieur, une expression de la nature imbibée de ses propres sensations […] et qu'elle traduit en formules personnelles et riches[46]. » Le critique termine d'ailleurs cette

44. Albert Lévesque à Louis Dantin, le 5 mai 1933 : « J'ai retardé à vous écrire ces derniers temps parce que nous espérions, de jour en jour, louer à la bibliothèque Fraser le seul exemplaire des *Leaves of Grass* qui se trouve à Montréal. Il est actuellement sorti ; il peut nous être remis demain. Et ça dure comme ça depuis trois semaines. »

45. Effacées, certes, à l'exception d'une importante trace posthume : une réédition de la traduction de Dion-Lévesque, aux Presses de l'Université Laval, en 1965, de *Walt Whitman : ses meilleures pages*.

46. P. 192-193. L'étude a paru dans *L'Avenir du Nord* : « Mlle Medjé Vézina – *Chaque heure a son visage* », 15 juin 1934, p. 1-2.

chronique par un défi[47], celui de nommer six poétesses de France qui « dépassent de beaucoup » les Blanche Lamontagne, Jovette Bernier, Éva Senécal, Simone Routier, Alice Lemieux et, bien sûr, Medjé Vézina. C'est dire à quel point il estime hautement la poésie des auteures.

1935 : *GLOSES CRITIQUES, 2ieme SÉRIE*

Gloses critiques (2ieme série), genre oblige, reprend aussi des critiques antérieures, 17 en l'occurrence, dont celles sur « Vieux Doc », « Légionnaire » et la préface à Walt Whitman. Mais, comme pour le précédent, Dantin clôt son recueil avec un texte important : « L'avenir littéraire de notre jeunesse », paru originellement dans *L'Avenir du Nord* le 4 octobre 1935. Il émane en fait d'une demande d'Albert Lévesque, le 1er février 1934, auprès de plusieurs collaborateurs incluant Dantin, dans le but de monter « une enquête publiée en volume, et destinée à souder l'effort conjoint de deux générations, pouvait seule assurer le succès du dessein poursuivi. / Notre appel s'adresse donc aux chefs de file actuels, pour solliciter d'eux une *orientation*, et aux chefs de file de demain, pour consulter leurs *inquiétudes*. […] Votre situation sociale et votre compétence vous ont désigné pour participer au succès de cette enquête ». Suit le plan

47. Défi relevé par DesRochers et d'autres : « Nous étions trois ou quatre amis qui avons essayé de relever votre défi. Voici ce à quoi nous sommes arrivés : Hélène Vacaresco, Amélie Murat, Marie Noël, Gérard d'Houville, Lucie Delarue-Mardrus, et Henriette Charasson ou André Corthis. / Il est vrai que la plupart de celles-là sont beaucoup plus âgées que nos poétesses, et puis il y aurait peut-être lieu à discussion. » (À Dantin, 3 juillet 1934) Ce même jour, Albert Pelletier écrivait aussi à Dantin sur ce même sujet, mais d'un ton moins amène – sera-t-on surpris, maintenant qu'on le connaît bien? « Quant à votre question finale, mon cher M. Dantin, je vous trouve bien habile de la poser après le décès de la Comtesse de Noailles, de Cécile Sauvage, d'Hélène Vavaresco… Mais cela nous donne le goût d'un autre subterfuge : tout le monde en France est aussi poète que Blanche Lamontagne, Éva Senécal et Simone Routier, bien que la France ne soit pas le pays où fleurit la poésie. Je veux dire ici qu'Éva Senécal, dont la carrière est finie parce qu'elle est devenue bas-bleu, ne fut jamais poète que par la bonne grâce de Louis Dantin et d'Alfred DesRochers, et que les beaux vers de Simone Routier, c'est à Jean-Charles Harvey que nous les devons. À ces trois poétesses, opposons toutefois Germaine Acremant, Isabelle Sandy, Lucie Delarue-Mardrus ou encore Harlor ou encore Anne-Marie Commène. Il est à remarquer que ces femmes n'ont pas écrit seulement des vers qui sont plus humains, plus beaux et d'une plus haute inspiration que les trois poétesses canadiennes nommées plus haut, mais qu'elles sont encore des romancières réputées. »

projeté de l'ouvrage avec 22 collaborateurs – oui, le masculin l'emporte totalement, ici – avec en guise de proposition à Dantin un texte portant sur la jeunesse littéraire actuelle.

À la suite de cette requête de Lévesque, des chapitres extraits d'un « volume qui paraîtra en 1935 » (34) sont publiés dans son *Almanach de la langue française de 1935*[48]. Curieusement, l'article « La jeunesse et la vie littéraire » (p. 140-149) est signé par le traducteur et « linguiste » Pierre Daviault, et non Dantin ; quant au volume annoncé, il n'a jamais paru.

Je n'ai pas trouvé d'explication au sujet de cette absence de Dantin qui, pourtant, a rédigé un tel article. Je dis *absence*, mais peut-être s'est-il agi d'un évincement tout à fait compréhensible. Dans ce dernier article de *Gloses critiques* sur « L'avenir littéraire de notre jeunesse », Dantin commence par dresser un portrait sombre de l'éducation littéraire : « les "belles-lettres" et la "rhétorique" n'étaient guère qu'une exposition de préceptes que ne vivifiait aucun enthousiasme, aucun appel à la Beauté ». (162) Il ajoute à cette éducation « solide », mais qui « n'était pas littéraire », une « histoire littéraire […] nulle » et une censure – il n'utilise pas ce mot – qui obligeait « comme en cachette » à découvrir les génies littéraires. (*Id.*) Ces entraves s'alourdissent par l'absence d'« aucune porte ouverte au talent », d'« aucun cercle » pour accueillir l'écrivain (163) qui, si d'aventure il possède quelque manuscrit à publier, trouvera pour son volume « des imprimeurs, non des éditeurs ». Puis l'ouvrage, « une fois lancé, était reçu par l'indifférence commune ». (165)

Ces conditions ont-elles changé ? Modestement. Il faudra « que nos gens apprennent à lire, ou plutôt à vouloir lire ». (166) L'enseignement s'est un peu amélioré et, surtout, le milieu de l'édition a progressé.

L'article se termine sur ce constat implacable : « Être payé pour ce qu'il écrit : voilà pour nos auteurs le problème qui reste angoissant, et dont la solution semble encore lointaine. » (169) « Il faut souhaiter voir le jour où la littérature sera devenue une carrière, fera vivre son homme comme la menuiserie. » (170) On peut toujours rêver…

48. Ce numéro marque le 20e anniversaire de ce périodique, lancé par L'Action française en 1916.

Ce n'était sans doute pas cet éclairage sombre sur la jeunesse qu'Albert Lévesque prévoyait pour son *Almanach*. « L'avenir littéraire de notre jeunesse », vu par Dantin, ne repose ni sur DesRochers, ni sur Choquette, ni sur Éva Senécal ; plutôt que de magnifier des auteurs, ce sont avant tout les conditions objectives adverses de la profession d'écrivain qui sont mises en cause ; le déplacement est notable. Ce dernier texte est d'autant plus révélateur de sa lecture de la situation littéraire de son temps que Dantin ne signera aucun autre article avant 1938, à l'exception de la préface de *Je me souviens*, de Georges A. Boucher, en 1937.

1936 : *CONTES DE NOËL* ; LA BROCHURE *L'INVITÉE*. *CONTE DE NOËL*

> « À vrai dire, les cinq récits s'accrochent d'assez loin au Noël de notre liturgie : "La comète" et "Réri" surtout. »
>
> Émile Bégin[49]

Les traces du prochain projet de publication, en l'occurrence celui des contes de Noël, remontent au début du mois de janvier 1935. Albert Lévesque dissipe à ce moment les inquiétudes de Dantin attribuables au fait que ses contes paraîtront dans une collection pour la jeunesse :

> J'ai bien pensé à l'objection que vous me soumettez. Il convient, cependant, de remarquer que plusieurs titres de cette série, comme *Chez nos ancêtres*, de l'Abbé Groulx, *Évangéline*, de Longfellow, sont, à cause de leur prix de vente relativement peu élevé, et aussi à cause de leur valeur littéraire soit-disant [*sic*] classique, largement répandus même parmi les grands élèves et jusque dans nos collèges classiques.
>
> Le fait d'insérer vos « Contes de Noël » dans cette série ne signifie pas nécessairement que je les destine aux jeunes primaires. Je cherche-là, simplement, une formule susceptible d'en rendre la diffusion plus populaire. (24 janvier 1935)

49. « Bibliographie canadienne. *Contes de Noël* », *L'enseignement secondaire au Canad*a, vol. XVI, n° 5, janvier 1937, p. 340.

Les contes paraîtront en mai 1936. Il s'agit d'un mince volume, 116 pages, sur du papier de moindre qualité, et qui contient cinq récits, dont quatre ont déjà paru dans *La vie en rêve*, en 1930 : « Cistus », « La messe de Florent Létourneau », « La comète » et « Le Noël de Caroline ». Le seul qui n'est pas repris du livre de 1930 est « La triste histoire de Li-Hung-Fong » ; et l'unique nouveauté, en 1936, est « Réri ». Voici l'occasion – ou jamais, avec cette dernière parution d'un livre du vivant de Dantin – de dire quelques mots sur ce genre, le conte de Noël, pratiqué depuis 1921 avec « Le Noël de Caroline ».

Dans la catholique Province de Québec, le conte de Noël tient une place assez importante. Le premier du genre serait « "Jacques Cartier ou le Premier jour de l'an 1536 au Canada" d'Henri-Émile Chevalier […] publié en 1855 dans *Le moniteur canadien* puis en livre dans *Le pirate du Saint-Laurent* en 1859. Il s'agit d'un conte historique décrivant comment Jacques Cartier et ses troupes auraient vécu le premier Jour de l'An au pays[50]. » C'est vers le milieu des années 1885 toutefois que le genre prend son envol, à la faveur entre autres de l'apparition des journaux à grand tirage, tels *La Patrie* et *La Presse*.

> L'avènement des contes de Noël coïncide aussi avec la transformation de la fête de Noël au Québec, qui s'opère principalement entre 1885 et 1915. Portée par l'industrialisation et l'influence américaine, la fête prend de plus en plus d'importance et son imaginaire se développe. Santa Claus fait progressivement son entrée au détriment du petit Jésus, lui aussi distributeur de présents. On intègre des coutumes étrangères comme les bas de Noël, le sapin, etc. On commence à acheter des cadeaux pour Noël, alors que la tradition voulait que ce soit au Jour de l'An que l'on offre des étrennes[51].

---

50. Émilie Prévost, « Les contes de Noël au Québec de 1859 à 1940 […] », f. 27.

51. *Id.*, f. 28. Pour des fins de comparaison, même sommaire, j'ai compté le nombre de romans par décennie, entre 1871 et 1940, à partir de la *Chronologie littéraire du Québec* de Sylvie Tellier. Malgré quelques imprécisions, cette chronologie donne une idée assez juste du nombre de romans parus pour ces époques suivi, entre parenthèses, du nombre de contes de Noël (donnés par Prévost, f. 147) :
1871-1880 : 34 (4), 1881-1890 : 36 (8), 1891-1900 : 33 (23), 1901-1910 : 27 (12), 1911-1920 : 59 (33), 1921-1930 : 169 (40), 1931-1940 : 197 (40)
Entre 1891 et 1900, la production de roman est restée à peu près stable, mais non celle des contes de Noël, qui a crû, comme on peut le voir. Par contre, les années 1921 à 1940 suivent moins la tendance à la hausse du roman.

Dantin voyait-il dans le conte de Noël une manière subtile de troubler la tradition, voire une certaine religion réconfortante ? Car ses contes cultivent souvent une ambiguïté en regard de la tradition catholique. J'ai déjà parlé de « Réri », cette jeune fille guérie par sorcellerie ou par miracle : « On ne saura jamais si c'est Dieu ou le diable… » Carmel Brouillard ne s'y est pas mépris : « Ses *Contes* laissent encore saillir cette tête au double masque dont l'un autant que l'autre comporte les caractéristiques du véritable écrivain, de l'artiste authentique. Malgré ma répugnance pour "Réri", et mon amusement devant "La comète", j'estime que ces récits de Noël demeurent, depuis *Le livre des mystères* de Léo-Paul Desrosiers, l'événement littéraire le plus appréciable[52]. » Émile Bégin, qui a goûté la langue de l'auteur, n'a guère aimé ses contes, et ce, pour une raison plus morale que littéraire : « Ils distillent à fleur de pages une sorte de désenchantement corrosif. Et l'*amour* qu'ils mettent en scène discrètement d'ailleurs, a quelque chose d'amer […]. » (341)

« La comète » est un récit qui met en scène la commercialisation de Noël. Une famille bourgeoise engage un père Noël par l'entremise de « l'agence des Noëls faciles » ; or il s'agit d'une agence de malfaiteurs. Dans « La messe de Florent Létourneau », le personnage éponyme choisit d'aller à la chasse au lieu d'assister à la messe de minuit. Égaré, il se retrouve dans une caverne où il assiste à la naissance de l'Antéchrist ! Il deviendra ensuite des plus fidèle à ses devoirs religieux. Mais, pour le reste, il n'est pas plus « avenant », il n'a guère changé : « Par la finale, le lecteur est amené à remettre en doute l'idéal du "bon chrétien" : le fait d'aller ou non à la messe n'y détermine pas la "valeur" d'une personne, tout comme le fait d'être chrétien ou non[53]. » Ces exemples suffisent à montrer la « manière Dantin », ce qui n'empêche pas d'insister sur deux autres cas des plus intéressants : « Cistus » et « La triste histoire de Li-Hung-Fong ».

« Cistus » joue aussi sur l'ambiguïté, comme l'a fait « Réri ». Alice et Laurent Dulac s'aiment d'abord en secret, mais quand Laurent « lui avait demandé sa fille », le père d'Alice, Paul Corriveau, s'est opposé violemment à une union avec cet « engagé, un quêteux » ; pire, il le congédie

52. « L'actualité littéraire. Littérature enfantine », *L'Action nationale*, décembre 1936, p. 278. Émile Bégin pointe aussi un doigt accusateur vers ces deux contes.

53. Mélanie Aubé, « "Un sentiment humain appartient à l'humanité" […] », f. 67.

– car Laurent était son employé. La veille de Noël, pendant que les deux amants, seuls à la maison, préparent leur fuite, un « étrange gamin », du nom de Cistus leur dira-t-il, frappe à leur porte et retarde leur défilade, si bien qu'ils ne peuvent s'enfuir à temps. De retour de la messe, la famille assiste à une scène inattendue : « Leur premier regard leur montra Alice avec Laurent près d'elle, et dans une chaise, un enfant étique qu'ils ne connaissaient pas. » Laurent avoue leur projet d'escapade ; nouvelle colère du père. Mais progressivement celui-ci hésite, faiblit : « Son âme s'éclairait peu à peu. » Il craint de rendre toute la famille malheureuse, et décide de bénir ses deux enfants avant le réveillon. Or le lendemain, Cistus est disparu. Les amoureux vont voir le curé pour leur mariage et racontent l'étrange histoire de celui qui, selon ce qu'Alice a cru comprendre, car il ne « parlait pas bien franc », s'appelait Cistus : « Es-tu bien sûre, dit le vieux prêtre, qu'il n'a pas dit : *Christus* ? »

Sorcellerie ou miracle pour « Réri », profane ou sacré dans « Cistus » : Dantin ne cultive pas n'importe quelle ambiguïté. Mais aussi, comment ne pas relever, dans ce dernier cas, l'attitude du père ? Il est celui qui s'oppose au mode de vie de Laurent, « n'ayant que sa chemise sur le dos ». Le conte expose cet abandon, ce rejet de la part du père, dont la colère vaut bien celle de Louis-Alexandre Seers ; puis – la fiction peut bien corriger le réel – ce changement d'attitude paternelle. D'ailleurs, « Cistus » ayant paru le 22 décembre 1928, il s'agissait du premier conte de Noël depuis la mort du (vrai…) père, le 15 mai 1927…

Et, tant qu'à donner dans la lecture biographique, aussi bien saisir cette dernière occasion : « La triste histoire de Li-Hung-Fong ». Ce conte de Noël ne figure pas dans les contes de 1936, ce qui n'étonne guère dans le cas de ce volume destiné à la jeunesse : la longueur, le style et les thèmes ne convenaient guère.

Ce récit, paru en 1930, a été publié plusieurs fois[54]. Il est composé de 579 vers, des octosyllabes à quelques exceptions près :

54. « Conte de Noël. La triste histoire de Li-Hung-Fong », *L'Avenir du Nord*, 19 décembre 1930, p. 4 ; *Le Soleil*, 20 décembre 1930, p. 5, 8 ; *La vie en rêve* ; p. 241-266 ; *Le coffret de Crusoé*, p. 75-100 ; *L'abîme hospitalier*, p. 23-42 ; *La triste histoire de Li-Hung Fong et autres poèmes*, p. 50-68.

> Malgré que les loisirs me soient de nouveau coupés court, j'ai commencé le Conte de Noël qu'on me demande chaque année à *L'Avenir du Nord*, et j'en ai fait, très follement, une entreprise exorbitante : je l'écris tout entier *en vers*. Ce sera, si vous voulez, une nouvelle chose où l'on s'apitoiera, cette fois, sur un Chinois épris d'une Russe, dans une histoire cocasse et « touchante ? » où les cloches de Noël se mêlent comme elles peuvent. (Dantin à DesRochers, 10 septembre 1930)

Dantin a tendance à diminuer la portée de ce poème. En tout cas, s'il le compare à l'idée suivante qu'il a eue comme autre conte de Noël, on ne pourra s'en étonner :

> J'ai un tas de sujets d'histoires et de contes que je n'écrirai jamais, ayant bien trop de politesse ! J'avais pour cette année dans l'esprit un conte de Noël où les trois rois mages, érigés en jury, auraient décidé quel a été, depuis dix ans, le plus beau rêve du monde : il y aurait eu au concours le rêve de Ford, le rêve de Briand, le rêve de Lénine, etc. Voilà des sujets où l'on peut mettre des idées. Mais les idées, notre public en a horreur. Alors on écrit « Li-Hung-Fong »… (À DesRochers, 10 janvier 1931)

Cependant, on ne peut concevoir de conte poétique plus près des questions, voire des tourments intimes de Dantin. Comme dans le cas de *Chanson javanais*e, de « Réri », l'exotisme marque ce poème. Le personnage – il s'agit d'un poème de Noël narratif – est un Chinois, seul dans sa buanderie : « Tout l'monde évit' sa fac' jaunie, / Personn' ne lui tient compagnie ». Et le narrateur inscrit, *s'inscrit* pourrais-je dire, dans l'espace : « dans Beauharnois / j'ai connu jadis un Chinois », dans ce bourg « qu'est mon lieu natal ». Dans ce même bourg se trouve Olga, une Russe, tout aussi seule que Li-Hung-Fong :

> Et tous deux, en vœux inutiles,
> Rappelaient les jours qu'avaient fui :
> Elle aussi solitair' que lui ;
> Tous deux exilés, sans racine,
> Loin du sol de leur origine […]

Cette Russe étant chrétienne, Li-Hung-Fung se rend à l'église, pour la messe de minuit, afin de « rendre hommage au Dieu d'Olga ! » Il est cependant chassé de l'église :

> Mais quand sur le perron glacé
> Il s'vit seul, honni, expulsé,
> Seul dans la nuit et seul dans l'monde,
> Alors sa détresse fut profonde […]
> Il fuit et meurt dans la tempête.

Alors, où enterrer ce païen ? Étant donné que le Chinois a assisté à la messe, le curé « L'comptait pour chrétien en l'espèce ». Mais ce fut l'évêque qui « l'déclara simple infidèle ».

C'est dans le conte « Sympathies », l'on se le rappelle, que Dantin dit s'être montré « un peu le bout de l'oreille, mais si peu ! ». Dans « La triste histoire de Li-Hung-Fong », il s'est montré tout entier : un étranger, exilé amoureux, rejeté de sa communauté – Beauharnois de surcroît. En plus, mort, il est déclaré « infidèle », fiction prémonitoire. On verra plus loin comment plusieurs ont tenté de convertir *in extremis* Eugène Seers, au point de construire une quasi-légende, et que même son corps sera *non grata* à l'église… si cela même eût été le souhait de ce damné du père et du ciel.

L'INVITÉE : UN AUTRE « TIRÉ À PART »… AU PROPRE ET AU FIGURÉ

Le 27 octobre 1932, Dantin fait part à DesRochers d'un nouveau projet de conte de Noël et, par la même occasion, donne sa conception personnelle du genre :

> J'avais pratiquement renoncé à écrire un conte de Noël cette année, quand une idée m'est survenue qui m'a remis le cœur à l'ouvrage. Mes autres contes avaient déjà une large variété de sujets : Noël chinois, Noël apache, Noël diabolique ; mais celui-ci va trancher plus encore sur la « tradition » ; ça va être le Noël macabre !… Je fais un peu exprès, je l'avoue, pour protester contre la pieuseté insipide

> de cette sorte de littérature ; mais j'ai bien peur que mes histoires, comme le trouve Mgr Roy[55], ne soient complètement « laïques ».

Noël macabre, en effet. Deux jeunes gens, « dûment quittes de leurs dévotions » le soir de Noël et « ennuyés de loisirs trop calmes », se rendent en voiture à un bal, mais, en longeant un cimetière, ils croisent une jeune fille, Sylvia. Celle-ci les accompagne à la danse ; mais Sylvia est en vérité une morte qui disparaît, après avoir donné l'adresse de ses parents ; les deux jeunes gens vont chez ses parents afin de raconter leur étrange rencontre.

Les deux jeunes l'ont appelée « mademoiselle Énigme » ; toute la trame du conte mérite ce qualificatif. De quoi est morte Sylvia ? « C'étaient de bons parents, ils m'aimaient bien, mais ils gênaient mes fantaisies. Alors je me suis éloignée. Et puis je suis tombée malade, on m'a menée à l'hôpital… et je les ai perdus de vue. Dites-leur que je leur ai parlé, que je les aime toujours. Et puis, tenez, dites-leur… que je me repens. Ça leur fera plaisir. » (9) Et sa mère de confier aux deux jeunes gens lors de leur visite : « elle n'était pas méchante, elle avait très bon cœur ; mais la vie l'entraînait… » (15).

La vie l'entraînait… et elle est morte le 25 juin, six mois avant le Noël du conte. Francoli attribue à ce conte une forte résonance autobiographique, d'autant plus que la date du 25 juin correspond « au jour où Eugène quitte ses parents pour aller s'enfermer dans un couvent flamand[56] ! ». Pas tout à fait : c'est en juin, certes, après l'année scolaire, qu'il faut situer ce départ, mais pas avec autant de précision[57]. Mais qu'importe, car non seulement le mois est exact, mais aussi l'âge, car

55. Camille Roy a fait une critique de *La vie en rêve* très élogieuse à l'endroit des contes, mais beaucoup moins en ce qui concerne les contes de Noël : « Les contes de Noël ne me paraissent pas assez remplis des rêves et de la poésie chrétienne qui flottent autour des crèches de l'Enfant. […] Et d'autre part ces contes de Noël qui ressemblent à des histoires d'apaches, comme celui de la Comète, me semblent trop détourner l'esprit des objets familiers de la littérature du vingt-cinq décembre. » Camille Roy, « Bibliographie canadienne. *La vie en rêve* et *Gloses critiques* », p. 191-192. Au moins, il a bien compris l'esprit des contes !

56. *Le naufragé* […], p. 201.

57. Ce que Francoli avait déjà reconnu au début de son ouvrage *Le naufragé* […] : Eugène aurait quitté le Canada « autour du 25 juin » (p. 62).

c'est à 17 ans qu'Eugène a quitté le Canada. Il faut toutefois éviter de tout passer au sas autobiographique : Sylvia était leur unique enfant, le père est chaleureux. Je serais même tenté d'avancer que Sylvia s'est peut-être suicidée : ses parents gênaient ses fantaisies, la vie l'entraînait…

Le suicide apparaît d'ailleurs dans quelques œuvres de Dantin, d'abord dans des contes de *La vie en rêve*, au point d'en mettre en cause sa publication, selon son auteur : « Je n'ai encore aucune réponse de M. Lévesque au sujet de l'édition des "Contes", et je commence à croire que le projet rencontre des difficultés. […] Je n'avais pas songé qu'il y a dans ces contes deux suicides, et que, pour *l'apparence* d'un seul, *La pension Leblanc* a failli attirer des difficultés graves à son éditeur[58] ! » (À DesRochers, 7 avril 1930) Ces suicides surviennent dans « Rose-Anne[59] » et dans « La locomotive ». Et Dantin n'a pas tort d'attribuer à ce geste un effet de censure : « Albert Lévesque était aussi à la soirée et je lui ai parlé de vos contes. Vos prévisions étaient justes… Il craint un peu la pudibonderie de son public… Et ce qui l'effarouche, c'est justement le suicide apparent du chauffeur de la locomotive et "On va l'risquer[60]". » (DesRochers à Dantin, 21 avril 1930)

58. À ce propos, voir *CDD*, p. 232.

59. « Rose-Anne » va toutefois abandonner la représentation d'un suicide. Le 17 juin 1930, Albert Lévesque écrit à Dantin : « Or, si Julien au lieu de se noyer volontairement, de se suicider en un mot, (ce qui peut paraître assez invraisemblable chez un gaillard d'en bas de Québec, beaucoup plus enclin à la fierté chevaleresque qu'à la lâcheté) se noyait, mais par accident, mettons, victime d'une vague formidable qui, l'atteignant en plein flanc au moment où il se lance à l'eau, à la recherche de son rival, l'abattrait sur la pointe du rocher en lui fracassant le crâne avant d'avoir accompli son geste héroïque. Que pensez-vous de cette solution? Le dénouement resterait exactement le même, sauf le mode de disparition de Julien. L'accident gagnerait en vraisemblance, et les mouchards en mal de bêtes noires à cataloguer, ne pourraient pas crier bêtement : "C'est immoral, ça finit par un suicide !" » En fin de compte, Dantin proposera une version où Julien se jette à l'eau, mais simplement pour regagner la rive, « laissant son rival à son sort ». Mais il va succomber « à moitié chemin ». Lévesque d'approuver : « Enfin, je vous félicite cordialement de la correction indiquée de votre conte *Rose-Anne*. Elle est beaucoup plus justifiable que la mienne. […] Vous avez choisi un moyen terme sur lequel je m'accorde entièrement avec vous. » (23 juin)

60. Il s'agit plus exactement du conte « Le risque » ; mais DesRochers se trompe sans doute, car, dans ce conte, le suicide n'apparaît pas. Ajoutons que le suicide apparaît aussi dans *Les enfances de Fanny*.

Quoi qu'il en soit, *L'invitée* paraîtra en brochure, et non dans les *Contes de Noël*. Lévesque le reconnaît sans ambages, le 20 avril 1936 :

> Je viens de lire la mise en page définitive de vos « Contes de Noël ». Depuis quelques mois, c'est mon assistant qui a la charge de corriger les épreuves. Je me réserve la dernière lecture. Aussi, n'ai-je lu qu'aujourd'hui vos deux nouveaux contes « Réri » et « *L'Invitée* ». Or, je vous avoue que le dernier, « *L'Invitée* », me laisse si perplexe que je viens vous demander l'autorisation de l'omettre du petit recueil en préparation.
>
> Voici la justification de ma demande.
>
> a) Il s'agit d'un conte du Jour des Morts, beaucoup plus que d'un Conte de Noël. Une légende prétend que les morts reviennent sur terre le jour des Morts. Mais rien de tel ne justifie leur résurrection éphémère le jour de Noël. Pour l'homogénéité des contes du recueil, « L'invitée » me semble un hors-d'œuvre.
>
> b) Ce conte est d'une invraisemblance de fond que votre talent de conteur, en dépit de son habileté, ne peut réussir à dérober. Je l'ai fait lire à quelques amis, sans divulguer le nom de l'auteur. On est unanime à se demander si l'écrivain ne nous entraîne pas à parcourir une quinzaine de pages « pour le malin plaisir de se payer notre tête », selon l'expression même de l'un des lecteurs.
>
> Enfin, ce récit, qui ne démontre que la facilité d'expression littéraire du conteur, me semble d'une inspiration trop étrange (sinon trop amère), pour être goûté et compris de la jeunesse, puisque même certains adultes ne l'admettent pas sans sourciller[61].

Louvigny de Montigny accepte mal cette intervention de l'éditeur :

61. Ce n'était pas l'avis de Jules-Édouard Prévost, quand il l'a publié d'abord dans *L'Avenir du Nord* (23 décembre 1932) : « Vous avez su ménager l'intérêt qui est constant. L'histoire intrigue dès le début parce qu'on y soupçonne un récit plein de mystère. L'émotion finale est profonde. Vous avez écrit là un vrai *Conte*, un conte dans toute la forme du mot, un conte classique, je pourrais dire. Il se passe dans un monde imaginaire et il vous séduit par son caractère étrange, inexpliqué parce qu'inexplicable. C'est un conte qu'on aime à lire et à relire, à entendre et à réentendre. » (À Dantin, 17 novembre 1932)

> Vous me dites que Lévesque a supprimé du volume « L'invitée », parce que ce conte n'est pas, à son goût, dans l'esprit de Noël. N'en croyez rien. Vous savez que les éditeurs de Paris n'entendent pas donner, pour quinze francs, un livre de plus de 250 pages. Pour quarante sous, Lévesque s'est dit que ses clients ne devaient pas obtenir un bouquin de plus de 116 pages. Et voilà pourquoi… Car vous ne me ferez pas croire que Lévesque puisse opérer une sélection, et je me refuse surtout à croire que vous le laissez opérer une sélection *of his own* dans vos textes. J'ai toujours tenu Lévesque pour un mercanti, et c'est d'ailleurs ce qui m'a fait protester quand j'ai vu ces idiots d'auteurs canadiens-français former une nouvelle association dont ils ont confié le secrétariat général à Lévesque[62]. Ils vont être servis, ou, plutôt, aucun auteur conscient de ses propres intérêts n'adhérera à cette nouvelle association que la seule intervention de Lévesque aura tuée dans l'œuf. (À Dantin, 27 juillet 1936)

Et la réaction de Dantin à cette demande de Lévesque ? À défaut d'avoir ses lettres, lisons ce qu'il en écrit à Rosaire Dion-Lévesque : « Figurez-vous qu'à la dernière minute il m'a fait supprimer de mon recueil de contes cette histoire de revenant, *L'Invitée*, pas assez croyable (imaginez un conte !) et n'entrant pas assez dans l'esprit du Noël... Tout en cédant, je lui ai dit que ce sont ces sortes de scrupules et de timidité qui maintiennent la littérature canadienne dans son encroûtement et son insignifiance. » (30 avril 1936)

C'est pourquoi *L'Invitée* sera publié à part, à petit tirage, et signé « Louis Dantin ».

1937 : « STAGNATION MENTALE ABSOLUE »

Eugène Seers a maintenant 72 ans. Le travail à l'imprimerie lui paraît de plus en plus ardu, si bien qu'il conclut cette pénible année 1937 par ces mots adressés à Germain Beaulieu :

62. Il s'agit de L'Association des auteurs, ancêtre de la Société des écrivains canadiens. Voir Jacques Michon (dir.), *L'édition littéraire en quête d'autonomie*, p. 140.

> Quant à moi, cher ami, la vigueur que je garde encore, je suis forcé de la gagner en me raidissant comme je peux contre l'envahissante fatigue. […] Tout ce que je puis dire, c'est que je fais encore tant bien que mal les motions de la vie, y compris un travail mécanique de huit heures par jour, et que, tout épuisé que je me croie chaque soir, je suis surpris de me retrouver le matin prêt à recommencer. Combien de temps cela durera-t-il ? Je suis sans illusions, comme aussi sans réelle inquiétude. Pourquoi s'inquiéter de ce qu'on deviendra quand on ne sera plus bon à rien?... (22 décembre)

Ce constat condense une année de « stagnation mentale absolue » (à De Montigny, 18 avril), tant sur le plan de la correspondance que de la vie littéraire. « Mon seul autre correspondant est Louvigny de Montigny », confie-t-il à Germain Beaulieu, pour justifier le peu de lettres qu'il lui écrit, deux seulement, et trois à De Montigny[63]. Sa « production littéraire » n'est pas pauvre, elle est nulle : aucun article de critique. Le seul texte qui porte sa signature est la courte préface à *Je me souviens*, recueil de poèmes de Georges-A. Boucher[64].

La première édition de *Je me souviens* paraît en 1933, chez Arbour & Dupont. Il est tout à fait plausible de croire, à défaut des lettres de Dantin, mais en raison de celles qui suivent de Boucher, que ce dernier a profité de la « critique intime » de son compatriote : « J'ai presque terminé mon nouveau volume (mes poésies) ; et naturellement, j'aurais besoin de vos sages conseils. » (25 septembre 1932) Puis, le 20 décembre : « Pourrai-je assez vous dire ma reconnaissance pour les services que vous m'avez rendus. / Mes poésies seront entre les mains de M. Lévesque la semaine prochaine[65]. »

---

63. Et une seule à Jules-Édouard Prévost. Certes, peut-être certaines lettres ont-elles disparu ; mais la teneur même de celles qui restent témoigne de leur rareté, du type : « Les mois d'été, avec leur stupéfiante atmosphère, nous ont encagés l'un et l'autre et ont endormi jusqu'à nos plumes. » (À De Montigny, 11 septembre 1937)

64. « Préface », dans Georges-A. Boucher, *Je me souviens*, 2e éd., Montréal, Beauchemin, 1937, p. [9-10]. Georges Boucher (1865-1956) est né à Saint-Édouard de Lotbinière (autrefois Rivière Bois-Clair). Il s'établit à Brockton, Massachusetts, en 1890, où il exercera la médecine et habitera tout le reste de sa vie. (Rosaire Dion-Lévesque, *Silhouettes franco-américaines*, p. 88-90) Lui et Dantin se sont échangé quelques lettres entre 1932 et 1937. Il a rendu visite à Dantin au moins une fois, en 1932.

65. Qui ne les aurait pas acceptées, de toute évidence.

C'est la deuxième édition que Dantin préface, en 1937. Et encore ! Dantin se propose lui-même comme préfacier, ainsi qu'en témoigne la seule lettre conservée de lui : « Vous m'avez dit que vous renonciez à écrire une préface pour votre volume. Cela m'a suggéré l'idée de présenter vos vers au public dans quelques mots à ma façon, si cela vous faisait plaisir », lui propose-t-il en y joignant ladite future préface (4 avril 1937). Non pas qu'il s'y fasse distributeur d'éloges ; car plutôt que la complaisance, il a opté pour « une critique objective et impersonnelle », qui serait « plus utile à votre œuvre en fixant d'une manière plus ferme et plus indiscutable ses éléments de vrai mérite ».

« Ces vers ne sont pas d'un poète professionnel » : l'ouverture de la préface calme les attentes du lecteur… Mais Boucher « y a mis surtout sa fantaisie, son émotion, son cœur, sans trop chercher pour eux-mêmes les raffinements de la forme et l'artifice magique des mots ». (p. 9) Dantin s'efforce surtout de justifier le « moule romantique », comme il l'écrit dans sa lettre, moule qui résulte d'« une fidélité vaillante et qu'on peut respecter même sans en adopter toute la théorie » (p. 9).

Il a sans doute fallu une bonne dose d'amitié pour que parût cette préface, tellement le contenu des poèmes semble éloigné des valeurs dantiniennes[66]. Le long poème liminaire, « Québec », qui couvre la moitié du recueil, abonde en incantations divines bien éloignées du Dieu rebelle que Dantin accepte. Ici, c'est une divinité toute-puissante qui est invoquée, dont Québec est « une étincelle de la gloire de [son] Auteur » (p. 16). « Que celui dont la foi chancelle, / Regarde : Dieu luit en tout lieu. » (28) Plus encore, une vocation canadienne-française messianique affleure dans ce passage :

> Une ville où flamboie en un saint caractère,
> La haute mission dont il est mandataire ;
> Ce peuple a beau peiner, il a beau pâtir
> Il sent que d'un grand rôle un Dieu sut l'invertir […]

66. Composée à la demande du Dr Georges Boucher dont la fille Marcelle, en religion Sœur Marie de l'Incarnation, est religieuse ursuline à Québec, Dantin écrit aussi *Cantate pour le tercentenaire* [*sic*] *de l'arrivée des Ursulines et des Hospitalières*, achevée en février 1939. « Chavigny Boucher, le fils du docteur, devait en composer la musique. » (*Poèmes d'outre-tombe*, p. 162. Le texte lui-même, p. 105-122.)

Cette pâle préface ne resplendit guère durant sa longue année de disette qu'il dépeint en ces mots à De Montigny :

> Je corrige des épreuves : cela résume ma vie. Même ce roman que j'avais entrepris reste embourbé à mi-chemin [*Les enfances de Fanny*]. Je n'ai plus de nouvelles de la « littérature canadienne » ; mais de loin il me semble qu'après un sursaut de quelques années, elle est retombée dans un sommeil traversé seulement par les cauchemars de quelques énergumènes… Et le pays, quelle tristesse de le voir aux mains de jongleurs comme les gouvernants de Québec !... (18 avril 1937)

Le lendemain, c'est la même déprime qu'il partage avec Germain Beaulieu : « Je vis de plus en plus séparé du monde, et nous sommes sur ce point deux frères ermites, quoique pour des causes différentes. […] [J]e n'écris non plus à personne autre plus fréquemment, et plus du tout à l'adresse du monde littéraire. »

N'allons pas tout de même ensevelir Louis Dantin ; son histoire nous a appris à le voir souvent resurgir presque du néant ! Les braises poétiques prennent de la vigueur, à la fin de cette morne année, état qu'il partage avec Germain Beaulieu : « Je n'avais rien écrit depuis des mois ; et voici que ces derniers jours une vieille idée[67] qui m'était venue autrefois m'a ressauté au cerveau sans raison plausible et m'a forcé à la rimer en une fantaisie folâtre et qui se voudrait satirique. Ça se nomme "La femme idéale[68]", et il me semble que ces octosyllabes ont un air de famille avec certaines de vos charges malicieuses. Ma lettre est déjà trop prolixe pour que je vous les copie ce soir : mais je vous les enverrai une autre fois, si cela peut vous faire plaisir. » (22 décembre 1937)

67. *Très* vieille idée, en fait, car Dantin ne se souvient peut-être pas lui avoir transmis, dans sa lettre du 16 novembre 1918, quatre vers de ce qui sera en 1937 le onzième quatrain de ce poème.

68. Dans *Poèmes d'outre-tombe*, p. 83-85.

Au moins de mars 1938, Eugène Seers sera mis à la retraite. L'écrivain était simplement en jachère, semble-t-il, car il se remettra ardemment à l'écriture ; surtout, tout à l'opposé de l'année étale de 1937, de nombreuses polémiques l'attendent en 1938, puis il signera plus de 150 articles, surtout dans le journal de Jean-Charles Harvey, *Le Jour*, entre 1938 et 1942. L'*histoire* est loin d'être terminée.

Chapitre 9

1938
L'année des polémiques littéraires : De Montigny, Bloy et Nelligan

Ce printemps 1938 peut donner l'impression que « l'affaire Nelligan » sollicite beaucoup de correspondants qui seront évoqués plus loin : Dantin, Grignon (alias Valdombre), Jules-Édouard Prévost, Jean-Charles Harvey, Louvigny de Montigny, Rosaire Dion-Lévesque et Germain Beaulieu. Mais la situation est beaucoup plus complexe, puisque trois polémiques s'entrecroisent durant les mois allant de mars à juin de cette année-là : à propos de *La Revanche de Maria Chapdelaine*, de Louvigny de Montigny ; la querelle autour de Léon Bloy et, enfin, le cas de Nelligan.

Mais ouvrons d'abord cette année effrénée par l'événement déterminant qu'est la mise à la retraite d'Eugène Seers en 1938 et la parution du poème de circonstance « La complainte du chômeur », annonciateur à la fois des préoccupations sociales de Dantin et des irritants qui l'éloigneront progressivement de Harvey, lors de sa collaboration au *Jour*.

1938 (15 MARS) : MIS À LA RETRAITE

Eugène Seers a maintenant 72 ans ; il est « mis à la retraite »par la Harvard University Press le 15 mars 1938[1] de son travail de « compositeur et correcteur d'épreuves ». (FGN-χr : 1938) Le 18 mars, il écrit une lettre à Louvigny de Montigny, son « Cher Ami et Docteur », qui a soutenu sa thèse sur *Maria Chapdelaine*[2]. Le long paragraphe sur ce nouveau statut de retraité donne toutes les apparences d'un bilan de vie :

> Je suis entré depuis deux jours dans l'existence d'un nouveau genre qui sera la mienne désormais. Pour commencer, elle m'abasourdit un peu, et je me fais l'effet d'un être dépaysé, rejeté sur une côte après un naufrage. Mais je m'accommode assez bien de ne plus me lever chaque matin à six heures, de ne plus sentir sur moi « l'œil du maître »à chaque instant du jour, en un mot d'être délivré d'un état d'esclavage qui, à bien y penser, offre très peu de différence avec celui des nègres. Seulement, l'oisiveté elle-même a ses points ennuyeux, et j'aurai le problème d'y échapper comme je pourrai. Ce ne pourra être, je le crains, en me lançant à corps perdu dans les activités mentales. J'en suis rassasié presque autant que du labeur physique. Mes idées sont en tout contraires à celles des esprits bien pensants. Les exposer aux gens de notre chère province causerait autant de scandale qu'une exhibition indécente, et je n'aime pas le « scandale des faibles », même des faibles d'esprit. Quant à les exprimer à demi, à les laisser deviner, entrevoir, c'est un jeu que j'ai fait toute ma vie, mais qui finalement me dégoûte, et qui au fond n'avance à rien. Reste l'amusement purement littéraire, de soi futile, et plus futile encore dans nos temps ébranlés et menacés de catastrophes : amusement qui voudrait au moins, pour y prendre part, un public de raffinement et de goût, tandis qu'il s'aplatit sur l'indifférence générale et qu'il a pour arbitres des critiques du calibre de Pelletier et Valdombre. […] Je vous remercie sincèrement de songer avec intérêt aux difficultés de mon existence future, et

1. Nadeau hésite entre le 15 et le 17 mars.
2. À l'Université de Montréal sous le titre de « La revanche de *Maria Chapdelaine* », qui paraîtra en livre la même année (1937) et sera l'objet de la première polémique de 1938. On sait que De Montigny a été, au Québec, le responsable de l'édition princeps du roman de Hémon en 1916, après sa parution en feuilleton dans *Le Temps*, à Paris.

> des attrayantes suggestions que me suggère votre amitié ; mais je suis depuis si longtemps déraciné du sol natal qu'une transplantation tardive à cette heure me paraît impossible[3]. Je crois bien que je finirai ma vie aux États-Unis, qui ne m'ont jamais fort bien acclimaté sans doute, mais qui m'ont laissé végéter en paix, sans m'embêter ni me contrarier. Surtout au temps qui court, combien j'aime mieux vivre sous le régime large, humain, progressif de Roosevelt, que sous la ferrule [*sic*] moyennâgeuse [*sic*] de Duplessis ! Quel attrait (sauf celui d'amitiés précieuses) peut-on concevoir à un Québec voué aux plus tyranniques et aux plus sottes intolérances, occupé à barrer d'obstacles toutes les avenues d'un meilleur avenir ? Vous y êtes vous-même, comme tous les esprits libres, exilé, étranger, plus que je ne le suis à Boston !...

Après 19 ans[4] aux presses de Harvard, Dantin se retrouve donc désœuvré. Il se consacrera à la lecture : « Naturellement je lis beaucoup, et la bibliothèque publique de Boston, très à portée de ma demeure, me fournit une mine de bouquins que je n'arriverai jamais à épuiser. Tout cela manque un peu de suite, n'aboutit qu'à parfaire mon instruction tardive, et ne m'ôte pas la sensation d'être devenu inutile. »(À de Montigny, 4 avril 1938)

---

3. Nous n'avons pas cette lettre par laquelle De Montigny aurait proposé à Dantin un retour au Québec. Mais, deux mois plus tard, il semble encore entretenir un mince espoir : « Nous parlons quelquefois de vous, avec le sénateur Prévost qui, comme moi, souhaite que vous vous décidiez à prendre définitivement votre retraite au Canada, où nous pourrions vous relancer de temps à autre. »(29 mai 1938) D'ailleurs, dès le 26 février, Dantin avait répondu ce qui suit à Jules-Édouard Prévost (lettre de celui-ci que nous n'avons pas) : « Vous êtes bien aimable de vouloir bien vous intéresser à mon avenir à la suite de la "retraite des affaires" qui m'est imposée. Mais je vous assure, cher ami, que ce qui me reste de temps à vivre ne vaut guère la peine qu'on en fasse des plans et des projets. Un homme de 72 ans, même encore assez vigoureux, ne peut songer à aucune initiative qui réclamerait une dépense d'énergie notable et la sagesse lui commande, il me semble, de songer surtout au repos. »

4. « Il est survenu dans ma vie, en ces derniers jours, un événement de haute importance : j'ai été mis à pied par l'Université Harvard, pour laquelle je travaillais depuis 19 ans. Raison : j'ai atteint et dépassé l'âge régulier de la retraite. On m'accorde une pension de $6.00 par semaine. Songez aux luxueux repos que je vais pouvoir me payer!... J'ai une pension à peu près égale que me paiera mon Union Typographique. Avec ça, malgré tout, j'arriverai à vivre, et à vivre *sans rien faire* !... »(À Louvigny de Montigny, 22 février 1938)

Cette prétendue reddition littéraire, c'était le 18 mars, dans la longue lettre à De Montigny. Or à peine trois semaines plus tard, il écrit à Louvigny : « je suis plongé depuis quinze jours, et probablement pour toujours dans une bienheureuse, ou accablante, fainéantise, selon que mon humeur du moment me la fait sentir. Je ne l'ai secouée que pour écrire un poème de circonstance : "La Complainte du Chômeur", qui n'a rien d'ailleurs de subjectif et se tient dans des généralités impersonnelles ». (4 avril 1938)

L'écrivain qui a prophétisé sa disparition écrit aussi à son autre ami, Rosaire Dion-Lévesque, à propos de ce même poème :

> Voici, pour votre amusement, une autre effusion poétique. Elle m'a été plus ou moins suggérée par mon entrée dans le monde des chômeurs : mais vous concevez bien que la situation et les sentiments qu'elle décrit ne sont pas personnellement les miens. Je ne suis pas encore à habiter les « dumps », et mon « chômage »a des raisons plausibles. J'ai voulu exprimer la plainte d'une classe, victime de très réels désastres, et qui se voit retranchée sans raison de la vie active du monde. Comme je crois que le thème en est assez actuel, je l'ai envoyée à Harvey pour son journal, et il va tâcher de l'imprimer, malgré sa longueur. (9 avril 1938)

1938 (16 AVRIL) : « LA COMPLAINTE DU CHÔMEUR », UN *REVIVAL* POLITIQUE

> « Y a-t-il eu des élégies rythmant la plainte des ventres vides et la procession des chômeurs, ces parias du monde moderne ? J'y songe, j'en ai fait une moi-même, et Jean Narrache m'avait précédé dans cette veine : mais nous passons, naturellement, pour d'amusantes curiosités[5]. »

Harvey accueille favorablement la proposition : « J'ai bien aimé votre poème. Nous le publierons avec plaisir. Vous semblez vous excuser

5. « Le livre américain. *Miroir américain – American Miror* », par Halford E. Luccock », *Le Jour*, 9 novembre 1940, p. 7.

d'avoir écrit cette pièce légère et de sentiment si frais et si jeune. Mais vous savez fort bien que l'artiste ne vieillit jamais. »(23 mars 1938[6])

« La complainte du chômeur »paraît le 16 avril 1938. Le texte de 170 vers est divisé en sept strophes d'inégale longueur ; les vers ont aussi une longueur variable, mais la rime est maintenue : « C'est écrit en vers libres, et, ma foi, très libres[7]. Il m'a semblé que la pensée, d'ailleurs pas très lyrique, s'y développerait beaucoup plus à l'aise… »(À Germain Beaulieu, 2 juin 1938) Deux raisons fort différentes demandent une mise en lumière de ce poème : les mutilations que *Le Jour* lui a fait subir, voire les censures, et sa qualité de prélude aux prises de position sociales de Dantin entre 1938 et 1942.

POÈME TRONQUÉ ET CENSURÉ

Ce poème à peine paru, son auteur se plaint à son ami Germain Beaulieu du traitement de la part du journal de Harvey :

> Je ne sais si vous vous faites lire le *Jour*, et si vous y avez remarqué une fort étrange poésie que j'avais envoyée à Harvey, et qu'il a imprimée, mais en la mutilant et gâchant considérablement. C'était intitulé : *La complainte du chômeur* ; et cela essayait une peinture réaliste de l'état déplorable des sans-travail de l'heure présente. J'y ménageais trop peu l'ironie, il faut croire, à l'égard de nos saintes

6. Harvey indique par erreur « juillet »dans sa lettre.

7. Le poème, malgré ses vers inégaux, garde un système de rimes. Dantin n'affectionne pas particulièrement le vers libre. Un document fait de citations d'auteurs et de textes personnels, dans un dossier dont le titre, écrit de sa main, s'intitule « Écrits m.s. – vers libre (le) », témoigne de la position du poète à ce propos. Le feuillet « Les limites du vers libre »indique deux manières de se libérer le vers : par le dehors (la forme, le rythme) et par le dedans (la pensée, l'inspiration). « La limite du vers libre est le point où il cesserait d'être un vers pour devenir une clausule quelconque où il perd le dernier cachet qui le distingue de la prose. »« La poésie est musique – mais la musique qui doit être entendue : elle n'est plus si elle s'ébat dans ces gammes infra ou supra sensibles, aux vibrations telles qu'elles sont imperceptibles à l'oreille. »Et pourtant, Walt Whitman n'a pas seulement trouvé grâce à ses yeux : il a créé un admirateur inconditionnel en la personne de Dantin. Sans doute le poète américain a-t-il réalisé au plus haut point cet alliage de la forme et de l'idée dans un langage qui conserve le rythme, la musique du vers : « Supprimez toute mesure, toute succession rythmée du battement d'un tambour, vous avez détruit toute musique. (19 feuillets, FGN, 83)

> institutions, car la pièce a scandalisé la plupart de mes bons amis. Le fait est que le ton en est amer et que certains passages ont l'air de prêches socialistes. De ce fait, peut-être ai-je manqué à la « sérénité de l'art » ; mais je ne puis me repentir des idées elles-mêmes, qui sont le résultat des réflexions de toute ma vie. Je comprends seulement que le public canadien, même celui des esprits soi-disant libéraux, est encore à cent lieues de pouvoir entendre ce genre de vérités. Vous êtes le seul que je connaisse qui les écouterait au moins et en verrait les raisons intimes, même sans les adopter peut-être. (2 juin 1938)

Trois jours plus tôt, le 31 mai, il avait transmis la même récrimination à Louvigny de Montigny :

> D'ailleurs, vous *croyez* seulement avoir lu cette « Complainte ». Mais vous ne l'avez lue que *déjà écourtée et censurée* ! Et massacrée aussi de toutes façons [*sic*] par des coquilles inouïes !... (Si cela en valait la peine, je vous en rétablirais le vrai texte.) Le fait est que Harvey lui-même l'a trouvée, en certains passages, *trop forte pour Le Jour*, et y a pratiqué des incisions édulcorantes. Telle qu'elle a paru, elle me fait l'effet d'une masse informe et délayée. Mais elle aura au moins gagné d'être un peu moins scandaleuse ! (Dantin souligne.)

Quelles ont été ces infâmes altérations ? Vers omis, coquilles, mais surtout suppression d'une attaque frontale contre le système économique. En effet, l'avant-dernière strophe, qui elle a été publiée, décrète avec ironie que « Les savants sont d'accord entre eux : / Dans toute société bien ordonnée / Il y aura toujours des miséreux. / C'est une conséquence axiomatique / Du jeu des lois économiques ». Mais quelques lignes plus loin se trouvent ces vers sur les pauvres, vers amputés dans *Le Jour* et qui eussent pu être incriminants[8] :

8. Dantin le sait fort bien : « J'ai pensé qu'au besoin je pourrais lui ôter son air de polémique en y supprimant, vers la fin, cet énoncé des "lois" qui rendent la misère nécessaire (lois que je raille un peu vertement). »(À Beaulieu, 2 juin 1938) Il avait d'ailleurs écrit le 16 avril 1938 à Jules-Édouard Prévost : « P.S. – J'ai écrit tout récemment, pour m'exercer à mon métier presque oublié, une sorte de dissertation en vers libres que j'ai nommée : *La Complainte du chômeur.* Je l'ai envoyé à Harvey, mais à cause de son étendue, je doute qu'il la publie. Si elle ne paraît pas dans *Le Jour*, je me ferai un plaisir de vous la communiquer, *pour votre seul amusement*, car son ton satirique ne conviendrait pas à *L'Avenir* et vous attirerait des reproches de "démagogie". »

Et il en faut pour que sous l'humble chaume
Les bons riches puissent verser l'aumône
Et, comme suite, avec leur famille,
S'enfiler par le trou d'aiguille[9]
Qui est leur porte au paradis.
Il n'est à ce mal nécessaire,
Pour ceux que leur gouffre engloutit,
D'autre remède que la prière[10].

Cette censure annonce l'opposition que Dantin fera à la sentence de J'en Assure, dans *Le Travailleur* : « il y aura toujours des pauvres parmi nous », en raison de la volonté divine... Existent aussi ces autres vers absents du poème, dont Gabriel Nadeau dit : « Un des manuscrits de Rosaire Dion-Lévesque contient ce quatrain qui manque à la version du *Jour* et à la mienne :

C'est chimère à notre âme ancienne
Que d'ordonner la vie humaine,
Mais tout sourit au noble effort
D'organiser la mort[11].

La seconde raison pour laquelle ce poème intéresse, c'est en raison de son contenu politique, en particulier sur le chômage. Les lettres échangées entre Dantin et Louvingy de Montigny, de même qu'avec Jules-Édouard Prévost, expriment la pensée de Dantin sur cette question, pensée qui sera à l'origine des polémiques à venir.

---

9. « Je vous le dis encore, il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. »(Matthieu 19, 24)

10. L'allusion à Karl Marx est évidente : « La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple. »(*Critique de la philosophie du droit de Hegel*)

11. Louis Dantin, *Poèmes d'outre-tombe*, p. 159. Une coupure du *Jour* se trouve dans le fonds Nadeau où sont indiqués tous les changements, annotés de la main de Dantin, à l'exception du quatrain en question. La version de « La complainte du chômeur »dans *Poèmes d'outre-tombe* inclut tous les passages omis dans le journal de Harvey.

LE FLÉAU DU CHÔMAGE

De Montigny n'a pas goûté le pessimisme de « La complainte du chômeur » et il s'en plaint à son auteur (29 mai 1938) :

> J'ai aussi lu votre « Complainte du chômeur »dont je ne vous félicite pas. Quand on est pris d'un pareil cafard qui fait voir tout en noir, on va faire un tour à la campagne ou on va prendre une gentille petite cuite, mais on n'écrit pas dans les gazettes. Pour l'amour du ciel, ne restez pas à ce point de vue, mais considérez un autre coin de l'horizon. Je n'ai pas besoin que vous me disiez que vous avez « vu »tout ce que vous avez raconté dans cette complainte. On voit ce qu'on veut voir, bien sûr. Mais il y a autre chose à regarder que les misères à quoi, hélas! on ne peut rien.
>
> C'est enlevé, cette fichue complainte, et c'est à mon modeste avis plus littéraire que votre « Fantôme de Pâques[12] », mais ça laisse un goût de cendre dans la bouche. Avouez que vous avez dû mieux dormir après avoir écrit ce conte de Pâques que cette bolchévique complainte !

Dantin ne tarde pas à lui répondre par ce plaidoyer pour la vérité :

> Ma « Complainte du Chômeur », je le vois, vous a surpris et un peu estomaqué. Mais vous êtes à cent lieues des faits en croyant que le cafard y ait été pour quoi que ce soit. C'est le résultat pur et simple de la plus réaliste des statistiques. J'ai été aussi objectif en l'écrivant qu'un journaliste « reportant »un cyclone ou qu'un historien décrivant l'horrible carnage d'une bataille. Ce que je vois chaque jour sous mes yeux, et ce qui m'apparaît le plus angoissant des problèmes, j'ai essayé d'en faire une matière d'art ; mais cet art, il fallait qu'il fût proche de la vérité ; et cette vérité est trop grave pour qu'on puisse la peindre en couleurs légères. S'en détourner, pourquoi ? C'est ici qu'entre en jeu un des traits de mon caractère. Je ne fuis aucune vérité, même si elle me torture. Elle a droit comme les autres à se faire sentir et à s'exprimer. […] Mais vous me dites : qu'y pouvons-nous ? Personnellement, très peu de chose : mais nous pouvons pousser les autres, ceux qui peuvent, à réfléchir

12. « Fantôme de Pâques. Conte », *L'Avenir du Nord*, 15 avril 1938, p. 1.

> et à agir. Ne ferions-nous que soupirer des « plaintes », ce serait déjà soulager la conscience publique, accroître la somme de sympathie s'élevant autour de ces maux. Il n'y a là-dedans, il me semble, rien de bolchéviste : ou alors, être bolchéviste, c'est y voir clair, c'est être humain ?... (31 mai 1938)

Son poème est « le résultat pur et simple de la plus réaliste des statistiques ». C'est avec Jules-Édouard Prévost, une semaine avant son échange avec De Montigny, qu'il avait été prolixe au sujet du chômage :

> « La complainte du chômeur »que vous avez lue dans *Le Jour* [...] est un essai de ces peintures vitales pour lesquelles seules je conserve quelque goût. Vous y avez vu, assez justement du « pessimisme » ; et pourtant le mot « tragédie »ne serait-il pas plus exact ?... Je ne sais quelles sont au Canada l'étendue et la gravité du chômage ; mais aux États-Unis cela devient une catastrophe de premier ordre. Ce matin même un journal de Boston constate qu'il y a en cette ville 18,000 chômeurs assistés, sans compter 24,000 employés en partie à des travaux de secours créés par l'État, et Dieu sait combien d'autres qui ne sont ni employés ni assistés !... Et ces chiffres ne sont rien à côté de ceux d'autres villes : New York, Chicago, Cleveland. En cette dernière ville, il y a 83,000 personnes entièrement à charge de l'Assistance publique, et 63,000 employés à des travaux de surcroît par l'État !... [...] Ceci est plus que lamentable : c'est la nouvelle génération condamnée à une oisiveté démoralisante ; perdant toute énergie et toute confiance en l'avenir. [...]
>
> Après la guerre, où triomphe l'horrible machine, je crois que le chômage, créé aussi par la machine, est le plus terrible fléau du temps où nous vivons. (22 mai 1938)

Presque un an plus tard, Dantin écrira à Alfred DesRochers (12 avril 1939) :

> Vous avez dû lire, je suppose, la « Complainte du chômeur » que j'avais envoyée au *Jour* il y a presque un an et que les censeurs et les typographes avaient si cruellement massacrée. J'en avais adressé le

> texte à Mr Gossez[13], de Paris, qui l'a gentiment fait insérer, en lieu d'honneur, dans un moins timide journal… Dieu sait que les hardiesses en sont anodines ! Mais je me suis aperçu, à plusieurs reprises, que *Le Jour* a une peur effroyable de passer pour « radical » à aucun degré… Je me suis amusé, la semaine dernière, à lui envoyer la critique d'un livre sur la Russie ! J'ignore encore s'il va la publier[14]…

Ce poème s'inscrit dans cette lutte persistante chez Dantin pour la justice sociale. Or son ami Beaulieu partage ses visées, mais non son optimisme :

> Vous l'avouerai-je ? Votre « Complainte » que dans l'ensemble je trouve bien faite, me paraît du temps perdu. Je suis sûr que ceux qui l'ont lue ne l'ont lue que pour y chercher la petite bête. Plus nous allons, plus hermétiquement sont fermés les cerveaux canadiens-français. Jamais comme aujourd'hui notre petit peuple s'est vautré dans l'abomination de la désolation du matérialisme abject et des plus grossiers préjugés. Le Canadien français ressemble à ces avortons qui sont des vieillards à vingt ans. Il est chauffé à blanc dans ses instincts les plus pervers, et comme, depuis trois ou quatre générations, notre clergé n'a rien autre chose à nous prêcher que l'horreur du péché de la chair, il s'est produit cette chose bizarre et inévitable que ce péché nous hante le cerveau et que nous commettons tous les autres sans même nous douter que nous péchons. La justice sous toutes ses formes est devenue chose ignorée. (14 juin 1938)

Cette défense tenace des opprimés suit Dantin depuis certains de ses articles à *La Revue moderne*, au début des années 1920, voire dans *Le Messager du Très-Saint-Sacrement* en 1890, quand il a pris la défense de son « humble communauté ». La table est dressée pour les trois prochains ferraillements.

---

13. Il s'agit d'Alphonse Marius Gossez (1878-1940). Dantin lui transmettait manifestement quelques pièces de création, puisque Gossez écrit à Dantin : « Le poème "La femme idéale" m'a paru tout à fait inattendu. J'en ai fait une copie et je l'ai adressée à un journal mensuel […] ; je compte bien qu'il le publiera et je ne manquerai pas de vous en envoyer un exemplaire. » Gossez est par ailleurs au courant d'un « roman en préparation » de Dantin (31 août 1938, FGN, 80). Nulle trace, toutefois, dans les quelques lettres de Gossez, de « La complainte du chômeur ». « La femme idéale » se trouve dans *Poèmes d'outre-tombe* (p. 83-85).

14. *The Laughing Odyssey* d'Eileen Bigland paraîtra dans *Le Jour*, 15 avril 1939, p. 3.

1938 (MARS) : UNE COURTE POLÉMIQUE AUTOUR DE LOUVIGNY DE MONTIGNY

Louvigny de Montigny, la chose est bien connue, est à l'origine de la première édition en volume du roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, en 1916. Or il soutient une thèse à l'Université de Montréal en 1937 sur ce roman, publiée sous le même titre, *La revanche de Maria Chapdelaine*. La polémique paraît hors champ pour cette biochronique, puisque Dantin n'y participe pas. Mais, lancée par Grignon sous le titre de « Médecin, guéris-toi toi-même[15] », elle s'inscrit dans le même numéro de ses *Pamphlets* où Valdombre publie, dans l'article suivant, son paragraphe incriminant sur Nelligan.

Grignon ne partage pas l'opinion positive de De Montigny au sujet du roman de Louis Hémon et trouve que sa « démonstration »fait long feu : « En vous lisant, je n'ai pas mis une heure à comprendre que les lieux communs et les idées de tout le monde constituent votre bagage littéraire. »(154) Jules-Édouard Prévost a bien suggéré à Dantin de donner la réplique en tant que correspondant et ami de De Montigny, mais celui-ci n'en voit pas l'opportunité : « Je doute qu'au Canada aucun expert sérieux accorde un poids quelconque à ce que dit ou pense Valdombre », écrit-il à Prévost (1er mai 1938). Dans cette même lettre, Dantin consacre un seul paragraphe (sur trois pages) à « cette autre bêtise au sujet de Nelligan », se contentant de dire à Prévost que Germain Beaulieu prépare une réponse à ce sujet. De prime abord, tant pour ce qui est de *Maria Chapdelaine* que de Nelligan, si les salves de Grignon semblent avoir raté leur cible, il n'en sera rien pour Nelligan, on le sait. Mais avant, c'est Léon Bloy qui occupe les esprits belliqueux.

D'ailleurs, le seul moment où Dantin intervient publiquement, ce n'est ni à propos de De Montigny ni de Nelligan, mais bien dans cette polémique à propos de Léon Bloy[16]. Celle-ci est, et de loin, la plus importante des trois, en termes de quantité d'échanges et, il faut bien le dire, de virulence ; et elle a comme épicentre, bien sûr, Claude-Henri Grignon.

15. Mars 1938, et repris dans le journal (de Grignon) *En Avant !*, les 8 et 15 avril 1938.

16. Voir à ce sujet Dominic Hardy, « Un valentin au grand Maurice », p. 103-143.

À terme, cette polémique, sur laquelle nous allons nous arrêter maintenant, devrait nous avoir éclairés sur la difficile pénétration de l'écrivain catholique au Québec, sur le discours très genré du polémiste et prosélyte bloyen Claude-Henri Grignon et, il va sans dire, sur la révulsion qu'inspirent à Dantin les positions extrémistes.

1937-1938 : LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND – LÉON BLOY, CLAUDE-HENRI GRIGNON ET LOUIS DANTIN

> « Lisez les pan… lisez les pan-pan… lisez les pamphlets de l'imitateur canayen de Léon Bloy : l'ours mal léché de Sainte-Adèle, Valdombre.
>
> Dans ce dernier numéro, nous y passons l'un après l'autre, nous tous du *Jour*.
>
> Une heure de fou-rire garantie ! »
>
> *Le Jour*, 3 septembre 1938, p. 6.

« Le pénitent apporte sa formule de contrition et le confesseur lui passe en échange sa formule d'exhortation[17]. »Or, d'entrée de jeu, je suis ce pénitent qui reconnaît n'être point un « spécialiste »de Bloy, tant s'en faut... Je vise en fait à mettre au jour les « usages de Bloy »lors de cette vive polémique qui a marqué le Québec à la fin des années 1930, époque d'incertitudes et de transition.

Nombre de sociologues et de littéraires ont qualifié les années 1930 au Québec de *première modernité*. Car, après les « années folles », la décennie suivante fissure l'apparente homogénéité sociale, idéologique, voire religieuse du Québec. La Crise économique remet en question le capitalisme et donne même un souffle nouveau à l'agriculturisme et alimente le corporatisme ; la montée d'Hitler, le fascisme et l'antisémitisme surprennent et déroutent la population ; et plusieurs contestent le cléricalisme, l'omniprésence du clergé (en particulier dans l'éducation) et même un certain dévoiement du message christique. Autrement dit, les années 1930 sont

17. Léon Bloy, *Le désespéré*, p. 324.

celles d'une fracture, d'une partition du monde : l'ordre ancien vacille, mais un ordre nouveau n'arrive pas pour autant à se dire, à se cristalliser. Décennie d'inconfort, donc, où le Québec est tiraillé entre deux paradigmes : « La Crise, écrit Yvan Lamonde, est le rappel pendant une décennie de la fin d'un certain ordre et l'installation du désordre à tous les étages de la vie[18]. »Cette agitation autour de Bloy est, à tout prendre, une querelle entre l'ordre (très) ancien et l'ordre nouveau.

La « Bataille autour de Léon Bloy »(du titre d'un article de Valdombre, article de plus de 30 pages !) sévit entre mai 1937 et octobre 1938[19]. Or, si deux articles ont paru en 1937, c'est rien de moins que 28 articles qui ont débattu de cette question en 1938, comme on le verra dans le tableau plus bas. L'apex se situe en mai 1938, en grande partie dans *Le Jour* de Harvey, en raison de textes dus à Berthelot Brunet, Arthur Prévost, Émile-Charles Hamel et Harvey lui-même. Et au cœur de cette tornade paraît l'article de Louis Dantin, « À propos de Léon Bloy et des véhémences d'écriture de Valdombre »(27 mai 1938)[20].

La correspondance montre bien la motivation de Dantin à s'engager dans cette joute. Le 20 mai 1938, il envoie à Jules-Édouard Prévost une réplique à Valdombre pour son journal *L'Avenir du Nord*, accompagnée le même jour des propos suivants dans sa missive : « Je vous envoie ci-inclus une lettre qui résume mes réflexions. Ses dithyrambiques [de Valdombre] sur Léon Bloy sont, je crois, des plus vulnérables […]. Mais je trouve l'occasion de protester contre les insultes de son article sur Louvigny de Montigny. »Le polémiste révèle aussi à Germain Beaulieu, le 2 juin, cette nécessité d'intervenir dans ce débat : « cette campagne, écrit-il, […] m'a paru si urgente que j'ai adressé à *L'Avenir du Nord* toute une lettre pour l'appuyer ».

18. Yvan Lamonde, *La modernité au Québec* […], p. 294-295.

19. Pour un aperçu d'ensemble de ces questions, on pourra lire le mémoire de Dominic Marcil, « Construction d'un éthos critique : discours sur la littérature canadienne-française dans *Les pamphlets de Valdombre* de Claude-Henri Grignon », et l'article de Marguerite Poulin, « Claude-Henri Grignon (Valdombre), lecteur de Léon Bloy ». Enfin, pour une connaissance plus large de Grignon, la thèse de Pierre Rouxel, « Claude-Henri Grignon (1894-1976), polémiste (1916-1943) », qui fait 1173 f.

20. *L'Avenir du Nord*, p. 1.

Afin de donner un portrait d'ensemble des échanges, voici un aperçu chronologique des articles parus dans les journaux et les revues autour de Léon Bloy :

1925	1926	1933	1937	1938	1940	1941	1942	1943
1	4	1	2	28	2	1	1	1

L'année faste est clairement 1938, avec 28 articles. Quant aux intervenants, si nous excluons ceux qui sont entrés en scène une seule fois dans le débat, ils sont : Claude-Henri Grignon, 14 articles ; Louis Dantin, 3 articles ; Émile-Charles Hamel, 3 articles ; Gabriel-M. Lussier, 2 articles ; Jean-Charles Harvey, 2 articles. Enfin, trois périodiques se démarquent : les journaux *Le Jour*, 10 articles, et *En avant !*, 8 articles ; et la revue *Les Pamphlets de Valdombre*, 5 articles.

Cependant, il faut noter qu'*En avant !* et *Les Pamphlets de Valdombre* ont ceci en commun que tous les articles de Grignon (12) y paraissent (sauf un), et que si *Les Pamphlets de Valdombre* livrent cinq articles de Grignon, ce sont de très longs articles, ayant respectivement 12, 35, 18, 15 et 17 pages. Enfin, cette polémique s'est déroulée en deux temps distincts, deux *mouvements*, si l'on préfère, desquels nous tenterons de tirer quelques enseignements.

PREMIER MOUVEMENT (1925-1926) : LA MISSION

Au cœur de la polémique, en mai 1938, Claude-Henri Grignon fait le point : « Depuis bientôt vingt ans que je bataille pour Léon Bloy […][21]. »En effet, le coup d'envoi, treize ans plus tôt, en 1925[22], avait été vigoureux. Dans un recueil intitulé *Les soirées littéraires de l'École de Montréal*, Grignon a commis un long texte (p. 49-82) intitulé « Léon Bloy. Le pamphlétaire – le poète ». « La violence de ce pamphlétaire catholique,

21. Claude-Henri Grignon, « Bataille autour de Léon Bloy », p. 277.

22. Il faut aussi noter que déjà, en 1922, Grignon avait célébré « son Bloy »dans une plaquette intitulée *Les vivants et les autres*, pastichée en 1924 par Louis Francœur et Philippe Panneton dans *Littératures… à la manière de…* : « Un porc : Léon Bloy ». On peut lire à ce sujet l'analyse qu'en fait Marie Michaud dans « Le pastiche littéraire […] », f. 91-97.

écrit-il, est le résultat de son amour inextinguible[23]. »Bloy est un « justicier ardent »(67) et « personne n'alla aussi loin que lui sur le chemin de la révolte, sur la route de l'art qui conduit à l'abîme ». (68) Surtout, le prosélyte bloyen lance à la fin le projet auquel il veut contribuer :

> Léon Bloy a des disciples nombreux appelés à la répercussion de son chant prophétique. […] Lorsque le monde catholique sera enfin réveillé, lorsqu'il aura compris Léon Bloy, l'enseignant dans toutes les écoles, il ne restera alors plus rien des vieux livres sceptiques […] dont la rancidité pervertit le goût, empoisonne le cœur. […] Et Léon Bloy viendra, porté sur les eaux de la gloire, ne permettant à personne d'échapper à sa domination. (81-82)

Quatre articles réagissent au texte de Grignon, dont trois brandissent une mise en garde. Même Edmond Léo (pseudonyme d'Armand Chaussegros, s.j.) – on se souvient de lui à l'occasion de la polémique avec Dantin sur l'art et la morale – lui suggère de « faire la part des exagérations et outrances de Bloy[24] ». Louis Claude, dans *La Revue moderne*, dépasse même l'avertissement : « que le pauvre petit homme n'oublie pas que l'on peut être un Léon Bloy, mais qu'il est bien difficile, lorsqu'on dispose de faibles moyens, d'être un Valdombre[25] ! ». Mais une telle remontrance ne fait pas une polémique, et le tout s'éteint ; passons au deuxième mouvement, plus d'une décennie plus tard.

DEUXIÈME MOUVEMENT (1937-1938) : « BATAILLE AUTOUR DE LÉON BLOY »

Tel est, on le sait, le titre d'un article de Grignon dans ses *Pamphlets de Valdombre*, au mois de mai 1938. Cet « orage sur Léon Bloy »(titre d'un autre de ses articles) avait montré des signes annonciateurs l'année précédente (septembre 1937). Pour clore une réflexion sur Bloy, Grignon y lançait alors ce cri du cœur : « Si Bloy était venu à Québec… » ! « Avec quel plaisir encore le pamphlétaire, poursuit Grignon, eût fait griller des

23. Claude-Henri Grignon, « Léon Bloy. Le pamphlétaire – le poète », p. 66.

24. Edmond Léo, « Les Soirées de l'École littéraire de Montréal », *Le Devoir*, 25 janvier 1926, p. 1.

25. Louis Claude, « L'Actualité littéraire. Les soirées de l'École littéraire », avril, p. 51.

pieds de lettres »tels Fréchette, Crémazie, Le May et d'autres ; « il nous aurait fait aimer et comprendre des écrivains catholiques[26] ». « Si Bloy était venu à Québec en 1878, je sais bien que notre état moral, spirituel et intellectuel serait tout autre. »(408) Nostalgie ultramontaine, sans doute… Mais que fallait-il pour déclencher six mois plus tard l'*orage* autour de Bloy ? Tout simplement une attaque frontale contre l'idole de Valdombre, entraînant une réplique des plus véhémentes.

Pourtant, cette dispute s'amorce dans un modeste journal étudiant, *Hebdo-Laval* (18 février 1938). Gabriel Lussier, un dominicain, sous le pseudonyme de Léon Carrier, affirme que la passion pour l'absolu de Bloy l'a conduit à des « errements ». Approuvant la diffusion de ses ouvrages, Lussier craint cependant que plusieurs se servent de Bloy pour justifier leurs excès de pensée. Mais surtout cette phrase : « Si, après cela, il surgit d'inconsistants et fanatiques *pamphlétaires* pour brandir au-dessus de leurs déjections le nom de Bloy […], laissons-les déjecter !...[27] »

Comment Valdombre n'eût-il pas pu se sentir visé personnellement par le mot *pamphlétaire* ? S'attaquer à « son Bloy », l'accuser de l'utiliser à ses propres fins ! De surcroît, Lussier en remet. Deux mois plus tard, le journal *L'Événemen*t résume, dans sa livraison du 7 avril, une conférence de ce même dominicain : il reproche à Bloy d'avoir accordé trop d'importance à la douleur, et que la charité a parfois été mise à mal par ses « attitudes violentes ». Le 22 avril, Grignon se ranime : « Un miracle vient d'éclater au Québec. On commence à parler de Léon[28] », tout en ironisant sur le fait que *L'Événemen*t rapporte que Lussier déplore les « frasques »de Bloy, mais sans même les identifier.

Puis, les attaques contre Bloy vont se multiplier, à partir du mois de mai 1938 ; on les retrouve en grande partie dans le journal de Harvey, *Le Jour*, sous la plume successivement de Berthelot Brunet (21 mai), Louis Dantin (27 mai), Arthur Prévost (18 juin), Harvey lui-même (2 juillet) et Émile-Charles Hamel (23 et 30 juillet). Ils ne sont pas les seuls contre

26. Claude-Henri Grignon, « L'orage sur Léon Bloy », *Pamphlets de Valdombre*, septembre, p. 407.

27. Léon Carrier, « Article sur Léon Bloy », *Hebdo-Laval*, 18 février.

28. Claude-Henri Grignon, « Le R. P. Lussier juge Léon Bloy », *En Avant !*, p. 4.

Valdombre, et ce dernier a aussi quelques (rares) défenseurs (Marcel Hamel, Paul Fournier). Parcourir ces nombreuses interventions risquerait de nous égarer ; prenons l'attaque la plus crue, celle de Louis Dantin, et la réponse de Grignon, « Bataille autour de Léon Bloy ».

Le 27 mai 1938, Dantin signe dans *L'Avenir du Nord* « À propos de Léon Bloy et des véhémences d'écriture de Valdombre ». Dantin, on le sait, n'est pas un « polémiqueur naturel » : « je fuis les polémiques comme la peste !... »(À Jean Bruchési, 18 avril 1933). Quelle nécessité, alors, le pousse à intervenir ? À son ami Germain Beaulieu :

> Il semble que les outrances de Valdombre commencent à susciter un peu partout des protestations. Berthelot Brunet, dans *Le Jour*, a commencé une campagne de démolition contre le « culte »de Léon Bloy prêché à Ste-Adèle avec tant de furie ; et cette campagne […] m'a paru si urgente que j'ai adressé à *L'Avenir du Nord* toute une lettre pour l'appuyer. Et j'en profite pour exhorter Valdombre […] au sens commun et à la politesse. (2 juin 1938)

Au début de son texte dans *L'Avenir du Nord*, Dantin admet que « le silence ferait en sorte que les thèses les plus absurdes peuvent s'énoncer chez nous sans susciter une protestation ». Il ajoute : « Quand on nous propose un détraqué, fût-il sublime, comme guide d'idées et de conduite ; […] qu'on exalte jusqu'aux tares un être foncièrement vil », il faut alors mettre un terme à ce délire. Car, poursuit-il, « trop rares [sont les pages] où l'esprit chrétien se libère d'outrances insensées et de contorsions frénétiques ». Excès et contradictions relevés par Dantin l'amènent à conclure : « Que Valdombre […] nous épargne le Léon Bloy qu'il imagine et se forge. Qu'il nous laisse être pauvres, souffrants et chrétiens sans esbroufe, sans absinthe, à l'ancienne mode et à la bonne franquette. »Voilà qui s'appelle piquer au vif le Lion du Nord…

La réponse de Valdombre occupera tout le numéro de mai 1938 de ses *Pamphlets*, où il attaque le père Lussier et Dantin, ses deux principaux contempteurs. Il consacre plusieurs pages à démontrer que Lussier ne sait pas écrire. Puis, sur le fond de la question, il reproche au dominicain d'avoir monté en épingle les « exagérations »de Bloy : « Les exagérations de Bloy ! »(264) À côté de Bloy, ajoute Grignon, Lussier fait piètre figure : « N'ayez pas peur, mon révérend père, jamais l'exagération ne sortira de

vous. Vous êtes trop médiocre pour cela. Vous aimez la paix, le relatif, le balancement des jolies phrases […]. Vous avez peur de l'Inconnu. »(265)

Quant à la réponse à Dantin, elle est carrément assassine, à mille lieues du renard complimentant le corbeau à propos de ses belles chansons *Javanaise* et *Citadine* ! Grignon s'attaque à l'œuvre même de Dantin, en particulier au long poème « L'Hostie du maléfice », réédité dans *Le coffret de Crusoé* en 1932[29], un poème à son avis blasphématoire, qui déclenche une attaque *ad hominem*. Il cite ces vers du personnage Guido :

> Dieu puissant, disait-il, et qui vois ma torture
> Es-tu donc de moitié dans les cruels complots
> Que trame le destin contre ta créature ?

Ce personnage blasphémateur, Guido, « n'est autre que M. Dantin lui-même ». « Et aujourd'hui il s'attaque à Léon Bloy, écrivain catholique ! On s'explique maintenant pourquoi », conclut-il. (275)

La « méthode Grignon » est sans merci : attaquer, discréditer l'adversaire. Dans le cas de Dantin, le Lion du Nord montre les crocs : « Il a écrit des contes légers et flous »(273) ; ses vers classiques « sont désuets et lamentables »(273) ; « ce rimailleur, nourri de blasphèmes »(275) ; Dantin « écrit à peu près comme il marche (et quand on sait qu'il se traîne !) »(275) ; « style de mélasse »(278). Face à ce dégorgement, Dantin écrit à Germain Beaulieu, le 7 juillet : « Oh, ma mère ! quel déversement d'injures ! […] La plus insultante à mon goût, c'est d'oser m'appeler un "vieillard cacochyme" ». En effet, je l'ai gardée pour la fin, cette insulte suprême. Elle coiffe la section des *Pamphlets* s'intitulant : « Louis Dantin, dit le vieillard cacochyme », expression que Grignon reprend à quelques occasions dans sa philippique. La polémique bloyenne avec Dantin s'arrête sur ce flot d'indignités.

29. Paru, je le rappelle, dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* en 1899 et dans *Franges d'autel* en 1900.

LE SENS DE CETTE POLÉMIQUE : DEUX LEÇONS

Revenons à cette « première modernité »des années 1930, une première modernité plus faite de tensions et de contradictions que de résolutions. Le passé ne fait plus signe et il faut une sève nouvelle ; mais, pour certains, il importe de s'abreuver d'anciennes valeurs. Ainsi apparaît Grignon, armé de Léon Bloy pour sauver son peuple devenu desséché, médiocre ; mais des voix, celles de Dantin et consorts, s'élèvent pour empêcher l'érection aveugle d'un tel parangon d'écrivain catholique. Que retenir, alors, de la polémique engendrée par Valdombre, « sosie de Bloy au Canada[30] » ? Au moins deux leçons, liées à l'état du champ littéraire de l'époque, d'une part, et au discours « viril »du polémiste, d'autre part.

CHAMP LITTÉRAIRE ET LITTÉRATURE CATHOLIQUE

Les chances de succès de Valdombre afin de disséminer l'œuvre de Bloy durant les années 1930 étaient assurément très faibles eu égard au contexte d'accueil. En France, l'écrivain « catholique moderne [tel Bloy] se situe au pôle autonome du champ littéraire avec lequel il a en partage les valeurs de liberté et d'indépendance[31] ». Il n'entend pas reconduire les modèles existants et il s'inscrit dans un régime de singularité, dans une « conscience de soi littéraire ».

De ce point de vue, Valdombre dépose Bloy dans un terreau stérile, faute au Québec d'un « pôle autonome du champ littéraire ». En effet, le débat sur l'art et la morale, particulièrement intense à la fin des années 1920, n'a en rien émancipé l'art du religieux. Par exemple, le recueil de critique *Sous le signe des muses*, du père Carmel Brouillard, paru en 1935 et portant comme sous-titre « Essais de critique catholique », manque

30. Guy Courteau, « Léon Bloy en Amérique française », p. 25. Par ailleurs, Donalda, dans *Un homme et son péché*, serait une émanation de Bloy : « Quant à la soumission de la femme à son mari, qui sous-tend l'attitude de Donalda, elle a son fondement dans l'idéologie chrétienne dominante de l'époque, et particulièrement dans l'influence du roman *La femme pauvre* de Léon Bloy, pour lequel l'auteur avait une grande admiration. »(Renée Legris, DOLQ II, p. 1117, en ligne.)

31. Michaël Fortier, « Léon Bloy […] », f. 11.

d'élévation, encore plombé par la morale catholique[32] : Dantin « a marqué de sa main dans son exemplaire plusieurs passages : "Méchant", "Ceci est méchant"[33] ». De surcroît, « la naissance de l'écrivain catholique, de l'intellectuel catholique est contemporaine de la sécularisation de la société ; elle en est la conséquence[34] » ; or le Québec des années 1930 est encore loin de la « cité séculière ».

La position de Bloy est dès lors en porte-à-faux, ne pouvant s'inscrire dans un champ littéraire autonome. Ce contexte explique peut-être l'influence tardive de Bloy, bien posée par Guy Courteau[35], qui distingue quatre étapes de l'instillation bloyenne au Québec : 1878-1905, lueurs ; 1901-1931, signes avant-coureurs ; 1933-1938, Valdombre, grand semeur ; 1939-1957, pénétration bloyenne. Dominic Hardy éclaire ainsi la dernière étape (1939-1957) :

> Sa [Olivar Asselin] pleine ferveur bloyenne, cependant, ne put se transférer dans les discours publics qu'à la mesure des limites de ceux-ci. Les témoignages d'un Claude-Henri Grignon, notamment, nous permettent de croire à une circulation privée plus retentissante. Les réseaux de sociabilité canadiens-français fournissent aussi une structure de diffusion des idées et des figures bloyennes, notamment après la Seconde Guerre dont l'horreur ne pouvait que faire écho aux visions du Pèlerin de l'Absolu lui-même[36].

Au Québec, il y aurait eu un Cercle d'amis de Léon Bloy, fondé en 1949. Plusieurs thèses, avant 1960, ont été rédigées sur Bloy, la plus célèbre

---

32. Je donne cet exemple en particulier parce que s'y trouve une longue étude sur *Le coffret de Crusoé* (p. 169-215). Il s'agit d'une critique très négative, sur le plan de la qualité littéraire, certes, mais surtout de la morale, morale catholique, il va sans dire : « sa pensée représente une faillite déplorable. Sa méconnaissance de l'authentique sentiment religieux, sa légèreté qui voisine la parodie et la satire, ce malaise contenu de la solitude souffrante, cette âme privilégiée qui ne répond pas aux appels de Dieu, l'attristent, émeuvent sa charité ; et dans cette piété chrétienne, l'art avec toutes ses fulgurances et son relief, disparaît, il recule dans l'ombre, secondaire et oublié. S'il y a un besoin qui survit à la lecture de ces poèmes, c'est celui de se mettre à genoux »(p. 214-215).
33. Gabriel Nadeau, « Louis Dantin […] », p. 94.
34. Jacques Julliard, dans Fortier, « Léon Bloy […] », f. 9.
35. Guy Courteau, « Léon Bloy en Amérique française ».
36. Dominic Hardy, « Un valentin au grand Maurice », p. 140.

étant celle de Raymond Barbeau, « Léon Bloy, pontife du paraclétisme luciférien »(Sorbonne, 1955) et parue en 1956 aux Éditions Montaigne. Et aussi, « Léon Bloy face à la critique », thèse de sœur Marie Saint-Louis de Gonzague (1958), parue en 1959 et préfacée par… Claude-Henri Grignon.

DISCOURS POLÉMIQUE ET « VIOLENCE VIRILE »

La seconde leçon de ce débat que je veux mettre en relief est l'esthétique de ces quelques réformistes catholiques de la trempe des Valdombre et *tutti quanti*. « Cet homme sait aimer et écrire avec violence », a écrit Jean Chauvin dans *La Revue populaire*. À la manière de Bloy, Valdombre recourt à une esthétique de la violence verbale afin de pourfendre tout ce qui rabaisse le catholicisme dans la tiédeur, la mollesse, la compromission. Son discours mériterait une analyse stylistique serrée, dans le but d'y faire apparaître divers paradigmes manichéens :

Grignon, sur Bloy	**Grignon, sur ses contemporains**
Bloy « violent, combatif, venu pour guerroyer » (1938c : 216)	« universitaires salonnards et amuseurs incapables de poursuivre à fond la lecture d'un auteur sérieux »(1938c : 217)
« le plus grand défenseur du Christ qu'eût connu le monde catholique » (1938a : 254)	« âmes pieuses, moqueuses et trembleuses » (1938c : 218)
« style souvent brutal et la forme injurieuse » de Bloy (1938c : 216)	« un pays où l'on a grandi avec la peur des mots, où on nous a habitu[és] à ne pas dire ce qu'il faut dire, par conséquent à mentir à cœur de jour » (1938c : 216)

Bien sûr, il est aisé d'y relever les couples violence vs mollesse, vérité vs mensonge, courage vs peur, qui alimentent un Valdombre pourfendant les « bondieuseries », comme il le dit lui-même… Mais un diptyque me paraît encore plus révélateur : homme vs femme. Marc Angenot écrit avec raison que, dans la parole pamphlétaire, souvent la vérité « s'authentifie en virilité[37] ». L'opposition homme / femme se soude aux autres duos relevés, absorbant toutes les connotations souhaitées par Valdombre, à

37. Marc Angenot, dans Fortier, « Léon Bloy […] », f. 54.

l'opposé d'un Dantin qui, on l'a vu, se dit « loti de plus de traits féminins que d'autres[38] » :

Homme – Femme

Virilité – Féminité

Violence – Mollesse

Courage – Peur, etc.

Dès lors, l'insulte équivaut à féminiser : « mémère Renan[39] », « juponnier Bourget »(11), « bouillie pour les chats ou pour les chattes »(11)… et j'en passe. Le polémiste Grignon est tonitruant, au point d'assourdir ses adversaires. Ses lecteurs, déplore Louvigny de Montigny, « s'imaginent que ce primaire de Grignon dit la vérité parce qu'il la crie à pleine gueule »(À Dantin, 29 mai 1938). Mais il faut bien rappeler que cette esthétique de la violence verbale vise à pourfendre un catholicisme apparemment dégénéré. Voici donc un dernier coup de gueule de Grignon, en 1942 :

> Admettez donc franchement que nous nous sommes avachis dans le matérialisme le plus épouvantable qui ait jamais souillé les peuples […]. Nous, catholiques, avons failli à notre tâche, à notre mission sublime de la propagation de la foi. Nous continuons à nous nourrir d'écrivains libres-penseurs et de païens notoires. Nous avons peur de la vérité. Et, ce qui est plus grave, nous avons peur de l'Art véritable. […]
>
> De grâce, catholiques, cessez de lire des romans à l'eau de rose catholique. […] Lisez Léon Bloy[40].

Laissons une pointe finale de sarcasme à Maurice Laporte, qui écrit dans *Le Jour* (15 octobre 1938) : « […] Il y a mille manières de se défendre contre le péché. Les bonnes dames de Sainte-Anne savourent leurs bulletins paroissiaux, ainsi que l'ami Valdombre sirotant son Bloy[41]. »

38. À Alfred DesRochers, 29 décembre 1929.
39. Claude-Henri Grignon, « Encore Léon Bloy ! », mars-avril 1942, p. 3.
40. *Id.*, p. 16.
41. Maurice Laporte, « Propos décousus », p. 5.

Le *bon* Léon Bloy, la *brute* Valdombre, les *truands*, Dantin, Harvey et quelques autres. Les choses ne sont pas si simples. À propos de son film « Le bon, la brute et le truand », Sergio Leone aurait dit : « *Un cardinal est mort. Il a fait le bien et le mal. Il a bien fait le mal et il a mal fait le bien*. Voilà en gros la morale que je souhaitais glisser dans le film[42]. »Peut-être Bloy a-t-il *bien fait le mal et mal fait le bien* à la fois, tout dépend du point de vue. Les truands (aux yeux de Grignon), eux, Dantin et *tutti quanti*, ont sans doute *bien fait le mal*, s'il s'agissait de s'attaquer à des excès de langage et de comportement. Mais la brute, elle, Valdombre, a assurément *mal fait le bien*.

1938 (PRINTEMPS) : « NELLIGAN EST-IL L'AUTEUR DE SES VERS ? » : UNE POLÉMIQUE QUI A TRAVERSÉ LE SIÈCLE

> « Et franchement, oui franchement, Émile Nelligan n'existerait pas […] si Louis Dantin n'avait eu le courage, pour ne pas écrire l'audace, quasi scandaleuse, de ramasser les perles d'un pareil écrin pour en composer la plus belle œuvre (ou en tout cas la plus originale) qui honore la littérature canadienne. »
>
> Claude-Henri Grignon[43]

Il y a eu depuis 2013 beaucoup d'agitation dans notre petit « Landerneau littéraire[44] », pour reprendre l'expression de De Montigny. Ce dernier aurait assurément repris sa propre formulation pour caractériser la parution d'un essai d'Yvette Francoli, *Le Naufragé du vaisseau d'or*, qui soutient la thèse selon laquelle Louis Dantin serait l'auteur des poèmes que l'on a attribués depuis plus d'un siècle au poète du « Vaisseau d'or ».

---

42. Anne Audiger, « Il était une fois… Le Bon, la Brute et le Truand », n. p., France-Inter, 23 décembre, <www.franceinter.fr/culture/il-etait-une-fois-le-bon-la-brute-et-le-truand> (consulté le 8 mars 2016).

43. Claude Bâcle [Claude-Henri Grignon], « Louis Dantin et son dernier livre, *La vie en rêve* », *L'Avenir du Nord*, 6 mars 1931, p. 1.

44. « Valdombre est le petit Léon Bloy de notre Landerneau littéraire », écrit de Montigny à Louis Dantin, le 29 mai 1938.

La question n'est pas anodine, vu la place que Nelligan occupe dans « notre »histoire littéraire, et cela d'autant plus que cette étude de Francoli a mérité quelques prix importants[45] et que sa thèse a acquis un certain crédit. Le déboulonnage de monuments, au propre comme au figuré, est une activité aussi délicate que risquée ; dans le cas de Nelligan, faut-il en effet déboulonner, ou resserrer les vis ?

Cette thèse alléguant que Dantin et Nelligan « ne forment qu'une seule et même personne[46] »possède son histoire. Ce que j'entends faire ici, c'est d'éclairer ce débat à propos du rôle joué par Dantin en ce qui concerne les poèmes de Nelligan en prenant à témoin la correspondance des principaux acteurs en cette année 1938 (et suivantes, comme on le verra avec Nadeau). Correcteur, conseiller, voire usurpateur d'identité ? Le véritable rôle du célèbre préfacier d'*Émile Nelligan et son œuvre* devrait apparaître sous un éclairage nouveau.

J'ai dit que c'est en 1938 que cette litigieuse question apparaît publiquement pour la première fois ; mais les faits, eux, dont j'ai déjà traité au chapitre 2, se sont évidemment produits à la fin du XIXe siècle, au moment où le père Eugène Seers recevait le jeune poète au parloir des pères du Très-Saint-Sacrement, sur la rue Mont-Royal à Montréal. Les souvenirs du père Pitre, qui a assisté à quelques rencontres entre Nelligan et Dantin, racontés au père Boismenu qui, à son tour, les a racontés à Nadeau, ont permis de donner un portrait de ces rencontres. J'en reprends l'essentiel, pour mémoire.

« Le P. Pitre a toujours dit que Dantin *touchait* le poème de N. C'est le mot qu'il employait. » Dans une lettre à Nadeau, Boismenu écrit que le père Pitre, « à plusieurs reprises, s'est dit convaincu que la part de Dantin dans la facture des vers de Nelligan n'est pas mince, sans qu'il soit facile toutefois de la délimiter exactement[47] ». Il existe dans les archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, à Québec, un court texte de quatre feuillets du père Boismenu intitulé « Dantin et Nelligan. Un témoignage », daté de l'été 1974.

---

45. Signalons le prix de l'essai Victor-Barbeau, décerné par l'Académie des lettres du Québec, et le prix Alphonse-Desjardins, de l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie.

46. *Le naufragé* […], p. 421.

47. Le 11 novembre 1972 ; FGN, 87.

Boismenu y reprend les propos du père Pitre : « Je pense au *Vaisseau d'or* et à la *Romance du vin*. Ces textes, me disait le P. Pitre, Dantin les admirait, les commentait avec l'auteur, les perfectionnait par des suggestions, des ajouts… » Il poursuit en disant que Dantin était capable de « travailler » les textes de Nelligan, « sans en altérer la valeur originale et personnelle. Par probité intellectuelle, il ne s'est jamais substitué à son protégé. […] Dantin a sûrement créé un problème de critique littéraire presque insoluble ». Pour conclure, Boismenu parle d'une « *influence* littéraire […] réelle, profonde ». *Probité… ne pas se substituer à Nelligan* : comment dès lors a-t-on pu en arriver à proclamer haut et fort que la poésie de Nelligan est en réalité celle de Dantin ?

Quittons ce passé, en l'occurrence la fin du XIXe siècle, vu dans le rétroviseur du père Boismenu en 1972, et portons nos regards sur cette année 1938 et sur les échanges épistolaires au moment où l'« affaire Nelligan »a éclaté pour la première fois.

L'article qui lance la polémique Dantin/Nelligan n'a rien à voir avec cette question. Dans une chronique s'intitulant « Poisons distillés[48] », dans ses *Pamphlets de Valdombre*, Grignon prend le contre-pied d'un article français[49] qui prétendait qu'il existe une littérature canadienne – toujours ce même débat. On connaît la position négative de Grignon à ce propos[50], et il ne manque pas de faire la leçon à l'auteur, Nanine Gruner, qui a le malheur dans ce même article de vanter Nelligan, dont les poèmes, écrit Valdombre, l'ont toujours abruti (175). Il semble que son opinion a radicalement changé depuis 1931, époque où il qualifiait Nelligan d'« enfant de génie »qui, grâce à Dantin, « prenait enfin possession de son rang, c'est-à-dire le premier[51] ».

Maintenant que Nelligan l'abêtit, l'occasion était donc belle pour le pamphlétaire d'y aller de sa révélation qui trouve écho encore aujourd'hui : « Il paraît que ses plus beaux vers ne sont pas de lui »(p. 174). En fait, voici in extenso cette philippique :

48. « Poisons distillés. Journaux et revues », occupe les pages 173 à 199 dans les *Pamphlets*.

49. La section où Grignon attaque Nanine Gruner, « Marques d'amitié », se limite aux pages 173 à 176. Le texte de Gruner serait paru dans les *Nouvelles littéraires*, 12 février 1938.

50. Voir le chapitre 6.

51. « Louis Dantin et son dernier livre, *La vie en rêve* », p. 1.

> C'est dommage que ce pauvre Asselin soit mort, car il était sur le point d'écrire l'histoire authentique des fameux poèmes du trop fameux poète. Il paraît que ses plus beaux vers ne sont pas de lui, mais d'un certain typographe, bohème, ivrogne à ses heures[52], poète aux heures des autres et malheureusement mort depuis. Ce « compositeur »de génie, c'est le cas de le dire, refaisait les vers de Nelligan, qui était fou, les signait et croyait qu'ils étaient de lui.

Apparaissent deux faits qui contextualisent, voire relativisent cette charge. Le premier consiste à placer dans leurs justes proportions les allégations de Valdombre à propos du rôle de Dantin dans la poésie de Nelligan : le litige qui s'ensuit n'atteint en rien l'ampleur de celui autour de Bloy. Le second fait, que c'est justement sur cette seule controverse autour de Léon Bloy que Dantin juge opportun d'intervenir. Il n'a pas le goût de défendre Louvigny, et il n'attache pas tant d'importance à cette allégation selon laquelle il serait l'auteur des vers de Nelligan. Certes, il sait bien que Germain Beaulieu prépare à ce sujet une réponse à Valdombre, mais même là, il ne se sent pas personnellement interpellé par les allégations de Grignon.

Le premier à se montrer outré par l'allégation de Valdombre sur l'identité littéraire de Nelligan, c'est Germain Beaulieu :

> J'ai connu Nelligan. Vous aussi vous l'avez connu. Seulement, j'ai connu Nelligan dans ses premières années ; vous, vous l'avez connu dans ses dernières années. Je ne puis donc contrôler pour ces dernières années (de 1899 à 1902) la soi-disant assertion d'Asselin. Vous seriez bien aimable de me dire vos souvenirs et tous vos souvenirs.
>
> Ce « certain typographe bohème, ivrogne à ses heures, poète aux heures des autres » ; pouvez-vous deviner qui il peut bien être ? (14 avril 1938)

52. Dantin « ne fumait pas, ne buvait pas et refusait toute invitation pour entrer prendre un coup dans une taverne ou ailleurs ». (« Souvenirs de William Arsenault de Louis Dantin », 29 juin 1950, FGN, 95) Évidemment, ces souvenirs concernent la période bostonnaise de Dantin, tandis que le propos de Grignon renvoie à la période montréalaise.

Certes, Beaulieu entend répondre à Valdombre, mais il quête au préalable quelques renseignements. Beaulieu ne pense pas à Dantin comme réponse à sa propre question ; et on ne manquera pas de noter que son rôle comme usurpateur ne vient pas non plus immédiatement à l'esprit de Dantin, dans sa réponse quatre jours plus tard : « En ce qui concerne Nelligan, l'imposture est encore plus forte et plus patente. Je n'avais même pas tout d'abord compris cette suggestion d'un "*typographe bohême* [*sic*], *etc., mort depuis*" et croyais y voir simplement le songe d'un cerveau détraqué. »(18 avril ; Dantin souligne.) Dantin avait d'ailleurs amorcé vertement cette missive à Beaulieu : « L'article de Valdombre que vous me signalez, comme tous ses articles d'ailleurs, m'avait causé un suprême dégoût. »Se remémorant sa correspondance avec Asselin au début des années 1920 pour préparer une édition parisienne de Nelligan, il s'exclame : « Mais il me revient que le "typographe", ce doit être moi-même… »Typographe, bohème, peut-être ; mais certainement pas ivrogne ni mort, « mais pas très loin de l'être », ajoute-t-il ! Revenant au sujet de son prétendu rôle d'imposteur, il conclut : « L'œuvre est restée absolument la *sienne*[53] ; il saute aux yeux qu'elle n'est pas de moi, car elle n'exhibe ni mon style, ni ma conception de la vie. »Lui-même n'entend pas répondre, et il fournit à Beaulieu les renseignements qui décrivent son rôle en regard de Nelligan : choix des pièces et « altérations minimes qui s'imposaient à [sa] conscience d'éditeur ». « Je n'ai pas *refait* ces poèmes, parce que j'étais incapable de les avoir faits… », conclut-il, toujours dans cette lettre du 18 avril, lettre majeure et, pour cela, livrée in extenso dans l'annexe 1.

Beaulieu et Dantin se sont donc échangé quelques lettres avant la parution de l'article de Beaulieu dans la revue *Les Idées* d'Albert Pelletier[54]. Par contre, Dantin ne cache en rien sa « proximité »avec Nelligan : « Nous fûmes très bons amis, et je ne crois pas qu'il ait composé rien sans venir me le lire. » (30 avril)

---

53. Les soulignements sont de Dantin.

54. Entre autres, Beaulieu y affirme que la pensée ne lui était jamais venue que Dantin pût être visé par Valdombre ; lui-même aurait plutôt identifié Charles Gill (21 avril). Mais pour Dantin, le nom de Gill n'a pas de sens : « Si Gill a refait Nelligan, pourquoi ne s'est-il pas refait lui-même ? »(23 avril) Tout compte fait, répond Beaulieu, peut-être Valdombre songeait-il alors à Arthur de Bussières (25 avril) ?

À partir de ce moment, Valdombre tourne plutôt ses feux sur les adversaires qui osent attaquer l'auteur du *Désespéré*. Mais gardons le cap sur la question soulevée par le titre de l'article de Beaulieu dans *Les Idées* : « Nelligan est-il l'auteur de ses vers ? »(Mai-juin 1938)

La réplique de Beaulieu, disons-le, n'est pas particulièrement convaincante. Elle attaque plus Grignon qu'elle ne démolit son insinuation. Celle-ci, affirme Beaulieu, n'émane que du caractère emphatique de son auteur et est « une histoire à dormir debout ». (240) Puis :

> Voici probablement le fait sur lequel il l'a brodée : Asselin racontait un soir à un groupe d'intimes, parmi lesquels se trouvait M. Grignon, qu'un des plus beaux vers de Nelligan serait dû à une erreur typographique. Asselin ne citait pas ce vers ; c'est là tout son secret. M. Grignon, ce soir-là, avait peut-être le cerveau en ébullition : la fameuse coquille a contenu en germe le non moins fameux poulet servi à ses lecteurs.

Même Albert Pelletier, dans une « Note du directeur »à l'article de Grignon, y va de sa propre hypothèse : pour montrer à Grignon à quel point son roman *Un homme et son péché* s'écartait de la manière habituelle de son auteur, Asselin aurait inventé cette « genèse des vers de Nelligan pour rendre pantois notre patapouf national ou pour se payer sa tête ». (341) D'ailleurs, il n'est pas inintéressant de noter que cette réponse de Beaulieu est immédiatement suivie dans la revue de Pelletier d'un article d'Asselin paru dans *Les Débats*, le 6 mai 1900, et qui se conclut ainsi : « parce qu'il [Nelligan] a souffert, on peut lui prédire qu'il vivra heureux et marchera le front serein à travers toutes les rancunes et les bassesses humaines ». (3) Étrange rencontre, assurément agencée par Pelletier, entre l'allégation de Valdombre (Asselin sur le point de faire des révélations) et ce témoignage « posthume »d'Asselin lui-même (puisqu'il est décédé en 1937).

Puis, plus empirique, Beaulieu rappelle dans son article avoir connu personnellement le jeune Émile Nelligan et que tous les membres de l'École littéraire de Montréal « lui reconnaissaient des dispositions extraordinaires ». (343) « J'ai connu l'écriture de Nelligan ; j'ai vu la collection de ses pièces ; j'affirme que toutes ont été écrites de la main du jeune poète ; mais, par exemple, aucune ne portrait de signature. »(*Id.*) Beaulieu, dans le contexte que l'on sait, ne peut manquer l'occasion d'ajouter que la

manière qu'a Grignon de s'exprimer, d'injurier en fait, est « un *mélange infect* de Bloy, de Daudet et de Papini »(347 ; il souligne).

« Émile Nelligan vit encore. »Et parfois, « le grand poète reprend son regard étincelant […]. Alors, de sa voix chaude et vibrante, il redit les vers qu'il écrivait sous l'empire de sentiments intenses comme bien peu de poètes en ont ressentis ». (348) Grignon, conclut Beaulieu, devrait alors se dire : « Seul un poète qui a fait de tels vers peut les redire à plus de quarante ans de distance. »(*Id.*)

Dès lors, quelle conclusion tirer de tous ces témoins qui se sont succédé dans cette saga de la véritable identité ou, en tout cas, de la responsabilité auctoriale de Louis Dantin : les pères Pitre et Boismenu ; Claude-Henri Grignon et Germain Beaulieu ; Gabriel Nadeau et Louis Dantin lui-même et, enfin, Yvette Francoli ?

Pour pasticher un poème de Nelligan, nous sommes « Devant deux portraits de l'affaire » : un portrait *textuel*, et un portrait *factuel*. Le portrait textuel est celui construit par Yvette Francoli ; elle fait voir moult rapprochements entre les textes de Dantin et de Nelligan, ou encore des recours par Nelligan à des termes, des références littéraires, historiques, musicales qui ne pourraient appartenir qu'à Dantin[55]. Mais comment savoir ? Dantin aurait (r)écrit lesdits poèmes ? Ou encore, Nelligan serait parti avec des idées, des faits, racontés par Dantin pour les incorporer dans ses propres poèmes ? Plutôt qu'un Dantin qui aurait spolié l'identité de Nelligan, n'aurions-nous pas un Nelligan qui aurait en fin de compte « plagié »ou, en tout cas, « utilisé »Dantin ?

Le second portrait, celui que je propose ici, est *factuel*[56], c'est-à-dire constitué des propos des acteurs eux-mêmes, avec au premier chef Dantin. Bien sûr, en cette « ère du soupçon », il n'est pas de bon ton de croire le Sujet, soit parce qu'il serait toujours animé par des intentions

55. « Quand on est familier, écrit Francoli, avec la vie de Dantin, sa pensée, son écriture, ses préférences artistiques, les maîtres-mots de son vocabulaire, et qu'on les retrouve sous la plume de son jeune protégé, on sait que, plus que communion de goût, de sentiments, d'expressions, plus que coïncidences hasardées, il y a supercherie. »(p. 425)

56. L'on évitera de donner à ce mot plus de poids qu'il n'en a ; j'aborderai la question à la toute fin du chapitre.

stratégiques de positionnement, de mobilité avantageuse dans le champ littéraire ; ou soit encore parce qu'il est le patient de forces qui font en sorte qu'il *est agi* plus qu'il n'agit. J'ai déjà exprimé mon idée là-dessus, plus avant[57] : j'accorde de prime abord un fort degré de vérité et de rationalité au Sujet quand les raisons de son agir me fournissent des motifs pour adhérer à cette dialectique raison-action[58].

Ces faits posés, la question devient : Dantin est-il crédible quand il réfute catégoriquement les allégations de Grignon ? Quelles raisons peuvent raisonnablement permettre de croire qu'il ne nous ment pas, que son rôle en regard de Nelligan est tel qu'il l'a lui-même décrit ? Cette question de l'identité nelliganienne est majeure dans l'histoire littéraire québécoise ; je vais tenter de l'éclairer à partir des trois points suivants dans l'intention, soyons clair, de dégager Dantin du rôle d'usurpateur qui lui a été attribué.

LES RELATIONS DANTIN-ASSELIN AUTOUR DE NELLIGAN

Les liens entre Dantin et Asselin, par l'entremise de Nelligan, remontent à la première édition d'*Émile Nelligan et son œuvre*, au début de 1900. À l'époque, Dantin a consulté Asselin pour le choix des poèmes[59]. Asselin écrira à ce propos : « mon principal sujet de fierté […] était précisément que, consulté par son éditeur et préfacier Louis Dantin, j'avais réussi à faire écarter de l'édition un certain nombre d'essais d'écolier […][60] ».

57. Voir l'introduction.

58. Ce point de vue ressortit à l'« individualisme méthodologique » de Raymond Boudon, approche tout à l'opposé de la perspective holistique bourdieusienne, et que j'ai traitée en introduction. Cette approche se fonde sur trois postulats : 1) *l'individualisme* (tout phénomène social résulte de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles) ; 2) *la compréhension* (comprendre les actions, croyances et attitudes de l'acteur individuel, c'est en reconstruire le sens qu'elles ont pour lui) ; 3) *la rationalité* (la cause principale des actions, des croyances, etc., du sujet réside dans le sens qu'il leur donne, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter). Voir Raymond Boudon, « Théorie du choix rationnel […] », p. 9-34.

59. À Asselin s'ajoute un autre nom qui aurait vu et trié les poèmes de Nelligan, Louvigny de Montigny : « Conversation d'une demi-heure [?] L. de M. L. de M. aide Dantin à faire un tri des poèmes. Lacourcière – *Poésie rêvée* – 36 » (Notes de Nadeau, FGN, 81).

60. « Quelques livres canadiens », *La Revue moderne*, 15 novembre 1919, p. 17.

Rien ne laisse subodorer ici le spectre d'un typographe, ivrogne et bohème qui eût été l'usurpateur de l'identité de Nelligan, dont Asselin aurait parlé plus tard à Valdombre.

À son tour, Asselin n'hésite pas à consulter Dantin pour l'édition parisienne qu'il projette en 1920. Dantin accepte d'emblée de lui transmettre les corrections qu'il a notées sur son propre exemplaire de 1904. Elles sont peu nombreuses, observe-t-il, « mais elles sont importantes pour la plupart. Elles n'ôteront pas à l'œuvre de Nelligan toutes les étrangetés, mais il n'y restera du moins que *celles qu'il aurait voulues* ». (30 avril 1920 ; je souligne.) Singulier respect, pour un prétendu usurpateur d'identité... Par exemple, à propos d'un changement à la page 100, Dantin écrit : « on pourrait se demander si la nouvelle version vaut mieux que l'ancienne, mais elle est incontestablement celle de Nelligan ». (2 mai 1920) Dans une autre missive, il précise que les sous-titres « sont tous de Nelligan, à l'exception du premier : l'Âme du poète, où j'ai réuni quelques morceaux jetant un regard plus intime sur sa personnalité ». (13 mai 1920) Plus tard, Dantin demande à Asselin ce qu'il advient de ce projet d'édition parisienne ; je n'ai pu moi-même répondre à cette question[61]. Ensuite, les relations entre Dantin et Asselin se détérioreront au début des années 1930[62] ; on pourrait dès lors imputer la remarque de ce dernier à propos de Nelligan comme un geste d'amertume. Si cette hypothèse est valable, elle doit être contextualisée par ce propos de Gabriel Nadeau au fils d'Olivar, Pierre :

> S'il y eut refroidissement entre votre père et Dantin, des tiers doivent aussi en porter la responsabilité, et je l'ai dit. Reportez-vous au numéro du 7 février [du *Travailleur*]. Voici ce que j'écrivais alors : « L'amitié d'Asselin, après avoir duré quinze années, devint hésitante puis tout à coup s'éteignit. Pris dans un tourbillon constant, Asselin n'eût sans doute pas abandonné son ami sans deux ou trois aventuriers de la littérature qui l'entouraient, sans la distance aussi qui empêchait tout redressement cordial ». Je n'ai pas nommé ces *aventuriers* ; je les nommerai bien un jour. (13 septembre 1946, FGN, 76)

61. « [L]e projet tourne court », se limite à dire Réjean Robidoux, dans *Émile Nelligan et son œuvre*, p. 52.

62. Voir à ce sujet le chapitre 13.

Il y a fort à parier que l'un de ces « aventuriers » soit Claude-Henri Grignon et l'autre, Albert Pelletier.

LES EXIGENCES DE L'AMITIÉ

Germain Beaulieu fut sans doute l'ami le plus cher à Dantin ; ce dernier se livra à Beaulieu dès la première année de leur correspondance, en 1909. Dantin aurait-il sciemment laissé Beaulieu s'empêtrer dans l'erreur, au moment de l'algarade de 1938 ? Aurait-il menti à la face de 30 années d'amitié ? Deux ans plus tard (24 juin 1940), Dantin confie à Beaulieu : « Vous êtes resté l'homme de mon pays avec lequel je me sens le plus en communion d'idées et avec lequel je suis le plus libre d'exprimer tout ce que je pense. »Quand on sait le nombre de fois que Dantin s'est plaint, auprès de ses correspondants, de toujours devoir réprimer sa pensée, on comprend la singularité de cette amitié ; et il m'apparaît impossible que Dantin eût manipulé Beaulieu pour cacher sa prétendue supercherie littéraire.

D'ailleurs, puisqu'il est question de manipulation, Dantin se serait même manipulé lui-même, sorte d'imposture qui serait portée à un degré presque pathologique : voici comment. Dans un long texte manuscrit sur le vers libre (19 feuillets, FGN, 83) dont il sera question au prochain chapitre, il retranscrit de Verlaine « Crépuscule du soir mystique », puis il ajoute : « Comparer avec *Nelligan*, "Soirs d'automne", p. 81 ». Ensuite, « Coppée : Vitrail. Comparer avec les "Vitrail" de Nelligan, mais les deux sont différents de facture et d'inspiration. »Que Dantin ait poussé l'imposture jusqu'à faire une telle comparaison avec un Nelligan qui serait lui-même, dans un texte privé de surcroît, est invraisemblable.

DE « JE VOUS SALUE ET VOUS RESPECTE ET VOUS HONORE […][63] » (1930) AU « VIEILLARD CACOCHYME »(1938)

Ces polémiques de 1938 pourraient donner à croire que Dantin et Grignon sont – et ont toujours été – des frères ennemis. On comprendrait alors pourquoi, de manière allusive, Valdombre eût pu vouloir

63. Grignon à Dantin, 13 février 1930.

calomnier (ou médire, c'est selon) le « prince des critiques », selon l'expression de Robert Choquette.

Il est vrai que leurs liens ont toujours soufflé le chaud et le froid. En 1930, je le rappelle, Dantin avait répliqué à Grignon, qui proclamait la non-existence de la littérature canadienne. Le cas du poème *Chanson javanaise* illustre ces relations cyclothymiques. Leur différend n'a pas empêché Dantin de transmettre un exemplaire de son poème au Lion du Nord, mais surtout, dans le cas de Grignon, de lui répondre, le 13 février 1930, par une longue et chaleureuse lettre où il aborde à la fois leurs divergences d'opinions et la *Chanson javanaise*[64]. Robert Choquette écrira d'ailleurs à Dantin que Valdombre « admire sans réserve »ce poème (22 avril 1930).

Je relève cet état de leurs relations pour essayer de donner un horizon d'interprétation aux propos de Grignon au sujet de Nelligan. Il serait faux d'affirmer que Valdombre exécrait Dantin, c'est certain, du moins au début des années 1930. La « rencontre de Sherbrooke », au mois d'août 1930[65], montre bien que Grignon, comme on dit communément, parle « des deux côtés de la bouche ».

À propos de cette rencontre de Sherbrooke, Yvette Francoli affirme que Grignon « avait refusé d'assister à la réception que DesRochers avait organisée en l'honneur de Dantin pour ne pas avoir à "l'engueuler" […] ». (p. 377) Si tel eût été le cas, on serait en droit de croire, déjà, en une forte animosité entre eux. Mais en vérité, ce n'est pas la raison de l'absence de Grignon. Il a non pas « refusé d'assister » à cette rencontre, mais n'a pu s'y rendre à cause d'une panne de voiture, celle de Pierre Dansereau, qui devait l'y conduire. Mais cela ne l'empêche pas, n'ayant pas pu rencontrer Dantin, le 11 septembre suivant – après la réunion – d'écrire à DesRochers qu'il est en fin de compte préférable qu'il n'ait point assisté à cette rencontre, parce qu'il « ne gobe pas » Dantin. Il faut dire que Jules-Édouard Prévost avait préféré donner la tribune de *L'Avenir du Nord* à Dantin plutôt qu'à Grignon, « pour son ami Louis Dantin, écrit le lion échaudé, qui passe pour le seul et grand critique […] ». L'année

64. Voir le chapitre 7.

65. Voir le chapitre 6.

suivante (1931), Grignon signera cette critique dithyrambique du recueil de Dantin, *La Vie en rêve*. Par contre, Dantin lui-même sera plus réservé devant *Un homme et son péché*, dans sa critique du roman[66], estimant que Donalda est le personnage le plus intéressant du récit, qui perd en qualité après la mort de cette dernière. Le tournant se serait-il produit à ce moment ? C'est l'avis de Pierre Rouxel, en tout cas : « Dantin avait eu le tort d'intervenir dans un débat sur Bloy au *Jour*, et de prendre le parti de Brunet contre Bloy. Mais cela ne suffit pas à expliquer tant de fiel et de méchanceté. Grignon profiterait-il plutôt de ce débat, pour prendre sa revanche sur le critique qui a analysé, en 1933, avec beaucoup de finesse et de perspicacité, *Un homme et son péché* ? Ce n'est que trop évident[67] ! »

1938 (AVRIL) : UN TÉMOIGNAGE INÉDIT DE JOSEPH-MARIE MELANÇON (LUCIEN RAINIER)

Afin de préparer sa réponse à Grignon, Germain Beaulieu a fait diverses consultations ; j'en ai identifié deux, auprès de Jean Charbonneau et de Lucien Rainier, pseudonyme de l'abbé Joseph-Marie Melançon. Jean Charbonneau est cofondateur de l'École littéraire de Montréal et Lucien Rainier a contribué à *Franges d'autel* avec deux poèmes (il écrivait « Renier »à ce moment).

Je n'ai pas retrouvé la réponse de Charbonneau à Beaulieu. Mais au moins, ce dernier lui a écrit ce qui suit : « J'ai bien reçu ta lettre et je te remercie pour les renseignements que tu me donnes. J'ai aussi reçu une lettre de l'abbé Melançon et je vois que vous vous accordez en tous points sur le caractère, les qualités et les faiblesses de Nelligan. »(26 avril 1938[68])

66. « *Un homme et son péché* par Claude-Henri Grignon », *L'Avenir du Nord*, 17 mai 1935, p. 1-2.

67. Pierre Rouxel, « Claude-Henri Grignon […] », f. 774. Il écrit fautivement 1933, bien que la référence qu'il donne en bas de page soit exacte (1935).

68. Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa, fonds Jean Charbonneau, P2.

Par contre, la lettre de Melançon, elle, a été retrouvée[69]. Ce contemporain de Dantin, qui a aussi connu Nelligan et qui en parle dans sa missive, est catégorique : il s'agit d'une « énorme bourde rapportée par Valdombre ». Cette lettre représente une pièce très importante au dossier Dantin-Nelligan ; pour cette raison, elle se trouve in extenso en annexe 2.

EN « CONCLUSION » : CE QU'AJOUTE LA CORRESPONDANCE NADEAU – DANTIN DANS LES ANNÉES 1940

Dantin, quand l'occasion lui a été fournie, a toujours nié avoir *touché* les poèmes de Nelligan autrement que de manière mineure. Il s'y tiendra jusqu'à la fin de sa vie.

Gabriel Nadeau est devenu, durant les années 1930, l'ami et, plus tard, le légataire du fonds littéraire de Dantin. À ce propos, Francoli dit de Dantin qu'il a fait ce legs à Nadeau afin que « son ami le fît enfin connaître sous son vrai visage[70] ». Si cette observation est juste, et il y a une forte présomption qu'elle le soit, nous accorderons donc un grand degré de vérité aux échanges entre ces deux amis ; autrement dit, Dantin n'eût point abusé Gabriel Nadeau.

Dans sa lettre du 8 février 1942, Dantin raconte à Nadeau les péripéties à propos de l'interruption de la publication d'*Émile Nelligan et son œuvre*, en 1903, et du mauvais travail fait par Beauchemin pour terminer l'ouvrage l'année suivante[71]. C'est cependant en janvier 1944, quand il est de plus en plus malvoyant, que Dantin offre à Nadeau tous ses manuscrits. Dans sa lettre du 30 janvier, Nadeau dit qu'il avance peu dans le classement chronologique de ces documents, prenant « trop de temps »pour lire la correspondance, vu son grand intérêt. C'est à partir de ce moment

69. Elle se trouve dans le fonds Luc Lacourcière, Archives de l'Université Laval, P178.

70. *Le naufragé* […], p. 30.

71. Contraint à l'exil « après la révélation de sa liaison avec une jeune femme de Montréal, le père Seers ne peut plus demeurer au sein de sa communauté. Le livre, à moitié composé, est alors confié à la mère du poète, laquelle soumet le projet à Charles Gill et à Étienne Roby, secrétaire-trésorier de la Librairie Beauchemin, qui se chargent de le mener à terme » (*HÉLQ I*, p. 62-63).

qu'il pose beaucoup de questions à Dantin pour le connaître davantage ; inutile de dire que Nelligan fait partie de son enquête.

Ainsi, le 16 mars 1944, il interroge Dantin en anglais, puisque l'état de Dantin l'oblige à faire lire et écrire sa correspondance : « I read in one of Germain Beaulieu's letters that Charles Gill had a bad influence on Nelligan. Valdombre also speaks of a drunken type-setter who is supposed to have written Nelligan's poetry for him. Could you give me some enlightenment on these points ? »

Or voici, à ma connaissance, les derniers propos de Dantin à ce sujet. Je suis tenté de les recevoir sous le sceau de la vérité, vérité en raison de la constance de la position du vieillard, vérité d'un homme qui sait sa vie terminée, vérité que réclame son amitié avec Gabriel Nadeau comme avec Germain Beaulieu :

> As to the stories about Nelligan you may be sure that the report that someone else wrote his verses is « bunk » pure and simple, well worthy of Valdombre's reputation. I have had myself, in my hands every manuscript of Nelligan's verses, which he used to bring me and I can attest that they were all to the last word of his own writing. And he was not, besides, very docile to any outside criticism of his work. So the legend is false unqualifiedly.

Et tel est pour moi aussi, malgré quelques zones ombragées de l'histoire, ma « conclusion », qui porte en fin de compte sur la valeur de vérité des lettres pour éclairer tout ce débat. J'ai dit plus haut que je différenciais mon analyse de celle de Francoli, en ce que je considérais la sienne comme « discursive », appuyée principalement par une étude des œuvres et de leurs recoupements ; et que je qualifiais la mienne de *factuelle*, fondée sur les correspondances. Par *factuel*, j'entends la valeur référentielle des propos tenus par les épistoliers, propos transitifs, portant directement sur la question, et non médiatisés dans le discours des œuvres et sur les œuvres. Quant à savoir si ce *factuel* porte de ce fait un sceau de vérité, il serait raisonnable d'en conclure ainsi. En effet, « un pacte épistolaire qui sert en quelque sorte de principe de réalité [vient] borner une écriture solitaire et imaginante gouvernée par le principe

de plaisir », note avec raison Gérard Ferreyrolles[72]. Et l'une des ramifications de ce pacte, de ce principe de réalité, ajoute-t-il, ressortit à la « déontologie (promesse de transparence, de confidentialité, etc.)[73] ». Cette déontologie est la base de la crédibilité que j'accorde ici aux propos de Dantin, échangés avec ses amis Nadeau et Beaulieu.

J'estime donc, pour toutes ces raisons, qu'Émile Nelligan *est* l'auteur de ses vers ; et que Dantin, comme l'a écrit le père Boismenu, « [p]ar probité intellectuelle, […] ne s'est jamais substitué à son protégé ».

Une polémique n'en chasse pas une autre. Le dernier chapitre à venir de la vie publique de Dantin, en gros de 1938 à 1942, sera marqué par ses chroniques sur la littérature américaine dans *Le Jour*, certes ; mais ses prises de position politiques, nombreuses, témoignent d'une conscience sociale plus que jamais convaincue que le capitalisme nourri d'individualisme est impuissant pour améliorer le sort de l'humanité. C'est sur ce plan que la fracture qui l'éloigne de Jean-Charles Harvey ne cessera de s'élargir, amenant Louis Dantin à ranger ultimement sa plume : en raison de l'âge, certes, mais aussi d'une déception face à la littérature canadienne et d'une pensée politique qui le sépare de plusieurs de ses contemporains.

72. Gérard Ferreyrolles, « L'épistolaire, à la lettre », p. 14.

73. *Id.*, p. 15.

Chapitre 10

1938-1942 Dans *Le Jour* de Jean-Charles Harvey : polémiques politiques et littérature américaine

> « J'ai confiance que les idées qui m'ont causé tant de déboires seront un jour celles de la grande majorité des hommes, et je me dis que mon petit effort obscur aura contribué à l'achèvement d'un nouvel édifice, comme l'antenne d'une fourmi contribue à creuser la galerie gigantesque…[1] »

Jean-Charles Harvey, après la censure de son roman *Les Demi-civilisés*[2], fonde en 1937 le journal *Le Jour*[3], auquel Dantin collaborera de 1938 à 1942. Dantin et Harvey entretiennent des liens depuis longtemps. En fait, entre le 19 janvier 1929[4] et le 24 février 1942, Harvey aura écrit à

---

1. Louis Dantin à Germain Beaulieu, 19 avril 1909.
2. Le roman est censuré le 25 avril par le cardinal Villeneuve, dans le diocèse de Québec. Voir Yves Lavertu, *DCQ*, p. 179-183.
3. *Le Jour* a été fondé à Montréal par Jean-Charles Harvey, après son départ forcé de la ville de Québec en 1937 : « Au cours des neuf années suivantes, il devient l'ennemi numéro un de l'élite clérico-nationaliste de la province en raison des luttes d'idées qu'il mène dans son journal *Le Jour*. » (Yves Lavertu, *DCQ*, p. 181)
4. Harvey lui transmet sa « Critique sur Louis Dantin » (*Le Soleil*, 5 janvier 1929, p. 18), critique de *Poètes de l'Amérique française*.

Dantin 28 lettres réparties en trois temps : 12 entre 1929 et 1931 ; 3 en 1935 ; et 13 entre 1938 et 1942. Par contre, de Dantin lui-même ne nous sont parvenues que deux lettres.

Les 12 lettres entre 1929 et 1931 ont pour objet la littérature, échange amorcé par le recueil de nouvelles de Harvey *L'homme qui va…* (1929)[5]. Le court dialogue de 1935 porte sur le nouveau roman *Sébastien Pierre*, de Harvey. Quant aux lettres des années 1938 et suivantes, elles seront fertiles en propos sociaux et politiques, en lien direct avec la collaboration de Dantin au journal de Harvey, collaboration qui s'ouvre avec le seul poème que Dantin y fera paraître, « La complainte du Chômeur », le 16 avril, et se clôt le 28 novembre 1942 par une étude sur *De Villemarie à Montréal*, de Jean Bruchési.

Ce chapitre traite de cet épisode ultime de la « vie de critique » de Louis Dantin, presque tout entière consacrée au *Jour* et marquée par de nombreux heurts avec des signataires d'articles « socio-politiques » : Bruno Jeannotte, Paul Riverin, Édouard LeDoret et Jean-Charles Harvey lui-même. Dantin a aussi signé quatre articles sur « La vie américaine » qui, eux aussi, accentueront la brouille avec Harvey. Enfin, le septuagénaire a passablement délaissé la littérature du Québec pour faire découvrir aux lecteurs les lettres américaines grâce à de nombreux articles sur le sujet. En vérité, Dantin a signé au total 196 articles entre 1938 et 1942, soit environ 46 % de sa production totale depuis 1888 ! En voici la distribution :

	Le Jour	***L'Avenir du Nord***	**Autres**	**Total**
1938	13 (4*)	12	7****	32
1939	38 (32)	6	0	44
1940	52 (48)	4	1	57
1941	52 (46)	1	0	53
1942	9 (6)	1	0	10
Total	**164** (136)**	**24***	**8**	**196**

* entre parenthèses, articles sur la littérature américaine du nombre total.

** dont sept sur la littérature canadienne, cinq de polémique sociopolitique et deux sur Léon Bloy, quatre sur « La vie américaine », deux contes et une poésie (outre les 136 sur la littérature américaine).

*** quatre de ceux-ci ont aussi paru dans *Le Jour*.

**** dont trois dans *Les Idées* et deux dans *Le Travailleur*.

5. Dantin en a fait une critique très positive dans *Le Soleil*, 20 avril 1929, repris dans *La Tribune*, 23 avril 1929. Plus loin, je traiterai plus en détail de ces deux premières étapes de leur correspondance, 1929-1931 et 1935.

La longue et houleuse collaboration au *Jour* sera en plus ponctuée de deux autres polémiques à l'automne 1938, dans la revue *Les Idées* d'Albert Pelletier et dans le journal *Le Travailleur* de Worcester, autour des mêmes thèmes sociaux qui seront débattus dans *Le Jour*. Cette courte discussion sociopolitique dans *Les Idées* et la polémique dans *Le Travailleur* servira en premier lieu de mise en bouche. Ensuite, la collaboration au *Jour* sera déclinée en trois temps : 1) quatre polémiques, dont la dernière avec Harvey lui-même (1938-1940) ; 2) quatre articles sur « La vie américaine », autre objet de contentieux (1940) ; 3) et, pour terminer, un aperçu de la série des 136 articles sur « Le livre américain », série qui traverse toute la période 1938 à 1942.

1938 (AUTOMNE) : DANS *LES IDÉES* ET *LE TRAVAILLEUR*, COMMUNISME ET LIBERTÉ

Le premier différend met aux prises Dantin et « J'en assure », dans *Le Travailleur*, de même qu'avec le propriétaire dudit journal, Wilfrid Beaulieu, à compter du mois d'octobre. Cependant, Dantin a signé un mois plus tôt un article quelque peu déroutant dans *Les Idées*, revue d'Albert Pelletier : « Propriété privée – Plaidoyer pour les idées claires[6] ». Il vaut la peine de s'y arrêter, car il traite du communisme, qui sera présent explicitement ou en arrière-plan dans tous les articles sociopolitiques de Dantin jusqu'en 1942.

SEPTEMBRE 1938 : PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET COMMUNISME, AVOIR « LES IDÉES CLAIRES »

> « Même sous le communisme russe, la propriété privée subsiste en un très large domaine. »
>
> À Alfred DesRochers, novembre 1931

Retraite en mars, « La complainte du chômeur » en avril ; il y aura aussi un bref échange dans *Le Jour* avec Bruno Jeannotte, en juillet, mais que

6. Vol. 8, n° 3, septembre 1938, p. 129-141.

j'aborderai avec les trois autres épisodes dans ce même journal. Arrêtons-nous plutôt sur ce curieux article dans *Les Idées*, en septembre 1938, assiette de la pensée politique dantinienne.

Malgré tous leurs désaccords qui durent depuis presque dix ans, le duo Pelletier-Dantin réapparaît constamment. En fait, Dantin avait plus de raisons d'apprécier la revue de Pelletier, *Les Idées*[7], que d'aimer son directeur lui-même ; la revue devient « "l'organe" d'une certaine jeunesse, et Pelletier y mène un combat contre le pouvoir clérical[8] ». Un mois avant son article « Propriété privée », il y a fait paraître le poème « Alchimie » (juillet-août 1938), grâce à « un regain de fluide mental[9] », puis « L'heure de l'âme » termine cette courte collaboration de trois textes en décembre 1938[10].

Le projet d'article « Propriété privée – Plaidoyer pour les idées claires », paru en septembre, semble avoir été proposé à Pelletier au mois de juin, en tant que réflexion sur le chômage et le socialisme. Pelletier répond en effet à Dantin ce qui suit :

> Bien que je ne sois pas socialiste (je l'ai pourtant été en 1930), et que je ne le serai probablement jamais parce que la dictature est incompatible avec mon tempérament et que le socialisme n'est possible, à mon avis, que sous un régime de dictature absolue, je publierai volontiers votre article projeté sur le chômage. Je comprends qu'il se tiendra, qu'il ne sera pas seulement un pêle-mêle

7. La revue, mensuelle, paraît de janvier 1935 à juin 1939. Elle cesse « à cause de l'épuisement de son directeur et non faute d'abonnés » (*HÉLQ I*, p. 305).

8. *Id.*, p. 304.

9. « Je vous remercie de vos bonnes paroles au sujet d'*Alchimie*, et d'avoir eu l'obligeance de m'en envoyer des copies. Je ne sais d'où me vient ce regain de fluide mental ; mais depuis il m'est encore venu une invention que je viens à peine de finir. Seulement, cette fois, c'est amusement pur : cela ne pourra jamais figurer dans nos "œuvres" ni posthumes ou autres. » (À Rosaire Dion-Lévesque, 2 février 1938) Cette « autre invention » est la « Chanson Nature », que nous verrons en conclusion.

10. Pelletier a même demandé à Dantin une collaboration régulière : « J'ai l'intention, en janvier prochain, de porter de 64 à 96 le nombre de pages de la revue. Pourrai-je alors compter sur une collaboration assez régulière de votre part ? Les finances de la revue s'amélioreront, on me le garantit, par l'abonnement et par l'annonce. Je voudrais améliorer aussi la qualité de la collaboration, et il faut bien pour cela compter sur nos meilleurs écrivains. » (29 octobre 1938 ; je rappelle que nous ne disposons pas de lettres de Dantin.)

> d'idées anarchiques et de chimères. […] Avec votre modération, vous êtes probablement le plus apte à montrer ce qui, dans le socialisme, peut améliorer l'économie présente. (11 juin 1938)

Pelletier et son correspondant n'habitent donc pas deux planètes complètement différentes, sur le plan politique en tout cas. Dans cette même lettre, source de rapprochement encore plus explicite, Pelletier fait l'apologie de Roosevelt : « Enfin, il me semble que la politique de Roosevelt, qui tend à réprimer les abus du libéralisme et non à détruire les ressorts de l'activité qui relèvent de la liberté individuelle, est la meilleure tentative de redressement qui soit dans le monde contemporain. »

Ce projet d'article sur le socialisme a véritablement une fonction éclairante sur le discours social de l'époque, plus précisément sur le poids des mots. Poursuivons la lecture de la même missive :

> Si votre article est précis, il vaudra quelque chose et même beaucoup ; et alors, vos vues seraient-elles opposées aux miennes, je les publierai avec grand plaisir. Quant aux mots communisme, socialisme, étatisme, il est bien facile de n'en pas user, si ça fait voir rouge à nos gouvernements, et ce que vous aurez dit aura sa valeur quand même. Mais employez-les si vous voulez. […] Mais, vous le savez, on peut tout dire dans « la province », on peut même tout lui faire avaler, à « la province » pourvu qu'on dore la pilule.

Voilà un propos intéressant sur les mots dangereux de l'époque ! Or ce n'est pas tant ce que Pelletier nous apprend à propos du lexique à éviter qui ressort ici, que les conséquences de ces précautions sur le texte de Dantin[11] ; car « Propriété privée » est peut-être le plus finaud des articles de notre critique essayiste...

L'argumentation de Dantin pour en fin de compte soutenir le socialisme, voire le communisme, consiste d'entrée de jeu à inverser la logique en prenant fait et cause pour la propriété privée : « Nous vivons, c'est bien entendu, sous un régime de propriété privée. Il est bien entendu que la propriété privée découle des lois divines et naturelles, et de toutes les

11. Évidemment, à défaut des lettres de Dantin, je ne puis *prouver* que les propos de Pelletier ont eu cette influence sur la forme de l'article ; mais disons que le rapport de cause à effet est tout à fait interprétable de cette manière.

lois qu'on voudra. » (129) Cet incipit n'a rien d'ironique (ou presque) ; plus loin, on lit : « Il n'y a pas de philosophe, même le plus hardi, il n'y a pas de communiste, même le plus outré, qui ait songé à interdire [...] le droit à la possession individuelle. » (129-130) Dantin va même jusqu'à commenter la célèbre phrase de Proudhon, « La propriété, c'est le vol », en expliquant que le philosophe visait par ces mots l'abolition du revenu des capitaux, « sans la moindre tendance communiste », ces derniers mots étant de Proudhon lui-même.

Tout s'y passe comme si Dantin amenait son lecteur capitaliste à baisser la garde. Même chez les religieux, « communisme et communauté sont des noms ». (131) Autrement dit, ils ont droit à l'usage des biens, et « le droit à l'usage permanent, garanti, c'est en fait, à toutes fins utiles, la propriété. » (131)

Or, et voilà quelques pages plus loin où Dantin voulait en venir, sous cet angle « les doctrines sociales soi-disant communistes n'ont été de tout temps que de fausses étiquettes ». (132) Le vrai Russe jouit de la propriété privée, et il faut reconnaître « que le communisme est un mot et un mythe[12] » (134) ; c'est un « communisme théorique » que nous tentons le plus souvent de réfuter[13]. Dans les faits, l'État est socialiste,

12. Ayant pris connaissance de l'article avant de le publier, Pelletier prend ses distances par rapport à cette assertion. Plus encore, il met en relief la principale crainte que lui, Harvey et d'autres soulèveront, en l'occurrence l'atrophie de l'initiative privée : « Seulement, ce que vous m'en dites ("preuve que personne au monde ne nie la propriété privée, constatation que le communisme n'est qu'un mot ou un mythe") me semble tendre à un tout autre effet. Évidemment, on ne nie pas la propriété privée ; mais on la collectivise au nom du communisme, du socialisme ou de l'étatisme, et le propriétaire est frustré de ses droits comme si on les avait niés ! Évidemment encore, le communisme total et intégral n'existe pas (même dans les communautés religieuses, sans doute parce qu'il est trop contraire à la nature humaine) ; mais on l'appelle socialisme, économie dirigée, mise à pieds [*sic*] des trusts, ou bien droit du prolétaire à sa part de profits, aux produits qu'il crée, et le tour est joué : la personne humaine se trouve appauvrie de l'esprit d'initiative ou d'entreprise ou d'amélioration de son état de vie qui constitue le plus grand ressort de progrès pour l'humanité depuis qu'elle existe. […] Il me semble qu'un plaidoyer pour les idées claires en économie canadienne doit tenir compte du fait que nous sommes un jeune pays où tout reste à bâtir, où l'on doit cultiver et stimuler l'initiative privée au lieu de la restreindre ou de la décourager […]. » (À Dantin, 16 août 1938)

13. Déjà, le 25 juin 1932, Dantin écrivait à DesRochers : « Car le "communisme" russe n'est qu'un nom : ce n'est, en fait, que le socialisme pur et simple mis en action

prenant dans les bourses individuelles l'argent pour faire une richesse commune ; et il laisse néanmoins « subsister le principe et le fait de la propriété privée » (136).

« La conclusion s'impose : il n'y a pas de communisme. » (138) Il n'y en a pas si, par ce mot, l'on parle non pas de ses « prétentions doctrinales », délétères, mais d'un système économique qui interdirait la propriété privée. Comme le communisme « n'a pas supprimé la propriété privée, ne pourrait-on cesser de lui jeter cette pierre déloyale et s'attaquer aux autres méfaits qu'il a authentiquement commis ? » (139).

Cette défense et illustration de la propriété privée se retourne ainsi en soutien à un communisme recevable, dans la mesure où sont nettement séparés l'idéologie néfaste et le système économique qui vise une plus grande justice. Même les « premiers chrétiens apportaient aux apôtres leur argent, leurs biens superflus ; […] ils se croyaient et se disaient communistes […] ». (130) Ce « plaidoyer pour les idées claires » vise à éclairer différemment le communisme et il devient même une critique de la trahison faite par la plupart des croyants du message fondamental du Christ.

Je tenais à faire état de cet article, car il donne le ton pour ceux qui parsèment l'année 1938, dans *Le Travailleur* et *Le Jour* : toujours prendre fait et cause pour le travailleur, pour un citoyen soutenu, voire protégé par des politiques sociales.

OCTOBRE 1938 : « J'EN ASSURE », *LE TRAVAILLEUR* ET LE PÉRIL ROUGE

Le prochain affrontement met aux prises Dantin et « J'en assure », dans *Le Travailleur*, de même qu'avec le propriétaire du journal, Wilfrid Beaulieu. Un mot, tout d'abord, sur le journal.

---

par tout un peuple. Il n'y a aucune différence qui compte entre le programme de Lénine et celui du plus modéré des "laborites" ; toute la différence est dans la méthode, dans les moyens d'action. Aussi n'ai-je jamais compris que socialistes et communistes perdent leur temps à se chamailler : s'ils se regardaient au miroir, ils se verraient coiffés du même bonnet, absolument. Il est vrai que les communistes sont extrêmement agaçants avec leur manie d'aller vite, de vouloir tout chambarder d'un coup, de refuser en attendant tout progrès graduel et partiel… »

« Journal d'opinion fondé pour protéger les droits linguistiques de la minorité franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre, *Le Travailleur*, de Worcester (Massachusetts), est publié du 10 septembre 1931 jusqu'à la fin décembre 1978[14]. » Ce journal, fondé par Wilfrid Beaulieu, poursuit en quelque sorte l'œuvre de *La Sentinelle*[15]. La biographie signée par Nadeau (1948), *Louis Dantin. Sa vie et son œuvre*, paraîtra d'abord dans *Le Travailleur*, du nº 15, 12 avril 1945 au nº 52, 27 décembre 1947.

Le 20 octobre 1938, « J'en assure » signe « Soyons sur nos gardes ! », où il appuie la Fédération des Anciens élèves des frères maristes. Cette fédération avait protesté auprès de l'Université Harvard à propos de l'un de ses professeurs, le professeur Hicks, communiste en l'occurrence, « pour le bien des jeunes gens dont l'esprit n'a pas encore été empoisonné par les doctrines subversives et pour le bien du pays[16] ». « J'en assure » demande même son renvoi et rejette ces communistes « qui s'ingénient à inculquer à leurs adeptes la haine de la religion et de l'ordre établi ». En prime, il

14. Mathieu Noël, « *Le Travailleur* de Worcester […] », f. 67.

15. « L'histoire du *Travailleur* est intimement liée à celle de son fondateur, Wilfrid Beaulieu, directeur, rédacteur en chef et principal animateur du journal tout au long de son existence. Né à Lowell (Massachusetts) en 1900, Beaulieu poursuit ses études au Québec. En 1920, il entre à l'emploi du quotidien montréalais *Le Devoir*. Il quitte celui-ci en 1924 lorsque l'un de ses amis, Albert Foisy, l'invite à regagner les États-Unis et à se joindre à la jeune équipe de *La Sentinelle*. Cet hebdomadaire de combat, basé à Woonsocket (Rhode Island), est fondé en 1924 dans un climat de crise linguistique et financière. […]. Les "sentinellistes" réclament la gestion des budgets des paroisses franco-américaines du Rhode Island. Devant le refus des autorités ecclésiastiques, ils invitent les Franco-Américains à boycotter les œuvres paroissiales dirigées par Mgr Hickey. Par mesure punitive, l'Église excommunie Beaulieu et d'autres membres de *La Sentinelle*. Pris de panique, la plupart d'entre eux demandent pardon et mettent fin à la publication de leur journal en 1929 […]. » (Mathieu Noël, « *Le Travailleur* de Worcester […] », f. 68)

16. Le communisme est plus que jamais dans l'air… bostonnais. Quelque deux mois plus tôt, le recteur de l'Université de Boston, Daniel Marsch, faisait un discours où il demandait de distinguer les communistes du communisme. Dantin le cite dans son « Plaidoyer pour les idées claires », et Pelletier, le 16 août 1938, abondait dans le même sens : « Il n'y a pas une ligne dans l'article de M. Daniel Marsh qui se verrait refuser sa place dans *Les Idées*. Cet homme est autant que moi ennemi des dictatures, fascistes ou prolétariennes, et comme moi probablement puisqu'il insiste, plus ennemi encore de la dictature du prolétariat que de toute autre dictature. »

ajoute sa croyance sociale, en italique dans son texte : « *il y aura toujours des pauvres parmi nous*[17] ».

À la suite du premier article de « J'en assure », Dantin transmet à Wilfrid Beaulieu une lettre personnelle, datée du 1er novembre 1938, et qui paraît dans le numéro du *Travailleur* du 8 décembre (p. 1 et 4) ; « J'en assure » ne tarde pas à répondre. Dans le numéro suivant (15 décembre), Dantin écrit à nouveau, croyant que sa lettre resterait privée ; cette seconde intervention sera sa dernière, suivie d'« Un lecteur du *Travailleur* » (22 décembre 1938) et de « Encore un mot… » de « J'en assure » (19 janvier 1939).

Dans cette première lettre adressée à Wilfrid Beaulieu, Dantin se porte à la défense du « professeur communiste » sur le plan d'un seul principe :

> Que le seul fait d'être communiste doive empêcher un homme, d'ailleurs capable et compétent, de professer les mathématiques ou le génie civil, voilà de ces tyrannies intellectuelles d'un autre âge qui révoltent tout esprit épris de justice, ayant gardé la moindre largeur d'idées et le moindre souci de la liberté individuelle. (1)

Ce « J'en assure », dit Dantin, « ne connaît pas l'ABC de ce dont il parle ». « Il serait bien dommage que *Le Travailleur*, en ces temps où les plus légitimes libertés sont menacées par tous les nazismes et tous les fascismes, fît cause commune avec des mouvements d'une si dangereuse étroitesse, voulût pousser les démocraties, restées seules gardiennes de l'indépendance de l'esprit, à emboîter le pas à ces tyrannies odieuses. » (1) De grâce, implore-t-il le propriétaire du journal, « n'aidez pas à ce que le nom de Canadien soit partout synonyme d'arriéré et de fanatique ». (1) « Je voudrais vous voir prendre une position modérée et pondérée, et ne pas laisser un tas de curés déblatérer tout à leur goût sur des questions qu'ils n'ont jamais pris la peine d'étudier le moins du monde. » (1) Relevant le défi, « J'en assure » se dit évidemment en désaccord avec Dantin : « Et, M. Dantin crierait bien avec nous, s'il avait des convictions moins profanes de la vraie liberté ! » (4)

17. Dans son article précédent, « Propriété privée », Dantin a déjà commenté cette phrase du Christ, « Vous aurez toujours des pauvres avec vous », expliquant que « la misère n'est pas un dogme » (p. 137, n. 1).

Dantin répond, le 15 décembre, dans une lettre qu'il croyait destinée à rester privée[18]. Il réitère la nécessité de la tolérance : « Voyez où vous conduirait un si tyrannique ostracisme. Vous devriez couper l'accès de tout enseignement quelconque à tout professeur non chrétien, bouddhiste, agnostique, socialiste… » (4) Quant à la prétendue jeunesse en danger, Dantin rappelle que ce sont des étudiants d'université ! « Jusqu'à quel âge faut-il les tenir dans le noir ? […] L'ignorance doit-elle être la seule sauvegarde de leur foi ? » (4)

Les échanges s'éteignent avec deux derniers textes. « Un lecteur du *Travailleur* » appuie « J'en assure » en ces termes : « Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Dantin personnellement, mais je le remercie tout de même de son expression "tas de curés", car cela dit assez clairement à toute personne intelligente de quel bois il se chauffe. » Enfin, « Encore un mot… » de « J'en assure » revient pour finir sur la conception de la liberté : « Selon M. Dantin, nous devrions y aller tout à la douce, tolérants, sans heurts, au nom de la trois fois sainte liberté […]. Tant qu'il y aura de telles notions sur la liberté, il n'y a pas de quoi s'étonner que le monde soit à l'envers. » (1)

1938-1942 : QUATRE POLÉMIQUES AU JOURNAL *LE JOUR*

Avant la parution de « La complainte d'un chômeur », Dantin connaissait *Le Jour*, fondé en septembre 1937, et il en avait une plutôt bonne opinion. Ainsi avait-il écrit à Jules-Édouard Prévost, le 8 février 1938 : « Est-ce que *Le Jour*, dont vous m'avez envoyé jadis un numéro, est encore de ce monde ? Je plains Harvey d'avoir affronté le guêpier où sans doute il doit se débattre ! Je suis sûr qu'avec toute sa combativité il est cent fois plus considéré et plus juste que le grand ultramontain et tortionnaire de Saint-Adèle… », c'est-à-dire Claude-Henri Grignon, évidemment. Quelques semaines plus tard, il réitère son intérêt pour ce journal :

18. « Et le même *Travailleur* publie de moi une seconde lettre à *J'en Assure* (quel pseudonyme !) au sujet du professeur Hicks de Harvard, et de l'ostracisme dont on travaillait à le frapper. La controverse va en finir là en ce qui me concerne... » (À Rosaire Dion-Lévesque, 20 décembre 1938)

> Je veux vous remercier pour les numéros du *Jour* que vous m'avez envoyés en ces derniers temps. Je trouve que Jean-Ch. Harvey y maintient un ton modéré, où l'on n'entend ni la [*sic*] prêche du fanatique ni la rage de l'énergumène. Ses thèses sont avancées, mais elles se soutiennent par le raisonnement, non par l'insulte. Cette attitude est nécessaire sous un régime d'étroite intolérance comme celui que nous traversons, mais elle serait la meilleure en toutes circonstances. […] J'ai le projet, d'ailleurs, d'obtenir un abonnement régulier, peut-être en l'échangeant pour quelque poésie ou quelques rimes que l'éditeur voudrait accepter. (24 mars 1938)

On sait que sa « Complainte » paraît le mois suivant. Mais c'est dans sa lettre du 23 juillet que Harvey sollicite clairement la collaboration de Dantin pour son journal[19] : « Ce que j'aurais aimé de vous, ç'aurait été une série de critiques littéraires ou artistiques. […] Je sais que vous avez l'art d'émailler ces critiques de considérations personnelles et d'une certaine philosophie, qui font la valeur de ses articles. » Des considérations personnelles, une certaine philosophie… Harvey ne pouvait mieux dire, puisque ce sont justement de tels propos qui lanceront dans *Le Jour* quatre polémiques importantes :

a) avec Bruno Jeannotte (juillet 1938) ;

b) avec Paul Riverin (octobre – novembre 1938) ;

c) avec Édouard LeDoret (mai – juillet 1939) ;

d) avec Jean-Charles Harvey (décembre 1939 – janvier 1940).

JUILLET 1938 : AVEC BRUNO JEANNOTTE – « PERCER LA CROÛTE DES IDÉES ATAVIQUES ET DES ROUTINES IMMOBILES »

On n'assistera pas ici à une polémique emportée – deux articles seulement –, mais elle amorce le leitmotiv des autres querelles : les politiques sociales.

19. Outre sa « Complainte », Dantin a déjà signé à cette date (juillet) dans *Le Jour* « Tribune du lecteur. Opinion de Louis Dantin », 30 avril 1938, p. 4 (au sujet d'une trop grande extension des pouvoirs fédéraux) ; « Louis Dantin et Léon Bloy », 28 mai 1938, p. 1 ; « À propos de Léon Bloy et des véhémences d'écriture de Valdombre », 4 juin 1938, p. 2.

L'article de départ, « Hérésies économiques[20] », est en vérité un extrait de la « chronique financière » de la maison de courtage Bruno Jeannotte Limitée, de Montréal, qui annonce une série d'études sur, en effet, les « hérésies économiques ». Sa prémisse est que certaines théories en vogue « sont à la base d'un ressentiment contre l'ordre existant » et qu'il importe de protéger l'ordre établi contre le nationalisme économique, le socialisme, le communisme, etc.

Dantin écrit à Harvey une lettre que celui-ci reproduit dans le numéro du 23 juillet 1938 (6). Il s'étonne que le journal souscrive si aisément à cette idée « d'hérésies économiques », qui manifestent « un esprit étroit ». Se faisant l'apologiste de l'ordre ancien, Jeannotte « n'a rien oublié et se refuse à rien apprendre » et rejette tout ce qui s'écarte d'Adam Smith et de Stuart Mill. Or, poursuit Dantin, il n'y a pas « en économie de dogme supérieur » ; il faut ordonner les « forces disparates » afin de « percer la croûte des idées ataviques et des routines immobiles ».

Je rappelle que c'est dans sa lettre du même jour, le 23 juillet, qu'Harvey a demandé la collaboration de Dantin qui, lui, venait de donner le ton avec sa réponse à « Hérésies économiques ». Autrement dit, cette collaboration entre le libéral convaincu et le socialiste est vouée à l'affrontement ; mais avant se produit un échange fort intéressant avec un collaborateur au *Jour*, Paul Riverin.

OCTOBRE 1938 : AVEC PAUL RIVERIN, À PROPOS DU SALAIRE MINIMUM

Le 22 octobre 1938, Paul Riverin signe « Salaires et lois », dans lequel il se dit pour les conventions collectives, mais contre toute intervention de l'État pour une « loi des salaires raisonnables » ; le salaire minimum, prétend-il, détruit les entreprises (1-2).

Dantin répond, le 29 octobre, par une lettre à Harvey reproduite dans son journal. On ne sera pas étonné qu'il se prononce pour une loi « du salaire et des heures minimums » et qu'il soit « futile d'essayer […] de laisser l'industrie privée résoudre les problèmes publics ». (p. 6) En fait,

20. 16 juillet 1938, p. 6.

c'est bien parce que la plupart des patrons sont aussi opposés aux conventions collectives qu'il faut une loi des « moindres salaires ». Dans ce même numéro, Paul Riverin répond à Dantin, réitérant sa position, mais notant que si une telle loi devait exister, il faudrait l'appliquer au cas par cas.

Cette fois, Dantin y va d'une longue réponse (12 novembre 1938). Il y discute la situation aux États-Unis (loi Wagner[21]), réaffirmant que les ouvriers doivent opposer la puissance du nombre aux patrons richissimes. Aux États-Unis, ajoute-t-il, les « salaires-limites » sont une protestation économique et une recherche de justice sociale, voire une marche vers « un semi-socialisme » (2). Le principe de cette législation, dont les résultats « n'eussent pu être obtenus pas l'initiative privée », « est humain, bienfaisant, fondé en saine économie », conclut-il.

MAI 1939 : AVEC ÉDOUARD LEDORET

Un air glacial souffle sur les relations de Dantin avec *Le Jour*, poussé par les deux affrontements avec Jeannotte et Riverin, à l'été et à l'automne 1938. Puis, au printemps 1939, la situation dégénère avec Édouard LeDoret.

À un lecteur qui a écrit au *Jour* pour revendiquer moins d'immigration et une plus grande incitation envers « nos gens d'ici » au travail, LeDoret signe « Réponse à une lettre… » (20 mai 1939, p. 5). Cette réponse contient tout ce qui horripile Dantin : le rejet du « salaire raisonnable », la concurrence pour la concurrence et, enfin, que certains sont nés pour la misère, que des politiques sociales ne vont que les amollir davantage. En une phrase : « Notre organisation interne n'a qu'un défaut : celui de mettre des beaux matelas sous les fesses d'un tas d'individus que le Bon Dieu a créés pour la misère. »

Ce même jour, Dantin s'empresse d'écrire à Prévost :

> Avez-vous vu l'odieux article d'Édouard LeDoret sur le chômage [dans le] dernier numéro du *Jour* ? Je suis sûr que cette façon

21. Le *National Labor Relations Act* (« Loi nationale sur les Rapports syndicaux ») ou *Wagner Act* est une loi fédérale américaine signée en 1935, qui favorise les droits syndicaux des salariés du secteur privé.

> d'envisager une cruelle plaie sociale, et d'en faire porter toute la faute à ses victimes, avec, en plus, un paquet de grossières injures, vous a semblé, comme à moi, révoltante. Je n'ai pu m'empêcher d'envoyer à Harvey, avec prière qu'il la publie, une protestation vigoureuse. S'il lui arrivait d'être trop timide pour l'imprimer, ce serait, je crois bien, la fin de mes rapports avec son journal. Le malheur est que Harvey, qui n'est lui-même qu'un « libéral intellectuel » et théorique, dépend plus ou moins d'une clique d'arriérés qui l'entoure et qui le domine. […]
>
> Vous ne sauriez croire quel dégoût j'éprouve de voir les esprits, en ce monde, divisés sur *tout*, absolument tout, même sur les vérités qui nous paraissent, à nous, les plus essentielles et les plus claires ! C'est une lutte qu'il faut continuellement soutenir, alors que la vérité, semble-t-il, devrait avoir au moins quelques régions paisibles où les humains pourraient s'accorder et marcher ensemble…

Une réplique s'impose. Dantin s'indigne une semaine plus tard avec un titre qui en donne clairement l'objet : « Chômage et paresse » (27 mai 1939, p. 8). Le problème n'est pas l'inertie ou la paresse, pose-t-il, et l'axiome de LeDoret – « S'ils ne peuvent pas se débrouiller, qu'ils crèvent ! » – est « une injure gratuite et révoltante à des milliers de travailleurs ».

L'empêcheur de tourner en rond soulève le cas des magasins Woolworth, qui détruisent le petit commerçant : « J'y vois une évolution légitime. Mais je ne puis admettre que Woolworth doive nous affamer. » Autrement dit, la richesse que crée Woolworth doit circuler « vers le peuple » ; sinon, la société ne sert qu'à enrichir la compagnie… Et le travailleur, là-dedans ? « Il s'agit de savoir si nos chômeurs sont responsables des faillites de l'ordre nouveau et s'ils doivent en rester les fatales victimes. » Or ce qu'il faut, conclut Dantin, c'est de leur assurer « *la possibilité du travail* ». (Il souligne.)

Cette réponse de Dantin a été précédée d'un mot de LeDoret, annonçant un article plus développé dans une semaine. « J'ignore, écrit Dantin à Prévost le même jour que la parution de son article, s'il sera opportun que j'entreprenne à ce sujet une controverse en règle. Je vois très bien que Jean-Ch. Harvey penche du côté de son correspondant, et je n'aime pas beaucoup à faire figure de protestataire continu dans un journal hostile à mes idées. » Quoi qu'il en soit, il demande à Prévost de lui transmettre

des informations sur « l'étendue et les circonstances du chômage dans la province de Québec, et à Montréal particulièrement ».

Jules-Édouard Prévost, sympathique à Dantin, n'enlève cependant pas tout mérite à Le Doret :

> Votre polémique, ou du moins votre échange d'opinions avec *Le Jour* sur *le chômage et la paresse* est fort intéressant et remue des idées dignes de l'attention de tous. Dans votre thèse, et dans celle de M. Le Doret, il y a du vrai. J'ai beaucoup d'inclination pour la vôtre. Mais, celle du collaborateur du *Jour* n'est pas tout à fait fausse, car, hélas, la nonchalance pour ne pas dire plus, a envahi plusieurs de nos chômeurs qui vont à l'ouvrage en rechignant et qui, trop souvent, firent le travail en vue de profiter des *secours directs*.
>
> Mais, comme vous le dites, il est injuste de conclure du particulier au général. Je trouve, dans vos opinions, beaucoup plus de vérité et d'humanité que dans celles de M. LeDoret. Vous regardez mieux et plus loin dans le passé et l'avenir, c'est-à-dire vous envisagez plus franchement les causes et les effets de la pénible situation actuelle. (31 mai 1939)

Le 10 juin, il donnera suite à la demande de son correspondant en lui transmettant beaucoup d'informations sur la question du chômage.

Entre ces deux dernières lettres, plus précisément le 3 juin, LeDoret a tenu parole : il répond à « Chômage et paresse » en reconnaissant d'emblée que « M. Dantin est un polémiste expérimenté », mais aussi « un libéral gauchiste ». Son article ? « Fouets de réglisse et huile de ricin ». Sibyllin, ce titre cache une idée fort simple : si on donne à un enfant toute la réglisse souhaitée, il lui faudra de l'huile de ricin pour contrer cet excès. Autrement dit, on ne peut tout donner sans qu'il n'y ait d'abus. En définitive, il s'agit de confronter « l'étatisation versus l'initiative privée ».

Dantin tient le morceau plus longtemps qu'à l'habitude, et même qu'il s'emporte, dans sa réponse « Chômage et réglisse » (17 juin, p. 4). Il pose ainsi le fond du débat : la conception de groupe humain « est la base de toute notre dispute ». Ainsi, tout allait relativement bien jusqu'à la Crise économique ; mais depuis, l'intervention publique est une « nécessité, un devoir » pour fournir aux individus des chances « de gagner leur vie (autrement dit, des

chances de vivre) ». Qu'on le comprenne bien : « ce ne sont pas les chômeurs qui ont fait le chômage : ils en ont été les premières et pitoyables victimes ».

« Réforme-t-on quelqu'un en l'engueulant ? » : telle est la réponse de LeDoret, qui n'ajoute guère au débat (24 juin 1939, p. 8). Puis, le 8 juillet, où il apprécie « une discussion qui s'est tenue au-dessus des personnalités » (1), LeDoret prend acte, avec justesse d'ailleurs, que Dantin jauge les problèmes d'un point de vue « humanitaire, voire sentimental », et que lui-même cherche peut-être trop les aspects pratiques de la question. Il demeure sur sa position : plus on donne le « droit à l'argent », plus on encourage la mollesse. Mais, en définitive, de cette « polémique avec M. Dantin », LeDoret a apprécié « sa grande courtoisie » et se dit ouvert si M. Dantin veut soulever d'autres questions[22]. Ainsi clôt-il cette assez longue polémique qui a dressé la table pour la dernière, avec Jean-Charles Harvey.

1938-1942 : AVEC JEAN-CHARLES HARVEY, DE L'HARMONIE LITTÉRAIRE AUX DISSENSIONS POLITIQUES

> « Toute la nature vit de concurrence, et partout, on constate que les faibles sont nécessairement, fatalement, créés et mis au monde pour subir la loi de l'énergie. »
>
> Jean-Charles Harvey

Avant d'aborder la dernière polémique, celle-là avec le directeur du *Jour*, un bref parcours de leurs relations littéraires depuis 1929 apportera des nuances sur le type de lien qu'ils ont entretenu, différents selon qu'il s'agit de littérature ou de politiques sociales.

22. Dantin se tiendra coi, mais n'en pense pas moins. À la suite des informations reçues de Prévost sur le chômage, il lui écrit : « Je sais maintenant, grâce à vous, à quoi m'en tenir ; et si M. LeDoret poursuit cette polémique, comme je suppose qu'il le fera, je pourrai lui demander quelle sorte de vie princière un individu peut mener avec les magnifiques émoluments de $ 3.18 par semaine, dont $ 1.38 lui est alloué pour son loyer (payé peut-être directement au propriétaire ?) et $ 1.80, soit *25 2/3 sous par jour*, pour sa nourriture et tous autres frais nécessaires qu'il doit encourir !... Est-il un homme sur mille qui ne préférât du travail, même rétribué maigrement, à cette misérable pitance ? » (23 juin 1939)

DES RELATIONS LITTÉRAIRES CORDIALES (1929-1931)

Leurs relations s'ouvrent par une lettre de Harvey, le 19 janvier 1929, adressée à Eugène Seers : « Ci-inclus ma critique de votre volume parue dans *Le Soleil* du 5 janvier dernier[23]. J'y rends un faible, mais sincère hommage à votre talent. / Je vous lis depuis longtemps. Mais ignorant votre identité et le lieu de votre domicile jusqu'à ce jour, je ne pouvais communiquer avec vous. » L'article donne le ton dès ses premières lignes : « Le Canada français ne possède pas de prosateur plus parfait et plus judicieux que M. Louis Dantin. » Le seul bémol, et qui n'était pas pour déplaire à l'auteur de *Poètes de l'Amérique française*, concerne l'absence de son article sur l'art et la morale paru en 1928 dans *La Revue moderne*, que Harvey cite longuement ; car l'on se rappellera l'hésitation de l'éditeur Carrier à inclure cette ardente défense et illustration de l'autonomie de l'art.

En cette même année 1929, Harvey publie le recueil de nouvelles *L'homme qui va…* Or il tient tellement à ce que l'opinion de Dantin sur son ouvrage paraisse en premier, qu'il lui écrit, le 4 mars :

> Mon volume de nouvelles paraîtra dans une quinzaine de jours[24]. Quel accueil le public fera-t-il à ce livre? Je l'ignore. Les idées, l'inspiration et le style de cette œuvre sont tellement nouveaux que je crains le jugement hâtif de quelques-uns de mes compatriotes. Je prends un risque et cours un certain danger en la lançant au milieu des préjugés qui m'entourent.
>
> Vous pouvez cependant beaucoup pour moi. Si votre critique était la première à paraître, vous créeriez un courant d'opinion, attendu que la masse suit de préférence le premier guide qui s'impose à elle. Même très sévère, votre appréciation ferait taire plus d'une voix, j'en ai la certitude.
>
> Ce n'est pas la critique objective, qui me fait peur, mais le jugement des crétins, qui seront portés à me taxer d'immoralité et de

23. « Critique sur Louis Dantin. *Poètes de l'Amérique française* », *Le Soleil*, 5 janvier 1929, p. 18. L'étude sera reprise dans *La Revue moderne*, janvier 1929, p. 18 et 48.

24. L'achevé d'imprimer indique simplement « mars 1929 ».

> paganisme. C'est pour empêcher une levée de boucliers contre moi que j'ai recours à vous[25].
>
> Si je vous adressais mes épreuves au complet, accepteriez-vous de faire votre critique pour *Le Soleil* assez tôt pour devancer les autres ? Je vous en aurais une reconnaissance éternelle.

Dantin accepte cette proposition (11 mars[26]). Sans parler d'amitié, une certaine cordialité s'établit entre les deux correspondants. Le portrait que Harvey trace de lui-même souligne d'ailleurs des ressemblances étonnantes entre les deux hommes :

> Devrais-je vous donner quelques détails sur mon humble personne? À parler de soi, on a toujours une apparence de fatuité ; mais mon expérience de critique me dit assez qu'il est utile de connaître certaines choses de l'écrivain. J'ai trente-sept ans. Ma formation littéraire et philosophique s'est faite dans un milieu mystique : entré chez les jésuites à seize ans, j'en suis sorti à vingt-trois ans, après avoir refait mon cours de lettres et trois années de philosophie (naturellement, gardez cela pour vous). Depuis, j'ai laissé en route bien des lambeaux de la scholastique [*sic*]. Je me suis construit peu à peu un système philosophique à tendances humanitaires et universalistes. (27 mars 1929)

À défaut de connaître la réponse de Dantin, cette lettre de Harvey ne laisse aucun doute sur leur sympathie mutuelle :

> Votre lettre m'a vivement ému. Oui, cette éducation mystique laisse dans l'âme des traces ineffaçables. Elle donne une vision d'idéal qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. On s'en rend bien compte en lisant Renan. N'est-ce pas qu'il faut avoir été comme nous pour bien comprendre ce Renan ?

---

25. On ne peut que s'étonner de ce que Harvey se serve de Dantin comme paratonnerre contre l'immoralité. Ce serait comme si la réputation de critique de Dantin surpassait son côté hérétique… ou que Harvey connaissait mal Dantin.

26. Les trois fonds : Nadeau, Garon et Harvey (ce dernier à Sherbrooke) comprennent 28 lettres de Harvey, mais, malheureusement, seulement 2 de Dantin. Toutes les dates, comme ici le 11 mars, renvoient aux lettres de Harvey à Dantin, sauf en cas d'indication contraire.

> Mais mon cœur se serre à la pensée qu'un impitoyable code social et de féroces préjugés vous tiennent loin de votre patrie. *Dieu* et *liberté*, ce Dieu et cette liberté que proclamait Voltaire devant le petit-fils de Franklin, comme on les connaît peu dans cette vertueuse province, où personne n'enseigne la vraie charité du Christ martyr des pharisiens !
>
> Soyez courageux et fort, cher Louis Dantin. Continuez, de loin, de l'exil, à projeter sur nous des reflets de Beauté. Vos compatriotes finiront bien par connaître votre valeur et par vous préférer à la multitude des aveugles qui vous méprisent pour avoir suivi les dictées d'une conscience d'honnête homme. (17 avril)

C'est d'ailleurs dans cette même missive que Harvey se réjouit de la critique sollicitée sur *L'homme qui va…* :

> J'ai lu avec ravissement votre éblouissante chronique sur mes contes. Comment vous remercier, cher ami ? Je voudrais que vous ressentiez comme je les ressens toute la sympathie et la reconnaissance que vous m'inspirez. Non seulement vous avez compris du premier coup cette œuvre que j'aurais voulu plus parfaite, mais vous avez pénétré jusqu'au fond de ma pensée, jusqu'à l'essence de mon âme.
>
> Votre étude paraîtra cette semaine, probablement samedi. Elle ouvrira les yeux d'un grand nombre. Jusqu'ici, la presse a été bonne pour moi. Vous en jugerez par le spécimen que je vous inclus. Par contre, l'éternelle inquisition me surveille. Un chanoine est allé déjà faire enlever de la vitrine du libraire Garneau les exemplaires de *L'homme qui va…* qui s'y trouvaient[27].

---

27. « En effet, le curé de la basilique de Québec, Mgr Eugène-Charles Laflamme, a demandé à la librairie Garneau de ne pas vendre le recueil et, même, de retirer tout livre de Harvey de ses comptoirs. Harvey se plaint à ce propos dans une lettre à Camille Roy : "Un membre du clergé de Québec s'est permis – je ne sais au nom de qui et de quel droit – d'aller faire enlever mon volume de la vitrine de la librairie Garneau. Le bruit court même que quelque bigot aurait fait des démarches pour me mettre à l'Index." Ces velléités censoriales demeureront toutefois sans suite. » (Pierre Hébert, *DCQ*, p. 317)

Cette critique fort positive paraît trois jours plus tard, le 20 avril[28]. Une lettre à Asselin indique bien ce qui a plu à Dantin dans ce recueil : « J'ai surtout insisté dans mon article sur la philosophie latente de ces nouvelles, car c'est chose si rare chez nous de trouver la pensée sous la fiction ! » (25 avril 1929) Dantin a profité de son étude pour se « "laisser aller" un peu, et prôner *ex professo* le progrès humain, la fraternité, le pacifisme, et l'*utopie* en général : toutes choses auxquelles je crois avec l'énergie du désespoir, étant la seule foi que j'ai gardée ». (*Id.*) Quant à Harvey, il n'hésite pas avec cette critique à introniser Dantin : « Tous nos lettrés parlent de vous maintenant comme de notre meilleur juge des choses littéraires. » (20 avril 1929) Il lui sera même redevable, croit-il, du prix David : « Vous avez appris sans doute que le jury du Prix [*sic*] David m'a décerné le prix de fiction pour l'année 1929. Je considère que je vous en suis un peu redevable, car votre magnifique critique a sûrement attiré l'attention sur *L'Homme qui va…* » (7 juillet 1929).

Leurs relations se poursuivent avec la même limpidité. Ainsi, le 11 décembre 1930, Harvey le remercie en ces termes : « Délicieux votre conte[29] ! Comment vous remercier d'avoir ainsi pensé à moi et à mon journal ? Notre édition de Noël contiendra ce conte émouvant, ouvré par un artiste. » Après un hiatus, ce sera à propos de *Sébastien Pierre*, deuxième roman de Harvey, que reprendra leur brève correspondance en 1935[30], Harvey se réjouissant à nouveau de la critique de Dantin (22 mai 1935). Mais la cordialité des échanges littéraires ploiera sous les différends politiques.

DANTIN PREND DÉJÀ SES DISTANCES DU *JOUR*

Avant sa polémique avec Le Doret, Dantin était déjà en « rupture de ban ». À la fin de 1938, il commence à déchanter du journal de Harvey. Le 28 décembre, il confie à Jules-Édouard Prévost son impression de « libéralisme d'amateur » du *Jour* :

28. « *L'homme qui va* par Jean-Charles Harvey », 20 avril 1929, p. 24. Puis dans *La Tribune*, 23 avril 1929, p. 4, 2.

29. « La triste histoire de Li-Hung-Fong », *Le Soleil*, 20 décembre 1930, p. 5, 8.

30. Je rappelle qu'il n'y a aucune lettre connue entre 1931 et 1934.

> Plus je lis *L'Avenir* [*du Nord*] plus je me convaincs, par ailleurs, qu'il est peut-être le seul organe canadien dont l'esprit soit toujours fondamentalement et sainement libéral, voué à l'idée du progrès dans tous les domaines. *Le Jour* même, de Harvey, me désappointe un peu sous ce rapport. Avec un grand étalage d'idées libres, il se renferme dans un cercle d'intellectuels, qui paraissent n'avoir cure des plus urgentes réalités, et professent indifférence, sinon hostilité, aux tentatives de réforme économique les plus indispensables. Je ne crois pas que *Le Jour* eût voulu publier les quatre articles de votre abbé Dubois sur la question ouvrière : je sais qu'il est très froid envers certains thèmes que je lui propose : timidité que je n'ai jamais trouvée chez vous, même si nous n'étions pas en complet accord… Le libéralisme du *Jour* est un libéralisme d'amateur et de dilettante, qui semble répugner à creuser les questions jusqu'à leurs causes et les maux jusqu'à leurs remèdes… Harvey s'excuse en me disant que les réformes sont « difficiles ». Parbleu ! on le sait bien. Est-ce une raison pour leur faire grise mine et les mater par une opposition sournoise ?...

L'harmonie a vite basculé. L'on est ô combien éloigné de cette apologie du journal que Dantin faisait douze mois plus tôt, auprès de Rosaire Dion-Lévesque :

> Je n'ai lu qu'un seul numéro du *Jour* : mais si jamais journal vint à son heure, en réponse à des brûlantes nécessités, c'est bien celui de Harvey, à en juger par ce que j'en sais. Il me paraît, à l'heure présente, l'unique refuge chez nous de la pensée indépendante, de l'honnête recherche de la vérité quelle qu'elle soit, de la défense ferme, obstinée, des dernières libertés qu'on daigne nous laisser. (27 janvier 1938)

DÉCEMBRE 1939 : L'ULTIME AFFRONTEMENT

On croirait tout ce scénario organisé pour la quatrième et la plus longue polémique avec le directeur même du *Jour*. Le 2 décembre 1939, Harvey signe « J'accuse les communistes » (1, 5). Quelqu'un – Dantin, peut-être, Harvey ne le nomme pas – lui a écrit : « Je crois à la quasi-égalité des récompenses matérielles. » Cela suffit pour lancer Harvey dans son credo : on ne doit pas supprimer la concurrence, malgré les excès, et ce

sont les communistes qui veulent que le capitalisme aille mal. Harvey y va de sa « théorie de l'énergie » : « Toute la nature vit de concurrence, et partout, on constate que les faibles sont nécessairement, fatalement, créés et mis au monde pour subir la loi de l'énergie. » (5) À la limite, Harvey consent à « une petite dose de socialisme » pour les plus faibles.

Dantin réplique le 16 décembre dans une lettre à Harvey, et publiée sous le titre « Louis Dantin et la question sociale ». (5) L'article est très vigoureux. Il est temps, dit-il, de « *rationaliser l'abondance* » [il souligne] et non la disette. Et à Harvey, qui prétend que les faibles en fin de compte engraissent les forts : « Je suis soulevé et scandalisé chaque fois que je retrouve cette assertion sous votre plume. » Voilà une attitude contraire à la « fraternité humaine » et près d'Hitler et de Mussolini ! [*sic*] La société, c'est « la barrière du droit, de la raison, de l'équité, élevée contre les énergies avides ». Et ce « testament » ultime :

> Je vous ai écrit ceci tout d'un trait, cher ami, parce que je sens très vivement l'importance de ces questions : que la fraternité humaine (impossible en dehors d'une égalité relative, et dont l'avance mesure le véritable progrès) est le seul idéal auquel je me raccroche.

Ajoutons que si, dans ce même numéro (p. 5), Harvey avait incité ses lecteurs à lire l'excellent article de Dantin, il n'en relevait pas moins que selon lui, ce dernier n'attaque pas le vrai problème, « l'inégalité dans la nature ». L'égalité est « une chimère, c'est même un danger, car je ne crois pas le progrès possible sans l'ambition et la concurrence ». « La nature » était d'ailleurs le fondement argumentaire de Marguerite Taschereau pour justifier la domination immuable des patrons…

Parle-t-il de Dantin ? Le 30 décembre 1939, dans « L'impossible égalité » (1, 8), Harvey fait état d'un propos d'un ami qu'il connaît depuis longtemps, qui a parfois réussi à l'ébranler, et qui soutient que l'émulation est préférable à la concurrence. Il revient avec sa preuve par la nature, et que l'État doit simplement tempérer les abus ; il se prononce contre cette « dictature du nivellement » qui détruirait l'énergie individuelle (8).

Suivent en une sorte d'aparté trois articles entre Bruno Blais et Harvey (30 décembre 1939, 6 janvier 1940, 13 janvier). Blais prend tellement le parti de Harvey que celui-ci doit même le tempérer… ! Cet échange

semble donner le prétexte à Harvey pour poursuivre privément la discussion, avec Dantin, dans cette lettre du 5 janvier 1940 :

> J'ai publié, hier, en dernière page du *Jour*, une mise au point au sujet de l'article de Monsieur Bruno Blais. Il vous intéressera peut-être de savoir que ce jeune homme n'a que 23 ans. Je ne l'ai jamais vu en personne. Il n'a pas fait d'études classiques et il s'est formé en la compagnie des meilleurs auteurs. C'est un liseur enragé.
>
> […]
>
> Veuillez croire que j'admire votre sincérité ; mais tous les arguments que vous présentez contre la loi de la concurrence, si beaux et généreux qu'ils soient, se brisent sans cesse contre la loi de la nature qu'aucune puissance au monde ne saurait détruire. Je m'en tiens strictement aux faits de nature et vous me répondez par des théories appuyées sur des désirs et non pas sur l'éternelle réalité. Vous tournez autour de cette réalité sans vouloir y toucher vraiment.
>
> […]
>
> Pensez-vous que les individus puissent se perfectionner sans l'entraînement constant au grand sport qu'on appelle la vie ? Vous savez fort bien qu'une société qui ne serait pas faite de combattants serait une société d'abrutis. Toute la philosophie de l'humanité réside dans la production constante des fortes individualités, les seules qui puissent faire les fortes sociétés et cela, tant dans le domaine matériel que dans le domaine spirituel.
>
> Le rôle de l'état [*sic*] est de coordonner et de protéger les énergies, des plus fortes aux plus faibles, mais il cesse d'être bienfaisant quand il change la formule : « L'individu n'est pas fait pour l'état, mais l'état est fait pour l'individu. »

Quatre mois plus tard, le 1er mai 1940 plus précisément, Dantin avoue à son ami Rosaire Dion-Lévesque : « Je continue toujours à écrire pour le *Jour*, mais je l'avoue, avec un certain dégoût. Le soi-disant "libéralisme" de Harvey se réduit, selon moi, à deux ou à trois idées, toujours les mêmes, sur des sujets qui sont loin d'être les plus importants et les plus pressants de l'heure présente. Sur tout le reste, c'est un bourgeois peureux, conservateur, et vivant dans un monde vieilli, à la veille de crouler. »

Et pourtant ! Dantin persévérera comme collaborateur au *Jour* jusqu'au 28 novembre 1942, date de son dernier article[31]. Les relations n'en seront pas faciles pour autant : un nouvel objet de contentieux creuse encore le fossé, en l'occurrence une série d'articles sur « La vie américaine ».

JANVIER-MARS 1940 : « LA VIE AMÉRICAINE », LE PRAGMATISTE CENSURE L'IDÉALISTE

Dantin amorce une série d'articles intitulés « La vie américaine », du 27 janvier au 9 mars 1940[32], à la demande de Harvey lui-même, selon ces propos à Jules-Édouard Prévost, le 25 janvier :

> Je comptais vous envoyer des chroniques régulières sur les événements américains ; mais voici que le *Jour* me demande d'alterner mes critiques de livres avec des aperçus sur la vie aux États-Unis ; et je ne puis guère éluder cette requête, d'autant que ces articles me demanderont moins d'effort et de lectures, et me soulageront d'une tension parfois fatigante.

Toutefois, cette courte série de quatre textes devait produire l'onde de choc fatale, après toutes les tensions qui ont jusqu'à présent secoué la relation entre le directeur du *Jour* et son collaborateur étatsunien. Étant donné ici l'absence de lettres de Dantin à Harvey, l'on ne peut que déduire les différences idéologiques entre les deux ; mais leur correspondance à d'autres destinataires révèle en revanche leurs points de vue irréconciliables.

De toute façon, l'issue apparaissait déjà fatidique. À DesRochers, Dantin avait déjà déploré, à la suite des deux polémiques que l'on a vues : « croiriez-vous que mes idées y paraissent trop radicales, ou du moins y excitent des inquiétudes ? Alors j'ai décidé de m'en tenir plus strictement à l'anodine "littérature" ». (4 janvier 1939) Quelle mouche l'a piqué pour

31. « Le livre canadien. *De Villemarie à Montréal* par Jean Bruchési », 28 novembre 1942, p. 6.

32. « La vie américaine. L'année présidentielle », 27 janvier 1940, p. 1, 5 ; « La vie américaine. Les États-Unis et la guerre », 10 février 1940, p. 1, 5 ; « La vie américaine. Le cauchemar du budget », 24 février 1940, p. 1, 8 ; « La vie américaine. La quinzaine politique », 9 mars 1940, p. 2.

accepter d'écrire ces articles sur « la vie américaine » ? Nous l'ignorons, mais c'était inévitablement foncer dans un mur.

Le premier article traite entre autres du New Deal, politique interventionniste destinée à sortir les États-Unis de la crise grâce à une réforme des marchés financiers et à une aide accrue à la classe pauvre, projet auquel Dantin est favorable ; le second, de la guerre et de « la mise en action des pensions de vieillesse ». Le troisième, du budget et des choix sociaux qu'il entraîne ; le dernier revient sur le New Deal avec plus de vigueur, faisant le procès d'une politique fondée uniquement sur l'initiative individuelle.

Ce dernier article semble surtout avoir posé problème. Cette lettre de Harvey du 15 mars est assez explicite, donnant (encore…) à Dantin une leçon de réalisme éditorial ou, *mutatis mutandis*, de realpolitik :

> Je ne suis pas surpris du contenu de votre lettre du 13 mars. Je connaissais d'avance votre réaction. Je vous comprends parfaitement. Au point de vue économique et social, j'ai un certain nombre d'idées communes avec vous. Cependant, je suis aujourd'hui à la tête d'un journal qui a une importance considérable et qui comporte des responsabilités *financières* que je ne saurais ignorer sans détruire le journal lui-même et sans enlever à plusieurs familles, qui dépendent de ce journal, leur pain quotidien. […] Aussi longtemps qu'on n'a pas de lourdes responsabilités, et qu'on n'a rien à perdre par conséquent, on peut se permettre le risque du martyre. […] Je n'ai pas les moyens d'avoir contre moi à la fois et l'Église, et le gouvernement, et le grand capital. J'ai déjà le clergé sur le dos, et vous savez que c'est un poids lourd. Le jour où je perdrais mes amis qui se trouvent chez les deux autres puissances, je m'enlèverais toute liberté d'action parce que je serais écrasé. Sans doute je pourrais, comme d'autres, faire de l'agitation populaire, mais, comme je ne suis pas sûr du tout que ça donnerait des résultats, je préfère continuer dans l'étroit sillon qui m'est tracé par ma conscience et par des réalités pratiques.
>
> Je suis sûr que vous êtes pleinement d'accord avec moi là-dessus. Vous savez que ces raisons que je vous donne ne sont pas des prétextes, mais de vraies bonnes excuses. C'est pourquoi je vous

> inciterais à tenir compte vous-même de notre réalité et de faire, comme moi, ce que vous pourrez. De toute façon, si vous ne pouvez pas continuer à faire des chroniques sur des faits américains, alors nous serons heureux quand même d'avoir votre commentaire hebdomadaire sur les livres. C'est très intéressant. Vous êtes notre meilleur collaborateur.

C'était trop demander au « meilleur collaborateur » : la chronique du 9 mars sera en effet la dernière sur la *vie* américaine – mais non sur la *littérature* américaine, on le verra bientôt. La situation empire, si on se fie à cette plainte à Beaulieu, où il exprime son « constant désaccord avec les opinions économiques et politiques de ce journal » (24 juin 1940) :

> Si vous saviez jusqu'à quel point j'ai coupé et restreint toute ma correspondance[33], vous sauriez qu'il n'y a en moi qu'un certain instinct naturel de m'isoler, de rentrer dans ma vieille coquille, après une vie qui a donné tout ce qu'elle pouvait donner, qui est au bout de tous ses rôles. La futilité ressentie de tout ce que je pourrais dire au monde paralyse en même temps, en un certain degré, ce que j'aimerais à dire à mes plus intimes amis. Je vous ai déjà confessé cette espèce d'inertie mentale, faite de désillusions et de la conscience de l'inutilité de tout effort. Je puis à peine me traîner chaque semaine à la tâche d'écrire une chronique pour le *Jour* ; et je vous assure que seule m'y force la petite pitance que j'en retire ; car je me trouve en constant désaccord avec les opinions économiques et politiques de ce journal. J'avais commencé une série d'articles sur la Vie Américaine, qui eussent, j'en suis certain, donné des notions justes sur la mentalité nouvelle et sur les progrès de ce peuple. Mais je m'en suis vite dégoûté devant la censure plus qu'étroite dont on voulait m'entraver ; et continue [*sic*] seulement des critiques anodines sur des ouvrages médiocres. Malgré tout, c'est un travail assez lourd, car il me faut lire des milliers de pages pour exprimer le peu de suc qu'elles peuvent contenir. Je voudrais pouvoir dire ce que je pense de la guerre, et des fautes énormes, et des bévues incommensurables qui ont amené la présente débâcle ; et de l'insouciance avec laquelle je vois la ruine des fausses démocraties qui

33. En effet, si l'on ne compte pas les lettres rattachées à sa chronique dans *Le Jour*, Dantin ne correspond plus qu'avec Prévost et Dion-Lévesque. Et Beaulieu, bien entendu.

> nous leurrent depuis si longtemps. Mais ces vérités sont de celles qu'il faut tenir sous le boisseau quand on ne se sent pas une vocation irrésistible à l'héroïsme et au martyre.

Dantin poursuivra ses chroniques sur la littérature ; mais les aspérités persistent. Le réalisme de Harvey continue d'éperonner Dantin, témoin un an plus tard cette admonestation à une lettre de Dantin qui

> mériterait une réponse très longue. Hélas ! Le temps dont je dispose ne me permet pas de m'y attarder comme il le faudrait. D'abord, vous vous plaignez du fait que *Le Jour* ne permet pas l'expression complète de la pensée. Nous allons pourtant jusqu'à la limite du possible. Ni vous, ni moi, ni aucun autre, dans les circonstances, ne pourrait aller plus loin. Si vous étiez avec nous, au Canada – au cœur de la province de Québec –, vous pourriez mieux rendre compte de la réalité. Vous êtes dans une sorte de tour d'ivoire, et les points de vue diffèrent nécessairement. (1er septembre 1941)

Hélas, nous manquent encore les lettres de Dantin, mais le propos est clair. Harvey voit son interlocuteur comme un idéaliste, dans ce qu'il y a de plus péjoratif à ce terme :

> Je relis votre lettre et je constate avec regret qu'elle est remplie de ce « wishful thinking » qui a réduit en esclavage tant de nations libres. Vous appelez cela des *vérités*. Des vérités ? Appuyées par quoi ? Aucun raisonnement ne les motive. Vous y substituez des désirs aux arguments, et vous ne voyez pas qu'une victoire allemande, soumettant toute l'Europe, toute l'Asie et la moitié de l'Amérique aux États totalitaires, réduirait les États-Unis à l'impuissance. Nous serions tous les vassaux de Hitler. / Pardonnez-moi cette franchise, cher ami. (*Id.*)

La fin approche. Et même s'il est impossible de le certifier, c'est peut-être la chronique du 14 février 1942 qui a donné l'estocade. Dantin y signe un compte rendu du livre de Henri Laugier, *Service de France au Canada*. Or, à la fin de son article, Dantin soutient, contre Laugier, que l'on ne peut imposer la démocratie. Pour rester « vraiment démocratique », il faut accepter « cette volonté quelles que puissent être ses préférences. Cela devra permettre à la Russie de rester communiste, si elle persiste à vouloir l'être […] ». L'Allemagne, « ayant répudié Hitler, renié ses buts

d'expansion », peut néanmoins décider de « rester sous un régime autocratique ». « La liberté imposée par la force : contradiction absolue dans les termes ». Il faut au contraire asseoir l'idée démocratique « sur une base généreuse et universelle ». Presque en geste de désaveu, Harvey a fait suivre l'article d'une « Note de la rédaction » où lui-même s'inscrit en faux contre cette position de Dantin. Et, privément, le discrédit sur son collaborateur empire, deux jours plus tard, dans sa lettre du 16 février 1942. Dantin n'y est pas seulement vu comme un idéaliste ; il est déconnecté, il ne sait plus ce qui se passe dans le monde :

> Vous vous trompez du tout au tout sur mes dispositions et sur l'intention du petit commentaire que j'ajoutais à votre article. Ce commentaire avait le défaut d'être trop court. Vous avouerez que vous l'avez provoqué par un certain nombre de lettres que j'ai reçues de vous ces derniers temps.
>
> Dans l'ensemble, vous n'avez pas semblé vous rendre compte de la situation réelle du monde ; quant au Canada, je m'aperçois que vous avez perdu contact avec ce pays. Par exemple, il n'existe aucune forme de corporatisme dans aucune des provinces du Dominion. Autre exemple : vous n'avez pas constaté, comme nous, depuis de nombreuses années, que certains de nos journaux de langue française ne sont que des fauteurs de discorde et de désunion en temps de paix et deviennent des traîtres en temps de guerre. Aucun pays ne doit tolérer la trahison.

Cette chronique du 14 février 1942 aura dès lors été l'avant-dernière, et un texte sur *The Blind Man's House* de Walpole[34] terminera le 21 février cette longue collaboration régulière de quatre années. Harvey consent à y mettre fin en ces termes :

> Je suis désolé de vous avoir été quelque peu désagréable l'autre jour. Mais je suis certain que nous sommes de fort bons amis et que certaines divergences d'opinions ne sauraient être la cause du congé que vous voulez prendre.

34. J'aborderai cette étrange coïncidence lors du chapitre portant sur les dernières années de Dantin et sur sa cécité. Suivra un ultime article sur un ouvrage de Jean Bruchési.

> Je comprends que vous désiriez vous reposer. Vous avez toujours déployé beaucoup d'activité intellectuelle. Si vous le voulez bien, je pourrai annoncer à nos lecteurs que vous interrompez pour un temps vos chroniques littéraires, quitte à les reprendre plus tard si la chose est possible.
>
> Je n'ai qu'à me flatter des relations que j'ai eues avec vous et j'entretiens l'espoir que vous m'écrirez de temps à autre. Je ferai de même. (24 février 1942)

1938-1942 : DURANT TOUT CE TEMPS, « LE LIVRE AMÉRICAIN »

UN DÉSINTÉRÊT PROGRESSIF POUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

L'intérêt de Louis Dantin pour la littérature américaine n'a rien de spontané ; il s'est édifié dès le début des années 1920. Eugène Seers – c'est ainsi qu'il signe sa lettre – avait alors écrit ce qui suit à Olivar Asselin :

> Dites-moi donc, y aurait-il quelque chance de placer, dans cette revue [*La Revue moderne*] ou dans une autre, des traductions de romans ou de nouvelles anglaises ou américaines offrant un intérêt spécial ou jusqu'ici inconnu au public français ? À travers le nombre immense des médiocrités littéraires, plusieurs écrivains contemporains ou à peu près ont donné au roman anglais des ouvrages remarquables […] [I]l y a des auteurs américains ou anglais qui écrivent des livres pas du tout ennuyeux, très amusants, au contraire, presque français par leur esprit, leur verve et leur rapidité d'allure […]. » (4 juillet 1920[35])

35. La proposition ne semble pas avoir connu de suite, d'autant plus que le 22 juillet, Asselin proposait à Dantin de le remplacer à la *Revue moderne*.

Dans sa correspondance, Asselin cite souvent des auteurs américains[36]. Dantin n'est pas en reste : dans diverses lettres, il parle entre autres de *Scarlet Letters* de Hawthorne, qu'il n'est pas loin de considérer comme un chef-d'œuvre (5 octobre 1926), de *Strange Interlude* et d'*Emperor Jones* d'Eugène O'Neill (12 avril et 8 juillet 1930), « qui est le premier des auteurs dramatiques à l'heure actuelle » (12 avril 1930). Mais c'est surtout au sujet de *Green Pastures* (1930) de Marc Conelly qu'il se montre éloquent, ce qui n'étonne guère vu sa thématique :

> En ce moment même, un autre drame nègre fait courir tout New York depuis six mois, dans un extasiement [*sic*] presque unanime : *Green Pastures* : en apparence parodie ridicule de l'*Ancien Testament*, dont il reprend toute l'histoire avec les conceptions, les superstitions et le langage des esclaves du Sud ; au fond, paraît-il, et comme impression produite, traduction intime et puissante de sincérité d'une religion primitive et naïve. Dieu le père y paraît sous les traits d'un noir vénérable et bénévole qui cause familièrement avec ses enfants dans leur propre langage, et est fréquemment occupé à retenir l'ange Gabriel qui, dégoûté des crimes du monde, veut tout le temps sonner la trompette du jugement dernier. Et quand Dieu s'irrite lui-même et réclame sa foudre pour écraser un pécheur particulièrement insupportable, Jésus-Christ le touche sur le bras en disant : « *I wouldn't do that, Father…* » (8 juillet 1930)

Puis, en 1932 et 1933, ce furent « les années Whitman », une formidable « révélation américaine » pour Dantin. Mais à l'inverse, il éprouve une certaine désaffection pour la littérature canadienne-française. À Germain Beaulieu il écrit, le 22 décembre 1937 : « Mais je suis fort peu au courant de la littérature canadienne du jour. J'ai seulement lu *Menaud*, qui me semble une œuvre ratée […]. » À Jules-Édouard Prévost, le 2 janvier 1938 : « Ainsi, cher Ami, voilà toute résumée la critique que je ferais de ce livre [*Menaud, maître-draveur*], et est-il bien utile de décrocher ce nouveau fleuron du front déjà si dénudé de la "littérature canadienne" ? » Enfin, à DesRochers, le 10 août 1939 : « La question est de savoir si je suis

36. Voir Gabriel Nadeau, « Louis Dantin […] », p. 85 sq. ; aussi, Jean Morency, « L'exil américain de Louis Dantin […]. » et Patricia Godbout, « Louis Dantin's American Life ».

encore “à la surface” et “en circulation” dans la littérature canadienne. Il y a si longtemps qu’elle n’a entendu parler de moi, ou qu’elle ne m’a entendu parler d’elle ! »

Dantin est revenu définitivement à la critique en 1920. Le tableau suivant donne un aperçu quantitatif des articles du critique limités à quatre sujets depuis cette année-là, révélateurs de la modulation de ses intérêts jusqu’à son entrée au *Jour* en 1937 :

19...	**20**	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**	**31**	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**
Cf	3	7	3	1	1	0	2	7	9	6	5	5	4	1	4	2	0	0
ÉU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	0	0
P	0	2	1	3	0	0	0	0	0	0	1	1	3	0	2	0	0	0
C	0	3	3	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0

Légende : **Cf** : littérature canadienne-française ; **ÉU** : politique ou littérature étasunienne ; **P** : poésie ; **C** : conte.

Le tableau est raisonnablement concluant. Les articles portant sur la littérature canadienne-française culminent entre 1927 et 1932 ; et cinq sur les États-Unis font leur apparition durant ces « années Whitman » : trois sur l’élection américaine, la Société des Nations (amorcée par les États-Unis) et une « opinion sur la situation présente aux États-Unis » ; et deux sur Whitman. La disette des années 1936 et 1937 est frappante : seuls sont parus le conte *L’invitée* (1936) et la préface à *Je me souviens*, de Georges-A. Boucher (1937).

Le retour de Dantin à l’écriture est timide, en 1938. Il faut attendre le 15 avril pour qu’il donne, à *L’Avenir du Nord*, le conte « Fantôme de Pâques » : pour une fois, on est presque tenté de croire le septuagénaire en extinction de voix critique. Toutefois, je rappelle que ces deux faits l’ont relancé : la mise à la retraite en mars et le poème « Complainte du chômeur ».

Le 17 mars, deux jours après sa mise à la retraite, il écrit à Germain Beaulieu : « Si j’écris quoi que ce soit, il est probable que je l’écrirai pour moi-même, pour m’amuser, comme cette “Femme Idéale[37]” dont vous avez sans doute souri, et comme cette pièce freudienne [« Alchimie »]

37. Ancien projet que cette « Femme idéale ». Dantin en avait transmis un quatrain à Beaulieu le 16 novembre 1918. Les 14 quatrains que compte le poème paraîtront

que je vous inclus aujourd'hui et dont vous admettrez, j'espère, l'exactitude biologique. » L'on a vu, plus haut, qu'il a transmis ce poème « Alchimie » à Rosaire Dion-Lévesque, grâce à « un regain de fluide mental ». Écrire pour lui-même, a-t-il confié à Beaulieu ? Il soumettra pourtant « Alchimie » à Albert Pelletier, à la revue *Les Idées*[38]. Ainsi, si le typographe est mis à la retraite, il serait par contre prématuré de chanter le requiem du poète, de l'écrivain.

Le second déclencheur probable d'un retour à l'écriture est le poème « La complainte du chômeur ». Je rappelle l'accueil fait par Harvey, le 23 mars : « J'ai bien aimé votre poème. Nous le publierons avec plaisir. » Or, bien au-delà de la parution du poème, cette missive lance une invitation beaucoup plus large : « Veuillez croire que c'est avec plaisir que nous ajoutons votre nom à celui de nos collaborateurs. Ce que j'aurais aimé de vous surtout, ç'aurait été une série de critiques littéraire ou artistique. Il doit y avoir des commentaires intéressants à faire, non seulement sur la littérature canadienne, mais sur la littérature américaine et sur les livres modernes qui pourraient vous tomber sous la main. » L'orientation proposée vers la littérature américaine n'est pas tombée à plat : une fois parus les deux articles sur Bloy et l'autre sur les « Hérésies économiques », en juin et juillet, Dantin signe, le 20 août 1938, le premier de ses 136 articles sur « Le livre américain ». Trois ans plus tard, le critique confirme auprès de Germain Beaulieu l'importance pour lui de cet intérêt à l'endroit des lettres étasuniennes. Faisant état de ses dissensions avec Harvey, il ajoute

dans *Poèmes d'outre-tomb*e. À la suite d'une erreur de Dantin, le poème ne sera transmis à Beaulieu que le 23 avril.

38. Je rappelle que le poème est paru dans le numéro de juillet-août 1938. Mais, cette fois encore, rien n'est simple entre Dantin et Pelletier. Ce dernier y va de la remarque suivante : « je voulais vous demander l'autorisation d'y changer un mot. Votre poème s'intitule "alchimie", et tout le long des vers c'est d'*il* – et non d'*elle* – qu'il s'agit. Cela désoriente le lecteur, qui ne sait à qui se vouer. Il me semble qu'il vaudrait mieux changer le titre ». (8 juin 1938) Puis, le 11 juin : « Ce que vous me dites d'"Alchimie" est bien ce qui j'y comprends : l'alchimie de l'épigraphe de Freud. Si le mot alchimie n'y était pas, on ne serait pas désorienté, et "il" représenterait l'instinct ou celui qui en est pourvu. Mais si vous laissez alchimie, c'est votre affaire. Je crois simplement que le poème y gagnerait si ce mot était enlevé. » Cette épigraphe est la suivante : « L'instinct esthétique, inspirateur des œuvres belles, n'est qu'une sublimation de l'instinct créateur des corps. Freud. » Dans le poème, « il » renvoie à « l'instinct esthétique » ; c'est sans doute pourquoi (toujours à défaut de ses lettres) Dantin ne changera pas le pronom.

néanmoins : « Mais il m'a fait découvrir que la littérature américaine est bien autre chose que ce qu'on pense, et soutient une multitude d'œuvres de toute première valeur. » (11 déc. 1941)

136 APERÇUS SUR « LE LIVRE AMÉRICAIN »

Ainsi s'amorce cette phase américaine qui, constituant « la majeure partie de la critique dantinienne, est celle qui offre en elle-même le moins d'intérêt strictement littéraire[39] ». L'affirmation de Placide Gaboury est plutôt juste si l'on considère, d'une part, l'intention de ces chroniques, qui est de faire connaître au Québec les lettres du Sud et, d'autre part, la manière, qui consiste pour les trois quarts des articles à surtout livrer le résumé des œuvres. Ces réserves posées, plusieurs de ces 136 articles intéressent néanmoins sous divers chefs : l'intention générale de la critique et les critères de choix des œuvres ; leur diversité ; enfin, les idées sociopolitiques de Dantin qui encadrent à l'occasion ces résumés.

Dès sa première chronique, portant sur *Gone with the Wind* (20 août 1938), Dantin fait cette réflexion sur la mentalité commerciale des Américains appliquée à la littérature, qui lui servira somme toute de critère pour le choix des œuvres :

> Les Américains, comme on sait, ont des façons commerciales d'apprécier les choses – quoique sachant aussi leur appliquer d'autres critériums. C'est ainsi que chez eux la gloire littéraire paraît se mesurer à la vente des ouvrages qui y aspirent. Chaque semaine les journaux nous offrent la liste des « livres les mieux vendus », et bon nombre de gens y puisent leur jugement des œuvres. […] Un livre qui tient la tête pendant plusieurs mois est considéré un chef-d'œuvre – ce qui n'est pas, si l'on y songe bien, tellement ridicule. Car l'écoulement d'un ouvrage jauge l'estime et le goût publics ; et c'est le public qui partout crée et sacre les renommées.

Ce sera donc un *best seller* – le terme est de Dantin, que présentera cette première chronique ; et le plus souvent ce critère de la popularité le guidera dans ses lectures. En outre, selon le docteur Nadeau, Dantin recevait

39. Placide Gaboury, *Louis Dantin* […], p. 177.

de son fils dès 1938 le *New York Times Book Review*, assurément utile pour déterminer ses choix[40]. Il sera plus explicite dans sa chronique du 19 juillet 1941 : « Ces études se restreignent généralement à des ouvrages triés sur le volet, que les louanges de la critique ou leur succès particulier désignent d'avance à l'attention. J'évite comme je puis les médiocrités qui abondent, comme partout ailleurs, sur notre marché littéraire[41]. »

La production s'est étalée durant cinq années (1938-1942) avec 4, 32, 48, 46 et 6 articles ; bien sûr, on devrait dire sur trois années puisqu'en 1939, 1940 et 1941 paraissent 126 des 136 articles. Afin de juger de la diversité de ces chroniques, l'on pourra se reporter aux trois annexes suivantes. L'annexe 1 présente la description bibliographique des 136 chroniques, par ordre chronologique ; les annexes 2 et 3 donnent la liste des auteurs et des œuvres traités. Le roman (incluant les nouvelles) domine : 57 chroniques, soit 41 %. Le second genre le plus étudié comprend ce qui relève de la littérature personnelle (et par extension la biographie) : biographie, donc, autobiographie, journal, carnets, etc., composant quelque 30 textes, pour 22 % du corpus. Ces chroniques permettent de toucher à d'autres sujets liés au livre critiqué : la guerre (annexe 1, n°s 55, 80), le nazisme (13, 33, 99), le Mexique (18), Harlem (90), ainsi que le socialisme, la médecine, etc.

L'aspect hétéroclite de ces chroniques, ajouté aux résumés d'œuvres, semble justifier l'attention réduite que leur porte Placide Gaboury. Mais elles ont pourtant un véritable intérêt : on le découvre dans les premiers paragraphes de présentation du livre critiqué, qui donne lieu à l'expression de la pensée de Dantin sur le sujet. Or, afin de faire voir la valeur de ces « propos d'accompagnement », ce qui m'a semblé le plus opportun est de donner quelques exemples choisis dans l'annexe 4. La lectrice, le

40. Dans Placide Gaboury, *Louis Dantin* [...], p. 171.

41. Dantin a rarement dénigré un ouvrage, eu égard à sa politique de choix des textes. Mais il y a une auteure qui non seulement n'a pas trouvé grâce mais, aussi, s'est attiré les gros yeux du critique : Viviane Parsons. Dantin critique *Lucien* (annexe bibliographique, n° 12) et *Not without Honor* (n° 121). Dans les deux cas, le critique se montre impitoyable pour celle qui prétend représenter dans ses romans le Québec dans le premier cas et les Canadiens français aux États-Unis dans le second. *Lucien* est « une des caricatures les plus bouffonnes de nos types, de nos mœurs, qu'il soit possible d'imaginer ». Et l'autre roman montre « jusqu'où peut aller l'inconsciente caricature du caractère, des mœurs, de l'âme intime des Canadiens français aux États-Unis ». L'auteure « en sait moins qu'une citoyenne de l'Inde ».

lecteur sont invités à les lire attentivement, car ils composent, à mon avis, un florilège de propos succincts, parmi les plus précis sur la pensée du critique. À cette fin, l'on pourra prendre connaissance de ces véritables épures sur les six sujets suivants : réformiste contre révolution ; les droits de la personne ; le racisme ; le roman canadien décroché du réel ; le progrès contré par la violence politique ; la nécessité d'un système de santé public :

1. « Le livre américain. *Aventures d'un jeune homme – Adventures of a Young Man* par John Dos Passos », 9 septembre 1939, p. 2. Louis Dantin, plus réformiste que révolutionnaire : « C'est en convertissant l'opinion publique que s'opéreront les réformes réclamées par les temps nouveaux. »

2. « Le livre américain. *Je crois – I believe* avec introduction par Clifton Cadiman », 30 mars 1940, p. 4. On ne sait plus si Dantin parle des auteurs du livre ou de lui-même… : « Elles [les apparentes divergences des chroniques] ont encore ce point commun, qu'elles poursuivent des idées de parenté humaine et de respect des droits d'autrui. Aucune ne prêche l'égoïsme, la maîtrise de la force : elles exaltent le désintéressement, la bienveillance et la pitié. »

3. « Le livre américain. *Fils du sol – Native Son* par Richard Wright », 13 avril 1940, p. 4. Sur les Noirs : « Les prétextes de différence congénitale, d'infériorité intellectuelle, de laxité morale, de paresse, dont on voudrait la justifier, ne tiennent devant aucune enquête biologique ou historique. »

4. « Le livre américain. *Miroir Américain – American Mirror* par Halford E. Luccock », 9 novembre 1940, p. 7. Sur l'absence de vrai réalisme dans le roman canadien : « Y a-t-il eu des romans canadiens décrivant les excès de la spéculation, l'empiètement des monopoles, la tyrannie de la finance, la ruine des paysans, l'exploitation des travailleurs ? »

5. « Le livre américain. *Robespierre l'incorruptible – Robespierre the Incorruptible* par Friedrich Sieblirg », 15 février 1941, p. 7. Dantin, qui croit au progrès, convient toutefois qu'en matière de justice, la ligne n'est pas droite : « Nous regardions l'avance du monde comme une ligne droite pointée aux termes du progrès et s'élargissant à mesure

que s'y rejoignaient toutes les races : nous constatons avec dégoût que c'est une ellipse fermée où reviennent après un temps, sous une forme à peine altérée, l'oppression, l'injustice, la haine, la cruauté des anciens jours. »

6. « Le livre américain. *Médecin pour le peuple – A Doctor for the People* par Michael E. Shadid, M. D. », 22 février 1941, p. 7. Sur la nécessité, aux États-Unis, d'un régime public pour la santé : « Ceux qui ont de l'argent peuvent acheter la santé à haut prix comme ils achètent des autos et des fourrures ; ceux dont la bourse est vide ou presque n'en trouvent que des miettes au rabais, ou ont à s'en priver comme d'un luxe au-dessus de leurs moyens. »

Pour conclure sur « Le livre américain », on peut relever l'opinion mitigée de Dantin en regard de cette collaboration au *Jour*. À Simone Routier il confie, le 7 avril 1940 :

> Pour moi, je tâche de me tenir au courant au-dessus des mêlées, que j'estime non seulement inhumaines, mais absurdes ; – et pour leur échapper, j'écris dans le *Jour* de Harvey des chroniques anodynes [*sic*] sur la littérature américaine… Même là, il m'arrive de laisser percer mon dégoût pour la société telle qu'on nous l'a faite, et qui, si elle mérite d'être sauvée, exige surtout d'être transformée – Et c'est le moyen, naturellement, de n'être de l'avis de personne !

Et pourtant, il accorde assez d'importance à ses « chroniques anodines » pour les avoir lui-même réunies dans un cahier[42] dans l'intention les voir publiées un jour ; Gabriel Nadeau s'est d'ailleurs fait le médiateur pour cette publication :

> I have just returned from my vacation of which I spent a week in Montreal. I consulted two editors about publishing the book reviews which you wrote for *Le Jour* under the general title of *Le Livre américain*. One turned the offer down, because the material had appeared in print before. The other one might consider it more favorably. Of course they are more interested in books by French

42. Ce que confirme Nadeau à Garon : deux groupes de chroniques, « Le livre américain » I et II (28 avril 1959, FYG).

> authors and give the cold shoulder to French Canadian writers. (À Dantin, 15 novembre 1944)

Mais la Grande faucheuse brisera tout projet dans deux mois…

Cette collaboration sur le livre américain se termine le 21 février, mais il reste encore une critique à paraître avant le silence définitif.

1942 (28 NOVEMBRE) : L'ULTIME CRITIQUE, APRÈS UN DEMI-SIÈCLE D'ÉCRITURE

Concluons avec cette dernière chronique du 28 novembre 1942, « Le livre canadien », en l'occurrence sur *De Villemarie à Montréal*, de Jean Bruchési. Il s'agit pour Dantin non seulement de son ultime chronique dans *Le Jour*, mais aussi du dernier des quelque 450 textes qu'il aura signés depuis *Le Messager du Très-Saint-Sacrement*, en 1888.

La correspondance entre Dantin et Jean Bruchési commence en 1930 et se clôt en 1942, à l'exception d'un billet en anglais, quand Dantin était à demi aveugle, le 12 janvier 1944. Ces lettres « sont des plus importantes pour la connaissance de ses théories en économie sociale et politique[43] ». Différences d'opinions et respect mutuel caractérisent cette très intéressante relation. Avant *De Villemarie à Montréal*, Dantin a aussi critiqué quelques ouvrages de Bruchési : *Les Jours éteints* (*L'Avenir du Nord*, 1930), *Aux marches de l'Europe* (*L'Avenir du Nord*, 1933) et *Rappels* (*Le Jour*, 1941). Le critique a parfois donné « un bon coup de patte à ses idées rétrogrades » (Dantin à Beaulieu, 4 mai 1930) ; mais sans rancune, Bruchési est même allé lui rendre visite à Boston. Toujours à Beaulieu, le 22 juin 1930 :

> Le dernier article que j'aie écrit a été une critique des *Jours éteints* de Jean Bruchési et du livre de Gaillard de Champris : *De Pascal à Péguy*. Figurez-vous que j'ai eu depuis la visite de M. Bruchési lui-même ; et quoiqu'il soit bien entendu que nos idées s'accordent comme l'eau et le feu, nous avons réussi à passer ensemble deux heures très paisibles en évitant de part et d'autre de toucher à quoi

43. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 212.

> que ce soit qui ressemblât à une idée. Je lui ai fait visiter les musées de l'Université Harvard, et nous avons causé des vieilles civilisations du Mexique et de l'art esquimau.

Cette dernière chronique se comprend mieux compte tenu des relations suivies entre les deux hommes. Bruchési a pris l'initiative par un envoi au critique : « Je vous suis bien reconnaissant de m'avoir adressé votre volume *De Villemarie à Montréal* ; et, après l'avoir parcouru d'un seul trait, je puis vous dire que sa lecture a été pour moi un délice[44]. » (21 octobre 1942) Deux jours plus tard, Bruchési lui demande de bien vouloir faire de cette lettre positive un texte de critique, de préférence dans *Le Jour*.

L'*ultima verba* de cette critique, le 28 novembre dans le journal de Harvey, se clôt par la citation d'un extrait de l'ouvrage de Bruchési. Mais Seers / Dantin, « l'exilé », séparé de sa patrie depuis 39 ans, eût pu écrire lui-même cette finale : Montréal, reprend-il de Bruchési, « c'est encore Montréal. On peut s'en éloigner, on y revient avec une secrète émotion. On peut s'en détacher, mais, si ténu soit-il, le lien des affections et des vieux souvenirs n'est pas de ceux que la distance, et la main de l'homme ou du temps puissent briser ».

44. Cette lettre n'est pas dans le fonds Bruchési ; elle se trouve cependant dans Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 223.

Chapitre 11

1942-1945
Les dernières années – « le Grand Sahara d'la mort »

> « Vous êtes encore à l'âge où l'on acquiert, tandis que j'entre dans celui où l'on se dépouille…[1] »
>
> Et l'simoun qui siffle et qui mord
>
> C'est la vie qui, d'tout son effort,
>
> M'pous' vers le Grand Sahara d'la mort[2].
>
> « Le désert »

Ce poème, « Le désert », d'abord paru dans *La Revue moderne* en 1921 sous le titre « Le désert. Chanson arabe », a été repris dans *Le coffret de Crusoé*. La mort… « Mais le cœur, à pein' quitté l'bord, / De fatigue et d'angoisse est mort[3]. » Aussi, cette « Chanson funéraire », que Dantin destinait à la publication de ses « Poésies inédites[4] » :

1. À Alfred DesRochers, 8 janvier 1932.
2. Gabriel Nadeau recourt aussi à ce vers pour coiffer son dernier chapitre de *Louis Dantin* […].
3. « La complainte du cœur noyé », dans *Le coffret de Crusoé* (1932).
4. *Poèmes d'outre-tombe*, p. 60.

Toutes ces morts, toutes ces morts
Dont, avec ce qu'on aime
On est tué soi-même!
Quand donc, comme en un port,
Atteindrai-je la grande Mort
Qui, dans une suprême déroute,
Vous enterrera toutes !

Le 28 novembre 1942 marque le dernier texte publié par le collaborateur au journal de Jean-Charles Harvey, *Le Jour*. Louis Dantin s'estompera doucement pour redevenir Eugène Seers, jusqu'à la sentence « Eugène Seers est mort[5] », en écho à la mémorable ouverture de sa préface à *Émile Nelligan et son œuvre*.

1942 : GABRIEL NADEAU, « SAUVEUR » DE LOUIS DANTIN

L'on a répété à l'envi que Dantin a été le découvreur d'Émile Nelligan et, s'il n'avait point consacré les années 1900-1903 à être son *editor*[6], le vaisseau d'or aurait peut-être sombré définitivement dans l'abîme. Or quatre décennies plus tard, Seers / Dantin profitera à son tour d'un pareil bienfaiteur : le docteur Gabriel Nadeau devient l'ami de Dantin, qui le nommera légataire de tous ses manuscrits, de sa correspondance et de ce qu'il restait de sa bibliothèque. Mais surtout, initiative de laquelle l'histoire littéraire lui est grandement redevable, Nadeau, après la mort de Dantin en janvier 1945, a écrit à la majorité des correspondants du critique pour leur demander s'ils avaient conservé leurs lettres et, le cas échéant, de lui permettre d'en faire à tout le moins une copie; on verra plus loin que l'entreprise n'a pas toujours été simple.

5. Pour sa part, Gabriel Nadeau amorce dans les termes suivants sa biographie de Dantin (1948) : « Louis Dantin n'est pas mort. »

6. Nous entendons ici par *editor* « un auteur qui assume la publication de l'œuvre d'un autre auteur » (Marie-Pier Luneau, *Louvigny de Montigny à la défense des auteurs*, Montréal, Leméac, 2011, p. 40).

C'est grâce à la correspondance entre Nadeau et Dantin, composée de quelque 80 lettres, dont plus de 70 entre 1941 et 1945[7], que ces dernières années prennent une tout autre allure qu'un grand Sahara de la mort anticipée, qu'un silence avant le tombeau. Manuscrits confiés, confidences, projet d'autobiographie de la part de Nadeau : ainsi s'échafaude la postérité de Dantin.

Les échanges s'amorcent en septembre 1941, Dantin répondant à des questions de Nadeau à propos d'une « Chronique franco-américaine » pour la revue *Culture*, que le médecin entend rédiger :

> Vous avez été bien aimable de m'inviter à vous signaler les ouvrages que j'aurais en préparation; mais je regrette de n'avoir à vous donner que des indications trop vagues. J'ai, depuis des années, plusieurs œuvres en préparation *continue*, dont quelques-unes pourraient être publiées. Mais je n'ai pas le moindre espoir qu'un éditeur en prenne la publication à son compte, et c'est le seul moyen qui les ferait sortir de mes tiroirs. Albert Lévesque, il y a quelques années, avait eu le courage d'entreprendre ce risque, et je ne crois pas qu'il en ait souffert : mais nos présents hommes d'affaires sont plus timides, et ils exigent qu'un auteur paie la plus grande partie des frais de publication de son livre, ce que je suis bien incapable de faire. Ainsi il ne serait pas honnête de vous parler de mes desseins futurs[8].

Dantin chante même presque son propre requiem, le 3 décembre :

> En fait, j'ai vécu toute ma vie hors du monde, sans rechercher aucun contact, sans me lier à aucun groupe, et il est naturel qu'on laisse tranquille ce troglodyte. Ma voix, quand je parle ou j'écris, vient des nuages et y retourne. Je suis bien trop vieux maintenant pour le radiophone... et pour les lauriers.

Le 7 décembre, Nadeau tempère ce ton de néant :

---

7. Dont 28 de Nadeau et 32 de Dantin en 1944. Avant 1941, leur correspondance contient deux lettres datées de 1933. Plusieurs des renseignements qui suivent sont tirés de l'article de Patricia Godbout, « La correspondance Dantin-Nadeau […] », p. 13-27.

8. Dantin à Nadeau, 23 septembre 1941.

> Ne croyez pas, M. Dantin, que vous êtes inconnu. Vous l'êtes sans doute de ceux qui ignorent toutes choses et qui emplissent le monde du bruit qu'ils font. Mais il y en a d'autres que ceux-là, et qui vous entendent, allez. Leurs oreilles à eux sont faites pour saisir ce qui vibre au-delà des sons ordinaires. Ils écoutent pendant que ceux qui les entourent ne peuvent rien entendre. La voix du poète, en effet, appartient à une échelle plus haute; et ceux qui le méritent, – qui le méritent parce qu'ils ont souffert ou qu'ils consentent à souffrir, – peuvent saisir aussi bien cette voix quand tout est fanfare autour d'eux que quand tout est silence. C'est là leur récompense : le poète ne chante que pour eux.

Deux jours plus tard, Dantin lui offre son recueil *La vie en rêve* puis, le 12 décembre, ses *Chansons*, signe de confiance établie :

> Je me fais un plaisir de vous adresser ceux de mes ouvrages que vous ne possédez pas encore; et j'y joins un exemplaire de trois plaquettes éditées hors commerce à l'usage de mes seuls amis. Il ne me restait plus, à vrai dire, que *deux* copies de ces dernières : mais je suis heureux de vous en céder une, sachant que vous êtes du petit nombre de ceux qui peuvent les comprendre. Quand j'aurai trépassé, ce qui ne peut tarder bien longtemps, et quand le public canadien aura acquis un peu plus de largeur d'esprit, peut-être ces « chansons » pourront-elles être publiées, si mes amis croient qu'elles en vaillent la peine. Et j'ai quelques autres pièces complètement inédites qui pourraient leur être ajoutées.

La lettre du 14 janvier 1942 poursuit cette relation épistolaire personnelle, Dantin s'y livrant comme il l'a fait en 1909 avec Germain Beaulieu, puis au début des années 1930 avec Alfred DesRochers. À Nadeau, qui lui a demandé ses notes biographiques pour la revue *Culture*, il répond :

> Vous êtes bien bon de vous intéresser assez à ma personne pour me demander des renseignements sur ma vie; et je n'ai certes aucune raison personnelle de répugner à vous les fournir. Cependant je crains fort que ces notes biographiques ne vous soient pas de grande

> utilité; car, par malheur, ma vie aussi bien que mes œuvres sont sous le poids d'un ostracisme qui, depuis quarante ans, m'a séparé de mes concitoyens et rendu étranger à leur moule et à leurs pensées.

Puis, lui ayant résumé en quelques paragraphes l'essentiel de son existence, il conclut :

> Voyez en combien peu de lignes on peut résumer toute une vie et quel mince intérêt elle peut offrir. La littérature m'a toujours attiré, et ç'eût été, je crois, ma vraie vocation; mais je n'ai pu lui consacrer que des bribes de mon temps, et il est maintenant bien trop tard pour que j'en fasse une carrière. J'ai goûté de toutes choses en amateur et en curieux, et n'ai rien à montrer comme résultat de mes efforts, sinon la complète bonne foi et le sincère amour de la vérité qui m'ont toujours guidé dans mes apparentes inconstances. Je ne les regrette pas, car elles ont constamment suivi l'évolution de mes idées intimes et les lumières, justes ou non, de ma conscience. Je crois qu'un honnête homme doit agir en toutes choses selon ce qu'il voit et ce qu'il sent *en lui-même*, non d'après ce que les autres voient, sentent pour lui… / C'est une biographie, je le répète, à peu près inutilisable pour vous, mais je vous l'envoie simplement à titre de confrère et d'ami.

Nadeau de lui répondre : « Je connaissais ces choses que vous me racontez. J'en connaissais beaucoup et le mystère de votre vie n'est pas le mystère impénétrable que vous pensez. Vous n'êtes pas séparé de vos concitoyens ni complètement abandonné de ceux de votre race. » (18 janvier 1942)

En 1942, Nadeau, qui possède un exemplaire du *Émile Nelligan* de 1904, commence à poser des questions à ce sujet à Dantin (26 janvier), dont les réponses ont été mises à contribution plus tôt, lors du différend entre Grignon et Dantin. Ce dernier lui narre les péripéties de cette édition, le 8 février : l'impression sur les presses de la communauté, le départ précipité, la suite de l'édition bâclée par Beauchemin.

1943-1944 : LA CÉCITÉ ET LES DERNIÈRES VISITES DE NADEAU

« Good wishes from an old scribbler, now on the road to cecity. »

Dantin à Gabriel Nadeau,
carte de souhaits du jour de l'An, 1er janvier 1944

En 1942, la dernière chronique américaine de Dantin dans *Le Jour*, on se le rappellera, a porté de manière presque prémonitoire sur *The Blind Man's House*, par Hugh Walpole. Dans cet ultime texte, Dantin écrit :

> Avez-vous réfléchi à l'effroyable solitude que doit créer, chez un être vivant, moralement sensible, l'état de cécité complète : cette barrière opaque élevée entre son existence et celle du reste de l'univers ? […] Et dans cette vie amputée, amoindrie, l'âme demeurée entière et consciente, conservant les fantômes d'images antérieures et le fardeau des souvenirs, mais, en un vis-à-vis forcé, constamment en présence d'elle-même et de son insoluble énigme[9] !

Car la vue de Dantin décline à partir de 1943 et sa première communication rédigée en anglais, une carte de souhaits, date du 1er janvier 1944. Quelques jours plus tard, il donne plus de précisions et sur son état, et sur son roman en préparation :

> My affliction has been diagnosed as one pertaining to old age (arteriosclerosis) and one without much hope of a cure. All I know is that it suddenly followed a prolonged exertion in putting the last hand to a novel I was writing, and came in the nature of a sudden shock in which some nervous breakdown must have taken place. The novel was a study of negro life in the United States [...]. (À Nadeau, 5 janvier 1944)

À compter du 15 janvier, les échanges avec Nadeau se feront tous dans cette langue. Ces lettres dictées par Dantin sont écrites par Eugénie

9. « Le livre américain. *La maison de l'aveugle – The Blind Man's House* par Hugh Walpole », 21 février 1942, p. 2.

Rossier, la fille de Clotilde Lacroix et demi-sœur de Joseph Adéodat. Rose Carfagno, pour sa part, aurait aussi servi de scribe pour Dantin[10].

Nous ne disposons d'aucune lettre entre le mois d'août 1942 et la reprise de leur correspondance, le 1er janvier 1944. Mais la dernière séquence est substantielle : il y est question du roman *Les Enfances de Fanny*, de Nelligan et de l'« accusation » de Grignon, des trois visites que Nadeau lui rendra, du transfert des documents chez Nadeau, etc. Dans le fonds Gabriel Nadeau se trouvent quelques documents intitulés « Les dernières confidences. Notes que je n'ai pas utilisées dans la rédaction finale[11] », rédaction de *Louis Dantin. Sa vie, son œuvre*. Quelques renseignements additionnels y donnent un portrait de la dernière année de Dantin.

Cette année 1944 est morose non seulement à cause de la cécité, mais aussi d'événements accablants. Germain Beaulieu est décédé. Nadeau ajoute dans ses notes : « Rosaire Dion-Lévesque. Souffre d'obsessions. […] DesRochers est devenu une loque. » La première visite de Nadeau a lieu le 15 avril 1944 : « Poussière sur le plancher et sur les meubles. De l'ordre partout. Odeur d'urine. […]. Une jeune, italienne, est là quand j'arrive. Rose Sullivan. Elle chambre chez lui. » À la deuxième visite, le 24 juin, Eugénie Rossier y est aussi, et Rose arrive plus tard. « Mme Rossier vient le voir deux fois par semaine. Au retour de ses visites, elle doit tout raconter à sa mère qui est jalouse et soupçonneuse. » Clotilde Lacroix aura été une « harpie » jusqu'à la fin, comme l'a déjà qualifiée précédemment Nadeau dans une lettre à Liliane Beaulieu; elle assista à l'enterrement « et ne versa pas une seule larme ». (15 septembre 1946) Le 30 septembre 1944 aura lieu la troisième visite; en novembre, Eugène Seers entrera dans *The Chester Park Convalescent and Rest Home*, à Boston.

10. Note de Nadeau lors d'une visite à Rosaire Dion-Lévesque, 25 mai 1946.

11. FGN, 88.

UNE CONVERSION ULTIME ?

« The final hours showed their tenacity is everywhere apparent. »

Eugénie Rossier[12]

Il s'est écrit bien des choses à propos d'une prétendue conversion ultime d'Eugène Seers. Je dis prétendue, car, à l'instar d'Yvette Francoli[13], je doute fort d'une telle transfiguration... Voyons quelques témoignages à ce propos.

Les efforts pour ramener la brebis au bercail remontent bien avant les derniers jours de la vie de Seers. L'un des plus éclairants, j'allais dire cocasse pour ce qui concerne la réponse d'Eugène, a eu lieu en 1944. Dans les archives des Pères du Très-Saint-Sacrement à Québec se trouvent des « Notes sur le cher P. Seers[14] », par Alphonse Pelletier. Deux pères l'ont visité, le père Pelletier lui-même vers 1935, et le père Jules Simoneau en juillet 1944. Ce dernier lui parle d'une installation possible à Suffern, où les Pères ont un Séminaire, offre vite déclinée par Seers : « Votre ostensoir et la soutane pourraient me rappeler trop de choses. »

Même sa famille, apprenant son état, « entreprend de ramener la brebis égarée au sein de l'Église[15]», par l'entremise de sœur Brisset des Nos, nièce de Seers. Mais la brebis égarée refuse l'invitation. C'est ici qu'entre en scène rien de moins que l'évêque Cushing, de Boston.

La manière dont ces informations nous sont parvenues présente un intérêt en elle-même. Dans le *Livre de famille* (1951), Aimé Côté, archiviste des Pères à Montréal, consacre un « Supplément » intitulé « Le Père Eugène Seers ». Il se sert à cette fin de la bibliographie de Marcel Mercier (1939), de la biographie de Nadeau (1948) et du « travail polycopié » du père Raoul Ullens[16] : « Eugène Seers, 1865-1945 » (1950).

---

12. À Gabriel Nadeau, 27 décembre 1962, FGN, 94. Il s'agit de la ténacité à vouloir « convertir » Eugène Seers.
13. Yvette Francoli, *Le naufragé* […], p. 397 sq.
14. Dans une enveloppe « Copie des documents de la Province américaine concernant le P. Seers ».
15. Yvette Francoli, *Le naufragé* […], p. 403.
16. Ullens à Garon, 2 février 1956, dit qu'il a hésité à faire circuler son travail sur Dantin à cause du « genre assez confidentiel de la pauvre aventure du Père Seers [...] ».

Il note que « Sœur Brisset des Nos, r.s.c.j. [religieuse du Sacré-Cœur de Jésus], écrivit plusieurs fois à Son Excellence Mgr Cushing pour le prier de lui communiquer des nouvelles de son cher oncle ». Et Aimé Côté d'ajouter qu'il a pu obtenir « les réponses de Son Excellence. Mais celle-ci défendait de les communiquer. Je viens [août 1950] d'obtenir la permission de les publier ici. Son Excellence demande toutefois d'être très discret dans leur utilisation. »

C'est comme si on avait sorti l'artillerie lourde pour atteindre cette fin : Eugène sera « pourchassé par des prêtres et par l'évêque jusqu'à son dernier souffle[17] ». Et l'évêque Cushing ayant été sollicité par sœur Brisset des Nos elle-même pour intervenir à son tour, il lui fait des comptes rendus démoralisants des résultats. C'est d'ailleurs le moins que l'on puisse dire, selon le témoignage d'Eugénie : « But Dad was always annoyed and many times wished he could stop those visits. Dad was always upset after those visits[18]. »

Le 19 août 1944, Cushing semble presque mettre un éteignoir sur leur prosélytisme, à lui et sœur Brisset des Nos : « I love Jesus Christ, said your uncle to me, and everything He said – but I cannot believe some of the doctrines of the Church[19]. » Puis, le 19 septembre, toujours Cushing : « I am making no progress. […] I am convinced that only a miracle of grace can help us. » Ce miracle serait-il advenu ? Le 18 janvier 1945, Mgr Cushing, lui-même absent au moment de sa mort, apprend à sœur Brisset le décès de son oncle à 7 h 30, le mercredi 17 janvier. « I had seen him two days before his death and had a long talk with him. » Mais surtout, une femme, qu'il n'identifie pas, était présente au moment de sa mort et elle est prête à jurer sous serment que ses derniers mots ont été : « Bishop Cushing was my best friend. Tell him he was right and that I have repented. Ask him to say my funeral Mass. » Cushing ajoute avoir célébré la messe, mais que « It would not have been prudent to bring the body to the church ». Plus encore, selon le témoignage d'Eugénie[20] sur le *corpus non grata* de son beau-père dans l'église: « Bishop Cushing had

17. Adéodat Seers à Gabriel Nadeau, 25 février 1963, rapportant un propos de sa sœur Eugénie.

18. Eugénie à Gabriel Nadeau, 27 décembre 1962, FGN, 94.

19. Dans Aimé Côté, *Livre de famille*, p. IV.

20. À Gabriel Nadeau, 27 décembre 1962, FGN, 94.

given strict, unyielding orders to every Catholic church in and around Boston that the deceased body of … [sic] was denied admission before burial. » Privilège épiscopal : *dura lex, sed lex*…

Nombreuses sont toutefois les raisons de croire qu'Eugène Seers ne s'est jamais repenti. D'abord, « deux jours avant sa mort *il tomba tout à coup dans un coma dont il n'est plus sorti*[21] ». Ullens rapporte par ailleurs que le père Carlo Poletti lui a dit, quatre ans plus tard, ne pas croire que Seers se soit repenti. D'ailleurs, cette résistance d'Eugène semble avoir fait du chemin jusqu'à Montréal. Le libraire Gonzalve Ducharme écrit à Gabriel Nadeau, le 3 avril 1945 : « Il est mort, me dit-on, sans changer d'idée sur la religion, et si pauvre que vous avez vu à son enterrement. » (FGN, 76)

« Il est mort d'un cancer de la verge, ce qui va faire un beau sujet d'entretien spirituel chez les Pères du S. Sacrement sur un thème bien connu : on est puni par où on a péché[22]. » Il est désolant de se représenter au salon funéraire une veille du défunt presque déserte, en rapport inverse du grand nombre de personnes qu'Eugène Seers, que Louis Dantin a touchées durant toute sa vie. Un document[23] comme on trouve à l'entrée de tels salons, intitulé en anglais « Friends who called[24] », a été signé par les visiteurs; ils sont tellement peu nombreux pour ce dernier hommage que je les énumère tous, en respectant l'ordre de leur signature :

- Rosaire Dion-Lévesque
- Georges A. Boucher
- Alfred Merrit
- Margaret Carfagno
- Alice Lemieux-Lévesque
- Mary Brillon
- Rose Sullivan [Carfagno]
- Louis Crestin
- Catherine Boucher.

C'est tout.

21. Ullens, dans Côté, *Livre de famille*, p. II. C'est Côté qui souligne.
22. Gabriel Nadeau à Joseph Bourgeois, 27 janvier 1945, FGN, 87.
23. FGN, 94.
24. Je tiens à préciser que « to call » veut dire, ici, « se présenter, passer ».

Chapitre 12

1951
Les enfances de Fanny : un roman américain, écrit en français

Dans l'une de ses critiques sur « Le livre américain », en 1941, Louis Dantin jette un doute sur la publication d'œuvres posthumes :

> Je me méfie, en général, des œuvres posthumes. Un auteur qui, de son vivant, s'est abstenu de publier une œuvre a souvent eu pour cela d'excellentes raisons. Il a pu la juger insuffisamment mûrie, incomplète, ou même inférieure à ses meilleurs efforts. Naturellement, si cet auteur est un génie, il aura dû transmettre à ces pages inédites des envolées et des éclairs, des traits portant sa marque unique et qui resteront admirables ; mais on ne peut s'attendre à y trouver la perfection finale, la pleine floraison des chefs-d'œuvres [*sic*][1].

Pourtant, on se rappellera qu'un an avant sa mort, Dantin a ressenti une urgence de terminer, voire de publier son roman en cours, *Les enfances de Fanny*, au point d'écrire à Gabriel Nadeau : « […] I have entrusted the

1. *Le Jour*, « Le livre américain. *Les collines au-delà – The Hills Beyond* », 20 décembre 1941, p. 2.

manuscript of it to my good friend Mr. Leo (alias Rosaire) Lévesque of Nashua with license to have it published if ever a way can be found[2]. »

Contradiction manifeste avec sa position sur les œuvres posthumes, d'autant plus que, comme on le verra, les derniers chapitres ont été terminés sous la dictée à Rosaire Dion-Lévesque. Loin d'être une œuvre achevée, *Les enfances de Fanny* méritait-il d'être publié en 1951, et plus encore d'être relu aujourd'hui[3] ? L'intérêt accordé à ce roman se justifie pour trois raisons liées à l'*histoire* : histoire de son *auteur*, histoire des *lettres canadiennes-françaises* et histoire *culturelle*.

Histoire de son auteur : on le sait, Dantin qualifie ce récit de tranche importante de sa vie, invitant le lecteur à élucider les raccords, les lignes de force autobiographiques. En deuxième lieu, sur le plan de l'histoire littéraire, le roman ne se démarque pas tant par sa forme, très conventionnelle, que par sa thématique. Un critique de l'époque, L'Illettré (Harry Bernard), a souligné qu'il s'agit d'un « roman noir », Dantin étant le seul Canadien qui ait traité de la vie des Noirs aux États-Unis[4]. Enfin, sur le plan de l'histoire culturelle, le roman se distingue de toutes les œuvres canadiennes-françaises qui ont pour cadre la Nouvelle-Angleterre.

Ces trois trames de lecture, autobiographique, littéraire et culturelle, sont inextricablement liées ; il ne s'agira donc pas ici de les traiter séparément, mais plutôt de les éclairer mutuellement en les appuyant sur la genèse, les circonstances de parution et la réception critique des *Enfances de Fanny*.

« J'APERÇOIS C'TE GRANDE FILL' D'AFRIQUE »

« Quelle destinée étrange que fut la sienne […][5] ! » L'on se rappellera que le début des années 1920 s'est bien amorcé pour Dantin, sur le plan littéraire en tout cas. Après un silence qui dure depuis 1909, il renoue avec l'écriture. Sollicité par Olivar Asselin, il signe un article de critique dans

2. À Gabriel Nadeau, 5 janvier 1944.
3. J'en ai préfacé la réédition chez Fides, en 2017.
4. « Un roman posthume de Louis Dantin », *Le Travailleur*, 17 mai 1951, p. 1, 6.
5. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 9.

La Revue moderne en octobre 1920, premier d'une série de 22 textes qui paraîtront entre octobre 1920 et novembre 1922, dont sept contes.

Mais pour Eugène Seers, la littérature n'est pas tout : il traverse un désert amoureux. « La soif qui m'ronge comme un vautour / C'est l'tourment qu'j'ai d'un grand amour[6]. » Pendant la période qui va de 1916 à 1921, Dantin a aimé cette autre femme, Florence Crawford, sa ménagère, qui a refusé de l'épouser ; dans *Les enfances de Fanny*, elle serait le personnage de Lucie.

L'arrivée de « Fanny » dans la vie de Dantin, de son vrai nom Frances-Maria Fields, que l'on appelait plus simplement Frances-Maria, a été décrite au chapitre 5. Je rappelle simplement que l'un des fils de Frances, Stanley-Fields Johnston, a quitté la Virginie pour Boston en 1916. Stanley fonde en 1921 une revue matrimoniale, *The Universal Bureau*, devenu *L'Échange universel* dans le roman ; Dantin y rédige une annonce, Frances prend connaissance de ce billet et se présente le 7 octobre 1922 chez Dantin, scène que l'on retrouve dans *Les enfances de Fanny*, mais où c'est Donat Sylvain qui se présente chez Fanny. C'est le début de leur liaison.

Cependant, depuis quelque temps, Frances se plaint de douleurs. Son état empire et, à la suite d'une opération, elle meurt le 4 avril 1924. Disparaît brutalement celle qui aura été, avec la Belge Charlotte Beaufaux, l'une des deux grandes amours de Dantin. Le 26 février 1925, il écrit à Stanley : « This same loss is always ranting in my own heart, and time does not seem to blunt any of its acute sadness[7]. »

Genèse du roman

Dantin confia à Gabriel Nadeau : « *Fanny* est une tranche de ma vie ; c'est le souvenir d'une époque où j'étais complètement désemparé, où je quêtais l'affection comme un pauvre demande du pain. J'ai bravé alors les conventions du monde, et aujourd'hui je ne rougis pas de cet

6. « Le désert – Chanson arabe », *La Revue moderne*, vol. 2, n° 7, 15 mai 1921, p. 16-17.

7. Dantin à Stanley-Fields Johnston, FGN, 96.

attachement : un sentiment humain appartient à l'humanité[8]. » Ce « souvenir d'une époque » donne la pleine mesure du roman d'autant plus que, je cite à nouveau cette assertion de Nadeau, « toute crise chez Dantin, toute émotion forte finit par devenir de la littérature et passer dans son œuvre[9] ». À la justesse de cette remarque s'ajoute l'intensité de cet épisode, puisque même douze ans plus tard, Dantin écrit à Stanley que le souvenir de Frances continue de le hanter : « when I feel the urge of writing […], it becomes the inspiration of what I would like to express[10] ». Peut-être songeait-il alors à son roman, qu'il venait d'amorcer ? En effet, Dantin a commencé son récit en 1935 ; il le terminera *in extremis*, avec l'aide de son ami Rosaire Dion-Lévesque. « Les loisirs de la retraite [en 1938] permirent à Dantin de se remettre à son roman : *Les enfances de Fanny*. La cécité l'empêcha de le terminer lui-même. Il dicta les toutes dernières pages (à partir de la page 277 de la première édition) à Rosaire Dion et même ce dernier rédigea sur les indications de Dantin les deux ou trois dernières pages […][11]. » Peut-être même l'intervention de Dion et d'Alice Lemieux a-t-elle été plus importante encore, selon les notes de Nadeau : « Les deux derniers chapitres de *Fanny* ont été, en grande partie, composés par lui et Alice, sur des notes que Dantin leur fournissait[12]. » L'examen du manuscrit corrobore ces faits. Il compte 196 feuillets, les cinq derniers étant dactylographiés. Il contient peu de corrections, mais il est impossible de savoir s'il y eut des versions antérieures ; on peut toutefois en douter.

Dantin, pour qui le scandale répugne et brise sa quiétude, a toujours soutenu que *Les enfances de Fanny* ne devait pas être publié de son vivant. Il est clair à ce propos dans sa lettre à Alfred DesRochers :

> Oui, je crois que ce livre pourrait être lu à Paris s'il y trouvait un éditeur bénévole : mais figurez-vous l'effarement qu'il causerait au Canada !… […] Ainsi, comme je l'ai bien senti dès le

8. Dans l'« Avant-propos » de Rosaire Dion-Lévesque, p. 10-11.
9. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 78.
10. 2 juillet 1936, FGN, 96.
11. Yves Garon, « Louis Dantin […] », 1957, f. 96.
12. Notes de Nadeau, visite chez Rosaire Dion-Lévesque, 25 mai 1946.

> commencement, mon roman est probablement destiné à rester une œuvre « posthume », qu'un antiquaire peut-être exhumera dans cinquante ans, après la défaite des Mussolinis, des Hitlers, et le retour aux lois de la fraternité humaine… (22 mars 1939)

Grâce à Rosaire Dion-Lévesque, *Les enfances de Fanny* paraît en 1951 (l'achevé d'imprimer est du 2 avril) avec un tirage de 3000 exemplaires vendus 1,75 $ aux Éditions Chantecler, émanation de l'imprimerie Thérien Frères en 1948[13]. « L'imprimerie Thérien Frères qui, depuis 1927, consacrait ses activités à l'édition de livres et aux travaux de ville profite elle aussi de la demande des éditeurs de guerre[14]. » Thérien Frères crée ainsi sa propre marque en 1945, les Éditions Lumen, qui sont remplacées en 1948 par les Éditions Chantecler, actives jusqu'au milieu des années 1950. Cette maison n'était pas inconnue de Dion-Lévesque ; il y avait publié son recueil *Solitudes*, en 1949, qui comprend même un poème de circonstance à l'occasion de la mort de Louis Dantin. En outre, bien qu'il ne faille sans doute pas y voir une intentionnalité éditoriale, le catalogue publicitaire de Chantecler présente en ces termes *L'enfant noir* (1950) de Donat Coste[15], tout de suite après Fanny : « l'œuvre est un véritable défi aux préjugés ».

Le récit

Quelle est la trame de ce roman ? Laissons Dantin lui-même la résumer, dans une lettre adressée à Alfred DesRochers, à qui il fait lire des chapitres :

> Je suis heureux que « Fanny » vous ait plu. L'intrigue de mon histoire est à peu près celle-ci : Monsieur Lewis, effrayé de son acte [il a séduit Fanny], épouse la petite fille qui, sans cesser de l'adorer, lui donne quatre garçons à la file. Mais lui-même par degrés s'écarte

13. Notons que le roman a connu une deuxième édition : Montréal, Cercle du livre de France, coll. « C.L.F. poche canadien », 1969, 181 p. ; et une traduction par Raymond Y. Chamberlain sous le titre *Fanny*, Montréal, Harvest House, 1978, 187 p. Et enfin, Louis Dantin, *Les enfances de Fanny*, Fides, Biblio Fides, 2017, 282 p. Préface : « Le premier "roman noir américain" d'expression française », p. 7-41.

14. *HÉLQ II*, p. 99.

15. Cet enfant noir résulte d'une liaison entre une Blanche et un Noir.

> d'elle et s'éprend d'une femme plus mûrie. Ses fils adolescents émigrent à Boston, où elle les suit finalement et partage leurs traverses. Monsieur Lewis meurt, après avoir refusé son secours. Par l'insuccès ou la désertion de ses fils, elle se voit obligée de gagner sa vie. Le hasard la conduit à l'emploi d'un blanc, vivant seul, qu'attirent sa jeunesse et sa vivacité, intactes à travers l'âge. Elle-même découvre en lui le premier amour vrai, adulte, qu'elle ait jamais connu. Ce Charlie Ross, qui l'avait une fois embrassée, a reparu par intervalles dans son existence. Il vient s'établir à Boston, où une jalousie folle s'empare de lui à voir sa compagne d'enfance conquise par un homme de la race qu'il déteste. Venu pour le tuer, c'est Fanny qu'il trouve prête à le défendre et dont, sans le vouloir, il tranche les veines dans une lutte. Vous pensez bien qu'à travers ce mélodrame courent beaucoup d'incidents connexes et de traits des mœurs nègres et c'est cela surtout, je suppose, qui pourrait être intéressant. Souhaitez-moi de pouvoir mener cette entreprise à bout, car je n'y travaille qu'à bâtons rompus et n'en ai guère encore que la moitié… (15 février 1939)

Si ce n'est pas ici le lieu pour vérifier les quelques différences entre le manuscrit de *Fanny* et l'édition de 1951, un changement important doit néanmoins être signalé, soit la disparition du sous-titre « Scènes de la vie des Noirs aux États-Unis » : « Le programme de lecture se trouve ainsi déplacé du groupe vers l'individu […] pour laisser toute la place au personnage de Fanny et au thème de l'enfance, d'ailleurs surdéterminé par l'emploi du pluriel[16]. » Or ce pluriel « enfances » est au cœur du roman. Enfance comprimée ; enfance pourtant toujours là, prête à exploser ; enfance qui rejoint Fanny dans la mort : les trois extraits qui suivent disent cette déclinaison. Seule avec son mari infirme, monsieur Lewis, Fanny se rend compte qu'elle « n'avait pas eu de jeunesse. Une roue aveugle l'avait saisie enfant et la broyait depuis lors dans ses engrenages. Ç'avait été une longue enfance que ces années vouées au service de son maître dans une soumission naïve ». (67-68[17]) Plus tard, rendue à Boston, « Fanny sent renaître en son âme les instincts endormis de son enfance, sa belle audace et ses élans impétueux ». (74) Enfin, au seuil de la mort :

16. Morency, « *Les enfances de Fanny* : un roman américain », p. 65.

17. Toutes les pages renvoient à l'édition originale de 1951.

« Dans l'intervalle de ses douleurs, la fille ardente qui n'a jamais vieilli divague maintenant comme retombée dans une dernière enfance. » (279)

Il s'agit d'un roman d'une forme tout à fait traditionnelle ; on verra plus loin que la critique le déplore, comme elle relève aussi quelques longueurs[18]. Sans dire qu'il s'agit d'une écriture béhavioriste, sorte de récit filmique qui demeure à distance de l'intériorité des personnages, *Les enfances de Fanny* garde un certain parti pris d'observation des « Scènes de la vie des Noirs aux États-Unis ». Le narrateur hétérodiégétique, c'est-à-dire absent de l'histoire qu'il raconte, conserve un point de vue d'observateur externe, même s'il se place en focalisation zéro (ou en situation d'omniscience) par rapport à son récit. L'extrait suivant est emblématique de cet équilibre entre l'observation et l'intrusion (en italique) d'un savoir du narrateur :

> Elle eut treize ans, puis quatorze ans, sans que son existence en parût changée. Mais sa taille s'élançait ; son buste se moulait en rondeurs gracieuses. La gamine, *sans s'en douter*, se muait en jeune fille, et sa joliesse indécise prenait des allures de beauté. (19)

Comme on le voit, le narrateur s'immisce subrepticement dans son récit avec l'expression *sans s'en douter*. Mais, là comme ailleurs, ce narrateur use avec parcimonie de son savoir, en principe illimité.

Le récit se déroule sans anachronies importantes – retours en arrière, anticipations. On ne manquera pas de noter, par ailleurs, qu'il est impossible de le situer dans une époque précise, à défaut de marqueurs de temporalité ; dans une lettre à DesRochers, Dantin précise : « J'y consigne, pour libérer des observations et des souvenirs personnels, ce que je sais de la vie des Noirs aux États-Unis en ce premier tiers du

18. Dantin s'interrogeait lui-même sur ces longueurs, en particulier ce qu'il appelle « l'épisode de Maud », qui brise « l'unité de mon roman ». (À Alfred DesRochers, fin juin 1939.) Cet épisode de Maud commence au chapitre XVI, pour se poursuivre aux chapitres XXI et XXXI (le roman entier compte 61 chapitres). Maud apparaît lorsque Fanny organise un « party » pour faire la connaissance de ses proches voisins, peu après son emménagement : « Une petite dame bien mise, à l'air tranquille, descendit du troisième où elle vivait avec sa sœur : c'était Maud Olliver, que son mari avait quittée, trop blasée sur les hommes pour prendre un protecteur, et dont l'existence dépendait d'incertaines lessives » (82).

vingtième siècle. » (23 janvier 1939) Dès lors, le fond sociologique, celui d'une époque, prime une histoire dont la datation aurait eu un effet de singularisation peut-être trop marqué.

J'aborderai plus loin la réception critique du roman ; mais je tiens à signaler ici un article signé par Jean Collinet[19], de Belgique, paru dans *L'Étoile* de Lowell (Massachusetts). Ce critique étant de loin celui qui a saisi l'essence du roman de Dantin, il mérite le mot de la fin pour le décrire :

> Connaissant la personnalité littéraire, les activités de Louis Dantin, on sait pouvoir s'attendre à la sobriété, à une certaine forme de classicisme dans l'écriture et la pensée, dans la construction de l'ouvrage ; et, connaissant le cœur, à un dépouillement total. […] Il me plaît de remarquer qu'à aucun moment Louis Dantin n'a versé dans la grandiloquence, le pathos, à propos de la ségrégation ; il me plaît qu'il soit resté romancier […]. On ne trébuche nulle part – et le danger était grand – sur une réflexion morale. […] Le romancier aurait donc surclassé le témoin ? Peut-être. Mais littérairement parlant, c'est un bien, qu'avant les prolongements sur le plan humanitaire *Les enfances de Fanny* soient ce qu'elles sont : du roman.

DANTIN RACISTE ?

> « J'avoue que pour ma part j'ai toujours été au-dessus de tout préjugé de race. Je considère la couleur d'un homme comme une simple question ethnique n'intéressant en rien sa valeur intime et ses droits sociaux. Je ne me crois nullement supérieur à un nègre intelligent et instruit et je ne me crois même pas plus beau qu'un médiocrement beau nègre. Mais beau ou non, je les respecte tous et les saisis mes égaux par tout ce qu'il y a d'essentiel et d'universel dans l'humanité. »
>
> Louis Dantin, « La question noire[20] »

19. Jean Collinet, « *Les enfances de Fanny.* Roman posthume de Louis Dantin », *L'Étoile* (Lowell), 28 juin 1951, coupure dans APTSS-QC.

20. *Le Matin*, Port-au-Prince, Haïti, 9 juin 1921, p. 2.

Deux critiques ont relevé dans le roman de Dantin des passages au contenu raciste. George Elliott Clarke et Sébastien Joachim se sont tous deux penchés sur la représentation des Noirs et à la dynamique des races dans le roman *Les enfances de Fanny*.

Dans son essai *Le Nègre dans le roman blanc*[21], Joachim montre que les romans mettant en scène une relation interraciale utilisent inlassablement la dialectique « Bons/Méchants, Nobles/Vilains », le roman de Dantin ne faisant pas exception : « Charlie Ross est en position de vilain, de même que Lynda [*sic*] et Martha, dans la mesure où ils mettent à l'épreuve les vertus de Fanny […]. Et le "bon" sera le Français. » (212) Selon lui, plusieurs oppositions apparaissent dans le texte pour différencier les bons des méchants, comme l'épaisseur des lèvres de Charlie Ross contre le teint clair et les traits fins de Fanny, qui est pourtant également noire. De plus, bien qu'il admette qu'une sympathie envers la communauté noire se dégage de l'œuvre, Joachim croit que le roman contient des « clichés tenaces qui emprisonnent le Noir dans des catégories toutes faites ». (271) Il parle entre autres de plusieurs traits culturels distinctifs de « l'âme noire », tels que le sens du rythme et l'amour du jazz, un sens mystique puissant et un humour qui passe par l'ironie.

Dans « Liberalism and its Discontents : Reading Black and White in Contemporary Québécois Texts[22] », George Elliott Clarke tient sensiblement le même discours. Clarke souligne que le roman de Dantin se nourrit d'un discours manichéen et reconduit des clichés culturels, et même d'apparence essentialistes. Il cite par ailleurs cet extrait au sujet de Fanny et de sa sœur Linda :

> Leur aïeule maternelle avait été esclave, l'esclave préférée, disait-on, du planteur Johnston. Et cela expliquait sans doute que toutes deux eussent un teint d'un brun délicat, des traits aux lignes plus minces, plus affinées, que celles ordinaires à leur race. (15)

---

21. Sébastien Joachim, *Le Nègre dans le roman blanc. Lecture sémiotique et idéologique de romans français et canadiens, 1945-1977*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980.

22. George Elliott Clarke, « Liberalism and its Discontents: Reading Black and White in Contemporary Québécois Texts », dans *Literary Pluralities*, dirigé par Christl Verduyn, Toronto, Broadview Press Ltd., 1998, 193-210.

En analysant entre autres le roman de Dantin, il tente de montrer que les intellectuels québécois, depuis 1945, « all engage race in ways that reinscribe romanticized or xenophobic constructions of the racial Other, even as they interrogate such reductive visions ». (194) Dans *Les enfances de Fanny*, l'opposition libéralisme/nationalisme apparaît entre le personnage blanc, Donat Sylvain, et le personnage noir, Charlie Ross:

> Donat is a liberal, deeming Fanny « simply a woman, distinguished solely by the rare qualities that he would have admired in a person of any color » ; but his antagonist Charlie Ross, a Black crypto nationalist, demands, at the melodramatic climax, that Fanny abandon Donat, « this white man » and « come back with us, with your own kind ». (204)

De plus, Clarke croit que Dantin utilise des éléments culturellement associés à la race noire pour accentuer l'individualité de Fanny : « Donat loves Fanny […] he envisions her as "an *enfant sauvage* fresh from the jungle with the perfume of her virginal nature still around her" ». (204) Aux yeux du critique, Dantin demeure ethnocentriste, émaillant cette assertion de plusieurs exemples. En outre, tous les hommes noirs du roman vivent des échecs. Finalement, cet ethnocentrisme probablement inconscient chez Dantin aura, pour Clarke, répandu à travers le roman la thèse libérale encourageant l'assimilation.

Ces deux critiques ne sont toutefois pas à l'abri d'interprétations biaisées, voire fausses. Par exemple, Joachim croit que l'aspect physique du personnage principal montre que le narrateur essaie de blanchir son héroïne : « Au lieu de "métisse", nous avons donc pour signifiant les détours rhétoriques "le teint d'un brun délicat", "des traits aux lignes plus minces, plus affinées que celles ordinaires à sa race". » (213) Cet aspect permettrait dès lors la relation interraciale égalitaire entre Donat et Fanny. Or il se trouve que, dans les faits, Frances n'était pas tant noire que brune, « plutôt chocolat que noire », a retenu Nadeau d'une de ses rencontres avec Stanley[23]. Puis, répondant cette fois clairement à une

23. 19 juin 1961, FGN, 90.

question de Nadeau lui demandant de décrire sa mère, Stanley écrit: « She had light brown complexion[24]. »

Quant à Clarke, il erre dans la traduction d'un mot qui est pourtant versé au dossier des pièces à conviction. Fait-il cette erreur lui-même, ou accepte-t-il sans la critiquer la traduction de Chamberlain ? Quoi qu'il en soit, Clarke donne l'exemple de Charlie Ross en soulevant l'utilisation des mots « gross lips », qui associent l'apparence physique de l'homme noir à sa malveillance. Mais il faut rétablir les faits et préciser qu'il est question de « grosses lèvres » dans la version originale, sans lien avec la signification du mot *gross* en anglais, empreint d'une forte connotation péjorative : « L'image de ce garçon pressant de ses grosses lèvres les joues fraîches de Fanny, et peut-être sa bouche, le choquait [Monsieur Lewis] comme un sacrilège. » (54)

Plutôt que d'en isoler des extraits, on a avantage à lire le roman en relevant la dialectique de plusieurs passages. Tout le chapitre XL du roman est construit de cette manière, car Fanny

> posait à sa [Lewis] philosophie de captivants problèmes. Tantôt, écoutant sa raison, il la voyait comme sa sœur humaine, dont ne le séparaient que d'infimes dissemblances. Car qu'étaient ces variations qui divisaient les races ? Moins que les différences entre des groupes d'individus. Quelle sottise d'y voir des obstacles à la fraternité, à l'unité humaines ! […] En face de préjugés stupides il trouvait une justice à l'honorer, à l'exalter. Lui rendant quelque humble service, il aimait à lui dire : « C'est en excuse à toute ta race ». […] Mais à d'autres instants elle lui semblait une créature lointaine différente de lui-même, qu'il avait fallu un miracle pour rapprocher de lui.
>
> Était-il sûr que leurs deux races eussent eu une origine commune et dussent partager le même nom ? Il se rappelait la légende d'un Adam noir, ignoré de l'autre, peut-être issu d'un germe envolé d'une autre planète. Ce reflet dans les yeux de son amie, était-ce une étincelle apportée d'étoiles inconnues ? Sa voix certainement avait un timbre extra-terrestre. Dans ces moments elle s'entourait

24. En supposant, bien sûr, qu'elle est la modèle de Dantin pour son roman, supposition fortement appuyée par son nom et par l'aspect autobiographique de l'œuvre.

> d'un nimbe de houri tombée d'un paradis astral, de nymphe surnaturelle s'ébattant sur les terres des hommes. Son attraction pour elle devenait un élan anormal et désespéré, celui qui pousserait l'un vers l'autre deux atomes d'essence étrangère. Ses caresses en prenaient l'emportement de transes magiques et l'ivresse d'atteintes défendues, presque sacrilèges. (217-218)

Thèse, antithèse… synthèse? Car ces propos fusionnent dans ce qui suit: « Ces divagations voulaient dire que, tout simplement, il l'aimait, et que, comme ceux qui aiment, il ourlait son amour de broderies multicolores. » (218)

Certes, rien n'est pur, ni la race, ni le discours de Dantin… Joachim et Clarke ont le mérite de montrer, par ce relent d'ethnocentrisme, à quel point le langage participe (presque) toujours du discours selon l'époque. En fait, il *est* son époque, le langage qui dit l'histoire se confondant avec l'histoire de ce langage. Mais depuis le début de cette biochronique, nombre d'événements, de critiques, de propos personnels font au contraire de Dantin un être convaincu et avocat de l'égalité des « races ».

UNE RÉCEPTION CRITIQUE (SOMME TOUTE) POSITIVE

Les enfances de Fanny a connu une importante première réception, en 1951 et en 1952 : près d'une vingtaine d'articles parurent entre autres dans *Le Canada*, *Montréal-Matin*, *La Patrie*, *L'Avenir du Nor*d et, aux États-Unis, dans *Le Travailleur* (Worcester) et *L'Étoile* (Lowell). Trois grands thèmes caractérisent cette réception : les vertus d'humanité du roman, sa facture trop conventionnelle et les dangers moraux de sa lecture.

« La fraternité humaine est comme le leitmotiv de cet ouvrage. » Ce jugement d'Arthur Prévost[25] est aussi le leitmotiv de toute la critique de *Fanny*, un livre que l'on « place tout simplement sur le rayon des livres de l'amitié »

25. « La vie et les livres. *Les enfances de Fanny* », *Le Canada*, 28 avril 1951, p. 4.

(Roger Duhamel[26]), en raison de ses « pages ardentes et humaines » (Maurice Huot[27]).

Un roman touchant, certes, mais aussi très conventionnel, d'une « facture à certains endroits trop factice pour être véritablement réussie ». (Julia Richer[28]) Harry Bernard[29] constate le retard de Dantin sur son époque : naïvetés techniques, facture « vieux-jeu ». Guy Sylvestre en remet : « un roman médiocre, autant par l'affabulation que par l'écriture[30] ». Un « chant d'amour », mais… destiné aux adultes, écrit Georges-Henri Dagneau ; *Les enfances de Fanny* est même un roman dangereux sur le plan spirituel : « Nulle part, d'ailleurs, au travers le roman, n'est perceptible l'inquiétude spirituelle que tous les amis de Louis Dantin souhaiteraient tant y voir[31]. » Faut-il regretter la parution du roman ? Oui, pour ceux qui croyaient possible un retour de Dantin « dans la maison du Père. Mais un écrivain de son calibre appartient à l'histoire littéraire et son dernier témoignage éclaire d'une manière définitive les méandres à peu près inextricables de sa douloureuse vie ». (Richer) « Également le lecteur doit-il être prévenu que les mœurs des nègres, tout imprégnées de protestantisme qu'elles soient, […] témoignent d'une certaine brutalité. » (Dagneau) Un certain G. A. déplore par ailleurs la complaisance de Dantin « pour toute la sensualité dans laquelle vivent les personnages[32] ».

En fin de compte, les critiques ont-ils apprécié ou non le roman ? Un jugement positif global traverse tout de même presque toutes les appréciations, malgré la forme convenue de l'œuvre et les réserves morales. Dans l'avant-propos, Rosaire Dion-Lévesque avait cru utile de prévenir les lecteurs : « On dira peut-être que ce livre n'ajoute que peu à la valeur

26. « *Les enfances de Fanny* », *Montréal-Matin*, 8 mai 1951, p. 4.

27. « Un peu de tout. Roman posthume de Louis Dantin », *La Patrie*, 12 mai 1951, p. 24.

28. « *Les enfances de Fanny* », *Notre temps*, vol. 6, nº 28, 5 mai 1951, p. 3.

29. Sous le pseudonyme de L'Illettré, « Un roman posthume de Louis Dantin », *Le Travailleur*, 17 mai 1951, p. 1, 6.

30. « L'année littéraire 1951-1952. *Les enfances de Fanny* », *La Revue de l'Université d'Ottawa*, octobre-décembre 1952, p. 457.

31. « Le dernier Dantin », *Le Droit*, vol. 39, 21 juillet 1951, p. 2.

32. « Librairie canadienne. *Les enfances de Fanny* », *Carnets viatoriens*, vol. 17, nº 2, juillet 1952, p. 65.

littéraire de Dantin. » (11) Roger Duhamel (1951) s'inscrit en faux contre cette réduction : « J'estime au contraire qu'il nous révèle à la fois un roman très pur et une âme d'une résonance cristalline qui a dû souffrir mille morts au cours de sa vie longue et ardue. » Rex Desmarchais (1951) le place « parmi nos meilleurs romans », « certainement l'un des meilleurs qui aient paru depuis longtemps », renchérit Dagneau.

L'auteur lui-même était bien conscient des faiblesses formelles de son œuvre. En raison d'une longue et irrégulière période d'écriture, de 1935 à 1943 faut-il le rappeler, il était à craindre, écrit-il à Alfred DesRochers, « que l'*unité* de l'œuvre en [soit] considérablement écorchée et la composition rendue lâche et diffuse. J'ignore, vraiment, ce qu'on pourrait penser de cette méthode ; mais comme j'écris ça pour moi-même… ou pour mes héritiers !… » (12 avril 1939 ; le soulignement est de Dantin.) À la toute fin de sa vie, il est toutefois rassuré par la lecture que vient d'en faire Gabriel Nadeau : « I was glad to know that what you read of my *Fanny* has seemed interesting to you. What I would dread principally would be to have written a flat and dull story in which I would be the only one to feel interested. It is less important whether the readers as a whole will bless it or curse it provided they read it to the end. » (18 mars 1944)

LE CYCLE DE FANNY ET LA FIGURATION DE SOI

Cette tranche romancée de la vie de Dantin invite à décoder la transposition fictive de plusieurs personnages. Exercice d'un intérêt mitigé, limitons-le à Dantin lui-même, par l'entremise de Jean Morency : « Il est intéressant de noter que Lewis est la forme anglaise de Louis, et que le personnage de Monsieur Lewis renvoie de fait à Louis Dantin, au même titre que celui de Donat Sylvain [où l'on retrouve, à l'exception du « u », toutes les lettres de son nom]. Ils figurent tous deux le regret qui habite l'écrivain d'être passé à côté de sa jeunesse et le remords d'avoir dû enfreindre le tabou de l'amour transgénérationnel[33]. » On se rappellera par ailleurs le cas de Florence Crawford, qui avait refusé d'épouser Dantin, reprise dans le personnage de Lucie.

33. Jean Morency, « *Les enfances de Fanny* : un roman américain », p. 70.

J'ai dit qu'il fallait limiter les transpositions du récit à la vie de Dantin ; mais à la vérité, comme je l'ai déjà signalé en me référant à Annette Hayward, Dantin occupe « l'espace autobiographique » avec nombre de ses textes : prose, poésie et même préface, comme celle qu'il a signée sur la traduction de Walt Whitman par Rosaire Dion-Lévesque, et où il est clair qu'il se portraitise lui-même dans la description du poète américain. Or, le même procédé est à l'œuvre dans *Fanny*, qui « comporte une importante face cachée et que la biographie consacrée à Fanny sert parfois à dissimuler l'autobiographie de Dantin[34] ». Ce que j'ai noté précédemment au sujet du titre du roman, « Enfances », est au cœur de ce propos autobiographique. Rosaire Dion-Lévesque a rappelé, dans sa préface, l'importance de la jeunesse étouffée dans la vie même de Dantin : « Une enfance extrêmement austère, vouée exclusivement à l'étude et étrangère aux jeux et aux délassements de ceux de son âge. » (12) C'est pourquoi Morency entrevoit dans la jeunesse de Fanny celle de Dantin : « cette jeunesse manquée restait au fond d'elle-même, bouillante de forces comprimées ». (67-68) D'ailleurs, ce mot de Charlie Ross au sujet du pasteur Sandow eût pu être de Dantin lui-même : « le vieux prêcheur enlève toutes les jeunesses ». (128)

En introduction, j'ai évoqué cette *figuration de soi*, qui « fait un choix dans un répertoire de possibilités discursives (par exemple l'autobiographie, le journal intime, le poème lyrique)[35] ». Cette multiplication des régimes de présentation de soi est une constante : « l'épisode Fanny » dans la vie de Dantin ne se retrouve pas seulement dans le roman, mais, nous le savons, dans un conte et deux poèmes, trois déclinaisons de ce qu'il convient de nommer le « cycle de Fanny », et que nous avons croisées depuis le début.

D'abord, le conte « Sympathies », dans lequel Georges Hamel prend connaissance d'une note signée Adrienne, dans la page « Petite correspondance » d'une revue, « ce bureau d'échange des cœurs incompris » : « L'auteur, peut-on lire dans le conte, s'y disait isolé au milieu d'une foule étrangère, incapable de plier aux notions communes son esprit indiscipliné, et son cœur à des relations futiles. Elle voulait un correspondant, un seul, qui souffrît comme elle de la solitude, et qui n'eût pas les idées

34. *Id.*, p. 68.

35. « La figuration de soi », n. p.

de tout le monde[36]. » Mais rappelons que « Sympathies » est paru six mois avant le billet que Dantin écrira réellement dans l'*Universal Bureau* ; il est dès lors raisonnable de penser que le billet qui permettra le lien avec Frances n'était pas le premier lancé par Dantin…

Je ne reviendrai pas sur *Chanson javanaise* (1930), que l'on a examinée assez longuement. Enfin, le dernier témoignage de ce cycle est, lui, en lien direct avec l'histoire de Frances. Le poème « Chanson funéraire », qui n'a pas paru du vivant de son auteur, se trouve dans le recueil préparé par Gabriel Nadeau, *Poèmes d'outre-tombe* (1962) :

> Ah ! surtout voir passer aux chemins
> Les longs convois de ses amours humains !

Le poème évoque ces amours mortes que nous connaissons déjà : la « Fraîche fille de Wallonie », Charlotte Beaufaux ; Florence, « Dont l'âme me fut un dédale » ; la petite Rosine hardie, Rose Carfagno, « Dont je n'ai pas bien su vraiment / Si j'étais le père ou l'amant ». Enfin, pour clore le poème, la seule dont l'amour brisé et le corps ont été inhumés ensemble dans ces vers que je me permets de citer à nouveau :

> Hormis toi, fatalement unique,
> Brune almée, chaude fleur d'Afrique,
> Qui fis passer un court midi
> Sur mes jours engourdis.
> […]
> Au grand silence où tu reposes
> Se penche la prière des roses
> Et tu sens, sur ton lit étroit,
> Mon cœur mort serré près de toi.

Dantin avait confié à Stanley : « Lately, I have set in a sort of dirge the story of my inner life, and given the title : "Funeral song". In it I recall the wrecks of all my loves gone by, but your mother again stands here in a place all her own. » (2 juillet 1936) Et, dans sa lettre, il lui retranscrit entre autres l'extrait ci-haut.

36. *La vie en rêve*, p. 84-85.

Dantin et les Noirs : de la « reconnaissance »

Pour terminer, je veux aborder, qualifier devrais-je dire, d'un autre angle que le racisme les liens de Dantin avec les Noirs. Rappelons-nous les propos de Dantin sur les écrivains haïtiens, sur les Noirs en général, ce Dantin qui voulait en outre être enterré aux côtés de Fanny (ce qui ne sera pas). Regardons de plus haut cette question au moyen d'une lecture philosophique, celle de la *reconnaissance* qui a lié Dantin et les Noirs, reconnaissance à propos de laquelle le philosophe Axel Honneth a écrit des ouvrages désormais indispensables.

Dans l'important essai d'Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*[37], la lutte prend son sens dans la reconnaissance : « La philosophie sociale moderne est née au moment où l'on a commencé à comprendre la vie en société comme une relation fondée sur une lutte pour l'existence. » (13) Cette lutte, retracée chez Machiavel, Hobbes, Hegel et Marx, entre autres, Honneth l'exhausse à un niveau moral, celui de la reconnaissance, dont le mépris est l'une des formes négatives, source de conflits. Expression de cette lutte pour la reconnaissance, la violence traverse quatre siècles de pensée politique. La sociologie de la littérature a intégré le concept de reconnaissance dans le cadre de « capital symbolique », que Pascal Durand définit « comme le volume de *reconnaissance*, de légitimité et de consécration accumulé par un agent social au sein de son champ d'appartenance[38] ». (Je souligne.) Sociologie oblige, la *reconnaissance* est le plus souvent comprise dans un cadre public : « la reconnaissance dépend de moyens de communication qui expriment le fait que l'autre personne est censée posséder une "valeur" sociale ». (11) Il est cependant possible de poser autrement la *reconnaissance*, de la préserver du « tout au social » grâce à une nouvelle exploration d'un espace privé où se rencontrent deux subjectivités : là se trouve l'enjeu au cœur de la correspondance comme espace de reconnaissance, soustraite au paradigme du conflit au

37. Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, traduit par P. Rusch, Paris, Gallimard, (1992) 2000.

38. « Capital symbolique ». Dans *Le lexique socius*, dirigé par Anthony Glinoer et Denis Saint-Amand. Consultée le 12 janvier 2019, <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/39-capital-symbolique>.

profit de l'amitié et du don tels qu'on les retrouve dans la correspondance entre Dantin et Stanley.

Mais la reconnaissance, ici, va encore plus loin. Honneth écrit que « toute forme de reconnaissance sociale d'une personne dépendra – de manière plus ou moins directe – d'une relation symbolique aux gestes expressifs qui permettent à un être humain d'arriver à la visibilité sociale dans une communication directe ». (18) Ainsi faut-il interpréter le fait que Dantin ait beaucoup et diversement écrit sur les Noirs : un geste expressif de reconnaissance.

Acceptons avec Honneth que « l'acte de reconnaissance est dû à la combinaison de deux éléments: l'identification cognitive et l'expression ». (12) Autrement dit, sur le plan cognitif, je *vois* l'autre tel qu'il est, je le reconnais noir, autochtone, gay, qu'importe : *cognitio*, action de le reconnaître. Mais le plan de l'expression, lui, est d'un tout autre degré, Honneth le qualifiant de méta-action: « À travers son geste d'affirmation, le sujet manifeste le fait qu'il possède une motivation "de second degré" pour agir envers son partenaire à partir d'impulsions et de motifs de nature bienveillante. » (21)

Dès lors, la critique littéraire en 1920 sur les poètes haïtiens ; le long poème *Chanson javanaise* en 1930 ; enfin, le roman *Les enfances de Fanny* épellent la même vérité : la littérature est l'un de ces hauts « gestes expressifs de reconnaissance ». Certes, en ce milieu du XXe siècle, cette reconnaissance provient d'un Blanc ; or on lui accordera non seulement des intentions mais aussi des propos sur l'égalité « des races » que l'on peut citer encore aujourd'hui avec une étonnante pertinence.

POUR CONCLURE : *LOUIS DANTIN'S AMERICAN LIFE*

Élargissons la perspective : *Fanny*, c'est – aussi – une tranche de la vie américaine de Dantin. *Les enfances de Fanny* ne résulte pas seulement d'une expérience biographique amoureuse ; il témoigne aussi du rapport de plus en plus étroit entre Dantin et les États-Unis : « vous avez bien reçu, n'est-ce pas, les premières feuilles de mon histoire nègre ? […] Mais je n'ai nulle idée qu'une œuvre de ce genre puisse être lue au Canada avant

cent cinquante ans. En plus de son intrigue risquée, elle semblerait une trahison à l'"idée canadienne". Aussi, n'est-ce pas sur cet aspect que j'ai voulu vous consulter, mais sur *l'histoire* ». (À DesRochers, 10 février 1939 ; Dantin souligne)

Dans « Louis Dantin's American Life », Patricia Godbout écrit : « In fact […], Dantin progressively and almost himself became just inhabited by America as he himself inhabited it[39]. » Le « mouvement d'américanisation de Louis Dantin s'accélère dans les années 1930[40] », et son intérêt pour la littérature canadienne-française s'amenuise. De plus, il découvre en 1932, grâce à Rosaire Dion-Lévesque, le poète Walt Whitman, et rédige une préface dithyramique à la traduction de Dion-Lévesque ; il appuie le New Deal de Roosevelt dans sa correspondance avec DesRochers ; en 1937, il se procure une carte de la Bibliothèque publique de Boston : « C'est toute une éducation que je reprends et recommence[41]. » *Last but not least*, il entreprend en 1938 une collaboration sur la littérature et la vie américaines au journal *Le Jour*, de Jean-Charles Harvey, qui se soldera en une production phénoménale.

Les lecteurs du siècle dernier ne pouvaient saisir toute la signification personnelle, pour son auteur, de son roman posthume. Et la critique qui a suivi sa parution n'a pas distinctement aperçu dans *Les enfances de Fanny*, du moins par sa thématique, « un roman caractéristique du passage à la modernité et à l'urbanité[42] ». Mais surtout, en somme, *Les enfances de Fanny* se démarque de la production romanesque de son temps. Il y a eu ces romanciers qui ont traité des États-Unis d'un point de vue extérieur : Antoine Gérin-Lajoie, Louis Hémon, Ringuet. Mais Louis Dantin a signé un roman qui inscrit son histoire personnelle dans celle de *sa* collectivité étasunienne. « Ce roman, qui n'a en apparence rien de canadien, est un roman américain, mais écrit en français[43]. »

39. P. 206.
40. Jean Morency, « *Les enfances de Fanny* : un roman américain », p. 62.
41. Yvette Francoli, *Essais critiques I*, p. 94.
42. Jean Morency, « *Les enfances de Fanny* : un roman américain », p. 67.
43. *Id.*, p. 62.

Chapitre 13

1945-1968 L'œuvre du docteur Gabriel Nadeau et censures post-mortem

> « Je crois vous avoir dit que Louis Dantin m'avait donné toute sa correspondance et ses papiers avant de mourir, et confié la tâche d'écrire sa vie. J'ai commencé à le faire en m'appliquant à respecter la vérité et à ne blesser personne. »
>
> Gabriel Nadeau à Liliane Beaulieu, 4 août 1946

> « Quelle tragédie que l'existence de ce pauvre Dantin ! Et quelle constatation nous fournit-elle du lamentable destin que le climat canadien réserve aux artistes qui refusent de se faire commerçants ! »
>
> Louvigny de Montigny à Gabriel Nadeau,
> à la suite de la lecture de sa biographie, 14 juin 1948.

Il a été question régulièrement de Gabriel Nadeau. Certes, celui-ci n'a pas le monopole des « études dantiniennes » : le père Yves Garon a rédigé un mémoire (1957) puis une thèse (1960) fort importante ; il a aussi, de concert avec Nadeau, déniché des correspondances et de nouveaux textes de Dantin qui étaient inconnus à l'époque. Paul Beaulieu

a aussi beaucoup étudié Dantin, bien que son œuvre publiée soit beaucoup moins importante que ses archives. En effet, s'il n'a signé qu'un article (1966) et dirigé un numéro des *Écrits du Canada français* (1982), son fonds contient nombre de notes, de brouillons, de références des plus utiles. C'est entre autres lui qui m'a convaincu de l'importance du Dantin polémiste, grâce aux notes qu'il a recueillies à cet effet. Gaboury, Robidoux, Francoli, Morency, Godbout et de nombreux autres s'ajoutent à une bibliographie de plus de 400 titres sur Dantin.

L'œuvre de Gabriel Nadeau se distingue toutefois pour plusieurs raisons. Il a été un contemporain de Dantin, qui lui a légué tous ses documents, et il s'est chargé de reconstituer dans la mesure du possible toute la correspondance en écrivant avec sagacité dès 1945 à plusieurs destinataires ; il a signé une première biographie (1948) et, à partir de 1962, il a édité les « Cahiers Louis Dantin ».

Gabriel Nadeau est né à Saint-Césaire de Rouville, au Québec, le 20 mars 1900. Il a étudié la médecine à l'Université de Montréal et a fait toute sa carrière au Rutland State Sanatorium, au Massachusetts, à partir de 1928. Rosaire Dion-Lévesque a raison d'écrire que son compatriote « était avant tout […] un intellectuel[1] » qui s'est aussi penché sur l'histoire de Franco-Américains et sur l'histoire de la médecine, entre autres. Il a reçu de nombreuses distinctions, dont un doctorat *honoris causa* en 1950. En 1974, il cède ses archives à la Bibliothèque nationale du Québec, à l'exception de 400 titres de médecine, légués à l'Université de Montréal. Il décède en 1979.

L'immense fonds légué à la BNQ comprend 199 contenants (87,5 m) portant sur les Franco-Américains, la médecine, Louis Riel, de la correspondance générale, etc. Le fonds concernant Dantin compte pour 47 de ces contenants[2].

1. Rosaire Dion-Lévesque, *Silhouettes franco-américaines*, p. 672.
2. Ils se répartissent ainsi : Louis Dantin, 72-75 ; sa correspondance, 76-82 ; ses écrits, 83-84 ; autre, 85-95, 121-127 ; Fanny Johnston, 96-97 ; Stanley Fields-Johnston, 118-120 ; chronologie, 138-148.

Au début, Gabriel Nadeau a envisagé de léguer ce fonds à l'Université Harvard[3]. Transmettant au fils de Dantin, Joseph Adéodat, la première page de son testament personnel, il ajoute cette précision, cette crainte, devrais-je dire, si le fonds se retrouvait au Québec :

> All my books, correspondance, papers, – and that includes your father's collection – are going to Harvard. Harvard is the best repository for his papers. I don't know if you are a Catholic or not, and I don't want to hurt your feelings, but I'll say this : If your father's papers went to a Quebec institution, some priests would manage to get hold of them and destroy most of them. At Harvard they will be safe and well cared for. (28 novembre 1961, FGN, 94)

Décidément, la censure ne laisse pas Dantin reposer en paix.

Après avoir été sollicité par la Bibliothèque nationale du Canada, Nadeau a finalement légué ce fonds à la Bibliothèque nationale du Québec, qui a exposé la collection de « ce grand érudit[4] » à l'automne 1975. Mais revenons à son « œuvre dantinienne », particulièrement à la collecte des lettres et à cette biographie, *Louis Dantin. Sa vie, son œuvre*, parue en 1948. Or l'on entend – encore et toujours – les ciseaux d'Anastasie grincer avant même que la première ligne ne soit écrite.

---

3. Il a aussi songé au Centre d'études canadiennes-françaises de Réginald Hamel, et à l'Université McGill. Il a demandé au père Garon, qui sera à cette Université, de s'informer… discrètement. (Nadeau à Garon, 18 octobre 1966, FYG). Et encore en 1967, Harvard n'était pas exclue ; elle venait de créer une « Chair of Canadian Studies ». (À Yves Garon, 4 mai 1967, FYG.) Le choix de la BNQ semble avoir été pris quelques années plus tard : deux employées de la BNQ viennent chez lui pour faire l'inventaire de la « collection Dantin ». (À Yves Garon, 4 octobre 1970, FYG.)

4. Angèle Dagenais, « La collection Nadeau fait boule de neige ! », *Le Devoir*, 29 octobre 1975, p. 14.

1945-1946 : QUÊTE DES LETTRES MANQUANTES, MALGRÉ QUELQUES RÉSISTANCES

JE T'AIME… MOI NON PLUS : JOVETTE BERNIER

La correspondance entre Louis Dantin et Jovette Bernier comprend 77 lettres, rédigées entre 1927 et 1935. Elle est unique en ce qu'elle est avant tout un échange amoureux :

> À partir du 17 septembre 1928 se mettent en place plusieurs des composantes d'une correspondance amoureuse : une écriture du désir et de la volupté, l'amoureuse qui se montre à l'Autre dans une composition bien étudiée (la chambre, la cigarette, l'indolence), une sacralisation de l'objet-lettre et de tout ce qui l'accompagne (portrait). Un autre aspect vient compléter la présentation de soi de Bernier, celui de la femme rebelle, libre d'esprit[5].

Dantin tutoie Jovette, cas inédit dans sa correspondance[6] ; et l'auteure, elle, signe Jovette-Alice Bernier pour les cinq premières lettres seulement, puis sa « signature se dépouille et ne présente que le pseudonyme "Jovette", se réduisant même au familier "Jojo" dans les lettres suivantes[7] ». L'attention, ici, ne doit pas tant porter sur les soupirs de cette relation tout entière construite de mots, que sur les conséquences de ces échanges pour la collecte posthume de Gabriel Nadeau. Chacun (et le cœur) a ses raisons, on le verra bientôt avec De Montigny, pour pratiquer une réserve, voire un refus de diffuser son dialogue épistolier. Dans le cas présent, Jovette Bernier veut faire opposition, mais elle n'aura ni le dernier mot, ni ses propres lettres…

Jovette Bernier sait sans doute que Gabriel Nadeau cherche à reconstituer la correspondance de Dantin. Au mois de mai 1946, Nadeau rend visite à Rosaire Dion et à Alice Lemieux : « Alice me prend à part et me dit

---

5. Stéphanie Bernier, « Au-delà de l'influence […] », f. 329. On pourra consulter avec profit cette thèse (en ligne) pour en savoir davantage sur l'entrelacs des rapports épistolaires amoureux et le mentorat de Dantin.

6. « Ah ! oui je voulais vous dire aussi comme c'est charmant quand vous me tutoyez ; il me semble que ça me rapproche de vous, que ça établit un lieu que j'aime, je ne sais pas, mais c'est charmant, voilà. » (Jovette Bernier à Louis Dantin, [16 novembre] 1928.)

7. Stéphanie Bernier, « Au-delà de l'influence […] », f. 330.

qu'elle est allée voir Jovette en février dernier et que Jovette l'a suppliée d'obtenir de moi les lettres qu'elle a écrites à Dantin[8]. » Et même presque trente ans plus tard, Nadeau écrit à Garon : « je vous prie d'être d'une grande discrétion quant à ses lettres. Elle a essayé à plusieurs reprises, en se servant d'Alice L. Lévesque, de savoir si Dantin les avait conservées, puis si je consentirais à m'en départir[9]. » Car si cette correspondance compte 77 lettres, elles sont toutes de Jovette Bernier, ne lui en déplaise ; elle a détruit celles de Dantin. À quel moment ? Je l'ignore, mais c'est ce qu'elle a dit au père Garon, lors d'une visite : « Jovette Bernier lui a dit qu'elle avait brûlé toutes les lettres de Dantin[10]. »

Privé, public – deux poids, deux mesures : Louvigny de Montigny

> « C'est un vrai un vrai "pique-nique" que de vous lire tous les deux, vous et Dantin. C'est plus profitable que d'assister à un cours de littérature. Car à une conférence on n'entend, n'est-ce pas ? que du cérémonieux, de l'arrangé, de l'"officiel" ; mais dans vos lettres, vous vous déboutonnez. »
>
> Gabriel Nadeau à Louvigny de Montigny, 30 mars 1946

La correspondance avec Louvigny de Montigny est l'une des plus intéressantes en ce qui concerne les discussions littéraires, en particulier à propos d'œuvres qui ont une cote morale douteuse ; leurs échanges sur *L'amant de Lady Chatterley*, de D. H. Lawrence, paru en 1928 et qui a donné lieu à plusieurs procès, en constituent un exemple éloquent.

C'est Dantin qui a transmis à son correspondant *L'amant de Lady Chatterley*, qui lui répond :

> *L'amant de Lady Chatterley* a fait un si beau ramage dans la presse française que j'ai tenu à me le procurer, pour voir par moi-même de quoi il s'agissait. Cet ouvrage m'a fort intéressé. Je ne sais pas

8. Notes de Nadeau sur Rosaire Dion-Lévesque, 25 mai 1946.
9. Nadeau à Garon, 14 décembre 1974, FGN, 89.
10. Notes de Nadeau, visite du P. Yves Garon, 16 avril 1958.

> comment sonnent, en anglais, ces expressions scatologiques dont Lawrence a parsemé son récit, comme par défi au *cant* [sans italique dans l'original] britannique ; mais elles sonnent bigrement dur en français. Les auteurs érotiques français nous en font voir bien d'autres, sans recourir au moindre mot malsonnant. Vous voudriez que l'érotisme de *Lady Chatterley* eût été relevé de plus de passion, de plus de sentiment. C'est à savoir. Lawrence a peint son modèle comme il l'a trouvé ; et je trouve qu'il a magistralement traité le cas de cette femme que la satisfaction des sens conduit à l'amour. […]
>
> Mais c'est cette *Défense*[11] qui m'a davantage intéressé. Pour un éclopé, un impuissant comme l'était Lawrence, pour un protestant libre-penseur comme lui, il se fait, de l'amour, une conception qui pourrait servir de modèle à bien des catholiques de ma connaissance, et il prêche l'indissolubilité du mariage comme bien peu de théologiens pourraient le faire. […] Enfin, j'espère que cette fleur théologie s'épanouissant en un terreau fort en fumier vous aura fait passer une heure de belle distraction. (4 mai 1933)

Voilà une conversation[12] sans équivoque, c'est le moins qu'on puisse dire ; mais, et c'est à cela que je voulais en venir, le ton change lorsque la biographie de Nadeau risque de rendre publics de tels propos qui n'ont pas intérêt à voir la lumière.

C'est à Gabriel Nadeau que De Montigny s'adresse cette fois, un an après la mort de Dantin :

> Je suis enchanté d'apprendre, par votre lettre du 30 janvier, que vous devez publier prochainement une biographie de notre pauvre ami Louis Dantin. J'ai déjà lu les tranches de l'étude que vous avez publiées dans *Le Travailleur* de Worcester, et j'espérais bien que cette biographie serait publiée en volume pour constituer un monument à la mémoire de ce bel écrivain foncièrement intègre et dont les œuvres honoreront longtemps la littérature canadienne-française.

Or, au lieu de lui proposer ses lettres de Dantin, de Montigny révèle qu'il les a détruites, en partie du moins :

---

11. Lawrence a publié cette *Défense de Lady Chatterley* deux ans après son roman, en 1930.
12. Conversation limitée par l'absence des lettres de Dantin, ici.

> Dès que j'appris sa mort, je relus encore une fois toutes ses lettres et pour empêcher qu'elles ne tombent entre des mains indignes j'ai, par respect pour sa mémoire, résolu de les brûler. Cette résolution de ma part ne manquera pas de vous scandaliser. Tout en les lisant pour la dernière fois, le directeur de nos Archives nationales, le Major Gustave Lanctôt, m'a exprimé son intention d'en déposer quelques-unes à nos Archives ; et à cette fin j'en ai conservé quelques-unes que je vous communiquerai volontiers dès que j'aurai le loisir – et que je n'ai pas de ce temps-ci – de les réunir pour vous les communiquer.

Que craignait De Montigny que l'on connût à propos de Dantin ? On sait la position de ce dernier en regard du socialisme et de sa sympathie pour le communisme[13]. À une protestation présumée de Nadeau (faute de la lettre elle-même), De Montigny répond donc :

> En réponse à votre lettre du 7 courant, j'ai ramassé vingt lettres que j'ai sauvées, un peu au hasard, de l'autodafé auquel j'ai voué la plupart des lettres de Louis Dantin, pour la raison que je vous ai dite. Je vous les envoie pour que vous en fassiez l'usage que bon vous semblera. J'espère cependant que vous pourrez me les rendre afin de me permettre de les déposer à nos Archives nationales qui m'ont demandé quelques échantillons de la correspondance de Dantin.
>
> Puis-je vous recommander de ne pas trop reproduire de passages des lettres de notre ami qui célèbrent le communisme russe avec un enthousiasme qui, surtout aujourd'hui, paraîtrait exagéré. (12 février 1946)

13. Nadeau lui-même semble avoir ménagé des susceptibilités, voire des réputations. Dans *Louis Dantin* […], il écrit, reproduisant une lettre de Dantin à Bruchési : « J'en suis venu à la conclusion raisonnée et définitive que X est un imbécile. » (9 novembre 1935, p. 203) Ce « X » dans la lettre est Albert Pelletier. Mais qui, de Nadeau ou de De Montigny, a voulu épargner l'auteur de *Carquois* ? Probablement Nadeau. Par exemple, toujours dans son livre, il cite cet extrait d'Alphonse Beauregard à Dantin (24 décembre 1922) : « J'ai sous les yeux une triste chose depuis quelque temps. D., l'auteur du M… P… et mon ami, est devenu "buveur", comme disait Rabelais, un ivrogne. » (p. 170) Dans la lettre originale, il s'agit d'Albert Dreux et du *Mauvais passant*.

1945-1947 : UNE BIOGRAPHIE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

PIERRE ASSELIN À LA DÉFENSE DE SON PÈRE

Le 6 septembre 1945, Pierre Asselin dit à Nadeau avoir pris connaissance de la série d'articles amorcée dans *Le Travailleur*, et qu'il souhaite « lire la série entière ». (FGN, 76) Cette série sera publiée en volume en 1948. Évidemment, Nadeau en profite pour demander les lettres que Dantin a écrites à Olivar Asselin ; le 1er novembre, Pierre Asselin lui transmet une copie des lettres qu'il a retrouvées, qui commencent le 1er janvier 1926, et lui-même aimerait bien avoir une copie des lettres de son père. Bref, les échanges s'amorcent de manière cordiale.

Les rapports se gâtent quelque peu, toutefois, à l'automne 1946. Pierre Asselin écrit à Nadeau que, dans un numéro du *Travailleur*, il a lu « une lettre où Dantin exposait » à un ami [à DesRochers, 9 août 1932] pourquoi, vers 1930 ou 1932, il avait rompu, si l'on peut dire, avec Olivar Asselin, et où il expliquait les raisons de son amitié pour Jean Bruchési. (FGN, 76, 10 septembre 1946) Voici l'extrait de la lettre en question à DesRochers, citée dans le journal de Worcester, le 18 juillet 1946 :

> Je dois vous dire la cause foncière qui m'a enlevé les bonnes grâces d'Olivar Asselin : c'est que je ne lui ai jamais caché n'être pas de son école de pensée, c'est que j'ai osé discuter de ses verdicts sur ceci et cela, dans une correspondance d'ailleurs très amicale ; c'est là pour cet esprit autoritaire et absolu le crime irrémissible, le péché contre l'Esprit saint.

Suit ce qui irritera le fils d'Asselin :

> Quelle différence avec Jean Bruchési, tout aussi intelligent qu'Olivar Asselin et tout autant aux antipodes de mes doctrines, mais qui sait écouter un adversaire et répondre du tic [*sic*] au tac sans jamais perdre la belle humeur ! C'est un plaisir de s'empoigner avec des esprits comme ceux-là, qui restent dans le champ des idées et n'ont pas constamment la main sur leurs matraques pour vous assommer par l'insulte s'ils ne peuvent vous réduire par la logique[14].

14. Dans Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 213.

Olivar n'y paraît pas sous son plus beau jour ! Or, toujours dans cette lettre à Nadeau, Pierre Asselin se plaint de ce que, si l'extrait précédent semblait dorer l'image de Bruchési au détriment de celle de son père, il se trouve en revanche une lettre de Dantin à Asselin qui fait l'inverse, c'est-à-dire qui fustige Bruchési mais que Nadeau a tronquée dans son article du *Travailleur*…Voyons cela de plus près.

Dans *Le Travailleur* du 7 mars 1946, Nadeau cite ce début de lettre de Dantin à Asselin, du 12 avril 1930 :

> Votre lettre m'a fait plaisir en dissipant l'ombre d'inquiétude que votre silence m'avait causée. Je sais d'ailleurs comme vous ce que c'est que de voir son temps éparpillé en miettes sans qu'il en reste assez pour les belles choses désintéressées qui « ne servent à rien ». Tout ce que j'ai pu écrire récemment, depuis cette polémique « Valdombre – Claude Bâche [*sic*, dans la lettre même de Dantin] » que vous avez dû lire, c'est une chronique littéraire pour *L'Avenir du Nord* sur les deux ouvrages critiques de Maurice Hébert et de Harry Bernard. Je n'envoie plus rien au *Canada* [.]
>
> *Hélier, fils des bois*, [de Marie Le Franc] me cause le même délice qu'à vous.

Cependant, et Pierre Asselin n'a pas manqué de le relever, plusieurs lignes manquent entre « … n'envoie plus rien au Canada » et le paragraphe qui suit ; mais surtout, ce passage tronqué dénigre cette fois ce Bruchési censé « écouter un adversaire et répondre du tic [*sic*] au tac sans jamais perdre la belle humeur » ! Voici l'opinion guère élogieuse de Dantin qui a été gommée dans *Le Travailleur*, la phrase « Je n'envoie plus rien au *Canada* » ayant été coupée en plein milieu par Nadeau :

> Je n'envoie plus rien au *Canada*, parce que l'esprit de ce journal, depuis qu'il est inspiré par M. Bruchési lui-même, me donne extrêmement sur les nerfs, et mes idées s'accordent avec les siennes à peu près comme l'eau et le feu. Je l'ai dit ces jours-ci à M. Bruchési lui-même, en réponse à son invitation, d'ailleurs fort gracieuse, de

> collaborer[15]. Avez-vous remarqué ce récent article où le journal condamnait comme une dangereuse démagogie le fait de signaler à l'attention publique certains jugements de cours empreints de la plus flagrante partialité, et où il justifiait en principe l'imposition de peines moins graves pour les riches que pour les pauvres, parce que les riches souffrent de peu, tandis que les pauvres, eux, sont accoutumés à la misère ! Si cela n'est pas odieux, quelle théorie rétrograde, féodale, d'avant la *magna charta*, le sera jamais ! Et dire que ce journal est l'organe du parti « libéral » de la province[16] !...

Cette histoire transmet une leçon, certes : un donateur de lettre avisé en surveille la bonne utilisation, surtout quand il s'agit de son père et « le respect de la vérité[17] » ! Nadeau se défendit en ces termes : « Si mon étude avait été une biographie en règle, je me serais étendu davantage sur les relations entre Dantin et votre père. » (À Asselin, 13 septembre 1946) Il n'empêche que, en fin de compte, Nadeau assure Pierre Asselin qu'il réparera cette omission dans son livre[18], promesse qui sera tenue.

L'histoire est close, certes, mais Nadeau, qui à la fois tente de reconstituer les correspondances et prépare une biographie, travaille « sous surveillance »…

15. Cette lettre où Dantin aurait dit à Bruchési son avis sur *Le Canada* n'est pas dans les fonds Nadeau ou Garon. La première lettre de Dantin est de plusieurs mois postérieure au 12 avril : elle date du 8 octobre 1930. Cependant, les lettres disponibles de Bruchési commencent le 5 mars 1930. C'est dans cette lettre qu'il dit être « devenu directeur littéraire de la *Revue moderne* sans avoir quitté *Le Canada* » ; il lui demande une collaboration sporadique à *La Revue moderne*. Cependant, leurs relations continueront d'être tout à fait cordiales, contrairement à celle avec Asselin. Dantin ne publiera que deux articles dans la revue après 1930, dont un sur *Aux marches de l'Europe* de Bruchési, le 15 juin 1933.

16. Gabriel Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 180.

17. Pierre Asselin à Nadeau, 10 septembre 1946.

18. Lettre du 11 octobre 1946. La correction apparaît dans Nadeau, *Louis Dantin* […], p. 180.

Le refus du fils de Dantin

> « Je ne donne même pas le nom de famille de Dantin, comme vous voyez. »
>
> Gabriel Nadeau à Robert Dickner,
> à propos de sa biographie, 20 avril 1968, FGN, 89.

Eugène Seers / Louis Dantin est mort le 17 janvier 1945. Gabriel Nadeau entreprend le projet d'une biographie et, à cet effet, il contacte la plus importante source, le fils de Dantin, Joseph. Dès le 25 janvier, Nadeau lui écrit pour lui demander des renseignements sur les personnes présentes aux funérailles. Demande anodine ? Que nenni ! Joseph Seers lui répond :

> I regret to tell you that some of these persons, whose wishes I feel I must respect, have emphatically requested me not to give you any information which would involve them in any manner or degree. / I do not quite understand their attitude in this matter ; however, as I know practically anything about many episodes in my father's life, I fell I must comply with these requests, under the circumstances. (11 février 1945, FGN, 94)

Il refuse en outre de lui transmettre la correspondance de son père, puisqu'elle pourrait contenir les noms de personnes qui préfèrent garder des distances[19].

Qu'à cela ne tienne : le biographe fera avec ce dont il dispose, c'est-à-dire de nombreuses lettres de Dantin et celles de correspondants qui ont volontiers accepté de céder ou à tout le moins de faire connaître celles qu'ils avaient gardées[20]. Et c'est avec cette documentation de première main qu'il fait paraître dans *Le Travailleur*[21] sa longue série d'articles qui seront ensuite réunis en volume. Là encore, la parution de ces articles ne se fait pas sans heurts…

---

19. La correspondance entre Joseph Seers et Gabriel Nadeau reprendra en 1961 mais, cette fois, de manière très cordiale et beaucoup plus collaborative. Joseph aura appris à mieux connaître et son père, et le docteur Nadeau.
20. Nadeau dactylographiera beaucoup de ces lettres avant de les retourner à leur propriétaire.
21. Il s'agit d'une série de très nombreux articles parus entre le 12 avril 1945 et le 20 février 1947.

PROTESTATIONS CLÉRICALES, MÊME DU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Dès le mois de mai 1945, le père Robert Fortin déplore auprès du père Alphonse la publication de ces articles – il n'y en a que six de parus à cette date : « j'en suis horrifié. Comment ce nommé Beaulieu, gérant du journal et Nadeau ont-ils pu se procurer tout cela ? C'est diabolique de vouloir ainsi glorifier la défection morale et l'apostasie[22]. » Je n'ai pas trouvé de renseignements sur l'identité de ces deux pères courroucés ; toutefois, cet extrait d'une lettre à Yves Garon, plusieurs années plus tard, dit clairement l'ostracisme dont a été victime Gabriel Nadeau de la part de la communauté : « j'ai été mis à l'index, vous savez, par quelques Pères du SS. circa 1947 ; un Père de Suffern, New York, voulait se retirer à leur maison de Barré (pas très loin de chez nous). Le supérieur de Barré y consentit, mais à condition qu'il n'apportât pas avec lui "le livre de Nadeau et qu'il n'allât pas voir Nadeau à Rutland". » (23 août 1963, FYG)

Toutefois, la palme des protestations émane de l'Université Laval, à Québec. Cyrille Gagnon (1880-1945), ancien doyen de la Faculté de théologie et recteur de l'Université Laval, très proche du cardinal Villeneuve, adresse cette plainte au journal *Le Travailleur*, plus précisément à son fondateur-directeur Wilfrid Beaulieu, à propos de ce Dantin rationaliste et privé d'humilité d'esprit :

> Me permettrez-vous de vous dire mon avis au sujet des articles de Gabriel Nadeau sur Louis Dantin ? / Je pense que cette publication est de nature à faire plus de mal que de bien ! Excessivement intéressante pour ceux qui ont connu le défunt, elle pourrait nuire aux âmes en laissant entendre, selon la conception moderniste, que chacun *peut suivre son idée*, sous prétexte de bonne foi personnelle. (3 août 1945, FGN, 87. Il souligne[23].)

22. 17 mai 1945, FYG, « Lettres diverses » [de Suffern, N.Y.].

23. Le 1er juillet 1948, Gabriel Nadeau se rappelle cette sortie de Cyrille Gagnon. Il écrit à Louvigny de Montigny : « Mgr Gagnon, recteur de Laval, a fait un petit tapage, vous savez, et a été jusqu'à menacer Beaulieu, le directeur du *Travailleur*. Monseigneur est aujourd'hui parti pour la vie éternelle, comme Dantin ; mais il en reste d'autres de sa trempe. »

La disgrâce apposée sur le nom de Seers / Dantin semble être en raison inverse de la connaissance que l'on a eue de lui. Autrement dit, ses confrères religieux qui l'ont fréquenté sont beaucoup plus modérés dans leurs jugements. Les pères Pitre, Boismenu[24] et d'autres n'ont jamais rejeté carrément le père Seers ; le témoignage du père Étienne Galtier[25] est tout empreint de cette mesure. Ce dernier écrit, à Wilfrid Beaulieu lui aussi, ce qui suit :

> Ayant eu entre les mains quelques numéros de votre journal, que je trouve du reste fort intéressant, je fus attiré par un article sur Louis Dantin, un pseudonyme sous lequel je reconnus un de mes plus chers anciens confrères, chez les Pères du St. Sacrement. Avec lui nous lançâmes deux revues, lui, *Le Petit Messager*, et moi, les *Annales des Prêtres adorateurs*. / J'aurais tant aimé le revoir, le pauvre cher Père qui souffrit tant dans son âme ! (9 août 1945, FGN, 89)

Il va jusqu'à lui proposer d'écrire lui-même un article sur cette « âme tourmentée et si bonne »… Il faut dire que « Dantin fut l'ami de Galtier, à qui il faisait connaître son état d'âme[26] ».

Heureusement, Liliane Beaulieu se réjouit de la biographie

On ne s'étonnera pas, par ailleurs, de l'accueil enthousiaste que réserve au projet la fille de Germain Beaulieu, Liliane :

> Depuis longtemps, en effet, j'avais appris de mon père à connaître et à aimer Louis Dantin, pour qui j'ai toujours eu le plus profond respect et la plus vive admiration. Sa mort m'a causé beaucoup de chagrin. Je ne doutais pas que ses œuvres lui survivraient mais je me demandais avec crainte si l'on pensait à faire la biographie

24. Il dédicacera à Dantin son ouvrage *Les étapes d'un manoir canadien* : « Hommage d'un petit Montréal de 1899 ». (Souvenirs de Galtier à Garon, FGN, 90)

25. Il a prononcé ses vœux à Bruxelles en 1890 et il sera ordonné prêtre en 1897 ; il sera à Montréal dès 1892.

26. FGN-χr, 1895. Le père Galtier sera lui aussi assailli de pareils doutes.

> du poète, du psychologue et de l'écrivain qu'il était. Votre lettre vient me rassurer et combler mon désir. Je vous remercie au nom de Louis Dantin et de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Je vous remercie aussi de la délicate pensée que vous avez de m'offrir cette étude que je recevrai, veuillez le croire, avec infiniment de plaisir. (Liliane Beaulieu à Gabriel Nadeau, 5 novembre 1945, FGN, 76)

Liliane transmet à Nadeau, en 1946 et 1947, les lettres qu'elle a retrouvées de Dantin à son père. C'est sans doute cette relation cordiale qui pousse Nadeau à lui confier ce qui suit :

> Si je savais que vous pouvez entendre la vérité entière sans broncher, je vous donnerais bien des renseignements d'ordre intime sur Dantin. Ç'a été un homme qui tombait dans les bas-fonds et en remontait, et savait en remonter aussi haut qu'il était tombé. Il a eu une négresse pour maîtresse et a chanté cet amour dans un long poème et dans un roman resté manuscrit. Il fut homosexuel à l'occasion. J'ai dit ces choses dans mon étude, mais enveloppées dans des formules, dans des mots, de sorte que seuls quelques-uns ont pu comprendre. (15 septembre 1946, FGN, 76)

Liliane Beaulieu l'assurera qu'elle peut « entendre toute la vérité "entière" sur Dantin » (28 octobre 1946).

Une fois le livre paru – l'achevé d'imprimer est du 30 mars 1948 – le père Boismenu se réjouit tout de même de cette réserve du biographe :

> La mémoire, surtout littéraire, de Dantin méritait d'être conservée dans un moment comme celui que vous avez édifié. Par ailleurs, le caractère si particulier, et, avouons-le, anormal du héros, exigeait une publicité restreinte[27] qui ne le posât pas devant le grand public en modèle ou en chef de ligne. Je vous félicite d'avoir compris tout cela et d'en avoir tenu compte. (À Gabriel Nadeau, 9 juillet 1948, FGN, 87)

---

27. Boismenu s'était chargé non pas de cette « publicité restreinte », mais de s'assurer qu'un certain nom ne figurât pas dans la biographie, à propos d'un ancien confrère de Seers : « Le P. Boismenu me demande de lui faire une faveur et d'enlever le nom du P. Letellier de l'autobiographie. Je me rends avec plaisir à cette demande. Le P. était le neveu du lieutenant-gouverneur. » (Notes de Gabriel Nadeau, 19 mars 1946, FGN, 87) Nadeau s'est-il ravisé dans le cas de la publication en volume ? Car le nom de Letellier figurera dans sa biographie (p. 16).

Composée de l'addition des nombreux articles de Nadeau, la biographie publiée fait quelque 250 pages. Le journal *Le Travailleur* s'est-il lancé dans cette entreprise dévoreuse de pages par pur intérêt culturel ? Probablement pas ou, en tout cas, pas uniquement. À la suite de la fin de la guerre, plusieurs collaborateurs, plus que jamais intéressés par la politique internationale, quittent le journal. « Faute d'articles, Beaulieu n'a d'autres choix que de remplir les pages de son journal en recopiant, chaque semaine, de longs extraits de livres qui ont plus ou moins de liens avec l'enjeu de la survivance[28]. »

L'on vient de voir dans quelles conditions Gabriel Nadeau a fait paraître cette biographie : elle a été rédigée à travers la collecte de quelques correspondances manquantes, à l'ombre de récriminations cléricales. Sans doute ces difficultés ont-elles retardé le travail du biographe. À témoin cette publicité dans *Le Travailleur* du 14 février 1946, qui annonce la parution de *Louis Dantin et son œuvre littéraire* [*sic*] « le printemps prochain », suggérant aux lecteurs de retenir dès à présent leur exemplaire, puisque l'ouvrage sera à petit tirage. Je rappelle que le livre ne paraîtra qu'au printemps 1948, et non en 1947 comme il a été annoncé ici ; par ailleurs, cette réclame laisse entendre que Nadeau, malgré ces quelques pressions, n'a pas l'intention de distribuer son ouvrage sous le manteau…

1961 : la publication de la thèse d'Yves Garon censurée

Il sera peu question de Dantin à partir de la fin des années 1940 jusqu'à ce que le père Garon rédige un mémoire en 1957 puis, en 1960, une volumineuse thèse sous la direction de Luc Lacourcière, à l'Université Laval. On pourrait croire la censure éteinte à ce moment ; il n'en est rien.

Sans doute à propos de son mémoire, puisque la lettre est datée de 1956, le père Garon écrit à F. Léonard, à Rome, pour obtenir des renseignements sur le passage de Dantin au milieu des années 1880, surtout pour en savoir davantage sur ces professeurs qui l'ont dégoûté avec la scolastique.

28. Mathieu Noël, « *Le Travailleur* de Worcester […] », p. 74. Noël donne à titre d'exemple de remplissage les « Louis Dantin » de Nadeau.

Léonard s'est informé à père Hudon, s.j., un Canadien-français ; ce dernier lui demande d'être très prudent, « car deux procès en canonisation sont présentement en jeu ! », deux confrères de classe de Dantin, dont Merry del Val[29]. (F. Léonard à Yves Garon, 13 décembre 1956, FYG)

Le père Garon, à l'occasion d'une visite à Nadeau le 1er août 1961, lui fait part de cet autre bâillonnement : l'infortuné projet de publier sa thèse. À cette fin, il avait d'abord consulté des membres de la famille et, surtout, la communauté : « Le supérieur lui dit qu'on la ferait lire par leur censeur. Ce censeur se trouve à être le P. Boismenu. » Pas de chance… Une semaine plus tard, on lui donna l'avis négatif : « Cette opinion se terminait par ces mots : publication inopportune, manquerait à la prudence chrétienne, et peut-être à la charité. Alors la thèse ne sera pas publiée[30]. » C'est ainsi que les Pères du Très-Saint-Sacrement, en 1961, « se sont opposés à la publication de la thèse du P. Garon sur Dantin[31] ».

De son côté, Nadeau aurait-il voulu reprendre sa biographie, au début des années 1960 ? La chose n'est pas impossible. C'est, en tout cas, ce qu'il écrit en 1961 à Louis Crestin, à qui il veut d'ailleurs consacrer un chapitre[32]. Crestin, né en 1886 en Lithuanie, a émigré aux États-Unis en 1907 et a été employé aux Presses de l'Université de Harvard à partir de 1924. Il a surtout fréquenté Eugène Seers après la retraite de ce dernier, en 1938. Mais cette biographie revue ne paraîtra pas. En 1963, Nadeau ne semble guère avancer : « I still continue to work on Mr. Seers biography. It is sometimes arduous, uphill work[33]. » Les « Cahiers Louis Dantin » vont en quelque sorte pallier ce forfait.

29. Celui-ci n'est pas un inconnu au Québec. Il a été nommé visiteur apostolique à la suite des événements qui ont conduit à la mise à l'*Index* du livre de Laurent-Olivier David, *Le clergé canadien, sa mission, son œuvre*, en 1896 (voir *DCQ*, p. 127-131).

30. Notes de Gabriel Nadeau, FGN, 89.

31. Nadeau à Guy Forget, 7 juillet 1968, FGN, 89.

32. Nadeau à Crestin, 9 septembre 1961, FGN, 87.

33. Nadeau à Crestin, 3 janvier 1963, FGN, 87.

1962-1968 : les « Cahiers Louis Dantin »

En concomitance à son second projet biographique, Gabriel Nadeau a lancé les « Cahiers Louis Dantin », six en tout, tous à tirage restreint :

- 1962 : N° 1, *Poèmes d'outre-tombe*, 100 ex. ;
- 1963 : Hors série, *Un manuscrit retrouvé à Kor-el-Fantin*, 50 ex. ;
- 1963 : N° 2, *Les sentiments d'un père affectueux. Lettres de Louis Dantin à son fils*, 100 ex. ;
- 1966 : N° 3, *Généalogie de la famille Seers*, par Jean-Jacques Lefebvre, 100 ex. ;
- 1967 : N° 4, *Marie Le Franc. Lettres à Louis Dantin*, 100 ex. ;
- 1968[34] : Hors série, *Dantin parmi les Nègres*, 50 ex.

D'autres cahiers qui n'ont jamais paru ont aussi été annoncés : « Documents iconographiques » ; « L'envers d'un poème : la Chanson javanaise », « Le dernier sermon du Père Seers ». Quant à *Un manuscrit retrouvé à Kor-el-Fantin. La Chanson-Nature de Saint-Linoud*, il s'agit vraiment d'un cas à part, que je traiterai en conclusion avec les autres poèmes érotiques.

D'ailleurs, s'agissant de sujets délicats, Nadeau avait pensé dédicacer à Garon le cahier numéro 2, mais il hésite à cause d'une page sur la bible « pas très orthodoxe » (10 juillet 1963) ; il s'en abstiendra, effectivement. Quant au numéro 3, portant sur la généalogie, il s'est heurté à une résistance : « Vous savez que les Laurendeau ont refusé toute assistance à Lefebvre pour sa généalogie[35]. » Et enfin, on ne sera pas surpris de lire, à propos de *Dantin parmi les Nègres* : « Il va me falloir le publier hors-série à cause des révélations qu'il contient[36]. »

34. En 1968 également, Luc Lacourcière, directeur de la collection du Nénuphar, chez Fides, avait pour projet d'y publier *Le coffret de Crusoé*, ou encore *Gloses critiques* ou *Poètes de l'Amérique française*. Le projet fit long feu. (Yves Garon à Gabriel Nadeau, 12 août 1968, FGN, 81)

35. À Yves Garon, 3 décembre 1966, FYG.

36. À Yves Garon, 4 mai 1967, FYG.

Voilà pour l'œuvre du docteur Gabriel Nadeau… Le moment est venu de conclure sur le parcours de cette vie, de la ressaisir par cette double trame, Dieu et la Femme ; voyons comment ces axes peuvent cristalliser, voire exhausser notre connaissance de l'œuvre et de la vie d'Eugène Seers / Louis Dantin.

CONCLUSION

« TON CORPS EST LA CHAPELLE OÙ J'ADORE ET JE PRIE »

> « J'ai maintenant la même âme que j'avais alors : toutes mes idées sur le mystère du monde étaient en germe dans mes idées d'enfant. Les choses que je nie aujourd'hui, je m'en défiais déjà alors ; celles que j'aimais vraiment, je les aime encore. On est ce que l'on est : on ne change pas ; seulement on se développe, et il arrive que cette croissance fasse craquer mille végétations factices qui vous tenaient enlacé et captif. »

Louis Dantin à Germain Beaulieu, 17 mars 1938

Vingt pénibles années chez les Pères du Très-Saint-Sacrement, puis trente-cinq autres à s'échiner comme typographe ; une retraite acceptable, mais minée à la fin par une cécité partielle ; et, enfin, une mort presque à la dérobée : tristes apparences sauvées par une volumineuse correspondance, par l'amour de la littérature, de la beauté et de la vérité.

Ces vicissitudes d'une vie ne disent pas tout, heureusement ; parfois même l'essentiel joue à cache-cache entre les lignes du curriculum vitæ. Mais pour en être convaincu, il aura fallu trouver d'autres traces de cette existence sinueuse et, fort heureusement, l'histoire nous les a léguées en quantité : témoignages, lettres, œuvres littéraires concourent à épeler ce destin.

Deux temps forts ont dégagé une voie pour lire ces documents, lire cette vie devrais-je dire, le conte « Pauline » et les révélations de Florence Crawford. On se rappelle les deux chats : Pauline, chatte bien éduquée, et le matou jaune, avide de plaisir. Mais ces deux félins antagonistes ont rapidement entretenu une relation poreuse, surtout Pauline, attirée à la fin du récit attirée par un comportement plus leste. Florence Crawford, elle, avait aussi vu juste, en distinguant Eugène Seers et Louis Dantin comme Docteur Jekyll et Monsieur Hyde, comme Pauline et le matou. Mais « [c]omment pourrait-il être lui-même, c'est-à-dire Seers et Dantin en une seule personne[1] ? ». C'est la question que je vais fouiller pour terminer, *fouiller* comme on creuse dans l'épaisseur d'une existence en y retirant un mélange de certitudes et de doutes. Brouillages, tensions, complexité… Me permettra-t-on de revenir à l'introduction de cette biochronique ? J'y proposais une méditation sur l'infinie complexité de l'être humain : « Il y a quelque apparence [de raison] de faire un jugement d'un homme par les plus communs traits de sa vie », croit Montaigne, sensible à la difficulté « d'assortir les pièces » pour ramener l'homme à l'unité – conscient, toutefois, que d'une unité forcée dérive une construction trompeuse.

DEUX TRAMES : LA FEMME ET LE CHRIST

> « Mais c'est surtout la Femme qui l'a torturé. »
>
> Gabriel Nadeau à Liliane Beaulieu, 31 octobre 1946

Eugène Seers / Louis Dantin, dont on a vu la manie de s'analyser presque à l'infini, a toujours marché sur cette fine ligne entre deux sensibilités. Dans le dossier contenant le début de son autobiographie[2] en anglais se trouvent quelques cartons ou fiches (épars et non datés) qui, en peu de lignes, ouvrent la porte à toutes ces apories de l'être. Ainsi :

1. François Hébert, « L'hostie de Dantin », p. 26. Hébert ne fait pas allusion ici aux personnages de Stevenson ou aux chats dans « Pauline », mais à la figure de l'hostie et à la tension entre l'œil et la bouche. Toutefois, quel que soit l'angle choisi, il semble qu'on en revienne à une dualité qui doit être résolue sans nier aucun des deux termes qui la composent.

2. FGN, 83.

> Il faut avoir une mystique ; il faut s'évader par quelque issue de la plate et brutale réalité. Peu importe qu'on y échappe par un rêve ou un autre, par Brahma ou le Christ, par l'esprit ou la chair. Ce qui importe, c'est, par instants, de laisser dormir la raison, de s'envoler au-dessus d'elle ou bien déployer au-dessous et de se fier à son instinct pour explorer des régions lointaines, et où l'ombre elle-même est lumière.

Par le Christ ou la chair… En 1946, bien avant les correspondances révélatrices de Florence Crawford et de Rose Carfagno au début des années 1960, Gabriel Nadeau connaissait assez bien cette importance de la femme, de la sexualité chez Dantin. Il se confie à Liliane Beaulieu, espérant ne pas la scandaliser :

> Je vous ai dit qu'il a donné dans l'homosexualité de temps à autre et mêlé genres masculin et féminin, comme on dit. […] / Mais c'est surtout la Femme qui l'a torturé. Parmi les choses qu'il m'a cédées, se trouvait un carton de photographies de femmes nues, femmes seules, ou par deux ou par trois. Il a composé trois poèmes érotiques, dont voici les titres : *À une masseuse, Litanie-Symbole, Chanson-Nature*[3]. Ce dernier est pornographique et les choses y sont appelées par leurs noms vulgaires. Il y décrit sa technique sexuelle qui était très avancée et très perfectionnée. Il aurait pu en remontrer à Verlaine[4].

Il n'est pas nécessaire d'insister sur cet aspect de la vie (et de l'œuvre) de Louis Dantin, tant elle est partout, cette quête de « La femme idéale[5] » dans les figures de Charlotte, Clotilde, Florence, Fannie, Rose… et d'autres.

Mais l'importance du Christ, elle, paraît un peu plus voilée. Certes, le long passage chez les Pères du Très-Saint-Sacrement est tout imprégné des exhalaisons de Jésus Hostie en même temps que d'un rejet de son incarnation dans l'institution ecclésiale, à telle enseigne que l'on aurait pu croire la cause du divin entendue après le départ pour Boston. Mais

3. Auxquels on pourrait ajouter « Stance païenne ».
4. Gabriel Nadeau à Liliane Beaulieu, 31 octobre 1946.
5. Voir le chapitre 10.

il n'en est rien, Dantin demeurant attaché à une épure du Christ ; on la retrouve dans sa poésie et, plus discrètement, dans ses positions politiques publiques, mais, surtout, dans le privé de sa correspondance. L'enseignement du Christ, revu et corrigé par un Eugène Seers qui en a vécu le sabotage par les théologiens, constitue les arcanes de sa pensée humaniste et sociopolitique.

Mais pourquoi précisément la Femme et le Christ ? De ce carton cité plus haut : « Peu importe qu'on y échappe par un rêve ou un autre, par Brahma ou le Christ, par l'esprit ou la chair. » Peu importe ? Des « figures » autres donc auraient pu imprégner la vie de Seers / Dantin ? Par exemple, sur le plan religieux, pourquoi pas aussi saint Augustin, que Dantin a lu et jusqu'à un certain point admiré ? Non, ces substantifiques présences, la Femme et le Christ, ces figures élues, représentent les chiffres sans rivaux d'une existence, deux alter egos de l'architecture littéraire et intime d'Eugène Seers / Louis Dantin. Terminus de cette biochronique, une telle proposition a-t-elle le pouvoir sinon d'unifier, du moins de fédérer les pièces essentielles des huit décennies de cette vie ?

DE LA FEMME, « PRESQUE MON SEMBLABLE »

> « L'instinct esthétique, inspirateur des œuvres belles, n'est qu'une sublimation de l'instinct créateur des corps. »
>
> Freud, épigraphe au poème « Alchimie[6] »

Je reviens sur cette phrase par laquelle Dantin décrit à DesRochers cette part féminine de lui-même : « J'ai toujours cru avoir été loti de plus de traits féminins que d'autres. […] Et mes dispositions mentales vont vers la douceur, la pitié, la tolérance, vers une sorte de tendresse universelle qu'on associe (bien souvent à tort) avec le cœur féminin. » (29 décembre 1929) Mystique, esprit, chair, cristallisés par la femme : « Il est naturel

6. Juillet-août 1938, p. 28-30. Dantin juge que son poème : « est […] une pièce à dessous biologique, un essai de Freud mis en vers, entrepris comme une sorte de gageure et par défi du dictionnaire ». (À Germain Beaulieu, à qui il a transmis le poème avant sa publication, 23 avril 1938.)

d'aimer mon semblable, surtout celui qui est presque mon semblable, mais pas tout à fait entièrement, la femme[7]. »

La femme est omniprésente dans l'œuvre dantinienne : dans les *Chanson javanaise* et *Chanson citadine*, *Les Enfances de Fanny*, « Pour des cheveux », etc. Mais jamais elle n'est chantée comme dans sa poésie érotique, elle aussi restée dans ses cartons jusqu'à la publication de *Poèmes d'outre-tombe*, en 1962.

TROIS « POÈMES POUR APHRODITE »

La section « Poèmes pour Aphrodite », dans ces *Poèmes d'outre-tombe*, contient « À une belle masseuse », « Stance païenne » et « Litanie-symbole ». Le premier poème tient les promesses de son titre, cette belle masseuse nommée Jeanne, dont les mains « sont de magnétiques esprits » :

> D'elles coulent la force en fluides anneaux ;
> De leurs palmes la vie et le rêve s'exhalent,
> Et de leurs doigts, comme de multiples rameaux,
> Sort une éclosion d'effluves triomphales[8].

Dantin l'a écrit à Beaulieu : le poète sait qu'« il y a des régions où la jouissance physique prend l'exaltation d'un rite et d'un culte ». Ainsi ce vers : « Et tout mon être vibre en musiques divines. » Le deuxième poème, « Litanie-symbole », je le rappelle, comprend rien de moins que 75 diptyques qui exaltent le ventre féminin, panthéon de divinités : « Moule où une lave de feu / Se coule l'image d'un dieu » ; « Langueur qui fit Ève docile / Aux ruses tendres du Reptile » ; « Jardin clos, parterre biblique / Où s'entr'ouvre la Rose unique ». Et cette strophe certainement tirée du buisson ardent biblique, « Buisson dont la ramure ardente / Marque la Déité présente », le tout culminant dans le dernier vers du poème : « Femme, ton ventre soit

7. *Id.*

8. « Effluves » au féminin n'est certainement pas une licence d'auteur, mais une erreur de Dantin.

béni ! » Enfin, le début du troisième poème est sur la quatrième de couverture : « Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie, / Nef secrète où s'agenouillent mes pensées ». Les référents en quelque sorte érotico-religieux abondent, encore ici : pèlerin, vitraux, sanctuaire, « autels parés pour des extases mystiques », « encensoirs balancés pour l'arcane des rites », et ce vers tout particulier : « Arceaux vibrants, hantés de l'effluve d'un Dieu »…

« UN MANUSCRIT RETROUVÉ À KOR-EL-FANTIN » : « CELA COMPLÈTE MON CULTE DE VÉNUS »

Enfin, comme je le notais dans le chapitre précédent, le poème « Un manuscrit retrouvé à Kor-el-Fantin. *La Chanson-nature* de Saint-Linoud » est un cas pour le moins singulier (Cahiers Louis Dantin, hors-série, 1963). On se demande si Nadeau pensait tromper qui que ce soit, ou si sa mise en scène est une facétie. Il ouvre son « Avant-propos » par un quasi-éloge du désir sexuel chez Dantin, qui « pouvait rejoindre le cérébral ». (10) Ce poème de Saint-Linoud rejette pourtant toute sublimation. Mais qui est ce Saint-Linoud ? « Je possède peu de données biographiques sur cet auteur », poursuit Nadeau (11). Saint-Linoud fut le confident de Dantin, ce qui explique que ce poème se soit trouvé dans ses papiers.

Contrairement aux autres cahiers, tous parus aux Éditions du Bien public, à Trois-Rivières, *La Chanson-nature* paraît à Eleutheropolis, aux Presses idéales, pure fabulation, bien sûr[9]. Quant à Saint-Linoud, on y découvre rapidement une anagramme de Louis Dantin[10]. Il n'y a rien d'étonnant à ce que Nadeau écrive au père Garon, avant de lui transmettre *La Chanson-nature* : « Dois-je vous l'envoyer ? Je vous pose cette question pour la bonne raison que je ne veux pas que vos supérieurs

9. Espièglerie éditoriale ? Eleutheros (ἐλεύθερος), en grec, signifie libre : dès lors, *ville libre*.

10. « Vous avez deviné juste : *La Chanson-nature* est de Dantin. Ce secret, qui n'en est pas un pour quelques personnes qui ont correspondu avec lui ou qui sont à étudier son œuvre, je n'ai pas voulu le dévoiler complètement. Il y a bien d'autres secrets dans la vie de Dantin, vous savez. » (Gabriel Nadeau à Paul Beaulieu, 24 avril 1964, fonds Paul Beaulieu, BAnQ, MSS 234, P853, S1, SS 1, D16)

vous accusent un jour de garder clandestinement des ouvrages pornographiques et ordonnent la fumigation de votre chambre[11] ! »

Dantin a composé ce poème en 1938, à la suite d'« Alchimie », paru dans *Les Idées*. Il écrit à Rosaire Dion-Lévesque cette lettre pour le moins crue :

> Je ne sais d'où me vient ce regain de fluide mental ; mais depuis il m'est encore venu une invention que je viens à peine de finir. Seulement, cette fois, c'est amusement pur : cela ne pourra jamais figurer dans nos « œuvres » ni posthumes ou autres[12]. J'ai en moi, voyez-vous, tant de différentes personnes ! et de si différentes ! Elles se font jour les unes après les autres et je ne sais jamais moi-même laquelle viendra à la surface. Pour celle-ci c'est le *fond* qu'il faudrait dire, plutôt que la surface. Elle m'a été inspirée, je pense, par Céline, dont je viens de relire le *Voyage* avec un épatement mêlé de terreur. C'est vous, je crois, qui me l'aviez passé la première fois. En fait de nihilisme moral, de dégradation acceptée, de pessimisme absolu, c'est vraiment le « bout de la nuit ». Et pourtant il y a là-dedans des révoltes de l'âme, et un lyrisme dans la cochonnerie. Ce que j'ai essayé, moi, pour voir, c'est [illisible] sans lyrisme et sans révolte et d'aller dans la nuit un peu plus loin que lui qui s'en croyait au bout. Le résultat n'en peut être que la plus plate et la plus obscène des plaisanteries, évidemment ; mais ça découvre à mon esprit curieux comme une entité nouvelle : il fallait que je m'y fourre en passant, voilà tout, et qu'au moins une fois dans ma vie j'insulte et vulgarise l'amour, pour lequel je me sens un respect et une adoration infinie. Cela complète mon culte de Vénus, qui avait tant de noms et de formes... […] Quand vous viendrez me voir, peut-être vous la laisserai-je parcourir comme on montre en cachette des images salopes.

Soit pour la Femme. Mais qu'en est-il du Christ ?

11. Nadeau à Garon, 9 avril 1963, FYG.

12. Bien au contraire : ce poème paraîtra dans *Poèmes d'outre-tombe*.

LE CHRIST (D')EUGÈNE SEERS / LOUIS DANTIN : FRÈRE D'EXIL

L'on se rappelle la dernière figure du cortège, dans la *Chanson intellectuelle* :

> Et, parmi ce cortège auguste, j'ai frémi
> De te revoir, Ô Christ, en des splendeurs plus belles,
> Toi, quand même resté mon maître et mon ami,
> Le plus doux des rêveurs, le plus grand des rebelles[13].

Son maître et son ami : en effet, ni le père Seers ni Louis Dantin n'ont renié le Christ, bien au contraire. Il est aussi présent que la femme tout au long de l'œuvre, nous l'avons vu[14]. Mais pourquoi une telle connivence avec le Christ ? Quel est le fondement de cette sympathie ? Je proposerai une piste d'éclaircissement. Mais d'abord, ce Christ, est-il présent à ce point chez Dantin ? Voyons ce que la correspondance révèle à ce propos.

AVEC GERMAIN BEAULIEU : « DES LACUNES QUI DEVINRENT BIENTÔT DES ABÎMES »

> « I would agree that he was not tied to any religion. But he did believe in some kind of god, but what just kind I do not know. »
>
> Joseph Adéodat Seers à Gabriel Nadeau, 21 novembre 1962[15]

Eugène Seers n'est pas entré par hasard chez les Pères du Très-Saint-Sacrement ; mais il y avait maldonne. Sa quête de mysticisme et d'un Christ qui ne soit pas trahi par l'empire d'une morale ennemie de la tolérance et la bonté n'a trouvé aucune résonance dans les arguties théologiques en cette fin du XIXe siècle.

---

13. Voir le chapitre 7.
14. Quelques rappels : les poèmes « Les trente deniers », « Chanson intellectuelle », « Chanson funéraire » ; le conte « Sympathies » ; le texte de critique « Plaidoyer pour les idées claires » ; le drame étasunien *Green Pastures* ; la préface à Walt Whitman ; et ces contes qui jouent sur l'ambiguïté de la figure christique, « Cistus » et « Réri ».
15. FGN, 94.

La correspondance avec Germain Beaulieu couvre plus de trois décennies ; le Christ y apparaît du début à la fin. Dans une lettre du 19 avril 1909, il exprime cet « abîme » entre sa foi et la dégradation que lui fait subir l'institution ecclésiale : « Malheureusement, si la foi chrétienne avait pour mon cœur des attraits invincibles, et qu'elle n'a pas encore perdus, mon esprit curieux et chercheur, très positif aussi, sentait chaque jour s'élargir dans la *démonstration* du christianisme, dans la partie intellectuelle de la foi, des lacunes qui devinrent bientôt des abîmes. » (Dantin souligne bel et bien *démonstration*.) La théologie inculquée lui paraît contraire aux enseignements de l'Évangile :

> Et j'étais menacé tout de suite de quatre autres années de théologie, non pas de celle que vous pourriez croire, d'une théologie qui consisterait à comprendre l'Évangile, à pénétrer les leçons de bonté, d'élévation morale, de Jésus, à rechercher l'adaptation de sa doctrine au siècle où nous vivons ; oh non ! mais d'une théologie sur le modèle de la philosophie du XIIIème siècle, toute faite de questions oiseuses, de distinctions saugrenues, de formules creuses où rien ne parle ni à l'esprit ni au cœur… (*Id.*)

Louis Dantin est un homme de lettres, dans tous les sens du terme, et l'*Index* ou, en tout cas, le contrôle clérical du livre a soulevé chez lui les plus forts réquisitoires contre cette oppression littéraire amorcée au Concile de Trente, au XVIe siècle. Il a défendu farouchement l'autonomie de l'art en regard de la morale cléricale. Ce placet contre l'immixtion du clergé dans l'éducation littéraire se veut sans appel :

> Il y a longtemps que je me suis dit qu'*en fait*, le clergé n'est pas, n'a jamais été, et *ne peut pas être*, l'éducateur qu'il faut pour l'enseignement des sciences, et *surtout des lettres* et des arts en général. Je vois une opposition flagrante entre la mission, l'esprit, le devoir même du prêtre, et l'enseignement littéraire tel qu'il doit être aujourd'hui : et je résumerais cette opposition d'un mot, en disant que la littérature moderne, dans son ensemble et dans toutes ses formes est aux antipodes du christianisme, qu'un ministre de la religion n'a rien à

> y voir et qu'il ne peut pas en faire son étude et la faire étudier aux autres sans une espèce d'apostasie[16].

Ce plaid trouvera une suite dans sa lettre à Alfred DesRochers, évoquée précédemment[17].

Revenons à sa correspondance avec Germain Beaulieu, cette fois-ci au soir de leur vie. À partir de 1940, Germain Beaulieu partage avec Dantin ses réflexions sur sa quête spirituelle, sur l'occultisme en l'occurrence. Dantin reconnaît ce fait qui ne nous étonnera pas : j'ai, confie-t-il, « beaucoup de tendances mystiques dont je n'ai jamais cherché à m'affranchir ». (1er janvier 1940) Il ajoutera, plus tard : « La seule différence, cher ami, entre nos attitudes, c'est que j'ai de longtemps renoncé à cette curiosité transcendante, dont j'ai été moi-même possédé à une période de ma vie. La nullité de mes efforts à percer ces mystères, m'a personnellement désabusé au point de les croire insolubles ; et je regarde avec sympathie, mais avec scepticisme, les efforts d'autres âmes pour avancer plus loin que moi. » (1er septembre 1941) Dans cette même lettre du mois de septembre, il décrit le pivot de ses croyances, l'Amour :

> Je ne sais pas si je crois à Dieu, parce que l'Être que je conçois est tellement différent de celui qu'on nous prêche qu'il ne faut pas peut-être les nommer du même nom : mais je me laisse bercer à l'Océan quelconque où sont plongées toutes choses, où circule une Intelligence et peut-être un Amour ; et je n'ai pour cela à faire aucun effort mental, car je le sens qui me presse et me porte. Croyez bien qu'il y a aussi une quiétude à flotter ainsi sans alarme au gré de vagues inconnues…

QUELQUES AUTRES CONFIDENCES RELIGIEUSES

Dantin se livrait aussi en toute confiance à Jules-Édouard Prévost. Sur les inquiétudes sociétales de cette année 1938, tout juste avant la guerre, époque où « la vérité et la justice se voient menacées de toutes parts »,

16. À Beaulieu, 27 juillet 1909.

17. Voir le chapitre 8.

Dantin oppose l'importance de la pensée sociale du Christ au détournement que l'Église en fait :

> Et je suis bien de votre avis que l'esprit de Jésus rendrait facile la solution de tous nos problèmes. Mais cet esprit même où est-il ? Je le vois bien caché au fond des Évangiles, mais je le cherche en vain dans les institutions qui s'en arrogent le monopole. Elles l'étouffent sous une couche épaisse de dogmes, de rites et de formules qui l'empêchent de germer et de fleurir. Elles en font un épouvantail à la liberté et au progrès. Je vois un pape déclarer qu'il faut des pauvres ici-bas pour que les riches puissent faire l'aumône : un autre assurer qu'on ne peut être bon catholique et vouloir la nationalisation des chemins de fer (n'est-ce pas là être socialiste ?) – nos cardinaux d'ici s'opposer mordicus à l'interdiction du travail mercenaire des enfants ; l'Église se forcer même dans l'alcôve conjugale et vouloir forcer les époux à avoir plus d'enfants qu'ils n'en peuvent nourrir. Toutes ces choses témoignent de tant d'arriérisme, d'une incompréhension si profonde des besoins nouveaux, qu'elles m'inspirent à l'égard des Églises en général, et surtout d'une, la plus encroûtée de toutes, un violent dégoût. Il me semble que j'aime d'autant mieux le Christ et sa doctrine que je suis plus hostile à ses soi-disant interprètes… (16 avril 1938)

Deux ans avant sa mort, Dantin continue de professer ces mêmes croyances à l'endroit de son autre ami, Louvigny de Montigny, dans la « généreuse et large doctrine » du Christ, mais partage aussi sa désolation sur la manière tordue dont cette philosophie est incarnée. Il va même jusqu'à prophétiser la désagrégation de cette institution…

> Vous étonnez-vous, cher Ami, qu'en présence de cette étouffante atmosphère qui pèse sur nos lettres, et du soin qu'ont ces gens de boucher les plus petits trous par où s'infiltreraient l'air frais et la brise, on perde tout espoir prochain de voir s'éveiller chez nous la liberté de l'art ? Ce n'est pas assez, semble-t-il, qu'on nous interdise de penser : on nous défend même de rêver, hors du cercle des rêves de petits hommes bien sages… Et dire qu'on identifie cette étroitesse, cette oppression avec la généreuse et large doctrine de Jésus-Christ !... et que l'Église elle-même semble encourager ce sophisme ! C'est pour cela sans doute qu'elle perd de plus en plus son autorité

> sur les hommes, et que de son empire mondial il ne lui reste comme joyaux de sa couronne que de petits coins obscurs, inimportants, de cette planète, la Province de Québec, L'Écuador ! Tout le reste est pis que rebelle : il est indifférent, détaché, étranger… Ah ! l'« universalité » de l'Église ne se tient plus que sur une couche bien mince, et augure mal de son « immortalité » chez ceux qui viendront après nous… (26 février 1943)

Mais que représente le Christ pour Eugène Seers, pour Louis Dantin, au point de l'escorter toute sa vie ?

DANTIN ET LE CHRIST, REJETÉS PAR LES HOMMES

> « Nomade, et sevré d'sympathie,
> À' caus' d'mon manqu'd'orthodoxie[18] »

Durant toute sa vie, Dantin a été en situation d'exil : exil géographique, aux États-Unis ; exil de la pensée, convaincu d'être en rupture tant politique que religieuse avec ses contemporains au sein de cette société profondément catholique et conservatrice qu'était alors le Québec dans un Canada et un continent majoritairement anglo-protestant. Pour le dire autrement, Dantin représente la quintessence de l'écrivain que l'on peut qualifier de paratopique.

Je rappelle brièvement le sens de « paratopie », dû à Dominique Maingueneau. L'écrivain, allègue-t-il, n'a pas « lieu d'être », dans les deux sens du terme. Son discours s'élabore au cœur d'une tension entre à la fois l'impossibilité et la nécessité de s'assigner une place dans le champ littéraire et dans la société. La paratopie n'est pas un contexte ; elle est une situation, voire une condition d'énonciation. « L'auteur, écrit Maingueneau, quelle que soit la modalité de sa paratopie, est quelqu'un qui a perdu son lieu et doit par le déploiement de son œuvre en définir

18. « Le désert – Chanson arabe », *La Revue moderne*, 15 mai 1921, p. 16-17.

un nouveau, délimiter un territoire à travers son errance même[19]. » Mais comment l'écrivain-arpenteur cadastre-t-il ce territoire personnel ?

Il y a, on le verra plus loin, des *embrayeurs* paratopiques, vecteurs identitaires, spatiaux et temporels qui éclairent l'œuvre de Dantin. Cependant, ces trois axes disséminés dans l'œuvre ont d'autant plus de cohésion qu'ils procèdent d'une perspective centripète, source d'unité et d'intelligibilité. Cette perspective agglomérante, dans le cas de Dantin, se situe dans son identification avec une figure paratopique tutélaire : il adopte, dans son œuvre, voire dans sa vie, un éthos christique, perception de soi et image qu'il construit dans son discours. Dans une lettre à Germain Beaulieu (14 juin 1909), il se dit proche « du Christ par l'imitation de la constance dans la douleur ». Ou encore, ayant renoncé « à cette curiosité transcendante » : « ce renoncement au souci, et cette résignation totale, sont peut-être en eux-mêmes un mysticisme, celui de l'Ecclésiaste […]. » (À Beaulieu, 1er septembre 1941)

Revenons à la paratopie, qui est en même temps un rapport au monde et à l'écriture :

> Si l'œuvre n'émerge qu'à travers l'élaboration d'une paratopie, est créateur celui qui a organisé une existence telle qu'il peut y advenir *son* œuvre. Condition de l'énonciation, la paratopie de l'écrivain en est aussi le produit ; c'est à travers elle que l'œuvre peut advenir, mais c'est aussi elle que cette œuvre doit construire dans son développement même[20].

Or, le centre de cette structuration paratopique se trouve dans l'« éthos christique » d'Eugène Seers / Louis Dantin ; car non seulement le Christ est-il le fondement de sa « philosophie », mais il constitue aussi sa structure d'être en vertu de laquelle la frontière est brouillée entre identification et identité. Ce choix s'explique par deux raisons fort simples. La première, générale, est le fait que le Christ représente une figure d'exception, réunissant les trois traits paratopiques – j'y reviendrai ; la seconde, particulière, est que Dantin, mystique, est imprégné de cette figure qu'il

19. Dominique Maingueneau, *Trouver sa place dans le champ littéraire : paratopie et création*, p. 29.

20. Maingueneau, *Trouver sa place* […], p. 31.

a purgée de toutes les ratiocinations théologiques. L'identification se fait alors possible ; la pensée et l'œuvre en deviennent innervés.

Comment cet « éthos christique » s'incarne-t-il dans le discours ? Comment cette paratopie est-elle justement « mise en œuvre » ?

On sait qu'existent, s'agissant du langage, *des embrayeurs* ; il s'agit d'unités lexicales qui renvoient à la situation d'énonciation – qui, en fait, n'ont de sens qu'en rapport avec cette situation, avec *qui* parle – d'*où* – et *quand*. Le plus évident est l'embrayeur d'*identité*, tel le « je ». S'ajoutent les embrayeurs *spatiaux* (« ici ») et *temporels* (« *en ce moment* ») : sans le recours à la situation d'énonciation, ces termes sont privés de tout sens. Les expressions « en ce moment » – le moment où je parle, et « *à ce moment* » – un moment défini par un temps antérieur, illustrent clairement la différence entre ces deux registres, la première relevant de l'énonciation et la seconde, de l'énoncé. S'agissant de paratopie, Maingueneau postule que les embrayeurs jouent un rôle majeur dans la mise en discours. Je retiendrai donc les trois embrayeurs déjà mentionnés : d'*identité*, d'*espace* et de *temps*.

IDENTITÉ : « PÈRE, POURQUOI M'AS-TU ABANDONNÉ ? » (ÉVANGILES DE MATTHIEU ET DE MARC)

L'embrayeur d'identité soulève la question de l'appartenance : sociale, sexuelle, familiale. Je n'insisterai pas sur l'errance sociale de Dantin, « exilé » la majeure partie de sa vie aux États-Unis, après avoir vécu un exil à l'intérieur même de sa communauté. Errance sexuelle, aussi : voué à la chasteté, au « blanc[21] », puis ayant des relations pendant qu'il était père du Très-Saint-Sacrement, ensuite relations avec une jeune fille de 13 ans (Rose Carfagno), relations homosexuelles… Là encore se brouillent les frontières. Mais c'est l'appartenance familiale qui est la plus éclairante, ici.

21. « Par pieux zèle, ses parents / Avant d'naître' l'avaient voué au blanc ». (« La complainte du cœur noyé », *Le Coffret de Crusoé*, p. 67)

Faut-il rappeler les rapports difficiles, voire hostiles de Dantin avec son père ? Alexandre Seers était déjà déçu que son fils « entrât en religion » ; et le comportement marginal de Dantin l'excède. En 1909, Dantin se rend à Montréal pour tenter de renouer avec celui-ci ; c'est un échec total : « Mon père m'a quitté brusquement, après m'avoir dit qu'il n'aurait à l'avenir aucun rapport avec moi. » (À Germain Beaulieu, 9 août 1909.) Et, en 1927, son père le déshérite. Par une sorte de mimétisme, l'abandon du père paraît central dans la posture christique de Dantin[22] : *Eli, Eli, lama sabachthani* ? Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?

ESPACE : « IL N'A PAS D'ENDROIT OÙ REPOSER SA TÊTE » (ÉVANGILE DE MATTHIEU)

Mais où est le royaume de Dantin ? La paratopie spatiale est au centre de cette existence.

Malgré des offres concrètes, l'exilé n'a jamais voulu revenir au Québec ; et pourtant, sa vie littéraire tout entière s'y déroule, tant par sa correspondance que par ses œuvres. Sur le plan de l'espace, Dantin est à la fois un être et un non-être ; comme Jésus, « il n'a pas d'endroit où reposer sa tête ». Plusieurs critiques ont noté que certaines de ses œuvres, des poèmes surtout, se passent dans des contrées exotiques, réelles ou imaginaires ; l'écrivain inscrit de cette manière la paratopie spatiale dans son œuvre. Comme l'écrit Maingueneau, il « délimite un territoire à partir de son errance même[23] ». Par exemple, le long poème « La triste histoire de Li-Hung Fong » met en scène un Chinois et une Russe : « Tous deux exilés, sans racine, / Loin du sol de leur origine. »

Dantin lui-même écrit à Germain Beaulieu (25 août 1910) : « L'isolement d'esprit et de cœur où je suis est absolu. » Mais il s'y résigne et ajoute : « un stoïcisme tout passif […] m'étonne parfois : est-ce le pli formé de mon ancienne résignation chrétienne ? »

---

22. Il ne serait sans doute pas trop hasardeux de proposer que le mentorat exercé par Dantin, si important, est une substitution du rôle de père.

23. Maingueneau, *Trouver sa place* […], p. 29.

Le seul à ma connaissance qui a tourné contre Dantin ce rapport dissonant à l'espace, à l'exil est nul autre que l'intraitable Albert Pelletier... Fidèle à sa manière, il fustige Dantin, qui « jouerait l'exilé » :

> Beaucoup de jeunes gens furent éblouis par le ravissant jeu d'humilité de Louis Dantin poète. Éblouis d'abord par son expatriation volontaire, qui suffisait à le rendre prestigieux. L'exil, surtout celui qu'on attribue à l'exigence d'une conscience sans hypocrisie et à une pudeur bien délicate, n'est-il pas toujours pour la jeunesse une attirante source de rêve, un beau réservoir de poésie[24].

Les Albert se suivent, mais ne se ressemblent pas. Car Albert Lévesque, lui, a répliqué à cette « injure personnelle » de Pelletier en écrivant au directeur du journal *Le Canada*, Olivar Asselin, tout en transmettant à Dantin copie de cette protestation :

> L'injure personnelle que Pelletier vient de lancer à la face de Dantin mériterait une bonne fessée. Est-ce que Pelletier aimerait que les critiques lui demandassent, un jour, s'il s'est interdit la « pratique » du notariat pour conquérir la sympathie des ratés ? Pourquoi se plaît-il à insinuer que Dantin a « défroqué » et s'est exilé pour poser en victime et conquérir la sympathie de ses jeunes compatriotes ? En quoi cela a-t-il rapport à la valeur littéraire du *Coffret de Crusoé* ? Non, cher M. Asselin, nourrissez l'estime que vous voudrez à l'égard de Pelletier. Cela n'est pas de mes affaires. Mais lui ouvrir vos colonnes pour altérer la réputation de nos écrivains, cela est indigne de vous et d'un journal qui sollicite le respect de ses lecteurs. Et tous ceux qui lisent votre journal ont le droit de vous exprimer leur dégoût. (30 août 1932)

L'exilé a au moins un défenseur ; d'ailleurs, la même journée Louvigny de Montigny écrivait à Dantin que l'article de Pelletier « est écœurant, et qu'aucun de vos lecteurs ne s'y laissera prendre ».

24. Albert Pelletier, « *Le Coffret de Crusoé* », *Le Canada*, 27 août 1932.

TEMPS : « MON ROYAUME N'EST PAS DE CE MONDE » (ÉVANGILE DE JEAN)

L'écrivain paratopique « énonce depuis un temps décalé : survivant d'un monde défunt ou citoyen prématuré d'un monde futur[25] ». Ce sentiment de ne pas être de son temps, d'être avant son temps, Dantin le confie en ces mots à Germain Beaulieu (19 avril 1909) : « J'ai confiance que les idées qui m'ont causé tant de déboires seront un jour celles de la grande majorité des hommes, et je me dis que mon petit effort obscur aura contribué à l'achèvement d'un nouvel édifice. » Dantin croit au progrès humain ; mais, écrit-il à Jules-Édouard Prévost, le 16 avril 1938 : « Mussolini, Franco, Hitler, Duplessis, nos "républicains" de Washington, me donnent des accès de fièvre ridicules. […] L'esprit de Jésus rendrait facile la solution de tous ces problèmes. Mais cet esprit même où est-il ? Je le vois bien caché au fond des Évangiles, mais je le cherche en vain dans les institutions qui s'en arrogent le monopole. »

« TON CORPS EST LA CHAPELLE OÙ J'ADORE ET JE PRIE » : DEUX MYSTIQUES ENTRELACÉES

> « De même, par delà [*sic*] les frontières naturelles des sens, il y a des régions où la jouissance physique prend l'exaltation d'un rite et d'un culte. C'est ainsi que se révèle à nous tout le domaine du Beau, ou bien celui de l'Amour passionné. »
>
> À Germain Beaulieu, 1er janvier 1940

25. Maingueneau, *Trouver sa place* […], p. 27.

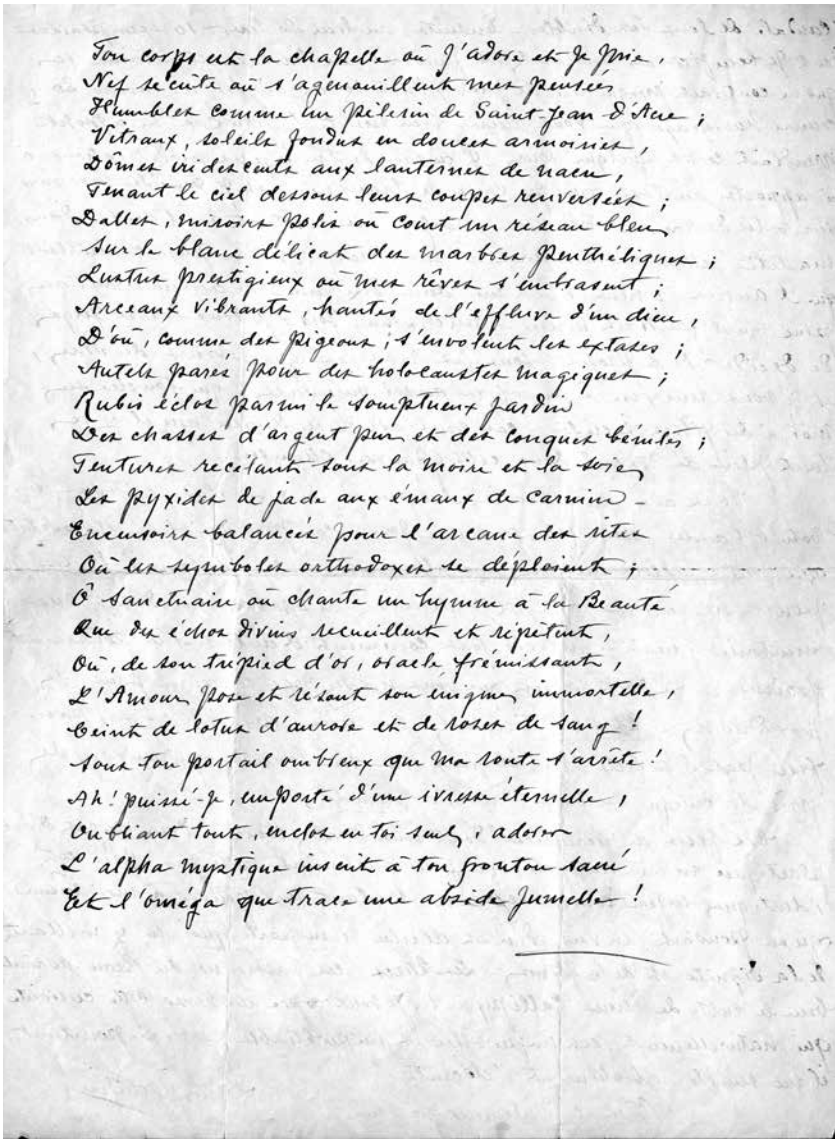

Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie,
Nef secrète où s'agenouillent mes pensées
Humbles comme un pèlerin de Saint-Jean d'Acre ;
Vitraux, soleils fondus en douces armoiries,
Dômes irisescents aux lanternes de nacre,
Tenant le ciel dessous leurs coupes renversées ;
Dalles, miroirs polis où court un réseau bleu
Sur le blanc délicat des marbres pentélliques ;
Lustres prestigieux où mes rêves s'entrasent ;
Arceaux vibrants, hantés de l'afflux d'un dieu,
D'où, comme des pigeons, s'envolent les extases ;
Autels parés pour des holocaustes magiques ;
Rubis éclos parmi le somptueux jardin
Des chasses d'argent pur et des conques béniles ;
Tentures recélant sous la moire et la soie
Les pyxides de jade aux émaux de carmin –
Encensoirs balancés pour l'arcane des rites
Où les symboles orthodoxes se déploient ;
Ô sanctuaire où chante un hymne à la Beauté
Que des échos divins recueillent et répètent,
Où, de son trépied d'or, oracle frémissant,
L'Amour pose et résout son énigme immortelle,
Ceint de lotus d'aurore et de roses de sang !
Sous ton portail ombreux que ma route s'arrête !
Ah ! puissé-je, emporté d'une ivresse éternelle,
Oubliant tout, enclos en toi seul, adorer
L'alpha mystique inscrit à ton fronton sacré
Et l'oméga que trace une abside jumelle !

1 – Manuscrit de « Stance païenne » :

Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie…

« Il faut avoir une mystique », a écrit Louis Dantin qui, dans les faits, en poursuivra deux toute sa vie. Il a d'abord communié au corps mystique du Christ par l'Eucharistie ; ensuite, ce corps mystique s'est fait chair, il s'est fait femme, mais tout en demeurant mystique. François Hébert est allé au plus près de ces deux bornes : « Le pain céleste de Dantin étant devenu le corps terrestre de la femme, tout simplement il s'est choisi un autre symbole, immanent[26]. » Mais a-t-il vraiment choisi ? Non, Dantin a refusé d'exclure.

LE DIEU CACHÉ

La figure du Christ qui a hanté le futur défroqué a survécu aux vicissitudes de son époque et au mépris aveugle de ses contemporains. L'œuvre de Dantin a toujours semblé un peu disparate ; sa pensée sociale, elle, est disséminée à travers 400 articles périodiques. Pourtant, son scénario intime se terre là, dans cette persistance, cette rémanence du Christ et cette quête de la Femme. Les raccords, les lignes de force apparaissent sous ce révélateur. Domine en définitive toute la force de ce Dieu caché, trame à la fois sourde et lumineuse qui permet de comprendre la portée de ce vers de Dantin, où les philosophes « portent la Vérité comme une Eucharistie ». Ses contemporains ont été aveugles à ce Dantin *absconditus*, ce Dantin caché. Pareille méconnaissance, tant pour l'importance du Christ que pour la Femme, s'explique cependant aisément. En effet, ces deux figures substantifiques se révèlent le plus souvent dans la sphère privée de la correspondance ou dans des poèmes inédits. Dantin a souvent émaillé ses articles de considérations philosophiques ou sociales ; mais jamais, ou presque, n'a-t-il avancé publiquement sa croyance dans le Christ, dans *son* Christ. L'exemple suivant est rarissime.

Dans la revue *Les Idées*, d'Albert Pelletier, Dantin signe trois articles : deux poèmes et un article intitulé « Propriété privée. Plaidoyer pour les idées claires ». La pensée sociale de Dantin (socialisme, protection des démunis) procède de sa lecture de l'Évangile, nous le savons, et il ne va pas se lancer ici dans la défense de la propriété privée. Dans son texte, il

26. « *L'Hostie* de Dantin », p. 29.

prétend même que le communisme, s'il se limitait à l'économie au lieu de vouloir en plus être une philosophie, « pourrait être une réplique du plus vaste tableau que nous tracent les Actes des Apôtres, placés comme ces partageurs pionniers, sous l'égide du Christ[27] ». En cette période marquée, au Québec, par une virulente lutte anticommuniste et par la passation de lois très restrictives à l'endroit du parti et des regroupements apparentés, une telle affirmation n'est évidemment pas légère.

Que ce type de propos soit beaucoup plus rare publiquement qu'en privé n'étonne guère. Si Dantin eût voulu vraiment susciter une polémique virulente, il n'aurait eu qu'à ébruiter sa critique de l'institution ecclésiale et à mettre de l'avant sa conception du Christ, qui ne pâlit en rien devant l'aggiornamento dans lequel se lancera le catholicisme autour des années 1960.

Il faut signaler un autre filigrane christique, fugace certes, mais fort révélateur, dans la préface au *Walt Whitman* de Dion-Lévesque. L'identification de Dantin est telle, dans ce texte liminaire, qu'on en vient à ne plus savoir s'il parle du poète américain ou de lui-même... et du Christ. « Toute fange est d'or lorsque le soleil se lève » : Dantin s'est assurément délecté à la lecture du poème « Chanson de l'universel » de Whitman : « Et, parmi la fange des nuées pestilentielles, / Perce toujours un rayon de lumière parfaite / Un éclat de la gloire céleste. » Cette connivence avec un frère poète culmine dans le rapprochement qu'il fait avec la figure du Christ, de la marginalité et de l'errance : « […] cette face rugueuse, hirsute, aux traits de Christ plébéien, percé d'yeux qui sondent et défient, sont ceux d'un vagabond qui erre, presque fantôme, dans un monde qui n'est pas le sien. » (11) Fantôme, errance, monde étranger : identité, espace et temps paratopiques se trouvent extraordinairement condensés en ces quelques lignes.

Le Christ et la chair, le sacré et le profane se partagent souvent le même texte. Dans le conte « Printemps », les deux personnages Arthur et Angélina, qui se sont rencontrés fortuitement et qui passent finalement la journée ensemble, décident dans leur pérégrination d'entrer dans une

27. « Propriété privée – Plaidoyer pour les idées claires », *Les Idées*, septembre 1938, p. 138-139.

église au moment où on y célèbre une messe, église qui exerce sur eux une véritable hypnose : « La saison neuve envahissait le sanctuaire, fraternisait avec des effluves mystiques. Le même Dieu semblait s'incarner dans les rayons et dans les rites ; la messe qui commençait prenait l'air d'un hymne au soleil. » (24) Un tel brouillage est fréquent chez Eugène Seers / Louis Dantin, ici entre la beauté du monde et la divinité ; mais cette beauté du monde atteint sa plus haute élévation lorsqu'il s'agit de la Femme. Le poème « Conseil », inédit[28] jusqu'à sa parution dans *Le Coffret de Crusoé*, porte à son paroxysme cette étrange alchimie entre la divinitude et la féminitude.

Le poète voit passer une femme, « une inconnue / Très blonde, en jupe de satin ». Or « la courbe de son corsage sur son col s'ouvrait hardiment », laissant voir « Un triangle de sa peau fine / Blanc et rose à faire rêver ». La femme se rapproche et laisse voir, « Parmi cette blancheur vivante / Étinceler une croix d'or ». L'indécidable apparaît aux yeux du poète, qui contemple et la croix, et la poitrine :

> La croix mirait l'aube candide,
> Mais nul n'eût su dire, je crois,
> Si l'aurore était plus splendide
> Sur la poitrine ou sur la croix.

Déchirement du poète, aspiré par deux forts désirs :

> Et tu tiens mon âme incertaine
> Flottante entre deux paradis :
> La croix prêche que je m'abstienne,
> Mais la chair murmure : « Jouis ».

* * *

28. Dantin l'a cependant transmis à DesRochers, avec sa lettre du 8 décembre 1929 : « Je ne puis, pour vous montrer ma bonne volonté, que vous copier, en guise de retour, une autre de ces gazettes rimées dont vous avez déjà eu quelques échantillons. C'est aussi plus ou moins dans la catégorie des "impubliables", quoi qu'il n'y ait pas, au fond, de quoi fouetter un chat ; et personne n'a lu cela avant vous. » Dantin les a en fin de compte jugés publiables. La fin du poème, qui épargne le poète à devoir choisir entre la chair et la croix, reporte la responsabilité sur la femme : « Enfant, cache la chair profane / Si tu veux arborer la croix. » Il faut dire que cette strophe finale sauve en quelque sorte la moralité du poème…

Tout au long de cette étude, je n'aurai eu qu'un seul but : lire et *textualiser* la vie, l'œuvre d'Eugène Seers / Louis Dantin, d'en chercher le sens ou, en tout cas, les *conditions* du sens, avec un lecteur privilégié en tête, Eugène Seers lui-même. Autrement dit, s'il pouvait lire cette biochronique, qu'au moins il s'y reconnût, qu'elle lui semblât juste. Dès le départ, je n'ai pas caché mon empathie pour ce singulier personnage, dont la vie est, comme on le dit souvent, un véritable roman. Un roman d'aventures personnelles, très certainement, religieuses, amoureuses, sociales ; mais aussi un roman intérieur où l'on a pu suivre la recherche d'une vérité pour soi, d'une morale personnelle et sociale. Il convient de laisser le dernier mot à Dantin qui, dans cette lettre à Asselin, le 15 décembre 1923, livre en quelques phrases toute sa pensée sur la morale, la vérité et la foi :

> J'ai trop aimé la vérité, je l'ai servie trop obstinément pour me plaindre qu'elle m'ait conduit par des sentiers abrupts et déserts. Tout mon être moral s'est élaboré par un travail trop long, trop consciencieux pour que je souhaite, ou puisse même, le renverser. J'ai trop gardé toute ma bonne foi, au même temps que ma foi s'écroulait goutte à goutte, pour avoir honte de mon scepticisme. Il me paraît être, au contraire, une forme de prudence mentale, de désintéressement, d'amour du vrai pour lui-même ; une forme aussi d'humilité en face de l'écrasant problème du monde. De cette foi, par ailleurs, je crois n'avoir brisé que l'écorce : des dogmes scolastiques et moyenâgeux n'ayant aucun contact avec les aspirations, les besoins, la vie intime de l'âme. Tout ce qu'il y a de vivant dans le christianisme, j'espère l'avoir conservé intact, accru peut-être au milieu des expériences de l'épreuve[29].

29. Cette lettre est citée dans *ÉCF*, p. 137. Beaulieu est toujours très fiable dans ses sources ; je le dis parce que je n'ai retrouvé cette lettre ni dans le fonds Asselin, à la Ville de Montréal, ni dans les fonds Nadeau et Garon. Dantin ajoute qu'il y a un point ou deux avec lesquels il est en désaccord, mais surtout : « Ma difficulté commence à saint Paul, et s'élargit ensuite indéfiniment. » (137)

ANNEXES

CHAPITRE 3

LETTRE DE LOUIS DANTIN AU PÈRE HENRI LEBLOND, 5 JUILLET 1903

Le Père Henri Leblond était Supérieur à Montréal quand le Père Seers a quitté définitivement la communauté, en février ou mars 1903. Le Supérieur envoie mensuellement une « pension » à Eugène Seers ; et cet argent donne lieu à un échange épistolier comptant 14 lettres, du 8 mars 1903 au 3 juin 1904[1]. De cette correspondance jusqu'à présent inconnue, nous ne disposons que des lettres de Seers ; et celle-ci représente un témoignage exceptionnel sur les circonstances de son départ et la fermeté de sa résolution.

Cambridge port 5 juillet 1903

Mon Rév. Père,

Je vous remercie du mandat de ma pension mensuelle contenu dans votre dernière lettre. Merci aussi pour les échantillons de travaux typographiques. Quant aux *Messagers* des deux derniers mois dont vous m'annonciez l'envoi, je ne les ai pas reçus. Je ne sais s'ils sont égarés, ou si peut-être vous auriez oublié de les envoyer.

1. APTSS-Québec, Seers. Les soulignés sont de Seers. Cette correspondance est analysée au chapitre 3.

Il y a dans votre lettre beaucoup de choses qui prêteraient à de longues discussions : vous me permettrez de ne pas les entamer. Quand on part de théories et de doctrines radicalement diverses, il n'y a aucune chance que du choc des idées jaillisse la moindre lumière. Vous pouvez m'appeler adultère, fornicateur, déshonoré, et toutes les autres charitables appellations que votre grand amour pour moi vous suggérera. Il me suffit que ma conscience soit ferme dans la voie qu'elle a choisie et qu'elle sache avoir agi dans la plénitude de son droit. Les jugements des hommes sont vacillants et exposés à l'erreur, et mes compagnons de jadis sont des hommes. Je ne prétends à aucune absolution exceptionnelle et mystique que je me donnerais à l'encontre du sens commun et de la notion humaine de devoir. Mais je sais que je serais facilement absous à tout tribunal où ne siégeraient pas le préjugé et le parti-pris. Le temps n'est plus où les conséquences les plus absurdes et les plus cruelles d'une foi religieuse étroitement comprise étaient acceptées comme la règle du droit et du bien.

Le genre humain en a fini avec les oppressions et les séquestrations morales comme celles que vous vouliez m'imposer jusqu'à la fin. J'ai d'ailleurs agi avec assez de prudence et de patience, avec assez d'abnégation et d'esprit de sacrifice pendant les longues années qui ont amené ce dénouement, pour que ma résolution dernière, aux yeux de quiconque n'est pas volontairement aveugle, soit autre chose qu'une liberté mille fois achetée et gagnée. Je regrette comme vous les inconvénients qu'a pu avoir mon changement de vie pour ma famille, la communauté, etc. Mais ayant épuisé il y a longtemps supplications, larmes et prières pour que tout s'arrangeât d'un commun accord et sans aucun de ces accidents, j'en tiens responsables ceux qui, obstinément, n'ont rien voulu entendre ni comprendre, et qui m'ont comme poussé l'épée dans les reins aux extrémités qu'ils déplorent aujourd'hui.

Et je suis indigné quand je pense que ce sont ceux-là mêmes qui à présent me condamnent sans rémission, qui ne tiennent aucun compte de l'effort surhumain que j'ai soutenu dix ans pour suivre leurs conseils, et qui n'ont même pas l'idée qu'ils aient une part à prendre à mon *mea culpa*. En quoi consiste, d'ailleurs, ce déshonneur prétendu infligé à la communauté et à ma famille ? Je ne vois pas qu'aucune publicité ait été donnée à ma sortie, et il n'y a peut-être

pas dix personnes qui soient au courant de ses motifs. J'ajoute qu'il y en aurait moins encore, si, par une insigne maladresse, alors que le P. Estèvenon et vous étiez au courant de la situation, vous n'aviez pas tardé des mois et des mois à m'en avertir, et, quand vous l'avez fait, si vous l'aviez fait franchement, à cœur ouvert, et non pas avec mille formules secrètes et mystérieuses qui ne pouvaient amener aucun dénouement satisfaisant. Dès que vous m'auriez démontré qu'il y avait péril pour la maison, il y a six mois, il y a un an, j'aurais agi comme je l'ai fait plus tard, mais trop tard : je vous aurais débarrassé de ma présence, et vous auriez ignoré jusqu'à la menace d'un déshonneur aux yeux du public. J'ai fait d'ailleurs, et je le fais tous les jours, mon possible pour vous éviter tout embarras. C'est dans ce seul but que je me suis exilé et condamné à un travail où toutes mes aptitudes sont réduites à néant… Vous avez beau jeu, après ce dernier sacrifice, de parler de déshonneur infligé volontairement… C'est aussi très faux de dire que j'ai sacrifié tout mon passé à mon attachement à une femme, car vous savez très bien que ce passé était depuis longtemps mort dans mon esprit et dans mon cœur. Si vous disiez que cet attachement a brisé le seul dernier anneau, fait de paresse, de lassitude, de crainte de la lutte, qui me retenait à mon passé, vous seriez un peu plus dans le vrai. Quand vous parlez de femme *déshonorée*, c'est un mot tout empreint du mépris qu'a le monde pour les petits, les malheureux et les faibles. Si cette femme avait eu la richesse, l'influence, pour voiler des turpitudes (au lieu de malheurs infiniment dignes de pitié), le monde la saluerait, l'honorerait, et il est très probable que, inconsciemment, vous partageriez l'indulgence du monde. Mais elle a été pauvre, impuissante et délaissée ; il faut le mépris de tous, et même celui des Cieux ! Mais c'en est beaucoup trop pour plaider une cause qui, auprès de vous, est jugée d'avance. Vous continuerez à me condamner, à me plaindre, à espérer, par l'espoir le plus déraisonnable, que je rentre jamais dans vos lignes de vie. Moi, je continuerai à avoir l'esprit séparé de vous par un abîme, et le cœur près de vous par la même affection de jadis. Je prévois que vous vous lasserez beaucoup plus tôt que moi de cet échange d'amitié. Mes parents, à qui j'ai écrit des lettres pleines de filial respect, ont déjà cessé de m'écrire ; il est juste de croire que l'abandon de mes anciens amis n'est plus qu'une question de jours. Heureusement, je crois avoir le cœur trempé à l'épreuve, et les cruautés du sort me trouvent désormais préparé à tout.

Au revoir, cher Père. J'ai peut-être été vif de ton dans les lignes qui précèdent, mais vous avouerez que vous m'avez passablement donné vous-même le signal. Je le répète, tant qu'il ne s'agira pas entre nous de questions de doctrine ou de conduite, il nous sera facile d'être d'accord. Il vaut mieux, ce me semble, éviter ces questions, et j'aurai le plaisir de vous écrire plus agréablement.

Merci des nouvelles que vous me donnez et qui m'intéressent. Si je ne vous dis rien de ma propre situation, c'est qu'elle n'a pas changé d'un iota depuis trois mois tantôt. Je lutte comme je peux avec la pauvreté : voilà maintenant ma vie de chaque jour comme celle de millions d'autres. Je ne mérite sous ce rapport ni plus ni moins d'intérêt qu'eux.

Je demeure votre toujours affectionné,

E. Seers

CHAPITRE 9

ANNEXE 1 : LOUIS DANTIN À GERMAIN BEAULIEU, À PROPOS DE « L'AFFAIRE NELLIGAN »

Boston, 18 Avril – [1938]

Cher Ami :

Je m'empresse de répondre à votre lettre. L'article de Valdombre que vous me signalez, comme tous ses articles d'ailleurs, m'avait causé un suprême dégoût. Non seulement ses injures à Nelligan, mais ses diatribes insensées contre le pacifique Louvigny, portaient les signes de la plus fielleuse canaillerie. Le mensonge s'y étalait avec impudence, cousu de fil trop gros pour tromper personne, et mis au compte d'un mort qui n'y peut mais. Qui croira jamais qu'Asselin, se donnant des airs de prophète, ait mis Valdombre en garde contre de Montigny : « *Faites attention !* »… (p. 163) Qui croira qu'un lecteur ait écrit à Valdombre la lettre qu'il prétend citer (p. 171) et dont la dégueulade grossière porte le sceau même

de Grignon ? En ce qui concerne Nelligan, l'imposture est encore plus forte et plus patente. Je n'avais même pas tout d'abord compris cette suggestion d'un « *typographe bohême, etc., mort depuis* » et croyais y voir simplement le songe d'un cerveau détraqué. J'étais bien sûr, par contre, qu'Asselin ne pouvait lui avoir fait, ni même promis, les révélations dont il parle. Car j'avais, dans le temps, correspondu longuement avec Asselin au sujet de Nelligan, dont il projetait une nouvelle édition : je lui avais dressé une liste des fautes typographiques de la première. Et jamais Asselin n'avait exprimé le moindre doute sur l'authenticité des vers du jeune poète. Mais il me revient maintenant que le « typographe », ce doit être moi-même !... *Typographe*, c'est bien ça ; *bohème*, ce pourrait être ça. Pas *ivrogne*, par exemple : mais ceci, c'est une simple fioriture gracieuse et bien grignonesque ; pas *mort* non plus ; mais pas très loin de l'être. Et puis : *poète aux heures des autres*, ce qui ne veut absolument rien dire, mais fournit pourtant un indice. Voilà, vous dis-je, mon portrait. Ainsi, Nelligan signait *mes* poèmes, étant fou et croyant qu'ils étaient de lui ! Croyez-vous vraiment, cher ami, qu'il soit utile de relever une insanité pareille ! J'ai tenu dans mes mains les cahiers originaux de Nelligan, écrits avant qu'il m'eût jamais connu : ces cahiers doivent être encore en possession de sa famille et formeraient la preuve surabondante qu'il en est bien l'auteur. Il m'a parfois demandé mon avis sur ses vers, et je le lui ai donné ; mais je n'ai jamais vu qu'il en tînt grand compte. Je n'ai jamais, au grand jamais, *refait* ses poèmes. Dans l'édition que j'en ai donnée, j'ai pu, ici et là, changer un mot ou même un hémistiche, quand le besoin m'en semblait évident ; mais je respectais bien trop son talent pour me permettre aucune altération de conséquence. Je songeais qu'il lui était impossible, à lui, de réviser ses vers, et je ne prétendais que rendre à sa mémoire un service qu'il m'eût lui-même demandé. L'œuvre est restée *absolument la sienne* : il saute aux yeux qu'elle n'est pas de moi, car elle n'exhibe ni mon style ni ma conception de la vie. Asselin savait tout cela, et n'a pu dire autre chose à Valdombre. C'est Valdombre qui a compris tout de travers, s'il n'a pas consciemment faussé, les dires d'Asselin à ce sujet. D'ailleurs, il avoue lui-même ne rien savoir du tout : Asselin devait, d'après lui, lui fournir des renseignements et des documents qu'il ne lui a pas fournis. « Il a emporté son secret dans la tombe », où Valdombre eût dû le laisser. Seulement, *il n'y avait pas de secret*.

Tout s'était passé au grand jour : Nelligan était bien le poète que nous admirions tous ; le « typographe » n'avait rempli envers son œuvre qu'un rôle de correcteur d'épreuves. Voilà la vérité pure et simple, et toutes les inventions, et toutes les injures d'un énergumène n'y peuvent rien changer.

Je conçois, cher ami, qu'il n'est guère possible que cette discussion s'engage sans que mon nom y soit mêlé, et j'avoue qu'il me répugne beaucoup d'avoir affaire, de près ou de loin, à un personnage de ce calibre, que je considère parfaitement dénué de conscience et de cervelle. S'il vous semble absolument nécessaire d'amorcer avec lui une polémique (vous savez quel flot de boue elle vous attirera) je ne puis vous refuser l'aide de mon témoignage et vous pouvez en user librement ; mais veuillez, en tout cas, ne citer de cette lettre que les points ayant trait directement à la question, et omettre mention de mes jugements sur Valdombre, qu'il est peu important que le public connaisse. Veuillez remarquer d'ailleurs qu'il n'ose me mettre ouvertement en cause. Il prétend que son typographe est *mort*, cherchant ainsi à déguiser son identité. Il vaudrait mieux peut-être démasquer son mensonge tel qu'il est, et nier simplement sur mon témoignage, qu'il y ait jamais eu de « *typographe bohême, ivrogne et mort depuis* » qui ait eu quoi que ce soit à faire avec les vers de Nelligan. Ou, s'il est trop clair que cette suggestion malhonnête n'ait pu viser que moi, nier positivement que j'aie *refait* l'œuvre de Nelligan, sans me faire entrer de plain-pied dans cette dégoûtante affaire. Vous avez tout ce qu'il faut pour flageller vous-même les procédés et leur auteur, si vraiment cela en vaut la peine. Je crois, pour ma part, que personne ne prend guère au sérieux les élucubrations de Valdombre, qu'il se démolit de lui-même, et que c'est lui faire trop d'honneur que de lui répondre. Mais vous pouvez être mieux instruit que moi de l'opinion qu'on a de lui.

En résumé, j'ai recueilli des cahiers de Nelligan, tous écrits de sa main, les pièces qui m'ont paru dignes de survivre. J'ai dû choisir souvent entre plusieurs versions de la même pièce. Les textes que j'ai gardés, je les ai conservés tels quels, sauf des altérations minimes qui s'imposaient à ma conscience d'éditeur et d'ami, et qui ne pouvaient d'aucune manière diminuer le rôle d'*auteur unique* appartenant à Nelligan. Je n'ai pas *refait* ces poèmes, parce que j'étais

incapable de les avoir faits…. Voilà la vérité toute simple et que je serais prêt, au besoin, à démontrer. Cette affirmation suffira, j'espère, pour rétablir les faits dénaturés par Valdombre, qui n'a, lui, pour les soutenir, que les propos qu'il prête à un homme mort, accusant un typographe mort de s'être substitué à un poète mort : ce qui ne fait pas un très-vivant témoignage !

Cette lettre est si longue, cher ami, que je vous dis simplement *bonsoir*, en espérant que votre santé reste bonne. Je tâche de me faire peu à peu à mon existence nouvelle. J'ai écrit un conte de Pâques pour *L'Avenir du Nord* : je vous le ferai lire, si l'on m'en envoie, comme d'habitude, quelques copies. Aussi deux ou trois poésies, dont l'une : « La Complainte du Chômeur », paraîtra peut-être dans le *Jour*. C'est vous dire que je m'efforce de faire revivre en moi le goût du travail littéraire. Mais je ne compte pas trop y réussir.

Je demeure bien amicalement vôtre,

Louis Dantin

P. S. Veuillez remarquer que mon adresse actuelle est *24 Montgomery St. Boston*. Votre lettre portait mon ancienne adresse de Cambridge. Une hypothèse qui me vient au dernier moment : Serait-il possible qu'Asselin eût parlé à mots couverts d'un « certain typographe » sans le désigner plus clairement, et eût dit à Valdombre que cet individu avait refait les vers de Nelligan ? Cela expliquerait le « secret » que Valdombre voit en cette affaire, et que lui-même ne nomme personne, ce qui est de sa part une discrétion étrange. En ce cas, Asselin aurait commis une grosse exagération, mais non une canaillerie ; et Valdombre battrait les buissons à l'aventure, sans même savoir de quoi il parle. Ceci fournirait à votre défense toute une différente stratégie. Il suffirait alors de mettre Valdombre au défi de nommer ce typographe mythique, qu'aucun des amis de Nelligan n'a jamais connu, qui n'a pu exister parce que les manuscrits de Nelligan sont tous de sa main sans trace d'écriture étrangère ; qu'Asselin lui-même ne lui a pas nommé, pourquoi ? Si, en réplique, Valdombre me désignait ouvertement, alors il serait temps de lui servir ma dénégation formelle. Ne croyez-vous pas que c'est là la meilleure méthode ? Autrement, n'ai-je pas l'air de

me reconnaître dans le beau portrait de Valdombre, et de confesser à demi ? Plus j'y pense, plus je crois que toute l'affaire est là ; mais voyez ce que vous en pensez vous-même.

L. D

ANNEXE 2 : LETTRE DE LUCIEN RAINIER À GERMAIN BEAULIEU, À PROPOS DE « L'AFFAIRE NELLIGAN » [1938]

Cette lettre, dans le fonds Luc Lacourcière, à l'Université Laval, est aussi reproduite dans Olivier Durocher, « Lucien Rainier et sa correspondance », *La Revue de l'Université Laval*, nº 5, janvier 1965, p. 442-449.

…C'est aussi avec stupéfaction que j'ai lu les étranges propos de Valdombre dans le dernier numéro de ses pamphlets ; j'en ai fait part à mon entourage. Je me demande où Olivar Asselin avait puisé cette légende ? Comment a-t-elle originé ? Probablement dans le fait que le manuscrit du pauvre poète interné à St-Benoît vers 1899, est resté entre les mains de R. P. Seers, aujourd'hui Louis Dantin, chez qui Nelligan fréquentait, dans les derniers temps. Le Père et certains autres ont corrigé dans plusieurs poèmes, avant de les livrer à l'impression, les fautes d'orthographe et de syntaxe les plus choquantes. Du moins cela s'est dit ; car j'étais alors au Grand Séminaire, fort pris par mes études, et peu au courant du mouvement littéraire extérieur. N'est-ce pas, d'ailleurs, ce que Louis Dantin exprime dans la préface, des poèmes de Nelligan, qu'il a édités en 1903, quand il écrit, p. XXI : Nelligan n'a rien appris, et la grammaire pas plus que le reste. La syntaxe n'est pas son fort et ce fut un malheur pour lui d'être venu au monde avant la simplification de l'orthographe. Puisqu'on ne rencontre plus ou presque plus de fautes contre la grammaire, dans son œuvre, c'est donc que quelqu'un les a corrigées. Les cancans vont vite et grossissent. Celui-ci aurait-il fait boule de neige, jusqu'à devenir l'énorme bourde rapportée par Valdombre ?

Pour le dire en passant, sans être plus féru qu'un autre du style de mon ami Nelligan, j'en ai toujours voulu à ses correcteurs d'avoir diminué quelques-uns de ses vers, sous couleur de purisme. J'ai devant moi la première version imprimée du poème intitulé : « Les

Camélias » (p. 123). Au 12e vers, Nelligan avait mis : La maîtresse s'annonce au toc-toc du soulier. Cela faisait image, image neuve et jolie… Eh bien, on a changé le toc-toc pour : La maîtresse s'annonce au doux bruit du soulier ! Mais de là à prétendre que Nelligan ne composait pas lui-même ses vers, il y a loin ! Et le Père Seers n'était certes pas ce « typographe, bohème, ivrogne à ses heures, poète aux heures des autres et malheureusement mort depuis ». Si Louis Dantin a reçu le *Pamphlet* de mars où il demeure (97, rue Waldon [*sic*], Cambridge, Mass. U.S.A.) il a dû bondir comme nous. Alors, comme ce n'est pas lui, qui ça peut-être [*sic*] ce typographe qu'on donne comme le véritable auteur des poésies de Nelligan ? Évidemment un personnage de pure invention.

D'autre part, Nelligan, malgré des manies, avant-coureuses de sa crise définitive, n'était sûrement pas un imbécile, et il n'aurait pas signé les vers d'un autre, comme affirme Valdombre, « En croyant qu'ils étaient de lui ».

Pour sa connaissance du contraire, Valdombre n'aurait qu'à se rendre à l'asile St-Jean-de-Dieu, comme je l'ai fait, il n'y a pas si longtemps, en demandant au parloir de la salle St-Patrice le nommé Nelligan Émile, durant le quart d'heure de lucidité, précédant le déraillement ordinaire, l'auteur du VAISSEAU D'OR lui réciterait de mémoire des poèmes d'autrefois, avec sa grande allure, sa même voix métallique, et un accent de personnalité indéniable.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'affirmation subséquente de Valdombre que les poèmes de Nelligan ne sont « qu'un mélange infect de Maurice Rollinat, de Verlaine, et de Musset »… Pas plus que les vers d'Émile.

Mais, je n'irais même pas jusqu'à taxer d'imitation, comme le fait Louis Dantin, durant une page de sa préface (p. XIII).

J'ai connu Nelligan alors qu'il était élève de syntaxe au Collège Sainte-Marie, ayant pour professeur le P. Théophile Hudon, s.j., un parent de sa mère, quand j'étais moi-même en Rhétorique. Après la classe, Nelligan m'attendait et me soumettait les vers qu'il avait composés durant la classe au lieu d'apprendre ses déclinaisons. Décalcage de Verlaine, avec beaucoup d'hiatus, d'arythmie et d'obscurité. Je lui donnais quelques leçons de prosodie. Il s'est

amélioré très vite. C'est de cette époque que date « L'Ultimo angelo del Correggio » (p. 144). Il avait en effet le don de s'assimiler le tempérament, l'âme, des auteurs qu'il avait lus. Il entrait véritablement dans leur peau, et composait avec leur style, sur des sujets différents. Sa mémoire musicale, sa mémoire était formidable. Il m'a souvent fredonné des morceaux d'orchestre entiers entendus la veille ; et il me récitait des poèmes allemands, sans y comprendre un mot, qu'une amie lui avait lus, une fois, disait-il. C'était pour me démontrer que la langue allemande était harmonieuse en poésie. C'est ainsi, par exemple, qu'il a écrit LE JARDIN D'ANTAN (p. 17), après avoir lu « La maison de l'enfance » de Fernand Gregh, – LE TALISMAN, (p. 16), après avoir lu : LE COFFRET de Rodenbach, et L'HOMME AUX CERCUEILS, (p. 13), après avoir lu NOCTURNE de Jean Moréas, etc… etc… On pourrait en nommer d'autres en quantité. Pour ceux-ci je le sais bien ; c'étaient des livres que je lui passais et dont je ne revoyais plus jamais la couleur. Mais, il n'y a là, à mon sens aucune imitation, aucun plagiat, aucun mélange infect… S'il avait eu plus de Lettres, Nelligan aurait fait un merveilleux auteur de « À la manière de… » Tout de même, L'HOMME AUX CERCUEILS, n'est-ce pas un petit chef-d'œuvre ? (58)

CHAPITRE 10

ANNEXE 1 : « LE LIVRE AMÉRICAIN ». BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

1. « Le livre américain. *Au gré du vent – Gone with the Wind* par Margaret Mitchell », 20 août 1938, p. 2.
2. « Le livre américain. *Dark River – La rivière sombre* par Charles Nordhoff et James Norman Hall », 1er octobre 1938, p. 2.
3. « Le livre américain. *Le faon – The Yearling* par Marjorie Kinnan Rawlings », 29 octobre 1938, p. 1-2.
4. « Le livre américain. *Mon fils, mon fils ! – My Son, My Son !* par Howard Spring », 26 novembre 1938, p. 2.
5. « Le livre américain. *Nouvelle anthologie de poésie moderne. Avec une introduction de Selden Rodman* [*A New Anthology of American Poetry*] », 21 janvier 1939, p. 4. *Poèmes d'outre-tombe*, p. 138, 142-151.

6. « Le livre américain. *Rébecca* par Daphné du Maurier », 18 mars 1939, p. 2.
7. « Le livre américain. Deux livres sur Haïti : *Une puritaine au pays du vaudou – A Puritan in Voodoo Land* par Edna Taft et *Dites-le à mon cheval – Tell My Horse* par Zora Neale Hurston », 25 mars 1939, p. 2.
8. « Le livre américain. *La riante odysée [sic] – The Laughing Odyssey* par Eileen Bigland », 15 avril 1939, p. 3.
9. « Le livre américain. *La Citadelle – The Citadel* par A.-J. Cronin », 29 avril 1939, p. 2.
10. « Le livre américain. *Les jours de nos années – Days of Our Years* par Pierre van Paassen », 13 mai 1939, p. 2.
11. « Le livre américain. *Mes Mémoires – My Memoirs* par Edith Bolling Wilson », 3 juin 1939, p. 2.
12. « Le livre américain. *Lucienne – Lucien* par Vivian Parsons », 10 juin 1939, p. 2.
13. « Le livre américain. *Deux portraits de l'Allemagne nazie : Mariée à un Allemand – I Married a German* par Madeleine Kent et *À l'assaut des étoiles – Reaching for the Stars* par Nora Waln », 15 juillet 1939, p. 2. *L'Avenir du Nord*, 29 septembre 1939, p. 4.
14. « Le livre américain. *La famille Delusson – The Delusson Family* par Jacques Ducharme », 22 juillet 1939, p. 2. *Essais critiques*, II, p. 765-768. *Textes de l'exode*, Maurice Poteet (dir.), p. 440-443. (p. 440 : brève présentation)
15. « Le livre américain. *Grappes de colère – Grapes of Wrath* par John Steinbeck », 5 août 1939, p. 2.
16. « Le livre américain. *Le livre des miracles – A Book of Miracles* par Ben Hecht », 12 août 1939, p. 2.
17. « Le livre américain. *Dessins en écarlate – Designs in Scarlet* par Courtney Ryley Cooper », 19 août 1939, p. 2.
18. « Le livre américain. *Asile – Asylum* par William Seabrook », 26 août 1939, p. 2.

19. « Le livre américain. *Dessins nouveaux pour le Vieux Mexique – New Designs for Old Mexico* par Henry Albert Phillips », 2 septembre 1939, p. 2.
20. « Le livre américain. *Aventures d'un jeune homme – Adventures of a Young Man* par John Dos Passos », 9 septembre 1939, p. 2.
21. « Le livre américain. *Le narcisse noir – Black Narcissus* par Rumer Godden », 16 septembre 1939, p. 2.
22. « Le livre américain. *Mon jour au tribunal – My Day in Court* par Arthur Train », 23 septembre 1939, p. 2.
23. « Le livre américain. *Nous sommes dix – We Are Ten* par Fanny Hurst », 30 septembre 1939, p. 2.
24. « Le livre américain. *La démocratie : aujourd'hui et demain – Democracy: To-day* [*sic*] *and To-morrow* [*sic*] par Edouard Benès », 7 octobre 1939, p. 2. *L'Avenir du Nord*, 3 novembre 1939, p. 4.
25. « Le livre américain. *En Asie – Inside Asia* par John Gunther », 14 octobre 1939, p. 2.
26. « Le livre américain. *Après le courage – Next to Valour* par John Jennings », 21 octobre 1939, p. 2.
27. « Le livre américain. Deux livres sur Walt Whitman : *Le début de la route –The Start of the Road* par John Erskine et *La pose de Walt Whitman – Walt Whitman's Pose* par Esther Shepard », 28 octobre 1939, p. 2.
28. « Le livre américain. *Guettez l'aube – Watch for the Daw*n par Stuart Cloete », 4 novembre 1939, p. 2.
29. « Le livre américain. *Roosevelt* par Émile Ludwig », 11 novembre 1939, p. 2.
30. « Le livre américain. *L'ère incroyable – Incredible Era* par Samuel Hopkins Adams », 18 novembre 1939, p. 2.
31. « Le livre américain. *Enfants de Dieu – Children of God* par Vardis Fisher », 25 novembre 1939, p. 2.
32. « Le livre américain. *Un puritain dans Babylone – A Puritan in Babylon* par William Allen White », 2 décembre 1939, p. 2.
33. « Le livre américain. *Évasion – Escape* par Ethel Vance », 9 décembre 1939, p. 2.

34. « Le livre américain. *Thoreau* par Henry Siedel Canby », 16 décembre 1939, p. 2.
35. « Le livre américain. *Sinadaba* par Eliner Mordaunt », 23 décembre 1939, p. 2.
36. « Le livre américain. *La conquête du passé – Conquest of the Past* [par Friedrich, Hebertus Maria] », 30 décembre 1939, p. 2.
37. « Le livre américain. *Kitty Foyle* par Christopher Morley », 6 janvier 1940, p. 2.
38. « Le livre américain. *Ma vie – My Life* par Havelock Ellis », 13 janvier 1940, p. 2.
39. « Le livre américain. *Le Nazaréen – The Nazarene* par Sholem Ash », 20 janvier 1940, p. 2.
40. « Le livre américain. *Il en faut de toutes sortes – It Takes All Kinds* par Louis Bromfield », 27 janvier 1940, p. 2.
41. « Le livre américain. *Maud* par Isabella Maud Rittenhouse », 3 février 1940, p. 2.
42. « Le livre américain. *Le médecin du bon vieux temps – The Horse and Buggy Doctor* par Arthur E. Hertzler, M. D. », 17 février 1940, p. 2.
43. « Le livre américain. *Vingt pièces choisies du théâtre américain – Twenty Best Pieces of the Modern American Theater* avec introduction par John Gassner », 2 mars 1940, p. 2.
44. « Le livre américain. *Après maint été meurt le cygne – After Many a Summer Dies the Swan* par Aldous Huxley », 16 mars 1940, p. 4.
45. « Le livre américain. *Je crois – I believe* avec introduction par Clifton Cadiman », 30 mars 1940, p. 4.
46. « La vie américaine [*sic*[2]]. Deux romans d'évasion morale: *Gardez-moi le soleil – Save me the Sun* par Hassoldt Davis et L'île de M. Clairdelune – Mr. Moonlights Island par Robert Dean Frisbie », 6 avril 1940, p. 4.
47. « Le livre américain. *Fils du sol – Native Son* par Richard Wright », 13 avril 1940, p. 4.

2. Assurément une erreur de titrage.

48. « Le livre américain. *Je pense tout haut en Amérique – I Think Aloud in America* par Odette Keun », 20 avril 1940, p. 4.
49. « Le livre américain. *Henri Heine, paradoxe et poète – Heinrich Heine, Paradox and Poet* par Louis Untermyer », 27 avril 1940, p. 4.
50. « Le livre américain. *Le portrait de Jennie – Portrait of Jennie* par Robert Nathan », 4 mai 1940, p. 4.
51. « Le livre américain. *Verte était ma vallée – How Green Was My Valley* par Richard Llewellyn », 11 mai 1940, p. 4.
52. « Le livre américain. *M. Skeffington* par Elizabeth », 18 mai 1940, p. 4.
53. « Le livre américain. *J'ai perdu mon accent anglais – I Lost My English Accent* par C. V. R. Thompson », 25 mai 1940, p. 4.
54. « Le livre américain. Deux romans surréalistes : *King's Row* par Henry Bellaman et *The Hamlet* par William Faulkner », 1er juin 1940, p. 4.
55. « Le livre américain. *L'omnibus de Damon Runyon – Damon Runyon's Omnibus* », 8 juin 1940, p. 4.
56. « Le livre américain. *Chad Hanna* par Walter D. Edmunds », 15 juin 1940, p. 4.
57. « Le livre américain. Deux romans historiques du Canada français : *Loups sous la lune – Wolves against the Moon* par Julia Cooley Altrocchi et *Tranquille mon capitaine attend – Quietly my Captain waits* par Evelyn Eaton », 22 juin 1940, p. 4. Essais critiques, II, p. 781-786.
58. « Le livre américain. *Vent, Sable et Tempête – Wind, Sand and Storm* par Antoine de Saint Exupéry », 29 juin 1940, p. 4.
59. « Le livre américain. *Les vies étranges d'un seul homme – The Strange Lives of one Man* par Ely Culbertson », 6 juillet 1940, p. 4.
60. « Le livre américain. *Lincoln parle – Lincoln Talks* par Emanuel Hertz », 13 juillet 1940, p. 4.
61. « Le livre américain. *Les Trois-Ponts de Thorne Smith – The Thorne Smith Three-Decker* », 20 juillet 1940, p. 2.
62. « Le livre américain. *Décade – 1929-1939* par Stephen Longstreet », 27 juillet 1940, p. 7.

63. « Le livre américain. Deux cahiers d'images exotiques : *J'épousai l'aventure – I Married Adventure* par Osa Johnson et *Nos mille-et-une nuits – Our Arabian Nights* par Ruth et Helen Hoffman », 3 août 1940, p. 7.
64. « Le livre américain. *Le mauvais livre du Frère Barnabé – The Wicked Book of Brother Barnabas* », 10 août 1940, p. 7.
65. « Le livre américain. *Le cœur est un chasseur solitaire – The Heart is a Lonely Hunter* par Carson McCullers », 17 août 1940, p. 7.
66. « Le livre américain. *La biographie d'une coquette sage : Madame Récamier* par Henry Dwight Sedgwick », 24 août 1940, p. 7.
67. « Le livre américain. *La présidence aux États-Unis – The American Presidency* par Harold Laski », 31 août 1940, p. 7.
68. « Le livre américain. Deux romans psychologiques : *Les cabines de Windless – Windless Cabin*s par Mark Van Doren et Gypsy – Gypsy par Rumer Godden », 7 septembre 1940, p. 7.
69. « Le livre américain. Deux nouvelles sentimentales : *S'il fait beau – If It Prove Fair Weather* par Elizabeth Paterson et *Éveille-toi, mon cœur – Awake, my Heart* par Gerrie Thielens », 14 septembre 1940, p. 7.
70. « Le livre américain. *Tel que je l'ai connu – As I remember Him*. La biographie de R. S. par Hans Zinsser », 21 septembre 1940, p. 7. *Poèmes d'outre-tombe*, p. 156.
71. « Le livre américain. Deux romans scandinaves : *La servante Silja – The Maid Silja* par F. E. Sillanpaa et *Madame Dorthea* par Sigfrid Undset », 28 septembre 1940, p. 7.
72. « Le livre américain. *Les confessions d'un individualiste – The Confessions of an Individualist* par William H. Chamberlin », 5 octobre 1940, p. 2.
73. « Le livre américain. *Étoiles sur la mer – Stars on the Sea* par F. van Wyck Mason », 12 octobre 1940, p. 2.
74. « Le livre américain. *L'exil est sans retour – You can't come Home again* par Thomas Wolfe », 19 octobre 1940, p. 2.
75. « Le livre américain. *Aventures d'un biologiste – Adventures of a Biologist* par J. B. S. Haldane », 26 octobre 1940, p. 7.

76. « Le livre américain. Deux romans régionaux : *Tamarack – Tamarack* par Edith Roberts et *Hors du brouillard – Out of The Fog* par Joseph C. Lincoln », 2 novembre 1940, p. 7.
77. « Le livre américain. *Miroir Américain – American Mirror* par Halford E. Luccock », 9 novembre 1940, p. 7.
78. « Le livre américain. *La voie du pèlerin – Pilgrim's Way* par John Buchan (Lord Tweedsmuir) », 16 novembre 1940, p. 7.
79. « Le livre américain. *Sac à tout mettre – Jackpot* par Erskine Caldwell et *Les meilleures nouvelles de l'année – Best Short Stories*, 1940 par Edward J. O'Brien », 23 novembre 1940, p. 7.
80. « Le livre américain. *J'accuse* par André Simone et *I Saw France Fall – J'ai vu tomber la France* par René de Chambrun », 30 novembre 1940, p. 2.
81. « Le livre américain. *Été tardif – New England Indian Summer* par Van Wyck Brooks », 7 décembre 1940, p. 7.
82. « Le livre américain. *La route d'Endor – Road to Endor* par Esther Barstow Hammond », 14 décembre 1940, p. 7.
83. « Le livre américain. *Voyage* par Charles Morgan », 21 décembre 1940, p. 2.
84. « Le livre américain. *Trelawny* par Margaret Armstrong », 28 décembre 1940, p. 2.
85. « Le livre américain. *Mark Twain en éruption – Mark Twain in Eruption* préface par Bernard de Voto », 4 janvier 1941, p. 7.
86. « Le livre américain. *La plume de plongeur – The Loon Feather* par Iola Fuller », 11 janvier 1941, p. 7.
87. « Le livre américain. Deux recueils de contes symboliques : *La longue vallée – The Long Valley* par John Steinbeck et *Le chasseur fou – The Crazy Hunter* par Kay Boyle », 18 janvier 1941, p. 7.
88. « Le livre américain. *Lettres notables de l'Histoire –The World's Great Letters* recueillies par Lincoln Shuster », 25 janvier 1941, p. 7.
89. « Le livre américain. Deux romans de la vie russe : *La famille – The Family* par Nina Federova et *Anya* par Joy Davidman », 1er février 1941, p. 7.

90. « Le livre américain. *Harlem, Métropole Noire – Harlem, Negro Metropolis* par Claude McKay », 8 février 1941, p. 7.
91. « Le livre américain. *Robespierre l'incorruptible – Robespierre the Incorruptible* par Friedrich Sieblirg », 15 février 1941, p. 7.
92. « Le livre américain. *Médecin pour le peuple – A Doctor for the People* par Michael E. Shadid, M. D. », 22 février 1941, p. 7.
93. « Le livre américain. *Ni liberté ni pain – Neither Liberty nor Bread* témoignage sur le fascisme », 1er mars 1941, p. 7.
94. « Le livre américain. Deux contes fantastiques : *Le survivant – The Survivor* par Dennis Parry et *Les amants se rejoignent – Lovers' Meeting* par Lady Eleanor Smith », 8 mars 1941, p. 7.
95. « Le livre américain. *Ceux qui vont seuls – Who Walk Alone* par Perry Burgess », 15 mars 1941, p. 7.
96. « Le livre américain. Deux exposés de corruption civique : *La perle des Prairies – Gem of the Prairie* par Herbert Asbury ; *Un défenseur public – Attorney for the People* par Rupert Hughes », 22 mars 1941, p. 2.
97. « Le livre américain. *Moisson de hasard – Random Harvest* par James Hilton », 29 mars 1941, p. 7.
98. « Le livre américain. *Fanny aux feux du gaz – Fanny by Gaslight* par Michael Sadleir et Jennifer par Janet Whitney », 5 avril 1941, p. 7.
99. « Le livre américain. *Nos âmes libres – Our Free Minds* par Charles Overstreet », 12 avril 1941, p. 7.
100. « Le livre américain. H. M. Pulham, *Esquire* par John P. Marquand et *Le remarquable André – The Remarquable Andrew* par Dalton Trumbo », 19 avril 1941, p. 7.
101. « Le livre américain. *L'éternel Ulysse – Forever Ulysses* par C. P. Rodonacachi », 26 avril 1941, p. 7.
102. « Le livre américain. *Kabloona* par Gontran Poncins », 3 mai 1941, p. 7.
103. « Le livre américain. *Hester Roon* par Nora Lofts », 17 mai 1941, p. 7.

104. « Le livre américain. *Notre vie – In This Our Life* par Ellen Glasgow et *Ce mariage – This Marriage* par Edith Roberts », 24 mai 1941, p. 7.
105. « Le livre américain. *Benjamin Blake* par Edison Marshall », 31 mai 1941, p. 7.
106. « Le livre américain. *Heywood Broun, journaliste*. Édition compilée par Heywood Hale Broun », 7 juin 1941, p. 7.
107. « Le livre américain. *Pré de montagne – Mountain Meadow* par John Buchan », 14 juin 1941, p. 6.
108. « Le livre américain. *Hommes et Politique – Men and Politic*s par Louis Fisher », 21 juin 1941, p. 2.
109. « Le livre américain. *La face m'est familière – The Face is Familiar.* Vers choisis d'Ogden Nash », 28 juin 1941, p. 3. *Poèmes d'outre-tombe*, p. 145-151.
110. « Le livre américain. *Whistle Stop – Arrêt sur signal* par Maritta Wolff », 5 juillet 1941, p. 7.
111. « Le livre américain. *L'usurpateur – The Usurper* par Harry Harrison Kroll », 12 juillet 1941, p. 7.
112. « Le livre américain. *Le matin brise le cœur – Dawn Breaks the Heart* par William Davey et *Comptez avec le fleuve – Reckon with the River* par Clark McKeekin », 19 juillet 1941, p. 7.
113. « Le livre américain. *Le roman américain – American Fiction* par Joseph Warren Beach », 26 juillet 1941, p. 3.
114. « Le livre américain. *Trois pièces de théâtre – Three Plays* par William Saroyan », 2 août 1941, p. 7.
115. « Le livre américain. *Le livre des mystères – The (2d) Mystery Book.* Une collection de six nouvelles et *Maigret à la rescousse – Maigret to the Rescue* par George Simenon », 9 août 1941, p. 3.
116. « Le livre américain. *Lanternes sur la levée – Lanterns on the Levee* par William A. Percy », 16 août 1941, p. 7.
117. « Le livre américain. *Une anthologie de nouvelles brèves – Great Short Novels.* Préface par Edward Weeks », 23 août 1941, p. 7.
118. « Le livre américain. *Jours à Berlin – Berlin Diary* par William L. Schirer », 30 août 1941, p. 7.

119. « Le livre américain. Deux romans d'aventures mystiques : *Les clefs du royaume – The Keys of the Kingdom* par A. J. Cronin et *Le Révérend Ben Pool – The Reverend Ben Pool* par Louis Paul », 6 septembre 1941, p. 7.
120. « Le livre américain. Une anthologie de poèmes primés : *Pulitzer Prize Poems* compilée par Marjorie Barrow », [13] septembre 1941, p. 7. *Poèmes d'outre-tombe*, p. 135-137, 139-144, 152.
121. « Le livre américain. *Non sans péril – Not Without Peril* par Marguerite Allis et *Non sans honneur – Not without Honor* par Vivian Parsons », 4 octobre 1941, p. 7.
122. « Le livre américain. *Le soleil est ma perte – The Sun Is My Undoing* par Marguerite Steen », 18 octobre 1941, p. 2.
123. « Le livre américain. *L'étrange femme – The Strange Woman* par Ben Ames Williams », 1er novembre 1941, p. 7.
124. « Le livre américain. *Un trésor de biographie – A Treasury of Biography* par Edgar Johnson », 8 novembre 1941, p. 2.
125. « Le livre américain. *Enquête – Quest* par Léopold Infeld », 22 novembre 1941, p. 2.
126. « Le livre américain. *Hitler ne peut subjuguer la Russie – Hitler Cannot Conquer Russia* par Maurice Hindus », 29 novembre 1941, p. 7.
127. « Le livre américain. Deux traductions de romans étrangers : *Quand le siècle était neuf – The Century Was Young* par Louis Aragon et *Judith Madrier* par Henri Troyat », 6 décembre 1941, p. 7.
128. « Le livre américain. *Mon dernier million de lecteurs – My Last Million Readers* par Emile Gauvreau », 13 décembre 1941, p. 7.
129. « Le livre américain. *Les collines au delà [sic] – The Hills Beyond* par Thomas Wolfe », 20 décembre 1941, p. 2.
130. « Le livre américain. *Sauvage est le bayou – Wild is the River* par Louis Bromfield et *Division Saratoga – Saratoga* Trunk par Edna Ferber, 27 décembre 1941, p. 7.
131. « Le livre américain. *Honorable ennemi – Honorable Enemy* par Ernest O. Hauser », 3 janvier 1942, p. 7.

132. « Chronique des livres [*sic*[3]]. Deux confessions d'anciens nazis : *L'aigle prussien sur l'Allemagne* par Otto Strasser et *J'ai payé Hitler – I Paid Hitler* par Fritz Thyssen », 17 janvier 1942, p. 2.
133. « Le livre américain. Deux carnets de réminiscences légales : L'*arête du hareng – Bach Bome* [*sic*] *of the Herring* par Curtis Bok et *Hommes de loi – Attorneys-at-Law* par James Reid Parker », 25 janvier 1942, p. 7.
134. « Le livre américain. *La France à l'heure de Berlin – France on Berlin Time* par Thomas Kernan », 31 janvier 1942, p. 7.
135. « Le livre américain. Deux légendes des temps présents : *Les étrangers du Vly – Strangers in the Vly* par Edmund Gilligan ; *Royaume des innocents – Kingdom of Innocents* par Mildred Cram », 7 février 1942, p. 7.
136. « Le livre américain. *La maison de l'aveugle – The Blind Man's House* par Hugh Walpole », 21 février 1942, p. 2.

3. « Chronique des livres », car elle contient un livre sur le même sujet paru chez Valiquette. Le livre de Thyssen est paru chez Farrar & Rinehart, à New York.

Annexe 2 : « Le livre américain ». Auteurs

Allis, Marguerite 121
Altrocchi, Julia Cooly 57
Aragon, Louis 127
Armstrong, Margaret 84
Asbury, Herbert 96
Ash, Sholem 39
Barnabas, Brother 64
Barrow, Marjorie 120
Beach, Joseph Warren 113
Bellaman, Harry 54
Benès, Edward 24
Bigland, Eileen 8
Bok, Curtis 133
Bolling Wilson, Edith 11
Boyle, Kay 87
Bromfield, Louis 40, 130
Brooks, Van Wick 81
Broun, Heywood Hale 106
Buchan, John 78, 107
Burgess, Perry 95
Cadiman, Clifton 45
Caldwell, Erskine 79
Canby, Henry Siedel 34
Chamberlin, William H. 72
Chambrun, René de 80
Cloete, Stuart 28
Cram, Mildred 135
Cronin, A. J. 9, 119
Culbertson, Ely 59
Davey, William 112
Davidman, Joy 89
Davis, Hassoldt 46
De Volo, Bernard 85
Dos Passos, John 20
Du Maurier, Daphné 6
Ducharme, Jacques 14
Eaton, Evelyn 57
Edmunds, Walter D. 56
Ellis, Havelock 38
Erskine, John 27
Faulkner, William 54
Federova, Nina 89
Ferber, Edna 130
Fisher, Louis 108
Fisher, Vardis 31
Friedrich, Hebertus Maria 36
Frisbie, Robert Dean 46
Fuller, Iola 86
Gassner, John 43
Gauvreau, Émile 128
Gilligan, Edmund 135
Glasgow, Ellen 104
Godden, Rumer 21, 68
Gunther, John 25
Haldane, J. B. S. 75
Hall, James Norman 2
Hammond, Esther Barstow 82
Hauser, Ernest O. 131

Hecht, Ben 16
Hertz, Emmanuel 60
Hertzler, Arthur E. 42
Hilton, James 97
Hindus, Maurice 126
Hoffman, Ruth et Helen 63
Hopkins Adams, Samuel 30
Hugues, Rupert 96
Hurst, Fanny 23
Hurston, Zora Neale 7
Huxley, Aldous 44
Infeld, Leopold 125
Jennings, John 26
Johnson, Edgar 124
Johnson, Osa 63
Kent, Madeleine 13
Kernan, Thomas 134
Keun, Odette 48
Kroll, Harry Harisson 111
Laski, Harold 67
Lincoln, Joseph C. 76
Llewellyn, Richard 51
Lofts, Nora 103
Longstreet, Stephen 62
Luccock, Halford E. 77
Ludwig, Émile 29
Marquand, John P. 100
Marshall, Edison 105
Mason, F. van Wyck 73
Maud Rittenhouse, Isabella 41
McCullers, Carson 65
McKay, Claude 90
McKeekin, Clark 112
Mitchell, Margaret 1
Mordaunt, Elinor 35
Morgan, Charles 83
Morley, Christopher 37
Nash, Ogden 109
Nathan, Robert 50
Nordhoff, Charles 2
O'Brien, Edward J. 79
Overstreet, Charles 99
Parker, James Reid 133
Parry, Dennis 94
Parsons, Viviane 12, 121
Paterson, Elisabeth 69
Paul, Louis 119
Percy, William A. 116
Phillips, Henry Albert 19
Poncins, Gontran 102
Rawlings, Marjorie K. 3
Roberts, Edith 104
Rodmen, Seldon 5
Rodonacachi, C. P. 101
Runyon, Damon 55
Ryley Cooper, Courtney 17
Sadleir, Michael 98
Saint-Exupéry, Antoine de 58
Saroyan, William 114
Seabrook, William 18

Sedgwick, Henry Dwight 66
Shadid, Michael E. 92
Shepard, Esther 27
Shirer, Willaim L. 118
Shuster, Lincoln 88
Sieblirg, Frederich 91
Sillanpââ, F. E. 71
Simenon, George 115
Simone, André 80
Smith, Lady Eleanor 94
Smith, Thorne 61
Spring, Howard 4
Steen, Marguerite 122
Steinbeck, John 15, 87
Strasser, Otto 132
Taft, Edna 7
Thielens, Gerrie 69
Thompson, C. V. R. 53
Thyssen, Fritz 132
Train, Arthur 22
Troyat, Henri 127
Trumbo, Dalton 100
Twain, Mark 85
Undset, Sigrid 71
Untermyer, Louis 49
Van Doren, Mark 68
Van Passen, Pierre 10
Vance, Ethel 33
Von Arnim, Elisabeth 52
Waln, Nora 13
Walpole, Hugh 136
Weeks, Edward 117
White, William Allen 32
Whitney, Janet 98
Williams, Ben Ames 123
Wolfe, Thomas 74, 129
Wolff, Maritta 110
Wright, Richard 47
Zinsser, Hans 70

ANNEXE 3 : « LE LIVRE AMÉRICAIN ». ŒUVRES

A Book Miracles 16
A Doctor for the People 92
A New Anthology of American Poetry 5
A Puritan in Babylon 32
A Puritan in Voodoo Land 7
A Treasury of Biography 124
A wake, my Hear 69
Adventures of a Biologist 75
Adventures of a Young Man 20
After Many a Summer Dies the Swan 44
American Fiction 113
American Mirror 77
American Presidency, The 67
Anya 89
As I Remember Him 70
Asylum 18
Attorney for the People 96
Attorneys-at-Law 133
Back Bone of the Herring 133
Benjamin Blake 105
Berlin Diary 118
Best Short Stories, 1940 79
Black Narcissus 21
Blind Man's House, The 136
Century was Young, The 127
Chad Ahnna 56
Children of God 31
Citadel, The 9
Confessions of an Individualist 72
Conquest of the Past 36
Crazy Hunter, The 87
Damon Runyon's Omnibus 55
Dark River 2
Dawn Breaks the Heart 112
Days of our Years 10
Decade 62
Delusson Family, The 14
Democracy: To-day and To-Morrow 24
Designs in Scarlet 17
Escape 33
Face if Familiar, The 109
Family, The 89
Fanny by Gaslight 98
Forever Ulysses 101
France on Berlin Time 134
Gem of the Prairie 96
Gone with the Wind 1
Grapes of Wrath 15
Great Short Novels 117
Gypsy 69
H. M. Pulham, Esquire 100
Hamlet, The 54
Harlem, Negro Metropolis 90
Heart is a Lonely Hunter, The 65

Heinrich Heine, Paradox and Poet 49
Hester Roon 103
Heywood Broun 106
Hills Beyond, The 129
Hitler Cannot Conquer Russia 126
Honorable Enemy 131
Horse and Buggy Doctor, The 42
How Green was my Valley 51
I Believe 45
I Lost my English Accent 53
I Married Adventure 63
I Married a German 13
I Paid Hitler 132
I Saw France Fall 80
I Think Aloud in America 48
If it Prove Fair Weather
In this our Life 104
Incredible Era 30
Inside Asia 25
It takes all Kinds 40
Jackpot 79
Jennifer 98
Judith Madrier 127
Kabloona 102
Keys of the Kingdom, The 119
Kingdom of Innocents 135
King's Row 54
Kitty Foyle 37
Lanterns on the Levee 116
Laughing Odyssey, The 8
Lincoln Talks 60
Long Valley, The 87
Loon Feather, The 86
Lover's Meeting 94
Lucien 12
Madame Dorthea 71
Madame Récamier 66
Maid Silja, The 71
Maigret to the Rescue 115
Mark Twain in Eruption 85
Maud 41
Men and Politics 108
Men who Betrayed France, The 80
Mountain Meadow 107
Mr. Moonlight's Island 46
Mr. Skeffington 52
My Day in Court 22
My Last Million Readers 128
My Life 38
My Memoirs 11
My Son ! My Son ! 4
Mystery Book 115
Native Son 47
Nazarene, The 39
Neither Liberty nor Bread 93
New Designs for Old Mexico 19
New England Indian Summer 81
Next to Valour 26
Not Without Honor 121

Not Without Peril 121
Our Arabian Nights 63
Our Free Minds 99
Out of the Fog 76
Pilgrim's Way 78
Portrait of Jennie 50
Pulitzer Prize Poems 120
Quest 125
Quietly my Captain Waits 57
Random Harvest 97
Reaching for the Stars 13
Rebecca 6
Reckon with the River 112
Remarkable Andrew, The 100
Reverend Ben Pool, The 119
Road to Endor 82
Robespierre the Incorruptible 91
Roosevelt 29
Saratoga Trunk 130
Save me the Sun 46
Sinadaba 35
Stars on the Sea 73
Start of the Road, The 27
Strange Lives of one Man, The 59
Strange Women, The 123
Strangers in the Vly 135
Sun is my Undoing, The 122
Survivor, The 94
Tamarack 76
Tell my Horse 7
This Marriage 104
Thoreau 34
Thorne Smith Three-Decker, The 61
Three Plays 114
Trelawny 84
Twenty Best Pieces of the Modern American Theatre 43
Usurper, The 111
Voyage 83
Walt Whitman's Pose 27
Watch for the Dawn 28
We are Ten 23
Whistle Stop 110
Who Walk Alone 95
Wicked Book of Brother Barnabas 64
Wild is the River 130
Wind, Sand and Storm 58
Windless Cabins 68
Wolves against the Moon 57
World's Great Letters, The 88
Yearling, The 3
You can't Come Home again 74

Annexe 4 : « Le livre américain ». Six extraits de chroniques

1. « Le livre américain. Aventures d'un jeune homme – Adventures of a Young Man *par John Dos Passos », 9 septembre 1939, p. 2.*

Un Louis Dantin plus réformiste que révolutionnaire : « C'est en convertissant l'opinion publique que s'opéreront les réformes réclamées par les temps nouveaux. »

> « […] De ces épisodes résulte un roman touffu, étoffé, abondant en portraits et en analyses, offrant, à défaut d'unité, la marche et l'enchevêtrement des vies réelles. De plus, Dos Passos sait écrire, et tirer des situations ce qu'elles ton de piquant, des mots ce qu'ils contiennent l'images [*sic*]. C'est comme propagandiste, si tant est qu'il ait eu des intentions de propagande, qu'il me paraît manquer son but. Son héros est naïf de croire que pour aider la cause des masses, il lui faille s'enrôler dans des groupes fanatiques, sans contact avec l'opinion moyenne, sans souci des réalités présentes. L'action secrète, les complots subversifs, peuvent être les seules ressources contre des régimes absolus et régnant par la tyrannie ; mais ils n'ont pas de place dans une société libre, capable d'évoluer par son mouvement propre. Nos démocraties, après tout, maintiennent la liberté de la parole et, à la condition d'éviter certains mots, on y peut prêcher toutes sortes de doctrines. C'est en convertissant l'opinion publique que s'opéreront les réformes réclamées par les temps nouveaux, et que la société se transformera dans le sens de la logique et de la justice. – Nous voyons chaque jour s'altérer les conceptions anciennes, et les peuples, comme malgré eux, passer d'un individualisme disjoint à l'organisation, à la coopération des efforts, chercher, quoique encore à tâton [*sic*], une distribution plus égale des biens, une sécurité des droits plus complète : accepter, en un mot, ce qu'ont de juste et d'immédiatement applicable les théories des partis extrêmes. Mais la poursuite de ces buts élevés doit s'accomplir avec réflexion et patience. Il se peut que dans cinquante ans le socialisme soit établi chez nous régulièrement, par suffrage populaire, sans commotion aucune et sans une goutte de sang versé : nous semblons être sur cette voie. Mais un soulèvement socialiste devançant l'opinion, heurtant des routines encore

sacrées, n'amènerait qu'une honteuse défaite suivie de réactions violentes. Glenn Spotswood a donc fait fausse route en s'alliant à des partis d'"action directe"; et il le prouve assez par la futilité de ses luttes, et l'insuccès de toutes ses entreprises. Il parle et se démène tout au long du livre sans une œuvre accomplie, sans une bataille gagnée, pour sombrer à la fin dans une tragique faillite.

Le caractère même de Spotswood est faible et indécis. Il n'est, en somme, ni bourgeois ni prolétaire, et il fraie constamment avec les deux camps ennemis. C'est un de ces rebelles à l'eau de rose qui prennent les mots pour des actes: pénétrés de bonnes intentions, mais indolents, timides, trop loin des maux dont ils ne souffrent pas eux-mêmes. Son zèle est traversé de trop de distractions, d'aventures amoureuses, de périodes inertes. Nul ne possède moins que lui la vocation d'un chef, qu'il ambitionne par-dessus tout. On croirait par endroits que l'auteur a voulu au lieu d'un portrait sympathique, tracer une subtile caricature.

Ce livre, apparemment à tendances extrémistes, peut être mis dans toutes les mains: il ne convertira personne au communisme – car au lieu d'un programme qu'on puisse discuter, il ne pose que des gestes oiseux, intempestifs, dénués de tact et de sens pratique. Tant que nos "radicaux" s'en tiendront à cette sorte de propagande, le capitalisme sera sauf.»

2. «Le livre américain. Je crois – I believe *avec introduction par Clifton Cadiman», 30 mars 1940, p. 4.*

On ne sait plus si Dantin parle des auteurs du livre ou de lui-même: «Elles [les apparentes divergences de ces chroniques de divers auteurs] ont encore ce point commun, qu'elles poursuivent des idées de parenté humaine et de respect des droits d'autrui. Aucune ne prêche l'égoïsme, la maîtrise de la force: elles exaltent le désintéressement, la bienveillance et la pitié.»

«Il faut se placer bien haut pour découvrir cet accord transcendant. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la dispersion large des idées, des principes. Chacun de ces esprits a sa vue personnelle de l'univers et de la destinée humaine; chacun a son guide de conduite. Les

anciens dogmes, les morales consacrées, n'imposent plus leur certitude ; pour les remplacer chacun apporte le système qu'a conçu sa raison, qu'a mûri son expérience. L'immanence des lois de l'être et la croyance aux causes ultimes ; la chaîne des poussées fatales et la liberté de l'effort ; les droits de l'énergie et ceux de la justice ; l'idéal de la vie individuelle et celle du progrès commun ; le raisonnement froid et l'intuition mystique ; le calme résigné et la lutte inquiète : autant de thèmes et d'attitudes qui s'entrechoquent en ces professions franches. "Tout homme, dit James Thurber, est parfois hanté du soupçon que la planète qu'il monte ne va réellement nulle part, que la force qui la dirige ne poursuit rien de spécial… Il en vient à se dire que les enfants rieurs sur des chevaux de bois, ou les aiguilles d'une montre au poignet d'une belle dame, tournent avec un dessein plus arrêté que celui de la vie. L'amour, la poésie, la religion, la philosophie, l'alcool, n'offrent que des réponses incomplètes. Mais s'il est malaisé de croire, il l'est aussi de défendre son doute. Alors qu'on en est le plus sûr, voici une touche de soleil couchant, voici la cloche délicieuse d'une fleur, et nous nous reprenons à croire. Et puis, voici un homme avec une petite moustache, un autre avec un parapluie, et ceci et cela d'horrible, et de nouveau règne l'ironie. Il ne peut y avoir de contrôle ordonné à ces scènes désolées, sinistres, à ces animaux menaçants et absurdes." »

« […] Toutes ces divergences sont-elles irréductibles à un principe d'unité ? Ne ferment-elles que les pierres d'une Babel confuse ? Elles pourraient attrister alors l'esprit errant qui cherche la lumière. Mais, à les mieux creuser, on y expose plus d'un contact, plus d'une sape, souterraine qui les relie.

Elles s'accordent d'abord en une mutuelle tolérance. Aucune n'est dogmatique au point de mépriser et de condamner ses émules. La sincérité, la bonne foi suffisent pour être admis à leur cénacle. "Je crois, dit J. Huxley, à la diversité : le salut pour chacun, c'est de se sentir uni à quelque chose de plus grand que soi-même, en restant libre de s'épandre selon ses tendances et ses dons." Hendrik Van Loon revendique une place dans la grande famille de tous ceux qui ont, comme lui, "cherché la vérité et confessé leur ignorance." "Même les dogmes contraires, dit Georges Santayana, peuvent se rejoindre en tant que poésie."

Elles ont encore ce point commun, qu'elles poursuivent des idées de parenté humaine et de respect des droits d'autrui. Aucune ne prêche l'égoïsme, la maîtrise de la force : elles exaltent le désintéressement, la bienveillance et la pitié. Même si la sanction des préceptes reste vague et obscure, même en l'absence de toute palme attendue, elles s'y soumettent comme à des axiômes [sic]. "On doit aimer les hommes et se fier à eux, déclare Mr. Forster, si l'on ne veut pas faire un gâchis de sa vie." "L'existence est futile, dit John Strachery, si l'on n'y contribue à édifier un monde de sécurité et de paix." "Sans l'amour et le bon vouloir, dit Jacques Maritain, la science, le progrès technique, la culture, les lois morales, même la foi religieuse, ne servent qu'à rendre les hommes plus intolérants, plus cruels." "Il y a beaucoup de maux en ce monde, dit Ellen Grascow, mais le seul péché, c'est l'inhumanité." Et Mme West proclame sa vénération pour le Christ "parce qu'il fut l'antithèse de la cruauté en même temps que sa grande victime."

Mais le lit principal où ces courants se réunissent, c'est un optimisme stoïque, résistant à toutes les épreuves. Malgré tout, le monde marche et la vie vaut d'être vécue. Cette attitude n'est pas simple résignation : c'est une acceptation courageuse et presque joyeuse. […]. »

3. « Le livre américain. Fils du sol – Native Son *par Richard Wright », 13 avril 1940, p. 4.*

Sur les Noirs et l'injustice : « Les prétextes de différence congénitale, d'infériorité intellectuelle, de laxité morale, de paresse, dont on voudrait la justifier, ne tiennent devant aucune enquête biologique ou historique. »

« Je n'ai pas à apprendre aux lecteurs du *Jour* que les noirs, aux États-Unis, ont non seulement une musique distinctive, autochtone, qu'ils ont graduellement imposée à toute la nation, mais une littérature. Avant même de savoir lire, ils composaient les strophes de leurs "spirituels" et y déversaient leur âme enthousiaste et spontanée. Du jour où un rayon d'éducation filtra dans les ténèbres où on les emmurait, ils commencèrent à s'exprimer par la parole et l'écriture. Depuis lors leurs apports aux lettres américaines ont été nombreux et notables, de même que ceux qu'ils ont fournis aux arts

graphiques, à la pédagogie, et même à la science. Maintenus aux plus bas degrés de l'échelle sociale par un racisme inexorable, ils démontrent chaque jour l'injustice de leur position et la fausseté de ses excuses. Les prétextes de différence congénitale, d'infériorité intellectuelle, de laxité morale, de paresse, dont on voudrait la justifier, ne tiennent devant aucune enquête biologique ou historique. Il ne reste contre eux que l'unique fait de leur couleur, que cet accident d'épiderme qui, parmi tant de races blondes, brunes, jaunes, rouges, s'ébattant sur ce sol, suffit à les tenir relégués dans un monde à part.

Nul préjugé ne saurait être plus inhumain et plus absurde. Longtemps ils l'ont subi dans des chaînes d'esclaves ; ils l'ont porté depuis avec une patience, on pourrait dire une inertie, faite de fatalisme et de crainte : trop faibles pour résister, trop éblouis encore du prestige de leurs anciens maîtres. Mais peu à peu ils prennent conscience de leur valeur et de leurs droits. On n'a pu leur couper toutes les avenues de l'esprit : ils s'instruisent et ils réfléchissent. Alors leur oppression, au lieu d'être acceptée dans un demi-sommeil, est sentie avec une acuité tragique. Ils osent même protester, revendiquer tout haut, non la fusion sociale avec les blancs dont ils se soucient assez peu, mais l'égalité politique et économique, une entrée aux chances de succès, qui leur permettent d'obtenir, dans un pays dont ils forment un dixième, leur juste part d'influence et de bien-être. »

4. « Le livre américain. Miroir américain – American Mirror *par Halford E. Luccock », 9 novembre 1940, p. 7.*

Sur l'absence de vrai réalisme dans le roman canadien : « Y a-t-il eu des romans canadiens décrivant les excès de la spéculation, l'empiètement des monopoles, la tyrannie de la finance, la ruine des paysans, l'exploitation des travailleurs ? »

« Sans creuser plus avant les causes de ces tendances, Mr. Luccock s'attache au fait lui-même. Jamais, à aucun temps de son histoire, la littérature américaine ne s'est tenue si proche de la vie sociale, de ses besoins et de ses maux. L'économie a envahi le théâtre, la chronique,

la biographie, le poème et le roman sous toutes leurs formes ; tantôt avec des buts de propagande ouverte, mais le plus souvent comme loyale peinture des réalités actuelles, reportant des expériences, suggérant des leçons sans les professer. Il y a une bibliothèque de la dépression, comme il y en avait une de la guerre, étonnante par sa masse et sa variété. Elle s'étend à toutes les frontières du monde économique, au sondage de tous ses terrains. Il n'est pas un problème qui se prenne corps en quelque exemple, le posant, l'offrant en dispute. Cet intérêt de l'art pour les soucis communs pourra paraître étrange au public canadien, fait à voir ses auteurs survoler les régions réelles et se nicher dans les nuages rosés du passé ou du rêve. Y a-t-il eu des romans canadiens décrivant les excès de la spéculation, l'empiétement des monopoles, la tyrannie de la finance, la ruine des paysans, l'exploitation des travailleurs ? Y a-t-il eu des élégies rythmant la plainte des ventres vides et la procession des chômeurs, ces parias du monde moderne ? (J'y songe, j'en ai fait une moi-même dans cette veine : mais nous passons, naturellement, pour d'amusantes curiosités). Ce ne sont pas là, croirait-on, des "sujets littéraires" ; mais alors que devient toute l'œuvre de Balzac, toute celle d'Émile Zola ? Et ce sont aussi, nul n'en doute, des sujets "canadiens" ! Il suffit de longer une rue de Montréal pour s'en convaincre. Je crains que cette abstention dédaigneuse ne procède d'une vue attardée de nos temps, d'un culte trop naïf pour les choses telles qu'elles sont, d'une résignation trop aisée aux maux qui ne nous cinglent pas en face. Les États-Unis sont plus sensitifs ; ici tous les ferments qui soulèvent l'existence humaine émeuvent la pensée et la plume. L'art est ainsi dans sa fonction normale : exprimer ce qui est, saisir les impulsions vivantes. »

5. « Le livre américain. ROBESPIERRE L'INCORRUPTIBLE – ROBESPIERRE THE INCORRUPTIBLE *par Friedrich Sieblirg », 15 février 1941, p. 7.*

Dantin, qui croit au progrès, convient toutefois qu'en matière de justice, la ligne n'est pas droite : « Nous regardions l'avance du monde comme une ligne droite pointée aux termes du progrès et s'élargissant à mesure que s'y rejoignaient toutes les races : nous constatons avec dégoût que c'est une ellipse fermée où reviennent après un temps, sous une forme à peine altérée, l'oppression, l'injustice, la haine, la cruauté des anciens jours. »

« Le cycle des affaires humaines, plus erratique et imprévisible que l'orbite même des comètes, après cent cinquante ans de course à travers des systèmes aimantés vers la liberté, ramène décidément la mode aux tyrannies. Nous regardions l'avance du monde comme une ligne droite pointée aux termes du progrès et s'élargissant à mesure que s'y rejoignaient toutes les races : nous constatons avec dégoût que c'est une ellipse fermée où reviennent après un temps, sous une forme à peine altérée, l'oppression, l'injustice, la haine, la cruauté des anciens jours. Nous érigions des stèles aux libérateurs ; mais le "tyran" est, sous nos yeux, redevenu l'homme du jour, le grand homme. Cela rend forcément à ses prototypes du passé une actualité toute neuve. On peut s'attendre à bref délai à des rééditions des gestes de Xerxès, Tibère, Attila, Catherine, Cromwell, Simon Legris, etc. Est-ce pourquoi cette vie de Robespierre, le tyran complet et classique, m'a paru captivante à l'égal du dernier roman, et aussi palpitante que pourraient l'être les mémoires d'Hitler ? […] »

« La Vertu ! voilà la vision, quoi qu'elle puisse lui représenter, dont il a fait son idéal et dont le nom revient constamment sur ses lèvres. Rien ne prouve qu'il y mette la moindre hypocrisie. Disciple avoué de Rousseau, c'est comme lui un doctrinaire, un puritain, un prêcheur de morale, avec la flamme enthousiaste en moins. Mais, par une interprétation qu'eût rejetée Jean-Jacques, il ne conçoit la vertu qu'en fonction sociale, et comme l'âme active de l'état. Pour lui République et Vertu ne font qu'un. Il a juré de rendre les hommes vertueux par la République ; et il n'y a de vertu que celle qu'elle inspire. Tous les buts primitifs de la Révolution cèdent à ce fanatisme apostolique ; les droits, la vie des citoyens lui sont sacrifiés sans scrupule. La mort punit jusqu'au soupçon de résistance à la vertu républicaine. On n'est plus seulement guillotiné pour trahison, mais pour manque de ferveur et absence de zèle. Les ennemis de la Révolution se dévoilent par un mot, un mouvement ou un regard, par un portrait d'ancêtre conservé, par une cuiller aux armes de la reine, simplement par le fait qu'ils se taisent et restent tranquilles. Des Gestapos sont partout aux écoutes, scrutent les cœurs et les reins, et malheur à qui n'est pas pur ! »

6. *« LE LIVRE AMÉRICAIN*. MÉDECIN POUR LE PEUPLE – A DOCTOR FOR THE PEOPLE *PAR MICHAEL E. SHADID, M. D. », 22 FÉVRIER 1941, P. 7.*

Sur la nécessité, aux États-Unis, d'un régime public pour la santé : « Ceux qui ont de l'argent peuvent acheter la santé à haut prix comme ils achètent des autos et des fourrures ; ceux dont la bourse est vide ou presque n'en trouvent que des miettes au rabais, ou ont à s'en priver comme d'un luxe au-dessus de leurs moyens. »

> « Le problème des soins médicaux pour la masse des populations est un des plus urgents qui intéressent le bien public et le vrai progrès social. Pourquoi un problème ? dira-t-on. N'y a-t-il pas partout des médecins, des hôpitaux pour le service des malades, des spécialistes experts dans tous les maux du corps humain ? La médecine, la chirurgie, ne font-elles pas chaque jour des progrès admirables ? Il n'est personne qui n'admette ces réalités. Et pourtant le problème subsiste et sa gravité s'accentue du fait même des conquêtes de la médecine moderne… Car l'avantage de ces conquêtes est bien loin d'être ouvert à tous les citoyens : il n'est accessible au grand nombre que dans une mesure très restreinte ; et ici comme ailleurs, l'argent est le facteur qui départage les conditions. Ceux qui ont de l'argent peuvent acheter la santé à haut prix comme ils achètent des autos et des fourrures ; ceux dont la bourse est vide ou presque n'en trouvent que des miettes au rabais, ou ont à s'en priver comme d'un luxe au-dessus de leurs moyens. Ils ne peuvent bénéficier ni d'examens microscopiques, ni de consultations d'experts, ni de traitements prolongés, ni d'opérations coûteuses. La médecine nouvelle est pour eux comme n'existant pas. Ils la voient fonctionner de loin comme ils observent, du trottoir, les splendides étalages à travers les vitrines. S'ils n'ont pas un seul sou, il leur arrive encore d'être admis aux cliniques gratuites et aux hospices charitables (Dieu sait au prix de quelles humiliantes procédures !). Et alors, chose paradoxale, ils se trouvent mieux lotis que ceux qui possèdent quelque chose, mais pas assez. Ceux-ci, constituant l'immense majorité, ont à se contenter de médecins locaux, modèles, il se peut, de dévouement, d'intelligence, mais forcément dépourvus d'entraînement spécialiste, d'instruments adéquats et d'accès aux laboratoires. Et ils ne les consultent qu'en de pressants besoins, aussi rarement qu'ils l'osent ; car ces médecins ont comme eux à

gagner leur vie et ne peuvent faire de leurs services un don purement philanthropique ; ils prétendent même atteindre un niveau de bien-être supérieur à la moyenne et dont les exigences, raisonnables ou non, pèsent lourd sur de mesquines ressources. La *médecine préventive* est, naturellement, inconnue à ces régions économiques : personne n'a d'intérêt à la leur apprendre. Et pourtant les diètes, les régimes, les prophylaxies, l'hygiène, ont dans tout programme sanitaire une importance au moins égale à celle de la thérapeutique. Comme résultat, la statistique montre, aux États-Unis, la maladie et la mortalité de beaucoup prévalentes, proportionnellement, dans les classes médiocres, et supérieures énormément dans les classes indigentes : – et ces classent forment, entre elles, plus des deux tiers de la nation.

Supposons maintenant qu'on devise un système par lequel les secours de la médecine avancée seraient mis à portée de tout le monde, *localement* et *financièrement* ; par lequel les moindres communautés pourraient jouir des soins de spécialistes habiles, obtenir l'avantage d'examens soigneux, d'analyses et d'opérations expertes, de traitements dans des hôpitaux bien conduits, et, en tout temps, des conseils pratiques pour éviter la maladie. Peut-on concevoir un bienfait de plus haute valeur sociale et de plus immense portée ; qui mérite davantage l'approbation et l'effort unanimes ? Seuls s'y opposeraient, semble-t-il, des gens qui, par principe, sont hostiles à tout progrès, sans un acte, sans un coup de pic, sans atteinte à aucune routine. "À quoi bon", diraient-ils, "s'intégrer dans la marche normale des choses ? Depuis des siècles la santé est restée affaire individuelle ; les malades se sont guéris comme ils l'ont pu, ou pas du tout ; les pauvres sont morts plus aisément et plus vite que les riches : c'est dans l'ordre du monde et de la nature. Les miracles de la science finissent par filtrer à goutte jusqu'aux dernières couches : qu'elles se contentent d'être ainsi humectées." Peu d'esprits sans doute, de nos jours, avoueraient pareille thèse sous une forme aussi crue ; mais il y en a beaucoup qui la caressent en secret, et regardent comme des manies ces tendances nouveau style à "distribuer" les bonnes choses, à étendre au grand nombre les privilèges de quelques-uns : ils y flairent vaguement un relent de "démagogie". »

Bibliographie

La bibliographie complète de et sur Dantin comprend plus de 800 titres ; l'on présente donc ici une version succincte, adaptée au présent ouvrage. Les sections qui suivent expliquent les choix qui ont été faits.

1. Fonds d'archives

Les principaux fonds consultés se trouvent à Montréal (BAnQ Vieux-Montréal, fonds Gabriel Nadeau et fonds Yves Garon) ;à Sherbrooke (BANQ Sherbrooke, fonds Alfred DesRochers) ; à Québec (Archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, divers fonds ;Archives de l'Université Laval, fonds Luc Lacourcière) ; Lommel, Belgique (Archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, divers fonds). Ceux-ci sont décrits en détail dans la section « Sigles utilisés » (p. 545).

2. Ouvrages de Louis Dantin

Si l'on inclut dans cette section, en plus des livres, tous les articles de Dantin, ce sont plus de 400 titres qui devraient figurer. Cette bibliographie complète se trouve sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, à l'adresse suivante : https://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/nos_publications_a_z/bibliographie_Dantin.pdf

Apparaissent seulement ici, en ordre chronologique, les livres et brochures de Louis Dantin, de même que les deux « Cahiers Louis Dantin » qui contiennent ses œuvres.

Franges d'autel. Poésies de Serge Usène, Émile Nelligan, Lucien Rainier, Arthur de Bussières, Albert Ferland, J.-B. Lagacé, Amédée Gélinas, Louis Dantin, etc., illustrations de Jean-Baptiste Lagacé, Montréal, s. é., 1900, 79 p. ;2e éd., présentation par Réjean Robidoux, Montréal, HMH, coll. « Documents littéraires », 1997, 122 p.

Émile Nelligan et son œuvre, préface de Louis Dantin, Montréal, Librairie Beauchemin, 1903 [1904], 164 p. ;2e éd., Montréal, Éditions Édouard Garand, 1925, 166 p. ;3e éd., préface de Louis Dantin, notes pour la troisième édition par le père Thomas-M. Lamarche, Montréal, s. é., 1932, 166 p. ;4e éd., préface de Louis Dantin, Montréal, Fides, coll. « du Nénuphar », 1945, 232 p. ;*Poésies*, 5e éd., préface de Louis Dantin, avec une postface, une chronologie et une bibliographie de Réjean Beaudoin, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact Classique », 1996, 237 p. ; *Émile Nelligan et son œuvre*, préface de Louis Dantin, édition critique par Réjean Robidoux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1997, 298 p.

Poètes de l'Amérique française – Études critiques, Montréal, Louis Carrier & cie / Éditions du Mercure, 1928, 250 p.

La vie en rêve, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, coll. « Récits et nouvelles », 1930, 266 p.

Le mouvement littéraire dans les Cantons de l'Est par Louis Dantin – Suivi d'un Essai de bibliographie sur les écrivains originaires des Cantons de l'Est ou auteurs de travaux se rapportant à notre petite province par le Dr John Hayes, président de la. Société historique des Cantons de l'Est, Sherbrooke, La Tribune, 1930, 30 p. ; *La Tribune*, 29 novembre 1930, p. 27-28.

Anonyme, *Chanson javanaise – Journal d'un Canadien errant*, Samarang, Java, s. é., 1930, 16 p.

Anonyme, *Chanson citadine*, s. l., s. é., 1931, 26 p.

Gloses critiques – Faits – Œuvres – Théories, Montréal, Éditions Albert Lévesque, coll. « Les Jugements », 1931, 222 p.

Anonyme, *Chanson intellectuelle*, s. l., s. é., 1932, 7 p.

Le coffret de Crusoé, Montréal, Éditions Albert Lévesque / Librairie d'Action canadienne-française ltée, 1932, 174 p.

Poètes de l'Amérique française – Études critiques (2e série), Montréal, Éditions Albert Lévesque, coll. « Les Jugements », 1934, 196 p.

Gloses critiques (2e série), Montréal, Éditions Albert Lévesque, coll. « Les Jugements », 1935, 170 p.

Contes de Noël, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, 116 p.

L'invitée – Conte de Noël, Montréal, Édition de l'Action canadienne-française, 1936, 16 p.

Les enfances de Fanny, avant-propos de Rosaire Dion-Lévesque, Montréal, Chanteclerc, 1951, 286 p. ;2e éd., Montréal, Cercle du livre de France, coll. « C.L.F. poche canadien », 1969, 181 p. ;*Fanny*, traduction du français par Raymond Y. Chamberlain, Montréal, Harvest House, 1978, 187 p. ;3e éd., *Les enfances de Fanny*, Fides, Biblio Fides, 2017, 282 p.

Poèmes d'outre-tombe, préface de Gabriel Nadeau, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, coll. « Les Cahiers Louis Dantin », 1962, 164 p.

Un manuscrit retrouvé à Kor-el-Fantin – la Chanson-nature de Saint-Linoud, avant-propos de Gabriel Nadeau, Eleuthéropolis, Les Presses Idéales, coll. « Les Cahiers Louis Dantin » (cahier hors-série), 1963, 21 p.

Les sentiments d'un père affectueux – Lettres de Louis Dantin à son fils, préface de Gabriel Nadeau, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, coll. « Les Cahiers Louis Dantin », 1963, 59 p.

L'abîme hospitalier, présentation et choix des poèmes par Éric Roberge, Trois-Rivières, Écrits des Forges, 2000, 138 p.

Essais critiques, édition critique par Yvette Francoli, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 2002, 2 vol.

La triste histoire de Li-Hung Fong et autres poèmes, choix et présentation de François Hébert, Montréal, Les Herbes rouges, coll. « Five O'Clock », 2003, 118 p.

3. OUVRAGES SUR LOUIS DANTIN

A. MONOGRAPHIES, MÉMOIRES ET THÈSES

Seuls les titres cités dans cette biochronique sont répertoriés ici.

Aubé, Mélanie, « Un sentiment humain appartient à l'humanité : lecture philosophique de l'œuvre en prose de Louis Dantin », mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 2018, 119 f.

Beaulieu, Paul, *Écrits du Canada français – Louis Dantin. Études, témoignages, correspondances*, n°s 44-45, 1982, 322 p.

Bernier, Stéphanie, « Au-delà de l'influence : le mentorat littéraire. Étude de la correspondance entre Louis Dantin et les Individualistes de 1925 », thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, 2018, 585 f.

Côté, Aimé, « *Le Livre de famille. Le Montréal des derniers jours !* », Publication de la Province Saint-Jean-Baptiste, no 10, juin 1951, 123 f., suivi de « Le Père Eugène Seers », f. I-VII.

Francoli, Yvette, « Introduction » dans Louis Dantin, *Essais critiques I*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 2002, p. 7-74.

Francoli, Yvette, *Le naufragé du vaisseau d'or. Les vies secrètes de Louis Dantin*, Montréal, Del Busso, 2013, 456 p.

Gaboury, Placide, *Louis Dantin et la critique d'identification*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, 263 p.

Garon, Yves, « Introduction » dans *Louis Dantin. Textes choisis et présentés par Yves Garon*, Montréal, Fides, 1968, p. [5]-13.

Garon, Yves, « Louis Dantin, sa vie et son œuvre », thèse de D. E. S., Québec, Université Laval, 1957, 156 f.

Garon, Yves, « Louis Dantin, sa vie et son œuvre », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1960, 641 f.

Hébert, Pierre, Patricia Godbout, Richard Giguère, avec la collaboration de Stéphanie Bernier, *La correspondance entre Louis Dantin et Alfred DesRochers : une émulation littéraire (1928-1939)*, Montréal, Fides, 2014, 574 p.

Hébert, Pierre, resp., « Nouvelles perspectives sur Louis Dantin et les États-Unis : "A Franco-American out of his time ?" », *Québec Studies*, nº 67, printemps/été, 2019, p. 5-11.

Lefebvre, Jean-Jacques, *Généalogie de la famille Seers et des familles alliées Perrin, Del Vecchio, Laurendeau, Brisset des Nos*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « Les Cahiers Louis Dantin », nº 3, 1966, 78 p.

Mercier, Marcel, *Bibliographie de Louis Dantin*, Saint-Jérôme, J.-H.-A. Labelle, 1939, 69 p.

Nadeau, Gabriel, *Dantin parmi les Nègres. Dantin et l'Universal Bureau*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « Les Cahiers Louis Dantin », cahier hors série, 1968, 109 p.

Nadeau, Gabriel, *Louis Dantin, sa vie et son œuvre*, Manchester, Éditions Lafayette, 1948, 253 p.

Ullens, Père Raoul, « Eugène Seers, 1865-1945 », Bruxelles, février 1950, 18 f.

B. ARTICLES DE REVUE OU DE COLLECTIF

Seuls les titres cités dans l'ouvrage sont répertoriés ici. *Les titres précédés d'un astérisque* ont été utilisés dans cet ouvrage, la plupart du temps en version modifiée. Je remercie à nouveau Mélanie Aubé et Stéphanie Bernier de m'avoir permis d'utiliser une partie des articles que nous avons faits en collaboration.

*Aubé, Mélanie et Pierre Hébert, « J'ai vécu des années dans la proximité des Noirs : Louis Dantin, Stanley et Frances Fields-Johnston – amitié, amour et littérature », *Québec Studies*, juin 2019, p. 73-92.

Bastien, Hermas, « Louis Dantin », *Témoignages, études et profils littéraires*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 113-130.

Bastien, Hermas, « Louis Dantin », *Ces écrivains qui nous habitent*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, p. 111-123.

*Bernier, Stéphanie et Pierre Hébert, « La préface comme chronotope. L'exemple des préfaces de Louis Dantin », *La Préface. Formes et enjeux d'un discours d'escorte*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 53-67.

*Bernier, Stéphanie et Pierre Hébert, « "Je cours mettre ceci dans la prochaine boîte, par une pluie battante qu'il fait…" : d'une lettre à la poste au mouvement des écrivains de l'Est (1927-1934) », *Mens*, automne 2016 – printemps 2017, p. 107-134.

Bonenfant, Luc, « Se préfacer, dans l'oubli de soi-même », *Voix et images*, vol. 38, nº 2 (113), hiver 2013, p. 33-47.

Brissette, Pascal, « De Dantin à Larose : naissance et renaissance du mythe », *Nelligan dans tous ses états. Un mythe national*, Saint-Laurent, Fides, 1998, p. 35-140.

Brouillard, Carmel, « La Hantise du Surnaturel », *Sous le signe des muses. Essais de critique catholique*, 1re série, Montréal, Librairie Granger et Frères, 1935, p. 169-215.

DesRochers, Alfred, « Louis Dantin et la «génération perdue» », *Les Carnets viatoriens*, 17e année, nº 3, octobre 1952, p. 120-127.

Garand, Dominique, « *Émile Nelligan et son œuvre* », *University of Toronto Quartely*, 70, 1, 2000/2001, p. 134.

Garon, Yves, « Louis Dantin et la "critique intime" », *Revue de l'Université Laval*, vol. 16, nos 5-6, janvier-février 1962, p. 421-432, 521-535.

Garon, Yves, « Louis Dantin aux premiers temps de l'École littéraire de Montréal », *Archives des lettres canadiennes*, tome 2, Montréal, Fides, 1963, p. 257-270

Giguère, Richard, « «Vous vous rendez compte, n'est-ce pas, qu'une moitié ou plus des chefs-d'oeuvres [*sic*] de la littérature française sont interdits aux catholiques obéissants ?» : un témoignage majeur de Louis Dantin », *Voix et images*, vol. 23, no 2 (68), 1998, p. 224-228.

Giguère, Richard, « Les années de la Crise dans la correspondance Louis Dantin-Alfred DesRochers », dans Michel Biron et Benoît Melançon (dir.), *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 85-108.

Godbout, Patricia, « La correspondance Dantin-Nadeau (1933-1944) : l'espace d'une rencontre », dans *Québec Studies*, juin 2019, p. 13-27.

Godbout, Patricia, « Louis Dantin's American Life » dans Siemerling, Winfried et Sarah Phillip Castell, *Canada and its Americas*. Transnational navigations, Montréal, McGill-Queen's Press, 2010, p. 203-218.

Hayward, Annette et Christian Vandendorpe, « Dantin et Nelligan au piège de la fiction : *Le Naufragé du vaisseau d'or* d'Yvette Francoli », *@nalyses*, vol. 11, nº 2, printemps-été 2016, p. 232-327, [En ligne], www.revue-analyses.org (Page consultée le 13 décembre 2017).

Hayward, Annette, « Du silence dans la correspondance entre Louis Dantin et Germain Beaulieu », dans Stéphanie Bernier et Pierre Hébert, *Nouveaux regards sur nos lettres. La correspondance d'écrivain et d'artiste au Québec*, [Québec], Les Presses de l'Université Laval, 2020, p. 21-41.

Hayward, Annette, « Inédit : lettre de Louis Dantin à Germain Beaulieu », *Voix et images*, vol. 38, nº 2 (113), hiver 2013, p. 11-16.

Hayward, Annette, « Louis Dantin et l'écriture autobiographique », *Voix et images*, vol. 38, nº 2 (113), hiver 2013, p. 17-32.

Hébert, François, « L'Hostie de Dantin », *Les Écrits*, nº 97, décembre 1999, p. 9-30.

Hébert, Pierre et Marie-Pier Luneau, « «J'ai bien hâte aussi de vous dire : parrain, regardez votre filleul!» : Le discours préfaciel et l'auteur », *Cahiers Voor Literatuurwetenschap*, Bruxelles, nº 6, 2014, p. 71-83.

*Hébert, Pierre, « Les critiques littéraires de Louis Dantin. L'appartenance aux Lumières comme lecture du monde », dans Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Une culture de transition. La recherche de codes de substitution au Québec (1934-1965)*, s. l., Codicile éditeur, 2018, p. 139-152.

*Hébert, Pierre, « Le premier "roman noir américain" d'expression française », p. 7-41, préface à Louis Dantin, *Les enfances de Fanny*, Fides, Biblio Fides, 282 p.

Morency, Jean et Joël Boilard, « La filière américaine. La contribution des migrants canadiens-français et de quelques Franco-Américains d'origine aux processus de diffusion de la littérature étatsunienne au Québec », Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, « Culture française d'Amérique », 2002, p. 327-344.

Morency, Jean, « L'exil américain de Louis Dantin : un intellectuel au carrefour des cultures » dans Frenette, Yves, Marcel Martel et John Willis (dir.), *Envoyer et recevoir : lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 298 p.

Morency, Jean, « *Les enfances de Fanny : un roman américain* », *Voix et images*, vol. 38, nº 2 (113), hiver 2013, p. 59-71.

Nadeau, Gabriel, « Un cas d'autoscopie. Louis Dantin au couvent de Bruxelles », *L'union médicale du Canada*, janvier 1972, p. 118-120.

Robidoux, Réjean, « Émile Nelligan et Louis Dantin », *D'éloge et de critique : études littéraires*, Ottawa, Éditions David, 2005, p. 317-328.

Rumeau, Delphine, « La traduction de Walt Whitman par Rosaire Dion-Lévesque : les ambiguïtés d'une appropriation », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 16, nº 1, 2013, p. 159-179.

C. ARTICLES DE JOURNAUX

Ceux-ci se comptent par centaines. Chaque référence complète est donnée dans le texte même de l'ouvrage.

4. AUTRES OUVRAGES CITÉS

Allaire, J.-B.-A. , *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Saint-Hyacinthe, « La Tribune », 1908, p.

Bergeron, Liette, « Les Éditions du Totem (1933-1939) et la revue «Les Idées»: Une mission à accomplir », Mémoire (M. A.), Université de Sherbrooke, 1992, 217 p.

Blais, Jacques, *De l'ordre et de l'aventure : la poésie au Québec de 1934 à 1944*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 410 p.

Bokiba, André Patient, « Le discours préfaciel, instance de légitimation littéraire », *Études littéraires*, vol. 24, n° 2, automne 1991, p. 78.

Bonenfant, Joseph *et al.*, *À l'ombre de DesRochers*, 1985, 381 p.

Boudon, Raymond « Théorie du choix ration.el ou individualisme méthodologique ? », *Sociologie et sociétés* [En ligne], vol. 34, n° 1, 2002, p. 9-34, http://id.erudit.org/iderudit/009743ar

Bourdieu, Pierre, « L'illusion biographique », dans *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 62-63, juin 1986, p. 69-72.

Brandt, Pierre-Yves, « La conversion, retournement ou changement d'appartenance ? Approche psychologique du parcours de Pierre dans l'œuvre lucanienne », *Études théologiques et religieuses* [En ligne], 2009, p. 1-22. https://www.cairn.info/revue-etudes-theologiques-et-religieuses-2009-1-page-1.htm

Brissette, Pascal, « Nelligan poète maudit […] », dans Micheline Cambron (dir.), *La vie culturelle à Montréal vers 1900*, p. 257-268;

Brissette, Pascal, *Nelligan dans tous ses états : un mythe national*, Saint-Laurent, Fides, 1998, 223 p.

Choquette, Robert, *Metropolitan Museum* (poésie) [Montréal], [Herald Press], [1931], 20 p. Avec bois de Edwin H. Holgate.

Clarke, George Elliot, « Liberalism and its Discontents: Reading Black and White in Contemporary Québécois Texts », dans *Literary Pluralities*, dirigé par Christl Verduyn, Toronto, Broadview Press Ltd., 1998, 193–210.

Courteau, Guy, « Léon Bloy en Amérique française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, nº 1, 1959, p. 79-92.

Dion-Lévesque, Rosaire, *Silhouettes franco-américaine*s, Publication de l'Association canado-américaine, Manchester (New Hampshire), 1957, p. 672.

Dozo, B.-O. « Structure de l'espace relationnel […] », dans Marie-Pier Luneau et Josée Vincent, J. (dir.), *La fabrication de l'auteu*r, p. 189.

Eymard, Père Julien, « Histoires », dans abbé G. Allegre, *Le quart d'heure pour le Saint-Sacrement*, Paris, A. Roger et F. Chernoviz, 1884, pp. 270-273. https://books.google.ca/books?id=d39Ckl4yaWIC&pg=PA273&lpg=PA273&dq=%22le+froment+de+bethl%C3%A9em%22&source=bl&ots=3NIWdtF_3q&sig=ACfU3U1XLx-H8t2xN6h9mtsL5i4CaSCMHEQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjpy_ndi6XjAhWLZ80KHeuAAScQ6AEwC3oECAcQAQ#v=onepage&q=eymard&f=false

Ferreyrolles, Gérard, « L'épistolaire, à la lettre », *Littératures classiques* 2010/1, n° 71, p. 14.

Fisette, Jean, « Le rythme, le sens, la sémiose. Introduction à une lecture peircéenne de Gauvreau », *Protée*, 18-1, 1990, p. 47-58. http://www.jeanfisette.net/publications/gauvreau_le_rythme__le_sens__la_semiose.pdf

Fortier, Michaël, « Léon Bloy, l'invention de l'écrivain catholique moderne (1884-1903) », 118 p. mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 2015, 118 f.

Fournier, Jules, *Anthologie des poètes canadiens*, préface d'Olivar Asselin, Montréal, s. é., 1920 ;3e éd., 1933.

Francoeur, Louis, « Pour une sémiotique des traces ». *Études littéraires*, 21, 3 , 1989, 177-194.

Garand, Dominique, « [*Émile Nelligan & son oeuvre*] », *University of Toronto Quarterly*, vol. 70, nº 1, hiver 2001, p. 133-135.

Giguère, Richard, *À l'ombre de l'Orford, précédé de L'offrande aux vierges folles*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. BNM, 289 p.

Giovanni, Levi, « Les usages de la biographie », dans *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 44e année, nº 6, 1989, p. 1325-1336. https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1989_num_44_6_283658

Gomes, Rolando, « Henri Bourassa et l'impérialisme britannique », *Bulletin d'histoire politique* [En ligne], vol. 16, nº 3, printemps 2008, p. 161-182. https://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-16-numero-3/henri-bourassa-et-l%e2%80%99imperialisme-britannique-1899-1918/

Grenier, Benoît (2012), *Brève historie du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012, 245 p.

Hamelin, Jean, *Le père Eugène Prévost, 1860-1946 : fondateur de la Fraternité sacerdotale et des Oblates de Béthanie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, 647 p.

Hardy, Dominic, « Un valentin au grand Maurice », *Mens*, vol. 2, nº 2, 2012, p. 103-143.

Hébert, Pierre, « Quand éditer, c'était agir. La Bibliothèque de l'Action française (1918-1927) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 46, 2, automne 1992, p. 219-244.

Hébert, Pierre, « De la soutane étouffante à la toge libératrice ? Le rôle du pouvoir judiciaire dans l'autonomisation de la littérature québécoise », *Les Cahiers de propriété intellectuelle*, 21, 1, janvier, p. 93-122.

Heinich, Nathalie, « Pour en finir avec l'"illusion biographique" », *L'Homme* [En ligne], 2010, p. 195-196. http://journals.openedition.org/lhomme/22560

Honneth, Axel, *La lutte pour la reconnaissanc*e, traduit par P. Rusch, Paris, Cerf, (1992) 2000, 232 p.

Jenny, Laurent, « La figuration de soi » [En ligne], Université de Genève, Département de français moderne, édition par Ambroise Barras, 2003. http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/figurationsoi/fsintegr.html (page consultée le 21 juin 2016).

Joachim, Sébastien, *Le Nègre dans le roman blanc. Lecture sémiotique et idéologique de romans français et canadiens, 1945–1977*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, 293 p.

Lamonde, Yvan, *La modernité au Québec*, t. 1, Montréal, Fides, 2011, p. 294-295.

Legris, Renée, « Robert Choquette, *Metropolitan Museum*. Poésie et bois gravés », *Livres québécois remarquables du XXe siècle*, p. 53. sous la dir. de Claude Corbo avec la coll. de Sophie Montreuil, Montréal, Presses de l'Université du Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, (Legris, 2012 : 53) 308 p.

Leroy, Maxime, « La préface de roman comme système communicationnel », thèse de doctorat, Université d'Angers, 2003, 358 f.

Luneau, Marie-Pier, « L'auteur en quête de sa figure : évolution de la pratique du pseudonyme au Québec, des origines à 1979 », *Voix et Images*, 30 (1), 2004, p. 13–30.

Luneau, Marie-Pier, « Le nom supposé comme outil de transgression, d'« Un illuminé » au « Frère Untel ». De l'usage de la fausse signature chez les prêtres au Québec (1809-1979) », *Études d'histoire religieuse*, 70, 2004, p. 39–55

Madelrieux, Stéphane, « La conversion sans la religion », *ThéoRèmes* [En ligne], vol. 3, 2012. http://journals.openedition.org/theoremes/376

Maingueneau, Dominique, *Trouver sa place dans le champ littéraire : paratopie et création*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2016, 187 p.

Marcil, Dominic, « Construction d'un éthos critique : discours sur la littérature canadienne-française dans *Les pamphlets de Valdombre* de Claude-Henri Grignon », mémoire de maîtrise, UQAM, 2007, 89 f.

Meunier, E-Martin et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, 207 p.

Michon, Jacques, « La réception de l'œuvre de Nelligan, 1904-1949 », dans E. D. Blodgett and A. G. Purdy (ed.), *Problems of Literary Reception/Problèmes de réception littéraire*, Edmonton, Research Institute for Comparative Literature, University of Alberta, 1988.

Michon, Jacques, dir., *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval,1994, 214 p.

Mollier, Jean-Yves, *La Mise au pas des écrivains : l'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle*, Fayard, 2014, 512 p.

Noël, Mathieu, « *Le Travailleur* de Worcester et la lutte pour la survivance de la Franco-Américaine, 1931-1950 », *Francophonies d'Amérique*, 2013, (35), 67–78. https://www.erudit.org/fr/revues/fa/2013-n35-fa01502/1026406ar.pdf

Paquet, Gilles, *Oublier la Révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité*, Liber, 1999, 159 p.

Pâquet, Mgr Louis-Adolphe, « Les déviations de l'art », *Le Canada français*, XI, 10, juin-juillet-août 1924, p. 757-779.

Pelletier, Albert, *Carquois*, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1931, 217 p.

Pelletier, Albert, *Égrappages*, Montréal, Albert Lévesque, 234 p.

Pelletier-Baillargeon, Hélène, *Olivar Asselin et son temps, I : Le militant*, Montréal, Fides, 1996, 780 p.

Poulin, Chantal, *En mémoire de Lui*, Montréal, Congrégation du Très-Saint-Sacrement, 2013, 310 p.

Pleau, Jean-Christian, « Les lectures honnêtes de Jules-Paul Tardivel », *Voix et Images*, vol. 32, n° 3, 2007, p. 75-87. https://doi.org/10.7202/016579ar

Prévost, Émilie, « Les contes de Noël » au Québec de 1859 à 1940 : entre tradition et modernité », mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 148 f.

Rannaud, Adrien, « De la *Revue moderne* à *Châtelaine* : naissance et développement du magazine québécois (1919-1960) », *Cap-aux-Diamants*, (125), 2016, p. 7–9.

Rhétoré, Joëlle, « La pensée triadique du phénomène de communication according to Peirce », *Semen* [Online], 23 | 2007. http://semen.revues.org/5191

Ricœur, Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983, 319 p.

Rouxel, Pierre, « Claude-Henri Grignon (1894-1976), polémiste (1916-1943) », thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1986, 1173 f.

Soulillou, Jacques, *L'impunité de l'art*, Paris, Seuil, 1995, 342 p.

Vinet, Bernard, Les pseudonymes québécois, Québec, Garneau, 1974, 361 p.

Whitman, Walt. 1955. *Feuilles d'herbe – Traduction intégrale de Léon Bazalgette d'après l'édition définitive*. 2 tomes. Paris: Mercure de France.

Wyczynski, Paul, *Nelligan 1879-1941. Biographie*, Montréal, Fides, 1987, 632 p.

Wyczynski, Paul, *Émile Nelligan. Sources et Originalité de son œuvre*, coll. « Visages des lettres canadiennes», Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1960, 349 p.

Remerciements

Si cette biochronique porte une seule signature, elle est cependant redevable au travail de notre « Équipe Dantin » qui, depuis 2015, s'affaire à préparer l'édition partielle de sa correspondance, tout en publiant divers articles et numéros de revue.

Annette Hayward, professeure émérite à l'Université Queen's (Kingston) ; Jean Morency, professeur à l'Université de Moncton ; Patricia Godbout, professeure à l'Université de Sherbrooke ; et Stéphanie Bernier, assistante de recherche et maintenant professeure à l'Université de Montréal, préparent actuellement les tomes 2, 3 et 4 de cette correspondance.

Par ailleurs, le projet a bénéficié du travail engagé et enthousiaste des assistantes de recherche suivantes : Isabelle Proulx, Alina Ruta, Mélanie Aubé et Laïna Daigneault-Desroches.

La réalisatrice Stéphanie Lanthier a par ailleurs préparé un docuweb sur Louis Dantin, « Sur les traces de Louis Dantin. Énigme, transgression et émulation littéraire », disponible sur le site du Département des arts, langues et littératures de l'Université de Sherbrooke : USherbrooke.ca/dall/louis-dantin.

Je tiens dès lors à remercier les membres de ce groupe, qui ont contribué de manière remarquable à ce projet collectif; celui-ci a aussi bénéficié de l'appui de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke et d'une subvention de Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Sigles utilisés

Le but est d'alléger le plus possible les renvois, surtout aux fonds, très nombreux. Pour localiser un fonds cité, on pourra recourir à cette liste de sigles.

1. Fonds d'archives

APTSS-Qc : archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, Québec. À l'époque de la consultation, ces archives étaient situées au Monastère sur le chemin Sainte-Foy.

APTSS-Lommel : archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, Lommel, Belgique. Ces archives se composent essentiellement de très nombreux dossiers nominatifs sur les Pères du Très-Saint-Sacrement. Pour y référer, le sigle est suivi du nom du père en question : **APTSS-Lommel, Seers**, par exemple.

FES : fonds Eugène Seers, APTSS-Qc.

FGN : fonds Gabriel Nadeau, BAnQ Vieux-Montréal, MSS 177. Le renvoi à ce fonds est indiqué par le sigle, suivi du numéro du contenant (exemple : **FGN, 86**).

FGN-numéro de contenant : avec la chronologie (prochain sigle), la correspondance constitue la source la plus citée. Toujours dans un but d'allègement, le renvoi se fera simplement en indiquant les correspondants et la date, lorsque la lettre correspond à l'un des fonds de la liste qui suit. Comme dans le cas de la chronologie (prochain sigle), on pourra alors se reporter à cette liste :

A à Bernard, FGN, 76
Bernier à Bugnet, FGN, 77
Bugnet à Dick, FGN, 78

Dion à E, FGN, 79
F à Laurendeau, FGN, 80
Lebel à O, FGN, 81
P à V, FGN, 82.

Ainsi, Louis Dantin à Alfred DesRochers correspond à FGN, 78.

Par contre, si une source citée du FGN ne correspond pas à ces boîtes (76 à 82), cet autre numéro sera alors indiqué.

FGN-χr : Ce sigle renvoie à la « Chronologie » établie par Gabriel Nadeau. Ce dernier, dans plusieurs cahiers grand format groupés dans onze contenants (FGN-138 à 148, ordre non successif en regard de la chronologie), a établi une chronologie très détaillée autour de Louis Dantin. Cette chronologie est indiquée par FGN-χr, suivi de l'année (exemple : **FGN-χr, 1865**). Je préfère donner l'année plutôt, puisqu'il y a plusieurs cahiers par contenant. Le numéro du contenant correspond à la liste qui suit (ainsi FGN-χr, 1865 correspond au contenant 138) :

1860-1897 : 138
1898-1908 : 139
1909-1919 : 140
1920-1923 : 144
1923-1928 : 143
1928-1930 : 142
1930-1932 : 141
1932-1933 : 145
1934-1937 : 146
1938-1940 : 147
1941-1945 : 138

FYG : fonds Yves Garon, BAnQ Vieux-Montréal, MSS 218. Ce fonds ne contient qu'une seule boîte.

2. OUVRAGES SOUVENT CITÉS :

CDD : Pierre Hébert, Patricia Godbout, Richard Giguère avec la collaboration de Stéphanie Bernier, *Une émulation littéraire : la correspondance entre Louis Dantin et Alfred DesRochers (1928-1939)*, Montréal, Fides, 2014, 574 p.

DCQ : Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry (dir.), *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma*, Saint-Laurent, Fides, 2006, 717 p.

DOLQ : *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Fides ; plusieurs tomes.

ÉCF : Paul Beaulieu (dir.), *Écrits du Canada français – Louis Dantin. Études, témoignages, correspondances*, n°s 44-45, 1982, 322 p.

HÉLQ : *Histoire de l'édition littéraire au Québec*, Jacques Michon (dir.), Montréal, Fides, 3 vol.

MTSS : la revue française *Le Messager du Très-Saint-Sacrement*.

PMTSS : la revue montréalaise *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement*.

VLQ : *La vie littéraire au Québec*, Presses de l'Université Laval; plusieurs tomes.

Enfin, je signale que **s.s.s.** est l'abréviation désignant les Pères du Très-Saint-Sacrement, qui se nomment les sacramentins.

Liste des illustrations

Chapitre 1

1 - Le centre d'archives des Pères du Très-Saint-Sacrement, à Lommel, en Belgique 25

Chapitre 2

1 - Le couvent des Pères du Très-Saint-Sacrement, en 1898. Source : Aimé Côté, « Le livre de famille » 62

2 - Le premier numéro du *Petit messager du Très-Saint-Sacrement* (janvier 1898). Source : collection privée 71

3 - Page de couverture de *Franges d'autel*. Source : collection privée 79

4 - *Franges d'autel* : Nelligan et Dantin côte à côte… Source : collection privée 83

5 - Page de titre de l'édition originale d'*Émile Nelligan et son œuvre*. Source : collection privée 124

Chapitre 3

1 – Feuillet de la lettre de Dantin au Père Leblond, 22 mars 1903. Source : APTSS-Québec 134

2 – *Le Terroir*, mai 1909. Source : collection privée 144

3 – « Idées générales sur la critique », non daté. Source : FGN, 83 155

Chapitre 4

1 – *La Revue moderne*, 15 octobre 1920. Source : collection privée 166

Chapitre 5

1 – Carte mortuaire de Louis-Alexandre Seers. Source : BAnQ 210

2 – Rose Carfagno. Au dos, par Gabriel Nadeau : « Photo prise avant son mariage. A 18 ans. (Don de Rose. C. 20 juin 1961) » Source : BAnQ, FGN, 87. 215

Chapitre 6

1 – Manuscrit du poème de DesRochers « Hymne au vent du Nord », annoté par Dantin. Source : FAD 237

2 – Menu humoristique de la Société des poètes canadiens-français. Source : FAD 239

3 – Carton d'invitation à la première soirée avec Louis Dantin, le 30 août 1930. Source : FAD 258

Chapitre 7

1 – Page de couverture de Chanson javanaise. Source : collection privée 286

2 – Poème « Les étoiles », dans *Le Petit messager du Très-Saint-Sacrement.* Source : collection privée 304

3 – Le poème « Processions » dans *Franges d'autel* (1900), qui sera le début de *Chanson intellectuelle* (1932). Source : collection privée 307

Conclusion

1 – Manuscrit de « Stance païenne ». Source : BAnQ, FGN 488

Index des noms

Remarques: 1) Ne sont pas répertoriés dans cet index, à cause de leur trop grand nombre d'occurrences : Seers, Eugène; Dantin, Louis; Nadeau, Gabriel. 2) S'il s'agit d'un pseudonyme, le nom réel est donné à la suite : « Danet, Louis (pseud. d'Eugène Seers) ». 3) Si un auteur a recouru à un ou plusieurs pseudonymes, ceux-ci sont donnée à la suite : Grignon, Claude-Henri (voir aussi Claude Bâcle) ».

A

Ab der Halden, Charles 121

Académie des lettres du Québec

Achard, Eugène 302

Acremant, Germaine 330

Adam 443

Allaire, J.-B.-A. 26

Allard, Euphémie 212

Allegre, abbé Gustave 41

Amaléel 40

Andeli, Henri d' 74

Angenot, Marc 367

Arbour & Dupont 342

Aristote 74

Arouet, François-Marie : voir Voltaire

Arsenault, William 146, 169, 372

A. S. (pseud. d'Alponse Leclaire) 82

Asselin, Olivar (voir aussi Pierre Vieuxtemps et Jos. Saint-Hilaire) 5, 16, 39, 96, 114, 115, 126, 128, 156, 158, 160, 188, 190-192, 232, 234, 250, 286, 366, 377, 413, 434, 460, 461, 486, 500

Asselin, Pierre 460, 461, 462

Asselineau, Roger 311

Association des auteurs 341

Association des auteures et auteurs de l'Estrie 370

Attila 525

Aubé, Mélanie 196, 334

Audibert, père Joseph 49, 50, 53, 61

Aymong, Marie 87, 88

B

Bâcle, Claude (pseud. de Claude-Henri Grignon) 247, 248-251

Bakhtine, Mikhaïl 118, 119, 120

Balzac, Honoré de 24, 524

Barbeau, Raymond 367

Barbeau, Victor 230, 370
Barré, Joseph 47, 62
Barry, Robertine (voir aussi Françoise) 63
Bastien, Hermas 75, 76, 121, 122,
Baudelaire, Charles 299
Bazalgette, Léon 312, 320,
Beau, Henri 94
Beauchemin, Nérée 236
Beaufaux, Alphonse 3, 48, 49, 50
Beaufaux, Charlotte 3, 5, 19, 48, 49, 51, 140, 195, 217, 218, 219, 221, 233, 234, 435, 448, 473
Beaulieu, Gaëtane 257
Beaulieu, Germain (voir aussi Saint-Hilaire, Jos.) 5, 13, 16, 17, 29, 37, 60, 61, 66, 69, 82, 89, 97, 99, 105, 112, 117, 128, 131, 132, 136, 140-143, 145, 146, 147, 151, 152, 154, 156-158, 160, 161, 167, 172, 186, 189, 192, 193, 199, 202, 216, 230-235, 256, 287, 288, 291, 299, 341, 342, 344, 347, 351, 352, 356, 357, 359, 363, 364, 372-375, 378, 380, 382, 383, 385, 410, 414-416, 421, 426, 429, 465, 471, 474, 475, 478-480, 483, 485, 487, 496, 500
Beaulieu, Liliane 13, 140, 429, 453, 465, 466, 472, 473
Beaulieu, Paul 199, 220, 221, 227, 453, 476, 492
Beaulieu, Paule 16
Beaulieu, Wilfrid 387, 391-393, 464, 465, 467
Beauregard, Alphonse 123, 158, 160-167, 185, 186, 188, 189, 225, 232-235, 329, 459
Beauregard, Élie 167
Bégin, Émile 332, 334
Benjamin, Pierre (pseud, de Joseph-Pierre-Alphonse Bourdon) 274
Bergeron, Liette 317, 327
Bernard, Harry (voir aussi L'Illettré) 233, 234, 263, 273, 434, 445, 461
Bernardi, G. de 175
Bernier, Jovette-Alice 17, 51, 118, 151, 194, 223, 232-234, 236, 239, 257, 327, 330, 456, 457
Bernier, Stéphanie 118, 151, 152, 251, 456
Bernier, Yvette 257
Bethléem, abbé Louis 294
Bibliothèque de l'Action française 174, 227
Bigland, Eileen 356
Blain, Julien 324
Blais, Bruno 406, 407
Blais, Jacques 252
Bloy, Léon 45, 77, 247, 251, 347, 357-369, 372, 375, 380, 386, 395, 416
Boers 44, 98, 102
Boilard, Joël 313
Boismenu, père Léo 38, 67-69, 123, 133, 139, 210, 213, 370, 371, 375, 383, 465, 466, 468
Bokiba, André Patient 122
Bonenfant, Joseph 252
Bonenfant, Luc 117
Boucher, Catherine 432
Boucher, Chavigny 343
Boucher, Georges A. 118, 128, 147, 332, 342, 343, 415, 432
Boucher, Irène 147

Boucher, Marcelle (Sœur Marie de l'Incarnation) 343

Bourdon, Joseph-Pierre-Alphonse (voir aussi Pierre Benjamin) : 274

Boudon, Raymond 7, 376

Bourassa, Henri 101, 102, 206

Bourdieu, Pierre 6, 7

Bourget, Paul 368

Bouyer, L. 27

Boynard-Frot, Janine 252

Brahma 473, 474

Brandt, Pierre-Yves 30

Briand, Aristide 336

Brillon, Mary 432

Brisset des Nos, André 58

Brisset des Nos, sœur 430, 431

Brissette, Pascal 117-119

Brouillard, Carmel 75, 76, 334, 365,

Bruchési, Jean 75, 233, 234, 255, 298, 301, 363, 386, 408, 412, 421, 422, 459, 460-462

Bruchési, Mgr Paul 98

Brunet, Berthelot 359, 362, 363, 380

C

Cadiman, Clifton 419, 520

Cambron, Micheline 117

Camus, Albert 9, 19

Carfagno, Margaret 432

Carfagno, Rose 11, 19, 148, 195, 214-217, 219, 220, 221, 280, 429, 432, 448, 473, 484

Caron, J. R. 273

Carrier, Léon (pseud. de Gabriel Lussier) 362, 363

Carrier, Louis 209, 224-227, 229, 317, 401

Catherine de Médicis 525

Caustic & Claffin 128

Cavalcanti, Guido 111

Céline, Louis-Ferdinand 477

Chamberlain, Joseph 100, 101

Champlain, Samuel de 142, 143, 145, 299

Champollion, Jean-François 12, 17

Chapleau, Joseph-Adolphe 96

Charasson, Henriette 330

Charbonneau, Jean (voir aussi Saint-Hilaire, Jos.) 69, 82, 118, 140, 167, 232, 234, 251, 299, 300, 380

Carrier, Louis (voir Louis Carrier & cie)

Chauvin, Édouard 163

Chauvin, Jean 225, 267

Chevalier, Henri-Émile 333

Chiniquy, Charles 212, 284

Chopin, René 117

Choquette, Robert 5, 17, 105, 117, 151, 186, 187, 203, 204, 206-208, 225, 232-235, 240-242, 244-246, 255, 256, 265, 266, 280, 288, 289, 291- 293, 329, 332, 379

Chossegros, Armand (pseud, d'Edmond Léo) 203

Christ 3, 18, 19, 22, 25-28, 32-35, 37, 40, 41, 72, 74, 103, 104, 110, 150, 183, 280, 297, 302, 303, 306, 308, 333, 334, 367, 391, 393, 403, 414, 431, 472-474, 477-479, 481-483, 485, 487, 489, 490

Clarke, George Elliott 441

Claudel, Paul 28, 32

Claude, Louis 361
Club des mécènes 298
Coderre, Émile (voir aussi Jean Narrache) 254, 257
Cognard, Jérôme (pseud. de Sinaï Lamarre) 274-277
Collinet, Jean 440
Combes, Émile 24
Commène, Anne-Marie 330
Comte, Auguste 173
Comte, Gustave 82
Conelly, Marc 414
Coppée, François 378
Corthis, André 330
Côté, Aimé 22, 28, 62, 65, 66, 128, 430-432
Couet, père Eugène 61
Courteau, Guy 365, 366
Crawford, Florence 10, 19, 111, 147-150, 178, 181, 183-185, 187, 188, 200, 215, 221, 279, 435, 446, 448, 472, 473
Crémazie, Octave 167, 362
Crestin, Louis 211, 432, 468
Cromwell, Oliver 525
Cushing, archevêque Richard James 430, 431
Cyr, Eugène (pseud. d'Eugène Seers) 141, 142

D

Dagenais, Angèle 455
Dagneau, Georges-Henri 445, 446
D'Antan, Serge (pseud. d'Eugène Seers) 87, 95, 96, 100, 103, 112, 116
Dante, Alighieri 111
Dandurand, Raoul 44
Danet, Louis (pseud. d'Eugène Seers) 10, 112, 113, 165, 185-187, 284
Danet, Lucien (pseud. d'Eugène Seers) 112, 113, 185
Dansereau, Arthur 96
Dansereau, Pierre 254, 257, 379
Daudet, Alphonse 207
Daudet, Léon 375
Daviault, Pierre 263, 331
David, Athanase 192, 194, 224, 231
David, Laurent-Olivier 468
De Bussières, Arthur 78, 89, 373
Delahaye, Guy 117
Delarue-Mardrus, Lucie 330
De Lestres, Alonié (pseud. de Lionel Groulx) 64
De l'Incarnation, sœur Marie 343
De Montigny, Henri-Gaston (voir aussi Jos. Daint-Hilaire) 82
De Montigny, Louvigny Testard (voir aussi Saint-Hilaire, Jos.) 42, 82, 89, 94, 98, 99, 115, 188, 224, 233, 234, 241, 273, 276, 315, 340, 342, 344, 347-350, 352-355, 357, 359, 368, 369, 376, 424, 453, 456-459, 464, 481, 486, 496
De Noailles, Anna 330
Desaulniers, Gonzalve 118, 233, 234, 290
Desparois, F. 257
De Serres, Marthe 117
Désilets, Alphonse 257
Desmarchais, Rex 327, 446

DesRochers, Alfred 5, 10, 12, 13, 17, 29, 37, 39, 48, 50, 51, 61, 77, 93, 97, 98, 101, 105, 114, 115, 117, 123, 125, 128, 136, 141, 142, 151, 165, 179, 187, 189, 209, 212, 213, 224, 227, 228, 230, 233-238, 240, 246, 247, 250, 252-267, 270, 274, 279, 281, 283-285, 288-297, 300-302, 304-306, 308, 311, 318, 321, 322, 328-330, 332, 336, 337, 339, 355, 368, 379, 387, 390, 408, 414, 423, 426, 429, 436, 437, 439, 446, 451, 460, 474, 480, 491

Desrosiers, Léo-Paul 233, 268, 269, 334

D'Houville, Gérard 330

Dickner, Robert 13, 211, 463

Dion-Lévesque, Rosaire 5, 11, 17, 75, 77, 214, 233, 234, 240, 241, 247, 254, 267, 277, 285, 286, 288, 298, 308-312, 314-315, 317, 318, 320, 321, 324, 327, 328, 329, 341, 347, 350, 353, 388, 394, 405, 407, 410, 416, 429, 432, 434, 436, 437, 445, 447, 451, 454, 457, 477, 490

Dom Couturier, père 43, 44

Dos Passos, John 419, 519

Dozo, Björn-Olav 123

Dreux, Albert 460

Dreyfus, Alfred 96

Dubois, abbé Émile 405

Ducharme, Gonzalve 432

Duclos, Alexandre 98

Dugas, Marcel 233, 248, 249

Duhamel, Roger 445, 446

Duplessis, Maurice 349, 487

Durand, Pascal 449

Durand, père 28, 47

Durocher, Olivier 500

Dyonnet, Edmond 87, 90-95, 99

D'Yril, Léo 117

E

École littéraire de Montréal 66, 69, 88, 89, 120, 140-142, 186, 251, 361, 374, 380

Éditions Beauchemin 125, 224, 226-229, 236, 381, 427

Éditions de L'Action canadienne-française 227, 228, 230, 298

Éditions du Mercure (Voir Louis Carrier & cie)

Éditions du Totem 322, 327

Éditions du Zodiaque 302

Éditions Fides 209

Éditions Les Elzévirs 312, 317, 322

Éditions Lumen 437

Elliot, John 211

E. S. (pseud./initiales d'Eugène Seers) 38-40, 73, 112

Estèvenon, père Louis 3, 47, 57-60, 97, 132, 137, 495

Eugénie Lacroix / Rossier 4, 127, 128, 428-431

Evers, Henri 126

Eymard, père Pierre-Julien 24, 26, 28, 41

F

Fabre, Mgr Édouard-Charles 47, 61

Farley, père Paul-Émile 248, 249

Ferland, Albert 78, 140

Ferland-Angers, Albertine 305

Ferreyrolles, Gérard 383

Fidry, père 38, 39, 86

Fielding, Edward 201
Fielding, Elizabeth 201
Fields-Johnston, Frances Maria 5, 11, 15, 19, 169, 181, 196, 199, 435, 454
Fields-Johnston, Stanley 169, 196, 197, 199, 221, 435, 454
Filiatreault, Louis-Hector 23, 26-28, 31-33
Fisette, Jean 176
Fitzpatrick, Mme 64
Flaubert, Gustave 262
Foisy, Albert 392
Ford, Henry 336
Forget, Guy 468
Forster, Mr. 522
Fortier, Michaël 365-367
Fortin, Florian 29, 253, 257-259
Fortin, père Robert 464
Fournier, Jules 187, 191, 250
Fournier, Paul 363
Franchère, Joseph-Charles 94
Franco, Francisco 487
Francoeur, Louis (sémioticien) 325
Francoeur, Louis (écrivain) 360
Françoise (pseud. de Robertine Barry) 63, 121
Francoli, Yvette 13-15, 23, 26, 39, 45, 47-49, 57, 65, 67, 85-92, 96, 107, 112, 114, 128, 143, 169, 247, 251, 338, 369, 370, 375, 379, 381, 382, 430, 451, 454
Franklin, Benjamin 403
Fréchette, Louis 78, 82, 167, 362
Freud, Sigmund 416, 474

G

Gaboury, Placide 13, 91, 117, 119, 154, 417, 418, 454
Gagnon, Mgr Cyrille 464
Gagnon, François-Marc 11
Gagnon, Louis-Philippe 127
Gaillard de Champris, Henry 421
Galtier, père Étienne 64, 465
Gamelin, Jean 99
Ganster, Anne-Marie 9
Garand, Dominique 116
Garand, Édouard 317
Garneau, librairie 403
Garneau, René 254
Garon, père Yves 13, 15, 22, 26, 37, 38, 40, 42, 43, 46, 49, 51, 61, 64-67, 73, 81, 85-87, 94, 98, 131, 147, 187, 211, 214, 215, 223, 224, 240, 241, 260, 261, 297, 402, 420, 430, 436, 453, 455, 457, 462, 464, 465, 467-469, 476, 477, 492
Gaudet, Françoise 257, 259
Gauvreau, Joseph 227
Gélinas, Amédée 78
Gendreau, Henri Myriel 252, 257, 259
Gérard, Genette 14
Gérin-Lajoie, Antoine 451
Giasson, père Venceslas 47
Gide, André 290, 312
Giguère, Richard 101, 136, 236, 238, 252, 318, 321
Gill, Charles 94, 121, 140, 320, 373, 381, 382
Gingras, Ulric 323
Giovanni, Levi 6

Gleason, Anne-Marie (voir aussi Madeleine) 121, 157, 162
Glinoer, Anthony 451
GN Ideal Press 169
Godbout, Patricia 195, 196, 310, 313, 314, 325, 414, 425, 451, 454
Gomes, Rolando 101
Gossez, Alphonse Marius 323, 356
Gouin, Paul 225, 226
Goyer, Aurèle 257
Grascow, Ellen 522
Gregh, Fernand 502
Grenier, Benoît 172
Grignon, Claude-Henri (voir aussi Claude Bâcle) 44, 45, 65, 67, 77, 115, 224, 247-251, 254, 257, 264, 276, 287, 289, 317, 322, 347, 357-369, 371, 372, 374-376, 378-380, 394, 427, 429, 497
Grignon, Edmond 265, 276
Grisé, Jeanne 257, 263
Groulx, Lionel (voir aussi Alonié des Lestres) 44, 80, 163, 172-177, 227, 332
Gruner, Nanine 371
Guertin, Berthe 263
Gusdort, Georges 11

H

Hains, Édouard 257, 259
Hamel, Émile-Charles 359, 360, 362
Hamel, Marcel 363
Hamel, Réginald 455
Hamelin, Jean 42
Hardy, Dominic 357, 366
Harlor, Thilda 330
Harvard University Press 5, 348
Harvey, Jean-Charles 45, 101, 156, 173, 175, 178, 233, 234, 268, 295, 306, 322, 327, 330, 345, 347, 350-353, 359, 360, 362, 369, 383, 385-387, 390, 394-396, 398, 400-409, 411-412, 416, 420, 422, 424, 451
Hawthorne, Nathaniel 414
Hayward, Annette 1, 11, 14, 85, 89, 90, 95, 141, 260, 447
Hébert, François 18, 78, 107, 303, 472, 473
Hébert, Maurice 291, 461
Hébert, père 132
Hébert, Pierre 17, 210, 227, 403
Hegel, Georg Wilhelm Friedrich 353, 449
Hémon, Louis 248, 348, 357, 451
Heinich, Nathalie 6
Henrion, Fernand 48, 140, 218
Herald Press 245
Hérode 40
Hickey, Mgr William 392
Hicks, Granville 392, 394
Hitler, Adolf 358, 406, 411, 437, 487, 525
Hobbes, Thomas 449
Holgate, Edwin H. 241, 245
Honneth, Axel 449, 450
Hudon, père Théophile 468, 501
Hugo, Victor 76
Huguenin, Madeleine G. (voir aussi Madeleine) 162, 164, 170, 189
Huguenin, Wilfrid-A. 162
Huot, Maurice 445

Huxley, Julian 521

I

Imprimerie des Pères du Très-Saint-Sacrement 3, 61-63, 67, 123

Imprimerie Thérien Frères 437

J

James, William 28, 30

Jarlan, Père 58, 59, 218

Jeandillou, Jean-François 84

Jean Narrache (pseud. d'Émile Coderre) 350

Jeannotte, Bruno 45, 386, 387, 395-397

J'en Assure 45, 353, 387, 391-394

Jenny, Laurent 11

Jésus (voir Christ)

Jésus-Christ (voir Christ)

Jeune-Canada 44-45

Joachim, Sébastien 441, 442, 444

Jogand-Pagès, Gabriel (voir aussi Léo Taxil) 86

Johnston, Clarendon Carlisle 201

Johnston, Fanny (voir Fields-Johnston, Frances Maria)

Johnston, Frederick Douglass 196

Joncas, Éliane 257

Joncas, Oscar 257

Judas 103

Julliard, Jacques 366

K

Kovar, Émile 90

L

Labelle, curé Antoine 226

Laberge, Albert 120, 163

Lacourcière, Luc 94, 129, 376, 381, 467, 469, 500

Lacroix, Clotilde 4, 5, 19, 98, 127, 128, 139, 147, 429, 473

Laflamme, Mgr Eugène-Charles 403

La Fontaine, Louis-Hippolyte 290

Laforgue, Jules 312

Lagacé, Jean-Baptiste 67, 78, 82, 103

Lamarche, père Marc-Antonin 321

Lamarre, Arthur 127

Lamarre, Eugénie (voir Rossier, Eugénie)

Lamarre, Sinaï (voir aussi Jérôme Cognard) 274

Lamonde, Yvan 171, 359

Lamontagne, Blanche 330

Lanctôt, Gustave 459

Landry, Mme 64

Langlois, Mme Alfred 257

Laporte, Maurice 368

Laporte, Véronique 98

Larbaud, Valéry 312

Larivière-Derome, Céline 91

Larose, Wilfrid 89

LaSalle, Annette 294

Laugier, Henri 411

Lawrence, D. Herbert 457, 458

Laurendeau, Joseph-Eugène 49

Laurent, docteur 186

Lavertu, Yves 385

Lawson, Wilfrid 101

Leblond, père Henri 4, 97, 127, 128, 129, 132-139, 147, 175, 493

Leclaire, Alphonse (voir aussi A. S.) 82
LeDoret, Édouard 45, 386, 395, 397-400
Lefebvre, Eugène 209
Lefebvre, Jean-Jacques 12, 469
Lefranc, Lucien (pseud. d'Eugène Seers) 112
Le Franc, Marie 123, 232-234, 461, 469
Legris, Renée 241, 365
Legris, Simon 525
Leland, Marine 233
Le May, Pamphile 64, 313, 362
Lemieux, Alice 17, 233, 234, 256, 257, 330, 432, 436, 456
Lemire, Maurice 41
Lemoine, Colette 174
Lemoyne de Martigny, Paul 98
Lénine, Vladimir Ilitch 179, 336, 391
Le Normand, Michèle 233
Léo, Edmond (pseud. d'Armand Chossegros) 44, 205-207, 301, 361
Léon XIII, Pape 37
Léonard, F. 467, 468
Leone, Sergio 369
Leroy, Maxime 118
Les Individualistes de 1925 (Les) 17, 152, 233
Letellier de Saint-Just, Arthur 23, 27, 58, 466
Léveillé, Lionel 167, 186
Lévesque, Albert 106, 194, 209, 223, 224, 227-230, 233, 234, 255, 257, 262, 264, 265, 294-295, 297-299, 304, 305, 308, 315-317, 326-332, 339, 340-342, 425, 486
Librairie Beauchemin 125, 224, 226-229, 381, 427
Librairie Garneau 403
L'Illettré (pseud. d'Harry Bernard) 434, 445
Limoges, Arthur 213
Livernois, Jonathan 15
Longfellow, Henry 313, 332
Carrier, Léon 362
Louis Carrier & cie / Éditions du Mercure 209, 224-227, 229, 317, 401
Lozeau, Albert 121, 157, 161
Luccock, Halford E. 351, 419, 523
Lucius (pseud. d'Eugène Seers) 65
Luneau, Marie-Pier 80, 83, 84, 118, 123, 424
Lussier, Gabriel-M (voir aussi Léon Carrier) : 362, 363

M

Machiavel, Nicolas 449
Madeleine (pseud. d'Anne-Marie Gleason) 120, 121, 151, 157, 160, 162-164, 170, 174, 188
Madelrieux, Stéphane 28, 30, 31
Maingueneau, Dominique 8, 482-485, 487
Malo, père 38
Maurault, Olivier 80, 209, 297
Marcel, Gabriel 18
Marcil, Dominic 360

Marchand, Clément 253, 254, 302, 322
Marie, Jules 128, 140, 147
Maritain, Jacques 522
Marjiotta 86, 87
Marsch, Daniel 392
Marx, Karl 173, 353, 449
Maryse (pseud. de Cécile Prévost) 274
Mathieu, Étiennette 257
Mathieu, Irénée 257
Matthieu, saint 353, 484, 485
Maurois, André 262
Mayer, Joseph 211
Mayer, René 211
Mayrand, Oswald 208
Melançon, abbé Joseph-Marie (voir aussi Lucien Rainier et Lucien Renier) 69, 78, 380, 381
Mercier, Marcel 87, 430
Merrit, Alfred 432
Merry del Val, Mgr Rafael 468
Meunier, É-Martin 319
Michaud, Marie 360
Michon, Jacques 117, 298, 327, 341
Mill, John Stuart 396
Mollier, Jean-Yves 294
Montaigne, Michel de 20, 367, 472
Moréas, Jean 502
Morency, Jean 127, 195, 196, 310, 313, 314, 325, 414, 438, 446, 447, 451, 454
Morin, Paul 117, 192, 193, 225
Morpeaux, Louis 169, 170, 171
Morpeaux, Pierre-Moravioah 171
Mouvement des Écrivains de l'Est 251-253, 255, 257, 260, 263, 264
Murat, Amélie 330
Musset, Alfred de 72, 73, 501
Mussolini, Benito 406, 437, 487

N

Nantel 328
Nelligan, Émile 3, 5, 8, 13, 14, 22, 27, 45, 47-49, 64-70, 78, 80-83, 85, 88-90, 95, 97-98, 100, 111-126, 128-129, 131, 135, 138, 141, 142, 152, 158-160, 162, 165, 191, 223-225, 232, 247, 251, 347, 357, 369-383, 424, 427, 429, 496-502
Nelligan, Mme 114, 125, 135
Nietzsche, Friedrich 175
Noël, Marie 330
Noël, Mathieu 392, 467
Nolin, Jean 163
Numa, Edgard 168

O

O'Neill, Eugène 328, 414

P

Pagnuelo, Mme juge 64
Panneton, Philippe 360
Papini, Giovanni 375
Paquet, Gilles 320
Pâquet, Mgr Louis-Adolphe 204
Parenteau, Anatole 273
Parizeau, Lucien 317-319, 322, 324, 327-328
Parménide d'Élée 32
Parsons, Viviane 418
Pascal, Blaise 28, 33, 421

Paty, Jules (pseud. d'Eugène Seers) 112, 142
Pauzé, père Joseph-Alfred 47
Peabody, Daniel 148
Peirce, Charles 176, 325
Pelletier, A. 127, 133
Pelletier, Albert 17, 42, 75, 105, 173, 174, 194, 224, 233, 234, 253, 257, 260, 261, 264-277, 280, 288, 290, 293, 300, 301, 306, 311, 312, 316-319, 322, 327, 330, 348, 373-374, 378, 387-390, 392, 416, 459, 486, 489
Pelletier, Corine 211
Pelletier, Frédéric 103
Pelletier, Père Alphonse 430
Pelletier-Baillargeon, Hélène 115, 128
Perrault, Antonio 227
Picard, Gaston 75
Pierre, frère (nom en religion d'Eugène Seers) 96
Pitre, Damase 23, 27, 45, 47, 67-69, 370, 371, 375, 465
Plamondon, Aimé 257
Platon 14
Pleau, Jean-Christian 87
Poe, Edgar Allen 328
Poletti, père Carlo 432
Poulin, Chantal 24, 25, 46, 47, 62, 63
Poulin, Marguerite 359
Pouliot, Henri 268, 269
Prévost, Cécile (voir Maryse) 274
Prévost, Émilie 333
Prévost, Jules-Édouard 5, 16, 47-48, 96, 117, 190-194, 203, 209, 224-226, 228-234, 248-251, 270-271, 274, 287, 340, 342, 347, 349, 352, 353, 355, 357, 359, 362, 379, 394, 397-400, 404, 408, 410, 414, 444, 480, 487
Prévost, père Eugène 28, 42, 46, 191
Prix Alphonse-Desjardins 370
Prix d'Action intellectuelle 174, 236
Prix David 236, 255, 297, 404
Prix Lévesque 262
Prix Victor-Barbeau 370
Proudhon, Pierre-Joseph 390
Prudhomme, Sully 299
Prume, Jehin 66

R

Rabelais, François 459
Rainier, Lucien (pseud. de Joseph-Marie Melançon) 69, 78, 380, 500
Rannaud, Adrien 157, 162
Ratté, Marie 259
Reboux, Paul 170
Renan, Ernest 368, 402
Renier, Lucien (pseud. de Joseph-Marie Melançon) 78, 380
Resher, Nicholas 7
Rhétoré, Joëlle 176
Richer, Julia 445
Ricœur, Paul 9
Riel, Louis 454
Ringuet (pseud. de Philippe Panneton) 451
Rioux, Placide 312, 327
Riverin, Paul 45, 386, 395-397

Robespierre, Maximilien de 419, 524-525

Robidoux, Émery 142

Robidoux, Louis-Philippe 257, 259

Robidoux, Réjean 13, 22, 48, 49, 66, 70, 72, 78, 80, 82, 97, 113, 114, 116, 117, 119, 123, 159, 377, 454

Robillard, Claude 262, 327

Roby, Étienne 381

Rodenbach, Georges 502

Rollinat, Maurice 501

Romanciers de la « Jeune génération » 262, 326, 327

Roosevelt, Franklin D. 113, 349, 389, 451

Rossier, Alfred 127

Rossier, Eugénie 4, 127, 128, 211, 428-431

Rousseau, Jean-Jacques 173, 318, 525

Routier, Simone 17, 75, 118, 233, 234, 330, 420

Rouxel, Pierre 359, 380

Roy, abbé Camille 75, 165, 175, 297, 300, 338, 403

Roy, abbé Paul-Eugène 324

Royal Canadian Rifles 102

Rumeau, Delphine 310, 312-314, 319, 325, 327

Rusch, Pierre 449

S

Saint-Amand, Denis 118, 449

Saint-Augustin 180, 181, 474

Saint-Charles, Joseph 94

Saint Jean 39

Saint-Hilaire, Jos. (pseud. collectif d'Olivar Asselin, Gustave Comte, Jean Charbonneau, Germain Beaulieu, Henri-Gaston et Louvigny de Montigny) 82, 88, 89

Saint-Jacques, Denis 41

Saint-Linoud (pseud. d'Eugène Seers) 112, 469, 476

Saint-Louis de Gonzague, sœur Marie 367

Saint Paul 492

Saint-Pierre, Albert 300

Saint Thomas d'Aquin 26, 63

Sandy, Isabelle 330

Santayana, Georges 521

Satan 74

Saughnessy, George 215

Sauvage, Cécile 330

Schopenhauer, Arthur 268

Seers, Adéodat Joseph 131, 132, 164, 171, 200, 429, 431, 455, 463, 478

Seers, Ariane 46, 98

Seers, Berthe 59, 74, 76, 211, 231

Seers, Delvecchio 55

Seers / Brisset des Nos, Eugénie 211, 430, 431

Seers, Eugène[1] (voir Cyr, Eugène; D'Antan, Serge; Danet, Louis; Danet, Lucien; E. S.; Lefranc, Lucien; Lucius; Paty, Jules; Pierre, frère; Saint-Linoud; Smith, John; Tildon, Aunis; Tousin, Danil; Usène, Serge; Vayant, Eugène; Voyant, Eugène)

Seers, Héloïse 210

Seers, Louis-Alexdandre 22, 54, 58, 210, 211, 213, 335, 485

Seers, Sue 187

Senécal, Éva 17, 151, 233, 234, 239, 252-254, 256, 257, 262, 291, 327, 330, 332

Sénèque 306

Shadid, Michael E. 420, 526

Shelley, Percy Bysshe 262

Shields, Anna 169

Shields, Annie E. 201

Sieblirg, Friedrich 419, 524

Silvio 88, 90

Simoneau, père Jules 430

Sirois, Antoine 252

Smith, Adam 396

Smith, John (pseud. d'Eugène Seers) 112, 142

Spotswood, Glenn 520

Société des écrivains canadiens 341

Société des poètes canadiens-français 238, 239, 255

Socrate 306

Soulillou, Jacques 205

Strachery, John 522

Stalmans, père Fr. 45, 47, 48, 57

Sylvestre, Guy 445

Sylvio 88, 90

T

Tardivel, Jules-Paul 86, 87

Tarte, Israël 98, 103

Taschereau, Marguerite 44, 165, 174-177, 406

Taxil, Léo (pseud. de Jogand-Pagès, Gabriel) 86, 87

Tellier, Sylvie 333

Tesnière, père 27, 28, 38, 43, 44, 46, 50, 51, 85

Thurber, James 521

Tibère 525

Tildon, Aunis (pseud. d'Eugène Seers) 112

Tousin, Danil (pseud. d'Eugène Seers) 112

Tremblay, Denis 257

Tremblay, Jules 259

Tolstoï, Léon 179

Turcot, mlle 323

U

Ullens, père Raoul 21, 25, 42, 44-46, 48-50, 53, 86, 126, 430, 432

Usène, Serge (pseud. d'Eugène Seers) 35, 72-74, 76, 78, 84, 87, 95, 100, 104, 112, 218

1. Tel que signalé plus haut, les occurrences de « Seers, Eugène » n'ont pas été répertoriées dans l'index. On trouve ici ses pseudonymes, utilisés ou simplement envisagés.

V

Valdombre (pseud. de Claude-Henri Grignon) 45, 67, 68, 70, 141, 247, 266, 281, 287, 288, 290, 347, 348, 357-363, 365-369, 371-374, 377-379, 381, 382, 395, 461, 496-501

Valiquette (maison d'édition) 229

Vandendorpe, Christian 14, 85, 89, 90, 95

Vandermaesen, Jean-Louis 311, 328

Van Loon, Hendrik 521

Vaughan, Diana 86

Vayant, Eugène (pseud. d'Eugène Seers) 85

Vénus 184, 185, 476, 477

Verduyn, Christl 441

Verlaine, Paul 378, 473, 501

Vézina, Medjé 317, 322, 327, 329, 330

Vieux, Damoclès 168

Vinet, Bernard 82, 88

Voltaire (François-Marie Arouet) 306, 403

Voyant, Eugène (pseud. d'Eugène Seers) 85, 86, 87

Vieux Doc (pseud. d'Edmond Grignon) 264, 271-273, 275, 276, 330

Vieuxtemps, Pierre (pseud. d'Olivar Asselin) 87, 96

Villeneuve, Cardinal Jean-Marie Rodrigue 80, 385, 464

Villon, François 74

Vincent, Josée 123

W

Wagner Act (loi Wagner) 397

Walpole, Hugh 412, 428

Washburn, Florence (voir aussi Florence Crawford) 148

Washburn, George 148

Watch and Ward Society 197

Weems, reverend 169

West, Mme 522

Whitman, Walt 11, 118, 197, 229, 267, 277, 308-330, 351, 414, 415, 447, 451, 478, 490

Wright, Richard 419, 522

Woolworth, F. W. 398

Wyczynski, Paul 81, 117, 122, 128

X

Xerxès 525

Z

Zola, Émile 524

Index des titres

A

« À deux amies » 299

À l'ombre de DesRochers 252, 253,

À l'ombre de l'Orford 235, 236, 238, 239, 240, 253

« À propos de philosophie » 165, 174,

À travers les vents 117, 203, 204, 235, 241

« À une belle masseuse » 110, 181, 182, 475

« À une dame de Florence » 187

Abîme hospitalier, L' 335

Action catholique, L' 45, 302

Action française L' 227

Action nationale, L' 334

« Adieu, L' » 153

Albert Lévesque et son temps 115, 128, 298

« Alchimie » 388, 415, 416, 474, 477

Almanach (1932) 263

Almanach de la langue française de 1935 331, 332

« Almanach littéraire de l'Est » 253, 255, 305

Almanach littéraire de l'Est, L' 305

Alternances, Les 167

Amant de Lady Chatterly, L' 457, 458

Âme du poète, L' 159

« Âme» Univers » 91, 100, 111

Ancien Testament 414

Annales des Prêtres adorateurs 465

Année liturgique 43

Anthologie des poètes canadiens 158, 187, 191

Anthologie haïtienne des poètes contemporains 165, 168, 225

Appel de la race, L' 80, 172

« Art et la morale, L' » 195, 205, 207, 209, 226, 230, 401

« Artistes » 90, 94

Atala 287

Au Cap Blomidon 80

« Aurore » 240

« Autobiographie » (Dantin) 1, 31, 36

« Aux États» Unis. L'état des esprits » 113

Aux marches de l'Europe 421, 462

« Avenir – Actualité de Louis Dantin, L' » 103,

Avenir du Nord, L' 16, 44, 45, 47, 96, 113, 117, 142, 156, 161, 173, 182, 190, 191, 193, 194, 202, 204, 205, 213, 246, 247-249, 250, 257, 268, 269, 271, 273, 274, 276, 299, 329, 330, 335, 340, 352, 354, 359, 363, 369, 379, 380, 386, 405, 415, 421, 444, 461, 499

« Avenir littéraire de notre jeunesse, L' » 330-332

Avenir national, L' 257

Avenir, L' 97, 98, 99, 112

B

« Berceaux, Les » 100

Bibliographie de Louis Dantin 87

« Bienvenue à la Semaine » 112, 185

« Billet doux du carabin » 112, 142

Bois qui chantent, Les 118

Bon, la brute et le truand, Le 358, 369

Brins d'herbe (*Leaves of Grass*) 311

C

« Cahiers Louis Dantin, Les » 12, 95, 112, 131, 196, 454, 468, 469, 476, 529

Cailloux, Les 163

« Camélias, Les » 501

Canada, Le 73, 75, 190, 194, 270-273, 275, 293, 294, 300, 301, 444, 462, 486

Canada français, Le 45, 204

Cantate pour le tercentenaire [*sic*] *de l'arrivée des Ursulines et des Hospitalières* 343

« Cantons de l'Est littéraires, Les » 259

« Carnet [de retraite] » 2, 24, 32, 33, 35

Carnets viatoriens, Les 189, 252, 445

Carquois 265, 267, 269, 459

Carrefour 328

Correspondance entre Louis Dantin et Alfred DesRochers, La 105, 212, 236, 238, 246, 257, 259, 266, 285, 293, 296, 302, 339

Ces écrivains qui nous habitent 122

Ceux qui seront 118

Chair décevante, La 327

« Chamberlain sur la sellette » 100, 101

« Chanson arabe » (voir aussi « Le désert ») 168, 423, 435, 482

Chanson citadine 11, 214, 217, 221, 229, 266, 280, 288, 293, 296, 297, 475

« Chanson de l'universel » 490

« Chanson de moi-même » (« Song of Myself ») 321

« Chanson funéraire » (voir aussi « Funeral Song ») 219, 221, 423, 448, 478

Chanson intellectuelle (voir aussi « Processions » et « Processions intimes ») 18, 32, 52, 80, 110, 224, 229, 280, 295, 298, 302, 305, 307, 478

Chanson javanaise (voir aussi « Un Canadien errant. Chanson hindoue ») 10, 214, 221, 224, 229, 251, 266, 280, 293, 295, 296, 298, 336, 379, 448, 450, 469, 475

« Chanson Nature » 476

« Chapelle dans les bois » 81

Chaque heure a son visage 322, 329

Châtelaine 157, 162

« Chevalier au Barizel, Le » 74

Chez nos ancêtres 165, 172, 332

Chroniques du lundi 63

Chronologie littéraire du Québec 333

« Cistus » 333, 335, 478

Clergé canadien, sa mission, son œuvre, Le 468

Coffret de Crusoé, Le 10, 20, 48, 51, 72-75, 95, 104-106, 142, 168, 224, 279, 294, 295, 298-306, 335, 364, 366, 423, 469, 484, 486, 491

« Coffret, Le » (Rodenbach) 502

Combat 99

« Comète, La » 42, 332-334

Communiantes, Les 66

« Complainte du chômeur, La » 347, 350-356, 386, 387, 394, 416

« Complainte du cœur noyé, La » 20, 48, 51, 75, 299, 423, 484

« Complainte sur un air ancien » 324

Confessions, Les 180, 299, 318

« Conseil » 299, 491

Contes de Noël 42, 224, 230, 332, 340,

Courrier de Saint-Hyacinthe, Le 37

« Crépuscule du soir mystique » 378

Critique de la philosophie du droit de Hegel 353, 449

Culture 425, 426

« Cycle des bois et des champs » 236, 240

« Cycle des demeures et des routes » 236

« Cycle des villes » ou « Cycle des églises et des villes » 236

D

Dame aux Camélias, La 152, 501

Dans les ombres 262, 327

Dantin parmi les Nègres 9, 188, 196, 197, 199, 216, 469

Dictionnaire de la censure au Québec 80, 98, 204, 262, 327, 385, 403, 468

De l'ordre et de l'aventure 252

De Pascal à Péguy 421

De Villemarie à Montréal 386, 408, 421, 422

Débats (Les) 44, 69, 82, 88, 90, 91, 93, 94, 96-100, 102, 103, 105, 106, 111-113, 115, 116, 125, 151, 178, 299, 374

Défense de Lady Chatterley 458

Défense, La 88

« Déicides, Les » 66, 67

Demi-civilisés, Les 295, 322, 385

« Désert, Le » (voir aussi « Chanson arabe »)168, 423, 435, 482

Désespéré, Le 358, 374

« Deus absconditus » 19, 73, 81, 112

« Déviations de l'art, Les » 204

Devoir, Le 17, 44, 45, 163, 205-209, 269, 361, 392, 455

Dictionnaire biographique du clergé canadien-français 26

Dictionnaire théologique 25

Dilettante 262, 327

Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle, Le 98

Divine comédie, La 111

Droit, Le 445

E

« Earth! my Likeness » 320

Echoes 198

Écrits du Canada français 454

Édition littéraire en quête d'autonomie, L' 341

Égrappages 269, 275

Émile Nelligan […] (P. Wyczynski) 81, 128

Émile Nelligan et son œuvre (L. Dantin) 67, 72, 80, 100, 111, 113, 114, 116, 120, 122-125, 131, 142, 223, 224, 225, 370, 376, 381, 424, 427

Émile Nelligan et son œuvre (R. Robidoux) 13, 22, 48, 49, 66, 78, 82, 97, 113, 114, 117, 159, 377

Emperor Jones 414

En Avant ! 45, 357, 360, 362

« En flânant » 99

En guettant les ours 264, 272

En mémoire de Lui 24, 25, 46, 47, 62, 63

Enfances de Fanny, Les 4, 112, 127, 195, 196, 199, 200, 221, 339, 344, 429, 433-451, 475

Enfant noir, L' 437

Enseignement secondaire au Canada, L' 75, 300, 332

« Ernest Hello » 174

Essai sur la poésie religieuse canadienne 305

Essais critiques I et II (Y. Francoli) 13, 85, 87, 88, 92, 96, 169, 247, 451

Essais poétiques (P. Le May) 313

Esthétique de la mystification 84

Étapes d'un manoir canadien, Les 465

Étoile du Nord, L' 165

Étoile, L' 440, 444

« Étoiles, Les » 73, 95, 100, 104, 298, 303, 304

Études (M. Taschereau) 165, 174, 176, 17

« Eucharistie » 73

Eugène Seers, 1865-1945 42, 126, 430

Évangéline 313, 332

Évangile selon Saint-Jean 39

Événement, L' 45, 362

« Évocation pour Le Journal – Légende de notre destin frontispice » 100, 103, 116

F

Fabrication de l'auteur, La 123

Faces noires, Les 311, 328

« Fantôme de Pâques. Conte » 354, 415, 499

« Femme idéale, La » 151, 323, 344, 356, 415, 473

Femme pauvre, La 365

Feuilles d'herbe 314, 320, 322

« Fiat lux » 168

Figures III 14

Figurines 163

Flacons à la mer 248

Fleurs du mal, Les 299

« Fleurs eucharistiques de la Nouvelle-France » 88

Forces, Les 160-162, 166, 167

Fragments II 32

Franges d'autel 5, 52, 69, 70, 72, 73, 78-82, 88, 95, 97, 104, 112, 113, 303, 305, 307, 364, 380

« Froment de Bethléem, Le » 39-41, 72, 73, 112

« Funeral Song » (voir aussi « Chanson funéraire ») 219, 448

G

Généalogie de la famille Seers […] 12, 469

Globe and Mail 102

Gloses critiques I 173, 209, 224, 226-228, 269, 270, 275

Gloses critiques II 224, 267, 329-331, 469

Gone with the Wind 417

Green Pastures 414, 478

« Guerre de Cuba, La » 299

H

« Haute trahison » 100-102

Hebdo-Laval 45, 362

Hélier, fils des bois 461

Histoire de l'édition littéraire au Québec 163, 225, 302, 316, 381, 388, 437

« Heure de l'âme, L' » 388

« Homme aux cercueils, L' » 502

Homme qui va…L' 173, 386, 401, 403, 404

« Hostie de Dantin, L' » 18, 78, 107, 303, 472, 489

« Hostie du maléfice, L' » 35, 73-78, 81, 82, 95, 111, 296, 299, 364

« Hymne au vent du Nord » 236, 237

I

« Idées générales sur la critique » 154, 155

Idées, Les 45, 190, 267, 306, 317, 327, 373, 374, 386-388, 392, 416, 477, 478, 489, 490

« *Imma Summis* » 73

Impartial, L' 311

Impunité de l'art, L' 205

Index librorum prohibitorum 80, 208, 318, 403, 464, 468, 479

Initiatrice, L' 327

Invitée. Conte de Noël, L' 224, 229, 332, 337, 340, 341, 415

J

« Jacques Cartier ou le Premier jour de l'an 1536 au Canada » 333

« Jardin d'antan, Le » 502

Je me souviens 103, 118, 147, 332, 342, 415

Jean-Paul 248

Jeux et enjeux de la préface 118

« Joies du ciel » 15

Jour, Le 45, 101, 156, 175, 177, 190, 194, 306, 345, 347, 350-353, 355, 356, 358-360, 362, 363, 368, 380, 383, 385-422, 424, 428, 433, 451, 499, 522

Journal de Françoise, Le 121

« Journal du Cénacle de Montréal » 57, 59, 62, 63, 70, 125, 127

Journal, Le 73, 95, 98-100, 103, 104, 116

Jours éteints, Les 421

L

« Lai d'Aristote, Le » 74

« Langue française, notre instrument d'expression littéraire, La » 252, 260

Leaves of Grass 197, 310-313, 320, 329

Lectures 209

Légende d'un peuple, La 78

Légionnaire! 268, 269, 330

Lewiston Evening Journal 324

« Libellule » 153

« Litanie-symbole » 19, 181, 182, 473, 475

Literary Pluralities 441

Littératures… à la manière de 360

Livre de famille, Le 28, 66, 430, 431, 432

Livre des mystères, Le 334

Livres québécois remarquables du xxe siècle 241

« Locomotive, La » 100, 157, 339

« Louis Dantin et l'écriture biographique » 1, 11

Louis Dantin et la critique d'identification 13, 117, 119, 154, 417, 418

« Louis Dantin. Sa vie et son œuvre » 13, 22, 37, 38, 42, 43, 49, 51, 61, 66, 81, 85, 131, 147, 223, 224, 436

Louis Dantin. Sa vie et son œuvre 1, 12, 23, 30, 31, 37, 38, 76, 91, 113, 276, 366, 392, 414, 421-423, 429, 434, 436, 455, 459, 460, 462

Lutte pour la reconnaissance, La 449

M

« Ma province aux noms exotiques » 236-239

« Maison de l'enfance, La » 502

« Maladie de Jeannette, La » 64, 86

Maria Chapdelaine 250, 348, 357

Marie Le Franc. Lettres à Louis Dantin 469

Matin, Le 170, 440

« Matins » 248

Mauvais passant, Le 459

« Mémorial » (Pascal) 33

Menaud, maître-draveur 414

Mercure de France 170

Messager du Très-Saint-Sacrement, Le 3, 5, 38, 39, 42, 46, 70, 72, 82, 85, 86, 102, 421

« Messe de Florent Létourneau, La » 333, 334

Metropolitan Museum 235, 236, 240-242, 245, 246

Misanthrope, Le 272

Mise au pas des écrivains […]*, La* 294

Modernité au Québec, La 359

« Mon cœur » 168, 299

Monde illustré, Le 88

Moniteur canadien, Le 333

Montréal-Matin 444, 445

« Mort de Champlain, La » 142, 143, 299

« Mosaïque ancienne » (voir aussi « Le voile ») 303

Mouvement littéraire des Cantons de l'Est, Le 224, 252, 255, 259

« *Mysterium fidei* » 73

N

Naissance d'une race, La 163

Nationaliste, Le 121

Naufragé du vaisseau d'or, Le 14, 23, 26, 39, 49, 65, 67, 85, 86, 88, 91, 107, 112, 114, 128, 143, 251, 338, 369, 370, 381, 430

Nègre dans le roman blanc, Le 441

Nelligan 1879-1941 117

Nelligan dans tous ses états 117-119

« Nénuphar, Le » 73, 298, 303

New York Times Book Review 418

Nigog, Le 210

« Nocturne » 502

« Noël de Caroline, Le » 333

« Noël et l'Eucharistie » 41
« Noël intime » 100, 116, 157, 158
Nord-Sud 268, 269
Not without Honor 418
Notre temps 445
Nouvelles études de littérature canadienne-française 121
Nouvelles littéraires 371
« Nuit de mai, La » 72

O

« Œuvre poétique de Louis Dantin, L' » 220, 221
« Offrande à la nature » 240
Offrande aux vierges folles, L' 236, 238, 240, 252, 253
Olivar Asselin et son temps 115, 128
« Optimisme » 100, 106, 158, 208, 298-300, 302
Oublier la Révolution tranquille 320
« Ouvriers et l'autocratie, Les » 113

P

Pamphlets de Valdombre, Les 45, 77, 357, 360-364, 371
Parerga et Parlipomena 268
Patrie, La 41, 98, 121, 162, 333, 444, 445
« Pauline » 95, 97, 100, 106-111, 137, 147, 149, 150, 178, 183, 221, 279, 472
« Paysage » 73, 112
« Pélican, Le » 72, 73
Pension Leblanc, La 339
Père Goriot, Le 24
Peste, La 19
Petit Messager du Très-Saint-Sacrement, Le 3, 5, 35, 64, 70, 71-73, 77, 80-82, 87, 95, 97, 100, 104, 113, 218, 303, 304, 356, 364
« Petit nuage » 158
« Petit vitrail » 82
Peuple, Le 88
Phare, Le 311
Pirate du Saint-Laurent, Le 333
« Plaidoyer pour les idées claires » 267, 306, 387, 388, 390-392, 478, 489, 490
« Poème du visiteur, Le » 245
Poèmes d'outre-tombe 19, 20, 73, 110, 151, 219, 282, 324, 343, 344, 353, 356, 416, 423, 448, 469, 475, 477
Poèmes de cendre et d'or 192
Poésie rêvée 376
Poètes de l'Amérique française 118, 173, 224, 225, 265, 269, 270, 329, 385, 401, 469
« Poisons distillés » 371
« Pour des cheveux » 10, 112, 113, 150, 165, 168, 178, 183, 185-187, 283, 299, 475
« Première nuit d'exposition dans la Nouvelle-France, La » 78
Presse, La 41, 61, 63, 64, 66, 87, 94, 120, 142, 208, 230, 333
« Printemps » 213, 490
« Procession des ancêtres, La » 103
« Processions » (voir aussi « Chanson intellectuelle ») 52, 80, 112, 302, 305, 307
« Processus intimes » (voir aussi « Chanson intellectuelle ») 305
Pseudonymes québécois 82

« Puits hanté, Le » 159

Q

Quarante ans sur le bout du banc 264, 271, 273

Quart d'heure pour le Saint-Sacrement, Le 41

Québec Studies 196

« Québec » 343

R

Raison, bonnes raisons 7

Rappels 421

Refus global 176

Répondeur, Le (voir aussi *Walt Whitman : ses meilleures pages*) 312

« Réponse du crucifix, La » 67, 82

« Réri » 182, 183, 332-336, 340, 478

« Retour de chasse » 100, 102

« Retour, Le » 64, 66

Revanche de Maria Chapdelaine, La 347, 348, 357

Revue canadienne, La 82, 123, 125

Revue de l'Université d'Ottawa, La 445

Revue de l'Université Laval, La 500

Revue dominicaine 300, 321

Revue moderne, La 4, 5, 44, 73, 75, 105, 112, 113, 115, 121, 156-170, 177, 183, 186-190, 193, 206, 207, 214, 265, 283, 299, 301, 356, 361, 376, 401, 413, 423, 435, 462, 482

Revue populaire, La 367

« Risque, Le » 100, 104, 105, 116, 157, 209, 295, 339

Rôdeur de minuit, Le 273

« Romance du vin » 69, 371

Romans à lire & romans à proscrire 294

« Romans de la jeune génération, Les » 262, 273, 297, 326, 327

Rosaire et les autres dévotions dominicaines, Le 41

« Rose-Anne » 100, 157, 339

S

« Sagesse » 158

« Salon, Le » 94

Scouine, La 163

Sébastien Pierre 386, 404

Semaine religieuse, La 61

Semaine, La 97,112, 185

Sentiments d'un père affectueux, Les 131, 231, 469

Sentinelle, La 392

« Sérénité, La » 174

Service de France au Canada 411

Silhouettes franco-américaines 342, 354

Soirées du Château de Ramezay, Les 88

Soirées littéraires de l'École de Montréal, Les 360

« Soirs d'automne » 378

« Soleil d'hiver » 73, 303

Soleil, Le 173, 190, 227, 335, 385, 386, 401, 404

Solitudes 437

« Song of Myself » 321, 322

« Song of the Answerer » 312

« Song of the City» 217

Sortir de la grande noirceur 319

Sous le signe des muses 76, 365
« Stance païenne » 20, 110, 151, 182, 296, 473, 475, 488
Strange Interlude 414
« Sur un exemplaire des *Confessions* de Jean-Jacques » 299
« Sympathie astrale » 100
« Sympathies » 10, 36, 109, 142, 147, 149, 165, 178-181, 213, 337, 447, 448, 478

T

« Talisman, Le » 502
Témoignages, études et profils littéraires 76
Temps et récit 9
Temps, Le 348
Tentation de st. Antoine, La 289
Terroir, Le 16, 112, 140-144, 230
« The athlete » 321
The Blind Man's House 412, 428
The Hills Beyond 433
The Laughing Odyssey 356
The Scarlet Letters 414
The Sentinel 125
The Universal Bureau 197-199, 435, 448
The Varieties of Religious Experience 28
The Walt Whitman Archive 320
Tout n'est pas dit 118, 223
Tout Petit, Le 61, 63-65, 86
« Travail et secours direct » 113
Travailleur, Le 12, 45, 190, 353, 377, 386, 387, 391-394, 434, 444, 445, 458, 460, 461, 463, 464, 467
« Trente deniers, Les » 67, 100, 103, 478
Tribune, La 29, 190, 236, 253, 255, 257-260, 263, 265, 285, 293, 305, 386, 395, 404
Triste histoire de Li-Hung Fong et autres poèmes, La 335
« Triste histoire de Li-Hung» Fong, La » 75, 283, 333-337, 404, 485
Trois lettres manquent ! 274
Trouées dans les novales 259
Trouver sa place dans le champ littéraire […] 483, 485, 487
True Confessions 1
True Story 1
« Tu tousses? » 214

U

« Ultimo angelo del Correggio, L' » 502
« Un Canadien errant. Chanson hindoue » (voir aussi « Chanson javanaise ») 285
Un homme et son péché 322, 365, 374, 380
Un manuscrit trouvé à Kor-el-Fantin 112, 469, 476
« Un porc : Léon Bloy » 360
« Un valentin au grand Maurice » 357, 366
Une culture de transition 171
Univers, L' 39, 85
Unpolished Thruths 169

V

« Vaisseau d'or, Le » 69, 125, 371, 501
Vérité, La 86

Vie culturelle à Montréal vers 1900, La 117

Vie en rêve, La 75, 106, 179, 194, 224, 227, 228, 230, 333, 335, 338, 339, 369, 371, 380, 426, 448

Vie littéraire au Québec, La 41, 102

« Vigilance, La » 46

« Vitrail » (Coppée) 378

« Vitrail » (Nelligan) 378

Vivants et les autres, Les 360

Vivre ! 163

« Voile, Le » (voir aussi « Mosaïque ancienne ») 73, 303

Voix des sillons, La 273

Voix et Images 136, 318

Voyage au bout de la nuit 477

Vrais Débats, Les 98

W

Walt Whitman : ses meilleures pages (voir aussi « Le répondeur ») 11, 118, 267, 308, 311-329, 447, 478, 490

Table des matières

INTRODUCTION

Une succincte présentation biographique 2

Illusion biographique ? 6

Plaidoyer pro domo pour une « lecture autobiographique » : la figuration de soi 8

Une biochronique littéraire 11

Quelques prédécesseurs 12

Deux limites (positives…) 14

Des biographies mobilisables 15

Du bon usage des correspondances 16

« Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie »… 17

CHAPITRE 1 – 1865-1894 : LA VIE RELIGIEUSE EUROPÉENNE

1865-1883 : élève prodige et cours classique erratique 21

1883 (juillet) : du coup de foudre religieux à la foi foudroyée 23

1883 (31 août) : « Notre Seigneur est là ! » Une longue lettre exaltée 26

1883-1884 : le « Carnet noir » de la vocation 32

1884-1888 : études à Rome, responsabilités à Paris 37

L'ordination (22 décembre) : d'un suicide raté à un « holocauste imbécile » ? 38

1888 : premier conte, et première polémique 39

Conte de Noël et figure de l'hostie 39

Eugène Seers en polémiste 42

1890-1891 : Paris, Bruxelles, Montréal. Le père Seers en éclaireur 45

1892-1894 : la « jeune amie Belge » 48

1894 : annus horribilis, et automnus magis horribilis 49

Un acteur aussi incisif qu'inattendu : le père d'Eugène, Louis-Alexandre 54

CHAPITRE 2 – 1894-1903 : LA VIE RELIGIEUSE MONTRÉALAISE

1894 (octobre) : un retour chaotique à Montréal 57

1895 : une « grosse presse » qui infléchira le destin du père Seers 62

1896 (6 au 25 avril) : le bazar des Pères du Très-Saint-Sacrement et *Le Tout Petit*. Initiation au métier d'imprimeur et… peut-être une première rencontre avec un jeune poète, Émile Nelligan 63

La rencontre déterminante d'Émile Nelligan 65

Les visites de Nelligan au parloir des Pères du Très-Saint-Sacrement : que s'y passait-il réellement ? 67

1898-1900 : du *Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* à *Franges d'autel*, une « entrée en littérature » 70

Dix poèmes d'Eugène Seers/Serge Usène dans *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* 72

« L'hostie du maléfice », ou le maléfice de l'hostie ? 73

Franges d'autel, « petit recueil excentriquement collectif » 78

L'utilisation de pseudonymes 83

1900-1903 : Dantin aux *Débats*, à *L'Avenir* et à *La Semaine* 97

Textes de circonstance sur l'anti-impérialisme : « Chamberlain sur la sellette », « Haute trahison », « Retour de chasse » 101

Trois autres textes de circonstance (sur les journaux) : « Les trente deniers », « *L'Avenir* » et « Évocation pour le Journal » 103

Textes religieux : « Les étoiles », « Le risque » 104

Poème sur l'art : « Optimisme » 105

Les textes « autobiographiques » 106

1900 : le pseudonyme « Louis Dantin » 111

1900-1903 : la publication d'*Émile Nelligan et son œuvre* 113

1903 (février) : « Départ du P. Seers. » 126

CHAPITRE 3 – 1903-1919 : QUINZE ANS DE SOLITUDE – OU PRESQUE

1903-1904 : un témoignage unique, la correspondance avec le père Henri Leblond 132
1904-1909 : la solitude… 139
1909 : trois petits tours et puis s'en va… 140
La revue *Le Terroir* et la correspondance avec Germain Beaulieu 140
1909 (août) : le père et la conjointe en allés 145
1916 : Florence Crawford révèle Eugène *Jekyll* et Louis *Hyde* 147
1918 : reprise de la correspondance avec Germain Beaulieu. Une première « critique intime » 151
Credo critique 154
1918-1920 : vers l'entrée à *La Revue moderne* en deux actes 156
Premier acte : Germain Beaulieu veut fonder une revue 157
Second acte : avec l'aide d'Asselin, rééditer Nelligan 158

CHAPITRE 4 – 1919-1923 : LA (RE)NAISSANCE DU CRITIQUE

La Revue moderne et *L'Avenir du Nord* 161
1920 (octobre) : entrée à *La Revue moderne* 163
Octobre 1920 : le retour à la critique – « Chronique littéraire. M. Alphonse Beauregard » 165
Décembre 1920 : un article annonciateur – « L'Anthologie haïtienne des poètes contemporains » 168
Août 1921 : en raison de son contenu politico-historique – « Chronique littéraire. *Chez nos ancêtres* » 172
Novembre 1921 : Dantin, *interprète* dissident – « À propos de philosophie [Marguerite Taschereau, Études] » 174
Mars 1922 : en raison de sa teneur autobiographique – « Sympathies » : « Nous étions séparés par l'épaisseur du monde. » 178
Octobre 1928 : « Pour des cheveux » et Florence Crawford – Mister Hyde et sa furie nocturne 183
1922 : année d'abattement 188
1922-1923 : après *La Revue moderne*, *L'Avenir du Nord* 190
Janvier 1923 : entrée à *L'Avenir du Nord* 191
Jules-Édouard Prévost, « agent littéraire » par correspondance 194

CHAPITRE 5 – 1922-1928 : « L'ART ET LA MORALE », ENTRE FANNY, ROSE ET CHARLOTTE

1922-1924 : Fanny – amitié, amour et littérature 195
Juin 1922 : Dantin fait la connaissance de Stanley Fields-Johnston 196
Octobre 1922 : « My beloved brown girl » – Un amour qui rime avec… court 199
1924-1925 : intermède 202
1926-1928 : un débat majeur sur l'autonomie de l'art 203
Novembre 1926 : Dantin critique la position artistique de Robert Choquette 204
Février 1927 : la réplique d'Edmond Léo 205
Septembre 1928 : la réponse de Dantin 207
1927 (15 mai) : la mort du Père 210
1928 : Rose Carfagno, « Fille brune aux frêles appas » 214
1928 (15 novembre) : le retour épistolaire de Charlotte Beaufaux 217
« Chanson funéraire » : les femmes dans la vie d'Eugène Seers/Louis Dantin 219

CHAPITRE 6 – 1928-1932 : L'AVÈNEMENT DU CRITIQUE

1928-1930 : tribulations éditoriales, de Carrier à Beauchemin à Albert Lévesque 224
1928 : un premier livre depuis 1904. Les tergiversations de l'éditeur Carrier 224
1929-1930 : de Carrier à (peut-être) Beauchemin 226
1930 : puis vint Albert Lévesque 229
1928-1930 : l'amorce des grandes correspondances ; deux exemples de « critique intime » 232
1929 : *À l'ombre de l'Orford* 236
1931 : *Metropolitan Museum* 241
1930 : « Littérature morte » – premiers rugissements du « lion du Nord » 247

1930-1931 : deux visites de Dantin à Sherbrooke 251
Naissance du MÉE : l'importance de la lettre 252
Le chef de file 254
Les soirées 255
La première visite de Louis Dantin 255
La seconde visite 259
Petit aparté : Dantin et DesRochers à propos de la « langue canadienne » 261
Suppléments littéraires encadrés par la correspondance 263
1931-1932 : un combat de coqs ? Les critiques Albert Pelletier et Louis Dantin 264

CHAPITRE 7 – 1930-1932 : LES TROIS « CHANSONS » ET LE COFFRET DE CRUSOÉ

1930 : *Chanson javanaise* et le « cycle de Fanny » 280
Tribulations d'une édition 283
Et les lecteurs… ? 287
1931 : *Chanson citadine* 289
1932 : *Le Coffret de Crusoé*, mais privé des « Chansons » 295
Petit débat moral sur un quatrain 299
La « désacralisation » de quelques poèmes 302
1932 : de « Processions » à *Chanson intellectuelle* – transfiguration d'un poème majeur 304

CHAPITRE 8 – 1932-1937 : D'UNE VAGUE PROJET À DES PÉRIPÉTIES LITTÉRAIRES : LA TRADUCTION DE WALT WHITMAN - LES DERNIÈRES PUBLICATIONS

1932 (juillet) – un projet venu de nulle part 309
Un traducteur et un poète 310
Le Walt Whitman de Dion vu d'aujourd'hui 313
Automne 1932 : le refus d'Albert Lévesque 315
Printemps 1933 : Albert Pelletier et sa nouvelle maison d'édition ; querelle autour d'une préface 317
Whitman passera-t-il la douane censoriale? 319

La réception du Whitman à travers la correspondance 322
La correspondance comme traces dans l'histoire culturelle 325
Trois leçons finales 326
1934-1936 : les trois derniers ouvrages 329
1934 : *Poètes de l'Amérique française*, 2e série 329
1935 : *Gloses critiques*, 2ieme série 330
1936 : *Contes de Noël* ; la brochure *L'invitée. Conte de Noël* 332
L'invitée : un autre « tiré à part »… au propre et au figuré 337
1937 : « stagnation mentale absolue » 341

CHAPITRE 9 – 1938 : L'ANNÉE DES POLÉMIQUES LITTÉRAIRES : DE MONTIGNY, BLOY ET NELLIGAN

1938 (15 mars) : mis à la retraite 348
1938 (16 avril) : « La complainte du chômeur », un revival politique 350
Poème tronqué et censuré 351
Le fléau du chômage 357
1938 (mars) : une courte polémique autour de Louvigny de Montigny 359
1937-1938 : le bon, la brute et le truand – Léon Bloy, Claude-Henri Grignon et Louis Dantin 358
Premier mouvement (1925-1926) : la mission 360
Deuxième mouvement (1937-1938) : « Bataille autour de Léon Bloy » 361
Le sens de cette polémique : deux leçons 367
1938 (printemps) : « Nelligan est-il l'auteur de ses vers ? » : une polémique qui a traversé le siècle 369
Les relations Dantin-Asselin autour de Nelligan 376
Les exigences de l'amitié 378
De « Je vous salue et vous respecte et vous honore » (1930) au « vieillard cacochyme » 378
1938 (avril) : un témoignage inédit de Joseph-Marie Melançon (Lucien Rainier) 380
En « conclusion » : ce qu'ajoute la correspondance Nadeau – Dantin dans les années 1940 381

CHAPITRE 10 – 1938-1942 : DANS LE JOUR DE JEAN-CHARLES HARVEY : POLÉMIQUES POLITIQUES ET LITTÉRATURE AMÉRICAINE

1938 (automne) : dans *Les Idées* et *Le Travailleur*, communisme et liberté 387

Septembre 1938 : propriété privée et communisme, avoir « les idées claires » 387

Octobre 1938 : « J'en assure », *Le Travailleur* et le péril rouge 391

1938-1942 : quatre polémiques au journal *Le Jour* 394

Juillet 1938 : avec Bruno Jeannotte – « percer la croûte des idées ataviques et des routines immobiles » 395

Octobre 1938 : avec Paul Riverin, à propos du salaire minimum 396

Mai 1939 : avec Édouard LeDoret 397

1938-1942 : avec Jean-Charles Harvey, de l'harmonie littéraire aux dissensions politiques 400

Des relations littéraires cordiales (1929-1931) 401

Dantin prend déjà ses distances du *Jour* 404

1938-1942 : durant tout ce temps, « Le livre américain » 413

Un désintérêt progressif pour la littérature canadienne-française 413

136 aperçus sur « Le livre américain » 417

1942 (28 novembre) : l'ultime critique, après un demi-siècle d'écriture 421

CHAPITRE 11 – 1942-1945 : LES DERNIÈRES ANNÉES – « LE GRAND SAHARA D'LA MORT »

1942 : Gabriel Nadeau, « sauveur » de Louis Dantin 424

1943-1944 : la cécité et les dernières visites de Nadeau 428

Une conversion ultime ? 429

CHAPITRE 12 – 1951 : LES ENFANCES DE FANNY : UN ROMAN AMÉRICAIN, ÉCRIT EN FRANÇAIS

« J'aperçois c'te grande fill' d'Afrique » 434

Genèse du roman 435

Le récit 437

Dantin raciste ? 440

Une réception critique (somme toute) positive 444

Le cycle de Fanny et la figuration de soi 446

Dantin et les Noirs : de la « reconnaissance » 449
Pour conclure : Louis Dantin's American Life 450

CHAPITRE 13 – 1945-1968 : L'ŒUVRE DU DOCTEUR GABRIEL NADEAU ET CENSURES POST-MORTEM

1945-1946 : quête des lettres manquantes, malgré quelques résistances..... 456
Je t'aime… moi non plus : Jovette Bernier..... 456
Privé, public – deux poids, deux mesures : Louvigny de Montigny..... 457
1945-1947 : une biographie sous haute surveillance..... 460
Pierre Asselin à la défense de son père..... 460
Le refus du fils de Dantin..... 463
Protestations cléricales, même du recteur de l'Université Laval..... 464
Heureusement, Liliane Beaulieu se réjouit de la biographie..... 465
1961 : la publication de la thèse d'Yves Garon censurée..... 467
1962-1968 : les « Cahiers Louis Dantin » 469

CONCLUSION – « TON CORPS EST LA CHAPELLE OÙ J'ADORE ET JE PRIE »

Deux trames : la Femme et le Christ 472
De la Femme, « presque mon semblable » 474
Trois « Poèmes pour Aphrodite » 475
« Un manuscrit retrouvé à Kor-el-Fantin » : « Cela complète mon culte de Vénus » 476
Le Christ (d')Eugène Seers / Louis Dantin : frère d'exil..... 478
Avec Germain Beaulieu : « des lacunes qui devinrent bientôt des abîmes »..... 478
Quelques autres confidences religieuses 480
Dantin et le Christ, rejetés par les hommes..... 482
Identité : « Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? » 484
Espace : « Il n'a pas d'endroit où reposer sa tête » 485
Temps : « Mon royaume n'est pas de ce monde » 487
« Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie » : deux mystiques entrelacées 487
Le Dieu caché..... 489

ANNEXES

Chapitre 3 493
Lettre de Louis Dantin au père Henri Leblond, 5 juillet 1903 493
Chapitre 9 496
Annexe 1 : Louis Dantin à Germain Beaulieu, à propos de « l'affaire Nelligan » 496
Annexe 2 : Lettre de Lucien Rainier à Germain Beaulieu, à propos de « l'affaire Nelligan » [1938] 500
Chapitre 10 502
Annexe 1 : « Le livre américain ». Bibliographie chronologique 502
Annexe 2 : « Le livre américain ». Auteurs 513
Annexe 3 : « Le livre américain ». Œuvres 516
Annexe 4 : « Le livre américain ». Six extraits de chroniques 519

BIBLIOGRAPHIE

1. Fonds d'archives 529
2. Ouvrages de Louis Dantin 529
3. Ouvrages sur Louis Dantin 532
a. Monographies, mémoires et thèses 532
b. Articles de revue ou de collectif 533
c. Articles de journaux 536
4. Autres ouvrages cités 536

Remerciements 543
Sigles utilisés 545
Liste des illustrations 549
Index des noms 551
Index des titres 565

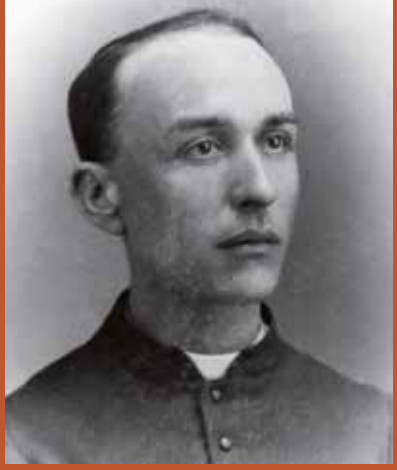

« Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie. »

Connu comme le « découvreur » d'Émile Nelligan, Louis Dantin (pseudonyme d'Eugène Seers, 1865-1945) est aussi le critique le plus important des années 1930 au Québec et le mentor de nombreux écrivains de l'époque. Voici la biographie de cet homme hors du commun, qui s'appuie principalement sur son impressionnante correspondance (environ 2 500 lettres) et ses études critiques (plus de 400).

Par cette *biochronique littéraire*, qui suit la piste chronologique d'un dialogue entre les faits et les œuvres, on découvre le parcours remarquable, souvent bouleversant, de l'élève surdoué, du père du Très-Saint-Sacrement marginal, de l'éditeur clandestin d'Émile Nelligan et du défroqué exilé à Boston – où il passera l'essentiel de sa vie (1903-1945). Ses amantes, ses relations avec les Noirs, ses prises de position socialistes, ses polémiques et son rôle de passeur de la littérature américaine s'amalgament à une lecture de son œuvre pour donner un portrait saisissant d'un écrivain fasciné à la fois par la figure du Christ et par le corps de la femme : « Ton corps est la chapelle où j'adore et je prie »...

Au-delà de la notoriété du critique, cet ouvrage vise à faire connaître Louis Dantin au plus près de lui-même, traçant les lignes de force entre les événements de sa vie et de son œuvre littéraire.

PIERRE HÉBERT est professeur émérite à l'Université de Sherbrooke et membre de la Société royale du Canada. Il a signé ou cosigné cinq livres sur la censure, de même que l'édition critique de la correspondance entre Louis Dantin et Alfred DesRochers. Il vient de publier, avec Bernard Andrès et Alex Gagnon, l'*Atlas de la littérature québécoise*.

Études littéraires

ISBN 978-2-7637-4995-2

9 782763 749952

Presses de l'Université Laval
pulaval.com

ÉDITÉ ET IMPRIMÉ AU QUÉBEC